Claude Mossé

DICTIONNAIRE DE LA CIVILISATION GRECQUE

EDITIONS COMPLEXE

Claude Mossé

DICTIONNAIRE DE LA CIVILISATION GRECQUE

EDITIONS COMPLEXE

Note liminaire

Civilisation vient du latin *civis*, citoyen. En grec, citoyen se dit *politès*, celui qui appartient à la *polis*, à la cité, d'où vient le terme « politique ». C'est assez dire que la civilisation grecque est d'abord civilisation de la cité, civilisation politique. D'où le choix délibéré des entrées de ce dictionnaire, axées d'abord sur ce qui faisait la spécificité de la civilisation grecque, cette dimension politique qui se retrouve non seulement au niveau événementiel, mais tout autant sur le plan religieux, artistique, et dans les différents domaines de la vie de la pensée. Quand Aristote définissait l'homme grec comme un *zoôn politikon*, un « animal politique », c'est bien cette réalité qu'il exprimait.

Civilisation de la cité donc en premier lieu. Mais aussi, du fait de nos sources et de cette primauté du politique, civilisation d'une cité qui pendant deux siècles a tenu la première place bien qu'elle ne soit qu'une parmi les centaines de cités qui composaient le monde grec, à savoir Athènes. Certes, la domination exercée par Athènes sur ce monde grec est relativement tardive, puisqu'elle débute à l'aube du v^e^ siècle.

L’épopée, la pensée philosophique et scientifique sont nées en Ionie, dans cette Grèce d’Asie où s’était d’abord produit le réveil de la civilisation après les « siècles obscurs ». L’époque dite « archaïque » connut un brillant essor de l’art et de la poésie aussi bien dans la Grèce d’Occident née de l’expansion des VIIIe-VIIe » siècles que dans les îles de l’Egée. Mais c’est à Athènes que fut établie la démocratie, ce régime politique original dont nous nous réclamons encore, même si notre démocratie est différente de celle des Athéniens. Et c’est Athènes qui devint le centre incontesté de la vie littéraire et artistique et du mouvement des idées dans les deux siècles d’apogée de la civilisation grecque. D’où la place privilégiée qu’elle occupe dans cet ouvrage, choix délibéré qui récuse par avance l’accusation « d’athénocentrisme ».

C’est aussi pourquoi la période qui suit les conquêtes d’Alexandre a été volontairement limitée à un bref développement. Certes, les cités grecques continuent à exister, théoriquement indépendantes, et leurs institutions sont souvent mieux connues que pour la période précédente. Et si Athènes n’est plus une cité hégémonique, elle demeure le foyer d’une importante activité philosophique. Pourtant c’est désormais ailleurs que s’élabore une nouvelle civilisation, dans les capitales de ces royaumes nés de la conquête d’Alexandre, à Alexandrie, à Antioche, à Pergame. Une civilisation où se conjuguent l’apport hellénique

et celui des civilisations orientales, et que depuis l'historien allemand Gustav Droysen on appelle « hellénistique ».

Une partie des articles de cet ouvrage a déjà été publiée sous le titre *La démocratie grecque* (Le monde de...), M.A. Éd., Paris, 1986.

Introduction

La civilisation grecque s'est épanouie entre le VIII^e^ et le IV^e^ siècle avant J.-C. sur une vaste aire géographique allant des colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar) aux rives du Pont-Euxin (mer Noire). Le cadre de cette civilisation a été cette forme politique spécifique qu'on appelle la Cité *(Polis).* Elle subsiste certes après le IV^e^ siècle, mais comme une survivance dans un monde dominé par les grands états monarchiques nés de la conquête d'Alexandre, où se développe une civilisation dans laquelle l'héritage hellénique se mêle aux apports des civilisations orientales et qu'on appelle la civilisation hellénistique.

On situe généralement l'arrivée des Grecs — c'est-à-dire de gens parlant une langue qui deviendra le grec — au début du second millénaire avant J.-C. On sait peu de choses en dépit des progrès constants de la recherche archéologique, sur les établissements humains qui précédèrent cette arrivée des Grecs et sur les conséquences qu'eut sur la civilisation matérielle la pénétration de nouveaux arrivants. Mais, à partir du XV^e^ siècle, se développe une civilisation qu'on appelle mycénienne, du nom du principal centre où elle allait

atteindre son apogée : le site de Mycènes dans le Péloponnèse. On sait que c'est en cherchant les traces des héros d'Homère que l'Allemand Schliemann fit entreprendre des fouilles qui allaient révéler l'existence d'un palais de vastes dimensions, cependant que les tombes livraient un riche matériel où abondaient en particulier des objets d'or. Ils témoignaient de l'importance des souverains qui régnaient sur l'Acropole de Mycènes, cependant que la présence dans les tombes d'objets d'importation laissait deviner des relations entre ce monde mycénien et l'Orient méditerranéen.

Les progrès de l'archéologie et le déchiffrement des tablettes d'argile trouvées dans les ruines des palais mycéniens permettent aujourd'hui d'entrevoir, malgré les nombreux problèmes qui subsistent, ce qu'étaient ces états mycéniens qui connurent leur apogée entre le XV^e^ et le XII^e^ siècle avant J.-C. : des états centralisés autour d'un palais où se concentraient non seulement l'autorité politique, militaire, religieuse, mais aussi les activités économiques, cependant que s'accumulaient dans les magasins du palais les redevances acquittées par les populations des campagnes qui en dépendaient. On a souvent comparé la structure des états mycéniens à celle de certains états de l'Orient ancien, en dépit des différences d'échelle considérables. De fait on y retrouve l'existence d'une bureaucratie de scribes chargée de tenir à jour les archives et la

comptabilité du palais, d'une classe de guerriers professionnels, d'une paysannerie dépendante, même si cette paysannerie se distinguait, au sein des communautés villageoises, des esclaves du palais et des dieux.

Ce monde mycénien, dont nous sommes incapables de reconstituer l'histoire de façon précise, puisque les documents écrits que nous possédons sont essentiellement des comptes rédigés à la veille de la disparition des palais, s'effondre brusquement à l'aube du XII^e^ siècle avant J.-C. Les modernes ont avancé diverses hypothèses pour rendre compte de cet effondrement : arrivée de nouveaux envahisseurs qui seraient ces Doriens qui dans la tradition grecque se rendirent maîtres du Péloponnèse au lendemain de la guerre de Troie ; troubles intérieurs dont les traces lointaines se retrouveraient dans certains épisodes mythiques ; voire catastrophe naturelle qui aurait affecté principalement le Péloponnèse. Sans exclure en effet que de nouveaux arrivants aient pu provoquer ici ou là des incendies et des destructions, il faut se garder d'une explication trop schématique. Et ce d'autant plus que certains palais ne furent pas détruits en même temps que les autres, celui d'Athènes en particulier, et que l'on tend aujourd'hui à nuancer l'importance de la catastrophe et de la disparition de tous les sites mycéniens.

La période de quatre siècles, qui sépare la fin des palais mycéniens de la renaissance de la civilisation

grecque à l'aube du VIIIe siècle, et que les archéologues appellent les « âges obscurs », se révèle en effet beaucoup plus complexe que cette appellation le laisserait supposer. Certes, il y a bien disparition de l'usage de l'écriture, abandon de nombreux sites, appauvrissement de la civilisation matérielle. Mais, au fur et à mesure que se multiplient les fouilles, on découvre que les ruptures sont moins catégoriques qu'on l'avait cru d'abord, que la civilisation mycénienne ne disparaît pas brutalement du jour au lendemain, qu'on retrouve la trace de continuités qui incitent à une appréciation plus nuancée des siècles obscurs. On savait déjà que c'est alors que des populations grecques émigrèrent vers les îles et les côtes d'Asie Mineure. On pense de plus en plus aujourd'hui que la tradition qui faisait partir une partie d'entre eux d'Athènes n'était pas « infondée » et que l'Attique était demeurée pendant ces quatre siècles un centre relativement actif. Enfin, on tend à faire remonter au IXe siècle la renaissance d'où devait sortir le monde grec de la période historique.

C'est alors en effet que commencent à réapparaître de nombreux sites abandonnés ou dont la population s'était considérablement réduite. Souvent ces regroupements se font autour d'une tombe monumentale ou d'un sanctuaire. Mais très vite s'affirme une structure « urbaine » différente de la structure palatiale mycénienne et qui va caractériser pendant les siècles suivants

cette forme nouvelle d'état, la cité, qu'on peut définir comme un centre urbain, généralement voisin de la mer, contrôlant un territoire plus ou moins vaste partagé entre les membres de la communauté civique.

C'est cette forme d'état que les Grecs allaient bientôt diffuser dans tout le bassin méditerranéen avec le vaste mouvement d'expansion qui commence vers le milieu du VIII^e^ siècle et qu'on appelle la colonisation grecque. Suscitée en premier lieu par le besoin de terre, conséquence de l'explosion démographique, mais aussi par le souci de se procurer des biens dont la Grèce était dépourvue, essentiellement des métaux comme le fer ou l'étain, cette expansion des Grecs se traduisit en effet par la fondation d'établissements qui étaient des cités autonomes, indépendantes de leur cité mère (métropole) d'où étaient partis les premiers colons. Les fouilles qui ont été menées sur le site de certains de ces établissements permettent de mieux comprendre la nature de la cité grecque. On a pu mettre en évidence l'importance du centre urbain comme lieu où sur l'emplacement laissé libre de toute construction (la future agora) se tenaient les assemblées qui prenaient les décisions communes. On a pu également reconstituer le découpage du territoire, de la *chora*, partagé entre les colons, peut-être de manière égalitaire en certains endroits.

Le mouvement d'expansion allait se poursuivre jusque vers le milieu du VI siècle. En moins de deux

siècles, un chapelet de cités grecques jalonnait les côtes de la Méditerranée depuis l'Espagne jusqu'aux rives de la mer Noire : elles étaient particulièrement nombreuses en Italie du Sud, en Sicile et dans le nord de l'Egée. Mais on en trouvait aussi en Gaule (Marseille), en Corse (Alalia), et même sur la côte africaine où des Grecs venus de Thera (Santorin) avaient fondé Cyrène en Libye, cependant que d'autres Grecs, originaires essentiellement des îles et des cités d'Asie Mineure, s'étaient établis sur un bras du delta du Nil, à Naucratis.

Ces deux siècles étaient aussi le théâtre de profonds bouleversements. Certains affectaient la vie économique : le développement des échanges et du commerce maritime, les progrès de l'artisanat urbain et l'invention de la monnaie, même si à l'origine elle répondait à des préoccupations autres. D'autres étaient liés aux transformations des pratiques de la guerre avec l'adoption de la phalange hoplitique, et par voie de conséquence à l'accès à la fonction guerrière, au départ réservée à une aristocratie militaire, de couches de plus en plus étendues de la population civique. D'autres enfin découlaient d'une crise agraire à laquelle la colonisation avait apporté une solution partielle. Cette crise agraire allait déclencher dans certaines cités des troubles qui donneraient naissance à un pouvoir personnel, la tyrannie, le tyran se rendant maître de la cité en promettant une nouvelle

répartition des terres aux dépens de ceux, la minorité, qui en détenaient la plus grande part. Cependant qu'ailleurs, la tyrannie était évitée — ou différée comme à Athènes — par un effort de mise en place d'une législation destinée à pallier les inégalités en créant des lois communes pour tous et des institutions propres à les faire respecter.

Les tyrannies durèrent plus ou moins longtemps, mais finirent par disparaître à la fin du VI^e^ siècle, tandis que se mettaient en place des institutions qui différaient d'une cité à l'autre, mais n'en présentaient pas moins des traits communs : des magistratures électives et souvent annuelles, un ou plusieurs conseils, chargés de soumettre les décisions communes à une assemblée des membres de la communauté civique, qui tantôt se contentait de les approuver, tantôt, comme à Athènes après les réformes de Clisthène, pouvait les discuter et les amender.

C'est ce monde de cités libres et autonomes qui allait au début du V^e^ siècle affronter la menace perse. Les guerres médiques constituent un moment essentiel dans l'histoire du monde grec. Car c'est de cet affrontement qu'allait naître l'hégémonie athénienne et cette civilisation classique qui lui est étroitement associée. Depuis le milieu du VI^e^ siècle, les Perses avaient entrepris de soumettre à leur domination les pays s'étendant du plateau de l'Iran aux rives de la Méditerranée. La Mésopotamie, l'Asie Mineure, puis

l’Égypte tombèrent entre leurs mains, et aussi les cités grecques d’Asie qui avaient brillé d’un vif éclat pendant deux siècles et vu naître la pensée scientifique et philosophique. À l’aube du Ve siècle, certaines de ces cités, dont Milet, se révoltèrent et firent appel aux Grecs d’Europe. Seuls les Athéniens répondirent à l’appel et participèrent de ce fait à la prise et à l’incendie d’une des capitales royales, Sardes. Victoire sans lendemain, mais dont Darius aurait pris prétexte pour lancer en 490 une expédition contre Athènes. Expédition qui s’acheva par un désastre pour le corps expéditionnaire perse face aux hoplites athéniens dans la plaine de Marathon. Darius mort, son fils Xerxès reprit le projet, mais sur une bien plus vaste échelle, doublant l’expédition maritime d’une gigantesque armée de fantassins recrutée dans toutes les provinces de l’empire. C’est cette armée qui franchit le défilé des Thermopyles et s’empara de l’Acropole d’Athènes que ses habitants avaient abandonnée sur les conseils de Thémistocle. Celui-ci avait quelques années auparavant doté la cité d’une flotte de guerre et c’est cette flotte qui écrasa la flotte perse dans la rade de Salamine en 480, contraignant l’ennemi à battre en retraite sous les yeux de Xerxès. L’année suivante, les Grecs, sous le commandement du roi Spartiate Pausanias, étaient vainqueurs à Platées des contingents perses demeurés en Grèce. Pour la plupart d’entre eux, et singulièrement pour les Spartiates hostiles aux

expéditions maritimes, la guerre était terminée. Mais les Athéniens ne l'entendaient pas ainsi, et, ayant constitué avec les Grecs des îles et du nord de l'Egée une alliance, la ligue de Délos, ils entreprirent de libérer du joug perse les cités grecques d'Asie et de les faire entrer dans leur alliance. C'est de cette alliance qu'allait naître l'empire athénien. Prenant en charge la défense commune, les Athéniens exigèrent des alliés le paiement d'un tribut annuel qui alimentait le trésor de la ligue, d'abord déposé à Délos, puis à Athènes à partir de 454. Ce tribut allait certes servir à maintenir une flotte importante, mais il permit aussi à Périclès, devenu l'homme politique le plus influent d'Athènes, de faire de la cité, et surtout de son Acropole, une merveille d'architecture, cependant qu'Athènes devenait un centre de vie intellectuelle et artistique vers lequel convergeaient savants, philosophes, artistes de tout le monde grec. Mais cette grandeur avait son revers. Athènes exigeait de plus en plus de ses alliés, et pour ceux qui se montraient récalcitrants, n'hésitait pas à recourir à la force pour les maintenir dans l'alliance. Des garnisons athéniennes étaient établies sur le territoire des cités alliées, et on distribuait aux soldats de ces garnisons des lots de terre pris sur ce territoire. Des magistrats athéniens exerçaient une surveillance étroite sur la vie politique des cités de l'empire, et partout Athènes favorisait l'établissement de régimes démocratiques à l'image du sien. Dans le

célèbre discours que lui prête Thucydide, Périclès justifiait cette hégémonie par la supériorité du système athénien : « En résumé, j'ose le dire, notre cité, dans son ensemble, est pour la Grèce une vivante leçon ».

Ce discours, Périclès le prononçait alors que, depuis un an, Athènes et ses alliées affrontaient la ligue des états péloponnésiens réunis autour de Sparte. La guerre du Péloponnèse qui débute en 431 allait détruire cette hégémonie en apparence invulnérable. Périclès avait souhaité la guerre, la prévoyant courte et victorieuse, elle allait être longue et difficile. Si, longtemps, les Athéniens demeurèrent maîtres de la mer, ils ne purent empêcher les Lacédémoniens et leurs alliés d'envahir chaque année le territoire de l'Afrique, accumulant les destructions. Une paix conclue en 421 mit provisoirement un terme aux opérations, mais la guerre reprit après que les Athéniens eurent entrepris la désastreuse expédition de Sicile. Cette fois, grâce aux subsides perses, les Péloponnésiens avaient pu rassembler une flotte capable de s'opposer à la flotte athénienne, et c'est sur mer que les Athéniens subirent la défaite qui entraîna la chute de leur empire. Déjà une première fois, au lendemain du désastre de Sicile, les adversaires de la démocratie s'étaient emparés du pouvoir pendant quelques mois en 411. Mais les démocrates, et singulièrement les soldats et les marins de la flotte, avaient fait échouer la tentative. Une seconde fois en 404, alors que la

flotte lacédémonienne campait devant le Pirée, les oligarques s'emparèrent de la cité et y firent régner la terreur pendant plusieurs mois. Mais là encore les démocrates réussirent à les chasser de la cité et à rétablir le régime démocratique.

Mais c'en était fini de l'équilibre qui au V^e^ siècle avait permis l'épanouissement de la culture et de la civilisation grecques. L'hégémonie Spartiate, née de la victoire remportée en 405, ne dura que quelques années, et grâce surtout à l'appui du roi des Perses devenu l'arbitre des querelles entre cités grecques. Athènes réussit en 378 à reconstituer une nouvelle alliance maritime, en s'engageant à ne pas recourir aux pratiques qui avaient transformé son hégémonie en une autorité mal supportée. Mais les difficultés financières auxquelles la cité devait faire face la contraignirent vite à retomber dans les mêmes excès et l'alliance s'effondra en 355. Ailleurs, les cités étaient en proie à des luttes intestines opposant partout démocrates et oligarques, pauvres et riches. Et c'est cette Grèce affaiblie où aucune cité ne parvenait à établir son hégémonie, qui allait devoir affronter la puissance macédonienne, à partir du moment où Philippe II devenu roi en 359 entreprit de placer une partie de la Grèce sous son contrôle et de jouer le rôle d'arbitre des affaires grecques. À Athènes, Démosthène eut conscience du danger, mais, en dépit de ses mises en garde, ne parvint que trop tard à unir les

Grecs dans une coalition antimacédonienne. La défaite de Chéronée en 338, l'alliance conclue à Corinthe entre Philippe et les Grecs avec pour objectif la conquête de l'Asie Mineure, puis la réalisation de cette conquête, et au-delà, par Alexandre, le successeur de Philippe, allaient bouleverser l'équilibre du monde grec. Quand Alexandre meurt en 323, Athènes tente une dernière fois de soulever les Grecs contre la Macédoine. Mais cette ultime tentative à laquelle Démosthène participa se solda par un nouvel échec et l'installation d'une garnison macédonienne au Pirée tandis que la démocratie était abolie pour faire place à un régime censitaire.

Désormais le vieux monde grec avait cessé d'être le centre de la politique égéenne, et les états grecs ne seraient plus que des comparses dans les luttes politiques opposant entre eux les royaumes nés de l'empire d'Alexandre. Quant à la vie culturelle et artistique, c'est d'abord dans les capitales de ces nouveaux états qu'elle s'épanouirait, une vie culturelle soucieuse de se rattacher à la tradition grecque, mais à laquelle manquerait ce qui avait caractérisé le monde grec à l'époque classique, cette dimension politique inséparable de la vie de la cité.

Liste des entrées et de leurs corrélats

Agésilas	Lysandre - Sparte.
Agora	Architecture, Urbanisme.
Alcée	Grèce d'Asie - Lesbos - Littérature - Musique - Poésie - Sapho.
Alcibiade	Andocide - Péloponnèse (Guerre du) - Thrasybule.
Alcméonides	Clisthène - Pisistrate.
Alexandre	Hellénistique (Civilisation) - Lamiaque (Guerre) - Monarchie - Philippe II.
Andocide	Alcibiade - Péloponnèse (Guerre du).
Aphrodite	Dieux - Mythologie.
Apollon	Delphes - Dieux - Musique - Oracles - Sanctuaires.
Approches actuelles de l'histoire grecque	—
Architecture, urbanisme	Agora - Grèce d'Asie - Phidias.
Archontes	Dokimasie - Thesmothètes.

ARÉOPACE Atrides - Boulé - Ephiake - Eschyle - Eupatrides - Harpale (Affaire d'') - Justice.

ARGINUSES (PROCÈS DES) Eisangelie - Théramène.

ARGONAUTES Héros et cycles héroïques - Mythologie.

ARISTIDE Thémistocle.

ARISTOPHANE Cleon - Comédie - Littérature - Sophistes - Théâtre - Thesmophories.

ARISTOTE Littérature - Métèques - Philosophie - Stasis.

ARMÉE Éphébie - Guerre - Hoplites - Stratèges.

ASPASIE Féminine (Condition) - Périclès.

ATHÉNA Atrides - Dieux - Mythologie - Religion civique.

ATHÈNES Clisthène - Démosthène - Diplomatie - Écclesia - Eubule - Isocrate - Lycurgue - Misthophorie - Péloponnèse (Guerre du) - Pénètes - Pentacosiomédimnes -Périclès - Pirée - Pisistrate - Plousioi -Protagoras - Religion civique - Socrate - Solon - Sparte - Sykophantes - Thucydide - Zeugires.

ATIMIE Cité - Justice - Politeia.

ATRIDES	Aréopage - Athéna - Héros et cycles héroïques - Schliemann - Troie (Guerre de).
BANAUSOI	Demiourgoi.
BANQUES/BANQUIERS	Commerce - Économie - Monnaie.
BARBARES	Médiques (Guerres) - Hérodote.
BIBLIOTHÈQUE	Littérature - Philosophie.
BOULÈ	Aréopage - Dokimasie - Écclesia - Justice - Pryranes.
CALLISTRATOS D'ALPHIDNA	Confédération maritime (Seconde) - Eisphora - Symmories.
CHABRIAS	Stratèges.
CHARÈS	Iphicrate - Stratèges - Timothée.
CHÉRONÉE (BATAILLE DE)	Démosthène - Philippe II.
CHIOS	Confédération maritime (Seconde) Délos (Ligue de) - Démocratie.
CHORÉGIE	Comédie - Liturgies.
CIMON	Impérialisme - Périclès - Thésée.
CITÉ	Atimie - Démocratie - Écclesia - Evergérisme - Graphe para nomôn - Hippeis -Liberté (Eleutheria) - Métèques - Misthophorie - Monarchie - Nomos - Ostracisme -

	Pénètes - Périclès - Polis - Politeia - Politès - Prytanes - Zeugites.
CLEON	Aristophane - Démagogues - Hyperboles - Péloponnèse (Guerre du).
CLÉROUQUIES	Confédération maritime (Seconde) - Délos (Ligue de) - Péridès.
CLISTHÈNE	Alcméonides - Athènes - Dème - Orthagorides - Patrios polireia - Tribu.
COLONISATION GRECQUE	Cyrène - Grèce d'Occidenr - Marseille -Sicile - Syracuse.
COMÉDIE	Aristophane - Chorégie - Littérature - Ménandre - Théâtre.
COMMERCE	Banque/Banquiers - Economie - Emporoi - Monnaie - Naukleroi.
CONFÉDÉRATION MARITIME (SECONDE)	Callistratos d'Alphidna - Chios - Clérouquies - Impérialisme.
CORINTHE	Cypsélides.
CRÈTE	Evans.
CRITIAS	Oligarchie - Théramène - Trente.
CYPSÉLIDES	Corinthe - Hérodore - Orthagorides -Tyrannie
CYRÈNE	Colonisation grecque.

DÉLOS (LIGUE DE)	Chios - Clérouquies - Impérialisme.
DELPHES	Apollon - Dieux - Oracles - Religion civique - Sanctuaires.
DÉMAGOGUES	Cleon - Hyperboles - Orateurs.
DÈMES	Clisthène
DÉMÉTER	Religion civique - Thesmophories.
DEMIOURGOI	Banausoi - Economie.
DÉMOCRATIE	Alcibiade - Chios - Cité - Démos - Ecclesia - Égalité - Esclavage - Évergérisme -Graphe para nomôn - Impérialisme - Liberté - Marine - Métèques - Misthophorie - Oligarchie - Oligarque (Le Vieil) « Ostracisme - Péloponnèse (Guerre du) -Pénères - Péridès - Platon - Polis - Politès - Protagoras - Socrate - Solon - Sykophantes - Theorikon - Thésée - Trente -Tyrannie.
DÉMOS	Démocratie - Écclesia - Ostracisme - Pénètes - Politès - Solon - Teocorikon - Tyrannie.
DÉMOSTÈNE	Athènes - Chéronée (Bataille de) - Eschine - Harpale (Affaire d') - Hypéride - Littérature - Orateurs - Philippe II -Theorikon.
DÉNIS L'ANCIEN	Grèce d'Occident - Syracuse.

DIEUX — Aphrodite - Apollon - Athéna - Delphes - Déméter - Dionysos - Epidaure - Fêtes - Héra - Héraclès - Héros et cycles héroïques - Homère - Mythologie - Religion civique - Religion domestique - Zeus.

DIOGÈNE — Philosophie.

DIONYSOS — Dieux - Mythologie - Religion civique -Théâtre - Théorikon.

DIPLOMATIE — Athènes.

DOKIMASIE — Archonte - Boulé - Thesmothètes.

DORIENS — Premiers temps de la Grèce - Sparte.

DOT — Famille - Féminine (Condition) - Mariage.

ECCLESIA — Athènes - Boulé - Cité - Démos - Orateurs - Prytanes.

ÉCONOMIE — Banque/Banquiers - Commerce - Demiourgoi - Eisphora - Emporoi - Esclavage - Fiscalité - Georgoi - Kapeloi -Métèques - Monnaie - Naukieroi -Oikos - Pirée - Prêts maritimes - Symmories - Théorikon.

ÉDUCATION — Famille - Musique - Pédérastie - Sapho.

ÉGALITÉ — Démocratie - Esclavage.

EISANGELIE Arginuses (Procès des).

EISPHORA Callistratos d'Alphidna - Economie -Fiscalité - Plousioi - Symmories.

EMPOROI Commerce - Economie - Naukieroi - Pirée - Prêts maritimes.

EPHÉBIE Armée - Hoplites.

EPHIALTE Aréopage « Périclès.

EPICLÈRE Famille - Féminine (Condition).

ÉPIDAURE Dieux - Médecine hippocratique - Sanctuaires

ESCHIINE Démosthène - Littérature - Orateurs -Philippe II.

ECHYLE Aréopage - Euripide - Littérature - Mythologie - Sophocle - Théâtre - Tragédie.

ESCLAVAGE Démocratie - Economie - Égalité - Famille - Hectémores - Hétaïres - Pénètes.

EUBULE Athènes - Laurion - Théorikon - Xénophon.

EUPATRIDES Aréopage.

EURIPIDE Eschyle - Littérature - Mythologie -Sophocle - Théâtre - Tragédie.

EVANS	Crète - Premiers temps de la Grèce.
EVERGÉTISME	Cité - Démocratie.
FAMILLE	Dot - Éducation - Esclavage - Famille -Féminine (Condition) - Génos - Mariage - Mort - Phratries.
FÉMININE (CONDITION)	Aspasie - Dor - Épiclère - Famille - Hétaïres - Mariage - Oikos.
FÊTES	Dieux - Sanctuaires - Théâtre - Théorikon - Thesmophories.
FISCALITÉ	Economie - Eisphora - Liturgies - Symmories.
FUSTEL DE COULANGES	—
GENOS	Famille - Phratries - Tribu.
GEORGOI	Économie - Hectémores - Solon.
GRAPHÈ PARA NOMÔN	Cité- Démocratie - Justice - Nomos - Ostracisme - Thesmothètes.
GRÈCE D'ASIE	Alcée - Architecture, Urbanisme - Homère - Philosophie - Poésie - Sapho - Thaïes - Tyrannie.
GRÈCE D'OCCIDENT	Colonisation grecque - Denys l'Ancien -Marseille - Sicile - Syracuse - Tyrannie.
GUERRE	Hoplites - Lamiaque (Guerre) - Marine - Médiques (Guerres). Péloponnèse (Guerre du) - Stratèges -

	Thucydide -Troie (Guerre de) - Xénophon.
HARMODIOS ET ARISTOGITON	Tyrannie.
HARPÂLE (AFFAIRE D')	Aréopage - Démosthène - Hypéride
HÉCATÉE	Grèce d'Asie - Hérodote - Philosophie.
HECTÉMORES	Esclavage - Georgoi - Solon.
HÉLIÉE	Justice.
HELLÉNISTIQUE (CIVILISATION)	Alexandre.
HÉRA	Dieux - Héraclès - Mythologie - Zeus.
HÉRACLÈS	Dieux - Héra - Héros - Mythologie -Zeus.
HÉRODOTE	Barbares - Cypsélides - Hécatée - Histoire - Littérature - Modiques (Guerres).
HÉROS ET CYCLES HÉROÏQUES	Atrides - Héraclès - Hésiode - Littérature - Mythologie - Œdipe - Thésée - Troie (Guerre de).
HÉSIODE	Mythologie - Poésie.
HÉTAÏRES	Esclaves - Féminine (Condition).

HÉTAIRIES	Oligarchie - Quatre Cents.
HIPPEIS	Cité.
HISTOIRE	Hérodote - Littérature - Thucydide - Xénophon.
HOMÈRE	Grèce d'Asie - Littérature - Premiers temps de la Grèce - Troie (Guerre de).
HOPLITES	Armée - Ephébie - Guerre - Solon -Sparte - Théramène - Zeugites.
HYPERBOLOS	Cleon - Démagogues - Ostracisme.
HYPÉRIDE	Démosthène - Harpale (Affaire d') - Littérature - Orateurs.
IMPÉRIALISME	Cimon - Confédération maritime (Seconde) - Délos (Ligue de) - Démocratie - Isocrate - Thucydide - Thrasybule.
IPHICRATE	Charès - Stratèges - Timothée.
ISÉE	Littérature - Orateurs.
ISOCRATE	Athènes - Impérialisme - Littérature - Panhellénisme - Patries polireia - Philippe II - Stasis.
JUSTICE	Aréopage - Boulé - Graphe para nomôn- Héliée - Nomos - Ostracisme - Selon - Sykophantes -Thesmothètes.

KAPELOI	Économie.
LAMIAQUE (GUERRE)	Alexandre - Démosthène - Hypéride - Phocion.
LAURION	Eubule - Xénophon.
LIBERTÉ (ÉLEUTHERIA)	Cité - Démocratie - Polis - Politeia.
LITTÉRATURE	Alcée - Aristophane - Aristote - Bibliothèque - Comédie - Démosthène - Eschine - Eschyle - Euripide - Hérodote -Hésiode - Histoire - Homère - Hypéride - Isée - Isocratc - Lycurgue - Lysias -Ménandre - Philosophie - Pindare - Platon - Poésie - Sapho - Sophocle - Théâtre - Théophraste - Thucydide - Tragédie - Xénophon.
LITURGIES	Chorégie - Fiscalité - Plousioi - Trierarchie.
LYCURGUE	Athènes - Littérature.
LYCURCUE DE SPARTE	Sparte.
LYSANDRE	Agésilas - Péloponnèse (Guerre du) - Sparte - Thrasybule.
LYSLAS	Littérature - Métèques - Orateurs - Thrasybule - Trente.
MACÉDOINE	Alexandre - Philippe II.
MARATHON	Modiques (Guerres) - Milciade.

MARIAGE	Dot - Famille - Féminins (Condition) - Oikos - Religion domestique.
MARINE	Arginuses (Procès des) - Démocratie - Guerre - Naucraries - Naukieroi - Pirée -Prêts maritimes - Salamine - Thémistocle.
MARSEILLE	Colonisation grecque - Grèce d'Occident.
MÉDECINE HIPPOCRATIQUE	Epidaure - Philosophie - Science.
MÉDIQUES (GUERRES)	Barbares - Guerre - Marathon - Miltiade - Salarnine - Thémistocle.
MÉNANDRE	Comédie - Littérature - Théâtre.
MÉTÈQUES	Aristote - Cité - Démocratie - Economie - Lysias.
MILTIADE	Marathon - Médiques (Guerres) - Stratèges.
MISTHOPHORIE	Athènes - Cité - Démocratie - Pénètes -Périclès - Théorikon.
MONARCHIE	Alexandre - Cité - Sparte - Tyrannie.
MONNAIE	Banque/Banquiers - Commerce - Économie.
MORT	Famille - Mythologie - Religion domestique.

MUSIQUE	Alcée - Apollon - Éducation - Pindare -Platon - Poésie - Pythagore - Sapho -Tragédie.
MYTHOLOGIE	Aphrodite - Apollon - Argonautes - Atrides - Delphes - Déméter - Dieux - Dionysos - Eschyle - Euripide - Héra - Héraclès - Héros et cycles héroïques - Hésiode - Homère - Œdipe - Pindare - Religion civique - Religion domestique - Sophocle - Thésée - Théâtre - Troie (Guerre de) - Zeus
NAUCRARIES	Marine.
NAUKLEROI	Commerce - Economie - Emporoi - Marine - Pirée - Prêts maritimes.
NICIAS	Laurion - Péloponnèse (Guerre du).
NOMOS	Cité - Graphe para nomôn - Justice - Politeia - Politès - Thesmothètes.
ŒDIPE	Héros et cycles héroïques - Mythologie - Sophocle - Tragédie.
OIKOS	Économie - Famille - Féminine (Condition) -Mariage.
OLIGARCHIE	Cririas - Démocratie - Hétairies - Oligarque (Le Vieil) - Patrios politeia - Plousioi - Polis - Politeia - Polîtes - Quatre Cents - Sparre - Trente.
OLIGARQUE (LE VIEIL)	Démocratie - Oligarchie.
OLYMPE	Religion civique - Sanctuaires.

ORACLES	Apollon - Delphes - Hypéride - Religion civique - Sanctuaires - Zeus.
ORATEURS	Athènes - Boulé - Cité - Démagogues - Démocratie - Démosthène - Écclesia - Eschine - Isée - Lysias - Prytanes - Sophistes.
ORTHAGORIDES	Clistène - Cypsélides - Tyrannie.
OSTRATISME	Cité - Démocratie - Démos - Graphe para nomôn -Hyperboles - Justice -Politeia -Polîtes - Tyrannie.
PANHELLÉNISME	Isocrate.
PATRIOS POLITEIA	Clisthène - Isocrate - Oligarchie - Politeia - Solon.
PÉDÉRASTIE	Alcibiade - Éducation - Platon - Sapho - Sparte.
PEINTURE	—
PÉLOPONÈSE (GUERRE DU)	Alcibiade - Andocide - Athènes - Cleon - Démocratie - Lysandre - Nicias - Périclès - Sparte - Théramène - Thucydide.
PÉNÈTES	Athènes - Cité - Démocratie - Démos - Esclavage - Misthophorie - PIousioi - Théorikon.
PENTACOSIOMÉDIMNES	Athènes - Solon.
PÉRICLÈS	Aspasie - Athènes - Cimon -

	Clérouquies - Démocratie - Démos - Ephialte -Misthophorie - Péloponnèse (Guerre du) - Phidias - Pirée - Religion civique -Thucydide.
PHIDIAS	Architecture, Urbanisme - Péricles.
PHILIPPE II	Alexandre - Chéronée (Bataille de) - Démosthène - Eschine - Isocrate - Macédoine.
PHILOSOPHIE	Aristote - Bibliothèque - Diogène - Grèced'Asie - Hécatée - Histoire - Littérature - Médecinehippocratique - Platon -Pythagore - Science - Socrate - Sophistes - Thaïes - Théophraste.
PHOCION	Lamiaque (Guerre) - Stratèges.
PHRATRIES	Famille - Génos.
PINDARE	Littérature - Musique - Mythologie - Poésie.
PIRÉE	Athènes - Economie - Emporoi - Marine- Naukieroi - Périclès - Prêts maritimes.
PISTISRATE	Alcméonides - Athènes - Miltiade - Solon - Tyrannie.
PLATON	Démocratie - Littérature - Musique - Philosophie - Protagoras - Socrate - Sophistes - Stasis.
PLOUSIOI	Athènes - Eisphora - Liturgies -

	Oligarchie - Pénètes - Prêts maritimes - Triérarchie.
POÉSIE	Alcée - Grèce d'Asie - Hésiode - Homère - Littérature - Musique - Pindare - Sapho - Tragédie.
POLIS	Cité - Démocratie - Liberté (Eleutheria) - Oligarchie - Politeia - Politès - Prytanes - Zeugites.
POLITEIA	Atimie - Cité - Liberté (Eleutheria) - Nomos - Oligarchie - Ostracisme - Patries politeia - Polis - Politès - Tyrannie.
POLITÈS	Cité - Démocratie - Démos - Nomos - Oligarchie - Polis - Politeia.
PRAXITÈLE	Phidias.
PREMIERS TEMPS DE LA GRÈCE	Evans - Homère - Schliemann - Troie (Guerre de).
PRÊTS MARITMES	Économie - Emporoi - Marine - Naukleroi - Pirée - Plousioi.
PROTAGORAS	Athènes - Démocratie - Platon - Sophistes.
PRYTANES	Boule - Cité - Écclesia - Polis.
PYTAGORE	Musique - Philosophie - Science.
QUATRE CENTS	Démos - Hétairies - Oligarchie - Théramène - Thrasybule - Trente.

RELIGION CIVIQUE	Athéna - Delphes - Déméter - Dieux - Dionysos - Mythologie - Olympie - Oracles - Périclès - Religion domestique -Sanctuaires - Zeus.
RELIGION DOMESTIQUE	Dieux - Mariage - Mort - Mythologie - Religion civique.
SALAMINE	Marine - Médiques {Guerres) - Thémistocle.
SANCTUAIRE	Apollon - Delphes - Epidaure - Fêtes - Olympie - Religion civique.
SAPHO	Alcée - Éducation - Grèce d'Asie - Littérature - Musique - Pédérastie - Poésie.
SCHLIEMANN	Atrides - Héros et cycles héroïques - Premiers temps de la Grèce - Troie (Guerre de).
SCIENCE	Médecine hippocratiquc - Philosophie -Pythagore - Thalès.
SICILE	Colonisation grecque - Denys l'Ancien -Grèce d'Occident - Syracuse - Tyrannie.
SOCRATE	Athènes - Démocratie - Philosophie -Platon - Xénophon.
SOLON	Athènes - Démocratie - Démos - Georgoi - Hectémores - Hoplites - Justice -Patries politeia - Pentacosiomédinmes -Pisistrate Stasis.

SOPHISTES	Aristophane - Orateurs - Philosophie -Platon - Protagoras - Socrate.
SOPHOCLE	Eschyle - Euripide - Littérature - Mythologie - Œdipe - Théâtre - Tragédie.
SPARTE	Agésilas - Athènes - Doriens - Hoplites - Lycurgue de Sparte - Lysandre - Oligarchie - Péloponnèse (Guerre du).
STASIS	Aristote - Isocrate - Platon - Solon.
STRATÈGES	Armée - Chabrias - Charès - Cleon - Guerre - Iphicrate - Miltiade - Péloponnèse (Guerre du) - Phocion - Timothée.
SYKOPHANTES	Athènes - Démocratie - Eisangelie - Justice.
SYMMORIES	Callistratos d'Alphidna - Eisphora - Fiscalité - Triérarchie.
SYRACUSE	Colonisation grecque - Denys l'Ancien - Grèce d'Occident - Sicile.
TAMIAI	Délos (Ligue de) - Mistophorie.
THALÈS	Grèce d'Asie - Philosophie - Science.
THÉÂTRE	Aristophane - Comédie - Dionysos - Eschyle - Euripide - Fêtes - Héros et cycles héroïques - Ménandre - Mythologie - Sophocle - Tragédie.

THÈBES	—
THÉMISTOCLE	Aristide - Démocratie - Marine - Médiques (Guerres) - Salamine.
THÉOPHRASTE	Littérature - Philosophie.
THEORIKON	Démocratie - Démos - Démosthène - Dionysos - Eubule - Fêtes - Misthophorie - Pénètes - Théâtre.
THÉRAMÈNE	Arginuses (Procès des) - Critias - Hoplites - Péloponnèse (Guerre du) - Quatre Cents - Trente.
THÉSÉE	Cimon - Démocratie - Héros et cycles héroïques - Mythologie.
THESMOPHORIES	Aristophane - Déméter - Fêtes.
THESMOTHÈTES	Archontes - Dokimasie - Graphe para nomôn - Justice - Nomos.
THRASYBULE	Alcibiade - Démocratie - Impérialisme -Lysandre - Lysias - Quatre Cents - Trente.
THUCYDIDE	Athènes - Guerre - Histoire - Impérialisme - Littérature - Péloponnèse (Guerre du) - Périclès - Tyrannie.
TIMOTHÉE	Charès - Iphicrate - Stratèges.
TRAGÉDIE	Dionysos - Eschyle - Euripide - Héros et cycles héroïques - Littérature

	- Musique - Poésie - Sophocle - Théâtre.
TRAVAIL	Démocratie - Démos - Economie - Esclavage.
TRENTE	Cririas - Démocratie - Lysandre - Oligarchie - Quatre Cents - Théramène - Thrasybule.
TRIBU	Clisthène - Génos.
TRIÉRARCHIE	Économie - Liturgies - Marine - Stratèges - Symmories.
TROIE (GUERRE DE)	Atrides - Héros et cycles héroïques - Homère - Mythologie - Premiers temps de la Grèce - Schliemann.
TYRANNJIE	Cypsélides - Démocratie - Démos - Grèce d'Asie - Grèce d'Occident - Harmodios et Aristogiron - Monarchie - Orthagorides - Pisistrare - Politeia - Sicile - Thucydide.
VÊTEMENT	—
XÉNOPHON	Eubule - Guerre - Histoire - Laurion - Littérature - Socrate.
ZEUGITES	Athènes - Cire - Hoplites - Polis.
ZEUS	Dieux - Fêtes - Héra - Héraclès - Mythologie - Oracles - Religion civique - Sanctuaires.

Faits politiques		Faits de civilisation		Le reste du monde méditerranéen	
				v. 2150-1680	Moyen Empire thébain en Égypte
				v. 2000	Installation des Hittites en Anatolie
				Fin XIX^e s.	Règne d'Hammurabi en Mésopotamie. Les Assyriens maîtres de Mari
v. 1600-1400	Apogée de la Crète minoenne	**v. 1600-1400**	Apogée de la civilisation minoenne	**v. 1580-1320**	XVIII^e dynastie : Aménophis IV (Akhenaton). Exode des Hébreux vers la Palestine
v. 1400-1200	Apogée de la Grèce mycénienne	**v. 1400-1200**	Apogée de la civilisation mycénienne	**v. 1298-1232**	Règne de Ramsès II
Déb. XII^e s.-fin IX^e s.	« Siècles obscurs »	**v. 1200-800**	Déclin de la civilisation matérielle	**v. 1230**	Attaque des « peuples de la mer »
Déb. VIII^e s.	« Naissance » de la cité grecque	**Fin IX^e s.**	Élaboration de l'alphabet grec	**Fin du 1^er millénaire**	David et Salomon. Hiram de Tyr
Milieu VIII^e s.	Début de la colonisation grecque	**776**	Fondation des jeux olympiques	**Fin IX^e s.**	Fondation de Carthage
v. 757	Fondation de Cûmes en Campagnie	**Sec. moitié du VIII^e s.**	Rédaction des poèmes homériques	**754-753**	Fondation de Rome
v. 740-720	Première guerre de Messénie				
v. 733	Fondation de Syracuse				
v. 708	Fondation de Tarente	**Fin VIII^e s.**	La *Théogonie*, *Les Travaux et les Jours* d'Hésiode	**v. 715**	Début du royaume mède
v. 660	Fondation de Bysance	**1^ère moitié du VII^e s.**	Début du monnayage en Grèce	**v. 668-626**	Règne d'Assurbanipal
v. milieu VII^e s.	Début de la tyrannie des Cypsélides			**663-625**	XXVI^e dynastie saïte

v. 630	Fondation de Cyrène. Tentative de Cylon à Athènes			**626-539**	Royaume néo-babylonien
v. 621	Lois de Dracon				
v. 640-620	2e guerre de Messénie				
v. 600-590	1e guerre sacrée				
v. 600	Fondation de Marseille	**v. 600**	Consrtuction de l'Héraïon d'Olympie	**605-562**	Règne de Nabuchodonosor
594-593	Archontat de Solon à Athènes			**597**	Prise de Jérusalem par Nabuchodonosor
561-560	Début de la tyrannie de Pisistrate à Athènes			**560-546**	Règne de Crésus en Lydie
		v. 550	Construction de l'Artémision d'Ephèse	**Milieu VIe s.**	Réformes de Servius Tullius à Rome
				v. 559-530	Règne de Cyrus
533	Début de la tyrannie de Polycrate à Samos			**539**	Prise de Babylone par Cyrus
		v. 525	Début de la céramique attique à figures rouges	**525**	Conquête de l'Égypte par Cambyse
		v. 524-446	Eschyle	**522-486**	Règne de Darius
514	Assassinat d'Hipparque	**v. 518-438**	Pindare		
510	Chute d'Hippias, tyran d'Athènes				
508	Réforme de Clisthène			**509**	Début de la République romaine
499	Début de la révolte de l'Ionie	**v. 496-406**	Sophocle		
494	Prise de Milet par les Perses	**v. 495**	Début de la construction du temple d'Alphaia à Egine		
		493	Phrynichos fait représenter la *Prise de Milet*		
491-490	Première guerre médique. Marathon	**v. 490-430**	Phidias		
		v. 485	Premiers concours de comédie	**486-465**	Règne de Xerxès
483	Construction d'une flotte de guerre à Athènes	**v. 484-430**	Hérodote		

481-479	2e guerre médique	**v. 480-406**	Euripide		
480	Salamine. Gelon bat les Carthaginois à Himère				
479	Victoire des Grecs à Platées				
478-477	Fondation de la ligue de Délos	**477-476**	Statues de Tyrannoctones par Critios		
474	Hiéron bat les Étrusques à Cûmes				
472	Ostracisme de Thémistocle	**472**	*Les Perses* d'Éschyle		
467	Victoire de Cimon à l'Eurymédon	**v. 469-399**	Socrate		
464	Soulèvement des hilotes de Messénie				
462-461	Réforme d'Éphialte				
461	Ostracisme de Cimon ; début de la carrière de Périclès	**v. 460-déb. IVe s.**	Thucydide		
		v. 459-380	Lysias		
454	Transfert du trésor de la ligue de Délos à Athènes	**458**	l'*Orestie* d'Éschyle		
449-447	2e guerre sacrée	**v. 450-385**	Aristophane	**450**	Loi des Douze Tables
489/448	Paix de Callias entre Athènes et les Perses	**447-438**	Construction du Parthénon		
446/445	Paix « de trente ans » entre Athènes et Sparte				
444/443	Fondation de Thourioi en Italie du Sud	**441**	*Antigone* de Sophocle		
		438	Athéna Parthenos de Phidias		
		437-432	Constrction des Propylées		
432	Décret de Mégare	**436-338**	Isocrate		
431	Début de la guerre du Péloponnèse	**431**	*Médée* d'Euripide		

430	Épidémie de « peste » à Athènes				
429	Mort de Périclès	**428**	*Hippolyte* d'Euripide		
		v. 428-354	Xénophon		
		v. 427-347	Platon		
424	Défaite des athéniens à Delion	**425**	Les *Acharniens* d'Aristophane		
421	Paix de Nicias				
415-413	Expédition de Sicile				
411	Révolution oligarchique des Quatre Cents à Athènes				
407	Retour d'Alcibiade à Athènes	**408**	*Oreste* d'Euripide		
406	Bataille des Arginuses				
405	Défaite de la flotte athénienne à Aigos-Potamos	**405**	Les *Grenouilles* d'Aritophane		
405-367	Tyrannie de Denys à Syracuse				
404-403	Tyrannie des Trente à Athènes				
403/402	Archontat d'Euclide				
401-400	Retraite des Dix Mille	**399**	Procès et mort de Socrate		
394	Victoire de Conon à Cnide			**390**	Sac de Rome par les Gaulois
386	Paix du Roi	**387**	Fondation de l'Académie par Platon		
		384-322	Aristote		
		384-322	Démosthène		
		380	*Panégyrique* d'Isocrate		
378/377	Seconde Confédération maritime d'Athènes				
371	Epaminondas vaiqueur des Spartiates à Leuctres	**364**	Aphrodite de Cnide de Praxitèle	**367**	Plébiscite licinio-sextien ouvrant le consulat aux plébéiens
362/361	Bataille de Mantinée ; mort d'Epaminondas	**360**	Début de la construction du temple d'Athéna Alea à Tégée		

359	Avènement de Philippe en Macédoine				
357	Loi de Périandre sur la triérarchie				
357-355	Guerre des alliés				
356	Début de la troisième guerre sacrée				
354	Intervention de Philippe en Thessalie	**353**	Début de la constriction du Mausolée d'Halicarnasse		
		351	Première *Philippique* de Démosthène		
349-348	Siège et prise d'Olynthe par Philippe	**349-348**	Les *Olyntiennes* de Démosthène		
346	Paix de Philocratès	**347**	Mort de Platon		
		346-345	*Artémis Brauronia* de Praxitèle		
340	Début de la quatrième guerre sacrée			**341**	Première guerre samnite
339	Prise d'Elatée par Philippe				
338	Défaite des Grecs à Chéronée				
337	Formation de la ligue de Corinthe				
336	Assassinat de Philippe ; avènement d'Alexandre				
335	Destruction de Thèbes	**330**	*Sur la couronne* de Démosthène		
324	Affaire d'Harpale				
323	Mort d'Alexandre ; début de la guerre lamiaque				
322	Mort de Démosthène. Antipatros impose à Athènes une garnison macédonnienne et une constitution censitaire				

AGÉSILAS

L’un des plus célèbres rois de Sparte. Il succéda en 400 à AgisII de la dynastie des Eurypontides. Sparte était alors au sommet de sa puissance, au lendemain de la guerre du Péloponnèse dont elle était sortie victorieuse. C’est l’artisan de la victoire, le navarque Lysandre, qui contribua à imposer Agésilas contre l’héritier normal d’Agis, Leotychidas, accusant ce dernier d’être en réalité le fils illégitime de l’Athénien Alcibiade. Agésilas s’illustra d’abord en Asie où il mena en 396 et 395 une série de campagnes victorieuses. Rappelé en 394 en Europe, où Sparte se heurtait à une coalition conduite par son ancienne alliée Corinthe, il remporta contre les coalisés la victoire de Coronée et contribua à renforcer l’hégémonie de Sparte que sanctionna en 386 la paix du Roi. Malgré des campagnes actives contre les Béotiens, il ne put empêcher le Thébain Épaminondas d’écraser en 371 l’armée Spartiate à Leuctres. Après cette défaite, on le trouve, à la tête de mercenaires, au service du satrape Ariobarzane en 364 et du pharaon Nectanebo en 361. C’est à son retour d’Égypte qu’il mourut en 360. L’historien athénien Xénophon, qui fut son ami, a

laissé de lui un *Éloge* qui le présente comme le souverain idéal, respectueux des lois de la cité. Pourtant, son long règne qui débute alors que la puissance de Sparte est à son apogée, et s'achève quand la cité, ruinée et vaincue, dépouillée de la Messénie, entre dans la voie du déclin, traduit bien les réalités nouvelles qui annoncent la fin de la civilisation grecque classique. Car, si Agésilas n'est que l'un des deux rois de Sparte, il n'en mène pas moins une politique personnelle, comparable en cela à ces chefs de mercenaires qui, un peu partout, dans un monde grec troublé par des luttes intestines, cherchent à s'emparer du pouvoir dans leurs cités, et n'hésitent pas, pour trouver de quoi payer leurs mercenaires, à se mettre au service de souverains étrangers. En cela, le règne d'Agésilas est révélateur de la crise que traverse le monde des cités grecques au IV^e^ siècle.

❐ G.L. Cawkwell, « Agesilaos and Sparta », C.Q. n.s.26, 1976, pp. 62-84.
P. Cartledge, *Agesilaos and thé Crisis of Sparta*. Londres, 1987. C.D. Hamilton, *Agilaus and the Failure of Spartan Hegemony,* Cornell Univ. Press, 1991.

☞ Lysandre, Sparte.

AGORA

L'agora était la place où à l'origine se tenaient les assemblées du *démos.* Elle est déjà mentionnée dans les poèmes homériques, mais les assemblées y sont informelles et sans pouvoir réel. Dès la fondation des premières cités coloniales, à partir du milieu du VIII^e^ siècle, un emplacement est réservé pour la future *agora.* C'est là que se croisent les artères principales délimitant le plan de la ville. C'est là aussi qu'est souvent située la tombe du fondateur, objet d'un culte héroïque. Le cas d'Athènes est un peu particulier. *L'agora* y joue ce rôle de lieu des assemblées informelles du *démos* jusqu'au début du V^e^ siècle. Mais avec le triomphe de la démocratie, l'*agora* change de caractère, les assemblées désormais périodiques se tenant sur la colline de la Pnyx. *L'agora* demeurait néanmoins le centre civique par excellence, et c'est à proximité que s'élevait le *bouleuterion*, lieu des réunions du Conseil, la *tholos* où siégeaient les prytanes et différents temples et autels dédiés aux divinités protectrices de la cité. Mais *l'agora* était aussi devenue le lieu où s'opéraient les échanges, et sous les portiques qui la bordaient (Stoa Poikilè, Stoa Basileios) s'ouvraient des boutiques où les Athéniens

aimaient s'attarder pour discuter les décisions récentes. De ce fait, *l'agora* demeurait le centre de la vie civique et du débat politique. À l'époque hellénistique, et singulièrement dans les cités grecques d'Asie Mineure, mais aussi à Athènes grâce à la générosité des souverains attalides, les *agorai* sont dotées de portiques et d'un décor monumental qui illustrent la politique de prestige des souverains.

❐ R. Martin, *Recherches sur l'Agora grecque*, Paris, 1951.

☞ Architecture, Urbanisme.

ALCÉE

Alcée était originaire de l'île de Lesbos, une des grandes îles de l'Egée. Il serait né vers 640 dans une famille noble. À ce moment, Lesbos était le théâtre d'une agitation à la fois sociale et politique comme dans le reste du monde grec, agitation qui aboutit à l'établissement de la tyrannie d'un certain Melanchros vers 612. À ce Melanchros succéda à la suite d'un coup de main Myrsilos. Puis, après une nouvelle période de troubles, Pittacos s'empara du pouvoir et avec le titre d'aesymnète gouverna Mytilène, la principale cité de l'île, pendant dix ans. Alcée semble avoir été mêlé à ces troubles, avoir en

particulier pris part au complot visant à renverser Myrsilos. L'échec du complot le conduisit à s'exiler une première fois. Il dut de nouveau s'exiler après l'arrivée au pouvoir de Pittacos. Il rentra néanmoins à Lesbos, et c'est là qu'il mourut, assez âgé.

C'est grâce aux fragments de ses poèmes qui nous sont parvenus que l'on peut très approximativement reconstituer cette vie. En effet, ce qui distingue la poésie d'Alcée de celle de ses contemporains, et le rapproche au contraire de sa compatriote Sapho, c'est le choix de l'expression de ses sentiments personnels à travers un langage simple, en dialecte éolien, poésie lyrique, composée de strophes courtes de quatre vers syllabiques et chantée avec accompagnement d'un instrument appelé *barbitos*, sorte de lyre allongée.

L'œuvre d'Alcée était considérable et variée. Elle connut de son vivant et après sa mort une grande renommée, singulièrement à Athènes, puis à Alexandrie et à Rome. Les fragments qui sont parvenus jusqu'à nous comportent des hymnes en l'honneur des dieux, des poèmes « séditieux », des poèmes d'amour et des poèmes qu'on chantait dans les banquets.

❑ A.R. Burn, *The Lyric Age of Greece*. Londres, 2ed., 1967.
J. Svenbro, *La parole et le marbre : aux origines de la poétique grecque*, Lund, 1976.
Édition des poèmes d'Alcée, établis et traduits par Th. Reinach, Paris, Belles Lettres, 3° éd., 1966.

Grèce d’Asie. Lesbos. Littérature. Musique. Poésie.

Sapho.

ALCIBIADE

Alcibiade est l’un des hommes politiques les plus importants de l’histoire de la démocratie athénienne. Né vers le milieu du v^e^ siècle, il eut pour tuteur Périclès, et se trouva de ce fait très jeune, voué à la carrière politique. Ce n’est pourtant qu’après la conclusion de la paix de Nicias, en 421, qu’il commença à faire parler de lui. Persuadé que la paix n’était qu’une trêve, il se heurta très vite à Nicias, son aîné, et singulièrement lorsqu’en 415 il incita les Athéniens à répondre favorablement à l’appel des gens de Ségeste en Sicile et à envoyer une expédition dans la grande île. Thucydide a reconstitué le débat qui l’opposa alors à Nicias. Jeune, fougueux, sachant utiliser les arguments susceptibles de séduire le *démos*, il sut convaincre l’assemblée, qui vota le principe de l’expédition dont il reçut le commandement avec Nicias et Lamachos. Il n’allait pas pouvoir cependant la mener à bien, car, compromis dans l’affaire des Hermès et accusé d’avoir participé à des parodies des mystères d’Eleusis, il fut rappelé et préféra s’enfuir. Il séjourna quelques années à Sparte, alors de nouveau

en guerre contre Athènes, et c'est lui qui aurait suggéré aux Spartiates le coup de main sur la forteresse de Décélie qui allait avoir pour Athènes des conséquences désastreuses. Mais, accusé d'entretenir des relations coupables avec la femme du roi Spartiate Agis, il s'enfuit à nouveau et trouva asile auprès du satrape perse Tissapherne. C'est en promettant une aide financière de celui-ci qu'il tenta de rentrer à Athènes. Mais les oligarques s'étant emparés du pouvoir dans la cité, il se tourna vers les chefs démocrates qui commandaient la flotte révoltée à Samos. Ceux-ci le firent élire stratège par les marins et les soldats, et, tandis qu'à Athènes la démocratie était restaurée, Alcibiade, à la tête de la flotte athénienne remporta une série de succès militaires, ce qui lui valut de pouvoir rentrer triomphalement à Athènes. Doté d'un commandement exceptionnel, il repartit pour l'Asie, mais, son armée ayant subi en son absence une défaite à Notion, il préféra s'enfuir de nouveau pour éviter une mise en accusation à son retour. Il mourut en 404, en Phrygie, assassiné, peut-être à l'instigation des oligarques, de nouveau maîtres d'Athènes.

Alcibiade est un personnage particulièrement intéressant dans le contexte de la démocratie athénienne. Filleul de Périclès, il était tout naturellement appelé à jouer le rôle d'un chef démocratique. Fidèle disciple de Socrate, qui admirait sa beauté et son intelligence, il avait été mis en garde par celui-ci contre les excès

auxquels pouvait se livrer une foule ignorante. Appartenant à la jeunesse dorée d'Athènes, il avait suivi les leçons des sophistes et adhéré au scepticisme de certains d'entre eux, concernant en particulier les pratiques religieuses. Il n'est pas étonnant dès lors qu'il se soit trouvé impliqué dans l'affaire de la mutilation des Hermès, qu'il ait comploté avec Tissapherne le renversement de la démocratie et avec les chefs démocrates contribué à sa restauration. Sa séduction physique s'exerçait sur les hommes autant que sur les femmes. On l'aimait ou on le détestait, passionnément. Et, encore vingt ans après sa mort, on ne pouvait évoquer sa mémoire de façon indifférente. Plutarque, dans sa *Vie d'Alcibiade*, a recueilli toutes les anecdotes que la postérité devait accumuler sur ce personnage hors du commun.

❐ J. Hatzfeld, Alcibiade. *Étude sur l'histoire d'Athènes à la fin du v^e siècle*, Paris, 1940.
M.-F. Mac Gregor, The Genius of Alcibiades, *Phœnix*, 19, 1965, pp. 27 sqq.

☞ Andocide. Péloponnèse (Guerre du). Thrasybule.

ALCMÉONIDES

Les Alcméonides sont une grande famille athénienne dont les membres jouèrent un rôle particulièrement important dans l'histoire d'Athènes à la fin du VII^e^ et au VI^e^ siècle. Le premier Alcméonide dont l'histoire a conservé le nom fut Mégaclès, qui, étant archonte au moment où un jeune aristocrate, Cylon, avait tenté de s'emparer de l'Acropole avec l'aide de son parent le tyran de Mégare, appela le peuple aux armes et fit échouer la tentative. Mégaclès fit mettre à mort Cylon et ses partisans qui avaient cherché asile auprès des temples, ce qui entraîna la condamnation pour sacrilège de tous les membres de la famille qui durent s'exiler. Néanmoins, ils purent peu après rentrer à Athènes, puisqu'on trouve Alcméon, le fils de Mégaclès, à la tête du contingent athénien pendant la première guerre sacrée. C'est cet Alcméon également qui reconstitua la fortune familiale en gagnant les bonnes grâces du roi de Lydie. Le fils d'Alcméon, qui s'appelait Mégaclès comme son grand-père, fut l'adversaire de Pisistrate. Il avait épousé la fille du tyran de Sicyone, Clisthène, au terme d'un concours qui dura une année. Il en eut plusieurs enfants, dont une fille qui fut l'épouse de Pisistrare pendant la brève période de son premier retour au pouvoir, et un fils qui fut le célèbre réformateur Clisthène, le fondateur de la démocratie

athénienne. Une nièce de Clisthène qui portait le nom de sa grand-mère Agaristè, la fille du tyran de Sicyone, fut la mère de Périclès.

Bien qu'appartenant à la plus vieille aristocratie athénienne, les Alcméonides se voulaient traditionnellement « patrons du *démos* ». Leurs adversaires ne manquèrent pas de ressortir contre eux la vieille « malédiction », liée au sacrilège commis par Mégaclès l'Ancien, lorsqu'il avait fait exécuter Cylon et ses partisans.

C'est ainsi que les Alcméonides durent s'exiler sous ce prétexte après le renversement de la tyrannie d'Hippias, dont ils avaient été les artisans, et au lendemain des réformes de Clisthène. Et ce fut l'action du *démos* qui leur permit de rentrer à Athènes. À la veille de la guerre du Péloponnèse encore, les Spartiates n'hésitèrent pas à rappeler la vieille « malédiction » à propos de Périclès, dont la mère était une Alcméonide. Au IV^e^ siècle, ils ne semblent plus jouer un rôle important en tant que tels.

❒ P. Lévêque et P. Vidal-Naquet, *Clisthène l'Athénien*. Paris, 1964, pp. 32-62.

☞ Clisthène. Pisistrate.

ALEXANDRE

Alexandre est incontestablement l'une des figures les plus importantes de l'histoire de la civilisation grecque. Se présentant comme l'héritier de l'hellénisme classique, il fit entrer par ses conquêtes l'Orient méditerranéen dans l'aire culturelle grecque. Mais en même temps, son règne symbolise la rupture entre la civilisation grecque classique et celle du monde qui allait naître de ces conquêtes, le monde hellénistique.

Alexandre succède en 336 à son père Philippe, assassiné dans des conditions mystérieuses. Philippe avait l'année précédente, à la suite de la victoire remportée en 338 à Chéronée sur les Grecs unis autour d'Athènes, rassemblé des délégués venus de toutes les parties du monde grec, pour leur imposer son alliance au sein de la ligue de Corinthe, et la reconnaissance de son hégémonie dans la lutte qu'il entendait mener contre l'empire perse. Alexandre, acclamé par l'armée selon la tradition macédonienne, entreprit donc de réaliser le projet élaboré par Philippe. Auparavant toutefois, il prit soin d'assurer ses arrières, d'une part en menant campagne contre les populations voisines des frontières nord de la Macédoine, afin de les soumettre, d'autre part en écrasant le soulèvement des Thébains contre la garnison macédonienne qui, depuis Chéronée, occupait la forteresse de la Cadmée.

La campagne d'Asie fut menée avec une extrême rapidité. Vainqueur à la bataille du Granique en juin 334, Alexandre s'empara de Sardes et obtint sans peine le ralliement des cités grecques de la côte occidentale de l'Asie Mineure. Vainqueur l'année suivante à Issos de l'armée de Darius, Alexandre poursuivit sa marche vers le sud, s'emparant en particulier des ports de la côte syro-phénicienne et privant ainsi le roi de ses points d'appui maritimes.

Désormais, le but initial de la campagne était largement dépassé. La conquête de l'Egypte se fit presque sans coup férir, mais surtout fournit à Alexandre l'occasion de fonder une ville portant son nom, et qui allait devenir la cité la plus puissante du monde hellénistique. C'est alors également qu'il se rendit dans l'oasis de Siwa où il fut salué par l'oracle comme fils de Zeus Ammon. On peut évidemment s'interroger sur les mobiles d'Alexandre, se demander s'il était réellement convaincu de son origine divine ou s'il avait calculé les avantages qu'il pourrait tirer de la prédiction de l'oracle. Quoi qu'il en soit, c'est désormais la conquête de tout l'empire perse qu'il se propose comme but. Revenu en Asie, il écrase à Arbèles l'armée du roi à l'automne 331 puis s'empare des capitales royales, Babylone, Suse, Persépolis. Peu après, Darius en fuite était assassiné par l'un de ses satrapes.

Maître des trésors achéménides, Alexandre désormais se veut l'héritier du roi des Perses, non sans se

heurter à l'hostilité de certains de ses compagnons (conspiration de Philotas). Il prend alors la route des satrapies supérieures de l'empire, franchit l'Hindou Kouch au printemps 329 et commence cette aventure fabuleuse qui allait le conduire jusqu'aux abords du Gange. Aventure entrecoupée de moments difficiles dus à la fois à la résistance des populations locales, aux obstacles présentés par le pays lui-même, au mécontentement de ses compagnons. C'est d'ailleurs le refus de ceux-ci de le suivre qui l'empêcha de parvenir jusqu'au Gange et le contraignit à prendre le chemin du retour. Un retour qui fut également difficile et s'acheva à Babylone au début de l'année 323. Quelques mois plus tard, Alexandre mourait subitement, laissant son œuvre inachevée.

Ce bref résumé a laissé de côté tous les problèmes que pose l'homme Alexandre, ses buts, ses ambitions. Très vite, il devint un personnage quasi légendaire, et les sources qui nous font connaître son extraordinaire épopée se ressentent de cette légende. Sa valeur militaire, ses capacités de stratège, comme sa cruauté et ses ambitions ne font aucun doute. Mais plus délicate est l'appréciation de sa politique. Car le système qu'il mit en place s'effondra aussitôt après sa mort, et se révèle par là même extrêmement fragile. Il semble qu'il ait au début, par principe ou par nécessité, tenté d'associer les nobles iraniens à son entreprise, les plaçant ou les maintenant à la tête des satrapies con-

quises. Mais lorsque certaines de ces satrapies se rebellèrent, alors qu'Alexandre revenait vers la Babylome et que le bruit de sa mort avait couru, il remplaça les Iraniens par des Macédoniens fidèles. Mais c'est aussi à ce moment-là qu'eurent lieu les fameuses « noces de Suse », où furent célébrés les mariages entre soldats macédoniens et femmes iraniennes, et qui aux yeux de certains modernes traduisent chez Alexandre la volonté de surmonter le vieil antagonisme entre Grecs et barbares. La fondation de nombreuses colonies militaires, d'abord destinées à assurer les arrières de l'armée d'Alexandre, allait être un des principaux facteurs de diffusion de l'hellénisme dans le monde oriental.

En définitive, et quels que soient les sentiments qui l'animaient et que nous ne connaîtrons jamais, l'aventure d'Alexandre allait entraîner de profonds bouleversements dans le monde méditerranéen oriental, élargissant démesurément le vieux monde grec, mais surtout créant un pouvoir de type nouveau, cette monarchie qui deviendra dans les états qui se constituèrent après un demi-siècle de luttes entre les successeurs d'Alexandre, la forme politique caractéristique de l'époque hellénistique.

❐ P. Briant, *Alexandre le Grand*, 3e éd., Paris, 1986.
J.G. Droysen, *Alexandre le Grand*, Bruxelles, 1991.
P. Goukowsky, « Alexandre et la conquête de l'Orient (336-323) », dans *Le monde grec et l'Orient*, t. II, 3e éd.,

Paris, 1990, pp. 245-333.
—, « Recherches récentes sur Alexandre le Grand », R.E.G., 96, 1983, pp. 225-241.

☞ Hellénistique (Civilisation). Lamiaque (Guerre). Monarchie. Philippe II.

ANDOCIDE

L'un des plus anciens parmi les orateurs attiques dont nous possédons les discours. Il naquit vers 440 dans une famille qui s'était déjà distinguée par plusieurs de ses membres, lesquels avaient rempli des charges officielles dans la cité. Lui-même fit son entrée dans l'histoire en figurant au nombre des jeunes gens accusés d'avoir participé à la mutilation des Hermès et à des parodies des Mystères d'Eleusis, la veille du départ de la flotte pour la Sicile en 415. Pour sauver son père Leogoras qui figurait aussi au nombre des accusés, Andocide non seulement avoua, mais livra un certain nombre de noms, ce qui lui valut d'avoir la vie sauve. Il préféra toutefois quitter Athènes, et semble avoir mené pendant quelques années la vie d'un commerçant se livrant au commerce maritime. Dans l'espoir de rentrer à Athènes, il aurait ainsi fourni à bas prix du bois à la flotte athénienne cantonnée à Samos. Mais ce ne fut qu'après 403, lorsque la démocratie restaurée eut proclamé une amnistie,

qu'il put rentrer à Athènes. II lui fallut alors se défendre dans un procès où fut de nouveau évoquée l'affaire des Mystères, mais qu'il semble avoir gagné, puisqu'on le retrouve en 392 parmi les ambassadeurs chargés de négocier la paix avec Sparte. En dépit du discours qu'il prononça à cette occasion et qui nous a été conservé, il ne réussit pas à convaincre les Athéniens et, un procès lui ayant été intenté par Callistratos, il préféra s'exiler à nouveau. Les discours d'Andocide sont pour l'historien qui veut comprendre le fonctionnement de la vie politique à Athènes dans les dernières années du Ve siècle et au début du IVe siècle une source très précieuse. Non seulement parce qu'ils nous font connaître un certain nombre de dispositions législatives que nous ignorerions sans cela, mais aussi parce qu'ils nous permettent de nous faire une idée de ce qu'était alors l'opinion publique à Athènes. À cet égard, le discours *Sur les Mystères* qu'il prononça à l'occasion du procès d'impiété qui lui fut intenté en 399, et le discours *Sur la paix* de 392/1 sont d'un très grand intérêt.

❐ G. Dalmeyda, Notice à l'édition des *Discours* d'Andocide, Collection des Universités de France, Paris 1e éd., 1930.

☞ Alcibiade. Péloponnèse (Guerre du).

APHRODITE

Dans le panthéon olympien, elle est la déesse de l'amour. Sur son origine, deux traditions coexistent. Tantôt, elle naît des bourses d'Ouranos, jetées dans la mer après que Cronos avait émasculé son père : c'est Aphrodite sortant de l'écume de l'Océan, telle que souvent les artistes l'ont représentée. Tantôt au contraire, elle est la fille de Zeus et de Dionè, comme dans *L'Iliade*, où elle adopte le parti des Troyens et combat auprès de son protégé Énée. Elle y est également l'épouse d'Héphaïstos qu'elle trompe avec Arès, le brutal dieu de la guerre. Selon certaines traditions Énée serait le fruit de ces amours adultères.

Déesse de l'amour charnel et donc de la fécondité, Aphrodite est présente dans le rituel du mariage. Mais elle est également vénérée par les courtisanes. Sous l'épithète de Niképhoros, elle préside à la victoire, et de sa naissance marine, elle garde un lien étroit avec le monde de la mer. Son culte était particulièrement répandu en Asie Mineure, à Chypre où avait lieu chaque année une grande procession en son honneur, et dans la plupart des îles de l'Égée. À Athènes, sous l'épithète de Pandemos, elle avait un sanctuaire sur la pente méridionale de l'Acropole, et un autre sanctuaire en Afrique, au cap Kolias. Mais c'est surtout à Corinthe que son culte était développé. C'est là que

les servantes de la déesse se livraient à la prostitution sacrée. Souvent représentée, surtout à partir du IVe siècle, elle sera assimilée à la Vénus romaine.

❑ L. Séchan, P. Lévêque, Les grandes divinités de la Grèce, Paris, 1966, pp. 367-390.

☞ Dieux. Mythologie.

APOLLON

Apollon est fils de Zeus et de Leda. Il naquit dans l'île de Délos, mais c'est Delphes qui allait devenir le centre principal de son culte. Pour se rendre maître du sanctuaire, Apollon dut tuer le monstre qui en était le gardien, puis, après s'être purifié il consacra un trépied. C'est sur ce trépied qu'était juchée la Pythie, la prêtresse chargée de transmettre les oracles du dieu.

Apollon est souvent représenté dans la mythologie comme un dieu cruel qui se vengeait de ceux qui portaient atteinte à sa dignité, tel le satyre Marsyas qui avait prétendu être meilleur musicien que lui. La lyre est en effet un de ses attributs, et il est d'abord le dieu de l'inspiration poétique. Il a pour compagnes les Muses qui vivent au pied du mont Parnasse. Il est également l'archer qui protège les troupeaux. Père d'Asclépios, il est comme son fils un dieu guérisseur. Il est aussi le purificateur, celui qui absout le meurtrier de son crime, comme le rappelle *L'Orestie* d'Eschyle,

puisque c'est de lui que le parricide Oreste obtient son pardon. Enfin, en tant que Phoibos il se confond parfois avec Helios, le Soleil, dont il a l'éclat.

Delphes et Délos étaient des sanctuaires panhelléniques où se rassemblaient des fidèles venus de tout le monde grec. Des jeux en l'honneur d'Apollon, les jeux pythiques, se déroulaient à Delphes tous les quatre ans. Les oracles du dieu jouèrent un rôle considérable en Asie Mineure, à Didymes, près de Milet et à Claros où il était associé à sa sœur Artémis.

❐ L. Séchan, P. Lévêque, *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1966, pp. 201-226.

☞ Delphes. Dieux. Musique. Oracles. Sanctuaires.

APPROCHES ACTUELLES DE L'HISTOIRE GRECQUE

L'Histoire grecque connaît depuis quelques années un renouvellement qui s'inscrit dans l'ensemble des orientations actuelles de la recherche en Histoire. L'histoire économique un peu reléguée au second plan depuis le début du siècle, était revenue en force durant les deux premières décennies qui suivirent la deuxième guerre mondiale. Cet intérêt s'expliquait par une double raison. D'une part l'influence alors très grande du marxisme sur nombre d'historiens en Occident : ce

qui se traduisait dans le domaine de l'histoire grecque par la publication d'ouvrages, soit consacrés à l'économie elle-même et à son influence sur la société grecque, soit et plus encore à la place que tenait le travail des esclaves dans cette économie. D'autre part, le réveil de la polémique sur les caractères de l'économie antique en général, et grecque en particulier, polémique opposant « modernistes » et « primitivistes ». Ce réveil était dû en grande partie aux travaux du grand historien anglais Moses Finley, qui publiait en 1973 sous le titre *The Ancient Economy* un ouvrage qui allait susciter de nombreux débats et des prises de position souvent catégoriques.

Le ralentissement de la guerre froide allait cependant bientôt se traduire par un moindre intérêt pour l'histoire économique. Les historiens de la Grèce antique amorçaient avec un certain retard le tournant pris par « l'école des *Annales* », qui privilégiait désormais l'histoire des mentalités. Dans le domaine de l'histoire grecque, c'est en France surtout qu'allaient se développer, autour du Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes, animé par J.-P. Vernant, des recherches portant en particulier sur les mythes, en tant qu'expression de la manière dont la société grecque se pensait elle-même, mais aussi sur les différents aspects de l'imaginaire de cette société. Une relecture des textes (poèmes homériques, Tragiques, historiens, etc.), le recours nuancé à la méthode

structuraliste, permettaient de dégager les systèmes de représentation qui fonctionnaient au sein du monde grec. Bientôt des recherches analogues, se réclamant de « l'école française », étaient entreprises en Angleterre, en Italie, aux États-Unis. Et de nouvelles grilles de lecture étaient également élaborées pour l'analyse des images, en particulier des peintures de vases.

Ces recherches fondées sur la sémantique des textes et des documents iconographiques étaient également menées dans une perspective anthropologique. La lecture des mythes devait beaucoup aux travaux des anthropologues, en particulier de Cl. Lévi-Strauss. La dimension anthropologique s'affirmait surtout dans les recherches axées sur les pratiques sociales, les fêtes, les banquets, les pratiques funéraires, etc. et apparaissant presque simultanément en France, aux États-Unis, en Italie, des recherches sur la condition féminine, le mariage, la vie sexuelle. C'est surtout au début des années quatre-vingt que cette voie allait être explorée avec la publication d'un grand nombre d'études, générales ou de détail, abordant tous les aspects de cette face souvent cachée de l'histoire grecque, en particulier sur l'homosexualité et la pédérastie, dont on parlait encore à mots couverts quelques décennies plus tôt.

Aujourd'hui, il semble que commence à s'opérer un retour vers l'histoire politique. Mais il ne s'agit pas

d'un retour à l'histoire « événementielle ». Il s'agit plutôt de s'interroger sur le fonctionnement des différents systèmes politiques qu'a connus le monde grec, et singulièrement sur le fonctionnement de la démocratie athénienne, en particulier le degré réel de la participation de la masse du *démos* aux prises de décisions politiques. Sur ce plan aussi Moses Finley avait ouvert la voie en publiant en 1983, trois ans avant sa mort, un livre intitulé *Politics in the Ancient World,* dans lequel il examinait les conditions dans lesquelles s'établissaient les rapports entre dirigeants et dirigés, les conditions de l'acceptation par les seconds de l'autorité des premiers, les intérêts qui étaient en jeu dans les conflits politiques et ce qu'il fallait bien appeler l'idéologie qui permettait au système de fonctionner. Depuis, se sont multipliées les publications sur des sujets comme « Masse et Elite dans l'Athènes démocratique », « De la souveraineté populaire à la souveraineté de la loi », « Démocratie et participation à Athènes », etc. Nombre de ces travaux ont été publiés en Angleterre et aux États-Unis. Des recherches analogues se poursuivent en France. Il est clair que ce sont les problèmes que posent aux hommes d'aujourd'hui le fonctionnement de la démocratie contemporaine qui expliquent cet intérêt des historiens spécialistes de la Grèce antique pour le politique et ses différents aspects. Ce qui prouve que l'historien n'est pas enfermé dans sa tour

d'ivoire et qu'il pose toujours au passé les questions que lui suggère le monde dans lequel il vit.

(Les ouvrages de Moses Finley ont tous été traduits en français : c'est sous leur titre français qu'ils sont cités)
M.I. Finley, *L'économie antique*, Paris, 1975.
—, *L'invention de la politique*, Paris, 1985.
J.P. Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Paris, 2e éd., 1985.
P. Vidal-Naquet, *Le chasseur noir*, Paris, 2e éd., 1983.
—, *La démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, 1990,
J.P. Vernant, P. VidaI-Naquet, *La Grèce ancienne*.
1. *Du mythe à la raison*, Paris, 1990.
2. *L'espace et le temps*, Paris, 1991.
M. Ostwald, *From popular Sovereignty to the Sovereignty of Law*, Berkeley-Los Angeles, 1986.
R.K. Sinclair, *Democracy and Participation in Athens*, Cambridge, 1988.
J. Ober, *Mass and Elite in Démocratie Athens*, Princeton, 1989.

ARCHITECTURE, URBANISME

Le monde grec avait connu à l'époque mycénienne un développement architectural, dont les ruines des palais et les grandes tombes à coupoles révèlent l'importance. Avec les « Ages sombres », il y eut une quasi-disparition de l'architecture en pierre, et c'est seulement à partir du VIIe siècle qu'elle fait sa réap-

parition. Alors en effet, la pierre taillée se substitue au bois, à la brique, à la terre cuite, et permet de donner aux monuments une ampleur et une majesté nouvelle. Le temple, d'abord constitué par une simple salle rectangulaire, le *naos*, qui abritait la statue de la divinité, précédée d'un porche ou *pronaos* à deux colonnes, s'entoure bientôt d'une colonnade extérieure : ainsi le célèbre temple de Samos, élevé vers 560 par l'architecte Rhoikos comportait-il un double péristyle de 8 colonnes sur 18, tandis que le naos était précédé par un porche reposant sur 4 colonnes. Très vite, un troisième élément du plan fit son apparition, à l'arrière du *naos*.

C'est vers la fin du VII^e^ siècle que se précisèrent les deux ordres architecturaux, le dorique et l'ionique. Les premiers temples doriques furent élevés en Grèce continentale : ainsi, le temple d'Héra à Olympie, où les éléments de bois se combinent encore avec la pierre, aussi bien sur la colonnade que sur la frise où alternent des métopes en terre cuite ou en pierre et des triglyphes en bois ; ainsi, le premier temple d'Athéna à Delphes, où l'on trouve la première colonne dorique complète en pierre, relativement élancée et couronnée par un chapiteau à l'échiné très aplatie. L'ordre ionique, lui, s'élabore d'abord dans les îles et sur les côtes d'Asie Mineure, et révèle, dès ses premières manifestations, une plus grande habileté technique. La colonne est élancée, cannelée, surmontée d'un chapi-

teau à volutes. Très vite, les caractères des deux ordres vont se préciser. Le dorique s'épanouit principalement en Grèce d'Occident. Le temple d'Artémis à Corcyre (Corfou) présente tous les traits de la grande architecture dorique : colonnes trapues surmontées d'un chapiteau à large échine, frise constituée par une alternance de métopes presque carrées et de triglyphes placés dans le prolongement des colonnes. Le péristyle comporte généralement 6 colonnes en façade et 15 colonnes sur les côtés, la hauteur de la colonne par rapport au diamètre de base est de 4,5/1. Cependant, au fur et à mesure que les sculpteurs acquièrent une plus grande maîtrise du matériau, la frise s'enrichit d'un décor plus raffiné, les triglyphes sont en forte saillie par rapport aux métopes, le rapport entre la hauteur de la colonne et le diamètre de base augmente, donnant à l'édifice une plus grande légèreté. Dans l'ordre ionique, c'est également le décor sculpté qui prend de plus en plus d'importance. Cela se manifeste en particulier sur les bases des colonnes, cependant que le chapiteau à volutes est parfois remplacé par un chapiteau à palmes, comme au trésor des Marseillais à Delphes. La frise sculptée continue se généralise, le péristyle se dédouble, comme à l'Heraion de Samos.

Dès la fin du VI^e^ siècle, les caractères des deux ordres sont donc bien définis. Et déjà se font jour des tentatives de recherche pour associer les deux styles dans

un même édifice, le dorique à l'extérieur, l'ionique à l'intérieur, comme au temple d'Athéna à Paestum, comme au Parthénon, où l'architecte Ictinos employa l'ordre ionique pour l'aménagement intérieur d'un temple dorique dont le péristyle comprenait 8 colonnes en façade et 17 sur les côtés.

Ces deux ordres allaient se maintenir pendant toute la période classique, l'évolution amorcée à la fin de l'époque archaïque vers un enrichissement du décor, et un affinement de la colonnade se poursuivant. Au IVe siècle apparut le chapiteau corinthien, décoré de feuilles d'acanthe et dont les quatre faces étaient identiques, ce qui permettait de résoudre le problème des colonnes d'angle dans l'ordre ionique. Mais surtout les architectes surent introduire des modifications comme par exemple celle qui consista à courber légèrement les degrés du soubassement afin de corriger l'horizontalité excessive. Il ne faut pas oublier enfin que nombre de ces temples n'étaient pas seulement ornés d'un décor sculpté, mais que ce décor était peint.

Les temples sont les monuments les mieux connus et les plus typiques de l'architecture grecque. On ne saurait néanmoins oublier les édifices civiques comme les salles de conseil *(bouleuterion)*, les prytanées, les enceintes monumentales. L'importance de ces monuments civils croît à partir de la fin du VIe siècle, en liaison avec l'évolution interne des cités et

l'affirmation de la communauté civique. L'Agora d'Athènes par exemple s'entoura de portiques *(stoai)*, dont la fameuse *Stoa Poikilè*, ornée de peintures dues au peintre Polygnote. C'est surtout à partir du Ve siècle que se manifeste le souci d'organiser l'espace architectural. L'Acropole d'Athènes est un exemple de cette volonté de ne plus traiter le monument isolément — ici le temple de la divinité poliade — mais de l'inscrire dans un ensemble ordonné. C'est aussi à ce moment que naît l'urbanisme dont le premier théoricien fut le Milésien Hippodamos appelé à Athènes pour tracer le plan du Pirée. Donnant une justification théorique au découpage expérimenté dès le VIIe siècle dans les fondations coloniales, il préconisait un plan en damier, découpant des ilôts réguliers regroupés en grandes zones fonctionnelles : ainsi au Pirée distinguait-on le port de commerce avec des portiques sous lesquels s'ouvraient des entrepôts et des boutiques, et le port de guerre avec les loges des navires et où allait être construit au IVe siècle l'Arsenal dû à l'architecte Philon. À Milet, l'agora centrale jouait le rôle de charnière entre les différents quartiers de la cité, le Gymnase, le Delphinion, le *bouleuterion*, les entrepôts du port et le sanctuaire d'Athéna. Mais c'est à Priène surtout que l'on a pu reconstituer un plan urbain à la fois très régulier et animé par l'étagement en terrasse des différents niveaux. C'est au IVe siècle également que se développe l'architecture mili-

taire caractérisée par ces fortifications jalonnées de tours souvent carrées, et percées de portes et de passages en chicane. Et c'est aussi alors que les théâtres en pierre remplacent les gradins de bois qui en tenaient lieu au siècle précédent. À Priène, à Epidaure, à Athènes, on édifie des théâtres qui s'inscrivent dans le paysage cependant que leur structure se diversifie afin d'améliorer l'acoustique.

Ainsi l'architecture grecque évolue-t-elle dans le sens d'une plus grande intégration des monuments à une structure d'ensemble du paysage urbain, où espaces et volumes se combinent dans un rapport harmonieux et qui annonce les grandes réalisations d'urbanisme de l'époque hellénistique.

◨ R. Martin, *Manuel d'architecture grecque*, I, Paris, 1965.
—, *L'Urbanisme dans la Grèce antique*, Paris, 2e éd., 1974.
J.P. Adam, *L'architecture militaire grecque*, Paris, 1982.

☞ Agora. Grèce d'Asie. Phidias.

ARCHONTES

Les archontes sont dans toutes les cités grecques les magistrats investis d'une charge, d'une *archè*, dont la durée peut être plus ou moins longue. À Athènes, l'archontat, aux dires d'Aristote dans la *Constitution*

d'Athènes, serait né de la fragmentation du pouvoir royal primitif entre trois magistrats, l'archonte, le roi et le polémarque. À l'archonte revenait le soin de rendre la justice, le roi présidait aux sacrifices, le polémarque dirigeait les opérations militaires. D'abord élus à vie, les trois magistrats qui portaient collectivement le nom d'archontes, auraient été ensuite élus pour dix ans, puis annuellement. Et, à une certaine date que l'auteur de la *Constitution d'Athènes* ne précise pas, on leur aurait adjoint six thesmothètes, ce qui portait à neuf le collège des archontes, auxquels, après la réforme de Clisthène, aurait été ajouté un secrétaire, pour aligner l'archontat sur les autres collèges de magistrats. En 487/6, on aurait, toujours selon l'auteur de la *Constitution d'Athènes*, substitué le tirage au sort à l'élection. Toutefois, on ne rirait pas au sort les archontes parmi tous les citoyens, mais seulement parmi ceux qui appartenaient aux trois premières classes du cens et dont la liste, établie pour chaque tribu, s'élevait à cinq cents noms environ. Cette substitution du tirage au son à l'élection, en même temps que l'élargissement du recrutement aux citoyens de la troisième classe, contribuèrent à la démocratisation de cette fonction qui avait un caractère plus honorifique que véritablement politique.

Entre les archontes, il y avait une spécialisation des fonctions. L'archonte éponyme donnait son nom à l'année, présidait certaines cérémonies religieuses, et

instruisait les actions judiciaires qui étaient ensuite portées devant le tribunal de l'Héliée. L'archonte-roi présidait aux sacrifices et à toute la vie religieuse de la cité ; il instruisait en outre les procès de caractère sacré. Le polémarque avait depuis les guerres médiques perdu ses anciennes fonctions militaires. L'essentiel de son activité concernait les étrangers résidant dans la cité et il présidait à ce titre le tribunal du Palladion. Quant aux thesmothètes, ils étaient chargés chaque année de procéder à un examen des lois, mais le pouvoir de les supprimer ou de les modifier revenait à la commission des nomothètes depuis la fin du V^e^ siècle.

Les archontes avaient donc une autorité surtout morale. De fait, si au début de l'histoire d'Athènes, c'est en occupant la fonction d'archonte que des hommes comme Solon purent jouer un rôle important, avec l'affermissement de la démocratie, ce sont surtout les stratèges puis les orateurs qui occupent le devant de la scène politique. Les listes d'archontes qui nous sont parvenues contiennent bien des noms obscurs. On peut supposer aussi que l'octroi, à partir de la fin du V^e^ siècle, d'un salaire de quatre oboles par jour aux archontes a permis à des Athéniens de condition modeste d'accéder à cette charge, qui n'en conservait pas moins un certain prestige. À leur sortie de charge, les archontes devenaient de droit membres de l'Aréopage.

On trouve des archontes ailleurs qu'à Athènes. Mais on sait peu de choses les concernant.

C. Hignett, *A History of the Athenian Constitution to the End of the Fifth Century B.C.*, Oxford, 1952, pp. 33-46.

☞ Dokimasie. Thesmothètes.

ARÉOPAGE

L'Aréopage tirait son nom de la colline dédiée au dieu Arès sur laquelle siégeait le conseil qui assistait le roi dans l'Athènes de l'époque archaïque. Quand l'archontat devint une magistrature annuelle, le conseil de l'Aréopage accueillit tous les archontes sortis de charge. Une tradition dont Plutarque se fait l'écho en attribuait la création à Solon. En fait, il semble que le conseil existait bien avant l'époque du législateur qui se contenta sans doute d'en préciser les attributions. La création par Clisthène d'un second conseil, la *boulè* des Cinq Cents, puis, en 461, les mesures prises par Éphialte, privèrent le conseil de l'Aréopage d'une grande partie de ses attributions. Dans l'Athènes démocratique du V^e^ et du IV^e^ siècle, l'Aréopage n'intervenait plus guère dans la vie politique de la cité. Ses fonctions, essentiellement judiciaires, étaient limitées à la connaissance des meurtres prémédités, des blessures faites avec l'intention de donner la mort, des tentatives d'incendie et d'empoisonnement. Mais si son rôle était devenu relativement

secondaire par rapport à celui que remplissaient la *boulè*, *l'ecclesia* ou *l'Héliée*, nombreux étaient les Athéniens qui conservaient une révérence certaine à l'encontre de l'ancien conseil. Il semble bien que, à plusieurs reprises, dans des situations difficiles, l'Aréopage ait été investi de pouvoirs plus étendus et qu'il ait été tenu pour gardien de la constitution et des lois. Ainsi, si l'on en croit Aristote, il aurait été doté de pouvoirs exceptionnels au temps des guerres médiques. De même, après la restauration démocratique de 403, il fut quelque temps chargé d'assurer le respect des lois. On le voit de nouveau intervenir lorsqu'on 343 il cassa l'élection, faite par l'assemblée, d'Eschine comme représentant de la cité auprès du conseil amphictyonique de Delphes qui administrait le sanctuaire. En lui préférant Hypéride en un moment où la tension entre Athènes et Philippe était grande, le conseil de l'Aréopage, tout en restant dans les limites de ses attributions — il s'agissait d'une question qui relevait du domaine religieux — n'en prenait pas moins parti. Il semble d'ailleurs qu'après la défaite de Chéronée, l'Aréopage ait été de nouveau investi de la mission d'assurer la sauvegarde des institutions. Un décret pris en 337/6 prévoyait en effet des sanctions contre les Aréopagites qui accepteraient de siéger au cas où la démocratie serait renversée. Une telle disposition révèle en même temps que, comme en témoigne le discours d'Isocrate intitulé *Aréopa-*

gitique, les adversaires de la démocratie tenaient l'Aréopage pour le seul conseil valable et étaient prêts à en faire l'organe essentiel du gouvernement de la cité.

L'Aéropage allait encore jouer un rôle important dans une affaire qui se place dans les dernières années de l'indépendance athénienne. C'est en effet à lui que fut confiée l'instruction de ce qu'on a appelé l'affaire d'Harpale et qui eut à juger les Athéniens qui y étaient impliqués. Cet Harpale était le trésorier d'Alexandre. Il s'était enfui, emportant avec lui une partie de l'argent dont il avait la garde, et s'était réfugié à Athènes. Quand il dut s'enfuir à nouveau, une partie de son trésor avait disparu et l'on soupçonna certains politiciens, dont Démosthène, de n'être pas étrangers à cette disparition. Or c'est Démosthène lui-même qui demanda à être jugé par l'Aréopage. Après la chute de la démocratie, en 322, les pouvoirs de l'Aréopage se trouvèrent renforcés dans une cité qui ne devait plus retrouver sa grandeur passée.

❐ C. Hignett, *A History of the Athenian Constitution...*, pp. 74-85. R. Wallace, Thé Areopagos Council, Baltimore, 1988.

☞ Atrides. Boulè. Ephialte. Eschyle. Eupatrides. Harpale (Affaire d'). Justice.

ARGINUSES (Procès des)

Les îles Arginuses sont des petites îles au large de Mytilène, dans l'île de Lesbos. Elles furent en 406 avant J.-C. au centre d'une bataille navale très dure qui opposa la flotte athénienne à la flotte péloponnésienne. L'île de Lesbos faisait partie de l'empire athénien, et depuis la répression de la tentative des Mytiléniens de sortir de l'alliance en 427, elle était un des points d'ancrage de la flotte athénienne. Au printemps 406, la flotte Spartiate, sous le commandement de Callicratidas, vint assiéger Lesbos. Les Athéniens envoyèrent aussitôt une flotte de secours pour tenter de débloquer l'île. Pour ce faire, on avait mobilisé tous les hommes en âge de servir, y compris des esclaves auxquels on avait promis la liberté. Après de durs combats, au cours desquels ils perdirent vingt-cinq navires sur les cent cinquante rassemblés devant Lesbos, les Athéniens demeurèrent maîtres du terrain. Mais les équipages des vingt-cinq navires coulés ne purent être sauvés, une tempête s'étant brusquement levée. Aussi lorsqu'ils rentrèrent à Athènes, les stratèges qui commandaient aux Arginuses se trouvèrent-ils mis en accusation. C'était là une pratique qui n'était pas nouvelle, puisque, dans la démocratie

athénienne, tout détenteur d'une charge était tenu de rendre compte de la mission qui lui avait été confiée. Mais le procès des Arginuses allait se dérouler dans des conditions particulièrement dramatiques, en un moment où Athènes, dont le territoire était régulièrement ravagé par les incursions des Lacédémoniens et l'activité minière interrompue depuis que, à la suite de l'occupation de la forteresse de Décélie par les Spartiates, vingt mille esclaves s'étaient enfuis, voyait en outre la menace lacédémonienne se préciser sur ses positions égéennes. Xénophon nous a laissé dans les *Helléniques* un récit étonnamment vivant du déroulement de l'affaire. Les stratèges avaient été invités à s'expliquer devant l'assemblée, sans qu'aucune décision ne soit prise. Une seconde assemblée, réunie peu après, eut à se prononcer sur la motion d'un certain Callixenos, ainsi rédigée : « Attendu que les accusateurs des stratèges aussi bien que la défense de ceux-ci ont été entendus à la précédente assemblée, on décide qu'un scrutin par oui ou par non aura lieu pour tous les Athéniens répartis par tribus ; dans chaque tribu on placera deux urnes, et à chaque tribu le hérault annoncera que ceux qui jugent que les stratèges sont coupables de n'avoir pas recueilli les vainqueurs du combat naval doivent déposer leur jeton dans la première ; ceux qui sont d'avis contraire dans la seconde. S'ils sont déclarés coupables, la peine sera la mort, ils seront livrés aux Onze, leurs

biens confisqués, la déesse percevra la dîme » (*Helléniques*, 1, 7, 9 sqq.). C'était là une procédure exceptionnelle, et à la limite illégale, car les stratèges auraient dû être jugés séparément et non en bloc. C'est ce que firent valoir certains, mais ils se heurtèrent à la foule déchaînée, qui menaça de les mettre aussi en accusation. La motion de Callixenos fut donc mise aux voix par les prytanes, le seul Socrate s'étant abstenu. Et les stratèges furent condamnés à mort et exécutés. Parmi eux se trouvait Périclès le jeune, le fils que le grand stratège avait eu d'Aspasie.

Le procès des Arginuses devait servir d'argument à ceux qui voyaient dans l'évolution de la démocratie à la fin du V^e^ siècle une menace pour la cité. Il est vrai que la toute-puissance du *démos* s'était manifestée avec une vigueur particulière. Mais plus encore peut-être, ce qu'on se plaisait à souligner, c'était la versalité de ce *démos*, et comment il pouvait être le jouet des démagogues. Xénophon prétend que les Athéniens ne tardèrent pas à regretter leur faiblesse et condamnèrent à mort Callixenos et ses complices. Préalablement, il avait insisté sur les manœuvres auxquelles s'étaient livrés certains adversaires des stratèges, profitant de ce que l'on était au moment de la fête des Apatouries qui comportait un jour de deuil, pour remplir l'assemblée de gens vêtus de noir et le crâne rasé qu'ils faisaient passer pour des parents des

morts. La conclusion tout naturellement était qu'on ne pouvait abandonner à un peuple aussi influençable le pouvoir de décider des affaires de la cité. Moins de deux années après ce procès, les Athéniens vaincus étaient contraints d'accepter le renversement de la démocratie.

❑ Xénophon, *Les Helléniques*, texte établi et traduit par J. Hatzfeld, Paris, 1954.
Cl. Mossé, Les procès politiques et la crise de la démocratie athénienne, *Dialogues d'Histoire ancienne*, I, 1974, pp. 207-237.

☞ Eisangelie. Théramène.

ARGONAUTES

La geste des Argonautes est un des récits les plus célèbres de la mythologie grecque. Ce récit nous a été transmis par un auteur alexandrin du IIIe siècle avant J.-C., auteur d'un long poème intitulé les *Argonautiques.*

Jason, le héros du poème et de l'aventure, était fils du roi de Iolcos, en Thessalie, Aeson. Celui-ci avait été chassé du pouvoir par son demi-frère Pélias. Devenu adulte, après avoir reçu les leçons du centaure Chiron, Jason vint réclamer à son oncle le pouvoir dont son père avait été dépossédé. Mais Pélias exigea

d’abord du jeune homme qu’il lui rapporte la toison d’or d’un bélier qui était gardé dans la lointaine Colchide par un dragon monstrueux. Pour ce faire, Jason fit donc construire un navire rapide, l’Argo, et fit appel à tout ce que la Grèce comptait de héros pour se joindre à lui dans l’aventure. Les Argonautes partirent sous la protection d’Athéna et durent affronter de nombreuses épreuves avant de parvenir en Colchide. Là, Jason réussit à séduire la fille du roi du pays, la magicienne Médée, qui l’aida à vaincre le dragon qui gardait la précieuse toison, et repartit avec lui, non sans avoir auparavant tué son frère lancé à leur poursuite. Ce crime provoqua la colère de Zeus et le retour des Argonautes fut semé de nombreuses embûches.

Les aventures de Jason ne se terminèrent pas avec la conquête de la Toison d’Or. Revenu à Iolcos, il lui fallut se débarrasser de Pélias, ce à quoi il parvint grâce à Médée, qui convainquit les filles du roi de faire bouillir leur père dans un chaudron pour lui conserver sa jeunesse. Comme dans de nombreux mythes, on retrouve ici le thème du sacrifice « corrompu » et de formes primitives de cannibalisme, dont le mythe rend compte en les dénonçant. Chassés d’Iolcos après ce crime, Jason et Médée se réfugièrent avec leurs enfants à Corinthe. Mais là, Jason s’éprit de la fille du roi du pays et songea à répudier son épouse qui pour se venger n’hésita pas à tuer ses propres

enfants. Le crime de Médée est le sujet d'une célèbre tragédie d'Euripide.

La geste des Argonautes relève plus du roman d'aventures que du mythe proprement dit, même si l'on y retrouve des thèmes mythiques comme les épreuves initiatiques et si de nombreux héros s'y trouvent mêlés. Il n'est pas exclu par ailleurs que certains épisodes de l'expédition des Argonautes s'expliquent par le souvenir des lointaines navigations mycéniennes. Le navire Argo reste en tout cas le symbole de l'esprit d'aventure des Grecs au même titre que les navigations d'Ulysse.

Apollonios de Rhodes, *Les Argonautiques*. Texte établi et commenté par F. Vian et traduit par E. Delage, Paris, Les Belles Lettres, 3 vol. 1974-1981.
P. Grimal, article « Argonautes », dans *Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine*, Paris, 9e éd., 1988.

☞ Héros et cycles héroïques. Mythologie.

ARISTIDE

Un des hommes politiques de la démocratie athénienne à son début, dont la réputation de justice et de sagesse allait devenir proverbiale. Aristide apparaît dans l'histoire athénienne au moment de la bataille de Marathon. Il est alors l'un de dix stratèges et de ceux

qui se rallient à la tactique proposée par Miltiade. On ne sait pas grand-chose de sa vie dans les années suivantes, sinon qu'il occupa les fonctions d'archonte en 489/8. En 482, il fut ostracisé et la tradition voulait que ce soit Thémistocle qui ait incité le *démos* à le condamner. Mais c'est ce même Thémistocle qui l'aurait rappelé lorsque, deux ans plus tard, Xerxès envahit la Grèce.

Dès lors, une étroite collaboration aurait uni les deux hommes pour mener la cité à la victoire. Aristide commandait l'armée athénienne à Platées. Puis il participa à la reconquête des îles de l'Egée et des cités grecques, d'où devait naître la ligue de Délos dont il fut l'instigateur. Ce fut lui en particulier qui fixa le montant du premier tribut exigé des alliés. Aristote, dans la *Constitution d'Athènes*, insiste sur sa rivalité avec Thémistocle, mais les tient tous deux pour des *prostatai tou démou*, des « patrons du peuple ». Après la formation de la ligue de Délos, on ne sait pratiquement rien de l'activité d'Aristide, et l'on ignore s'il mourut à Athènes ou en Ionie. Plutarque, dans sa *Vie d'Aristide*, rapporte la tradition selon laquelle, à la fin de sa vie, Aristide aurait connu une extrême pauvreté. Il aurait été enterré aux frais de la cité, qui aurait en outre doté ses filles et offert à son fils Lysimaque cent mines d'argent et un domaine d'une égale valeur. Aristide reste dans l'histoire d'Athènes, parmi les dirigeants de la démocratie, le seul dont la conduite n'ait jamais été l'objet de la moindre critique.

❒ A.-W. Gomme et T.-J. Cadoux, article « Aristide » dans *Oxford Classical Dictionary*, 2e éd.. Oxford, 1970, p. 110.

☞ Thémistode.

ARISTOPHANE

Le plus célèbre des poètes comiques athéniens, l'un de ceux qui nous offrent le témoignage le plus vivant de ce qu'était la démocratie athénienne durant le dernier tiers du Ve siècle. Il naquit vers 445, alors qu'Athènes était à l'apogée de sa puissance, sous la direction éclairée de Périclès. Il fît représenter sa première pièce en 427, mais c'est aux Lénéennes de 425 qu'il remporta le premier prix avec *Les Acharniens*. Il allait ensuite presque chaque année faire représenter des pièces dans lesquelles il prenait parti sur les affaires politiques du moment, n'hésitant pas à brocarder les politiciens en vue. Dès 425, il s'était fait dans *Les Acharniens* le défenseur des paysans athéniens que la tactique adoptée par Périclès avait contraints à abandonner leurs champs, et qui assistaient impuissants à leur dévastation par les armées péloponnésiennes. Dans les *Cavaliers* qui obtinrent le premier prix aux Lénéennes de 424, il prenait à partie Cleon, alors l'homme politique le plus influent, le présentant sous les traits d'un esclave tanneur qui

tenait sous sa coupe son maître, le vieux Démos. En 421, quelques mois avant la conclusion de la paix de Nicias, il faisait représenter la *Paix*, dont le sujet était la délivrance, par les paysans de l'Afrique sous la conduite du vigneron Trygée, de la déesse Eiréné (la paix) prisonnière de Polémos (la guerre), au grand dam des marchands de casques et de boucliers. Ce thème de la paix allait encore lui fournir l'argument d'une de ses comédies les plus célèbres, *Lysistrata*, où il imaginait que, pour faire cesser la guerre, les femmes grecques, à l'instigation de l'Athénienne Lysistrata, faisaient la grève de l'amour. Aristophane n'était pas tendre pour la démocratie, et surtout pour les dirigeants que se donnait le *démos*. Dans *L'Assemblée des femmes*, il dénonçait de façon parodique les débats de l'assemblée, et prêtait à son héroïne, Praxagora, des propos critiques sur le fonctionnement du régime. Attaché à la tradition, il dénonçait ce qu'il tenait pour les méfaits de l'esprit nouveau, et singulièrement l'enseignement des sophistes, avec lesquels il confondait Socrate, dont il fit dans *Les Nuées* un portrait caricatural. Et c'est également les faiseurs de systèmes qui étaient brocardés à travers la caricature de société communiste établie par les femmes devenues maîtresses de la cité dans *L'Assemblée des femmes*. En revanche, pour parler des paysans et de leur misère, il trouvait des accents sincères et convaincants. Il fut souvent couronné, ce

qui est significatif, en tout cas, de son audience auprès du *démos*.

◨ V. Ehrenberg, *The People of Aristophanes*, Londres, 1951. E. David, *Aristophanes and Athenian Society of the early 4th century*, Leyden, 1984.

☞ Cleon. Comédie. Littérature. Sophistes. Théâtre. Thesmophories.

ARISTOTE

Aristote naquit en 382 à Stagyre, en Chalcidique. Son père, Nicomaque, était médecin et avait vécu à la cour du roi de Macédoine, Amyntas II. Comme beaucoup de jeunes gens attirés par l'enseignement de Platon, il vint à Athènes et y demeura jusqu'à la mort de son maître. Il se rendit ensuite à Assos, à la cour du tyran Hermias dont il épousa la nièce, puis à Mytilène et enfin à Pella où, appelé par le roi Philippe II, il devint le précepteur du jeune Alexandre. Après la mort de Philippe, il revint à Athènes. C'est alors qu'il fonda sa propre école, à proximité d'un bois sacré d'Apollon Lycaios, d'où le nom de Lycée donné à son école, appelée aussi péripatéticienne du nom de la cour intérieure couverte *(peripatos)* où il donnait son enseignement. Il y demeura jusqu'à ce que l'annonce

de la mort d'Alexandre provoque à Athènes non seulement le sursaut patriotique qui devait déclencher la guerre lamiaque, mais aussi une certaine méfiance à l'encontre de ceux qui étaient soupçonnés de sympathies pour la Macédoine. Il se retira à Chalcis où il mourut en 322.

De son œuvre immense et qui aborde tous les domaines de la pensée, l'historien retient surtout la *Politique*, cette réflexion sur la cité qui constitue l'une des sources essentielles de notre connaissance des institutions grecques. On sait qu'il avait fait rassembler par ses disciples des informations sur les constitutions *(politeiai)* de plus de cent cinquante cités. Une seule est parvenue jusqu'à nous, la *Constitution des Athéniens*, qui est une description des institutions de la démocratie athénienne, précédée d'un rappel de l'histoire de la cité depuis les origines jusqu'à la dernière modification constitutionnelle, au lendemain de la restauration démocratique de 403. Sans être aussi critique que Platon à l'égard de la démocratie, Aristote n'en dénonce pas moins les excès et les faiblesses. Ses préférences vont vers une forme de démocratie modérée reposant sur la classe paysanne et sur ceux qui sont à même de s'équiper en hoplites. Il reproche à la démocratie contemporaine, c'est-à-dire évidemment athénienne, de faire de l'artisan, du *banausos*, un citoyen. La misthophorie lui semble une institution condamnable, qui transforme les charges

publiques en source de profits. Il dénonce également le commerce maritime et l'amour immodéré des richesses dont il est la cause, opposant aux réalités athéniennes l'idéal d'autarcie dont il sait pourtant qu'il est difficilement réalisable quand la cité atteint une certaine ampleur. Bien que son séjour à la cour de Pella l'ait amené à réfléchir sur la royauté, il ne semble pas avoir envisagé la possibilité d'autres formes politiques que la ciré. Du moins reste-t-il celui qui a le plus contribué à l'élaboration du modèle idéal de ce régime politique.

❐ G.E.R. Lloyd, *Aristote, The Growth and Structure of his Thought*. Cambridge, 1968.
Cl. Mossé, *Histoire des doctrines politiques en Grèce*, Paris, 1969.

☞ Littérature. Métèques. Philosophie. Stasis.

ARMÉE

Quelle était la place de l'armée dans la cité démocratique ? Pour la comprendre, il importe d'abord de faire un bref historique de ce qu'était l'armée civique dans le monde grec. Au début de l'époque archaïque, on assiste à une transformation de la fonction guerrière : ce qui, à l'aube de la cité, était le privilège d'une aristocratie, devient, avec l'adoption de la phalange,

le propre de la communauté civique. La cité, alors, c'est en effet ce qu'Aristote appelle « la cité des hoplites », une communauté dont les membres combattent côte à côte, au sein de la phalange, et constituent un ensemble d'unités interchangeables. Comme l'écrit P. Vidal-Naquet (La tradition de l'hoplite athénien, dans *Problèmes de la Guerre en Grèce ancienne*, p. 161) : «... à Athènes, et pour l'essentiel à l'époque classique, l'organisation militaire se confond avec l'organisation civique : ce n'est pas en tant qu'il est un guerrier que le citoyen dirige la cité, c'est en tant qu'il est un citoyen que l'Athénien fait la guerre. » L'armée n'est donc pas un corps distinct de la communauté civique, et ceux qui la dirigent, stratèges, hipparques, phylarques, sont des magistrats élus par l'ensemble des citoyens-soldats. Cette homologie entre l'armée et le corps civique explique certains épisodes de l'histoire de la démocratie athénienne qui seraient autrement surprenants. Par exemple, le refus des soldats athéniens cantonnés à Samos en 411 d'accepter la révolution oligarchique qui avait triomphé à Athènes, la destitution des stratèges soupçonnés de sympathies pour l'oligarchie et la désignation de nouveaux stratèges par les soldats. Thucydide, à qui nous devons le récit des événements, rapporte ainsi les faits : « Les soldats, pour leur part, tinrent sur le champ une assemblée *(ecclesia)* qui destitua les stratèges précédents et les triérarques sus-

pects, puis nomma à leur place d'autres triérarques et stratèges, parmi lesquels Thrasybule et Thrasyllos. Les hommes y prenaient la parole pour s'encourager mutuellement, disant entre autre qu'il ne fallait pas s'inquiéter que la cité ait rompu avec eux, car c'était une minorité qui s'était détachée d'une majorité mieux pourvue à tous égards. Puisqu'ils possédaient en effet l'ensemble de la flotte, ils pourraient tout d'abord obliger les autres cités de l'empire à fournir de l'argent, exactement comme s'ils avaient Athènes pour centre... » (VIII, 76, 2-4 ; traduction J. de Romilly). On ne saurait mieux dire que les soldats se considéraient comme le *démos*, ou plus justement comme la majorité du corps civique, par là même détentrice de la souveraineté. Cette identité du soldat et du citoyen explique aussi ces discours que, durant les opérations militaires, les stratèges tiennent aux soldats rassemblés pour leur expliquer la situation et rendre compte de leur action. À la limite, on pourrait dire que dans la cité démocratique il n'y a pas une armée, il y a la cité en armes. Il importe toutefois de nuancer ce modèle théorique en tenant compte de deux séries de faits. En premier lieu, que ce modèle s'applique à l'armée des hoplites. Or, celle-ci ne représente à l'époque classique qu'une partie du corps civique : l'ensemble de ceux qui peuvent se procurer la panoplie du fantassin lourdement armé. Au début de la guerre du Péloponnèse, les hoplites représen-

taient un peu moins de la moitié du corps civique. Les autres, la masse des thètes, servaient dans la marine, et l'on sait l'importance de la flotte dans la puissance militaire d'Athènes. L'auteur anonyme de la *République des Athéniens*, cet adversaire féroce de la démocratie, voyait à juste titre dans ce rôle prépondérant de la marine athénienne l'un des fondements de la démocratie : « Je dirai qu'il est juste qu'à Athènes les pauvres et le peuple jouissent de plus d'avantages que les nobles et les riches, et la raison en est que c'est le peuple qui fait marcher les vaisseaux et qui donne à la cité sa puissance » (I, 2 ; traduction P. Chambry). Il ajoutait qu'à force de naviguer, les Athéniens avaient acquis une bonne expérience de la mer. L'armée des hoplites ne s'identifiait donc pas complètement à la cité, surtout si l'on songe qu'à côté des citoyens elle comprenait les métèques possédant la capacité hoplitique. Les marins de la flotte représentaient une partie essentielle de cette cité en armes, et si Marathon était le symbole de la grandeur de l'armée de terre, Salamine témoignait que sans la flotte la puissance de la cité n'était qu'un vain mot.

La seconde série de faits qui oblige à nuancer cette identité armée-cité tient à l'évolution qui se manifeste au cours même de la guerre du Péloponnèse et ira s'accentuant durant le IV^e^ siècle, à savoir le recours de plus en plus fréquent à des armées de mercenaires étrangers pour assurer la défense de la cité. Le

développement du mercenariat peut être mis en relation avec la durée même de la guerre, l'éloignement des différents champs de bataille, mais aussi l'évolution dans la tactique militaire qui s'affirme dès la fin du Ve siècle : armées plus mobiles, préférant l'infanterie légère des archers, des peltastes, plus maniable que la lourde phalange des hoplites, plus adaptée aussi à une guerre de coups de main, de razzias. Armées plus professionnelles aussi, de beaucoup préférées par des stratèges devenus eux-mêmes des techniciens de la guerre à cette armée hoplitique dont Périclès, dans sa célèbre Oraison funèbre, disait que le courage et la vertu lui tenaient lieu d'entraînement. Vers le milieu du IVe siècle, les orateurs se plaignent de ce que les Athéniens répugnent de plus en plus à servir eux-mêmes et préfèrent avoir recours à des mercenaires. Isocrate écrit dans le discours *Sur la paix :*

« Nous prétendons régner sur tous et nous refusons de sortir en armes », et plus loin il ajoute : « Autrefois quand on équipait des trières, on embarquait les étrangers et les esclaves comme rameurs et on faisait partir en armes les citoyens, maintenant ce sont les étrangers que nous employons comme hoplites et les citoyens que nous forçons à tirer la rame » *(Sur la Paix,* 44 ; 48 ; traduction G. Mathieu). Et Démosthène s'écrie dans la *Première Philippique* : « Ne me parlez pas de dix mille, de vingt mille mercenaires, de ces armées épistolaires ; j'en veux une qui soit l'armée de

la cité... » *(Première Philippique*, 19 ; traduction M. Croiset).

Au lendemain de Chéronée, où mille soldats athéniens avaient péri, et deux mille été faits prisonniers, il y eut un effort pour reconstituer une armée civique, à l'initiative de Lycurgue : c'est lui en effet qui fit de l'éphébie une sorte de service militaire obligatoire pour tous les jeunes Athéniens. Fait significatif, c'est la cité qui fournissait aux jeunes éphèbes leur armement d'hoplite : c'est-à-dire que tous, sans distinction de classe, servaient pendant deux ans dans l'infanterie lourde et acquéraient cet entraînement que l'évolution des techniques de la guerre rendait de plus en plus nécessaire. L'œuvre de Lycurgue fut sans lendemain, puisque, peu après son retrait de la vie politique, Athènes succombait devant l'armée macédonienne à la bataille de Crannon par laquelle s'achevait la guerre lamiaque. L'établissement d'un régime censitaire, la présence au Pirée d'une garnison macédonienne allaient vider l'éphébie de son contenu civique, au moment même où disparaissait la démocratie qui avait fait la grandeur d'Athènes.

Y. Garlan, *La guerre dans l'Antiquité*, Paris, 1972.
M. Détienne, La Phalange. Problèmes et controverses, dans *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, 1968, pp. 119 sqq.
P. Vidal-Naquet, La tradition de l'hoplite athénien, *Ibid.*, p. 161 sqq.

Cl. Mossé, Le rôle politique des armées dans le monde grec à l'époque classique, *Ibid.*, p. 221 sqq.
A. Aymard, Mercenariat et histoire grecque, dans *Études d'histoire ancienne*, Paris, 1967, pp. 486-498.

☞ Ephébie. Guerre. Hoplites. Stratèges.

ASPASIE

Cette femme célèbre, originaire de Milet, sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, fut la compagne de Périclès à l'époque du plus grand apogée de la démocratie athénienne. On ignore pour quelles raisons elle vint s'établir à Athènes. Les adversaires de Périclès voyaient en elle une de ces courtisanes qui vivaient de leurs charmes et menaient souvent une existence brillante, surtout lorsqu'elles avaient la chance d'attirer à elles de riches amants. Pourtant, il semble que son union avec Périclès ait été solide et durable. Plutarque, dans sa *Vie de Périclès*, évoque la tradition d'après laquelle elle fut recherchée par Périclès « pour sa science et pour sa sagesse politique », mais pense, quant à lui, que « l'attachement de Périclès pour Aspasie eut plutôt l'amour pour cause », et il ajoute : « On dit en effet qu'en sortant de chez lui et en rentrant de l'agora, chaque jour, il ne manquait jamais de la saluer et de l'embrasser » *(Vie de Périclès*, XXIV, 5, 7 ; 9). Platon, dans le *Menexène*, prétend que c'était

elle qui préparait les discours de son illustre amant et la fait s'entretenir avec Socrare. D'elle, Périclès eut un fils, Périclès le Jeune, qu'il fit inscrire parmi les membres de sa phratrie, en dépit de la loi dont il avait été lui-même l'auteur en 451 et qui ne reconnaissait pour légitimes que les enfants nés de deux Athéniens. Les adversaires du grand stratège, qui déjà avaient intenté des procès à plusieurs de ses amis, s'attaquèrent également à Aspasie, accusée d'impiété et de proxénétisme. Elle fut acquittée grâce à l'intervention de Périclès. Après la mort de ce dernier, victime de l'épidémie qui ravageait la cité, Aspasie serait devenue la maîtresse d'un certain Lysiclès, marchand de moutons « qui devint à son tour le premier des Athéniens, pour avoir vécu avec Aspasie » *(Vie de Périclès*, XXIV, 6). Dans un monde où la femme était tenue pour une éternelle mineure, Aspasie représente une exception, ce qui explique sans doute les attaques dont elle fut l'objet, singulièrement de la part des auteurs comiques.

Cl. Mossé, *La femme dans la Grèce antique*. Paris, 1983.

☞ Féminine (Condition). Périclès.

ATHÉNA

Athéna est l'une des figures les plus importantes du panthéon grec. Elle était vénérée dans tout le monde grec, mais particulièrement à Athènes, dont elle était la divinité poliade. Fille de Métis et de Zeus, mais engendrée par le seul dieu-père, elle présidait aux arts et aux techniques. Elle avait été la nourrice de l'enfant Erichtonios/Erechtée, ancêtre mythique des Athéniens. De ce fait, son plus ancien lieu de culte sur l'Acropole d'Athènes semble avoir été le « vieux temple » qui, détruit en 480 par les Perses, fut remplacé par l'Erechteion, achevé en 421, et où se trouvait la vieille statue de bois de la déesse, l'antique *xoanon* creusé dans du bois d'olivier qui commémorait le don de l'arbre fait par la déesse aux Athéniens, lors de sa querelle avec Poséidon. Au V^e^ siècle toutefois, cette antique image de l'Athéna Polias semble s'effacer devant celle de la vierge guerrière, de l'Athéna Promachos et Parthenos, dont les deux statues monumentales, l'une à l'entrée de l'Acropole, l'autre à l'intérieur du Parthénon, évoquaient davantage la puissance militaire d'Athènes au lendemain des guerres médiques. C'est à cette Athéna double à la fois nourricière et guerrière, qu'était consacrée la fête des Panathénées, qui tous les quatre ans

revêtait un éclat supplémentaire lors des Grandes Panathénées. La grande procession que Phidias a représentée sur la frise du Parthénon se déroulait le 28 du mois d'Hécatombeion, le premier de l'année attique (juin/juillet). Elle partait de la porte du Dipylon et gravissait les pentes de l'Acropole, rassemblant des délégations de tous les dèmes de l'Afrique. Deux sacrifices étaient offerts à la déesse, dans lesquels on a cru voir l'illustration de ses deux visages. Le premier en effet portait sur un nombre de victimes relativement modeste (quatre vaches et quatre brebis), et dans la répartition des parts de viande une stricte hiérarchie était respectée. Le second en revanche était une hécatombe, un sacrifice de cent victimes, et la répartition était égalitaire. Ces deux sacrifices auraient correspondu aux deux figures de la déesse, la vieille divinité poliade liée aux origines de la cité et la *parthenos* guerrière de l'Athènes démocratique, celle dont l'image finit par s'imposer de façon éclatante. De ce fait, le culte athénien d'Athéna est peut-être le plus représentatif de ce qu'était en Grèce la religion civique.

❐ Ed. Will, Religion, patriotisme et politique : les Athéniens et Athena, dans *Le monde grec et l'Orient, I-Le V^e siècle*, Paris, 1972 ; pp. 552-561.

C.-J. Herrington, *Athena Parthenos and Athena Polias*, Manchester, 1955, Athena in *Athenian Literature and*

Cult, Greece and Rome, suppl. 1963, pp. 61-73.
M. Détienne et J.-P. Vernant, *Métis. Les ruses de l'intelligence. La métis des Grecs*, Paris, 1974.
N. Loraux, *Les enfants d'Athéna : idées athéniennes sur la citoyenneté et la division des sexes*, Paris, 1981,

☞ Atrides. Dieux. Mythologie. Religion civique.

ATHÈNES

L'histoire d'Athènes est étroitement liée à l'histoire de la démocratie grecque. C'est là en effet que se développa cette forme de régime politique à laquelle la cité dut sa grandeur, et qu'elle contribua à répandre dans tout le monde grec. Pourtant les débuts de l'histoire d'Athènes demeurent obscurs. On sait qu'il y avait à l'emplacement de la future cité un palais à l'époque mycénienne, et que ce palais, de dimensions plus modestes que les grands ensembles de Mycènes ou de Pylos, ne disparut pas lors des destructions qui caractérisent la fin du second millénaire. Ce qui aurait permis à Athènes d'être le refuge d'où partirent les Grecs qui s'établirent en Ionie au début du XI^e^ siècle. On ne sait pratiquement rien de l'histoire de la cité avant la fin du VII^e^ siècle. Aristote, dans la première partie de la *Constitution d'Athènes* rapporte qu'alors le pouvoir royal primitif avait été partagé entre trois archontes auxquels s'étaient ajoutés les six thesmothètes. D'abord nommés à vie, puis élus pour dix ans

et enfin annuellement, ces archontes gouvernaient assistés d'un conseil d'anciens qui siégeait sur la colline d'Arès, d'où le nom d'Aréopage. Deux événements auraient marqué cette fin du VII^e^ siècle : d'une part la tentative d'un jeune aristocrate, Cylon, d'établir à son profit la tyrannie, et que fit échouer l'archonte Mégaclès, de la famille des Alcméonides ; d'autre part, la rédaction par Dracon d'un code de lois réglementant la punition des crimes de sang. Aristote attribue également à Dracon une constitution que la critique moderne tient pour un faux élaboré à la fin du V^e^ siècle, dans les milieux hostiles à la démocratie.

Avec le début du VI^e^ siècle, et malgré les nombreuses obscurités qui subsistent, l'histoire d'Athènes devient plus consistante. Une grave crise menaçait de briser l'unité de la cité, liée à la situation difficile des petits paysans endettés ou dépendants. Solon, élu archonte, mit fin à la crise en supprimant la dépendance paysanne et l'endettement, et en rédigeant un nouveau code de lois, beaucoup plus complet que celui de Dracon, et surtout semblable pour tous. Il se refusa à procéder au partage égalitaire des terres réclamé par certains. Il aurait également établi un classement censitaire des Athéniens, et, toujours selon Aristote, rendu le peuple maître des tribunaux. Au IV^e^ siècle, on avait tendance à faire de Solon le fondateur de la démocratie et à lui attribuer nombre d'institutions qui ne durent apparaître que plus tard, dans le courant du

VI^e^ siècle. Solon se retira, une fois son œuvre accomplie. Mais les troubles ne cessèrent pas pour autant, ce qui témoigne du caractère partiel de ses réformes. D'où des luttes entre factions aristocratiques auxquelles mit fin la tyrannie de Pisistrate. Celui-ci dut s'y reprendre à trois fois avant de s'établir fermement au pouvoir. Bien que respectant les institutions existantes, il n'en gouverna pas moins en maître absolu. Sous sa tyrannie et celle de ses fils qui lui succédèrent après sa mort, Athènes connut un considérable développement, et c'est là sans doute ce qui explique que, lorsque les aristocrates athéniens, aidés des Spartiates, eurent renversé les tyrans, ils ne purent établir un régime oligarchique. S'appuyant sur le *démos*, l'Alcméonide Clisthène modifia complètement les structures de la société athénienne, substituant des tribus territoriales aux antiques tribus ioniennes, et créant la *boulè* des Cinq Cents, émanation directe du *démos* et qui allait devenir la pièce maîtresse de la constitution démocratique d'Athènes. Les guerres médiques, la double victoire remportée par les hoplites athéniens à Marathon (490) et par les marins athéniens à Salamine (480) sur les Perses allait consolider la jeune démocratie athénienne, dont le triomphe se trouva définitivement assuré par les réformes d'ÉphiaIte en 462/1 et l'institution par Périclès de la misthophorie.

L'époque pendant laquelle Périclès dirigea, comme stratège et comme orateur, la politique d'Athènes est

aussi l'époque d'apogée de la démocratie. Grâce à l'empire exercé par Athènes sur le monde égéen, aux tributs payés par les alliés, le régime pouvait fonctionner sans accrocs. Les *misthoi* versés à ceux qui remplissaient une charge publique, fût-ce la plus modeste, les soldes payées aux rameurs de la flotte, assuraient à la masse des citoyens un complément de ressources qui explique l'absence de troubles sociaux pendant toute cette période. Cependant, la guerre du Péloponnèse allait mettre fin à ce bel équilibre. Périclès la prévoyait courte. Elle allait durer plus d'un quart de siècle, être marquée par des dévastations repétées du territoire d'Athènes, une grave défaite des armées athéniennes en Sicile et deux révolutions oligarchiques, la seconde suivant de peu la défaite finale. Certes, l'attachement de la masse de la population civique au régime démocratique était tel que par deux fois les oligarques échouèrent dans leur tentative. La démocratie fut restaurée une première fois en 410, une seconde fois et définitivement en 403. Mais Athènes au IV^e^ siècle, malgré une brève période entre 378 et 356 où elle rétablit provisoirement son hégémonie dans l'Egée, ne fut plus la cité puissante qu'elle avait été au siècle précédent. Certes, la prospérité économique se rétablit et le Pirée continua à être le grand centre des échanges dans le monde égéen. Mais, prise dans des querelles qui déchiraient les cités grecques, affrontée au danger de plus en plus menaçant repré-

senté par Philippe de Macédoine, abandonnée par les cités qui avaient un temps accepté de rentrer dans son alliance, Athènes devait en outre faire face à des difficultés financières accrues cependant que devant l'assemblée, les politiciens devenus de plus en plus des professionnels de la politique s'opposaient dans des querelles stériles. Athènes allait cependant connaître deux périodes de relative prospérité : la première, après 356, lorsque, sous la conduite d'Eubule, la cité, renonçant aux expéditions lointaines coûteuses et inutiles, s'orienta vers une politique de paix et de mise en valeur des ressources de l'Afrique ; la seconde, lorsqu'après la défaite de Chéronée, et tandis qu'Alexandre s'élançait à la conquête de l'Orient, elle se tint à l'écart de l'agitation qui secouait le monde égéen et confia à Lycurgue l'administration de la cité. Mais ces deux brèves pauses n'empêchèrent pas le déclin final. Lorsque, à l'annonce de la mort d'Alexandre, sous l'impulsion de l'orateur Hypéride auquel s'était joint Démosthène, et du stratège Leosthénès, elle voulut prendre la tête d'une guerre qui libérerait les Grecs de la tutelle macédonienne, ce fut pour essuyer une défaite qui entraîna avec elle la disparition du régime démocratique. Démosthène, lorsqu'il cherchait à la fin des années quarante à réveiller ses compatriotes, associait la menace macédonienne au sort de la démocratie. Dans l'immédiat, les faits lui donnèrent tort puisque Philippe, vainqueur

à Chéronée, n'exigea pas d'Athènes l'abandon du régime qui avait fait sa grandeur. Mais, à plus long terme, ils lui donnèrent raison. Même si la démocratie devait être plusieurs fois rétablie à la fin du IV^e^ et au début du III^e^ siècle, c'était une démocratie plus formelle que réelle, placée sous surveillance d'une garnison macédonienne installée au Pirée et dépendant de la grâce de tel ou tel souverain macédonien. C'en était définitivement fini de la grandeur de la cité, comme de la réalité de la démocratie.

❐ Cl. Mossé, *Histoire d'une démocratie : Athènes*, Paris, 1971.

☞ Clisthène. Démosthène. Diplomatie. Ecclesia. Eubule. Isocrate. Lycurgue. Misthophorie. Péloponnèse (Guerre du). Pénètes. Penta-cosiomédimnes. Périclès. Pirée. Pisistrate. Plousioi. Frotagoras. Religion civique. Socrate. Solon. Sparte. Sykophantes. Thucydide. Zeugites.

ATIMIE

On désignait sous ce nom, à Athènes et dans d'autres cités — mais notre information est comme toujours essentiellement athénienne — la privation de certains droits par laquelle étaient sanctionnés des actes délictueux commis par des citoyens. Il semble qu'il y ait eu à Athènes deux sortes d'atimies, l'une apparais-

sant comme la survivance de pratiques anciennes, l'autre définie de façon précise par la loi. La première aurait entraîné une sorte de mort civique de celui qui était *atimos :* non seulement il perdait le droit de participer à la vie politique, mais encore, il pouvait être mis à mort impunément, ses biens étaient confisqués, et l'atimie pouvait s'étendre à tous les membres de sa famille. Enfin, cette forme d'atimie impliquait souvent le bannissement hors de la cité.

L'autre forme d'atimie, celle qui était définie de façon précise par la loi, entraînait seulement l'exclusion des lieux où se décidait la politique de la cité, l'interdiction par conséquent d'y prendre la parole, et également l'exclusion des sanctuaires et de la participation aux manifestations de la religion civique. Mais le citoyen frappé de cette sorte d'atimie pouvait demeurer dans la cité, conserver ses biens, mener une vie normale d'homme privé. Les discours des orateurs nous font connaître les délits qui entraînaient pour le citoyen la perte des droits politiques. Certains de ces délits relevaient des pratiques quotidiennes et du mode de vie : maltraiter ses parents, ne pas remplir ses devoirs militaires, dissiper son patrimoine, se prostituer, etc. Point n'était besoin d'une action judiciaire : l'atimie résultait, pourrait-on dire, de la réputation qui s'attachait à certains citoyens qui se trouvaient de facto écartés de la vie politique. Mais le plus souvent, l'atimie était la conséquence d'une décision judiciaire

sanctionnant le dépôt d'une motion illégale, un faux témoignage, et surtout l'ensemble des délits liés à l'endettement envers la cité, soit à la suite d'une amende, soit après une reddition de comptes. On a parfois supposé que les débiteurs de l'État ne devenaient *atimoi* qu'au bout d'un certain temps, s'ils ne s'étaient pas acquittés de leur dette passé un délai fixé de façon précise. Mais sur ce point, les preuves avancées ne sont pas convaincantes, et les modernes admettent généralement que l'atimie frappait immédiatement les débiteurs de l'Etat.

Il est un autre cas d'atimie qu'il faut ici évoquer, c'est l'atimie liée à l'établissement d'un régime oligarchique. On peut supposer en effet que lorsqu'on 411, en 404 et en 322, le corps des citoyens actifs fut réduit en vertu de critères divers, ceux qui se trouvèrent « privés de la *politeia* » c'est-à-dire de l'exercice des droits politiques, ne perdaient pas pour autant leur qualité d'Athénien, mais se trouvaient de facto assimilés aux *atimoi*, puisqu'ils ne participaient plus aux *timai*, aux privilèges du citoyen. Plutarque, dans la *Vie de Phocion*, appelle *atimoi* ceux qui avaient été privés de la *politeia* à la suite des exigences d'Antipatros, et qui reparurent à l'assemblée, après la mort de celui-ci, quand la démocratie fut éphémèrement rétablie à Athènes.

❐ A. R. W. Harrison, *The Law of Athens*, T. II. *Procedure*, Oxford, 1971, pp. 169-176.
M.H- Hansen, *Apagoge. Endeixis and Ephegesis against Kakourgoi. Atimoi and Pheugontes*, Copenhague, 1976, pp. 54-98.

☞ Cité. Justice. Politeia.

ATRIDES

Les Atrides sont une célèbre famille dont le mythe a nourri l'imagination des grands poètes tragiques du V^e^ siècle. Atrée, le fondateur de la famille, était fils de Pélops et d'Hippodamie. Pélops lui-même était fils de Tantale, lequel l'avait offert en festin aux dieux après l'avoir préalablement découpé en morceaux. Les dieux se vengèrent de lui en le condamnant à n'être jamais rassasié (le supplice de Tantale), puis reconstituèrent le corps du jeune garçon, amputé toutefois d'une épaule que Déméter avait dévorée. Parvenu à l'âge d'homme, Pélops tomba amoureux de la fille du roi de Pisé, Œnomaos, appelée Hippodamie. Pour décourager les prétendants à la main de sa fille, Œnomaos leur imposait une épreuve, le vaincre à la course de char, épreuve dont ils sortaient toujours vaincus, leur défaite entrainant leur mise à mort. Pélops sut gagner l'amour d'Hippodamie, laquelle incita le cocher de son père à fausser les roues du char

d’Œnomaos. Ainsi Pélops obtint-il la victoire et la main d’Hippodamie.

Pélops et Hippodamie eurent deux fils, Atrée et Thyeste, qu’une violente haine sépara bientôt. Pour se venger de Thyeste qu’il soupçonnait être l’amant de son épouse Aeropè, Atrée tua les enfants que son frère avait eus d’une Naïade, et, ayant fait bouillir leur corps, les servit à Thyeste au cours d’un banquet. Thyeste se vengea à son tour d’Atrée en le faisant assassiner par un autre de ses fils, Égisthe.

Ainsi commence la malédiction des Atrides, avec au point de départ, ce double crime qui relève de la sauvagerie la plus bestiale, puisque Pélops comme les enfants de Thyeste ont été offerts au cours d’un repas sacrificiel corrompu, les victimes étant des êtres humains. C’est d’ailleurs un autre sacrifice humain qu’on retrouve dans la séquence suivante du mythe : le sacrifice d’Iphigénie. Atrée, devenu roi de Mycènes, avait eu deux fils, Agamemnon et Ménélas. Ce dernier devint roi de Sparte par son mariage avec Hélène. Quand celle-ci fut enlevée par Paris, le fils de Priam, le roi de Troie, Agamemnon, organisa pour venger son frère la fameuse expédition qu’on appelle la guerre de Troie. Mais, alors que les navires grecs étaient rassemblés à Aulis, des vents contraires les empêchèrent d’appareiller pour l’Asie. Agamemnon ayant consulté le devin Calchas, apprit de celui-ci qu’il lui fallait sacrifier sa fille Iphigénie à Artémis.

Agamemnon s'exécuta, malgré les protestations de son épouse Clytemnestre, et celle-ci se vengea à son tour lorsque, dix ans plus tard, Agamemnon vainqueur rentra en Grèce : elle arma contre lui le bras de son amant Egisthe, et le fit assassiner, ainsi que Cassandre, la captive qu'il avait ramenée de Troie. Devenu adulte, Oreste, le fils d'Agamemnon, aidé de sa sœur Electre et de son ami Pylade, vengea son père en assassinant Clytemnestre et Egisthe. Mais, devenu fou et poursuivi par les Erynnies, Oreste dut s'enfuir jusqu'à Athènes où il fut jugé par le tribunal de l'Aréopage, présidé par Athéna, qui l'acquitta. Selon une version du mythe, transmise en particulier par Euripide, Oreste et Pylade se seraient alors rendus en Tauride où ils retrouvèrent Iphigénie, sauvée au dernier moment par Artémis qui lui avait substitué une biche et en avait fait sa prêtresse. Guéri de sa folie, Oreste aurait épousé Hermione, la fille de Ménélas, et régné avec elle sur Sparte jusqu'à sa mort.

L'Orestie d'Eschyle, l'*Electre* de Sophocle, l'*Electre* et les deux *Iphigénie* d'Euripide témoignent de l'importance que les Anciens accordaient au mythe des Atrides. Les modernes y ont lu le témoignage du passage de la vie sauvage à la civilisation, de la condamnation des sacrifices humains et des pratiques anthropophages, cependant que l'acquittement d'Oreste par le tribunal de l'Aréopage traduit le triomphe de la justice des hommes sous le patronage d'Athéna.

❐ P. Vidal-Naquet, « Chasse et sacrifice dans L'Orestie d'Eschyle », dans *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris, 1972, pp. 133-158.

☞ Aréopage. Athéna, Héros et cycles héroïques. Schliemannn. Troie (Guerre de).

BANAUSOI

Le terme est employé dans le même sens que *demiourgoi* pour désigner les artisans, mais il est chargé d'une nuance péjorative. On le rencontre surtout chez les écrivains hostiles à la démocratie comme Xénophon, Platon ou Aristote, lorsqu'ils s'interrogent sur le bien-fondé d'un régime qui accorde aux *banausoï* les mêmes droits qu'aux autres citoyens. « Les métiers d'artisans *(banausikai)*, dit Socrate dans *l'Économique* de Xénophon, sont décriés et il est certes naturel qu'on les tienne en grand mépris dans les cités. Ils ruinent les corps des ouvriers qui les exercent et de ceux qui les dirigent en les contraignant à une vie casanière, assis dans l'ombre de leurs ateliers, parfois même à passer toute la journée au coin du feu. Les corps étant ainsi amollis, les âmes aussi deviennent bien plus lâches » *(Économique*, IV, 3), à quoi fait écho Aristote affirmant dans la *Politique* (III, 1278a8) que « la cité parfaite ne fera pas du *banausos* un citoyen ». La

position de Platon est plus complexe, car s'il exclut les artisans de la cité des *Lois*, il « fait de la fonction artisanale, celle de Prométhée et celle d'Héphaïstos, le centre de l'activité humaine, l'activité modèle par excellence » (P. Vidal-Naquet). Pour les penseurs grecs dans leur ensemble, l'activité « banausique » est incompatible avec l'activité politique.

P. Vidal-Naquet, Étude d'une ambiguïté : les artisans dans la cité platonicienne. *Le chasseur noir*, Paris, 1981, pp. 289-316.

☞ Demiourgoi.

BANQUE/BANQUIERS

Le terme grec *trapezitès* que nous traduisons par banquier tire son origine de la *trapeza*, la table des changeurs qui, dans les grands ports du monde grec, permettaient aux marchands d'échanger les pièces qu'ils détenaient contre de la monnaie locale. On ne possède guère de renseignements sur les banques grecques avant la fin du V^e^ siècle, et on ne s'étonnera pas que ce soit une fois de plus pour Athènes que notre information soit la plus abondante. Au IV^e^ siècle en effet, une série de procès opposèrent le fils d'un célèbre banquier à celui qui avait succédé à son père, et les plaidoyers prononcés à l'occasion de ces procès figurent parmi les discours de Démosthène.

Ce banquier, nommé Pasion, était à l'origine, et le fait est important, un esclave. Sa réussite dans la gestion des affaires de son maître lui valut d'être affranchi, et les services qu'il rendit à la cité de recevoir la citoyenneté athénienne. Celui qui lui succéda à la tête de la banque était son propre esclave, Phormion, qui lui aussi fut affranchi et fait citoyen, ce qui lui permit de devenir l'époux légitime de la femme de son ancien maître. Or cette situation semble bien n'avoir rien d'exceptionnel. Dans le discours composé par Démosthène pour défendre Phormion contre les accusations de son beau-fils Apollodore, l'orateur fait la constatation que le cas de Pasion et de Phormion semble assez banal : « II n'ignore pas, dit-il d'Apollodore, il ne peut pas ignorer, pas plus que beaucoup d'entre vous, que Socrate, le fameux banquier qui avait été affranchi par ses maîtres comme le père d'Apollodore, donna sa propre femme en mariage à Satyros, son ancien esclave. Un autre banquier, Soclès, en usa de même avec Timodémos, qui est encore en vie et qui avait été également son esclave. Et ce n'est pas seulement à Athènes que pareille chose se pratique dans le monde de la banque : à Égine, Strymodoros a donné sa femme en mariage à son esclave Hermaios ; et, après la mort de celle-ci, il lui donna encore sa fille. On pourrait citer bien des cas semblables » *(Pour Phormion*, 28-29).

Laissons cette curieuse pratique qui consistait à faire don à l'esclave affranchi de la banque et de la femme. Il n'en reste pas moins que l'origine servile de ces banquiers est révélatrice de la place qu'ils tenaient dans la cité grecque. Même lorsqu'ils recevaient la citoyenneté comme Pasion, ils n'en demeuraient pas moins des « outsiders », des gens dont le statut, quel que fût le niveau de leur fortune, restait inférieur.

Ces banquiers étaient d'abord, on l'a vu, des changeurs. Au IV^e^ siècle cependant, les plaidoyers démosthéniens en font foi, ils reçoivent aussi les dépôts de riches clients, singulièrement des marchands soucieux de laisser leur argent à l'abri durant leur absence. Mais, s'il leur arrive de servir d'intermédiaires entre leurs clients et par exemple des marchands désireux d'emprunter pour une expédition maritime vers le Pont-Euxin ou quelque autre destination afin de rapporter du blé en échange de la cargaison que l'argent emprunté leur a permis d'acquérir, ils ne gèrent pas eux-mêmes l'argent déposé dans leurs coffres, et leurs établissements ne sont en rien des organismes de crédit. Quant à leur fortune personnelle, elle n'atteignait pas toujours le niveau de celle de Pasion. Démosthène cite le cas de nombreux banquiers qui ont fait « faillite ». Et lorsque Phormion, qui bénéficiait lui d'un grand crédit auprès de ceux qui lui confiaient leur argent, gérait la banque au bénéfice des fils de Pasion, le profit annuel était de 160 mines, c'est-à-

dire 16 000 drachmes, une somme importante certes, mais sans commune mesure avec ce que pourraient être les profits d'un établissement bancaire d'aujourd'hui (rappelons qu'à la même époque un ouvrier travaillant sur un chantier de construction publique reçoit entre une drachme et une drachme et demie de salaire journalier).

L'époque hellénistique, avec l'accroissement de la circulation monétaire, verra se multiplier les banques privées, mais aussi se développer des banques publiques et sacrées, les cités et les temples se faisant banquiers à leur tour.

◨ R. Bogaert, *Banques et banquiers dans les cités grecques*, Leyde, 1968.
« La banque à Athènes au IVe siècle avant J.-C. », M. H., XLIII, 1986, pp.19 sqq.

☞ Commerce. Économie. Monnaie.

BARBARES

C'est sous ce vocable que les Grecs désignaient les non-Grecs, ceux qui ne parlaient pas la même langue qu'eux. Il est vraisemblable que l'origine du terme qui remonte à Homère dérive d'une onomatopée. À l'époque classique, le monde barbare s'étendait donc des rives de la mer Noire aux côtes d'Espagne. Cepen-

dant, parmi ces barbares, il en était qui incarnaient par excellence ces « autres » dont les Grecs tenaient à se distinguer : à savoir les habitants de l'immense empire perse. Les Grecs avaient eu à les affronter au cours des deux guerres médiques, et l'historien Hérodote, qui écrivit ses *Enquêtes* pour en conserver la mémoire, a plus que tout autre contribué à forger l'image du barbare, même s'il éprouvait pour ceux qu'il qualifiait ainsi non seulement de la curiosité, mais même une sympathie que lui reprocheront ses détracteurs.

Le barbare en effet est présenté par l'historien d'Halicarnasse comme « l'autre » par excellence. Ce qui le distingue d'abord du Grec c'est sa soumission à un pouvoir despotique, celui du roi, alors que le Grec est un homme libre. C'est ensuite sa démesure, son *hybris*, opposée au sens de l'ordre, propre au Grec. Le récit de la bataille de Salamine est à cet égard édifiant : face aux navires grecs qui avancent en bon ordre, les navires perses se présentent dans le bruit et le désordre, et leurs pertes sont d'autant plus lourdes qu'ils se replient sans conserver la moindre cohésion.

Mais cette altérité du barbare n'est pas nécessairement négative : elle est seulement l'inverse de la civilisation qu'incarne le Grec. Un passage d'Hérodote est à cet égard significatif : celui dans lequel il décrit les mœurs de ces Égyptiens dont par ailleurs il souligne la piété et l'ancienneté de la civilisation :

« Les Égyptiens qui vivent sous un climat singulier, au bord d'un fleuve offrant un caractère différent de celui des autres fleuves, ont adopté aussi presque en toutes choses des mœurs et des coutumes à l'inverse des autres hommes. Chez eux, ce sont les femmes qui vont au marché et font le commerce de détail, les hommes restent au logis et tissent. En tissant dans les autres pays, on pousse la trame vers le haut, en Égypte on la pousse vers le bas. Les hommes y portent les fardeaux sur la tête, les femmes sur les épaules. Les femmes urinent debout, les hommes accroupis... Dans les autres pays, les prêtres des dieux portent les cheveux longs, en Égypte, ils se rasent. Chez les autres peuples, c'est la coutume en cas de deuil que ceux que ce deuil atteint le plus directement se tondent la tête, les Égyptiens quand les décès se produisent laissent pousser leurs cheveux et leurs barbes, eux qui jusqu'alors étaient rasés... Les Grecs alignent les caractères d'écriture et les cailloux de compte en portant la main de gauche à droite, les Égyptiens en la portant de droite à gauche... » Ce texte est particulièrement révélateur, car à partir de constatations réelles, comme par exemple celle qui concerne l'écriture, l'historien grec tire la conclusion générale de l'altérité absolue des mœurs des Égyptiens par rapport à celles des « autres hommes », c'est-à-dire en fait des Grecs.

Cette représentation du barbare comme l'autre absolu se maintiendra, même après que l'aventure

d'Alexandre aura fait accéder nombre de ces barbares orientaux à la culture grecque.

❑ M. F. Baslez, « Le péril barbare », dans *La Grèce ancienne*, Paris, 1986, pp. 284-298.

☞ Médiques (Guerres). Hérodote.

BIBLIOTHÈQUE

Une bibliothèque est à l'origine un dépôt de livres. Le terme n'est apparu dans la langue grecque que vers la fin du IV^e^ siècle. On sait qu'il désignera le célèbre établissement fondé à Alexandrie par le premier Ptolémée. C'est sans doute à Athènes que furent constituées les premières bibliothèques privées. Platon dans *l'Apologie* évoque les livres du philosophe Anaxagore que l'on pouvait acheter pour un prix relativement modique. Mais c'est probablement au sein de l'école aristotélicienne que l'habitude se prit de rassembler des « livres » : dans les testaments des philosophes de l'école, tels que les rapporte Diogène Laerce, les livres apparaissent en effet parmi les biens distribués par le testataire à ses héritiers. Par ailleurs, c'est à Athènes aussi qu'est mentionné pour la première fois le souci de conserver une version officielle d'un texte littéraire. L'auteur de la *Vie* de l'orateur Lycurgue, qui fut le principal homme politique

d'Athènes à l'époque d'Alexandre, lui attribue une loi imposant la transcription des tragédies d'Eschyle, Sophocle et Euripide, une copie devant en être conservée dans les archives de la cité. Il ne faut pas oublier enfin que, selon la tradition, la Bibliothèque d'Alexandrie avait été fondée à l'initiative de l'Athénien Démétrios de Phalère, disciple d'Arisrote, qui se réfugia auprès de Ptolémée après avoir été chassé de la cité qu'il avait gouvernée pendant dix ans de 317 à 307. La bibliothèque d'Alexandrie avait pour mission de rassembler la totalité de la littérature grecque, et l'on sait qu'elle finir par réunir plus de cinq cent mille volumes.

❐ H. Pfeiffer, *History of Classical Scholarship*, Oxford, 1968.
E. A. Parsons, *The Alexandrian Library*, Londres, 1952.

☞ Littérature. Philosophie.

BOULÈ

La *boulè* était dans la démocratie athénienne le rouage essentiel pour assurer le bon fonctionnement du régime. La tradition voulait qu'une première *boulè* de quatre cents membres ait été fondée par Solon. Mais on ignore tout de sa nature et de ses fonctions, et

l’on peut à bon droit douter de son existence. En revanche, c’est à Clisthène qu’on doit l’établissement de la *boulè* des Cinq Cents, pièce maîtresse de sa réorganisation de la cité. Les cinq cents bouleutes étaient tirés au sort chaque année à raison de cinquante par tribu, dans l’ensemble des citoyens, à partir des listes établies dans chaque dème. Il fallait pour être bouleute être âgé d’au moins trente ans et avoir subi avec succès la *dokimasie,* l’examen d’entrée en charge. On ne pouvait être bouleute plus de deux fois dans sa vie, ce qui ouvrait l’accès à cette charge à un nombre considérable de citoyens. Depuis l’instauration de la misthophorie par Périclès, la fonction de bouleute était rétribuée par un *misthos* qui, à l’époque d’Aristote, s’élevait à cinq oboles, et à une drachme pour les cinquante bouleutes de la tribu qui pendant un dixième de l’année exerçait la prytanie.

Avant leur entrée en charge, les bouleutes prêtaient serment de demeurer fidèles à la constitution. On ne sait exactement quand ce serment fut exigé d’eux, peut-être au lendemain des deux révolutions oligarchiques de la fin du v^e^ siècle. Les bouleutes le prêtaient lors de l’entrée en fonction du nouveau conseil qui siégeait dans le *bouleuterion,* au sud de l’Agora. Les séances étaient, semble-t-il, publiques, mais les spectateurs ne pouvaient intervenir dans le débat. Au v^e^ siècle, les séances étaient présidées par les cinquante bouleutes de la tribu exerçant la prytanie,

qui siégeaient en permanence et désignaient chaque jour leur président, l'épistate des prytanes, qui détenait les clefs des temples. Au IVe siècle, on modifia le bureau du conseil qui fut désormais constitué par neuf proèdres appartenant aux tribus qui n'exerçaient pas la prytanie.

La fonction principale de la *boulè* consistait à préparer les décrets qui étaient soumis au vote de l'*ecclesia.* Ces projets étaient appelés *probouleumata.* L'assemblée populaire pouvait les amender mais l'initiative revenait toujours, sauf cas exceptionnels, à la *boulè.* En dehors de ce pouvoir d'initiative, la *boulè* contrôlait directement ou par l'intermédiaire de commissions qui en émanaient toute la vie de la cité. C'est devant elle que les magistrats étaient tenus de subir l'examen avant leur entrée en charge et c'est à elle qu'ils devaient rendre compte de leur activité. De ce fait, elle disposait de pouvoirs judiciaires très étendus, bien que limités par rapport à ceux du tribunal populaire, si du moins il faut ajouter foi à ce que dit Aristote dans la *Constitution d'Athènes* et qui vaut peut-être seulement pour son époque : à savoir que la *boulè* ne pouvait prononcer une peine de mort ou d'emprisonnement, ni une amende supérieure à cinq cents drachmes. La *boulè* avait en outre des pouvoirs étendus en matière de politique extérieure : d'elle dépendaient en effet les relations avec les autres états grecs, la conclusion des traités de paix ou des

alliances. Au Ve siècle, c'est la *boulè* qui fixe le montant des tributs payés par les alliés de la ligue de Délos. C'est elle également qui contrôle l'organisation militaire de la cité, qui établit la liste des cavaliers, qui organise à partir du IVe siècle l'entraînement des éphèbes. Elle surveille la construction des navires et l'état des arsenaux, désignant en son sein à cet effet des commissions de *trieropoioi*. C'est d'elle enfin que relèvent l'organisation financière, la surveillance des rentrées d'impôt, les ventes publiques de biens confisqués, la vérification des comptes à chaque prytanie, la mise en adjudication des travaux publics.

On a parfois supposé que les pouvoirs de la *boulè* avaient diminué au IVe siècle face à la toute-puissance de l'assemblée et des tribunaux, et qu'en particulier des décisions auraient été prises par l'assemblée sans qu'ait été présenté préalablement un *probouleuma* émanant du conseil. Les quelques exemples de décrets que l'on peut citer à l'appui de cette opinion ne doivent cependant pas entraîner des conclusions trop systématiques. Organe essentiel de la démocratie athénienne, la *boulè* instituée à la fin du VIe siècle paraît bien avoir joué pleinement son rôle pendant les deux siècles de l'apogée d'Athènes.

En dehors d'Athènes, on a des preuves de l'existence d'une *boulè* dans nombre de cités démocratiques. Une inscription du début du VIe siècle fait état de la présence d'une *boulè démosiè*, d'un conseil

populaire, à Chios, ce qui a conduit certains modernes à conclure que Chios avait connu la démocratie avant Athènes. Thucydide évoque, au livre III de la guerre du Péloponnèse, le massacre des bouleutes de Corcyre par les oligarques qui avaient renversé la démocratie dans l'île. On pourrait donner d'autres exemples de conseils démocratiques, surtout à partir du IVe siècle, quand la démocratie devint la forme de régime la plus répandue dans le monde des cités grecques.

❐ P.-J. Rhodes, *The Athenian Boule*. Oxford, 1972.
R.-A. De Laix, *Probouleusis at Athens. A Study of Political Decision Making*, Berkeley-Los Angeles, 1973.

☞ Aréopage. Dokimasie. Ecclesia. Justice. Prytanes.

CALLISTRATOS D'ALPHIDNA

Cet homme politique athénien fut de ceux qui contribuèrent au redressement d'Athènes au début du IVe siècle. Neveu d'Agyrrhios, homme politique influent qui avait en particulier institué le *misthos ecclesiastikos*, le salaire rétribuant la présence aux séances de *l'ecclesia*, il fut élu stratège en 378, l'année même où Athènes rétablissait son hégémonie dans l'Egée par la constitution de la Seconde Confédération maritime. Mais on lui crédite plus particulièrement une réorganisation des finances athéniennes, mises à mal

par la défaite et l'interruption presque totale de l'exploitation des mines d'argent du Laurion. C'est à lui en particulier que serait due la mise en place du système des symmories, ces groupements de contribuables astreints à l'*eisphora*. Réélu plusieurs fois stratège, Callistratos soutint d'abord une politique énergique à l'encontre de Sparte. Mais après la défaite que subirent à Leuctres les Spartiates, vaincus par le Thébain Epaminondas (371), il lui apparut que Thèbes était désormais plus dangereuse que Sparte et il préconisa un rapprochement avec cette dernière. Ce qui lui valut l'hostilité du « parti » thébain qui rassemblait ceux qui continuaient à voir dans Sparte l'ennemie de la démocratie. Un premier procès lui fut intenté en 366, dont il sortit acquitté. Mais après avoir quelque temps regagné une certaine influence, il fut de nouveau mis en accusation par ses adversaires et condamné à mort (361). Il réussit à s'enfuir en Macédoine où il aurait, selon la tradition, réorganisé les finances du roi de Macédoine, Perdiccas II. Il mourut sans doute en Artique où il était rentré.

Callistratos est tout à fait typique des nouveaux dirigeants de la cité au IV^e^ siècle. Certes, il a été plusieurs fois stratège, mais il ne s'est pas illustré de façon particulière sur le champ de bataille. En revanche, il apparaît comme un « technicien » des affaires financières, au point de pouvoir mettre ses talents au service d'un souverain étranger. Sa fin,

assombrie par une condamnation à mort, s'inscrit dans le cadre de ces luttes tournant autour du maintien de l'empire, qui s'expriment par la multiplication des procès politiques et annoncent la fin prochaine de l'hégémonie d'Athènes.

❑ R. Sealey, Callistratos of Aphidna and his Contemporaries, *Historia*, V, 1956, pp. 178-203.

☞ Confédération maritime (Seconde). Eisphora. Symmories.

CHABRIAS

L'un des grands stratèges athéniens du IV^e^ siècle. Il était né vers 420, d'une famille apparentée à celle du démagogue Cleon. Il fut réélu treize fois à la stratégie, ce qui témoigne à la fois de son prestige et de ses qualités militaires. Il fut l'un des artisans de la restauration de la puissance d'Athènes et de la formation de la Seconde Confédération maritime. Il était personnellement lié avec Callistratos, dont il défendit avec succès la politique. Comme les autres grands stratèges du IV^e^ siècle, il sut utiliser les armées de mercenaires pour élaborer de nouvelles tactiques de combat. Mais, chef de mercenaires lui-même, il n'hésita pas à se mettre au service des rois de Chypre ou d'Égypte. Appartenant à une riche famille, marié à la fille d'un homme fortuné, il utilisa cette fortune pour des

largesses en faveur du *démos*. Non seulement, il s'acquitta de nombreuses liturgies, mais en outre Plutarque, dans la *Vie de Phocion* (VI, 7), rapporte que, pour commémorer la victoire qu'il avait remportée en 376 à Naxos sur la flotte Spartiate, il faisait chaque année, le jour anniversaire de sa victoire, une distribution de vin aux Athéniens. À la différence de la plupart des stratèges, fréquemment traînés devant les tribunaux, Chabrias ne fut accusé qu'une seule fois, en compagnie de Callistratos, et fut acquitté. Les Athéniens, reconnaissants des bienfaits dont il les comblait, lui accordèrent le bénéfice de l'*atélie*, de l'exemption de charges, à la fin de sa vie. Il mourut en 357/6 à la bataille de Chios. Chabrias est une figure particulièrement révélatrice de l'évolution de la cité démocratique au IV^e^ siècle à un double titre : comme stratège professionnel de la guerre, et comme bienfaiteur de la cité, précurseur de ces évergètes qui se multiplieront à l'époque hellénistique.

H.-W. Parke, *Greek Mercenary Soldiers from the Earliest Times to the Battle of Ipsos*, Oxford, 1933.
W.-K. Pritchett, *The Greek States at War*, II, Berkeley-Los Angeles, 1974, pp. 72-77.

☞ Stratèges.

CHARÈS

L’un des plus célèbres stratèges athéniens du IVe siècle avec Timothée et Iphicrate. Comme ce dernier, il était un « homme nouveau », car on ne sait rien de son père Theocharès. Il réussit cependant à acquérir une fortune suffisante pour remplir diverses liturgies, dont la triérarchie en 349/8. Il fut élu stratège pour la première fois en 367/6 et fut réélu de nombreuses fois à cette charge. Comme les autres grands stratèges du IVe siècle, il utilisait surtout pour combattre des mercenaires, et il dut, pour pouvoir les payer, se livrer à des exactions qui lui valurent de solides inimitiés. Isocrate dans le discours *Sur la paix* dénonce les pratiques auxquelles Charès avait recours en des termes très sévères. En revanche, Démosthène semble l’avoir soutenu activement. Comme Iphicrate et d’autres avant lui, Charès pour pouvoir conserver son armée n’hésita pas à se louer au satrape perse Artabaze. Il combattit à Chéronée et fut de ceux dont Alexandre réclama en vain la livraison en 335. Il vivait encore vers 324, mais il mourut avant que n’éclate la guerre lamiaque. Il est particulièrement typique de ces *condottieri* que les nouvelles conditions de la guerre allaient susciter au IVe siècle.

❐ K.-W. Prirchett, *The Greek States at War*. H, Berkeley, 1974, pp. 77 sqq.

☞ Iphicrate. Stratèges. Timothée.

CHÉRONÉE (Bataille de)

La bataille de Chéronée, en août 338, est considérée par la plupart des historiens modernes comme marquant la fin de la Grèce des cités et comme le prélude à la fin de la démocratie athénienne, quelque seize années plus tard. Pour en comprendre l'importance, il importe de rappeler de quels événements elle était l'aboutissement. En 359, Philippe II avait été reconnu comme roi des Macédoniens, alors qu'il exerçait la régence au nom de son neveu. Peu après, en 357/6, Athènes se heurtait à une révolte de ses principaux alliés au sein de la Seconde Confédération maritime, révolte qui s'achevait sur la défaite de la flotte athénienne à Embata et l'obligation pour Athènes de reconnaître l'indépendance de ses alliés. Amputée d'une partie de ce qui avait un moment paru être une reconstitution de l'empire du V^e^ siècle, en proie à des difficultés financières grandissantes, Athènes avait vu se préciser les menaces de Philippe sur les positions qu'elle conservait encore dans le nord de l'Egée, à Amphipolis et Potidée en particulier, ainsi que sur les

petits royaumes thraces, traditionnels clients d'Athènes. Malgré les mises en garde de Démosthène, les hommes qui dirigeaient alors la politique athénienne, autour d'Eubule et de ses amis, avaient préconisé une politique de retrait qui ne put que favoriser les entreprises du Macédonien. La guerre sacrée qui éclata en Grèce centrale, pour le contrôle sur le sanctuaire de Delphes, permit à Philippe d'affermir ses positions, et la paix conclue en 346 en fut la sanction, malgré la promesse faite par le roi de restituer Amphipolis, promesse d'ailleurs non tenue. Ce qui eut entre autres pour effet de renforcer à Athènes la position de Démosthène et de ceux qui comme lui préconisaient une politique vigoureuse à l'égard du Macédonien. Dans les années qui suivirent la conclusion de la paix, Démosthène s'efforça de rassembler autour d'Athènes une coalition groupant aussi bien les cités continentales que les anciens membres de la Confédération, allant même jusqu'à opérer un rapprochement avec Thèbes qui se concrétisa par une alliance de fait lorsque Philippe en personne vint occuper la forteresse d'Elatée en Béotie, pour contraindre les Thébains à demeurer ses alliés. Démosthène, dans le même temps, s'était efforcé de trouver des ressources pour équiper une nouvelle flotte, en rétablissant en particulier l'ancien système de la triérarchie, qui avait été modifié en 357. Les principales opérations cependant se déroulèrent sur le continent où Philippe avait, en

tant que membre du conseil amphictyonique qui administrait le sanctuaire de Delphes, pris le commandement d'opérations contre les gens de la petite cité d'Amphissa, accusés d'avoir mis en culture des terres sacrées relevant du sanctuaire. C'était là pour le Macédonien un prétexte pour contraindre les Thébains à rentrer dans son alliance. Mais ceux-ci, on l'a vu, avaient choisi l'alliance athénienne, et c'est en Béotie que se déroulèrent les opérations militaires qui s'achevèrent en août par l'écrasement de l'armée grecque à Chéronée. Athènes s'apprêtait à soutenir un long siège, et la *boulè* sur proposition des orateurs anti-macédoniens, prit toute une série de mesures d'urgence. Toutefois, la proposition faite par Hypéride de libérer les esclaves et de leur donner des armes pour défendre la cité ne fut pas adoptée. Cependant les pro-macédoniens négociaient avec Philippe, et l'on parvint à la conclusion d'une paix dont le principal négociateur du côté athénien fut l'orateur Démade. Philippe se montra relativement modéré dans ses exigences, laissant à Athènes sa liberté et son autonomie. Athènes dut néanmoins accepter la perte de la Chersonèse de Thrace, la dissolution de la Seconde Confédération maritime, et fut contrainte d'adhérer à la ligue de Corinthe, constituée par Philippe pour mener sous sa conduite la guerre contre le roi des Perses.

Pendant les seize années qui suivirent la conclusion de la paix de Démade, la démocratie subsista à Athènes et

la cité connut même, sous l'impulsion de Lycurgue, une période de prospérité. Mais, alors qu'Alexandre, qui avait succède à Philippe après l'assassinat de celui-ci en 336, partait à la conquête de l'Orient, Athènes demeurait à l'écart de la politique égéenne, repliée sur elle-même et en proie aux règlements de compte politiques entre pro et anti-macédoniens. Pour qui lit les discours que prononcèrent alors les grands orateurs athéniens, Démosthène, Éschine, Hypéride, Lycurgue, l'impression qui s'impose est celle d'une continuité de la vie politique athénienne. Alexandre est à peine évoqué, et Chéronée n'apparaît que comme une défaite sans conséquence. Et pourtant de ces seize années, le monde grec allait sortir profondément bouleversé. À cet égard, les modernes sont justifiés de regarder Chéronée comme le fait majeur de l'histoire athénienne du IV^e^ siècle, et 338 comme la date qui marque la fin de la Grèce indépendante.

❑ E. Will, C. Mossé, P. Goukowsky, *Le monde grec et l'Orient*, T. II, *Le IV^e^ siècle et l'époque hellénistique*, Paris, 1975.

P. Cloché, *Un fondateur d'empire, Philippe II, roi des Macédoniens*. Paris, 1955.

G.-I. Cawkwell, Demosthenes'Policy after the Peace of Philocrates, *Classical Quarterly*, XIII, 1963, pp. 120 sqq ; 200 sqq.

N.-G.-L. Hammond, The Victory of Macedon at Cheronea, *Studies in Greek History*. Oxford, 1973, pp. 534 sqq.

☞ Démosthène. Philippe II.

CHIOS

Cette grande île, renommée dans l'Antiquité pour la qualité de ses vins, fut colonisée par les Ioniens à la fin du second millénaire. Au début de l'époque archaïque, elle fut le centre d'une brillante activité intellectuelle, et certaines traditions en faisaient la patrie d'Homère. Chios prit une part active, aux côtés de Milet, à la révolte de l'Ionie. Après les guerres médiques la cité de Chios devint membre de la ligue de Délos. Sa puissante marine lui permit d'être l'une des rares cités alliées qui n'étaient pas astreintes au versement du tribut, puisqu'elle contribuait militairement à la défense commune. En 413 cependant, elle se détacha d'Athènes et tous les efforts de celle-ci pour la contraindre à rentrer dans l'alliance furent vains. Néanmoins, quand en 378 Athènes reconstitua son empire sous la forme de la Seconde Confédération maritime, Chios en fit partie jusqu'en 357 où elle fut avec Byzance à l'origine de la révolte des alliés connue sous le nom de guerre sociale.

Sur le plan politique, Chios semble avoir été la première cité grecque à avoir expérimenté la démocratie. Une inscription de la première moitié du VI^e^ siècle mentionne l'existence d'une *boulè démosiè*, d'un

conseil populaire, et de démarques. Malheureusement, on ne sait rien des circonstances qui en favorisèrent l'établissement. Mais, si l'on en croit une tradition tardive, Chios aurait aussi été la première cité à utiliser des esclaves « achetés à prix d'argent », et Thucydide affirmait (VIII, 40, 2) qu'à son époque « les esclaves étaient nombreux à Chios ». On aurait donc, avec l'exemple de Chios, une sorte de doublet de l'expérience athénienne. Ici comme là, l'extension de la liberté politique et la démocratie iraient de pair avec la diffusion de l'esclavage-marchandise, sans qu'on puisse affirmer de manière catégorique lequel des deux phénomènes est antérieur à l'autre, et s'il existe entre eux une relation de causalité.

❐ R. Meiggs et D. Lewis, *A Selection of Greek Historical Inscriptions to the End of the Fifth Century B.-C.*, Oxford, 1969, pp. 14-17.

☞ Confédération maritime (Seconde). Délos (Ligue de). Démocratie.

CHORÉGIE

La chorégie est de toutes les liturgies athéniennes celle sur laquelle nous possédons le plus grand nombre d'informations. Elle consistait à préparer et à entretenir un chœur à l'occasion des grandes fêtes

religieuses, et singulièrement pour les concours dramatiques qui avaient lieu lors des fêtes en l'honneur de Dionysos. C'est l'archonte éponyme qui désignait les chorèges pour les concours de tragédie et de comédie des Grandes Dionysies, et l'archonte roi pour les concours des Lénéennes. Au IVe siècle, si l'on en croit le témoignage d'Aristote, les cinq chorèges pour les concours de comédie furent désormais désignés par les tribus. Les tribus désignaient également les chorèges pour les chœurs d'hommes et d'enfants pour la fête des Thargélies *(Constitution d'Athènes*, LVI, 3). Les chorèges, choisis parmi les Athéniens les plus riches et âgés d'au moins quarante ans, étaient durant l'année de leur chorégie exemptés de toute autre liturgie. Ils rivalisaient entre eux lors des concours, et de même que les auteurs, étaient couronnés par le peuple à l'issue du concours. La chorégie, d'abord tenue pour un honneur qui permettait de s'attirer les bonnes grâces du *démos*, finit par devenir comme les autres liturgies une charge très lourde à laquelle on s'efforçait d'échapper par le moyen de *l'antidosis*, de l'échange. Comme les autres liturgies aussi, la chorégie disparut à l'époque de Démétrios de Phalère, et l'organisation des fêtes fut désormais du ressort de magistrats élus, les agônothètes.

❐ A. Pickard-Cambridge, *Dramatic Festivals of Athens*, 1968.

☞ Comédie. Liturgies.

CIMON

Cimon était le fils de Miltiade, le vainqueur de Marathon, et d'une princesse thrace, Hégésipyle. Il hérita de la très grande fortune de son père, et c'est à cette fortune, aux dires d'Aristote, qu'il dut une partie de sa popularité : « il s'acquittait magnifiquement des liturgies publiques et de plus entretenait beaucoup de gens de son dème : chacun des Lakiades pouvait venir chaque jour le trouver et obtenir de lui de quoi suffire à son existence ; en outre aucune de ses propriétés n'avait de clôture, afin que qui voulait pût profiter des fruits » (*Constitution d'Athènes*, XXVII, 3). Il fut de nombreuses fois réélu stratège, et il contribua entre 478 et 463 à étendre la puissance d'Athènes, en faisant adhérer à la ligue de Délos les cités dont il s'emparait. Il accrut encore sa popularité lorsque, s'étant rendu maître de l'île de Skyros où fut établie une colonie athénienne, il en ramena en grande pompe les ossements du héros Thésée. Sa victoire la plus importante fut celle qu'il remporta à l'Eurymedon en 468, victoire qui entraîna la destruction de la flotte

perse et la mainmise d'Athènes sur une partie des côtes occidentales de l'Asie Mineure. Il réussit également, après un long siège de deux ans, à s'emparer de Thasos qui avait tenté de sortir de l'alliance athénienne. C'est après son retour qu'il fut une première fois mis en accusation, pour n'avoir pas attaqué la Macédoine. Il fut acquitté, mais ce fut le début d'une rivalité avec Périclès qui allait durer jusqu'à sa mort. En 461, Périclès et ses amis réussirent à le faire frapper d'ostracisme, sous prétexte qu'il avait échoué dans une expédition envoyée sur son conseil pour aider les Spartiates à venir à bout d'une révolte des hilotes de Messénie : les Spartiates, soupçonnant des complicités entre les soldats athéniens et les révoltés, avaient renvoyé Cimon et son armée. Cimon prit le chemin de l'exil et ne fut rappelé que quatre ans plus tard. Il devait encore jouer un rôle comme négociateur d'une paix avec Sparte, et mourut lors d'une expédition contre Chypre, en 450.

Cimon apparaît comme tout à fait caractéristique de la première génération des dirigeants de la démocratie athénienne. Appartenant à la riche famille des Philaides, il était lié par ailleurs à deux autres grandes familles athéniennes, celle des Alcméonides, à laquelle appartenait sa première femme Isodikè, et celle de Callias, fils d'Hipponicos, mari de sa sœur Elpinice. Ce qui ne l'empêcha pas de contracter un second mariage avec une femme arcadienne, et d'entretenir

des relations personnelles avec les cités étrangères dont il était *proxène*, c'est-à-dire représentant de leurs intérêts. Parmi ces cités figurait Sparte, la principale rivale d'Athènes dans le monde grec du Ve siècle. De là vient sans doute la réputation de modéré, voire d'oligarque que devait plus tard lui attribuer la tradition dont Plutarque se fait l'écho. En fait, il appartenait au même milieu que Périclès, même si sa fortune était plus importante, et leur rivalité était plus une rivalité familiale et personnelle que véritablement politique. La politique qu'il mena en tant que stratège illustre bien cette identité de vue, et ce commun souci de la grandeur d'Athènes.

❐ Ed. Will, *Le Monde grec et l'Orient, I — Le Ve siècle*, Paris, 1972, pp. 134-139.

☞ Impérialisme. Périclès. Thésée.

CITÉ

Nous traduisons par cité le terme grec *polis* par lequel les Anciens désignaient, à l'époque classique, un établissement humain généralement groupé autour d'un centre urbain et contrôlant un territoire plus ou moins étendu. La cité était alors la forme politique caractéristique du monde grec, bien qu'il existât des groupements plus primitifs désignés par le terme

d'ethnos, peuple, et dans certaines parties du monde grec des rassemblements de cités appelés *koina,* le plus souvent rassemblements de cités de moindre importance regroupées autour d'un sanctuaire « fédéral ». Les cités au sens plein du terme étaient des états autonomes, ayant leurs propres lois, leur monnaie et leurs divinités tutélaires.

Mais ce qui les caractérisait essentiellement c'était le fait que ceux qui composaient la cité, les citoyens (en grec *politai), se* partageaient le territoire et prenaient en commun les décisions qui engageaient la politique de la cité. Or, il n'en avait pas toujours été ainsi dans le monde grec qui avait connu, entre le XVI^e^ et le XII^e^ siècle, des formes d'organisation politique de nature différente, où l'autorité émanait du palais que dominait le *wanax,* le roi, entouré de ses conseillers et disposant d'une force militaire spécialisée et d'une bureaucratie de scribes importante. Les tablettes en Linéaire B découvertes dans les ruines des palais ont permis de mieux comprendre l'organisation sociale et économique du monde grec au cours de ces quatre siècles d'apogée de la civilisation mycénienne, et de confirmer ce que déjà laissaient entrevoir les travaux des archéologues, c'est-à-dire que les structures sociales et politiques du monde mycénien étaient sensiblement différentes de celles de la Grèce classique.

Les palais mycéniens disparaissent brutalement au début du XII^e^ siècle, et s'ouvre alors pour le monde

grec une période de recul de la civilisation, ce que les archéologues appellent « les siècles obscurs ». Et c'est seulement vers la fin du IXe siècle que recommencent à se développer des établissements humains qui dès l'origine révèlent, dans l'organisation même de l'espace, une structure différente : les cités.

On s'est beaucoup interrogé sur les facteurs qui présidèrent à l'apparition de ce nouveau type d'organisation de l'espace et des hommes. On a évoqué la géographie du paysage grec qui appelle au morcellement. On a mis en avant des facteurs religieux (regroupement autour de sanctuaires ou de tombes monumentales), culturels, économiques (le passage d'une économie essentiellement pastorale à une économie fondée sur la culture des céréales, de l'olivier et de la vigne). En fait, tous ces facteurs ont pu jouer à la fois pour la mise en place de cette forme nouvelle d'organisation politique qui n'allait pas tarder à se développer à la faveur de ce qu'on a appelé la colonisation grecque. Car le mouvement d'expansion des Grecs sur le pourtour méditerranéen, déterminé d'abord par le besoin de trouver des terres, et sans doute aussi de se procurer des métaux et autres matières premières dont la Grèce était dépourvue, aboutit à la création en un peu moins de deux siècles de centaines de cités nouvelles. Et c'est bien souvent l'exploration archéologique de certaines d'entre elles (on pense à Mégara Hyblaia en Sicile ou Métaponte

en Italie du Sud) qui a permis de dégager les caractères propres de la cité, cette communauté « d'égaux » qui se partageaient la ville et son territoire, en préservant au cœur de la première l'espace libre de l'*agora*, lieu où se rassemblaient les citoyens pour prendre en commun les décisions qui engageaient la cité. Il n'est pas exclu d'ailleurs que ces fondations nouvelles aient été des « laboratoires d'expériences » qui inspirèrent ensuite les législateurs chargés dans les cités de la Grèce continentale et des îles de l'Egée de résoudre les crises de croissance que connurent la plupart des cités au VII^e^ et au VI^e^ siècle. Il faut bien souvent recourir aux hypothèses, plus ou moins fondées sur une documentation fragmentaire et des sources littéraires tardives, pour reconstituer les premiers siècles de l'histoire des cités grecques. On peut supposer que la notion de citoyen ne s'est que lentement dégagée, que dans les premiers temps de la cité une partie des membres de la communauté étaient dans la position de dépendants ou de « clients » d'une aristocratie guerrière seule habilitée à prendre les décisions communes. Mais l'élargissement de la fonction guerrière à des couches plus vastes, en relation avec l'adoption de la phalange hoplitique, une agitation sociale liée à ce que les Grecs appelaient la *stenochoria*, l'étroitesse de la terre qu'on explique autant par l'accroissement démographique que par le partage égalitaire des patrimoines, agitation sociale débouchant parfois sur

l’établissement de régimes tyranniques, mais parfois comme à Athènes sur une réforme inspirée par un législateur, tous ces faits allaient contribuer à la mise en place de structures juridiques qui allaient donner forme à la notion de citoyen.

C’est pour Athènes que nous sommes le mieux — ou le moins mal — informés. Les réformes de Solon, la tyrannie de Pisistrate et de ses fils et enfin la « révolution » clisthénienne sont les étapes principales de cette élaboration du statut civique tel que nous le connaissons au Ve et au IVe siècle. Les premières mirent fin à la dépendance paysanne et établirent des lois communes pour tous ; la tyrannie des Pisistratides contribua à faire disparaître les particularismes locaux et à renforcer l’unité de l’Attique autour d’Athènes. Quant à la révolution clisthénienne, elle fixa le statut de citoyen en substituant aux antiques groupements religieux ou fondés sur la parenté une organisation territoriale, celle des dix tribus et des dèmes, à l’intérieur de laquelle étaient répartis les citoyens désormais égaux devant la loi et par la loi, ce qu’exprime le terme *d’isonomie.* Une dernière étape dans la définition du citoyen sera réalisée par Périclès lorsqu’il exigera la double ascendance athénienne, paternelle et maternelle, comme fondement de la citoyenneté : dans l’Athènes d’après la loi de 451 seront citoyens les enfants nés d’un père athénien et d’une mère athénienne, unis en légitime mariage.

Cette définition de la citoyenneté faisait des citoyens athéniens, au sein de la population de la cité, un groupe privilégié face aux étrangers résidents (métèques) et aux esclaves. À l'intérieur de ce groupe privilégié, les hommes seuls étaient à proprement parler des *politai*, des citoyens, c'est-à-dire des gens qui participaient aux assemblées et aux tribunaux et qui pouvaient en fonction de leur âge et de leurs moyens accéder aux diverses charges attribuées chaque année par élection ou par tirage au sort. Les femmes et les filles des citoyens se distinguaient certes des étrangères ou des esclaves, mais ne jouissaient d'aucun droit politique et demeuraient juridiquement des mineures. Seule, leur participation à la vie religieuse de la cité et le fait que seules elles pouvaient engendrer des citoyens caractérisaient leur statut.

On peut supposer qu'une organisation de la société semblable ou voisine de celle d'Athènes se retrouvait dans d'autres cités grecques, singulièrement celles qui au Ve siècle firent partie de ce groupement de cités dominées par Athènes, la ligue de Délos. Il existait néanmoins des cités où la qualité de citoyen était attachée soit à la possession d'un lot de terre — ce qui à Athènes n'était pas le cas depuis au moins la fin du VIe siècle — soit à la possession d'un certain cens, ou encore comme à Sparte au fait d'avoir reçu une éducation particulière, ou comme à Thèbes d'avoir au moins depuis dix ans cessé de pratiquer une activité arti-

sanale. De ce fait, il y avait dans ces cités, au côté des citoyens proprement dits, des groupes d'hommes libres qui sans être des étrangers n'en demeuraient pas moins en marge de la communauté politique, tels par exemple les périèques lacédémoniens. Mais ceux qui formaient le groupe des citoyens de plein droit, et même dans les cités où le pouvoir réel était entre les mains d'un petit nombre de magistrats, participaient aux assemblées, cette participation étant le signe même de leur qualité de citoyen. On comprend ainsi pourquoi Aristote définissait le citoyen comme celui qui alternativement « pouvait gouverner et être gouverné ».

On le voit, les Grecs donnaient à la notion de citoyen un contenu actif et positif qui impliquait une participation réelle à la vie politique. On peut évidemment se demander — et on n'a pas manqué de le faire — quel était le degré réel de cette participation, même dans une cité comme Athènes où le *démos*, le peuple, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens, était souverain. On se doute qu'une réponse catégorique est impossible. On devine des moments de réelle participation et d'autres de désintérêt pour les affaires publiques. Il n'en reste pas moins que les Grecs, ces inventeurs de la politique, ont également inventé le citoyen.

❐ M.I. Finley, *L'invention de la politique*, Paris, 1985.
Cl. Mossé, « Citoyens actifs et citoyens passifs dans les cités grecques : une approche théorique du problème », R.E.A., LXXXI, 1979, pp. 241 sqq.

☞ Atimie. Démocratie. Écclesia. Évergétisme, Graphè para nomôn. Hippeis. Liberté (Eleutheria). Métèques. Misthophorie. Monarchie. Nomos. Ostracisme. Pénètes. Périclès. Polis. Politeia. Politès. Prytanes. Zeugites.

CLEON

Cet homme politique athénien, qui dirigea la vie de la cité dans les années qui suivirent la mort de Périclès, était tenu par les Anciens pour le type même du démagogue. À la différence des hommes politiques de la période précédente, qui tous appartenaient à la vieille aristocratie athénienne, Cleon était un « homme nouveau ». Certes, son père avant lui avait déjà rempli la charge de stratège, ce qui témoigne qu'il appartenait à la première classe du cens. Mais alors que les membres des grandes familles athéniennes tiraient leurs revenus de leurs domaines fonciers, Cleon avait hérité de son père un atelier de tannerie qui employait une cinquantaine d'esclaves. Cette origine « banausique » (artisanale) de ses revenus explique les sarcasmes dont l'accablaient les auteurs comiques, et singulièrement Aristophane qui, dans *Les Cavaliers*, le représente sous les traits d'un esclave paphlagonien qui flatte et mène à sa guise son maître, le vieux Démos, et dont chaque entrée est précédée par l'odeur nauséabonde de la tannerie. Cleon apparaît également dans le récit de

Thucydide, au moment où la cité devait se prononcer sur le sort réservé aux Mytiléniens qui avaient tenté, au début de la guerre du Péloponnèse, de sortir de l'alliance athénienne. L'historien lui prête des propos particulièrement cyniques sur la nécessité pour qui veut exercer l'empire de ne pas tolérer la moindre défaillance, et par conséquent de sévir avec la plus extrême rigueur contre les Mytiléniens, peuple et dirigeants confondus. Cleon cette fois-là ne fut pas suivi par l'assemblée, mais quelques années plus tard il réussit à se faire confier le commandement de l'armée qui s'efforçait en vain de s'emparer de la forteresse de Pylos dans le Péloponnèse. Son entreprise fut couronnée de succès, ce qui lui valut un regain de prestige dans le peuple. Ses coups d'éclat, la violence de son langage, son attitude débraillée déplaisaient aux modérés, mais lui valaient, semble-t-il, les faveurs de la foule. Il mena avec énergie la politique athénienne pendant les dernières années de ce que l'on a appelé « la guerre d'Archidamos », c'est-à-dire la première partie de la guerre du Péloponnèse. Il échoua pourtant devant Amphipolis en 421 et trouva peu après la mort au combat. Quelques mois plus tard. Athéniens et Spartiates concluaient la paix dite « de Nicias », du nom du stratège qui avait dirigé les négociations du côté athénien.

Malgré le portrait négatif qu'en ont donné ses adversaires, Cleon semble bien avoir été le véritable con-

tinuateur de la politique de Périclès. Mais il est en même temps le premier de ces « nouveaux politiciens » d'origine sinon modeste du moins non aristocratique qui sont caractéristiques des dernières décennies du Ve siècle.

❑ W.-R. Connot, *The New Politicians of Fifth Century Athens*, Princeton, 1975.

☞ Aristophane. Démagogues. Hyperbolos. Péloponnèse (Guerre du).

CLÉROUQUIES

On désigne sous ce nom les colonies militaires établies par Athènes à partir de la fin du VIe siècle sur le territoire de certaines cités égéennes. À la différence des colonies traditionnelles, des *apoikiai*, qui formaient autant de cités autonomes et indépendantes de leur métropole, les clérouquies étaient en quelque sorte des prolongements de la métropole. Les colons ou clérouques demeuraient des citoyens athéniens. Ils recevaient un lot de terre, ou *cleros*, qui leur assurait un revenu annuel qu'on a estimé à deux cents drachmes, c'est-à-dire l'équivalent du cens des zeugites. Le plus souvent il semble qu'ils se soient contentés de percevoir ce revenu, le sol continuant à être mis en valeur par les anciens possesseurs. Les clérouques

cependant résidaient sur le territoire de la cité où avait été établie la clérouquie, y assurant un service de garnison. La plus ancienne clérouquie aurait été fondée en Chersonèse de Thrace, sous la conduite de Miltiade l'Ancien dans les dernières années du règne de Pisistrate. Mais c'est au Ve siècle surtout, à l'époque de la ligue de Délos, que le système des clérouquies connut un développement considérable. Des clérouquies furent établies en Eubée, à Naxos, Lemnos, Andros, Imbros, Lesbos, etc. Aux dires de Plutarque, plus de dix mille Athéniens auraient été ainsi pourvus de terres à l'époque de Périclès, aux dépens de cités qui étaient aux mains des barbares ou qui avaient tenté de sortir de l'alliance athénienne. La défaite d'Athènes à la fin du Ve siècle et l'effondrement de l'empire s'accompagnèrent de la disparition de la plupart des clérouquies, seules les clérouquies de Lemnos, Imbros et Skyros demeurant entre les mains d'Athènes. Quand en 378 fut créée la Seconde Confédération maritime, Athènes prit l'engagement de ne pas établir de nouvelles clérouquies. Mais, dès la fin des années soixante, les Athéniens s'installaient à Samos et à Potidée, et quelques années plus tard rétablissaient la clérouquie de Chersonèse de Thrace. Il n'est pas douteux que c'était là pour la démocratie athénienne un moyen de donner des terres aux citoyens pauvres, à tout le moins de leur assurer un revenu supplémentaire. On possède quelques inscriptions émanant de

ces clérouquies qui attestent que les clérouques demeuraient des citoyens d'Athènes, mais qu'ils avaient néanmoins sur place des organes de gouvernement local et désignaient leurs propres magistrats. Les clérouquies furent incontestablement une des manifestations les plus controversées de l'impérialisme athénien, mais aussi une de celles qui lièrent le plus étroitement l'Empire et la démocratie.

A.-J. Graham, *Colony and Mother City in Ancient Greece*, 1964.

☞ Confédération maritime (Seconde). Délos (Ligue de). Périclès.

CLISTHÈNE

Clisthène d'Athènes était le fils de l'Alcméonide Mégaclès et de la fille du tyran Clisthène de Sicyone. On sait peu de choses sur la vie de cet aristocrate athénien jusqu'au moment où, après la chute en 510 du fils de Pisistrate, Hippias, il devint le chef de ceux pour qui le renversement de la tyrannie, obtenu avec l'aide du roi de Sparte, Cléomène, ne signifiait pas nécessairement un retour au passé et aux privilèges exclusifs des grandes familles aristocratiques. Pour vaincre son adversaire Isagoras, qui n'avait pas hésité

à faire appel de nouveau aux Spartiates, Clisthène « fit entrer le *démos* dans son *hétairie* » pour reprendre l'expression de l'historien Hérodote, c'est-à-dire qu'il s'appuya résolument sur le *démos.* Mais alors que Pisistrate, qui avait agi de même un demi-siècle plus tôt, avait gardé le pouvoir entre ses mains, Clisthène ne se contenta pas de s'allier au *démos*, il mit en place une complète réorganisation de la cité destinée à assurer désormais la souveraineté à ce *démos.*

Il n'est pas toujours aisé de reconstituer, à partir de nos deux sources principales, Hérodote et Aristote, le déroulement des événements qui permirent à l'Alcméonide, de retour d'exil, d'accomplir ses réformes, en 508/7. Si l'on veut tenter de les caractériser, il semble que l'on puisse distinguer deux plans différents : d'une part, une réorganisation du corps civique et son intégration dans des cadres nouveaux ; d'autre part, une modification des institutions destinées à rendre effective la souveraineté du *démos.* La première série de mesures eut pour effet de dessiner ce que des historiens contemporains ont appelé un nouvel « espace civique ». La base en était le dème, circonscription territoriale, au sein de laquelle était inscrit chaque citoyen qui y avait sa résidence.

Si l'on en croit Aristote, c'était là un moyen d'intégrer à la cité les nouveaux citoyens, les *neopolitai*, que Clisthène aurait fait entrer dans le corps civique

pour accroître le nombre de ses partisans. Ces dèmes étaient répartis en trente groupes ou trytties, dix trytties étant formées par les dèmes urbains ou suburbains, dix autres par les dèmes côtiers, dix enfin par les dèmes de l'intérieur. Trois trytties prises dans chacune des trois régions géographiques formaient une tribu, ce qui portait à dix le nombre des nouvelles tribus qui remplaçaient désormais les quatre anciennes tribus ioniennes. Le caractère systématique de ce découpage du territoire traduisait incontestablement l'influence sur Clisthène de l'esprit « géométrique » des philosophes ioniens, mais avait aussi pour objet de mettre fin aux solidarités régionales qui s'étaient manifestées lors des conflits du VI^e^ siècle, et de saper par conséquent le pouvoir des vieilles familles aristocratiques.

C'est en effet sur cette nouvelle répartition des citoyens qu'était désormais organisé l'ensemble des institutions de la cité, et singulièrement le nouveau conseil de cinq cents membres, recrutés à raison de cinquante par tribu, qui allait devenir l'organe principal de la démocratie athénienne. C'est également la tribu qui servait de cadre à l'organisation militaire, les hoplites d'une même tribu combattant côte à côte au sein d'une même unité. Il n'est pas exclu que les tribus aient même été le cadre de certaines activités politiques. Enfin, au fur et à mesure que se mettaient en place les différentes *archai*, les différentes magis-

tratures de la cité, c'est le système décimal instauré par l'Alcméonide qui allait en être le fondement : il y aurait dix stratèges, dix archontes, dix *astynomoi*, chargés du maintien de l'ordre et de l'entretien des voies publiques, dix *sytophylaques* pour surveiller l'approvisionnement en grains, etc.

De même, l'année allait être divisée en dix prytanies, c'est-à-dire dix périodes de durée approximativement égale pendant lesquelles les cinquante bouleutes d'une tribu assuraient la continuité du pouvoir dans la cité et présidaient les séances de l'*ecclesia* dont la périodicité était désormais fixée. Enfin, la tradition attribuait à Clisthène la création de l'ostracisme, procédure qui consistait, par un vote de l'assemblée pour lequel un quorum de six mille présents était nécessaire, à exclure de la cité pour dix ans tout homme qui paraissait aspirer à la tyrannie, et qui mettait entre les mains du *démos* une arme redoutable dont il allait se servir dans les premières décennies du siècle suivant.

On ne sait ce qu'il advint de Clisthène après qu'il eut établi ce qui allait être la matrice de la démocratie péricléenne. Dans les décennies qui suivent, son nom paraît presque oublié. Hérodote le mentionne et nous lui devons une partie de notre information, mais il ramène ses réformes à des mesures de circonstance et n'en apprécie pas vraiment la portée. C'est seulement au IV^e^ siècle, et avec la *Constitution d'Athènes* d'Aristote que l'Alcméonide retrouve la place essen-

tielle qui est la sienne dans l'histoire d'Athènes. Alors que Solon allait devenir dans l'imaginaire des Athéniens le « père fondateur » de la démocratie, Clisthène n'en serait que le « restaurateur » après la période des tyrans. L'historiographie contemporaine en revanche a rendu à l'Alcméonide l'importance qu'il mérite, tant par son action propre que par l'étendue des réformes qu'il sut imposer à la cité.

❐ P. Lévêque et P. Vidal-Naquet, *Clisthène l'Athénien*, Paris, 1964.
C.-W.-J. Eliot, *The Coastal Demes of Attica. A Study ofthe Policy of Kleisthenes*, Toronto, 1962.
R. Osborne, *Demos. The Discovery of Classical Attika*, Cambridge, 1985.

☞ Alcméonides. Athènes. Dème. Orthagorides. Patrios politeia. Tribu.

COLONISATION GRECQUE

On appelle colonisation grecque le vaste mouvement d'expansion des Grecs en Méditerranée, qui débura vers le milieu du VIII^e^ siècle avant J.-C. et qui allait contribuer à répandre la culture et la civilisation grecque du détroit de Gibraltar aux rives de la mer Noire. On s'est interrogé sur les raisons de cette expansion, alors que le monde grec des deux rives de l'Egée venait à peine d'émerger des « siècles obscurs »,

ces quatre siècles qui séparent la destruction des palais mycéniens de l'apparition d'un nouveau type de groupement politique : la cité. Les sources anciennes ne sont guère explicites. Hormis la sèche énumération par Thucydide des cités qui colonisèrent la Sicile orientale, il s'agit le plus souvent de récits plus ou moins légendaires qui évoquent tantôt une crise interne, tantôt une disette ou encore l'étroitesse du sol *(stenochoria),* tantôt enfin des raisons privées qui conduisaient un individu à s'exiler avec quelques compagnons. Les sources parlent aussi du rôle de l'oracle de Delphes qui aurait, par ses réponses ambiguës, orienté le choix des futurs colons. Les modernes ont évidemment cherché des raisons moins anecdotiques. Certains ont mis en avant le besoin de terres qui serait la conséquence d'un rapide accroissement démographique, peut-être aussi de certaines pratiques successorales qui contraignaient les cadets à émigrer vers de riches terres agricoles. D'autres ont privilégié au contraire des raisons commerciales : le réveil des échanges en Méditerranée, la participation des Grecs à ces échanges, la recherche de certaines matières premières rares comme l'étain. En réalité, toutes ces raisons ont pu jouer dans des proportions variées selon les cités. Et s'il est vrai que certaines fondations en Grande Grèce (Italie méridionale) et en Sicile répondent d'abord au besoin de terres nouvelles, d'autres (Rhegion et Zancle de part et d'autre

du détroit de Messine, Marseille) correspondent incontestablement au désir de contrôler certaines voies de passage ou le débouché de voies navigables par où arrivait l'étain.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les fondations grecques. Les plus anciens établissements furent ceux d'Italie du Sud (Pithécusses, Cûmes, Rhegion) et de Sicile (Syracuse, Naxos, Gela, Mégara). Les premiers colons venaient des cités de l'île d'Eubée (Chalcis et Erétrie), du Péloponnèse (Corinthe, Sparte, Mégare) puis des cités insulaires de l'Egée (Rhodes, Chios, Thera). Les cités grecques d'Asie Mineure (Milet, Phocée) envoyèrent des colons en Propontide et dans la région du Pont-Euxin, ou dans le lointain Occident (fondation de Marseille par les Phocéens à la fin du VII^{e} siècle). En un siècle et demi environ, des centaines d'établissements furent ainsi fondés.

Ces établissements, et c'est là le fait essentiel, n'étaient pas de simples prolongements de la cité mère (métropole), mais de nouvelles cités indépendantes. Certaines, certes, conservèrent des liens privilégiés avec leur métropole, mais d'autres s'en détachèrent très vite, voire, comme Corcyre, colonie de Corinthe, lui devinrent hostiles. Il faut noter par ailleurs que, si les premières fondations furent souvent le fait de colons originaires d'une seule cité, très vite le groupe des colons rassembla des Grecs venus de cités différentes, y compris de fondations récentes. On aime-

rait pouvoir reconstituer avec précision le déroulement d'une fondation coloniale. Les récits transmis par les sources, souvent tardives, évoquent, on l'a vu, les circonstances qui présidèrent au départ des colons, la consultation de l'oracle de Delphes par le chef de l'expédition, l'*oikiste*, la recherche parfois difficile du lieu choisi pour l'implantation de la nouvelle cité, les relations avec les populations indigènes. Mais bien des obscurités subsistent sur la façon dont étaient réparties les terres entre les colons, sur la mise en place d'institutions nouvelles. Sur le premier point, les travaux des archéologues ont apporté des précisions qui sont l'objet de débats entre les modernes. Les fouilles ont permis néanmoins d'entrevoir certains modes de répartition du territoire de la cité et de division du sol urbain, l'importance aussi des sanctuaires établis soit à proximité ou au sein de l'agglomération urbaine, soit aux limites du territoire. Il n'est pas douteux en effet que l'un des premiers soucis des colons était le transfert depuis la métropole des objets sacrés destinés à perpétuer sur le sol de la nouvelle cité les cultes de la cité d'origine.

Pour ce qui est des institutions en revanche, on ne sait presque rien. Quelques noms de législateurs sont rattachés à des cités de Grande Grèce : Zaleucos de Locres, Charondas de Catane. Mais la tradition, tardive, les présente comme des arbitres ayant mis fin à une situation de crise qu'on place généralement vers

le milieu du VII^e^ siècle. Et c'est seulement pour l'époque classique qu'on peut entrevoir certaines de ces institutions qui sont le résultat d'une évolution qui nous échappe.

Beaucoup plus évidentes en revanche sont les conséquences de la colonisation grecque sur le plan culturel. La fondation de cités grecques sur le pourtour de la Méditerranée se traduisit en effet par la diffusion de la langue grecque, de l'art et de toutes les manifestations de la civilisation grecque. On insiste aujourd'hui sur le développement de caractères régionaux qui témoignent de l'originalité des différents foyers de cette civilisation. En Italie du Sud, en Sicile, subsistent encore les restes impressionnants de monuments (Agrigente, Selinonte, Paestum) qui témoignent de la fécondité de l'art grec dans cette région. On pense aujourd'hui qu'une partie des objets, des vases en particulier, retrouvés dans les ruines des cités coloniales grecques, étaient des productions locales, et non comme on l'a cru longtemps des importations de Grèce propre, ce qui atteste l'importance de l'artisanat dans ce monde colonial. La Grande Grèce fut aussi un intense foyer de vie intellectuelle. On a déjà évoqué les législateurs Zaleucos et Charondas. Mais il faut rappeler que c'est en Grande Grèce que vint s'installer le Samien Pythagore pour fonder à Crotone une école philosophique, qu'Hérodote se voulait citoyen de Thourioi. Il faut rappeler aussi l'école

éléate autour de Zenon, Empédocle d'Agrigente, Gorgias de Leontinoi et bien d'autres.

Les populations indigènes subirent aussi cette influence de la culture grecque. Les fouilles menées en Italie du Sud, en Sicile, en Roumanie, en Russie méridionale permettent de deviner des phénomènes d'acculturation qui, dans certaines parties du monde colonial, semblent avoir été très rapides. Au point que dans nombre de ces cités une partie de ces populations hellénisées s'intégrèrent à la communauté civique, quand elles ne développèrent pas elles-mêmes leurs propres cités. Tout cela, bien évidemment, ne se fit pas sans heurts, comme le prouve encore au Ve siècle le soulèvement des populations sicules derrière Doukétios.

Le grand mouvement d'expansion grecque semble s'être ralenti à partir de la seconde moitié du VIe siècle. À part quelques fondations comme Thourioi en Italie méridionale et la colonie athénienne de Bréa dans l'Adriatique, les établissements nouveaux apparaissent plutôt comme des comptoirs ou des postes stratégiques que comme des cités réellement indépendantes. Désormais, les limites du monde grec semblent fixées, et c'est seulement l'aventure d'Alexandre qui ouvrira une nouvelle étape dans l'expansion de la civilisation grecque.

Cl. Mossé, *La colonisation dans l'Antiquité*, Paris, 1970.
E. Lepore, « *La colonizzazione greca e i suoi problemi* », *Storia e Civiltà dei Greci* (R. Bianchi Bandinelli ed.), T.I. Milan, 1978, pp. 230-253.
I. Malkin, *Religion and Colonization in Ancient Greece*, Leiden, 1987.

☞ Cyrène. Grèce d'Occident. Marseille. Sicile. Syracuse.

COMÉDIE

La comédie grecque est née du *cômos*, chœur parlé et chanté qui accompagnait les cérémonies du culte de Dionysos. De nombreuses obscurités subsistent quant à ses débuts, en Attique, mais aussi hors de l'Afrique, à Mégare, en Sicile, à Sparte peut-être. On ne peut vraiment s'en faire une idée précise qu'avec la plus ancienne comédie d'Aristophane, les *Acharniens*, représentée en 425 avant J.-C. Alors, chaque année, trois pièces étaient présentées aux Grandes Dionysies, et trois autres aux Lénéennes.

On distingue habituellement trois périodes dans l'histoire de la comédie attique : la comédie ancienne, représentée essentiellement par Aristophane, le seul auteur dont nous possédions une partie importante de l'oeuvre ; la comédie moyenne, dont, à l'exception des deux dernières pièces d'Aristophane, nous n'avons que des fragments ; la comédie nouvelle enfin dont

Ménandre est le principal représentant. La comédie ancienne (seconde moitié du Ve siècle) se caractérise par des situations imaginaires insérées dans un contexte politique très réel : les animaux parlent, les dieux se mêlent aux hommes, les femmes s'emparent de l'Acropole, etc. Mais à travers ces situations extravagantes, les hommes politiques contemporains sont brocardés, la guerre est mise en question, de même que les institutions de la cité. Nous ne connaissons bien que le théâtre d'Aristophane, mais des fragments d'autres comiques contemporains, Cratinos, Eupolis, témoignent que c'était la loi du genre. Nous connaissons beaucoup moins bien la comédie moyenne, qui occupe la plus grande partie du IVe siècle. Des fragments qui sont parvenus jusqu'à nous, il ressort que l'arrière-plan politique demeure présent dans un certain nombre de pièces, ainsi que les attaques contre les politiciens en vue, et contre les philosophes, dans la tradition des *Nuées* d'Aristophane. Mais les plaisanteries obscènes se font plus rares, l'étude des types sociaux caractéristiques (le cuisinier, le soldat, la courtisane, le parasite) annonce la comédie nouvelle, de même que les sujets : affaires privées, intrigues amoureuses.

La comédie nouvelle appartient aux dernières décennies du IVe siècle. Le principal représentant en est Ménandre dont nous possédons quelques pièces et de nombreux fragments dont la collection ne cesse de

s'enrichir. Les allusions politiques ont pratiquement disparu, ce qui se conçoit aisément dans une Athènes soumise à la domination macédonienne. En revanche, les intrigues amoureuses, les reconnaissances d'enfants perdus, les courtisanes au grand cœur tiennent la première place. Le chœur a complètement disparu et l'articulation de la pièce en cinq actes devient générale. C'est cette comédie nouvelle qui connaîtra un grand succès dans tout le monde hellénistique, et dont s'inspirera la comédie latine.

❑ K.-J. Dover, article « Comedy (Origin of, Old, Middle, New) » dans *The Oxford Classical Dictionary*, Oxford, 1970, pp. 268-271.
F.-H. Sandbach, *The Comic Theatre of Greece and Rome*, Londres, 1985.

☞ Aristophane. Chorégie. Littérature. Ménandre. Théâtre.

COMMERCE

Quelle place occupait l'activité marchande dans la Grèce antique ? Le problème a suscité de nombreuses controverses, singulièrement à la fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle. Deux conceptions s'opposaient : une conception « moderniste » qui appliquait à l'étude du commerce grec les schémas élaborés par les spécialistes de l'histoire européenne, et voyait dans le

développement des échanges et l'invention de la monnaie le point de départ des transformations de la société grecque entre le VIII^e^ et le VI^e^ siècle avant notre ère ; une conception « primitiviste » qui au contraire mettait l'accent sur l'importance de la vie rurale et de la relation à la terre dans le monde des cités grecques, et faisait par conséquent du commerce une activité marginale exercée par des outsiders. Les sources dont nous disposons pour trancher dans ce débat s'avèrent délicates à manier. Car, en dépit de quelques textes concernant Athènes et l'activité marchande du Pirée, il faut raisonner à partir des trouvailles de vases ou de monnaies sur le pourtour méditerranéen, ce qui risque de conduire à des hypothèses hasardeuses et peut fournir aux tenants de l'une et l'autre thèses des arguments tout aussi valables ou tout aussi contestables. Il n'est pas douteux que l'on constate un réveil des échanges dans le monde grec à partir du VIII^e^ siècle, et que l'expansion grecque en Méditerranée, si elle visait d'abord à procurer des terres à ceux qui en étaient dépourvus, n'était pas pour autant exempte de préoccupations mercantiles. Encore faut-il s'entendre sur ce que cela signifie. En fait, il semble bien que les Grecs aient d'abord cherché, en parcourant les mers, à se procurer ce qu'ils n'avaient pas chez eux : des métaux, des grains, et à partir d'un certain moment de la main-d'œuvre servile, des objets de luxe aussi, fabriqués en Orient et recherchés par une société aris-

tocratique, celle qui alors dominait les cités. En échange, et avant que la monnaie ne devienne l'instrument privilégié de l'activité marchande, les Grecs pouvaient proposer des vases, des armes et certains produits agricoles comme l'huile ou le vin, à quoi on peut ajouter des matériaux comme le marbre.

Quels étaient ceux qui se livraient à ce commerce ? Sur ce point aussi les avis divergent. Pourtant, à lire les quelques textes qui font allusion à l'activité marchande pendant la période archaïque, il semble que celle-ci ne soit encore qu'exceptionnellement le fait de « professionnels ». Dans son poème intitulé *Les travaux et les jours*, Hésiode donne à son frère Perses des conseils sur la façon de gérer son domaine rural, et aussi sur la meilleure période pour prendre la mer avec une cargaison s'il veut réaliser un bon profit. D'autres indications laissent supposer que dans certaines cités ce sont les membres de l'aristocratie, essentiellement des propriétaires fonciers, qui arment un navire pour transporter les surplus qu'ils iront échanger contre des objets de luxe ou des produits rares. On a supposé que ces aristocrates ne naviguaient pas eux-mêmes, mais confiaient leur cargaison à des esclaves ou des dépendants. On a pourtant des exemples d'aristocrates prenant eux-mêmes la mer pour commercer, tels le frère de la poétesse Sapho qui fréquentait le port de Naucratis en Égypte, tels surtout ces Phocéens qui n'hésitaient pas, à en

croire Hérodote, à utiliser leurs navires de guerre rapides pour aller chercher dans le lointain Occident l'étain, ce métal rare qui entrait dans la composition du bronze : c'est pour en contrôler les débouchés qu'ils auraient fondé Marseille vers 600 avant J.-C.

À partir d'un certain moment pourtant, on constate l'existence de marchands professionnels. C'est Athènes qui sur ce point nous offre le tableau le plus vivant de ce qu'était le commerce grec au V^e^ et surtout au IV^e^ siècle. Le Pirée est alors devenu un marché vers lequel affluent commerçants grecs et barbares, et Périclès peut se vanter dans les propos que lui prête Thucydide, de ce qu'Athènes jouit de tous les produits du monde connu. Il est bien certain qu'à ce développement du Pirée l'hégémonie qu'exerce Athènes en mer Egée depuis le lendemain des guerres médiques n'est pas étrangère. Mais le développement du commerce athénien est lié aussi à la nécessité pour une cité en pleine expansion de se procurer les grains indispensables pour l'alimentation de sa population. On sait que c'est seulement sur cette activité marchande que la cité exerçait un contrôle par l'intermédiaire de magistrats spéciaux appelés sitophylaques, contrôle destiné à éviter la spéculation et à assurer le ravitaillement de la cité.

Nous entrevoyons, à travers les plaidoyers du IV^e^ siècle, et singulièrement ceux du *corpus* démosthénien, ce monde des commerçants qui fréquentaient l'*empo-*

rion, le port marchand du Pirée. La grande majorité d'entre eux étaient des étrangers, établis à demeure à Athènes avec le statut de métèque, ou étrangers de passage. Mais il y avait aussi parmi eux des Athéniens, généralement de condition modeste, l'activité marchande n'étant pas particulièrement prisée. D'autres Athéniens étaient partie prenante dans l'activité marchande, mais de manière indirecte, en prêtant de l'argent aux commerçants, moyennant un intérêt élevé. Le prêt maritime en effet était une institution bien établie : de riches particuliers, anciens commerçants enrichis ou citoyens étrangers au monde du commerce, faisaient ainsi fructifier leur argent en prêtant « à la grosse ». Ces prêts étaient garantis par une hypothèque sur la cargaison et seules des circonstances exceptionnelles, un naufrage par exemple, pouvaient libérer le débiteur de ses obligations envers son créancier. Souvent, un marchand, un *emporos*, désireux d'acquérir une cargaison et de payer son passage sur le navire d'un *naukleros*, s'adressait à plusieurs créanciers, ce qui risquait de créer des problèmes épineux, si le marchand ne pouvait s'acquitter de ses dettes. De tels problèmes se traduisaient généralement par des procès devant le tribunal présidé par les thesmothètes. La fréquence de ces procès, la nécessité pour la cité de ne pas retenir trop longtemps des marchands souhaitant reprendre la mer, expliquent que dans la seconde moitié du IV^e^ siècle les

actions commerciales *(dikai emporikai)* aient bénéficié d'une procédure accélérée. Cela traduit incontestablement l'importance que revêtait l'activité marchande dans la cité, sans que cela implique l'existence d'une classe de commerçants influençant les décisions politiques de la cité. À cet égard, un texte de Xénophon, les *Revenus*, précise bien où se situait l'intérêt d'Athènes. L'activité marchande fournissait des revenus par le biais des taxes levées à l'entrée et à la sortie des navires, et la présence de nombreux étrangers était une autre source de revenus tant pour la cité que pour les particuliers. Intérêt fiscal par conséquent plus que proprement économique, mais qui explique le souci des Athéniens de créer les conditions les plus favorables au développement de cette activité.

On peut supposer qu'il en allait de même dans les autres cités qui devaient à leur position géographique la présence d'un port de commerce actif : Corinthe, Syracuse, Milet, Marseille pour n'en citer que quelques-unes. Dans le dernier quart du IV^e^ siècle cependant, la prééminence commerciale du Pirée sera quelque peu affaiblie face à deux cités, qui à l'époque hellénistique occuperont la première place dans les échanges en Méditerranée orientale, Rhodes et surtout Alexandrie. L'un des derniers plaidoyers attribués à Démosthène est à cet égard significatif, qui révèle les spéculations d'un certain Cléomène de Naucratis sur le commerce du blé. Mais il s'agit déjà du monde né

des conquêtes d'Alexandre, un monde démesurément élargi qui donnera au commerce méditerranéen une ampleur jamais atteinte auparavant.

❑ M. I. Finley, *L'économie antique*, Paris, 1974.
Ph. Gauthier, « Le commerce des grains à Athènes et les fonctions des sitophylaques», R.D., LIX, 1981, pp. 5 sqq.

☞ Banque/Banquiers. Économie. Emporoi. Monnaie. Naukleroi.

CONFÉDÉRATION MARITIME (Seconde)

La Seconde Confédération maritime fut constituée autour d'Athènes en 378/7. Le texte du décret de fondation, rédigé sur proposition d'un certain Aristotélès, nous a été conservé. Il précisait d'entrée de jeu ce qu'était le but de l'alliance : contraindre les Lacédémoniens « à laisser les Grecs vivre libres et autonomes et avoir la jouissance complète de leur territoire ». Quiconque, Grec ou Barbare, adhérait à l'alliance, demeurerait « libre et autonome en conservant la *politeia* qu'il voudra, sans recevoir de garnison, sans être soumis à un archonte, sans payer de tribut ». Les Athéniens ne pourraient posséder aucun bien sur un territoire allié. Aucune décision concernant les alliés ne serait prise sans l'accord du *synedrion*, du conseil des alliés. Par ce texte, les dirigeants et la cité tout

entière s'engageaient donc à ne pas revenir aux erreurs et aux pratiques qui avaient entraîné le mécontentement et la défection au sein de la ligue de Délos, et semblaient guidés par le seul souci de préserver l'autonomie des Grecs contre la menace Spartiate.

En réalité, la constitution de la Seconde Confédération maritime était l'aboutissement d'une politique qui, dès le lendemain de la restauration démocratique, en 403, avait été entreprise par certains dirigeants de la cité, conscients du lien qui existait entre le régime et le maintien de l'hégémonie maritime d'Athènes. Il s'agissait d'abord de reconquérir certaines positions dans le nord de l'Egée afin d'assurer à Athènes la sécurité des convois de blé vers le Pirée. Dès 399, Thrasybule à la tête de quarante navires rétablissait le contrôle d'Athènes sur les Détroits, favorisait l'établissement à Byzance d'un régime démocratique et s'emparait de l'île de Lesbos. Peu après, Iphicrate entreprenait la reconquête de la Chersonèse de Thrace. L'élan se trouva quelque peu interrompu par la conclusion de la paix du Roi, en 386, imposée aux Grecs par le roi des Perses et par les Spartiates et qui réaffirmait le principe de l'autonomie des cités. Mais les circonstances allaient bientôt favoriser la constitution d'une alliance autour d'Athènes. Sparte en effet se lançait dans une politique expansionniste, tant dans l'Egée que sur le continent. Les tenants du retour à l'impérialisme, le fils de Conon, Timothée, le neveu

d'Agyrrhios Callistratos, les stratèges Iphicrate et Chabrias profitèrent du désarroi provoqué par une tentative de coup de main Spartiate sur le Pirée pour recréer une alliance militaire autour d'Athènes. Il importait cependant de rassurer ceux qu'inquiétait, à Athènes et ailleurs, un retour aux pratiques du siècle précédent. D'où les clauses évoquées plus haut, et la création d'un organe représentatif des alliés. Ce *synedrion* où chaque cité alliée avait un représentant, siégeait à Athènes. Des inscriptions permettent de reconstituer la procédure qui était suivie lorsqu'il fallait prendre une décision commune. La *boulè* préparait le décret qui était soumis au vote des alliés. Si le texte était adopté par le *synedrion*, il était ensuite soumis à l'*ecclesia*. Les alliés pouvaient introduire des amendements au texte proposé par la *boulè*, mais c'est l'*ecclesia* qui décidait en dernier ressort du maintien de ces amendements. Le fait que le *synedrion* se réunissait à Athènes, l'égalité de la représentation des cités, petites ou grandes, assuraient aux Athéniens une suprématie réelle au sein de l'alliance. C'est le *synedrion* qui décidait de l'admission de nouveaux membres au sein de la confédération, et qui réglait les différends entre alliés, ou opposant une cité alliée à Athènes.

Il semble que pendant les années qui suivirent immédiatement la conclusion de l'alliance, les Athéniens aient respecté les engagements pris dans le décret

d'Aristotélès. D'où l'adhésion de nouvelles cités au pacte fédéral, parmi lesquelles il faut noter les cités de la côte thrace, Perinthe, dans la Propontide, et à l'ouest Corcyre, et aussi des cités continentales menacées par les ambitions Spartiates comme les cités achéennes. Mais la défaite Spartiate à Leuctres, en 371, devant le Thébain Epaminondas, défaite qui allait entraîner à brève échéance la perte de la Messénie et le déclin de la cité lacédémonienne, en même temps qu'elle faisait disparaître l'une des raisons de l'alliance, donnait naissance à un nouveau danger pour Athènes, celui que représentait Thèbes, dont les ambitions hégémoniques n'allaient pas tarder à se manifester. Devant ce danger et aussi pour faire face à des difficultés financières grandissantes, Athènes allait très rapidement revenir aux pratiques du siècle précédent. En 365, la tentative de sécession de la petite île de Keos était durement réprimée. Des clérouquies étaient établies à Samos, à Sestos, et à Crithôté, à Potidée. Enfin, la clause qui permettait en cas de besoin de lever sur les alliés des contributions ou *syntaxeis* fut l'occasion pour les stratèges chargés de les lever d'un retour à des pratiques brutales comparables à celles qu'entraînait auparavant la levée du tribut. Il n'est donc pas surprenant que des défections se soient produites, d'abord sporadiques, puis beaucoup plus graves lorsqu'une coalition rassembla, autour de Byzance et du satrape de Carie Mausole,

Chios, Rhodes et Cos auxquelles se joignirent bientôt Périnthe et Selymbria. Au début de l'armée 356, les coalisés attaquèrent les clérouquies athéniennes de Lemnos, Imbros et Samos. Athènes risposta en envoyant une flotte commandée par ses meilleurs stratèges, Iphicrate, Timothée et Charès. Mais, à la suite d'un désaccord entre eux, le seul Charès affronta les coalisés et fut battu à Embata. À l'été de 355, Athènes dut reconnaître l'indépendance des cités révoltées.

La Seconde Confédération maritime ne disparut pas pour autant, et l'on possède des décrets postérieurs à 355 qui attestent l'existence du *synedrion*. Mais, privée des grandes îles de l'Egée et des cités commandant les Détroits, elle n'était plus que l'ombre d'elle-même, et les conquêtes de Philippe cherchant à assurer sa façade maritime au nord de l'Egée allaient lui être fatales. Par ailleurs, la défaite d'Embata et la reconnaissance par Athènes de l'indépendance de ses principaux alliés marquaient l'échec du « parti impérialiste ». C'est à partir de 356 qu'Eubule et ses amis, partisans d'une politique « pacifiste » et de renonciation à l'empire des mers, prennent en mains la direction de la cité, s'efforçant de compenser par certaines mesures financières les pertes matérielles qu'entraînait la renonciation à une politique extérieure active, et par une réglementation plus sévère du commerce du blé les difficultés accrues d'approvisionnement qu'entraînait la perte du contrôle des Détroits.

❐ P. Cloché, *La politique extérieure d'Athènes de 404 à 338*, Paris, 1934.
S. Accame, *La lega ateniese del secolo IV. A.C.*, Rome, 1941.
E. Will, C. Mossé, P. Goukowsky, *Le monde grec et l'Orient*, T. II — *Le IV^e siècle et l'époque hellénistique*, Paris, 1975, pp. 27 sqq. 176 sqq.

☞ Callistratos d'Alphidna. Chios. Clérouquies. Impérialisme.

CORINTHE

Située sur l'isthme du même nom, cette cité allait être, au cours de son histoire, une des plus puissantes du monde grec. C'est surtout pendant l'époque archaïque que, grâce à sa position, géographique, importante tant du point de vue stratégique qu'économique, Corinthe mérite l'épithète d'opulente que lui attribue le catalogue des vaisseaux de l'*Iliade*. Sous l'oligarchie des Bacchiades d'abord, la tyrannie des Cypsélides ensuite, Corinthe occupe en effet une place de premier plan. C'est à Corinthe que, aux dires de Thucydide, furent construites les premières trières, ces vaisseaux de guerre rapides qui allaient faire la force de sa marine avant celle d'Athènes. Maîtresse de l'isthme et des deux ports qui regardaient à l'est vers l'Egée et à l'ouest vers la mer Ionienne, Corinthe prélevait sur les navires qui y relâchaient ou qui

empruntaient le *diolkos*, ce chemin empierré qui les réunissait, des taxes qui alimentaient le trésor de la cité. Aux VII^e^ et VI^e^ siècles, la céramique fabriquée dans les ateliers corinthiens se retrouvait sur tous les sites grecs, d'une extrémité à l'autre de la Méditerranée. Sous les tyrans, Corinthe par ailleurs poursuivit la politique, inaugurée par les Bacchiades avec la fondation de Syracuse, d'expansion vers l'Occident en établissant des colonies dans l'Adriatique.

Néanmoins, malgré cette richesse et cette puissance maritime, Corinthe ne réussit pas vraiment à jouer un rôle politique important dans le monde grec. Durant tout le V^e^ siècle, Corinthe demeura alliée fidèle de Sparte au sein de la ligue péloponnésienne, et s'engagea à ses côtés dans la guerre du Péloponnèse. Toutefois, après la victoire de Sparte, Corinthe se rapprocha d'Athènes, et pendant une brève période un régime démocratique y fut établi. Mais l'oligarchie ne tarda pas à se réinstaller au pouvoir, une oligarchie qui maintint Corinthe dans une prudente neutralité au cours des luttes du IV^e^ siècle, entre cités et contre Philippe de Macédoine. C'est sans doute la raison pour laquelle ce dernier choisit le sanctuaire de l'isthme pour y convoquer les Grecs après sa victoire et conclure avec eux l'alliance que nous appelons ligue de Corinthe. La cité devait connaître un regain de prospérité à l'époque hellénistique, puis après la conquête romaine devenir la capitale de la province d'Achaie.

❒ Ed. Will, *Korinthiaka*, Paris, 1955.

☞ Cypsélides.

CRÈTE

La Crète a été à l'âge du bronze le centre d'une brillante civilisation que, à la suite de l'archéologue anglais Sir Arthur Evans, on appelle minoenne, du nom de Minos, le roi légendaire auquel on attribuait un pouvoir étendu sur toute la Méditerranée orientale et l'élaboration d'un code de lois. La période de plus grand développement de la civilisation minoenne se place entre environ 2200 et 1450 avant J.-C. C'est l'époque des grands palais de Cnossos, de Phaestos, de Mallia, centres d'un pouvoir royal reposant sur des structures économiques et sociales comparables à celles des états de l'Orient ancien. La nature de ce pouvoir est attestée en particulier par un usage précoce de l'écriture, d'abord hiéroglyphique, puis syllabique (Linéaire A). Une première fois détruits vers 1700, les palais furent reconstruits et connurent une seconde période d'apogée jusque vers 1450 avant J.-C. À ce moment, comme l'attestent les tablettes en Linéaire B découvertes dans les ruines du palais de Cnossos, une partie de l'île tomba entre les mains des Mycéniens qui imposèrent leur langue et firent de Cnossos le centre de leur domination. Le dernier

palais de Cnossos fut détruit au début du XIVe siècle, qui inaugure une période de déclin de l'île, les habitants se réfugiant sur des sites défensifs de l'intérieur. La Crète n'en demeura pas moins une région de fort peuplement : Homère parle de « la Crète aux cent cités ». Les plus importantes de ces cités durant les premiers siècles du premier millénaire étaient Cnossos, Gortyne, Lyttos, Cydonia, Mallia, Phaistos. L'aristocratie qui dominait ces cités était « dorienne ». Le célèbre code de Gortyne, une longue inscription qu'on date de la première moitié du Ve siècle, mais aussi les remarques d'Aristote au livre II de la *Politique* attestent l'existence dans les cités Crétoises d'une importante population dépendante, dont le statut était intermédiaire entre la condition d'homme libre et l'esclavage et qui porte des noms divers selon les cités, *oikees* à Gortyne, clarotes ou périèques ailleurs. Les anciens les comparaient aux hilotes de Sparte, et on peut penser que, comme ces derniers, ils étaient des paysans attachés aux lots de terre des citoyens. Les philosophes vantaient les institutions des cités Crétoises souvent comparées à celles de Sparte également. La tradition prétendait même que Lycurgue, le législateur légendaire de la cité péloponnésienne, s'en était inspiré. Les cités étaient dominées par une aristocratie de propriétaires parmi lesquels se recrutaient les magistrats appelés cosmes. Les femmes, à Gortyne au moins, jouissaient d'une plus grande indépendance

que dans le reste du monde grec : elles pouvaient en particulier hériter d'une partie du patrimoine paternel, et la fille épiclère (unique héritière en l'absence d'héritier mâle) n'était pas tenue d'épouser son plus proche parent dans la lignée paternelle.

Si les cités Crétoises semblent avoir joui d'une paix réelle pendant toute la période archaïque et classique, ce ne serait pas seulement la conséquence de l'excellence de leurs institutions, comme le prétendaient les auteurs anciens, mais plutôt dû au fait qu'elles demeurèrent à l'écart des événements qui secouèrent le monde égéen, certaines cités se contentant de fournir aux belligérants des mercenaires, ces fameux archers crétois particulièrement recherchés au IV^e^ siècle.

❐ H. Van Effenterre, *Les Egéens*, Paris, 1986 ;
La Crète et le monde grec de Platon à Polybe, Paris, 1948.
F.R. Willets, *Aristocratic Society in Ancient Crete*, Londres, 1965.

☞ Evans.

CRITIAS

Cet homme politique athénien est certainement l'un des représentants les plus caractéristiques de l'opinion antidémocratique. Il appartenait à une vieille famille

aristocratique d'Athènes et était l'oncle de Platon. Lié à la jeunesse dorée d'Athènes, il figure parmi les disciples de Socrate (l'un des dialogues de Platon porte son nom). Poète, auteur en particulier de tragédies, il avait subi, outre l'influence de Socrate, celle des sophistes, et un court fragment d'une tragédie dont il est l'auteur, intitulée *Sisyphe*, exprime une opinion non conformiste quant à l'origine des dieux, en qui il voit des créations de l'homme, destinées à maintenir l'ordre et le respect des lois dans la société.

Comme beaucoup d'hommes de sa génération et de son milieu, il se trouva mêlé à l'affaire des Hermès, puis à la première révolution oligarchique. C'est peut-être au lendemain de celle-ci qu'il fut condamné à l'exil, et qu'il séjourna en Thessalie où il aurait fomenté une révolte des pénestes, des paysans dépendants, contre leurs maîtres. Mais c'est surtout après la défaite d'Athènes en 404 qu'il joua un rôle de premier plan.

Il fut en effet l'un des Trente qui gouvernèrent Athènes sous l'oligarchie, et le plus influent semble-t-il. Xénophon, dans les *Helléniques*, lui prête des propos qui ne laissent aucun doute sur ses opinions. La démocratie est pour lui un régime « néfaste » et la plus belle des constitutions est celle des Lacédémoniens, à laquelle il consacra d'ailleurs une étude, malheureusement perdue. La révolution qu'il préconise doit être implacable pour ses ennemis, et il

n’hésita pas à faire exécuter son complice Théramène, quand celui-ci manifesta quelque hésitation devant l’accumulation de crimes dont les Trente se rendaient coupables. Critias devait mourir peu après l’exécution de Théramène, lors d’un engagement contre les démocrates qui venaient de s’emparer de la forteresse de Mounychie au Pirée.

❑ P. Salmon, *L’établissement des Trente à Athènes*, *Antiquité Classique*, XXXVIII, 1969, pp. 497 sqq.

☞ Oligarchie. Théramène. Trente.

CYPSÉLIDES

Les Cypsélides sont les tyrans qui régnèrent à Corinthe à la fin du VII^e^ et au début du VI^e^ siècle. Nous devons à Hérodote le récit des origines de la tyrannie corinthienne. La cité était alors dominée par une famille, celle des Bacchiades, qui monopolisait toutes les charges et pratiquait l’endogamie. On a beaucoup discuté à propos de la nature du pouvoir de ces Bacchiades, qui reposait peut-être en partie sur les revenus des taxes qu’ils prélevaient sur les marchands qui empruntaient l’isthme pour se rendre dans le bassin occidental de la Méditerranée. Le récit d’Hérodote relève de ce qu’on pourrait appeler le folklore tyrannique : une Bacchiade, Labda, qui, comme son

nom l'indique, était boiteuse, se maria en dehors de la famille, enfreignant ainsi la règle de l'endogamie. Un oracle ayant prédit que de cette union naîtrait un danger pour Corinthe, les Bacchiades s'efforcèrent de s'emparer de l'enfant de Labda. Mais celle-ci réussit à le cacher, et, devenu grand, il s'empara du pouvoir à Corinthe, réalisant la prédiction de l'oracle. L'histoire est belle, mais elle ne rend pas compte des raisons qui favorisèrent l'avènement de la tyrannie. Aussi s'est-on efforcé de comprendre ce qui avait provoqué la chute des Bacchiades : des échecs militaires, en particulier une défaite navale devant Corcyre, colonie corinthienne, devenue dans l'Adriatique la rivale de sa métropole, mais aussi là comme ailleurs dans le reste du monde grec une crise agraire et cette revendication égalitaire liée à l'adoption de la phalange hoplitique. Une autre source nous apprend en effet que Cypsélos, lorsqu'il s'empara du pouvoir, était polémarque. Indication intéressante, parce qu'elle témoigne qu'étant Bacchiade par sa mère, Cypsélos avait pu accéder à une fonction importante, mais surtout que cette fonction était celle d'un chef de guerre qui savait pouvoir s'appuyer sur le *démos* des hoplites. Sur la tyrannie de Cypsélos on ne sait pas grand-chose. Y eut-il, comme on l'a supposé, un partage des terres confisquées aux Bacchiades ? Nos sources n'en font pas mention. En revanche, un passage de l'*Économique* du Pseudo-Aristote évoque une

curieuse mesure attribuée au tyran. Il aurait fait vœu de consacrer à Zeus les biens des Corinthiens, et pour ce faire aurait prélevé pendant dix ans une dîme, façon détournée de respecter son vœu, tout en laissant les Corinthiens en possession de leurs biens. Cypsélos fut enfin peut-être le créateur des premières monnaies corinthiennes. Il aurait également favorisé l'établissement de colonies dans l'Adriatique, Leucade, Anactorion, Ambracie, dans l'intention de résoudre le problème agraire, mais aussi pour assurer la sécurité de la navigation corinthienne dans l'Adriatique et l'approvisionnement en métaux précieux provenant de l'arrière-pays illyrien.

Cypsélos transmit en mourant la tyrannie à son fils Périandre. Celui-ci semble avoir donné à son pouvoir un caractère plus autoritaire, s'appuyant sur une garde personnelle de trois cents doryphores. Il aurait développé la flotte corinthienne et mené une politique d'expansion en mer Egée. Il aurait pris également à l'encontre des riches des mesures somptuaires, leur interdisant l'achat massif d'esclaves et obligeant leurs épouses à se dépouiller de leurs bijoux et de leurs riches vêtements. La tradition donne de Périandre une image controversée. Certains le font figurer au nombre des Sept Sages de la Grèce, tandis que d'autres sources lui attribuent des mœurs scandaleuses et une infinie cruauté. Périandre put néanmoins à sa mort transmettre le pouvoir à son neveu Psammétique.

Mais celui-ci ne régna que trois ans et mourut, tué par les Corinthiens. Une source ancienne précise : « Le peuple détruisit la maison des tyrans, confisqua leurs biens, jeta le cadavre de Cypsélos (Psammétique) par-delà la frontière, sans sépulture, viola les tombeaux de ses ancêtres et en vida les ossements. »

La tyrannie qui avait pu un temps résoudre la crise que traversait Corinthe au milieu du VII^e^ siècle, s'achevait donc dans la violence et laissait place à un régime oligarchique modéré qui se maintint pendant les deux siècles suivants.

❐ Ed. Will, *Korinthiaka*, Paris, 1955.
Cl. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, 2^e^ éd. 1990 ; pp. 25-36.

☞ Corinthe. Hérodote- Orthagorides. Tyrannie.

CYRÈNE

Cyrène fut la plus importante des colonies grecques d'Afrique du Nord. Elle fut fondée vers 630 par des gens venus de Théra (Santorin), à la suite d'une disette. Hérodote se fait l'écho de traditions diverses quant à l'installation des premiers colons sous la conduite d'un certain Battos qui fut le fondateur de la dynastie qui allait régner sur Cyrène pendant deux siècles, jusqu'à ce que le dernier roi,

Arcésilas IV, soit déposé vers 440 et que soit établi un régime démocratique sur le modèle athénien.

L'histoire de Cyrène semble avoir été particulièrement mouvementée. Les premiers colons eurent à affronter les indigènes libyens, mais très vite les Cyrénéens réussirent à étendre le territoire de la cité, ce qui leur permit de recevoir de nouveaux colons, et par la suite de fonder de nouveaux établissements sur la côte libyenne, à Barcè et Euhespéridès. Cyrène devint une cité prospère. Son territoire, riche en blé, produisait également une plante recherchée comme condiment, le silphium.

L'histoire intérieure de Cyrène fut durant le premier siècle après sa fondation marquée par des luttes opposant entre eux les fils de Battos. Le petit-fils du fondateur, Battos II, fut le contemporain d'une législation nouvelle dont l'auteur fut un certain Démonax de Mantinée. Il semble, aux dires d'Hérodote, avoir réparti les habitants de la cité à l'intérieur de trois tribus et confisqué une partie des terres appartenant au roi pour les mettre à la disposition de la communauté civique. La répartition nouvelle avait pour objet d'intégrer à la cité les colons venus d'autres parties du monde grec (Péloponnésiens, Crétois, Insulaires, en particulier des Rhodiens), ainsi que des éléments indigènes. Mais la constitution mise en place limitait les pouvoirs du roi, et elle fut contestée par Arcésilas III qui s'exila à Samos où il recruta des troupes en leur

promettant des distributions de terres. Revenu à Cyrène, non seulement il ne tint pas ses promesses, mais encore il se livra à de telles exactions à l'encontre de ses adversaires qu'il dut se réfugier à Barcè où il fut assassiné. Ici se place un curieux épisode. D'après Hérodote, Cyrène, après le départ d'Arcésilas III, fut pendant quelque temps gouvernée par la mère de celui-ci, Phérétimè, qui assistait même aux séances de la *boulè*, du conseil mis en place par Démonax. Après la mort d'Arcésilas, elle s'enfuit en Égypte. Elle organisa alors une expédition contre les gens de Barcè pour en tirer vengeance, puis retourna en Égypte où elle trouva la mort dans des conditions qu'Hérodote rapporte avec une certaine complaisance : « toute vive, elle fourmilla de vers, tant il est vrai que les vengeances poussées à l'excès attirent sur les hommes la haine des dieux ». L'intérêt de l'anecdote est évident aux yeux d'Hérodote. Cyrène était une cité grecque, mais la vie politique y revêtait des formes qui l'apparentait plutôt au monde barbare.

De fait, Cyrène tombait alors sous la domination des Perses. Elle s'en libéra au lendemain des guerres médiques et connut une période de splendeur sous le règne d'Arcésilas IV, chanté par Pindare, règne qui fut le dernier de la monarchie des Battiades. Cyrène demeura indépendante jusqu'à Alexandre, puis fut intégrée aux possessions des Lagides.

◨ F. Chamoux, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953.

☞ Colonisation grecque.

DÉLOS (Ligue de)

On désigne sous ce nom l'alliance défensive rassemblant autour d'Athènes les cités égéennes au lendemain des guerres médiques. C'est en 478 que la ligue fut constituée. Son centre était le sanctuaire ionien d'Apollon dans l'île de Délos. Les cités alliées conservaient en principe leur indépendance par rapport à la cité *hegemon* qu'était Athènes. En fait, à part les grandes îles (Chios, Lesbos, Samos) qui conservaient leur propre flotte et fournissaient des contingents pour assurer la défense commune contre le Barbare, les autres alliés se contentaient d'acquitter un tribut destiné à couvrir les frais d'équipement de la flotte. Le premier tribut fut établi par Aristide et fixé à 460 talents. Il allait fournir à Athènes les moyens d'une grande politique égéenne. Après la disparition de la scène politique d'Aristide et de Thémistocle, qui avaient été les artisans de l'établissement de la ligue, ce fut principalement Cimon qui contribua à en accroître les membres et l'importance, en particulier en venant à bout de la résistance de Thasos, et en étab-

lissant des colonies militaires en Thrace et en Chersonèse. En 468, la victoire remportée par Cimon à l'Eurymédon assura définitivement à Athènes le contrôle sur la région des Détroits et sur la côte N.-O. de l'Asie Mineure. En 449, à la suite d'une ambassade menée par Callias, un accord fut conclu entre la ligue et l'empire perse : c'était la reconnaissance par le roi des positions acquises par Athènes dans l'Egée. On a parfois douté de l'authenticité de cette « paix de Callias ». Il est frappant en tout cas de constater à partir de ce moment l'établissement d'un *modus vivendi* entre le roi et Athènes. Cependant Périclès était désormais le principal acteur de la politique athénienne. Avec lui, le caractère de l'alliance allait changer insensiblement, la prédominance d'Athènes au sein de la ligue se manifestant de plus en plus ouvertement. À l'origine, il avait été prévu que les décisions communes seraient prises lors d'assemblées réunissant les représentants de toutes les cités alliées, qui conservaient ainsi leur souveraineté. Mais après la conclusion de la « paix de Callias », il semble que de plus en plus souvent les Athéniens aient pris l'habitude de décider seuls des opérations qui engageaient l'ensemble des alliés. Déjà auparavant, en 454, le trésor de la ligue avait été transféré de Délos à Athènes, sous prétexte de le mettre à l'abri d'un coup de main des Perses. Désormais, les finances de la ligue se confondraient avec celles d'Athènes, assurant à la cité des

ressources importantes qui servaient les buts de sa politique et assuraient le fonctionnement harmonieux du régime. C'est vraisemblablement pour faciliter la levée du tribut qu'à partir de 443, au plus tard, les cités membres de la ligue furent groupées en cinq districts. Le district ionien comprenait les cités de la côte occidentale de l'Asie Mineure d'Assos à Phasélis, le district carien, les îles de Cos et Rhodes et les cités côtières entre Phasélis et Halicarnasse ; les Cyclades et les trois îles à clérouquies de Lemnos, Imbros et Skyros formaient un troisième district, les cités de la côte thrace un quatrième ; enfin un district de l'Hellespont était constitué par la Chersonèse de Thrace, les cités du Bosphore et de la Propontide. Désormais, c'est l'*ecclesia* d'Athènes qui fixait le montant du tribut. Les sommes dues par les cités alliées étaient apportées à Athènes lors de la célébration des Grandes Dionysies. En cas de retard dans le paiement, une escadre athénienne était envoyée pour forcer les récalcitrants à s'acquitter de la somme due, généralement accrue d'une lourde amende. Grâce aux listes de tributs qui nous sont parvenues, on a pu faire une double constatation : d'une part le montant global du tribut a peu varié entre 454 et 431 ; en revanche, les variations d'une cité à l'autre, et pour une même cité d'une année à l'autre pouvaient être sensibles : ainsi, Thasos qui ne payait que trois talents au lendemain de sa rébellion en payait-elle trente quinze ans plus tard.

On conçoit aisément que les cités aient supporté de plus en plus difficilement de telles charges, assorties de la perte de leur indépendance, et ce d'autant plus que l'empire perse avait cessé d'être menaçant. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'à plusieurs reprises des défections se soient manifestées. On a déjà évoqué le soulèvement de Thasos et son écrasement par Cimon. Les cités eubéennes, Samos également, se rebellèrent dans les années qui suivirent la conclusion de la « paix de Callias » : la ligue de Délos avait perdu sa raison d'être puisque l'adversaire contre lequel elle était dirigée n'existait plus. Le soulèvement eubéen fut reprimé à la suite d'une expédition dont Périclès lui-même avait pris le commandement et une clérouquie fut établie sur le territoire d'Histiae. Et c'est également Périclès qui, quelques années plus tard, vint à bout de la révolte de Samos.

Pour éviter le renouvellement de telles défections, les Athéniens renforcèrent la surveillance exercée sur leurs alliés : garnisons, magistrats athéniens furent envoyés dans les cités de la ligue. Certaines de ces garnisons n'avaient pour objectif que d'éviter toute velléité d'indépendance dans des circonstances précises. Mais d'autres étaient établies à demeure, sur des terres confisquées et partagées entre les clérouques qui constituaient la garnison : de telles clérouquies existaient à Naxos, à Andros, en Eubée, ainsi que dans les petites îles d'Imbros, Lemnos et Skyros, véritables prolongements du territoire athénien.

La ligue de Délos s'acheminait ainsi vers sa transformation en empire athénien. Les clérouquies, la nécessité pour les alliés de venir à Athènes plaider devant les juges athéniens les conflits qui les opposaient à la cité, qui se trouvait ainsi à la fois juge et partie, l'obligation d'utiliser la monnaie athénienne qui privait les alliés de ce qui était d'abord un signe de souveraineté, le poids des tributs et le recours à des méthodes peu orthodoxes pour en assurer la rentrée, autant de faits qui témoignent de la transformation de la ligue de Délos. On comprend dès lors que la guerre du Péloponnèse, destinée d'abord à défendre les intérêts d'Athènes, soit apparue aux alliés comme un poids particulièrement insupportable, et que les défections aient repris à la faveur des difficultés rencontrées par les Athéniens. L'alliance subsista néanmoins jusqu'à la fin de la guerre, et c'est seulement la défaite et la conclusion de la paix avec Sparte qui entraînèrent sa disparition.

❐ Ed. Will, *Le monde grec et l'Orient I — Le v^e siècle*, Paris, 1972, pp. 131 sqq.
J.-A.-O- Larsen, *The Constitution and the Original Purpose of the Delian League, Harvard Studies in Classical Philology*, LI, 1940, pp. 175 sqq.
R. Scaley, *The Origin of the Delian League, Studies presented to V. Ehrenberg*, Oxford, 1966, pp. 233 sqq.

☞ Chios. Clérouquies. Impérialisme.

DELPHES

Situé sur les pentes méridionales du Parnasse, le sanctuaire de Delphes a joué un rôle considérable dans l'histoire du monde grec. Le site était déjà occupé à l'époque mycénienne. Mais c'est seulement à partir du VIII^e^ siècle qu'il est devenu le centre religieux du monde grec, grâce en particulier à l'oracle que l'on venait consulter pour recueillir la parole du dieu Apollon. Le sanctuaire était administré par un conseil composé de délégués des différents peuples grecs, le conseil Amphictyonique. Tous les quatre ans se déroulaient les jeux pythiques qui comportaient non seulement des compétitions athlétiques, mais aussi des concours musicaux. Mais ce sont essentiellement les consultations oraculaires qui faisaient la renommée de Delphes. Les réponses étaient données par une prêtresse, la Pythie, qui se tenait sur un trépied, à proximité d'une crevasse et non loin d'une pierre sacrée, *l'omphalos,* qu'on disait être le centre de la terre habitée. La prêtresse, à l'origine une jeune fille, mais à l'époque classique une femme âgée, répondait en état de transe aux questions posées. Ses réponses étaient, si l'on en croit les oracles rapportés par la tradition littéraire, généralement énigmatiques, et

devaient en conséquence être interprétées par les prêtres et les consultants, et parfois l'interprétation était sujette à caution. Les consultants étaient soit des particuliers, soit les représentants officiels de telle ou telle cité. On attribuait à l'oracle un rôle important dans la colonisation grecque, et l'on a beaucoup débattu pour savoir quelle signification donner à ce rôle, qui suppose de la part du clergé delphique des connaissances géographiques, en particulier en ce qui concerne la Méditerranée occidentale. C'est également à l'oracle que se seraient adressés les législateurs qui aux VII-VI^e^ siècles s'efforcèrent d'établir un certain ordre politique et social dans les cités. C'est ainsi que le dieu aurait dicté à Lycurgue, le fameux législateur de Sparte, la Grande Rhetra qui fixait les règles de la constitution de la cité. On connaît aussi l'anecdote rapportée par Hérodote de la consultation de l'oracle par les Athéniens au moment de l'expédition de Xerxès. Une première réponse invitant les Athéniens à abandonner leur ville aurait jeté la terreur dans le cœur des ambassadeurs sacrés, les théores. Ils revinrent consulter l'oracle une seconde fois et la réponse laissa espérer une issue favorable : « Quand sera conquis tout le reste de ce qu'enferment la colline de Cecrops et l'antre du divin Citheron, Zeus au vaste regard accorde à Tritogenie (Athéna) qu'un rempart de bois soit seul inexpugnable, qui sauvera toi et tes enfants...». Au retour des ambassadeurs, les Athéniens

délibérèrent pour savoir ce que signifiait ce « rempart de bois ». Aux Anciens qui pensaient qu'il s'agissait de l'antique palissade qui entourait l'Acropole, s'opposa Thémistocle pour qui le « rempart de bois » ne pouvait que désigner les navires récemment construits à son initiative. Et l'on sait ce qu'il en advint : la victoire décisive remportée à Salamine par la flotte athénienne, qui entraîna l'échec de l'expédition de Xerxès. On a là un exemple de l'ambiguïté des réponses de l'oracle, qui permettait toutes les justifications a posteriori. Les prêtres de Delphes se trouvaient par là même investis d'une grande autorité, et ils furent souvent mis à contribution par les états grecs. C'est ainsi que certains tyrans, comme Clisthène de Sicyone, bénéficièrent de l'appui du clergé delphique. À Athènes, la puissante famille aristocratique des Alcméonides, en aidant à la reconstruction du temple d'Apollon détruit en 548 par un tremblement de terre, fut également soutenue par le clergé delphique, et c'est à l'oracle de Delphes que l'Alcméonide Clisthène, le réformateur athénien, demanda de désigner les héros éponymes des dix nouvelles tribus créées par lui. Le prestige de Delphes fut quelque peu éclipsé après les guerres médiques, l'oracle ayant été accusé de « médisme ». Mais il retrouva un certain prestige au IV^e^ siècle lorsque Thèbes d'abord, puis Philippe de Macédoine, firent de l'Amphictyonie delphique l'instrument de leur politique en Grèce centrale.

L'importance de Delphes dans l'histoire de la civilisation grecque est attestée par la majesté des monuments dont on peut encore aujourd'hui admirer les ruines. Le grand temple d'Apollon, plusieurs fois reconstruit dans l'antiquité, dominait le site et était l'aboutissement de la voie sacrée empruntée par ceux qui venaient consulter le dieu. Le long de cette voie sacrée, des trésors, petits monuments en pierre, abritaient les offrandes des particuliers et des cités. Un petit théâtre permettait le déroulement des concours musicaux et poétiques. À l'extérieur du sanctuaire proprement dit, le stade était destiné aux concours athlétiques, dont la réputation était comparable à celle des jeux olympiques. Encore aujourd'hui, la majesté du site de Delphes impressionne les visiteurs.

J. Defradas, *Les thèmes de la propagande delphique*, Paris, 1954.
M. Delcourt, *L'oracle de Delphes*, Paris, 1955.
G. Roux, *Delphes, son oracle et ses dieux*, Paris, 1976.

☞ Apollon. Dieux. Oracles. Religion civique. Sanctuaires.

DÉMAGOQUES

Le terme démagogue n'a pas à l'origine le sens péjoratif qu'il ne tardera pas à acquérir. Les démagogues, ce sont d'abord ceux qui « conduisent » le *démos*, les

hommes politiques attachés à la défense de la démocratie et qui gagnent la faveur populaire en préconisant les mesures les plus propres à satisfaire les intérêts de la grande masse des citoyens. En ce sens, et comme d'ailleurs le dira Platon, Périclès, dont Thucydide se plaisait à souligner les mérites et la hauteur de vues, est un démagogue.

Mais, après la mort de Périclès, le terme allait se charger d'un sens qui ne fera que se confirmer au siècle suivant : le démagogue n'est plus seulement celui qui défend les intérêts du peuple, c'est aussi celui qui flatte le *démos* pour en tirer le maximum d'avantages pour lui. À cette transformation, une raison : le changement dans le personnel politique. Alors que jusqu'à Périclès inclus, les dirigeants de la démocratie appartenaient aux vieilles familles athéniennes, à partir de 429, des hommes « nouveaux » apparaissent sur le devant de la scène politique, qui tirent leurs revenus d'activités artisanales décriées : Cleon est tanneur, Hyperbolos, fabricant de lampes, Cléophon, luthier ; c'est-à-dire en fait qu'ils utilisaient une main-d'œuvre servile qualifiée dans ces différentes activités. Leurs adversaires, parmi lesquels le plus acharné fut le poète comique Aristophane, ne manquaient pas de souligner leur manque de tenue, leur mauvaise éducation, ainsi que le soin avec lequel ils flattaient le peuple et allaient au devant de ses désirs. Au IV^e^ siècle, l'attaque contre les démagogues viendra des théoriciens hos-

tiles à la démocratie, qui, n'osant attaquer les fondements mêmes du régime, feront des démagogues, serviles serviteurs du *démos*, les responsables de tous les maux qui accablaient la cité. Les démagogues constituaient cependant, comme le remarque le grand historien Moses Finley, « un élément structurel du système politique athénien ». Dans une démocratie, les conflits entre intérêts opposés sont une des manifestations nécessaires du libre jeu des institutions, car, écrit encore Finley, « c'est le conflit combiné avec l'assentiment, et non l'assentiment à lui seul, qui évite à la démocratie de se transformer à la longue en oligarchie. » Les démagogues ne sont donc pas une tache au front pur de la démocratie. Défenseurs des intérêts du *démos*, ils en sont une des composantes essentielles.

❑ M.-I. Finley, Démagogues athéniens, dans *Économie et Société en Grèce ancienne*, Paris, 1984, pp. 89-119.

☞ Cleon. Hyperbolos, Orateurs.

DÈME

À l'origine, le terme signifie village, mais à partir de la fin du VI^e^ siècle, à Athènes et ensuite dans d'autres cités comme Érétrie ou Rhodes, le dème devient une circonscription administrative. C'est à Clisthène que

l’on doit la réorganisation des dèmes de l’Afrique. On ne sait exactement quel était leur nombre, certainement supérieur à cent, peut-être égal à cent cinquante. Les dèmes, à l’intérieur de chacune des dix tribus créées par Clisthène, étaient répartis en trois groupes : les dèmes urbains, les dèmes côtiers, les dèmes de l’intérieur. Leur superficie et leur population pouvaient être très inégales. D’où l’inégalité de leur représentation au sein de la *boulè :* un document du IVe siècle témoigne que le dème d’Acharnes, un des plus étendus, était représenté à la *boulè* par vingt-deux bouleutes. Le dème n’était pas seulement une circonscription administrative, il était aussi le cadre d’une vie « municipale » où se manifestait une démocratie directe, au sein des assemblées présidées par le démarque, qui pouvaient prendre des décisions concernant la vie locale, l’affermage des terres communales, l’entretien des sanctuaires, et aussi la révision des listes des citoyens membres du dème et aussi des métèques qui y avaient leur résidence. Tout Athénien en effet, lorsqu’il avait atteint sa majorité, devait être inscrit sur les registres du dème qui tenait également un registre des propriétés. À l’origine, chaque Athénien avait été inscrit dans le dème où se trouvaient ses biens patrimoniaux. Mais, avec le développement de l’agglomération urbaine et du Pirée, avec aussi une plus grande mobilité sociale à partir de la fin du Ve siècle, la coïncidence entre l’appartenance au dème et la

localisation des biens cessa d'être totale. Nombre d'Athéniens demeuraient inscrits dans des dèmes où ils ne résidaient plus, l'appartenance au dème étant héréditaire. Cela bien entendu était surtout vrai de la population urbaine, car dans les campagnes la mobilité était beaucoup plus faible. Mais cela permettait aussi des entrées en fraude dans le corps civique, sur lesquelles nous renseignent certains procès. Le dème demeure néanmoins un des fondements essentiels du fonctionnement de la démocratie athénienne.

❑ B. Haussouliet, *La vie municipale en Attique*, Paris, 1884. J.-S. Trail, *The Political Organization of Attica. A Study of the Demes, Trittyes and Phylai and their Representation in the Athenian Council*, Princeton, 1975.

☞ Clisthène.

DÉMÉTER

Déméter est l'une des divinités les plus importantes du panthéon grec. Sœur de Zeus, de Poséidon et d'Hadès, elle est aussi et surtout la déesse de la fécondité, celle qui a donné aux hommes le blé, base principale de leur nourriture. C'est aussi en tant que telle qu'elle est particulièrement vénérée par les femmes, lors de la fête des Thesmophories. Un texte de la fin du VII^e^ ou du début du VI^e^ siècle, l'*Hymne homérique*

à Déméter, raconte l'épisode essentiel de sa légende : le rapt par Hadès de la fille qu'elle avait eue de Zeus, Perséphone. Accablée de douleur, la déesse parcourt la terre à la recherche de sa fille. Parvenue à Eleusis, sous l'apparence d'une vieille femme, elle s'engage comme nourrice chez le roi du pays, Kéleos. Elle finit par se faire reconnaître du roi et de son épouse Métanire, et obtient des gens d'Eleusis qu'ils lui élèvent un temple. Mais, ayant appris que sa fille est entre les mains d'Hadès, elle se refuse désormais à faire pousser le blé, privant les hommes de leur nourriture et les dieux de leurs offrandes. C'est pourquoi Zeus se décide à intervenir et dépêche auprès d'Hadès Hermès, avec mission d'obtenir du roi des Enfers qu'il laisse Perséphone rejoindre sa mère pendant un tiers de l'année. Et, conclut l'Hymne, Déméter « fit aussitôt des labours féconds lever le grain : tout entière, la vaste terre se chargea de feuilles et de fleurs ». En même temps, la déesse révélait aux Anciens d'Eleusis « les rites augustes qu'il est impossible de transgresser, de pénétrer, de divulguer », ces rites auxquels seuls les initiés pouvaient accéder lors de la célébration des « Mystères » dans le sanctuaire sacré d'Eleusis.

Si les fêtes en l'honneur de Déméter étaient en effet essentiellement liées aux travaux agricoles, en particulier les Thesmophories, fêtes des semailles, les Chloia, fêtes de la verdure nouvelle, les Thalysies, fêtes de la moisson, les cérémonies qui se déroulaient

à Eleusis avaient un caractère un peu différent. Fêtes religieuses de l'état athénien, présidées par quatre prêtres dont deux étaient désignés par l'assemblée du peuple et les deux autres appartenaient aux deux familles sacerdotales des Eumolpides et des Kerykes, les Mystères d'Eleusis étaient d'abord une cérémonie initiatique qui devait assurer à ceux qui y participaient, comme le dit le rhéteur Isocrate « des espérances plus douées pour la fin de la vie et pour toute l'éternité ». Depuis l'Antiquité, on s'est efforcé de découvrir en quoi consistait cette initiation. Mais le secret gardé par les Mystes rend hasardeuses toutes les hypothèses qui ont pu être avancées. Il reste que l'initié se voyait promis à une félicité éternelle, ce qui est révélateur du lien qui existait entre la religion éleusinienne et les rites de fécondité, mais aussi entre le culte de Déméter et tout ce qui avait rapport avec l'au-delà et la mort. Le mythe de l'enlèvement de Perséphone est à cet égard essentiel, comme aussi l'association à Eleusis de Déméter avec Dionysos, lui aussi dieu de la fécondité et de l'au-delà.

❐ L. Séchan, P. Lévêque, *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1966.
M. Détienne, « Déméter », *Dictionnaire des Mythologies*, Paris, Flammarion, 1981, T. I, pp. 279-282.

☞ Religion civique. Thesmophories.

DEMIOURGOI

Le terme désigne le plus souvent les artisans, et quelquefois les magistrats de certaines cités. On le trouve employé dans le sens d'artisans dans les poèmes homériques, appliqué aussi bien au forgeron ou au charpentier qu'à l'aède. Les *demiourgoi* sont alors des spécialistes itinérants, étrangers à la structure de l'*oikos*, même si une partie des activités artisanales se déroulent à l'intérieur du domaine. Dans la cité de l'époque classique, le terme désigne cette fraction de la population qui ne vit pas du travail de la terre, réside généralement en ville et se livre aux diverses activités indispensables à la vie de la communauté. À Athènes, comme dans la plupart des cités démocratiques, les artisans font partie du *démos*. Depuis quand y ont-ils été admis ? C'est là une question quasi insoluble, en dépit de certaines indications de nos sources. Ainsi, Plutarque affirme-t-il que Solon aurait attiré à Athènes et accordé le droit de cité à des étrangers qui venaient y exercer un métier *(Vie de Solon*, XXIV, 4), et que par ailleurs il invita les citoyens à se faire artisans, entourant les métiers *(technai)* d'une grande considération (Id., XXII, 1-3). Aristote dans la *Constitution d'Athènes* rapporte que,

lorsque après le départ de Solon, la cité connut une période de troubles, on partagea l'archontat entre cinq Eupatrides, trois *agroikoi* (paysans) et deux *demiourgoi (Constitution d'Athènes*, XIII, 2). Mais de nombreux modernes sont sceptiques quant à la réalité de ce compromis. Il n'est pas douteux cependant que c'est dans le courant du VI^e^ siècle que la ville d'Athènes se développe et que l'artisanat athénien, singulièrement la poterie, connaît un rapide essor. La tradition qui voulait que Clisthène, pour renforcer le nombre de ses partisans, ait profité de la réorganisation des structures de la cité pour y introduire des étrangers résidents dont il fit des *neopolitai*, des citoyens nouveaux, explique peut-être la présence incontestable d'artisans dans le corps civique au V^e^ siècle. C'était là, par rapport à la tradition qui liait la citoyenneté à la possession de la terre, une rupture importante, que tous n'acceptaient pas. Il est significatif qu'au lendemain de la restauration démocratique un certain Phormisios ait proposé un décret qui restreignait l'exercice des droits politiques aux seuls propriétaires fonciers. Il est non moins significatif que ce décret se heurta à l'opposition du *démos*. Nous possédons le discours composé par Lysias que prononça à cette occasion un orateur démocrate : il faisait valoir que nombre de ces non-propriétaires étaient des gens riches et que ce serait pour la cité une grande perte de s'en priver.

De fait, si à Athènes la grande majorité des artisans étaient des petites gens travaillant de leurs mains dans leurs boutiques ou dans leurs ateliers, assistés de quelques esclaves, il y avait cependant des artisans riches, tels ces armuriers qu'évoque Xénophon dans les *Mémorables* (III, 10, 9) ou tels encore les fameux démagogues de la fin du V^e^ siècle, Cleon le tanneur, Hyperbolos, le fabricant de lampes, Cleophon le luthier. L'existence d'artisans riches posait d'ailleurs un problème aux théoriciens de la cité comme Aristote, partisans d'un régime censitaire, mais forcés de constater qu'un tel régime n'exclurait pas de l'activité politique ces mêmes artisans.

K. Murawaka, Demiourgos, *Historia*, VI, 1957, pp. 385-405.

☞ Banausoi. Économie.

DÉMOCRATIE

Le mot démocratie est apparu assez tard dans le vocabulaire politique grec. Hérodote, dans le célèbre dialogue perse, au livre III des *Histoires*, parle *d'isonomie* à propos du régime où le peuple est souverain. Mais dans les *Suppliantes* d'Eschyle, représentées vers 468 avant J.-C., se trouvent pour la première fois accolés les deux mots qui ont formé le terme démo-

cratie, à savoir *démos*, le peuple et *kratos*, le pouvoir, pour évoquer la décision prise dans la pièce par le peuple d'Argos d'accueillir les Danaïdes venues demander asile. À la fin du Ve siècle, avec Thucydide et Andocide, le terme devient d'usage courant pour désigner le régime athénien. Mais si le mot lui-même n'est apparu que tardivement, la chose, elle, est en place depuis le début du Ve siècle, peut-être même avant à Chios, où une inscription du milieu du VIe siècle mentionne déjà l'existence d'un conseil populaire, en tout cas assurément à Athènes, depuis la révolution opérée par Clisthène en 508, le remodelage de l'espace civique et l'institution de la *boulè* des Cinq Cents. Les guerres médiques, en affirmant le poids du *démos* qui fournissait les rameurs de la flotte, les réformes opérées par Ephialte en 461, qui privaient le conseil aristocratique de l'Aréopage de l'essentiel de ses pouvoirs politiques, l'institution par Périclès de la misthophorie, palliatif des inégalités sociales, parachevèrent l'œuvre de l'Alcméonide. Au terme d'un siècle et demi de luttes politiques le *démos* athénien devenait le maître de l'autorité souveraine dans la cité.

On a beaucoup discuté sur la valeur et la réalité de cette démocratie, de cette forme de régime politique « inventée » par les Athéniens et que nous connaissons à travers les écrits des philosophes, les discours des orateurs, les plaisanteries des Comiques, et aussi les nombreux témoignages gravés sur la pierre que

sont les décrets émanant de ce pouvoir populaire. Pour les Athéniens déjà, elle était un sujet de discussions, souvent âpres. Si le sophiste Protagoras, un étranger venu enseigner à Athènes, semblait la justifier en affirmant que tous les hommes possédaient la *politikè technè*, c'est-à-dire la capacité de porter un jugement politique, si Périclès, dans la célèbre Oraison funèbre que rapporte Thucydide au livre II de son Histoire de la guerre du Péloponnèse, mettait l'accent sur l'égalité de tous devant la loi et sur la valeur du principe majoritaire, d'autres en revanche en dénonçaient les méfaits. Pour le Vieil Oligarque, elle était le gouvernement des pauvres et des méchants dans l'intérêt des pauvres et des méchants, au détriment des riches et des bien-nés. Pour Platon, elle remettait le pouvoir de décision entre les mains d'une foule ignorante, versatile et prête à suivre ses mauvais conseillers, les démagogues qui ne pensaient qu'à la flatter. Arguments repris par presque tous les écrivains de l'Antiquité, et aussi par nombre de modernes, influencés tant par la lecture des auteurs anciens que par les problèmes propres à leur époque ; on pense ici aussi bien aux historiens « bourgeois » du XIX^e^ siècle qu'aux universitaires contemporains, dans les années qui suivirent l'agitation de mai 1968.

Qu'en était-il en réalité de cette démocratie grecque, ou plus justement athénienne, puisque c'est la seule dont nous puissions discuter réellement ? Il importe

d'abord de se débarrasser d'un problème que l'on ne manque pas de soulever périodiquement, celui de l'esclavage. Il est bien évident que la démocratie athénienne était une démocratie esclavagiste, que le démos qui exerçait la souveraineté au sein des assemblées et des tribunaux ne constituait qu'une partie de la population de l'Attique, qu'en étaient exclus la masse des esclaves, dont le nombre était au moins égal à celui des hommes libres, mais aussi les femmes, cette moitié de la cité comme dit Platon, à laquelle toute activité politique était refusée. C'est bien là précisément ce qui permet de mesurer la distance qui nous sépare des sociétés de l'Antiquité. Mais le *démos* n'en était pas moins, pour reprendre une formule de Pierre Vidal-Naquet, « un vrai peuple », et « les luttes de classe qui le traversaient étaient de vraies luttes » (*Tradition de la démocratie grecque*, p. 43). Le *démos* athénien n'était pas en effet une classe privilégiée d'oisifs vivant des revenus du travail de leurs esclaves. Seule une infime minorité de riches vivait ainsi. La grande masse de ceux qui composaient le *démos* était formée de travailleurs, paysans, artisans, boutiquiers, commerçants, dont les intérêts n'étaient pas toujours identiques : on le voit au début de la guerre du Péloponnèse, quand les paysans assistent impuissants aux razzias lacédémoniennes sur leurs champs et mettent en question la tactique préconisée par Périclès ; on le voit au IV^e^ siècle,

quand les riches sur qui repose le poids des charges occasionnées par les opérations maritimes s'opposent de plus en plus nettement à la politique impérialiste qui sert au contraire les intérêts du *démos* urbain et des plus pauvres.

Certains modernes pourtant, reprenant à leur compte les attaques des auteurs anciens, ont mis en doute la réalité de ce pouvoir populaire : face aux querelles personnelles qui opposaient orateurs et démagogues, le *démos* aurait été un spectateur impuissant, balloté au gré de ses emballements successifs. Or si l'on ne saurait nier l'existence à Athènes d'une classe politique, dont il faut toutefois souligner qu'elle ne constituait en aucune manière une oligarchie fermée, et que ses rangs ne cessèrent de se renouveler au cours des deux siècles de l'histoire de la démocratie athénienne, il ne faut pas manquer de rappeler que ceux qui la composaient étaient investis de leur autorité par un vote populaire, et que les décisions prises à leur initiative pouvaient constamment être remises en cause. Cela tenait d'abord au fait que toutes les charges publiques étaient annuelles, collégiales et soumises à reddition de comptes. Même Périclès qui domina la politique athénienne pendant près de trente ans était tenu de justifier chaque année sa politique. Cela tenait ensuite au fait qu'il s'agissait d'une démocratie directe : aucune « représentation » ne s'interposait entre les dirigeants et la masse du *démos*. De ce

fait, celui-ci, constamment appelé à se prononcer sur routes les décisions engageant la communauté, avait acquis ce que Moses Finley appelle « une familiarité avec les affaires publiques que même les citoyens portés à l'apathie ne pouvaient éluder en une telle société, restreinte, en face à face » *(Démocratie antique et démocratie moderne*, p. 60). Cela tenait enfin à l'importance que revêtait dans ce système politique la parole, le contact direct entre dirigeants et dirigés, l'importance du débat oral avant la prise de décision, l'importance des discussions de *l'agora.* Finley donne à ce propos l'exemple d'Athènes à la veille du départ de l'expédition de Sicile, et cite Thucydide (VI, 24, 3-4) pour illustrer cette participation de tous aux débats politiques : « Tous furent pris d'une même fureur de partir, les hommes d'âge à la pensée qu'ou bien l'on soumettrait la contrée pour laquelle on s'embarquait, ou que, du moins, de puissantes forces militaires ne couraient aucun risque ; la jeunesse en âge de servir, dans le désir d'aller au loin voir du pays et apprendre, la confiance s'y joignant d'en revenir sain et sauf ; la grande masse des soldats, dans l'espoir de rapporter, sur le moment, de l'argent, et d'acquérir de surcroît une puissance qui leur garantirait des soldes indéfinies. Cet engouement du grand nombre faisait que ceux-là même qui n'approuvaient pas craignaient, en votant contre, de passer pour mauvais patriotes et se tenaient cois » (trad. J. de

Romilly). Thucydide avait préalablement fait parler Nicias et Alcibiade devant l'assemblée, le premier hostile à l'expédition, le second favorable. Le *démos* suivit Alcibiade, mais désigna aussi Nicias pour partager avec lui le commandement de l'expédition. Il y a là une indication particulièrement intéressante, car elle démontre que la violence des antagonismes n'entraînait pas le désordre permanent. La décision une fois prise, la minorité s'inclinait devant le vote de la majorité. Ce qui n'interdisait pas la remise en question d'une décision. Mais là encore, cette remise en question n'était pas arbitraire : elle résultait d'une disposition légale, la *graphè para nomôn*, par laquelle le *démos* avait la possibilité de reconsidérer une décision prise par lui-même. Il faut donc se garder de tenir la démocratie athénienne pour cette anarchie institutionnalisée dénoncée par ses adversaires. Le fait qu'elle ait fonctionné, et bien fonctionné, pendant près de deux siècles, est à cet égard suffisamment éloquent. Cela dit, il serait absurde de ne voir de la démocratie athénienne que ses aspects positifs, et surtout de la présenter comme un modèle. Et il serait vain d'ignorer aussi une évolution au cours des deux siècles de son histoire, les conséquences en particulier qu'eurent sur son fonctionnement la guerre du Péloponnèse et les deux révolutions oligarchiques de la fin du V^e^ siècle : aggravation des antagonismes sociaux, liés aux difficultés financières, elles-mêmes conséquences de

la perte de l'empire ; professionnalisation accrue de la vie politique se traduisant en particulier par la séparation croissante des fonctions militaires et des fonctions civiles, désintérêt d'une partie du *démos* pour les luttes souvent stériles de l'assemblée. Il faut certes se garder d'exagérer l'importance de cette « crise » de la démocratie athénienne au IVe siècle. Elle a continué à fonctionner pendant près d'un siècle. Mais on ne saurait non plus la nier, et qu'elle explique en partie l'échec d'Athènes devant la menace macédonienne. La rupture du consensus que l'empire avait su créer au Ve siècle témoignait aussi du lien étroit qui pendant la période d'apogée de la démocratie athénienne avait existé entre le régime et l'hégémonie exercée par la cité sur le monde égéen.

❐ Cl. Mossé, *La fin de la démocratie athénienne*, Paris, PUF, 1962. *Histoire d'une démocratie : Athènes*, Paris, Seuil. 1971.
M.-I. Finley, *Démocratie antique et démocratie moderne*, précédé de Tradition de la démocratie grecque par P. Vidal-Naquet, Paris, Payot, 1976.
L'invention de la politique, Paris, Flammarion, 1985. Pour une image négative de la démocratie athénienne, J. de Romilly, *Problèmes de la démocratie grecque*, Paris, Herrnann, 1975.

☞ Alcibiade. Chios. Cité. Démos. Ecclesia. Égalité. Esclavage. Évergétisme. Graphè para nomôn. Impérialisme. Liberté. Marine. Métèques. Misthophorie. Oligarchie.

Oligarque (Le Vieil). Ostracisme. Péloponnèse (Guerre du). Pénètes. Périclès. Platon. Polis. Politès. Protagoras. Socrate. Solon. Sykophantes. Theorikon. Thésée. Trente. Tyrannie.

DÉMOS

C'est là un terme ambigu, car il désigne en fait deux ensembles différents. D'une part, et singulièrement dans les intitulés de décrets, il désigne la totalité des membres de la communauté civique, qui, réunis en assemblée, détiennent dans une démocratie le pouvoir de décision. Mais d'autre part, dans les textes littéraires ou dans les discours des orateurs, le mot *démos* se charge d'un contenu différent : c'est la masse du périr peuple, opposé aux riches *(plousioi)*, aux puissants *(dunatoi)*, aux gens en vue *(gnôrimoi)*, etc. Le terme même de démocratie se ressent de cette ambiguïté, car il peut vouloir dire aussi bien le régime où la souveraineté appartient à la communauté des citoyens ; que le régime où le pouvoir est aux mains de la masse des pauvres. À cette première ambiguïté s'en ajoute une seconde : quand les auteurs anciens parlent du *démos* athénien du Ve et du IVe siècle, il s'agit à n'en pas douter de la grande masse des citoyens de la ville et de la campagne, mais quand ils évoquent le *démos* du temps de Solon ou de Pisistrate,

ou quand il est question dans les poèmes homériques du *démos* d'Ithaque ou de Schérie, nous ne savons pas exactement ce que recouvre ce terme. Certes, dans l'un et l'autre cas, il s'agit toujours des petites gens opposés aux puissants. Mais nous ignorons quelles catégories sociales sont incluses dans ce *démos :* les thètes et les artisans en particulier en font-ils partie, ou bien seuls ceux qui vivent des produits de la terre, ou encore ceux qui ont la capacité hoplitique ? À toutes ces questions, il est pratiquement impossible de répondre. Tout au plus doit-on admettre comme vraisemblable que dans nombre de cités grecques le *démos* ne se composait que des seuls propriétaires fonciers, qu'à Athènes et peut-être dans d'autres cités il englobait également les artisans et les petits commerçants, au moins à partir de la fin du VI^e^ siècle. Et que, dans les cités démocratiques, il avait conquis le pouvoir de décision.

◨ C. Leduc, *La Constitution d'Athènes attribuée à Xénophon*, Paris, 1976, pp. 119 sqq.

☞ Démocratie. Ecclesia. Ostracisme. Pénètes. Politès. Solon. Theorikon. Tyrannie.

DÉMOSTHÈNE

Démosthène est certainement l'homme politique athénien le plus célèbre du IVe siècle, celui aussi dont le nom est lié à l'ultime défense de la démocratie athénienne. Il naquit en 384, au sein d'une famille riche, encore que n'appartenant pas à la vieille aristocratie. La fortune de son père, dont il livre le détail dans les plaidoyers qu'il composa contre ses tuteurs, était constituée essentiellement par deux ateliers serviles, l'un de fabricants de couteaux, l'autre de fabricants de meubles, et il était de ces Athéniens qui prêtaient « à la grosse » aux commerçants maritimes avec lesquels il entretenait d'étroites relations. Ce père mourut quand Démosthène avait sept ans, et il confia ses enfants et son épouse à des tuteurs dont le fameux Aphobos que, parvenu à sa majorité, Démosthène accusa d'avoir dilapidé la fortune paternelle. Bien qu'ayant pu en récupérer une partie, il dut néanmoins gagner sa vie comme logographe, c'est-à-dire comme rédacteur de discours pour ceux qui, se trouvant impliqués dans un procès, recouraient au service d'hommes au courant des lois et des techniques de l'art oratoire. De fait, Démosthène allait devenir l'un des plus grands « avocats » de son temps, et nous

devons l'essentiel de notre connaissance du droit athénien à la collection de ses discours concernant des affaires privées. Mais nous lui devons aussi, grâce à ses plaidoyers politiques et aux grands discours qu'il prononça devant l'assemblée, de connaître année par année et presque jour par jour les grands événements de l'histoire d'Athènes entre 359, date de l'avènement de Philippe de Macédoine et 338, date de la défaite des Grecs devant ce même Philippe à Chéronée.

La lutte contre Philippe allait en effet être la grande affaire de sa vie. Pourtant, il semble que ses débuts dans la carrière politique se soient placés sous l'égide d'Eubule, qui, depuis la guerre sociale et l'effondrement de la Seconde Confédération maritime, était à Athènes l'homme politique le plus influent. Mais très vite, il allait s'en séparer, dès qu'il comprit que la menace que Philippe faisait peser sur le nord de l'Egée risquait de porter atteinte aux intérêts athéniens et réclamait par conséquent une politique extérieure énergique. Pour la mener à bien, il fallait des moyens et Démosthène n'allait cesser de les réclamer, se heurtant de ce fait à une double oppositon : celle des riches astreints à la triérarchie et à l'*eisphora,* et celle des pauvres auxquels il envisageait de retirer les distributions du *theorikon.* Un peu avant qu'Eubule ne devienne président des préposés au *theorikon*, un de ses amis, Périandre, avait fait passer une loi qui avait pour effet de modifier profondément la triérachie :

alors que jusque-là l'équipement d'un navire était attribué à un, parfois deux triérarques, désignés parmi les citoyens les plus riches, il serait désormais assuré collectivement par les membres d'une symmorie, c'est-à-dire d'un groupe de contribuables. Aux dires de Démosthène, qui n'eut de cesse de faire supprimer la loi, cela revenait à libérer les riches d'une grande partie du fardeau de la triérarchie. Il rapporte dans le discours *Sur la Couronne* les pressions qu'il eut à subir de la part des riches quand il voulut rétablir le système ancien. Mais s'il dénonçait constamment dans ses discours l'arrogance et le manque de sens civique des riches, il n'en était pas moins sévère à l'encontre des pauvres qu'il accusait de se complaire dans leur état et de se satisfaire des distributions publiques. Dans la *Troisième Olynthienne*, prononcée en 349, il proposait que le *theorikon* soit remplacé par un salaire rétribuant un service effectif, et que les fonds de la caisse du *theorikon*, à laquelle étaient affectés tous les excédents de revenus, soient versés à une caisse militaire. Ce faisant, il se heurtait bien entendu au groupe des amis d'Eubule, parmi lesquels figurait un autre brillant orateur, Eschine, avec lequel il allait entamer une polémique qui nous vaut les plus beaux morceaux de rhétorique que nous ait transmis l'Antiquité, les deux discours *Sur l'Ambassade*, le *Contre Timarque* et le *Contre Ctésiphon* d'Eschine et le discours *Sur la Couronne* de Démosthène.

Philippe cependant devenait de plus en plus menaçant : non seulement, il avait renforcé ses positions dans le nord de l'Egée, mais il avait pénétré en Grèce centrale. Il devenait donc urgent de négocier. Démosthène fit partie avec Eschine et un certain Philocratès de l'ambassade envoyée auprès de Philippe pour négocier une paix qui fut conclue en 346. Il devait plus tard accuser ses collègues d'avoir par leurs lenteurs et leurs complaisances à l'égard de Philippe permis à celui-ci de s'assurer des positions définitives dans l'Egée et en Grèce centrale avant l'échange des serments. Eschine fut acquitté grâce à l'intervention en sa faveur d'Eubule. Mais il devint bientôt évident que Philippe n'entendait pas respecter les termes de la paix. Démosthène entreprit alors de constituer autour d'Athènes une coalition assez puissante pour arrêter le Macédonien. Les grands discours qu'il prononça dans les années qui précèdent Chéronée, discours *Sur les affaires de Chersonèse*, *Troisième et Quatrième Philippiques* lient étroitement la défense de la cité à celle de son régime, présentant Philippe et le « parti macédonien » comme des adversaires de la démocratie : « C'est à notre constitution surtout qu'il fait la guerre, c'est contre elle qu'il complote, et rien ne lui est plus à cœur que de trouver moyen de la détruire. D'un certain point de vue, il est vrai, ce dessein est naturel, car il sait pertinemment qu'il aura beau se rendre maître de tout le reste, rien ne sera solide entre

ses mains tant que vous serez une démocratie... Donc, en premier lieu, tenez-le pour l'ennemi de notre constitution, pour l'adversaire irréconciliable de la démocratie » *(Sur les affaires de Chersonèse*, 40-43).

Pourtant, la victoire de Philippe à Chéronée en 338 n'allait pas être suivie d'une destruction de la démocratie. Certes, Athènes était contrainte d'adhérer à la ligue de Corinthe formée sous l'hégémonie du Macédonien. Mais, tandis qu'Alexandre, succédant à son père assassiné en 336, commençait la grande aventure qui allait le conduire jusqu'aux rives de l'Indus, Athènes demeurait le plus souvent passive et étrangère aux bouleversements que connaissait le monde égéen. Démosthène quant à lui demeurait au premier plan de la scène politique et réussissait même à faire condamner Eschine lors du procès sur la Couronne qui lui fut l'occasion de présenter une défense de sa politique (vers 330). Et c'est pour avoir été mêlé aux prévarications du trésorier d'Alexandre, qui avait trouvé refuge à Athènes avec une partie du trésor de son maître, que Démosthène fut condamné à l'exil en 323. Les historiens se sont longuement interrogés sur les raisons qui poussèrent Démosthène à recevoir de l'argent de cet Harpale auquel la cité avait non seulement accordé l'hospitalité, mais donné la citoyenneté. On a avancé l'hypothèse qu'il souhaitait consacrer cet argent (vingt talents) à la préparation de la revanche. En tout cas, condamné à une forte amende par l'Aréo-

page devant lequel il avait lui-même demandé à être jugé, il s'exila. Il devait cependant rentrer à Athènes quelques mois plus tard pour contribuer avec son principal accusateur lors de l'affaire d'Harpale, Hypéride, au soulèvement qu'Athènes avait déclenché en Grèce, lorsqu'y parvint l'annonce de la mort d'Alexandre. Soulèvement qui, malgré le succès remporté par le stratège Leosthénès au siège de Lamia, allait s'achever sur un échec. Démosthène, condamné à mort par le décret de Démade, s'enfuit, mais rattrapé à Calaurie par les hommes du général macédonien Antipatros, il préféra se donner la mort.

Démosthène est le modèle de ces orateurs qui, au IVe siècle, parfois même sans être investis de la moindre charge, sont devenus les véritables maîtres de la politique de la cité. Certes, il demeurait en contact étroit avec le *démos* et il expliquait longuement à ses auditeurs, à l'assemblée ou devant le tribunal, les tenants et les aboutissants de sa politique. Il ne cessa de se proclamer partisan de la démocratie, dont il fit un éloge enthousiaste. La démocratie, dit-il en substance, est le seul régime qui assure à tous la liberté et une justice égale. Athènes se doit d'être solidaire des autres démocraties. La lutte contre Philippe est aussi une lutte pour la défense du régime. Mais en même temps, il était conscient du rôle qu'il lui fallait jouer pour pallier les faiblesses d'un régime où la moindre décision supposait préalablement d'interminables

débats. En cela, et aussi par sa connaisssance précise des questions financières, il s'inscrit dans la lignée d'un Callistratos ou d'un Eubule, ces politiciens professionnels dont l'émergence caractérise le fonctionnement de la démocratie au IVe siècle.

Ce n'est pas toutefois sur ce plan que la postérité l'a jugé. Et encore de nos jours, sa politique résolument antimacédonienne fait l'objet de débats entre les modernes. Pour les uns, il est d'abord et avant tout le patriote intransigeant qui, face à l'ennemi, incarne la résistance et l'énergie. On rappellera à ce propos que Clémenceau lui a consacré un ouvrage dans lequel le phénomène d'identification est à la fois surprenant et compréhensible, si l'on songe qu'une grande partie des historiens allemands du début du siècle voyaient en lui l'obstacle à une réunification de la Grèce sous l'égide d'une Macédoine identifiée à la Prusse du XIXe siècle. Aujourd'hui, on a tendance à juger plus sereinement sa politique, à ne méconnaître ni ses réelles qualités et la justesse de ses vues — après tout, la victoire macédonienne, sinon celle de Philippe, a effectivement entraîné la chute de la démocratie et le déclin de la cité — ni ses faiblesses, voire ses contradictions. Et Démosthène reste, par-delà les avatars de sa carrière politique, le plus grand orateur de l'Antiquité.

❑ P. Cloché, *Démosthène et la fin de la démocratie athénienne*, Paris, 1937.

S. Perlman, The Politician in the Athenian Democracy of

the Fourth Century B.C., *Athenaeum*, XLI, 1963, pp. 327-355.
G.-L. Cawkwell, Demosthenes' Policy after the Peace of Philocrates, *Classical Quarterly*, XIII, 1963, pp. 120 sqq.
P. Cartier, *Démosthène*, Paris, 1990.

☞ Athènes. Chéronée (Bataille de). Eschine. Harpale (Affaire d'). Hypéride. Littérature. Orateurs. Philippe II. Theorikon.

DENYS L'ANCIEN

C'est le plus célèbre des tyrans grecs de l'Antiquité, celui qui inspira à Platon le modèle du tyran grec dans la *République*. Il s'empara du pouvoir à Syracuse dans des circonstances particulièrement dramatiques. La cité était alors une démocratie modérée. Elle avait dû affronter la menace athénienne lors de la célèbre expédition décidée en 415 pour venir au secours de certaines cités grecques de l'île menacées par les ambitions syracusaines. Mais l'expédition avait été un désastre pour Athènes, et Syracuse s'était trouvée confortée dans sa position dominante en Sicile. Cependant la cité allait bientôt devoir faire face à un double danger : guerre civile à l'intérieur, les démocrates radicaux réussissant à chasser Hermocrate, l'artisan de la victoire ; et menace extérieure représentée par les Carthaginois qui contrôlaient la partie occi-

dentale de la Sicile. En 408, le général carthaginois Hannibal s'emparait de Sélinonte et d'Himère, puis, arrêté quelque temps par Hermocrate qui avait réussi à rassembler six mille mercenaires et à reprendre Sélinonte, il passait de nouveau à l'attaque en 406 et s'emparait d'Agrigente, malgré l'envoi de renforts syracusains.

À Syracuse, où Hermocrate avait en vain tenté de rentrer avant de trouver la mort au cours d'un engagement, la situation était particulièrement tendue. Les Agrigentins qui avaient fui leur cité mettaient en accusation les stratèges syracusains qui n'avaient pas su les défendre. Denys, qui avait été des familiers d'Hermocrate, reprit l'accusation à son compte devant l'assemblée syracusaine et réussit à se faire donner pleins pouvoirs pour mener à bien la lutte contre Carthage. Ces pleins pouvoirs signifiaient en fait la tyrannie, et Denys obtenait peu après l'octroi d'une garde personnelle qui allait lui permettre de maintenir l'ordre dans la cité.

Il allait en demeurer le maître jusqu'à sa mort, en 367, c'est-à-dire pendant près de quarante ans. Il eut certes à plusieurs reprises à se défendre contre des menaces de rébellion de la part des Syracusains. Mais il avait pris soin de s'entourer de mercenaires fidèles et qu'il payait bien. Il avait confisqué les biens de ses principaux adversaires, les contraignant à l'exil ou les faisant exécuter. Il n'avait pas hésité à libérer des

esclaves pour renforcer sa garde, voire à attribuer à certains d'entre eux, sans doute les paysans asservis de la campagne syracusaine, la citoyenneté. Il put ainsi d'une part renforcer les défenses de Syracuse en réalisant un programme de constructions militaires et de fortifications autour de la ville et du port ; d'autre part, résister victorieusement aux assauts répétés des Carthaginois ; enfin rétablir son autorité sur la quasi-totalité de la Sicile grecque.

La tradition voulait qu'il soit mort de joie en apprenant qu'une tragédie dont il était l'auteur avait été couronnée à Athènes. L'histoire est peut-être fausse, mais elle traduit une réalité : les relations que le tyran entretenait avec les Athéniens et qui témoignent de l'étendue de son influence. Mais l'œuvre qu'il avait réalisée n'allait pas lui survivre. Sous le règne de son faible fils Denys le Jeune, Syracuse allait connaître de nouveaux troubles qui ne prendraient fin qu'avec l'arrivée en Sicile du Corinthien Timoléon.

◨ Cl. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, 2e éd., Paris, 1990.
J.L. Sanders, *Dionysius I of Syracuse and Greek Tyranny*, Beckenham, 1987.

☞ Grèce d'Occident. Sicile. Syracuse.

DIEUX

La religion grecque était polythéiste, c'est-à-dire qu'elle reconnaissait une infinité de personnes divines auxquelles les Grecs donnaient le nom de *Theoi*. Ces dieux se caractérisaient d'abord par le fait qu'ils étaient immortels, ce qui marquait la distance qui les séparait des hommes, des simples mortels. Certes, il existait des puissances intermédiaires au statut ambigu, tels les héros descendant d'un ancêtre divin et d'une mortelle, qui étaient l'objet d'un culte, mais n'accédaient qu'exceptionnellement au rang des dieux : ce fut le cas d'Héraclès après sa mort. Quant à Dionysos, s'il était fils d'une mortelle, Sémélè, il fut néanmoins tenu pour un dieu, Zeus l'ayant « engendré » seul après l'avoir soustrait au ventre de sa mère et enfermé dans sa cuisse.

Dès le VIII^e^ siècle, les Grecs avaient organisé leurs dieux en un panthéon, dominé par Zeus, devenu le maître de l'Olympe après sa victoire sur son père Cronos. Mais cette société olympienne que nous entrevoyons dans les poèmes homériques n'était pas, il s'en faut, la seule forme d'organisation des dieux. Il y avait d'autres panthéons, par exemple celui des Orphiques, et le panthéon olympien lui-même ne pré-

sente pas toujours la même composition : Dionysos et Arès par exemple n'en font pas toujours partie. Au nombre de douze, les divinités du panthéon olympien appartiennent à deux générations successives : les enfants de Cronos et de Rhea, c'est-à-dire Zeus, Poséidon, Hadès, Héra et Déméter et les enfants de Zeus, Apollon, Artémis, Hermès, Athéna, Aphrodite, Arès, Dionysos et Héphaïstos, ce dernier parfois présenté comme fils de la seule Héra. Hadès n'est parfois pas compté au nombre des Olympiens, bien que frère de Zeus, parce que relégué dans le monde souterrain. De même Aphrodite est tantôt présentée comme la fille de Zeus, tantôt comme née des bourses d'Ouranos jetées dans la mer après que son fils Cronos l'eut émasculé.

Cette incertitude même quant à la composition du panthéon dit assez que les figures des dieux grecs n'étaient pas fixées une fois pour toutes et que l'image qu'en donnent les poèmes homériques est d'abord une création poétique. On possède sur chacune des grandes divinités grecques de nombreux récits mythiques, on connaît grâce aux travaux des archéologues leurs principaux lieux de culte et les épithètes sous lesquelles ils étaient honorés dans les différentes parties du monde grec. Une approche nouvelle de la religion grecque qui s'est imposée depuis quelques décennies permet de mieux comprendre la fonction de ces dieux. Elle consiste à les étudier non

pas de façon isolée, mais en s'efforçant de mettre en évidence les relations qu'ils entretiennent au sein d'un même champ d'activités, les structures internes qui organisent le panthéon olympien : « Ensemble complexe où chaque dieu entre dans un réseau varié de combinaisons avec les autres et qui a bien valeur de système classificatoire s'appliquant à la totalité du réel, à la nature et à la société humaine comme au monde surnaturel, mais système dont les grands cadres ne se recouvrent pas exactement et dont la lecture doit se faire suivant des lignes multiples comme un tableau à nombreuses colonnes et à plusieurs entrées » (J.-P. Vernant, *Religion grecque, religions antiques,* Paris, 1976). Et, comme le remarque encore J.-P. Vernant, ce réseau de combinaisons varie suivant les cités, les sanctuaires, les moments. Ainsi peut-on rassembler certaines figures divines autour de la fonction technique (Athéna, Hermès, Héphaïstos), du mariage (Héra, Artémis, Déméter), de la guerre (Athéna, Arès), etc... Zeus est un peu à part. Il est d'abord le souverain qui incarne le pouvoir, face à tous les autres dieux. Face àCronos et aux Titans, il représente la justice. Avec ses frères Poséidon et Hadès il partage le monde. Accouplé à des déesses, il figure le principe mâle, l'époux légitime dans le mariage ; en avalant Métis, il s'identifie à l'intelligence. *Patroos* comme Apollon, il assure l'autorité du chef de famille au sein de *l'oikos*, *Phratries* comme Athéna, il facilita l'inté-

gration des individus au sein de la communauté civique, *Polieus* encore comme Athéna, il est patron de la cité d'Athènes. À chacune de ses épithètes cultuelles correspond une fonction différente : *Clarios*, il fixe les limites, *Xenios*, il reçoit les suppliants, *Ctesios*, il veille sur les richesses, etc... Comme le souligne encore J.-P. Vernant, les différents qualificatifs de Zeus « se situent dans un même champ dont ils soulignent les multiples dimensions. Pris dans leur ensemble, ils dessinent les contours de la souveraineté divine telle que les Grecs la concevaient : ils en jalonnent les frontières, discernent quatre domaines constitutifs ; ils marquent les aspects variés que la puissance du dieu-roi peut revêtir, les modalités diverses de son exercice, en liaison plus ou moins étroite, suivant les cas, avec d'autres divinités » (*Mythe et religion en Grèce ancienne*, p. 50).

Cette analyse de la figure de Zeus indique la méthode à suivre pour rendre compte de la nature des dieux grecs. Dionysos, Hermès, Athéna se révèlent ainsi dans toute leur complexité et aident à mieux comprendre la place que tenait la religion dans l'univers mental des anciens Grecs.

L. Bruit Zaidman, P. Schmitt-Pantel, *La religion grecque*, Paris, 1989.

R. Crahay, *La religion des Grecs*, Labor, 1966, Complexe, 1991.

J.-P. Vernant, *Religion grecque, religions antiques*, Paris,

1976. *Mythe et religion en Grèce ancienne*, Paris, 1990.

☞ Aphrodite. Apollon. Athéna. Delphes. Déméter. Dionysos. Épidaure. Fêtes. Héra. Héraclès. Héros et cycles héroïques. Homère. Mythologie. Religion civique. Religion domestique. Zeus.

DIOGÈNE

Diogène était originaire de la cité grecque de Sinope, en Asie Mineure, où son père dirigeait l'atelier monétaire de la cité. Accusé de prévarications, celui-ci dut prendre le chemin de l'exil et s'installa à Athènes avec sa famille. Là, le jeune Diogène vécut semble-t-il dans une extrême pauvreté, ce qui ne l'empêcha pas de suivre les leçons du philosophe Antisthène, fondateur de l'école cynique. Sur l'enseignement de Diogène, on ne sait pas grand-chose. En fait, il se distinguait plutôt par son mode de vie que par l'originalité de sa pensée. Celle-ci peut se résumer en trois points : se suffire à soi-même, s'entraîner à avoir le moins de besoins possible et n'avoir pas honte de ce qui est naturel. À partir de là, les Anciens colportèrent sur lui de nombreuses anecdotes, dont la plus célèbre est celle qui le met en présence d'Alexandre. On lui attribue des dialogues et également des tragédies, mais rien de ce qu'il a pu écrire n'a survécu, et ses tragédies ne furent, semble-t-il, jamais représentées.

Diogène apparaît dans la tradition postérieure comme le représentant par excellence de l'école cynique, cette école rassemblant des hommes qui se voulaient en rupture avec toutes les normes de la civilisation, prônaient le retour à l'animalité et s'affirmaient partisans de toutes les transgressions.

❐ M. Daraki, « La sagesse des Cyniques grecs ». *La Grèce ancienne*, Paris, 1986, pp. 92-112.
L. Paquet, *Les Cyniques grecs. Fragments et témoignages*, Ottawa, 1976.

☞ Philosophie.

DIONYSOS

Dionysos est certainement la figure la plus contrastée du panthéon grec. Fils de Zeus et d'une mortelle, Sémélè, il apparaît en effet comme une divinité ambiguë, à la fois le dieu riant de la vigne et de la végétation, et le dieu sombre des orgies sauvages auxquelles se livraient les Ménades, ces femmes en transe qui accompagnaient le dieu dans ses errances. Longtemps, on l'a tenu pour un dieu étranger au panthéon grec, qui serait venu d'Asie et n'aurait été accepté que tardivement dans le monde des cités. Mais la présence de son nom parmi les divinités nommées dans les tablettes en Linéaire B a ruiné cette

hypothèse. Cela dit, Dionysos reste un dieu marginal, d'abord parce qu'il est né d'une mortelle, même si Zeus l'a fait naître une seconde fois en l'enfermant dans sa cuisse après avoir foudroyé la malheureuse Sémélè. Ensuite parce que, seul parmi les Immortels, il a été « mis à mort », selon une légende orphique : les Titans, ennemis de Zeus, l'auraient attiré dans un piège, découpé en morceaux et fait cuire dans un chaudron puis rôtir sur des broches, mais Zeus, après les avoir foudroyés, aurait ressuscité le jeune dieu. Ce mythe a donné lieu à quantité d'interprétations, les unes mettant en lumière le rapprochement entre Dionysos et le dieu égyptien Osiris, dont le corps avait été également démembré, les autres voyant dans la « passion » de Dionysos une préfiguration de la « passion » du Christ. On a également mis en valeur le caractère sacrificiel du meurtre de Dionysos mais un sacrifice dévié puisque les chairs étaient successivement bouillies puis rôties, ce qui traduirait l'opposition des sectes au sacrifice sanglant et alimentaire institué selon Hésiode par Prométhée. Le choix de Dionysos comme victime de ce sacrifice monstrueux serait en relation avec un autre aspect de la marginalité de Dionysos : le délire des Bacchantes, les fidèles du dieu, qui, au cours d'une chasse sauvage, déchiquettent le corps d'un animal et en dévorent la chair crue. Comme l'écrit M. Détienne : « Le dionysisme permet d'échapper à la condition humaine en s'évadant dans

la bestialité ». La pièce d'Euripide, les *Bacchantes*, illustre cet aspect du dieu : mal accueilli à Thèbes, la ville de sa mère Sémélè, Dionysos fait naître le délire et la folie chez les femmes de Thèbes et se venge du roi de la cité, son cousin Penthée, en le faisant déchirer et dévorer tout cru par les Bacchantes conduites par sa propre mère Agavè.

Et cependant ce dieu marginal est l'objet d'un culte civique. À Athènes tout particulièrement, les fêtes en l'honneur de Dionysos, Grandes Dionysies et Léénnes, comptent parmi les fêtes civiques les plus importantes. Les Grandes Dionysies avaient lieu au début du printemps, du 10 au 15 Élaphebolion (mars-avril). Après une procession conduite par l'archonte et à laquelle participaient tous les magistrats de la cité, un grand sacrifice était organisé en l'honneur du dieu. Puis avaient lieu les concours lyriques et dramatiques. D'autres concours avaient lieu également lors des Léénnes en Gamelion (janvier-février). Ces représentations attiraient non seulement les citoyens, mais aussi des gens venus de toutes les parties du monde grec, et c'est pour les accueillir que fut construit au IV^e^ siècle, sur la pente méridionale de l'Acropole, le théâtre en pierre remplaçant les anciens gradins de bois, et dont on peut voir encore aujourd'hui les restes majestueux.

Mais Dionysos n'était pas seulement le dieu des grandes fêtes civiques. Dieu de la végétation sans

cesse renaissante, il était également vénéré du petit peuple des campagnes, dans de joyeuses mascarades où l'on promenait solennellement en l'honneur du dieu un phallus gigantesque, symbole de fécondité. Les peintures de vases, le théâtre comique ont abondamment illustré cet aspect du culte d'un dieu qui reste une des figures à la fois les plus mystérieuses et les plus attachantes du panthéon grec.

H. Jeanmaire, *Dionysos, Histoire du culte de Bacchus*, Paris, Pavot, 1951.
M. Detienne, *Dionysos mis à mort*, Paris, Gallimard, 1977. *Dionysos à ciel ouvert*, Paris, Hachette, 1986.
J.-P. Vernant, « Le Dionysos masqué des Bacchantes d'Euripide », *Mythe et Tragédie*, Paris, La Découverte, 1986, pp. 237-270.

☞ Dieux. Mythologie. Religion civique. Théâtre. Theorikon.

DIPLOMATIE

La guerre semble avoir été pendant les quatre siècles de l'histoire grecque proprement dite une activité quasi ininterrompue. Pourtant, il semble que très rôt on ait envisagé les moyens de mettre fin aux guerres, comme aussi de donner aux alliances une sanction juridique et religieuse. D'où l'élaboration de règles présidant à ce que nous pouvons appeler les relations

diplomatiques. Une première remarque s'impose aussitôt : il n'y avait dans le monde grec ni représentations permanentes des États étrangers, comparables à ce que sont aujourd'hui les ambassades, ni personnel spécifiquement destiné à remplir les fonctions d'ambassadeur. Héritage des relations personnelles établies de cité à cité entre membres de l'aristocratie, la proxénie était à l'origine une fonction que remplissait volontairement un citoyen, lié à titre privé à des représentants de telle ou telle autre cité. C'est lui qui les accueillait dans sa maison, qui les représentait en cas de litige. Mais tout cela se déroulait sur un plan strictement personnel et n'engageait que des individus les uns par rapport aux autres.

Lorsqu'il s'agissait de relations d'État à État, on avait alors recours à des ambassadeurs. Mais ceux-ci étaient désignés pour une mission précise, et leurs fonctions cessaient une fois la mission remplie. On a de nombreux exemples de telles ambassades dans les récits des historiens, les discours des orateurs et les inscriptions. L'une est bien connue : celle qui mena les négociations entre Athènes et Philippe de Macédoine en 346, grâce au récit que nous ont laissé Eschine et Démosthène, qui en firent tous deux partie. Une première ambassade avait été envoyée auprès du roi pour connaître les conditions de Philippe : elle comprenait dix membres qui avaient été désignés par l'assemblée du peuple. Elle partit d'Athènes en mars

346 et revint en avril, porteuse des propositions du roi qui de son côté avait envoyé des plénipotentiaires. Malgré quelques réserves, les propositions de Philippe, soumises au vote de l'assemblée furent acceptées. Une seconde ambassade fut alors envoyée à Pella pour échanger les serments garants du respect des clauses de la paix par les deux adversaires. Quand les ambassadeurs athéniens parvinrent fin mai à Pella, ils durent attendre le retour de Philippe qui avait mis à profit les quelques semaines qui s'étaient écoulées entre les deux ambassades pour mettre la main sur le royaume thrace allié d'Athènes. La paix fut néanmoins jurée, mais au retour Démosthène accusa ses collègues d'avoir par leurs lenteurs favorisé Philippe, et ce fut là l'occasion du célèbre procès sur l'Ambassade.

L'ambassade de 346 est un bon exemple de la façon dont se déroulaient dans le monde grec les relations diplomatiques. Les ambassadeurs jouissaient durant leur mission d'une protection garantie par la loi et les serments. C'était là une sorte de convention tacite réglant les relations entre Etats dans le monde grec. Elle fut néanmoins parfois violée dans les périodes de crise. Les ambassadeurs étaient le plus souvent contraints de soumettre les engagements qu'ils avaient pris à la ratification d'une assemblée réunie à cet effet. Parfois cependant ils pouvaient être dotés de pleins pouvoirs.

V. Martin, *La vie internationale dans la Grèce des cités*, Paris, 1940.

☞ Athènes.

DOKIMASIE

C’est l’examen que passait tout magistrat athénien avant son entrée en charge. Pour la plupart des magistrats, cet examen se déroulait devant le conseil ou devant le tribunal. Pour les bouleutes, c’est la *boulè* sortant de charge qui les examinait. Par là, la cité voulait s’assurer que les magistrats désignés n’étaient pas frappés d’indignité. Il ne s’agissait pas en effet de contrôler leurs capacités, mais plutôt de vérifier qu’ils étaient bien citoyens, et aussi de ce qu’on pourrait appeler un examen de moralité. Aristote, dans la *Constitution d’Athènes* donne des indications précieuses sur l’examen auquel étaient soumis les archontes : « Dans l’examen, on pose d’abord cette question : "Quel est ton père et de quel dème ? Quel est le père de ton père ? Quelle est ta mère ? Quel est le père de ta mère et de quel dème ?" On lui demande après cela s’il participe à un culte d’Apollon Patroos et de Zeus Herkeios et où sont ces sanctuaires ; puis s’il possède un tombeau de famille et où il est ; ensuite s’il se comporte bien envers ses parents ; s’il paie ses

contributions ; s’il a fait des campagnes militaires. Après avoir posé ces questions, le président poursuit : "Produis tes témoins à l’appui". Quand les témoins ont été produits, le président demande : "Y a-t-il quelqu’un qui veuille accuser cet homme ?" S’il se présente un accusateur, le président donne la parole à l’accusation et à la défense, et ensuite fait procéder à un vote, à main levée dans le conseil, au scrutin dans le tribunal. S’il ne se présente aucun accusateur, il fait aussitôt voter. » *(Constitution d’Athènes*, LV, 3-4). Par ce moyen, la cité corrigeait ce que le tirage au sort de la plupart des charges publiques pouvait comporter d’incertain. Il n’est pas douteux que la dokimasie, si elle a pu parfois donner lieu à des règlements de comptes, n’en a pas moins contribué au bon fonctionnement de la démocratie pendant près de deux siècles.

❐ A.-R.-W Harrison, *The Law of Athens,* II — *Procedure*, Oxford, 1971, pp. 200-207.

☞ Archonte. Boule. Thesmosthètes.

DORIENS

Les Doriens sont une des branches du peuple grec, caractérisés au moins à l’époque classique par un dialecte particulier, et peut-êrre si l’on en croit l’historien Thucydide, des institutions propres, parmi les-

quelles l'existence de trois tribus, au lieu des quatre tribus caractéristiques du monde ionien. À l'époque classique aussi, on opposait certains traits de la culture « dorienne » aux traits culturels des autres Grecs. Mais, chez des auteurs comme Isocrate ou Platon, « dorien » était l'équivalent de « Spartiate », et le mythe dorien n'était qu'un des avatars du « mirage Spartiate ». Parmi les composantes de ce mythe, là encore « lu » à travers l'antagonisme Sparte/Athènes, figurait le thème du retour des Héraclides. Les Héraclides étaient les descendants d'Héraclès, chassés d'Argos par le roi Eurysthée, celui-là même qui avait imposé à Héraclès les fameux « travaux », et qui se seraient rendus maîtres du Péloponnèse, après avoir réduit en servitude les habitants du pays — un des récits par lesquels les Anciens expliquaient la condition des hilotes.

C'est à partir de ce mythe, à partir aussi des destructions, révélées par l'archéologie, des principaux sites mycéniens à partir du XII^e^ siècle, que fut élaborée par l'historiographie du XIX^e^ siècle l'explication de ces destructions par les « invasions doriennes ». Les Doriens, partis du nord de la Grèce, devenaient ainsi le moteur des transformations subies par le monde grec au cours des « siècles obscurs » qui séparaient la chute des palais mycéniens de la renaissance de la civilisation grecque au début du VIII^e^ siècle. On leur attribuait en particulier l'introduction de la métal-

lurgie du fer, et aussi, sur le plan culturel, l'apport d'un nouveau panthéon, où le principe masculin l'emportait sur le principe féminin, le dieu-père Zeus sur les déesses-mères égéennes. Le mythe dorien allait en outre alimenter, à travers l'opposition Sparte/Athènes, les controverses entre savants allemands et savants français, controverses pas toujours dénuées d'arrière-pensées politiques et idéologiques. Dans certains courants de l'historiographie allemande, représentés en particulier par Karl Ottfried Millier, les Doriens devenaient les « Prussiens » de l'Antiquité, ceux qui avaient su créer à Sparte un État militaire puissant et introduire dans une Grèce décadente et soumise aux influences orientales un idéal d'austérité de mœurs et de pureté raciale. Au moment où les linguistes commençaient à découvrir la parenté des langues indo-européennes, les Doriens devenaient les prototypes de ces guerriers nordiques de race aryenne dont on connaît l'ultime avatar. Face à ce mythe dorien, les historiens français, de Victor Duruy à Gustave Glotz, tous admirateurs face à Sparte d'une Athènes dans laquelle ils voyaient le modèle de la démocratie « bourgeoise » contemporaine, adoptaient une attitude ambiguë. Les Doriens sous leur plume apparaissaient comme des conquérants brutaux, responsables du recul de la civilisation pendant les « siècles obscurs ». Mais ils ne remettaient en question ni le fait même des « invasions doriennes », ni l'apport de ces Doriens sur le

plan des techniques (métallurgie du fer) ou de la culture (religion patriarcale, austérité des mœurs, société fortement militarisée).

Aujourd'hui, grâce à une nouvelle « lecture » des textes anciens, et surtout aux progrès de l'archéologie, on évite de verser dans ce schématisme fondé sur des présupposés idéologiques. Sur le plan linguistique, celui où la réalité dorienne est la moins contestable, il apparaît que la diversification entre dialecte dorien et dialecte ionien se serait accentuée au cours des siècles, comme aussi se seraient accentués les traits opposant une culture ionienne, essentiellement centrée sur Athènes et les cités grecques d'Asie Mineure étroitement liées à elle, et une culture dorienne, identifiée au système particulier qui s'était mis en place à Sparte à partir du VII^e^ siècle. Sur le plan matériel, les fouilles qui permettent de mieux connaître aujourd'hui les « siècles obscurs » révèlent à la fois des survivances de la civilisation mycénienne beaucoup plus tardives qu'on ne l'avait cru, et d'autre part l'absence d'une réelle rupture due à l'arrivée d'éléments étrangers. Quant aux traits nouveaux qui apparaissent dans la culture matérielle (céramique proto-géométrique, métallurgie du fer, rituels funéraires), ils se manifestent d'abord dans les régions préservées des destructions, et par conséquent des « invasions doriennes », l'Afrique en particulier.

En fait, il faut bien voir que le mythe des invasions doriennes, comme de l'irréductible opposition Doriens/Ioniens, exprime surtout l'antagonisme entre Sparte et Athènes, qui atteint son point culminant au cours de la guerre du Péloponnèse. Cela ne veut pas dire que les Doriens n'ont pas existé : ils étaient une des branches des populations grecques qui se sont établies dans la péninsule hellénique à partir du début du second millénaire. Parce que les hasards des mouvements migratoires les ont fixés d'abord dans la Grèce du nord-ouest, à l'écart des courants d'échanges qui caractérisent le monde égéen à l'époque mycénienne, ils ont peut-être été moins sensibles aux influences méditerranéennes que les peuples établis plus au sud, en Attique et dans l'Argolide. Ils ont sans doute profité des destructions qui marquent la fin du XIII^e^ et le début du XII^e^ siècle pour pénétrer dans le Péloponnèse. Mais il faut renoncer à l'idée d'une arrivée massive d'envahisseurs doriens pour expliquer ces destructions, et rappeler enfin que le site de Sparte, véritable incarnation du mythe dorien, n'a été réellement occupé qu'à partir du IX^e^ siècle.

Ed. Will, *Ioniens et Doriens*, Paris, 1956.

A.M. Snodgrass, *The Dark Ages of Greece*, Edimbourg, 1971.

A. Schnapp-Gourbeillon, « L'invasion dorienne a-t-elle eu lieu ? », *La Grèce ancienne*. (Cl. Mossé éd.), Paris, 1986, pp. 43-57.

☞ Civilisation mycénienne. Premiers temps de la Grèce. Sparte.

DOT

La dot ou *proix* était remise au futur époux par le père ou le tuteur de la jeune femme lors de l'engagement *(engyèsis)* qui précédait le mariage. Elle était généralement évaluée en numéraire, mais comportait aussi des vêtements, des bijoux, des servantes, et parfois même, encore que très exceptionnellement, une maison ou une terre. Le mari recevait la dot, mais n'en avait que l'usufruit. Le père ou le tuteur de sa femme conservait en effet un droit de regard, et, pour être sûr, en cas de dissolution du mariage, de la récupérer, il prenait une hypothèque sur les biens de son gendre *(apotimema)*. La dot n'entrait dans le patrimoine de l'époux que si le mariage était fécond. Elle revenait alors aux enfants, lors de la succession paternelle. Dans la pratique cependant, les choses étaient un peu différentes, et si l'on en croit les auteurs anciens, la femme qui avait apporté à son époux une grosse dot, non seulement en disposait, mais encore affermissait de ce fait sa position dans le ménage. Par ailleurs, des procès nous apprennent que souvent le mari n'était pas en mesure de restituer la dot en cas de dissolution du mariage, ce qui implique, soit qu'il n'avait pas su la faire fructifier,

soit qu'il l'avait dilapidée pour son propre compte. Les plaidoyers prononcés à l'occasion de tels procès ont l'avantage de nous faire connaître le montant des dots dans la classe aisée : elles variaient de mille à dix mille drachmes et plus dans certains cas exceptionnels, et ne représentaient qu'une faible partie du patrimoine paternel. On s'est demandé si la dot était ou non obligatoire. Dans les plaidoyers, elle est souvent invoquée pour justifier la légitimité d'une union. Par ailleurs, on sait que, à Athènes, des fonds publics étaient prévus pour doter les filles des citoyens morts au combat. Il n'est pas rare également que dans un procès un plaideur se vante d'avoir aidé à constituer la dot de la fille d'un parent pauvre. Mais on ne saurait cependant affirmer qu'elle était toujours obligatoire. Par ailleurs, on peut aussi s'interroger sur le fait de savoir si la pratique de la dot était un moyen d'équilibrer les patrimoines, ou si au contraire elle a pu favoriser la concentration de la fortune. En fait, nous sommes trop mal informés pour répondre à ces questions soulevées par les théoriciens du IV^e^ siècle comme Platon et Aristote. Il est à remarquer que ce dernier, qui rend les dots responsables de la concentration de la fortune à Sparte, ne dit rien de tel à propos d'Athènes.

❐ D. Schaps, *Economic Rights of Women in Ancient Greece*, Edimbourg, 1979.

☞ Famille. Féminine (Condition). Mariage.

ECCLESIA

C’était le nom à Athènes de l’assemblée de tous les citoyens. Au V^e^ siècle, elle se réunissait quatre fois par prytanie, c’est-à-dire quarante fois par an, sur la colline de la Pnyx, et c’est elle qui constituait le pouvoir souverain, puisque toute décision engageant la cité relevait d’un vote populaire. Les nombreux décrets, *psephismata,* émanant de l’assemblée, qui nous sont parvenus et qui commencent par la formule habituelle : « il a plu au *démos* et à la *boulè* » témoignent de l’étendue des questions sur lesquelles elle avait à se prononcer : conclusion des traités, mesures d’ordre financier, en particulier lorsqu’il s’agissait d’entreprendre une expédition ou de financer des travaux publics, introduction de nouveaux cultes, attribution du droit de cité ou de récompenses honorifiques, enfin adoption de nouvelles dispositions législatives, pourvu que celles-ci ne soient pas contraires aux lois existantes. On peut assez aisément reconstituer, à partir des témoignages qui nous sont parvenus, récits des historiens, discours des orateurs, textes des décrets et même parodies des comiques, le déroulement d’une séance de l’assemblée du peuple. Elle débutait généralement très tôt le

matin, dès le lever du jour. Les présents, paysans venus de la campagne, mais surtout gens de la ville et du Pirée, se pressaient sur les gradins qui avaient été taillés sur la colline de la Pnyx. Une plate-forme, entourée d'une balustrade, formait la tribune, sur laquelle était placé un autel de Zeus Agoraios. C'est en effet par un sacrifice au dieu que débutait la séance. Après quoi, le président, au v^e^ siècle l'épistate des prytanes, donnait lecture du *probouleuma*, c'est-à-dire du rapport de la *boulè* sur les questions à l'ordre du jour. Les séances en effet avaient un ordre du jour précis. L'assemblée principale de chaque prytanie confirmait dans leurs charges les magistrats, délibérait sur la politique étrangère et sur l'approvisionnement en grains de la cité, et prenait connaissance des accusations de haute trahison *(eisangelies).* Celle de la sixième prytanie devait en outre se prononcer sur l'opportunité de recourir à la procédure d'ostracisme. Les trois autres assemblées de la prytanie avaient un ordre du jour plus restreint, consacré aux affaires courantes d'un ordre sacré ou profane. Mais il était toujours possible, en cas de nécessité de modifier l'ordre du jour, voire de convoquer une assemblée extraordinaire. Après lecture du *probouleuma*, la discussion commençait. Chaque Athénien avait en principe le droit et la possibilité de monter à la tribune et de prendre la parole. En fait, n'intervenaient le plus souvent que des hommes capa-

bles de s'adresser à une foule nombreuse et souvent indisciplinée, c'est-à-dire possédant la maîtrise de la parole. Ces orateurs que leurs adversaires qualifiaient de « démagogues » tendaient à devenir de véritables professionnels de la politique, et le phénomène ira en s'accentuant à partir de la fin du V^e^ siècle, lorsque la direction de la cité aura cessé d'être l'apanage exclusif des membres des vieilles familles aristocratiques. Les propos échangés étaient souvent très vifs, et les prytanes avaient parfois du mal à rétablir l'ordre. On votait sur le projet présenté par la *boulè* et sur les amendements proposés par les différents orateurs qui s'étaient succédé à la tribune. Le vote se faisait à main levée, ce qu'on appelait la *cheirotonia*, sauf pour certaines décisions particulièrement graves, comme par exemple le recours à la procédure d'ostracisme, qui exigeait un vote à bulletin secret. Si l'assemblée était nombreuse, le comptage des voix devait être particulièrement difficile. Mais, chose curieuse, même les adversaires de la démocratie ne contestaient pas ce procédé de vote.

Les historiens d'aujourd'hui s'interrogent sur la réalité du pouvoir exercé par l'assemblée populaire. Certains n'hésitent pas à affirmer que le *démos* dans sa grande majorité demeurait passif, se contentant d'entériner les décisions prises en dehors de lui, et que la vie politique se ramenait le plus souvent à des luttes opposant entre elles des factions rassemblées autour

de tel ou tel *leader*. On ne saurait évidemment nier qu'il existait à Athènes une « classe politique », et que les principaux dirigeants de la cité étaient entourés de compagnons, d'amis, voire au IVe siècle, de « salariés » qui prenaient la parole à l'assemblée pour défendre tel ou tel aspect de la politique préconisée par l'un ou l'autre de ces dirigeants, ce qui donnait souvent aux grands débats l'aspect de querelles personnelles. Mais, comme l'a démontré le grand historien M. I. Finley, cela n'impliquait pas pour autant une « apathie » du *démos*. Car si les jeux oratoires de la tribune se déroulaient au sein d'un cercle restreint de professionnels de la politique, la décision, elle, appartenait au *démos* tout entier et les critiques des adversaires de la démocratie ne se comprendraient pas si celui-ci n'avait pas réellement exercé son pouvoir souverain. C'est la grandeur de la démocratie athénienne que d'avoir, pendant près de deux siècles, réussi à fonctionner sans accroc. Et l'instauration, à partir du IVe siècle, d'un *misthos ecclesiastikos* ne s'explique pas seulement par la nécessité de faire revenir les petites gens aux séances de l'assemblée et de lutter contre l'absentéisme. Comme le dira très bien Aristote dans la *Politique*, c'était aussi le signe que la présence à l'assemblée était ressentie comme une charge publique, comme une *archè*, et comportait des devoirs, ceux du citoyen dans une cité démocratique.

❐ M.H. Hansen, *The Athenian Ecclesia*, Copenhague, 1983.

☞ Athènes. Boulè. Cité. Démos. Orateurs. Prytanes.

ÉCONOMIE

La nature de l'économie grecque a fait l'objet pendant plus d'un demi-siècle d'un débat entre « modernistes » et « primitivistes ». Pour les premiers, tel l'allemand E. Meyer et le russo-américain Michael Rostovtzeff, le monde grec avait connu un développement économique comparable à celui de l'Europe moderne. Ils n'hésitaient pas à parler de « capitalisme » à propos de l'économie athénienne du IV^e^ siècle et à faire des transformations économiques qu'ils croyaient entrevoir entre l'époque archaïque et l'époque hellénistique le moteur de l'évolution sociale et politique. La démocratie athénienne aurait été ainsi établie lorsque le développement de l'industrie et du commerce aurait donné naissance à une bourgeoisie d'industriels et de commerçants qui auraient arraché le pouvoir à la vieille aristocratie foncière. Pour les seconds en revanche, le monde grec serait toujours resté à un stade de développement primitif, centré sur le domaine familial et l'autarcie. Les échanges se seraient limités à la satisfaction des besoins essentiels, et l'artisanat comme le commerce

seraient restés des activités marginales et ce d'autant plus qu'elles étaient exercées par des gens étrangers à la communauté civique, tels les métèques à Athènes. C'est en particulier le point de vue qui était repris dans le livre de l'historien allemand J. Hasebroeck. Mais ce dernier, qui avait lu Max Weber, avait aussi introduit dans son analyse un des « idealtypes » du sociologue allemand, la notion de « cité de consommation », qui introduisit dans l'analyse du phénomène économique la dimension politique. C'est cette dimension qui allait être mise en avant par le sociologue et économiste d'origine hongroise, K. Polanyi qui, réfugié après l'avènement du nazisme, d'abord en Angleterre, puis aux États-Unis, allait avec ses élèves élaborer une typologie des économies qui ne relevaient pas de l'économie de marché, en démontrant que, à la différence de celle-ci, elles ne constituaient pas une sphère autonome, mais étaient intégrées (embedded) dans les structures de la société. Les remarques et les analyses de Polanyi portaient sur toutes les «non market economies», et c'est incidemment seulement qu'il avait analysé certains aspects de l'économie grecque. Mais elles allaient contribuer à faire sortir l'étude de l'économie grecque du dilemne modernisme/primitivisme. C'est le grand historien anglais Moses Finley, qui avait suivi à Columbia l'enseignement de Polanyi, qui allait proposer une nouvelle approche *des* économies grecques. Dès sa thèse

sur les *Horoi*, les bornes hypothécaires retrouvées en grand nombre sur le territoire d'Athènes, il soulignait le caractère non économique des emprunts dont elles étaient les témoins. Dans le *Monde d'Ulysse*, publié quelques années plus tard, Finley utilisait le modèle polanyen de la réciprocité, pour opposer ce monde des âges obscurs où les échanges relevaient de la pratique du don et du contre-don au monde mycénien, où semblait dominer la redistribution, autre modèle dégagé par Polanyi. Mais c'est surtout avec son livre, *Ancient Economy,* que Finley, rassemblant en une brillante synthèse trente années de recherches et de travaux sur l'économie grecque, proposait de la nature de celle-ci et des rapports entre économie, société et politique, une vision cohérente. De cette vision, il ressortait que le monde antique n'était jamais parvenu à considérer l'acquisition de richesses comme « un mouvement en faveur de la création de capital ; pour formuler les choses différemment, c'était l'acquisition et non la production qui caractérisait la mentalité la plus répandue ». Une telle mentalité, en même temps que le rôle que jouaient métèques et affranchis dans l'activité marchande d'une cité comme Athènes, rend compte de la place que tenait l'économie dans la politique de la cité. Elle n'était considérée que du point de vue de la stabilité politique de celle-ci et jamais en tant que telle. Il s'agissait d'assurer le ravitaillement de tous, de compenser par cette forme particulière de redistri-

bution qu'étaient les liturgies l'inégalité entre les membres de la communauté civique. C'est « la satisfaction des besoins matériels » qui était le concept clé.

De fait, si l'on étudie l'économie athénienne à l'époque pour laquelle nous disposons du plus grand nombre de documents, c'est-à-dire au IV^e^ siècle, on constate que la majeure partie des citoyens vit du travail de la terre. Seule une minorité, un cinquième peut-être de la population civique, tire ses revenus d'autres activités. La propriété par ailleurs est morcelée, et la plupart des agriculteurs sont des petits paysans qui cultivent eux-mêmes leur lopin de terre, assistés d'un ou deux esclaves. Seuls quelques plus grands domaines ont une main-d'œuvre servile plus importante. Mais même ces grands domaines assurent d'abord l'existence de ceux qui y vivent, et les revenus qu'ils procurent à leurs possesseurs sont davantage dépensés pour tenir un rang dans la cité, remplir une liturgie, satisfaire au goût du luxe que reconvertis dans la production. Le grand propriétaire est un rentier, comme est un rentier le possesseur d'un atelier d'esclaves ou d'une concesion minière. Les discours de Démosthène contre ses tuteurs sont à cet égard significatifs : il calcule ce que lui auraient rapporté les deux ateliers laissés par son père, non en fonction de la production de lits et de couteaux, mais en fonction du nombre des esclaves qui y travaillaient.

Et de même, quand Xénophon évoque les revenus que percevaient au v^e^ siècle deux riches concessionnaires de mines, Nicias et Hipponicos, c'est à partir de l'obole que chaque esclave rapportait par jour qu'il les calcule. Quant à ceux qui tiraient leurs revenus du grand commerce, il importe de distinguer entre les riches qui prêtaient « à la grosse », mais n'intervenaient pas directement dans la conduite des affaires commerciales, et les marchands, ceux qui accompagnaient les cargaisons, et qui étaient le plus souvent soit des étrangers, soit des citoyens de rang médiocre. La cité certes ne se désintéressait pas de l'activité marchande. Mais c'était soit pour assurer un certain ordre sur l'*agora* et sur le port, vérifier en particulier l'exactitude des mesures utilisées, soit pour prélever des taxes qui n'étaient aucunement destinées à protéger la production locale, puisqu'elles portaient aussi bien sur les marchandises qui entraient que sur celles qui sortaient du port, soit enfin pour garantir l'approvisionnement en grains de la cité, Athènes important environ la moitié des blés qu'elle consommait. Certes, le Pirée était un grand entrepôt de marchandises, certes les marchands n'ignoraient pas la spéculation sur les prix, quand certaines denrées venaient à manquer. Mais toutes ces activités demeuraient entachées de suspicion ei n'intervenaient pas dans la détermination de la politique de la cité. En ce sens, et comme l'avait souligné Polanyi, l'économie était bien « inté-

grée » dans les structures sociales et politiques. Et la nature de celles-ci faisait que les citoyens attendaient des profits davantage de l'exploitation des alliés que d'un accroissement de la production. La démocratie athénienne n'est pas née de l'émergence d'une bourgeoisie artisanale et commerçante, elle est née d'une lutte politique des pauvres constituant le *démos* contre la minorité des riches, pour arracher à cette minorité le contrôle des affaires politiques et des tribunaux, tout en lui laissant le soin de diriger la cité et de contribuer de sa fortune à l'entretien de tous.

❐ M. I. Finley, *L'économie antique*, Paris, 1975.
K. Polanyi, C. Arensberg, *Les systèmes économiques dans l'Histoire et dans la théorie*, avec une préface de M. Godelier, Paris, 1975. Ed. Will, Trois quarts de siècle de recherches sur l'économie grecque antique, Annales. 1954, pp. 7-22.
Actes de la Deuxième Conférence Internationale d'Histoire économique, Aix-en-Provence, 1962, Vol. 1, *Commerce et Politique dans le monde antique*, Paris-La Haye 1965.

☞ Banque/Banquiers. Commerce. Demiourgoi. Eisphora. Emporoi. Esclavage. Fiscalité. Georgoi. Kapeloi. Métèques. Monnaie. Naukleroi. Oikos. Pirée. Prêts maritimes. Symmories. Theorikon. Travail.

ÉDUCATION

Le terme grec *paideia* que nous traduisons par éducation se rattache à la racine *pais*, enfant. En fait il recouvre une notion beaucoup plus complexe et qui a connu un important développement à partir de la seconde moitié du Ve siècle.

Pour ce qui est de l'éducation des enfants dans le monde grec ancien, nous sommes assez mal renseignés. L'enfant n'est devenu un objet de réflexion que relativement tard, et si témoignages littéraires et archéologiques permettent de se faire une idée de ce qu'était la vie des jeunes enfants, bien des choses nous échappent, dans la mesure où leur éducation relevait essentiellement des femmes et de pédagogues, généralement de condition servile. Dans la société athénienne du Ve et du IVe siècle, les filles apprenaient de leur mère à filer la laine et à tisser les étoffes et, comme le dit Xénophon dans l'*Économique*, ne savaient pratiquement rien quand elles quittaient la maison de leur père pour celle de leur époux. Seules, les jeunes filles de familles aristocratiques, parce qu'elles participaient aux chœurs qui accompagnaient les fêtes religieuses, pouvaient acquérir des connaissances musicales ou poétiques. Pour les garçons, il en

allait différemment. Très tôt, au moins dans les bonnes familles, on leur apprenait à lire et à tracer des lettres. Mais leur éducation était souvent plus sportive que tournée vers la spéculation abstraite, philosophique ou scientifique.

Les choses commencèrent à changer à partir de la seconde moitié du Ve siècle, et singulièrement à Athènes, où apparurent, venus de tout le monde grec, des professeurs qui se vantaient de posséder la sagesse et d'être capables de l'enseigner. Ces sophistes attirèrent à eux tous les jeunes gens qui rêvaient de faire une carrière politique, car les sophistes enseignaient aussi l'art de la démonstration ce qui dans une cité où la parole régnait en maître, devant l'assemblée ou le tribunal, était une absolue nécessité pour qui voulait se faire entendre du *démos.* Les sophistes faisaient payer très cher leurs leçons si nous en croyons Platon, ce qui explique que leurs auditeurs se recrutaient essentiellement parmi la « jeunesse dorée » d'Athènes, les fils des grandes familles qui, malgré l'avènement de la démocratie, formaient encore l'essentiel de la classe politique. Au début de son dialogue intitulé *Protagoras,* du nom d'un célèbre sophiste originaire d'Abdère, Platon montre les jeunes gens des meilleures familles d'Athènes ou d'autres cités rassemblés dans la maison du riche Callias pour écouter, outre Protagoras, deux autres sophistes célèbres, Hippias d'Elis et Prodicos de Ceos. Et pré-

sentant à Protagoras l'un de ces jeunes gens, Socrate lui dit : « Hippocrate que voici est d'Athènes, fils d'Apollodore, d'une maison considérable et opulente ; personnellement il paraît aussi bien doué qu'aucun jeune homme de son âge ; il aspire je crois à tenir un rang illustre dans la cité, et il croit que le meilleur moyen d'y parvenir est de suivre tes leçons ». En fait, c'est Socrate qui interrogera Protagoras pour lui prouver que cette sagesse qu'il prétend enseigner et cette *technè politikè*, cette science politique qu'il croit être également répartie entre tous les hommes, sont des leurres tant qu'on n'a pas préalablement tenté de définir ce qu'est la justice.

L'influence des sophistes déclina à Athènes après les deux révolutions oligarchiques qui secouèrent la cité à la fin du siècle. Mais le débat sur l'éducation allait reprendre au IVe siècle. Et d'abord avec Platon qui, dans les deux programmes de cités idéales que sont la *République* et les *Lois*, expose longuement ce que devrait être l'éducation des gardiens dans la cité de la *République* et celle de tous les citoyens dans la cité des *Lois*. Il importe ici d'ouvrir une longue parenthèse. Il existait en effet dans le monde grec une cité qui avait fait de l'éducation une affaire publique. Alors que partout ailleurs l'éducation des enfants et des adolescents demeurait une affaire privée, à Sparte, dès leur plus jeune âge, les enfants étaient pris en main par la cité. L'historien Xénophon, bon connais-

seur de Sparte, en donne une description dans son traité *La République des Lacédémoniens*. Il met l'accent sur l'austérité de cette éducation qui s'accompagne de châtiments corporels, contraint les enfants à marcher les pieds nus et à ne porter qu'un seul vêtement pendant toute l'année, à se nourrir sobrement et à recourir à la ruse voire au vol pour se procurer cette nourriture. Xénophon évoque avec prudence les relations pédérastiques qui à Sparte semblent bien avoir été institutionnalisées. Par ailleurs, il ne décrit pas ce système de classes d'âge exposé par Plutarque dans la *Vie de Lycurgue* et qui relève peut-être plus du « mirage Spartiate » que de la réalité. Et il est très bref sur l'éducation des filles, soulignant cependant qu'à l'inverse de ce qui se passe ailleurs, elles reçoivent une éducation physique comparable à celle des garçons. Enfin, il insiste sur le caractère quasi militaire de la vie Spartiate, même au-delà de l'adolescence, et sur les pratiques de vie communautaire qui en découlent.

Il n'est pas douteux que Platon était, comme son maître Socrate et comme une partie de l' *intelligentsia* athénienne, un admirateur de Sparte. Néanmoins, lorsqu'il évoque l'éducation Spartiate, il formule quelques réserves, qui portent en particulier sur le caractère exclusivement gymnique de cette éducation. Pour Platon, si l'exercice physique est indispensable, autant pour les femmes que pour les hommes, il ne

saurait tenir lieu d'éducation à lui seul. Les gardiens de la *République* recevront une éducation qui débutera par la musique, c'est-à-dire la poésie avec accompagnement musical, mais une musique épurée de toutes les fables inventées par les poètes, en particulier « celle des deux conteurs Hésiode et Homère, et des autres poètes, car ce sont eux qui ont composé ces fables mensongères qu'on a racontées et qu'on raconte toujours aux hommes », et qui ne devra s'inspirer que de l'amour du beau et du bien. Dans les *Lois*, Platon développe de façon beaucoup plus précise ce que devra être cette éducation qui cette fois s'adresse à tous les citoyens de la cité idéale. Elle commencera là aussi par la musique, puis viendront la danse et .la gymnastique, la science des nombres, la mesure des longueurs, des surfaces et des solides, enfin l'étude des astres et de leurs relations mutuelles. Cette éducation permettra aux meilleurs de se livrer à des études plus abstraites, mais il est bon que tous en acquièrent les premiers éléments, et la cité veillera soigneusement à ce que ces prescriptions soient appliquées. Platon accordait ainsi à l'éducation une place essentielle dans ses constructions idéales. Seule, en effet, elle était susceptible de donner à la cité des assises solides. Seule, elle qualifiait pour l'exercice de la politique, puisqu'elle permettait aux meilleurs d'accéder à la connaissance absolue du juste et du bien.

Dans le même temps que Platon élaborait des programmes éducatifs pour la cité dont il rêvait, son contemporain Isocrate dispensait son enseignement à de nombreux disciples venus de toutes les parties du monde grec et soucieux de jouer un rôle politique dans leurs cités respectives. Dans un de ces discours fictifs qu'il composait à leur intention, le discours *Sur l'échange*, il expose longuement sa conception de ce que devait être l'éducation. Comme pour Platon, elle doit s'adresser à la fois au corps et à l'esprit. Mais les exigences d'Isocrate concernant l'éducation intellectuelle sont différentes de celles de Platon, car c'est la rhétorique, l'art du discours qui lui semble devoir occuper la première place. Comme il le dit en conclusion d'un vibrant éloge de l'éloquence : « La parole est le guide de toutes nos actions comme de toutes nos pensées ; on a d'autant plus recours à elle que l'on a plus d'intelligence». En revanche, il juge « inutiles pour l'action » l'astronomie, la géométrie et les autres sciences, même s'il estime que les apprendre peut être un bon exercice pour l'esprit, une sorte de gymnastique intellectuelle qui prépare à la véritable éducation, celle qu'Isocrate appelle « philosophique », mais qui est en fait l'art du discours, de la persuasion, cet art dans lequel les Athéniens plus que tous les autres se sont rendus maîtres.

L'influence d'Isocrate sur l'éducation allait être plus grande que celle de Platon. Comme le remarque le

grand historien anglais M. I. Finley : « Après lui, la rhétorique eut la place d'honneur dans les études supérieures, dans un système qui reçut bientôt sa forme canonique avec ce que les Romains appelèrent les sept "arts libéraux"... Ce modèle canonique passa ensuite des Grecs aux Byzantins et des Romains à l'Occident latin » (« L'héritage d'Isocrate », *Mythe, Mémoire, Histoire,* p. 184).

❑ H.I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité,* Paris, 1948.
M.I. Finley, « L'héritage d'Isocrate » dans *Mythe, Mémoire, Histoire.* Paris, 1981, pp. 175-208.
W. Jaeger, *Paideia,* 3 vol. 1934-1947.

☞ Famille. Musique. Pédérastie. Sapho.

ÉGALITÉ

Le problème des rapports de la démocratie avec la notion d'égalité est un problème complexe. Lorsque Hérodote, au livre III de ses *Histoires,* évoque le régime que nous appelons démocratie, parce que la souveraineté est aux mains du *démos,* du peuple, il emploie pour le désigner le terme *d'isonomie,* qu'on peut traduire de deux façons différentes, toutes deux également significatives : égalité par la loi ou égalité devant la loi. La première formule, « égalité par la

loi », s'applique à l'égalité politique. Depuis les réformes de Clisthène en effet, tous les citoyens sont, en tant que tels, politiquement égaux, dans la mesure où ils participent tous à la souveraineté du *démos*, telle qu'elle s'exerce au sein de l'assemblée. Cette égalité politique se manifeste par *l'isegoria*, le droit de prendre la parole à l'assemblée, également accordé à tous. L'égalité devant la loi, elle, remonte aux réformes de Solon, quand celui-ci décida d'établir des lois « semblables pour le bon et pour le méchant » et les inscrivit sur des tablettes. Dans sa tragédie des *Suppliantes*, Euripide fait dire à Thésée, roi mythique d'Athènes et légendaire fondateur de la démocratie : « pauvre et riche ont les mêmes droits. Le faible peut répondre à l'insulte du fort, et le petit, s'il a raison, vaincra le grand » (vers 433-437). Égalité politique, égalité juridique, mais pas égalité économique. Solon, d'après la tradition, avait été l'organisateur du classement censitaire et avait fixé les quatre classes entre lesquelles étaient répartis les citoyens et qui déterminaient les charges militaires de chacun et l'accès aux magistratures. Le même Solon se vantait dans l'un de ses poèmes d'avoir refusé de procéder à *l'isomoiria*, au partage égalitaire de la terre. Certes, au fur et à mesure que le poids du *démos* se faisait plus lourd dans la cité, le cens exigé pour l'accès à certaines magistratures avait été abaissé, voire oublié. Mais les classes censitaires n'en subsistaient pas moins, qui

réservaient certaines fonctions aux plus riches. Et, plus encore que l'existence des classes censitaires, c'est l'inégalité de fait au sein de la société qui limitait l'égalité de droit. Certes, la démocratie athénienne offrait route une série de palliatifs destinés à limiter ces inégalités : la rétribution des charges publiques en était une, comme aussi le système des liturgies qui faisaient retomber sur les seuls riches une partie des dépenses publiques, ou encore la pratique du tirage au sort qui réduisait le jeu des influences et des clientèles. Mais n'en demeurait pas moins le fait que seuls des loisirs suffisants et des moyens matériels permettaient d'accéder à la classe politique. Il suffit pour s'en convaincre d'étudier la composition de cette classe politique au cours de la période où la démocratie connut son apogée : à quelques exceptions près, tous les hommes politiques athéniens étaient des hommes riches, même si à partir du dernier tiers du -Ve siècle l'origine de cette richesse avait cessé le plus souvent d'être la terre, si les « nouveaux politiciens » de la fin du Ve et du IVe siècle tiraient leurs revenus d'ateliers d'esclaves ou de concessions minières plutôt que de la mise en valeur d'un bien-fonds. De même, *l'isegoria* était plus un principe qu'une réalité absolue. N'importe quel Athénien pouvait prendre la parole devant l'assemblée, mais le plus souvent seuls parlaient les orateurs confirmés, le *démos* n'hésitant pas à huer l'orateur maladroit qui tentait en vain de

prononcer quelques mots. Enfin, il n'est pas douteux que devant les tribunaux pouvaient jouer des influences, dont se plaignent souvent les orateurs. Et si les adversaires de la démocratie se plaisaient à souligner la partialité des tribunaux et les dangers que couraient les riches de voir leurs biens confisqués, de nombreux témoignages attestent en sens inverse le recours de la part d'hommes riches ou influents à des pratiques, sinon de corruption des juges, du moins de pressions sur certains d'entre eux. Démosthène en donne de nombreux exemples dans le discours qu'il composa contre l'un de ces hommes riches, Midias, et dont on n'est pas sûr qu'il l'ait prononcé, Midias ayant acheté 3 000 drachmes son silence !

L'égalité donc entre les citoyens était plus théorique que réelle. Elle n'en était pas moins ressentie comme telle par les Athéniens, et c'est là ce qui importe. Car ce sentiment d'égalité entre les citoyens explique, autant que les mesures concrètes destinées à limiter l'extrême pauvreté, que la démocratie athénienne ait pu vivre et durer aussi longtemps.

❑ G. Vlastos, Isonomia Politikè, dans *Isonomia* (G. Mau et E.G. Schmidt éd.), Berlin, 1964.

B. Borecky, Die Politische Isonomie, *Eirénè*, IX, 1971, pp. 5-24. The Primitive Origin of the Greek Conception of Equality, *Géras*.

— *Studies presented to G. Thomson*, Prague, 1963, pp. 41-60.

J. D. Lewis, Isegoria at Athens. When did it begin ?, *Historia*, XX, 1971, pp. 129-140.

☞ Démocratie. Esclavage.

EISANGELIE

L'eisangelie était dans le droit athénien la procédure qui permettait d'accuser un citoyen d'atteinte à la sûreté de l'État. La tradition faisait remonter son institution à Solon. En fait, on n'en connaît pas d'application avant la fin du V^e^ siècle. On aurait alors, peut-être au lendemain de la première révolution oligarchique, précisé les cas auxquels elle s'appliquait. Un discours d'Hypéride nous a conservé le texte du *nomos eisangeltikos*, de la loi réglementant l'eisangelie et précisant les cas où elle s'imposait : « Si un homme cherche à ruiner le gouvernement populaire à Athènes... Ou bien, si on se rend n'importe où à des réunions en vue de renverser la démocratie ; si on a constitué pour ce but une association politique ; si on a livré à l'ennemi une ville, des vaisseaux, une force de terre ou de mer ; si, étant orateur, on ne tient pas le langage le plus conforme aux intérêts du peuple d'Athènes, parce qu'on reçoit de l'argent pour cela » *(Pour Euxenippos*, 7-8). Si l'on conçoit aisément que la loi ait pu être dirigée contre ceux qui tenteraient

une nouvelle révolution oligarchique, on constate aussi que la mesure visant les stratèges ayant échoué dans leur mission ou les orateurs ayant donné des conseils qui s'avéraient malheureux pouvait conduire à bien des abus. Ce fut le cas en 406, lorsque les généraux vainqueurs aux Arginuses, mais qui n'avaient pu recueillir les équipages des navires coulés, furent accusés en vertu de la procédure d'eisangelie, et mis à mort après un vote de l'assemblée. Aux dires d'Hypéride, on aurait d'ailleurs à son époque multiplié les actions d'eisangelie. C'était là assurément une arme redoutable entre les mains du *démos*, l'assemblée ayant décidé souverainement si l'accusation devait ou non être retenue, et pouvant elle-même s'ériger en Haute Cour de justice dans les cas particulièrement graves. Toutefois, même si le recours à la procédure d'eisangelie a pu entramer des abus, elle n'en a pas moins constitué pendant plus d'un siècle un des instruments les plus efficaces de sauvegarde de la démocratie.

❑ D. Mac Dowell, *The Law in Classical Athens*, Londres, 1978.

☞ Arginuses (Procès des).

EISPHORA

L’eisphora était un impôt exceptionnel, levé en temps de guerre. Les cités démocratiques en effet ignoraient l’impôt permanent, qui passait pour être le propre des tyrans. On ne possède d’informations concernant cet impôt que pour Athènes. Encore ces informations, souvent contradictoires, ont-elles donné lieu à de multiples controverses chez les commentateurs modernes. Un texte d’un grammairien tardif attribuait l’institution d’une *eisphora* progressive à Solon. Pourtant, il faut attendre la guerre du Péloponnèse pour que soit attestée la levée d’une *eisphora* à Athènes. Thucydide (III, 19,1) affirme que c’est pour couvrir les frais occasionnés par le siège de Mytilène, en 427, que les Athéniens « versèrent eux-mêmes pour la première fois une *eisphora* de deux cents talents ». Il dut y avoir d’autres levées analogues pendant les années suivantes, puisqu’un client de Lysias, dans un discours prononcé au début du IV^e^ siècle, évoque les nombreuses *eisphorai* dont il s’est acquitté.
On pense généralement que les contribuables astreints au paiement de l’*eisphora* étaient plus nombreux que ceux qui devaient s’acquitter des liturgies, ces contributions qui pesaient sur les plus riches. Il faut remar-

quer cependant que ce sont toujours les riches qui se plaignent du poids de l'*eisphora*. Au IVe siècle les levées furent plus fréquentes, et vers 378/ 7, au moment de la constitution de la Seconde Confédération maritime, fut organisé, sans doute à l'initiative de Callistratos, un nouveau mode de perception et de répartition de l'*eisphora*. Les contribuables étaient groupés en symmories, au nombre de cent, et chaque symmorie devait fournir une contribution égale, à charge de la répartir ensuite entre les membres de la symmorie, selon un mode de répartition qui n'est pas très clair, mais qui avait pour conséquence de faire retomber le poids de l'impôt sur les plus riches. En 362, devant les difficultés toujours plus grandes auxquelles se heurtait Athènes et la lenteur des rentrées d'argent, fut instituée la *proeisphora*. Les trois plus riches membres de chaque symmorie devaient faire à la cité l'avance de l'impôt, quitte à récupérer ensuite les sommes avancées sur leurs co-contribuables. La *proeisphora* allait accroître encore le mécontentement des riches contre la politique jugée par eux aventureuse de la démocratie, et les rallier à ceux qui prônaient l'abandon des ambitions impérialistes d'Athènes. Les nécessités de la lutte contre Philippe allaient toutefois rendre l'*eisphora* quasi permanente pendant les dernières années de l'indépendance d'Athènes.

Les métèques riches étaient également astreints au paiement d'une *eisphora*. Eux aussi étaient, comme nous l'apprend une inscription, groupés en symmories. Leur contribution globale représentait le sixième du total de l'*eisphora* payée par les citoyens.

❑ R. Thomsen, *Eisphora. A Study of Direct Taxation in Ancient Athens*, Copenhague, 1964.

☞ Callistratos d'Alphidna. Économie. Fiscalité. Plousioi. Symmories.

EMPOROI

On désignait sous ce nom les commerçants qui fréquentaient les *emporia*, les ports marchands, c'est-à-dire qui se livraient au commerce maritime. À l'époque classique, le Pirée était l'un des principaux *emporia* du monde méditerranéen, et de nombreux commerçants s'y rencontraient. Les uns étaient Athéniens ou résidaient dans la cité avec le statut de métèques. Les autres étaient des étrangers de passage, venus au Pirée avec une cargaison qu'ils espéraient vendre ou échanger contre d'autres marchandises ou contre une monnaie qui avait cours partout, sur toutes les places de commerce, du fait de sa haute teneur en argent. *L'emporos* voyageait généralement avec la cargaison. Souvent, il empruntait pour acheter la mar-

chandise et payer le passage sur un navire marchand. Un contrat liait alors le prêteur, le marchand et l'armateur sur le navire duquel la cargaison était transportée. Étant donné les aléas de la navigation, les prêts maritimes rapportaient un intérêt élevé. Les plaidoyers démosthéniens nous font connaître le détail de ces affaires commerciales qui souvent entraînaient des litiges entre prêteurs, marchands et armateurs. Au point que pour faciliter les affaire commerciales et attirer les marchands au Pirée, les dirigeants de la cité rendirent, vers le milieu du IV^e^ siècle, plus rapide le jugement des affaires commerciales, des *dikai emporikai.* Les plaidoyers nous permettent également de nous faire une idée de ce monde de l'*emporion* où se côtoyaient citoyens et étrangers, Grecs et barbares, souvent associés dans une même entreprise. Il ne faut pas toutefois imaginer qu'existaient au Pirée des sociétés marchandes. Les associations étaient le plus souvent éphémères, ne duraient que le temps d'un aller-retour vers le Pont-Euxin, l'Égypte ou la Sicile, c'est-à-dire les principales régions où les marchands partis d'Athènes allaient charger le blé nécessaire à l'approvisionnement de la cité. C'est ce seul commerce du blé qui faisait l'objet d'une réglementation de la part de la cité, les marchands partis d'Athènes étant tenus d'y livrer les deux tiers au moins de leur cargaison. En revanche, la cité n'imposa jamais aux marchands un prix de vente offi-

ciel, et l'on a différents témoignages qui prouvent qu'en cas de difficultés d'approvisionnement, les marchands se livraient à la spéculation. Des plaidoyers démosthéniens, il ressort aussi que si les prêteurs étaient généralement des citoyens riches qui faisaient ainsi fructifier leur argent, les marchands eux-mêmes, quand ils étaient citoyens, appartenaient aux milieux modestes. Quant aux métèques, ils étaient évidemment nombreux parmi les marchands du port. De ce fait, il n'y avait pas d'interaction entre la politique maritime de la cité et les intérêts des *emporoi :* l'impérialisme athénien n'était pas un impérialisme marchand.

Cl. Mossé, The world of the emporium in the private speeches of Demosthenes, *Trade in the Ancient Economy*, Londres, 1983, pp. 53-63.

☞ Commerce. Économie, Naukleroi. Pirée. Prêts maritimes.

ÉPHÉBIE

Dans la *Constitution d'Athènes*, au chapitre 42, Aristote décrit une institution de la démocratie athénienne contemporaine, le service militaire qu'accomplissent pendant deux années les jeunes Athéniens parvenus à l'âge de dix-huit ans, après qu'ils ont été inscrits sur les registres du dème de leurs pères. La

première année, après avoir fait la tournée des sanctuaires, ils tiennent garnison au Pirée et des maîtres qualifiés leur apprennent à « combattre comme hoplites, à tirer à l'arc, à lancer le javelot, à manœuvrer la catapulte ». Durant cette année, ils sont nourris aux frais de la cité, qui remet au sophroniste de chaque tribu quatre oboles par éphèbe (les sophronistes sont élus par les pères des éphèbes de chacune des dix tribus, afin de prendre soin d'eux). La seconde année, après avoir été passés en revue au cours d'une assemblée du peuple, « ils reçoivent alors de la cité un bouclier rond et une lance, font des marches militaires dans la campagne et tiennent garnison dans les forts ». Au terme de ces deux années, ils sont définitivement citoyens. Cette organisation d'un service militaire pour tous les citoyens ne laisse pas de poser de nombreux problèmes, et a suscité bien des débats. On ne peut en effet manquer de remarquer qu'il n'est plus ici question de capacité hoplitique, puisque tous les jeunes Athéniens font le service d'éphèbe, puisque surtout c'est la cité qui leur procure le bouclier rond et la lance de l'hoplite. Il y a là incontestablement un trait qui a conduit nombre de commentateurs à penser que le système décrit par Aristote était relativement récent et qu'il s'inscrivait dans la politique de restauration de la cité, et donc de l'armée civique, entreprise par Lycurgue après Chéronée. On notera en particulier que les éphèbes ne s'entraînaient pas seulement au

combat hoplitique, mais aussi à tirer à l'arc, à lancer le javelot, à manœuvrer la catapulte, c'est-à-dire aux formes récentes de la guerre de mouvement et de siège. Si l'on se rappelle en outre que, dans l'Oraison funèbre, Périclès opposait au dur entraînement des Spartiates l'absence d'entraînement des Athéniens, pour y trouver une preuve de leur supériorité, on mesurera le chemin parcouru et la leçon tirée des nouvelles conditions de la guerre.

Mais d'autre part, s'il n'est pas douteux que le système décrit par Aristote est une institution relativement récente, on a, semble-t-il à juste titre, douté qu'elle ait été une pure création de Lycurgue. Non seulement parce que des documents épigraphiques et littéraires attestent l'existence de l'éphébie avant le milieu du IV^e^ siècle, mais aussi parce que certaines dispositions du service éphébique témoignent en faveur de la survivance ou de la rationalisation de pratiques anciennes. Il y a d'abord le serment que prêtaient les éphèbes et dont l'archaïsme est révélateur. Il y a ensuite la vie à l'écart que menaient les éphèbes pendant deux ans et qui n'est pas sans rappeler certaines pratiques propres aux rites d'initiation des adolescents dans nombre de sociétés. Il y a enfin certains aspects de leur participation à certaines fêtes civiques, comme la fête des Oschophories. Comme l'écrit P. Vidal-Naquet (Le *chasseur noir,* p. 173) : « À date historique, dans la Grèce archaïque, l'éphèbe est un

pré-hoplite, et par là même, par la dramatisation symbolique qu'offrent les rites du passage, il est un anti hoplite, tantôt noir, tantôt fille, tantôt chasseur rusé... Techniquement, l'éphèbe est un combattant armé à la légère, et cet anti hoplite assure le maintien, longtemps souterrain, de formes de guerre ante et anti hoplitiques, qui réapparaîtront en pleine lumière pendant la guerre du Péloponnèse et au IV^e^ siècle ». Ajoutons que cette réapparition n'est pas une survivance, car elle s'inscrit dans un contexte social et politique bien différent, celui de la démocratie égalitaire de la seconde moitié du IV^e^ siècle, aux prises avec les réalités de la guerre « moderne », telle que la pratiquaient un Epaminondas ou un Philippe.

❑ C. Pélékidis, *Histoire de l'éphébie attique, des origines à 31 avant J.-C.*, Paris, 1962.
O.W. Reinmuth, *The Ephebic Inscriptions of the Fourth Century B.C.*, Leyde, 1971.
P. Vidal-Naquet, Le chasseur noir et l'origine de l'éphébie athénienne, dans *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, 1981, pp. 151-176.

☞ Armée. Hoplires.

EPHIALTE

Éphialte est l'un des personnages les plus mal connus de l'histoire d'Athènes. Et pourtant il est certainement l'un des fondateurs de la démocratie athénienne. De lui Aristote, dans la *Constitution d'Athènes*, dit qu'il était le fils de Sophonidès et qu'il « paraissait incorruptible et pourvu d'esprit de civisme ». Aidé de Thémistocle, qui allait être ostracisé peu après, il convainquit les membres du conseil de l'Aréopage de menées contre le peuple, et priva de ce fait le vieux conseil aristocratique de ses attributions judiciaires qui furent déférées à la *boulè* des Cinq Cents et aux tribunaux populaires issus de l'Hélice. Cette affirmation d'Aristote soulève cependant quelques problèmes, car Thémistocle fut ostracisé en 471. Or, Aristote date les réformes d'Éphialte de l'archontat de Conon, c'est-à-dire de 462/1. Par ailleurs, Plutarque, dans sa *Vie de Périclès*, fait d'Éphialte un ami de ce dernier, qu'il aurait aidé à se débarrasser de Cimon qui fut ostracisé en 461. Le texte de Plutarque qui emprunte à des traditions diverses est d'ailleurs pour ce qui concerne Éphialte assez ambigu : en VII, 8 et IX, 5, Éphialte apparaît comme un orateur de l'entourage de Périclès et que

celui-ci faisait intervenir à sa place, tandis qu'en X, 7, il le présente comme l'homme qui jouissait de la confiance populaire bien plus que Périclès, ce qui, aux dires de certains, aurait suscité la jalousie de ce dernier. On accusait même Périclès de l'avoir fait assassiner. En fait, l'assassin d'Éphialte fut un certain Aristodicos de Tanagra, et il semble bien que sa main ait été armée par ceux qui craignaient que l'octroi au peuple de pouvoirs anciennement détenus par l'Aréopage ne les prive de leur influence. L'assassinat d'Éphialte en tout cas témoigne que la souveraineté du *démos*, qui n'avait pas été contestée par ceux qui conservaient entre leurs mains la direction des affaires de la cité, devenait une réalité. C'est assurément la première manifestation d'une réaction oligarchique contre la jeune démocratie athénienne.

❑ R. Scaley, Ephialtes, *Classical Philology*, LIX, 1964, pp. 11 sqq.
K.J. Dover, The Political Aspect of Aeschylus' Eumenids, *Journal of Hellenic Studies*, LXXVII, 1957, pp. 230 sqq.

☞ Aréopage. Périclès.

ÉPICLÈRE

On appelait épiclère la fille qui se trouvait seule héritière d'un patrimoine, en l'absence d'héritier mâle. Elle pouvait alors être revendiquée par son plus

proche parent dans la lignée paternelle, si elle n'était pas encore mariée, ou si l'étant, elle n'avait pas encore d'enfant mâle susceptible de recueillir l'héritage de son grand-père maternel. Un moyen d'éviter une telle revendication était que le père adopte son gendre qui devenait de ce fait l'héritier naturel. Le problème se compliquait s'il y avait plusieurs héritières, comme en témoignent certains plaidoyers démosthéniens. Par ailleurs, s'il s'agissait d'une épiclère pauvre, dont le père appartenait à la classe des thètes, le ou les ayants droit pouvaient ne pas revendiquer la fille. Mais comme nous l'apprend un discours de Démosthène, ils étaient alors tenus de la doter, proportionnellement à leur propre fortune. C'est l'archonte qui veillait à l'attribution des filles épiclères. Les plaidoyers témoignent cependant que, si la loi était le plus souvent respectée, il pouvait y avoir des accommodements. Un plaidoyer démosthénien, le *Contre Spoudias*, montre ainsi deux filles épiclères, héritant de leur père sans être pour autant contraintes de dissoudre des mariages antérieurement contractés, et sans que leurs époux respectifs aient été adoptés par leur père. Une pièce de Ménandre, le *Bouclier,* conteste ouvertement la loi sur l'épiclérat qui pouvait autoriser un vieillard à revendiquer sa jeune nièce. On a donc la preuve qu'en dépit d'un droit assez rigoureux, les réalités étaient plus complexes qu'il ne paraît, et que, si la fille épiclère était à Athènes moins libre de disposer de sa personne qu'à Sparte ou à Gortyne, elle

n’en était pas pour autant soumise à un destin inexorable.

❐ A.R.W. Harrison, *The Law of Athens I. The Family and Property*, Oxford, 1968, pp. 132-138.

☞ Famille. Féminine (Condition).

ÉPIDAURE

Le sanctuaire d’Épidaure est venu relativement tard parmi les grands sanctuaires grecs, puisque c’est seulement à partir de la fin du VI^e^ siècle que se développe le culte du dieu guérisseur Asclépios. Comme à Delphes, il y avait eu dès l’époque mycénienne un lieu de culte qui fut réinvesti à partir du VII^e^ siècle. Mais alors, ce lieu était consacré à Apollon, et c’est en contrebas que se développa le culte du dieu médecin.

Ce sont essentiellement les consultations des malades venus demander au dieu la guérison de leurs maux qui faisaient la renommée d’Épidaure. Les prêtres du dieu contraignaient les consultants à se purifier rituellement avant de se soumettre à l’incubation à l’intérieur du temple. Le malade s’endormait sous le portique et pendant son sommeil le dieu s’adressait à lui et lui indiquait le remède à ses maux. On a retrouvé de nombreux ex-votos représentant les parties du corps

humain guéries par le dieu et des inscriptions sur des stèles qui relatent les conditions dans lesquelles les guérisons étaient obtenues. On a supposé que les prêtres d'Asclépios profitaient du sommeil des consultants pour leur administrer des remèdes ou procéder à des opérations, et que leur savoir était proche de celui des médecins. D'ailleurs, il y avait à Cos, centre où se développa la médecine hippocratique, un sanctuaire d'Asclépios.

Mais, à l'époque classique, se déroulaient aussi à Épidaure des fêtes en l'honneur du dieu, les *Asclepieia*, qui comportaient des compétitions athlétiques et des concours musicaux. De fait, le sanctuaire comprenait aussi un stade, une palestre, et à partir du IV^e^ siècle, le célèbre théâtre où l'on donne encore aujourd'hui des représentations dramatiques. Et, comme à Delphes et à Olympie, on trouvait des auberges pour accueillir les fidèles. Épidaure demeura un lieu de culte fréquenté jusqu'au IV^e^ siècle de notre ère.

◨ A. Taffin, « Comment on rêvait dans les temples d'Esculape » BAGB, 1960.

☞ Dieux. Médecine hippocratique. Sanctuaires.

ESCHINE

L’un des plus grands orateurs athéniens du IVe siècle et le principal adversaire de Démosthène. On ne sait pas grand-chose sur ses origines. Démosthène prétendait qu’elles étaient obscures, qu’Eschine avait fait le métier d’acteur dans sa jeunesse et participé avec sa mère à des cérémonies religieuses où se retrouvaient les gens de basse extraction. Eschine cependant évoque dans l’un de ses discours la conduite héroïque de son père pendant la période des Trente, un de ses frères fut membre du conseil des préposés au *theorikon*, et lui-même servit comme hoplite. Doué pour la parole, il devint donc un des principaux orateurs de la cité, d’abord dans l’entourage d’Aristophon d’Azenia, homme politique influent dans les années cinquante du IVe siècle, puis parmi les amis d’Eubule, dont il devait souvent défendre la politique devant l’assemblée. Il fit partie de l’ambassade — envoyée à Philippe en 346 — et qui comprenait aussi Démosthène et Philocratès. Bien qu’ayant, si on l’en croit, tenu fermement tête aux prétentions du Macédonien, il fut accusé par Démosthène d’avoir par ses lenteurs favorisé la mainmise de Philippe sur la Thrace et une partie de la Grèce centrale. Le procès eut lieu en 343

et Eschine fut acquitté à une faible majorité. En 340, il représenta Athènes auprès du conseil amphictyonique de Delphes et il commit la maladresse d'attaquer les Amphisséens, ce qui déclencha contre eux une guerre sacrée, dont Philippe, membre du conseil amphictyonique depuis qu'il s'était emparé de la Phocide, prit le commandement. Démosthène devait plus tard, lorsque s'engagea, après la défaite de Chéronée, le procès sur la Couronne, reprocher à Eschine cette maladresse où il voyait une nouvelle preuve de la collusion entre son adversaire et Philippe. Les juges le suivirent puisque Eschine, qui était l'accusateur, ne put réunir le cinquième des voix et fut de ce fait condamné à une forte amende. Il s'exila à Rhodes où jusqu'à sa mort il enseigna la rhétorique.

Nous possédons trois grands discours d'Eschine, le *Contre Timarque*, le *Discours sur l'Ambassade*, le *Contre Ctésiphon*, qui se présentent comme autant de mises en cause de l'homme qu'était Démosthène et de sa politique. À le lire, Eschine apparaît à la fois comme un patriote et comme un démocrate convaincu, alors que Démosthène en fait le principal agent de Philippe et, par voie de conséquence, un traître et un adversaire de la démocratie. La vérité est sans doute plus complexe. Eschine devait penser servir la cité mieux que Démosthène en s'efforçant de trouver avec Philippe un terrain d'entente qui ménagerait les intérêts essentiels de la cité. En cela, il était proche

d'Eubule et de ceux qui redoutaient de voir Athènes se laisser entramer dans des opérations coûteuses et dont l'issue était incertaine. Par ailleurs, mais souvent dans les mêmes termes que Démosthène, il dénonçait certains aspects du fonctionnement de la démocratie de son temps, l'indépendance accrue des stratèges, le développement de la corruption, la passivité du *démos*, ce qui n'impliquait pas une mise en cause des principes de la démocratie. Cela dit, il eut tort... d'avoir tort, puisque en fin de compte la victoire macédonienne entraîna bien le déclin d'Athènes et la fin de la démocratie qui avait fait sa grandeur.

❐ Eschine, *Discours*, Texte établi et traduit par V. Martin et G. de Budé, Paris, 1927-1928.
G.-L. Cawkwell, Aeschines and the Peace of Philocratès, *Revue des Études grecques*, LXXIII, 1960, pp. 416 sqq.

☞ Démosthène. Littérature. Orateurs. Philippe II.

ESCHYLE

C'est le plus ancien des trois grands poètes tragiques dont la vie coïncide avec l'apogée de la démocratie athénienne. Il naquit vers 525 et fut donc le témoin des événements qui marquèrent l'histoire d'Athènes à la fin du VI^E^ et au début du V^E^ siècle : la chute des Pisistratides, l'établissement de l'isonomie par Clis-

thène, les guerres médiques auxquelles il prit personnellement part. Il combattit à Marathon et assista à la bataille de Salamine dont il a laissé une description saisissante dans sa tragédie *Les Perses*. Nous ne possédons qu'une partie de son œuvre, et une seule trilogie complète : *L'Orestie*. On sait peu de choses sur sa vie. On sait seulement qu'il se rendit deux fois en Sicile, la première fois à l'invitation du tyran Hiéron, la seconde fois après 458. Et c'est en Sicile qu'il mourut, à Gela. Dans ses tragédies, il exprime le conflit entre les valeurs traditionnelles et les nouvelles valeurs de la cité démocratique. Cela est particulièrement sensible dans la dernière des trois pièces de *L'Orestie*, les *Euménides*, qui s'achève par le procès d'Oreste devant l'Aréopage. On a dit parfois qu'Eschyle entendait glorifier le vieux tribunal aristocratique au moment où il venait d'être privé par Éphialte de la plus grande partie de ses pouvoirs. Mais, dans le contexte de la pièce, la présence de l'Aréopage témoigne surtout du triomphe des valeurs civiques sur l'antique droit familial.

❐ P. Vidal-Naquet, Eschyle, le passé et le présent, dans *Mythe et Tragédie en Grèce ancienne*, II, Paris, 1986.

☞ Aréopage. Euripide. Littérature. Mythologie. Sophocle. Théâtre. Tragédie.

ESCLAVAGE

L’esclavage a longtemps été considéré comme une tache sur l’éclat de la civilisation grecque. Il paraissait inimaginable que des hommes capables de concevoir la beauté dans les arts, dans la poésie, la musique, le théâtre, des hommes qui avaient inventé la démocratie aient pu s’accommoder d’un système qui en semblait la négation même, qui transformait un être humain en une marchandise dont on pouvait disposer à son gré, qui assimilait les esclaves au bétail.

Pour s’accommoder de cette réalité, certains parmi les modernes s’efforçaient d’en minimiser l’importance, jouant sur les quelques chiffres transmis par nos sources pour affirmer que l’esclavage n’avait jamais connu en Grèce un développement considérable, et que d’ailleurs dans la démocratique Athènes les esclaves étaient traités avec une particulière humanité. D’autres, évitant de raisonner de façon sentimentale, soulignaient au contraire le caractère nécessaire de l’esclavage à un certain stade du développement des sociétés humaines, et, en affirmant le caractère universel de la dépendance servile, ôtaient à l’esclavage grec sa spécificité, ce qui était une autre manière d’absoudre les Grecs. Le débat

entre les uns et les autres atteignit son point culminant au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et revêtit l'aspect d'un conflit entre historiens se réclamant du « libéralisme » et historiens marxistes. Il eut le mérite de susciter quantité d'études de détail qui ont accru notre connaissance du phénomène servile et permettent de mieux comprendre la place que tenait l'esclavage dans les sociétés grecques, d'en retracer l'histoire, d'en souligner les aspects divers.

La première question qui se pose en effet est de savoir à partir de quel moment les esclaves sont apparus dans le monde grec. Nous savons que le terme *do-e-ro* qui, dans les tablettes en Linéaire B est accolé à certains noms, désigne celui que le grec classique appellera *doulos*, l'esclave. Cependant, si l'on doit admettre que le *do-e-ro* est un esclave, appartenant à un autre homme ou à un dieu, le statut réel de cet esclave n'apparaît pas clairement, tant il semble qu'alors la dépendance était généralisée par rapport au maître du palais. D'où la possibilité pour ces « esclaves » de posséder des biens ou d'exercer un métier indépendant, voire d'avoir une famille. Les choses deviennent un peu plus claires avec les poèmes homériques. Certes, il semble que là encore la distinction ne soit pas toujours très nette entre l'homme libre et l'esclave. Mais, et cela est particulièrement sensible dans l'*Odyssée*, il apparaît clairement que dans l'unité que constitue l'*oikos*, le domaine familial, les esclaves,

hommes et femmes, sont nombreux et jouent un rôle précis, les servantes autour de la maîtresse de maison, les hommes dans les champs. Si la guerre semble le meilleur moyen de se procurer des captives, déjà pourtant la piraterie et le commerce sont également présents. En témoigne le récit que fait Eumée, le maître porcher d'Ulysse, des circonstances dans lesquelles il fut capturé tout enfant par des pirates phéniciens et vendu par eux à Laërte, le père d'Ulysse. L'esclavage existait donc dans les premiers temps de la Grèce, mais il n'était pas la seule forme de dépendance. D'autres liens pouvaient unir ceux qui travaillaient la terre et les maîtres du sol, liens de « clientèle » ou servitude pour dette. C'est ainsi que dans l'Athènes de la fin du VII^e^ siècle, une partie des paysans étaient astreints au versement du sixième de leur récolte et étaient pour cette raison appelés hectémores. Aristote parle de leur servitude et cite un poème de Solon évoquant la « terre esclave » dont il arracha les bornes qui marquaient cette dépendance. On a beaucoup discuté sur l'origine de l'hectémorat auquel les réformes de Solon mirent définitivement fin. Il témoigne en tout cas que, à Athènes et sans doute ailleurs, existaient des formes de travail sous contrainte distinctes de l'esclavage proprement dit.

C'est probablement cette suppression de la dépendance paysanne qui, en Attique, allait contribuer à partir du VI^e^ siècle au développement de l'esclavage

marchandise. En effet, les paysans athéniens avaient acquis à la fois la liberté personnelle, le droit d'accès à la terre et l'intégration — ou la réintégration — à la communauté civique. Il n'était plus possible pour les grands propriétaires du sol de les faire travailler pour eux. Il leur fallait donc se procurer ailleurs la main-d'œuvre qui leur faisait défaut. D'où l'achat d'esclaves étrangers, dont le nombre n'allait cesser de croître au fur et à mesure que les citoyens accédaient aux responsabilités politiques et avaient besoin de temps pour les exercer.

À la fin du Ve et au VIe siècle, période de l'histoire d'Athènes sur laquelle nous possédons la documentation la plus importante, les esclaves se rencontrent partout, aussi bien dans les champs des paysans que met en scène le poète Aristophane dans ses comédies, que dans les mines ou dans des ateliers comme celui que possédaient le métèque Képhalos, père de l'orateur Lysias ou l'Athénien Démosthène, père du célèbre homme politique du IVe siècle. Ces ateliers (de fabrication de boucliers dans le premier cas, de lits et d'armes tranchantes dans le second) étaient parmi les plus importants que nous font connaître nos sources : Képhalos aurait eu cent vingt esclaves, et le père de Démosthène une cinquantaine. Mais il n'était pas nécessaire d'être un grand propriétaire foncier ou un riche artisan pour posséder des esclaves. Dans les petites boutiques autour de l'agora, dans les ateliers

de potier, dans les officines du Pirée, les esclaves étaient également présents. On a tenté d'évaluer leur nombre, mais les approximations auxquelles on est parvenu reposent sur des bases extrêmement fragiles. On peut admettre qu'à l'époque du plus grand développement d'Athènes ce nombre atteignait un chiffre voisin de cent mille, en un temps où l'on comptait environ trente-cinq mille citoyens et dix à quinze mille métèques. Dans son récit de la guerre du Péloponnèse, Thucydide évoque la fuite de vingt mille esclaves au moment de la prise par les Lacédémoniens de la forteresse de Décélie en Attique. On pense généralement-que ces esclaves travaillaient dans les mines et les ateliers du Laurion, ce qui aurait eu pour effet d'en ralentir l'exploitation. Le mode d'utilisation des esclaves présentait divers aspects. Le plus souvent l'esclave vivait dans la maison du maître et travaillait à ses côtés. Cela était vrai des esclaves appartenant à de petits paysans, à de modestes artisans ou boutiquiers. Mais cela était vrai aussi sur les grands domaines comme le suggère la description de Xénophon dans l'*Économique*, où la troupe d'esclaves travaille sous la conduite d'un régisseur, lui-même de condition servile. Mais il était une autre façon d'utiliser son cheptel servile, qui consistait à le louer et à percevoir les revenus de cette location. C'est ainsi que, au V^e^ siècle, Nicias louait un millier d'esclaves à des concessionnaires de mines, chaque esclave lui rapportant

une obole par jour. Xénophon, à qui nous devons cette information, cite également deux autres riches Athéniens qui de la même façon tiraient de confortables revenus de la location de leur cheptel servile. Il proposait d'ailleurs dans les *Revenus* de généraliser ce système et que la cité elle-même se rende acquéreur de plusieurs milliers d'esclaves pour en tirer des revenus qui permettraient à chaque Athénien de percevoir ses trois oboles quotidiennes. Xénophon liait son projet à la remise en exploitation intensive du Laurion, mais la pratique de la location d'esclaves ne se limitait pas au travail dans les mines et n'impliquait pas la possession d'une importante masse d'esclaves. Un plaidoyer du IV^e^ siècle évoque le cas d'un Athénien qui louait son unique esclave et percevait ainsi son obole quotidienne. Il était enfin une autre façon d'utiliser ses esclaves, c'était de leur confier la gestion d'un atelier, d'une boutique, voire d'une entreprise commerciale, le maître se contentant de percevoir le revenu *(apophora)* du travail de son ou ses esclaves. Il est évident que de tels esclaves, appelés parfois *« chôris oikountes* », « habitant à part », jouissaient d'une plus grande indépendance et pouvaient même amasser un bien personnel. Il faut ici rappeler le cas tout à fait exceptionnel de ces esclaves banquiers que nous font connaître les plaidoyers démosthéniens, en particulier le fameux Pasion, qui gérait la banque de son maître, fut affranchi par lui et reçut la citoyenneté

athénienne en récompense des services qu'il avait rendus à la cité. À sa mort, il possédait une fortune considérable, dont vingt talents en biens-fonds, et il confia sa banque à son propre affranchi, Phormion. Celui-ci épousa la veuve de son ancien maître, pratique qui semble avoir été répandue dans ce monde des esclaves banquiers. Les plaidoyers du IVe siècle nous font également connaître des esclaves engagés dans des affaires commerciales, représentant leur maître sur une place extérieure et gérant parfois des sommes importantes.

On comprend dès lors pourquoi un pamphlétaire de la fin du Ve siècle pouvait parler d'esclaves riches et menant une existence confortable. Le même pamphlétaire écrivait : « Quant aux esclaves, ils jouissent à Athènes de la plus grande licence. On n'a pas le droit de les frapper, et l'esclave ne se rangera pas sur votre passage » *(Constitution des Athéniens*, I, 10), et il ajoutait que la raison essentielle de cette interdiction tenait au fait que rien ne distinguait le citoyen pauvre de l'esclave et qu'on pouvait facilement les confondre. De fait, nous savons que citoyens et esclaves travaillaient souvent côte à côte, dans les champs, les ateliers et sur les chantiers de constructions publiques, et dans ce dernier cas, qu'ils recevaient même salaire. Mais ce salaire, l'homme libre en disposait à sa guise, tandis que l'esclave en remettait une partie à son maître, ne conservant que ce qui lui permettait de sub-

venir à sa nourriture. Par ailleurs, si effectivement la loi athénienne interdisait de mettre à mort impunément un esclave, en revanche, les coups ne manquaient pas de pleuvoir sur lui, comme en témoigne la comédie. Mais l'essentiel n'était pas là. Il était dans le fait que l'esclave était un objet de propriété que son maître pouvait vendre, louer, donner en gage, sans tenir compte d'aucune considération humaine. Et si, à partir de la seconde moitié du IVe siècle, il était possible à un esclave engagé dans une affaire commerciale de témoigner devant les tribunaux, le même esclave pouvait, dans des circonstances différentes, être soumis à la torture à la demande de son maître.

Bien évidemment, il s'agit là de considérations générales. Dans la pratique, on pouvait trouver quantité de situations particulières, et des témoignages de liens affectifs entre maîtres et esclaves. Et si, normalement l'esclave n'avait pas de famille, si la plupart du temps il était un barbare acheté au marché, il y avait aussi des esclaves « nés à la maison » et par là même intégrés à l'*oikos*. Certes, à Athènes au moins, et jusqu'à la fin du IVe siècle, les affranchissements demeurèrent relativement rares ; ils n'en représentaient pas moins pour l'esclave un espoir de sortir de sa condition. C'est là peut-être ce qui expliquerait la quasi totale absence de révoltes serviles dans le monde grec classique, et singulièrement à Athènes. Mais plus encore sans doute, c'est parce que ces esclaves, achetés sur

les marchés égéens, quelquefois grecs, mais le plus souvent barbares, ne formaient pas un groupe homogène qu'ils ne purent se livrer à des actions communes. Reste le problème évoqué plus haut : celui de la contradiction entre les principes d'égalité et de liberté revendiqués par les Athéniens et la réduction en esclavage de milliers d'hommes. On a avancé parfois que c'est précisément cet esclavage qui permettait le fonctionnement de la démocratie, en libérant le citoyen des tâches pratiques. Mais c'est là une vue de l'esprit. D'abord parce que tous les Athéniens n'avaient pas une activité politique constante. Ensuite, parce que le plus grand nombre d'entre eux étaient obligés de travailler pour vivre. Les citoyens athéniens n'étaient pas tous des oisifs vivant du travail de leurs esclaves. La majorité d'entre eux, paysans, artisans, petits commerçants, pêcheurs, vivaient de leur travail, et c'est bien pourquoi on les distinguait mal des esclaves travaillant à leurs côtés. Un autre argument avancé par les modernes était celui de la rentabilité du système. Or, c'est là un faux problème, né de parallèles avec des formes de travail esclavagiste observées dans des sociétés plus récentes, et singulièrement les États-Unis d'avant la guerre de Sécession. En fait, les Grecs ne raisonnaient pas en termes de rentabilité quand ils justifiaient le travail servile. Certes, les esclaves étaient pour ceux qui en possédaient une grande quantité une source de revenus incontestable. Mais ces

revenus étaient calculés en fonction du nombre des esclaves et non de la quantité de travail fournie par eux ou des produits de ce travail. C'est l'argument que développait Xénophon dans les *Revenus*. C'est aussi la façon dont Démosthène évaluait ce que lui devaient ses tuteurs pour la gestion des deux ateliers serviles hérités de son père. En fait, pour les Grecs de l'époque classique, l'esclavage était une réalité dont les hommes s'étaient toujours accommodés, et si tous n'en faisaient pas, comme Aristote, un fait de nature, ils ne songeaient pas à en contester le principe.

Nous sommes relativement bien informés sur l'esclavage à Athènes à l'époque classique, et l'on peur supposer que des formes analogues de dépendance servile se rencontraient dans toutes les cités qui avaient une structure sociale comparable à celle d'Athènes, cités où les activités artisanales et commerçantes rendaient indispensable le recours à des esclaves achetés.

Mais les Grecs de l'époque classique étaient conscients qu'il existait dans le monde grec d'autres formes de dépendance servile différentes de l'esclavage marchandise. C'est au IV^e^ siècle que l'on commence à mettre l'accent sur ce qui distinguait ces formes de dépendance dont la moins mal connue était l'ilotisme, la condition des « esclaves » dans l'état lacédémonien. On sait le fascination-répulsion que Sparte exerçait sur les Grecs en général et singulièrement sur les Athéniens. La condition des hilotes était

à la fois un danger et un scandale. Un danger, car les hilotes, formant un groupe homogène, étaient plus que les esclaves achetés susceptibles de se soulever et l'avaient prouvé à plusieurs reprises. Un scandale parce que les traitements auxquels ils étaient soumis, et singulièrement la fameuse cryptie, ou chasse nocturne à l'hilote, dépassaient en cruauté ce que l'on n'aurait pas même infligé à des animaux. Les modernes ont tenté de préciser ce statut des hilotes auxquels on assimilait les dépendants crétois ou thessaliens, ainsi que les populations indigènes asservies par les cités grecques, en Occident ou en Asie Mineure. La caractéristique essentielle de ces dépendants était leur lien à la terre qu'ils cultivaient depuis des générations, le fait qu'ils parlaient la même langue et se reproduisaient au sein de leur communauté. Certains, comme les Messéniens, avaient été libres avant d'être réduits par les Spartiates à la condition d'hilotes, et l'étaient redevenus au IV^e^ siècle, après l'effondrement des Spartiates à la bataille de Leuctres. De ce fait, ces populations dépendantes apparaissaient à la fois plus soumises, devant les traitements que la peur qu'ils inspiraient à leurs maîtres leur valait, et plus libres, ce que traduira la formule d'un grammairien tardif : *metaxy eleutherôn kai doulôn* (entre les libres et les esclaves).

De fait, pour autant qu'on puisse se fier à des sources souvent contradictoires, il semble que nombre d'entre

eux finirent par être intégrés à la communauté civique. Ce fut sans doute le cas des Killyriens de Syracuse à l'époque de Denys l'Ancien, des Pénestes de Thessalie au début du IVe siècle. Quant aux hilotes, ceux de Messénie, on l'a vu, redevinrent indépendants en 369, les autres furent affranchis, puis intégrés à la communauté des Lacédémoniens, sans doute au début du IIe siècle av. J.-C.

❐ M. I. *Finley, Esclavage antique et Idéologie moderne*, Paris, 1981.
Y. Garlan, *Les esclaves en Grèce ancienne*, Paris, 1982.
J. P. Vernant, P. Vidal-Naquer, *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, Bruxelles, 1988.
J. Ducat, *Les hilotes*, Paris, 1990.

☞ Démocratie. Économie. Égalité. Famille. Hectémores. Hétaïres. Pénètes.

EUBULE

C'est certainement l'un des hommes politiques les plus importants de l'histoire de la démocratie athénienne au IVe siècle. On ne sait rien de ses origines. Il apparaît dans l'histoire d'Athènes vers la fin des années soixante, et commence à jouer un rôle important au lendemain de la désastreuse « guerre sociale », c'est-à-dire de la révolte des principaux alliés

d'Athènes au sein de la Seconde Confédération maritime, qui s'achève par la défaite de la flotte athénienne à Embata en 356. Athènes désormais se trouve amputée d'une partie de son empire et des ressources qu'elle en tirait, et contrainte d'adopter une politique moins agressive dans l'Egée. Eubule allait se faire le défenseur de cette politique qui consistait, tout en assurant la défense des positions essentielles pour garantir le ravitaillement en grains de la cité, à éviter les opérations hasardeuses. C'est en tant que président des préposés au *theorikon* qu'il joua un rôle décisif dans la vie de la cité. Le *theorikon* était l'indemnité versée aux citoyens pour leur permettre d'assister aux concours dramatiques. Eubule allait donner à cette institution un développement particulier, en y faisant verser tous les excédents de recettes, et en compensant par cette allocation les pertes que représentait pour les plus pauvres des citoyens la renonciation à l'empire. On aimerait mieux connaître ce « financier » qui représente bien ces nouveaux dirigeants de la cité dont Callistratos, avant lui, avait déjà donné l'exemple. Une tradition voulait que Eubule ait été à l'origine du rappel de Xénophon à Athènes et ait inspiré à celui-ci la rédaction de l'opuscule intitulé *Les Revenus.* Dans ce petit traité, Xénophon examinait les moyens *(poroi)* de procurer à la cité les ressources *(prosodoi)* qu'il ne lui fallait plus chercher dans l'exploitation des alliés, mais dans une mise en

valeur judicieuse des ressources de l'Attique. Parmi les propositions faites par Xénophon figuraient l'adoption de mesures en faveur des étrangers, et singulièrement des commerçants, et une exploitation plus intensive des mines d'argent du Laurion. Or, l'époque où Eubule dirige la politique de la cité, entre 354 et 346, est marquée d'une part par l'instauration d'une procédure plus rapide pour régler les différends commerciaux, d'autre part par un incontestable réveil de l'exploitation minière. Certains modernes toutefois se refusent à voir une relation trop étroite entre le traité de Xénophon qui comporte une grande part d'utopie, et les mesures concrètes décidées par ou sous l'influence d'Eubule. Elles eurent en tout cas pour effet de rétablir la situation financière d'Athènes au moment où la menace macédonienne se précisait. Mais cette menace allait permettre à des hommes comme Démosthène partisans d'une politique plus énergique dans l'Egée, de passer au premier plan, et de faire triompher, à partir de 342, le « parti de la guerre » sur le groupe « pacifiste » des amis d'Eubule. Et bien que son action ait été parfois évoquée par ses amis, dont l'orateur Eschine, on ne sait rien d'Eubule après 338, qui vit la défaite des Grecs devant Philippe à Chéronée.

❐ G.-L. Cawkwell, Eubulus, *Journal of Hellenic Studies*, 83, 1963, pp. 47-67.

☞ Athènes. Laurion. Theorikon. Xénophon.

EUPATRIDES

On désigne sous ce nom les « bien nés », c'est-à-dire les membres de l'aristocratie qui pouvaient se réclamer d'ancêtres prestigieux. Aux dires d'Aristote dans la *Constitution d'Athènes*, ils formaient un des trois groupes entre lesquels se répartissaient les Athéniens, les deux autres étant les *georgoi* ou paysans et les *demiourgoi* ou artisans. On peut cependant douter de la réalité d'une telle répartition. Il est plus vraisemblable d'admettre que le terme d'Eupatride permettait de distinguer les membres de la vieille aristocratie, qui détenait le monopole de l'autorité politique dans la cité, du reste des Athéniens. C'étaient les Eupatrides qui, au moins jusqu'à Solon, formaient le conseil de l'Aréopage. C'est également parmi les Eupatrides qu'étaient recrutés les archontes. L'établissement d'un régime censitaire a substitué aux Eupatrides les pentacosiomédimnes et les hippeis, qui étaient classés d'après leurs revenus et non plus d'après leur naissance. Un passage du discours d'Isocrate, *Sur l'attelage*, dans lequel le fils d'Alcibiade évoque l'*eugeneia* de son père qui appartenait aux Eupatrides et de sa mère qui était une Alcméonide, a amené certains commentateurs à penser que le terme d'Eupatride avait pu

au IV^e^ siècle désigner les membres d'un *genos*. Mais on n'a aucune autre occurrence de l'emploi d'Eupatride dans ce sens.

❑ L. Gernet, Les nobles dans la Grèce antique, dans *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, 1968, pp. 333-343.

☞ Aréopage.

EURIPIDE

Le dernier des trois grands tragiques grecs, celui aussi dont l'œuvre apparaît le plus fortement enracinée dans son époque : la période de la guerre du Péloponnèse et des crises politiques qui affectent la démocratie athénienne. Euripide naquit aux environs de 480 dans le dème de Phlya. En dépit des allusions d'Aristophane qui fait de la mère du poète une marchande d'herbes, il semble qu'il appartenait à une famille aisée. La tradition en tout cas en faisait un élève des sophistes, et il était lié au milieu intellectuel qui gravitait autour de Périclès et dont les représentants les plus éminents étaient Protagoras et Anaxagore. On prétend même qu'il aurait comme eux fait l'objet d'un procès d'impiété. Vers la fin de sa vie, il s'exila volontairement à la cour du roi de Macédoine Archelaos, et c'est là qu'il mourut en 406.

On ne possède qu'une partie de son œuvre. On a cru pouvoir y trouver, à travers le recours aux mythes traditionnels, des allusions multiples aux événements contemporains. Certaines tirades qu'il place dans la bouche du paysan, époux d'Electre et personnage inventé par lui, ont amené certains modernes à voir en lui le chantre d'une « république des paysans », cependant que d'autres paroles prêtées à ses personnages contiennent une critique non voilée des démagogues. Dans *Les Grenouilles*, Aristophane l'oppose à Eschyle vers qui vont ses préférences, et dans *Les Thesmophories*, il le présente comme l'ennemi des femmes d'Athènes. « Je suis indignée, dit l'une des protagonistes ; depuis longtemps de nous voir traînées dans la boue par Euripide, le fils de la marchande de légumes, et en butte de sa part, à mille injures de toute sorte », à quoi une autre, qui fabrique des couronnes, rétorque : « Jusqu'alors, je gagnais ma vie tant bien que mal. Mais aujourd'hui ce poète qui travaille dans les tragédies a persuadé les hommes qu'il n'y a pas de dieux, aussi notre commerce a-t-il diminué de plus de moitié ». Antiféministe, athée, Euripide n'en a pas moins campé quelques magnifiques figures féminines : Médée, Phèdre, Andromaque, Iphigénie, et écrit la pièce la plus complexe sur le plan religieux, les *Bacchantes*.

R. Goossens, *Euripide et Athènes*, Bruxelles, 1962.
V. Di Benedetto, *Euripide, Teatro e Società*, Turin, 1971.

Ch. Segal, *Dionysiac Poetics and Euripides Bacchae*, Princeton, 1982.
J.-P. Vernant, Le Dyonysos masqué des Bacchantes d'Euripide, *Mythe et Tragédie II*, Paris, 1986, pp. 237-270.

☞ Eschyle. Littérature. Mythologie. Sophocle. Théâtre. Tragédie.

EVANS

Sir Arthur Evans est le découvreur de la Crète minoenne. Sa famille appartenait à la grande bourgeoisie libérale. Né en 1851, il avait fait à Oxford des études classiques. C'est à partir de la découverte, chez un antiquaire d'Athènes, de pierres gravées provenant de Crète et portant des signes de caractère hiéroglyphique qu'il décida de fouiller le site de Cnossos. Les fouilles commencèrent en 1899 sur un terrain dont il s'était rendu acquéreur. C'est là qu'il mit à jour un gigantesque ensemble qu'il appela le « palais de Minos », du nom du roi légendaire de Crète, et dont il entreprit à ses frais la restauration. On a aujourd'hui tendance à critiquer les excès de celle-ci. Mais Evans, savant scrupuleux, établit avec soin la chronologie de ses trouvailles. En outre, il découvrit plus de trois mille tablettes portant des inscriptions. Il distingua trois types d'écriture, la première comparable à l'écriture

hiéroglyphique égyptienne quoique différente, la seconde qu'il appela Linéaire A et une troisième plus récente qu'il appela Linéaire B. Les deux premières ne sont pas encore identifiées, mais le Linéaire B fut déchiffré en 1952 par deux Anglais, Michael Ventris et John Chadwick et se révéla transcrire du grec. Ce qui conduisit les spécialistes à envisager une soumission de la Crète, ou du moins d'une partie de l'île par les Mycéniens du continent.

Sir Arthur Evans mourut en 1941, quelques années avant ce déchiffrement. Il reste un des grands noms de l'archéologie grecque.

❐ *Arthur Evans and the Palace of Minos*, Publications de l'Ashmolean Museum, Oxford, 1983.

☞ Crète. Premiers temps de la Grèce.

ÉVERGÉTISME

Le mot évergérisme vient du grec *euergetès* qui signifie « bienfaiteur ». Il traduit une caractéristique de la cité grecque, à savoir l'idée qu'au sein de la communauté civique la solidarité entre ses membres doit se traduire par les « bienfaits » des plus riches en faveur soit de la communauté tout entière, soit d'une partie de ses membres. Ces « bienfaits » pouvaient se manifester de diverses manières : ainsi aux dires d'Aristote,

Cimon, l'homme politique athénien de la première moitié du Ve siècle, ouvrait-il ses domaines à tous ses compagnons de dème. « Aucune de ses propriétés n'avait de clôture, afin que qui voulait pût profiter des fruits ». D'autres étendaient leurs bienfaits à la cité tout entière, en versant une contribution exceptionnelle, en assurant le ravitaillement en grains de la cité ou en offrant une distribution gratuite de vin pour commémorer une victoire, voire, comme le stratège Conon, en apportant à la cité cinquante navires que lui avait donnés le roi des Perses au service duquel il avait combattu.

À ces « bienfaiteurs », la cité accordait des récompenses : le plus souvent une couronne, quelquefois le repas au Prytanée, et à partir du IVe siècle une statue honorifique ou l'exemption de certaines Liturgies. Ces honneurs pouvaient également être attribués à des étrangers, citoyens d'une autre cité ou souverains barbares, tel ce Leucon, roi du Bosphore, qui, Démosthène le rappelle dans un de ses discours, envoya à Athènes, lors d'une période de disette, une cargaison de blé qui non seulement couvrit les besoins de la population, mais permit même aux Athéniens de vendre le surplus en réalisant un bénéfice appréciable. Leucon reçut en remerciement de ses bienfaits la citoyenneté athénienne à titre honorifique. D'autres étrangers tenus également pour bienfaiteurs de la cité recevaient le droit de posséder terre et maison en

Afrique. On a parfois avancé l'idée que la pratique de l'évergétisme se serait développée seulement à partir du IVe siècle, en relation avec l'appauvrissement de la masse des citoyens et le rôle accru des notables. Mais, comme l'a récemment démontré Ph. Gauthier *(Les cités grecques et leurs bienfaiteurs)*, l'évergétisme n'est pas un signe d'un déclin de la démocratie athénienne, non plus que des systèmes politiques des quelques rares cités pour lesquelles nous avons des informations antérieures à l'époque hellénistique. Bien plutôt et sans préjuger de son évolution ultérieure, il s'inscrit dans les pratiques civiques du monde grec antique.

❐ Ph. Gauthier, *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs (IVe-Ier s. av. J.C.)*, Paris, 1985.
P. Veyne, *Le pain et le cirque*, Paris, 1976.

☞ Cité. Démocratie.

FAMILLE

Le philosophe Aristote définissait dans la *Politique* la famille *(oikia)* comme la communauté de base, le groupement de plusieurs familles formant le village *(komè)* et de plusieurs villages, la cité *(polis)*. La famille naît de l'union d'un homme et d'une femme en vue de la génération. Dans les poèmes homériques,

c’est au sein de l’*oikos* que se constitue la communauté familiale. Elle comprend le maître de l’oikos, son épouse, ses enfants, mais aussi les dépendants et les esclaves qui vivent sur le domaine. À l’époque classique, et singulièrement à Athènes, pour laquelle nous disposons d’une documentation relativement abondante, cette famille nucléaire assure la reproduction de la cité. Elle repose sur le mariage légitime qui unit un citoyen à une fille de citoyen. Les fils nés de cette union héritent de leurs père et mère la qualité de citoyen, depuis qu’une loi de Périclès, en 451, a défini le citoyen comme celui qui est né de deux *astoi*, deux Athéniens mariés légitimement. Ils héritent également du patrimoine paternel qu’ils se partagent équitablement. Les filles quant à elles sont mariées par leur père, avec une dot généralement exprimée en numéraire et qu’elles transmettront à leurs fils. Si, par suite du hasard des naissances, un citoyen meurt sans avoir, malgré plusieurs mariages, donné naissance à un fils, il peut de son vivant ou par voie testamentaire transmettre son bien à un fils adoptif, généralement choisi dans la parenté, ou *anchisteia*, mais qui peut aussi être étranger à celle-ci. Par exemple, s’il a une fille, il peut adopter son gendre. La fille en effet ne peut hériter du patrimoine paternel. La fille unique héritière est dite épiclère. Elle pourra transmettre à ses enfants l’héritage paternel à condition d’épouser son plus proche parent dans la lignée

paternelle. Si la fille était déjà mariée, l'adoption du gendre était la solution la plus simple. Mais, différents procès que nous connaissons par les plaidoyers d'Isée et de Démosthène prouvent que la revendication d'une fille épiclère pouvait poser de nombreux problèmes. Et une comédie de Ménandre, *Le Bouclier*, témoigne que la rigidité de la loi sur l'épiclérat était parfois mise en question.

À côté des enfants légitimes, il pouvait y avoir au sein de l'*oikos*, des enfants nés hors mariage de l'union du maître avec une concubine, libre ou esclave. L'enfant d'un homme libre et d'une esclave était à l'époque classique et à Athènes, généralement tenu pour esclave. Mais l'enfant d'une concubine libre, surtout si celle-ci était Athénienne, ce qui devait être rare, mais pas impossible, posait davantage de problèmes. Le terme qui le désignait, *nothos*, le distinguait des fils légitimes. Il n'avait théoriquement pas part à l'héritage, même si de fait il semble qu'une somme fixe, la *notheia*, lui était attribuée. Le problème sur lequel les modernes apportent des réponses souvent contradictoires est celui de sa place dans la cité. Si sa mère était étrangère, il était sans doute assimilé aux métèques. Mais qu'en était-il si sa mère était athénienne ? Certains pensent que, né de deux parents athéniens, il était citoyen. D'autres en revanche affirment que seuls les enfants nés en légitime mariage héritaient de la citoyenneté. C'est sans doute vrai si l'on s'en

tient à la lettre de la loi. Mais on peut supposer qu'elle n'était pas toujours appliquée avec rigueur, qu'un homme pouvait présenter l'enfant né de sa concubine comme son fils légitime, surtout s'il n'avait pas eu de fils de son épouse. L'enfant en effet, le dixième jour après sa naissance, devait être présenté par son père aux membres de sa phratrie, ce groupement de caractère religieux qui avait survécu aux réformes de Clisthène et continuait à jouer un rôle important dans la vie des Athéniens. En l'absence de registres d'état civil, c'est la présentation du nouveau-né à la phratrie qui tenait lieu d'acte de naissance, comme c'est en offrant un banquet à ses membres que le nouvel époux légitimait son mariage.

La famille au sein de *Yoikos* ne se limitait pas à l'époux, à l'épouse et aux enfants. La mère âgée et veuve, les sœurs non encore mariées du maître de l'*oikos* en faisaient également partie, et aussi les esclaves qui participaient au culte domestique et aux différentes manifestations de la vie familiale. Les servantes assistaient la maîtresse de maison dans les travaux qui étaient propres aux femmes : élever et nourrir les jeunes enfants, filer la laine et tisser les étoffes. Les esclaves hommes travaillaient aux côtés de leur maître sur le domaine, ou sous la direction d'un régisseur, lui-même de condition servile ; ou, s'il s'agissait d'un artisan, dans la boutique ou l'atelier attenant à la maison. L'*Économique* de Xénophon

donne une vision quelque peu idéalisée de la vie d'un *oikos*, mais qui néanmoins contient certainement une grande part de réalité.

Hors d'Athènes, comme toujours, nous sommes peu ou mal informés sur les structures de la société, et par conséquent sur l'organisation familiale. Ce qu'on entrevoit permet néanmoins de penser que si les règles concernant la transmission des biens pouvaient varier d'une cité à l'autre, des constantes n'en existaient pas moins, et qui témoignent que dans le monde grec de l'époque classique au moins la famille nucléaire était la structure de base de la société. Et cela même à Sparte où il faut retenir avec prudence l'affirmation de certaines sources qu'il existait une sorte de communauté des femmes. Xénophon ne dit rien de tel quand il évoque la possibilité pour un Spartiate de « prêter » sa femme à un homme qui désirait en avoir des enfants : preuve seulement qu'à Sparte la transmission des biens et de la citoyenneté n'obéissait pas à des règles aussi rigides qu'à Athènes.

❑ A. Burguière, C. Klapish-Zuber, M. Segalen, F. Zonabend (éd.), *Histoire de la famille T.I. Mondes lointains, mondes anciens*, Paris, 1986.
S. Humphreys, *The family, Women and Death*, Londres, 1983.

☞ Dot. Éducation. Esclavage. Famille. Féminine (Condition). Genos. Mariage. Mort. Phratries.

FÉMININE (Condition)

La condition de la femme en Grèce a fait l'objet de nombreux travaux et nombreuses controverses. Pour les uns, elle était une victime, éternelle mineure condamnée à vivre recluse dans le gynécée. Pour les autres en revanche, elle aurait su tirer parti de toutes les occasions d'échapper à la tutelle de son père et de son époux, comme en témoigne la comédie. Pour d'autres encore, sa condition n'aurait fait que s'améliorer à la faveur de l'évolution des esprits à partir de la fin du V^e^ siècle. Des travaux récents ont montré qu'il importait de ne pas s'enfermer dans de tels dilemmes. La femme assurément, exclue des activités politiques qui sont au cœur de la vie de la cité grecque, ne pouvait être qu'une mineure comme l'étaient les enfants, les étrangers, les esclaves. À cet égard, la cité démocratique, dont la politique était le fondement essentiel, ne pouvait être que plus fermée aux femmes que ne l'avait été la cité aristocratique où la femme, maîtresse de l'*oikos*, jouissait d'un statut privilégié, comme en témoignent les figures féminines des poèmes homériques, qui demeuraient cependant écartées de ce qui était le privilège de l'homme, l'activité guerrière. Mais si la cité démocratique tenait la femme éloignée du débat politique, en revanche elle

lui donnait une place non négligeable dans la reproduction de la communauté civique. À cet égard, la femme « citoyenne », par la procréation d'enfants légitimes, faisait partie de la cité, et par sa participation aux cultes civiques, était intégrée à la communauté. Cela bien entendu n'était rien au fait que, juridiquement, elle était une mineure, qu'elle ne pouvait disposer de ses biens sans l'autorisation de son *kyrios*, de son tuteur, père, époux, frère ou fils ; qu'elle était mariée par celui-ci, sans qu'interviennent ses sentiments ; que si elle s'avérait stérile, elle pouvait être répudiée sans autre forme de procès. Mais là encore, il importe de distinguer le droit des pratiques quotidiennes. Bien des femmes pauvres étaient à Athènes obligées de travailler, comme nourrices, vendangeuses, ou de vendre au marché le produit de leur artisanat domestique. En l'absence de l'époux parti en campagne, il leur fallait bien se débrouiller pour nourrir enfants et serviteurs. Certes, il ne faut pas tout retenir des plaisanteries d'Aristophane et du franc parler de ses héroïnes. Mais certains plaidoyers confirment cette nécessité où se trouvaient les femmes de milieux modestes de sortir de leur maison. Les autres, les épouses de citoyens aisés, répondaient mieux à l'image de la femme enfermée dans le gynécée au milieu de ses servantes et occupée à filer et tisser. Mais même là, elle pouvait, en tant que maîtresse de maison, gérer les biens de la famille au moins autant que son époux

occupé par la politique quotidienne. Il importe donc d'être prudent quand on évoque la condition féminine en Grèce, et singulièrement à Athènes, à partir des seules professions de foi misogynes qui depuis Hésiode jusqu'à Euripide et Aristophane abondent dans la poésie et le théâtre grecs. La femme y est présentée comme un fléau créé par les dieux pour punir les hommes de leur prétention à s'égaler à eux, comme un être bavard et paresseux, qui ne songe qu'à boire et à tromper son époux, comme un ventre insatiable dont il faut hélas s'accommoder puisqu'on ne peut procréer sans elle. Mais, il faut aussi être prudent quand on parle du « féminisme » d'un Euripide ou d'un Platon. Car si le premier prête à certaines de ses héroïnes des propos dont la résonance nous semble parfois étrangement moderne, il n'en était pas moins, aux dires d'Aristophane, l'ennemi des femmes. Quant à Platon, si peut-être inspiré par l'exemple Spartiate, il accorde aux femmes des gardiens de la *République* un statut particulier, et va même dans les *Lois* jusqu'à envisager des magistratures féminines, cela s'accorde avec son désir de régler tous les aspects de la vie de la communauté civique, plutôt qu'à un quelconque souci de modifier la condition féminine. Tout au plus peut-on suggérer qu'avec le déclin du politique qui s'amorce à la fin du IV^e^ siècle, la femme, qui appartient à la sphère du privé, cesse d'être reléguée à l'arrière-plan pour devenir sinon plus indépendante dans

le mariage et dans la cité, du moins plus réelle et plus présente sur le plan de la vie quotidienne.

❑ E. Cantarella, *L'ambiguo malanno. Condizione ed immagine della donna nell'antichità greca e romana*, Rome, 1981.
S. Humphreys, *The Family, Women and Death*, Londres, 1982.
S.-B. Pomeroy, *Godesses, Whores, Wives and Slaves. Women in Classical Antiquity*, New York, 1975.
C. Mossé, *La femme dans la Grèce antique*, Paris, 1983 ; Bruxelles, 1991.
I. Savalli, *La donna nelle società della Grecia antica*, Bologne, 1983.
Histoire des Femmes en Occident (sous la direction de G. Duby et M. Perrot), T.l. L'Antiquité (sous la direction de P. Schmitt-Pantel), Paris, 1991.

☞ Aspasie. Dot. Epiclère. Famille. Hétaïres. Mariage. Oikos.

FÊTES

La vie des Grecs de l'Antiquité était jalonnée de fêtes en l'honneur des dieux. On a pu reconstituer à partir d'une inscription datant de la fin du V^e^ siècle le calendrier des fêtes athéniennes. Il ressort qu'elles occupaient un tiers de l'année environ. Certaines de ces fêtes se déroulaient au début de chacun des douze mois de l'année. D'autres avaient lieu à des dates pré-

cises, telles les Panathénées le 28 du premier mois de l'année (Hecatombeion), les Thesmophories les 11, 12 et 13 du mois de Pyanopsion, les Dionysies urbaines du 10 au 14 Elaphebolion, etc...

Une fête comportait généralement une procession, un sacrifice suivi d'un banquet et des concours divers. On connaît bien la procession ou *pompè* des Panathénées à Athènes grâce à la célèbre frise du Parthénon. Elle partait du Dipylon à l'entrée de la ville, traversait le Céramique et montait à l'Acropole jusqu'au grand autel consacré à Zeus et à Athéna. Les magistrats de la cité marchaient en tête de la procession, suivis des citoyens en armes ou à cheval et des jeunes filles qui portaient à la déesse, dans des corbeilles, des offrandes et le voile *(peplos)* tissé par leurs soins. Les métèques et les étrangers de passage étaient également présents, ainsi que le sacrificateur conduisant les animaux à sacrifier. Ce sacrifice était une hécatombe, c'est-à-dire qu'au moins cent bêtes étaient sacrifiées sur l'autel. Des citoyens riches étaient chargés de fournir les bêtes, dont les chairs rôties étaient ensuite partagées entre les citoyens qui avaient pris part à la procession. Lors des Grandes Panathénées, tous les quatre ans, avaient lieu des concours de rhapsodes et des concours athlétiques. Les athlètes vainqueurs étaient récompensés par des amphores contenant de l'huile provenant des oliviers sacrés de la déesse.

Une autre fête athénienne importante était la fête qui avait lieu en l'honneur de Dionysos, les Grandes Dionysies. La statue du dieu était promenée à travers la ville jusqu'au théâtre où se déroulaient les célèbres concours dramatiques. Un sacrifice d'une importance comparable à celui des Panathénées et un banquet étaient suivis d'une procession nocturne où à la lueur des torches on promenait le phallus au milieu des chants et des danses. Les concours dramatiques duraient quatre jours. La représentation commençait au lever du jour et se prolongeait jusqu'au soir. Les prix étaient décernés à la fin du concours, récompensant le poète, l'organisateur du chœur, un citoyen riche qui prenait à sa charge les frais du spectacle, et le protagoniste, l'acteur principal.

On connaît moins bien le rituel d'autres fêtes, mais on retrouvait presque partout la procession, le sacrifice, les concours. Partout aussi se manifestait la présence de la cité en la personne du magistrat qui présidait la fête : à Athènes, l'archonte-roi lors des Panathénées et l'archonte éponyme aux Grandes Dionysies. Parmi les fêtes athéniennes, il faut mettre à part les Thesmophories qui étaient réservées aux seules épouses de citoyens, et auxquelles il était interdit aux hommes de participer. Une comédie d'Aristophane, *Les femmes aux Thesmophories*, témoigne que les femmes d'Athènes prenaient en mains l'organisation de la fête. Elle était célébrée au début de l'au-

tomne, en Pyanopsion. Le second jour de la fête, les femmes se rendaient en procession sur la Pnyx et passaient la journée, assises par terre sous des huttes de feuillage, et jeûnant en souvenir de la peine de Déméter lorsque sa fille lui avait été enlevée par Hadès. Le lendemain au contraire la joie éclatait au milieu des chants et des festins. D'autres fêtes étaient également consacrées à Déméter, seule ou associée à Dionysos, comme les Haloa ou les Chloia, où les femmes avaient également leur place.

Il est à peine besoin de souligner l'importance de ces fêtes religieuses dans l'épanouissement de la civilisation grecque. Elles furent le lieu où se développèrent la poésie, la musique, le théâtre. Et si, comme on a pu l'écrire récemment, « Une cité en fête est aussi une ville qui regorge des odeurs du sang des victimes et du fumet des viandes rôties » (L. Bruit-Zaidman, P. Schmitt-Pantel) cela traduit de façon éloquente la place que tenaient les pratiques religieuses dans la vie des Grecs.

❐ H.W. Parke, *Festivals of the Athenians*, Londres, 1977.
L. Bruit-Zaidman et P. Schmitt-Pantel, *La religion grecque*, Paris, 1989.

☞ Dieux. Sanctuaires. Théâtre. Theorikon. Thesmophories,

FISCALITÉ

L'étude de la fiscalité dans les cités grecques n'est pas chose facile, car les documents qui permettent de s'en faire une idée claire sont peu nombreux. La civilisation mycénienne avait connu une comptabilité dont l'objet était de faire rentrer dans les magasins du Palais les « contributions » des paysans des villages qui en dépendaient. Mais le système palatial mycénien s'effondre à la fin du XIII^e^ siècle, et avec lui disparaît la bureaucratie de scribes chargée de cette comptabilité. Certes, il y a bien dans les poèmes homériques quelques allusions à des contributions qui seraient perçues par les « rois » sur les peuples sur lesquels ils régnaient : ainsi Alkinoos évoquant dans l'*Odyssée* la façon dont lui et les autres « rois » phéaciens récupéreront les dons faits à Ulysse. Certes, on peut évoquer aussi les « rois mangeurs de présents » d'Hésiode. Mais il faut attendre le VIII^e^ siècle pour trouver la mention d'un impôt, la fameuse dîme du tyran Cypsélos de Corinthe qu'Hérodote présente comme une ruse de celui-ci : ayant promis à Zeus, s'il s'emparait du pouvoir de lui consacrer les biens des Corinthiens, il préleva pendant dix ans un impôt du dixième sur ces biens, accomplissant ainsi sa pro-

messe. Au siècle suivant, c'est à Athènes et sous la tyrannie de Pisistrate que fut également levée une dîme, et l'on connaît l'anecdote célèbre du tyran parcourant incognito les campagnes de l'Attique et exonérant de la dîme un paysan qui se plaignait de devoir arracher durement à une terre ingrate de quoi satisfaire aux exigences de Pisistrate.

Cette association des tyrans avec la levée d'un impôt sur les revenus de la terre atteste qu'à l'époque classique au moins on tenait cet impôt comme contraire à la liberté du citoyen, comme un signe d'asservissement. De fait, et compte tenu des formes diverses que pouvaient prendre les « contributions» des citoyens aux dépenses communes de la cité, les seuls impôts normaux étaient les taxes, singulièrement celles qui étaient prélevées sur les transactions marchandes, à l'entrée et à la sortie des ports, et à Athènes en particulier sur les étrangers. Ces impôts étaient généralement affermés à des individus qui se chargeaient d'en assurer la levée, la cité n'ayant pas à proprement parler d'administration fiscale. Ce sont des taxes de ce genre qui avaient assuré à Corinthe, dès avant même l'instauration de la tyrannie, des revenus appréciables. Et dans l'Athènes classique, elles constituaient, comme en témoignent les *Revenus* de Xénophon, le moyen normal de se procurer des ressources financières.

Il importe cependant d'évoquer aussi un autre moyen de financement des dépenses publiques : les

liturgies. C'est évidemment pour Athènes que nous sommes le mieux informés. Les liturgies étaient des charges qui pesaient sur les citoyens les plus riches, mais qui étaient en même temps pour eux, au moins à l'origine, un titre de gloire. Il s'agissait de prendre en charge l'équipement d'une trière, l'organisation d'un chœur, d'un sacrifice, d'un banquet public. Démosthène évaluait à soixante le nombre de ceux qui chaque année étaient appelés à contribuer de cette façon, mais certains modernes ont supposé que le nombre réel était supérieur, et pouvait atteindre le double les années où se déroulaient les Grandes Panathénées. Si comme on le pense généralement, le nombre total de ceux qui faisaient partie de la « classe liturgique » était de trois cents personnes, cela signifie que pour chacune d'entre elles la contribution liturgique revenait fréquemment. On comprend dès lors que, compte tenu de la variation des fortunes, singulièrement au IV^e^ siècle, certains aient cherché à y échapper en recourant à la procédure de l'*antidosis*, de l'échange de biens, sous la forme d'un procès intenté par celui qui devait s'acquitter de la liturgie à un homme qu'il jugeait plus âpre que lui à s'en charger, et auquel il proposait en cas de refus un échange de biens.

Ce système des liturgies relevait d'une conception aristocratique de la cité, conception selon laquelle les riches se devaient d'assurer un certain nombre de services et de supporter certaines charges communes en

contrepartie de l'autorité qui leur était reconnue dans la cité. Cette conception avait survécu à l'avènement de la démocratie. Car, de nombreux textes en témoignent, c'était pour la « classe politique » dont les membres se recrutaient essentiellement parmi les citoyens aisés un moyen de se justifier devant le *démos* et de s'assurer son soutien.

Cependant taxes et liturgies allaient se révéler insuffisantes lorsqu'Athènes eut à affronter la longue guerre du Péloponnèse. Il y avait certes les contributions des alliés de la ligue de Délos, ce tribut qui avait été fixé la première fois par Aristide et qui était censé couvrir les dépenses de la flotte nécessaire à la défense commune, mais sur lequel les Athéniens exerçaient un contrôle absolu, surtout depuis qu'ils avaient transporté le trésor de la ligue de Délos à Athènes. Mais outre que la guerre allait en rendre la perception de plus en plus aléatoire, les échecs subis par Athènes nécessitant des dépenses accrues, il fallut recourir à un impôt exceptionnel, l'*eisphora*. Elle fut levée pour la première fois, si l'on en croit le témoignage de Thucydide, en 428/7. Nous ignorons comment la levée avait été alors organisée et sur qui retombait le poids de cet impôt exceptionnel. On sait seulement qu'il fallut y recourir de nouveau à plusieurs reprises durant la guerre et pendant les premières années du IV^e^ siècle. Et qu'une réorganisation de sa levée intervint en 378/7, lorsqu'Athènes conclut une nouvelle

alliance maritime avec les cités égéennes. Alors, les contribuables astreints au paiement de l'*eisphora* furent répartis en cent groupes ou symmories, chacune de ces symmories s'acquittant d'une même fraction de l'impôt et comprenant le même nombre de contribuables entre lesquels l'impôt était réparti, proportionnellement à leur fortune. Les textes dont nous disposons sont si peu clairs qu'on a pu évaluer le nombre de ceux qui étaient astreints au paiement de l'*eisphora* de manière extrêmement diverse. Il semble en tout cas que ce nombre ne représentait qu'une fraction de la totalité des citoyens.

En 362, une nouvelle réforme intervint, liée aux difficultés financières que connaissait la cité. Les trois plus riches à l'intérieur de chaque symmorie durent avancer à la cité le montant de l'*eisphora*, ce qu'on appela la *proeisphora*, à charge de la récupérer ensuite au sein de leur symmorie. C'est peut-être pour compenser cet alourdissement des charges pesant sur les riches que les hommes qui gouvernaient la cité vers le milieu du siècle, autour d'Eubule, étendirent à la triérarchie le système des symmories, ce qui eut pour effet de répartir la liturgie la plus coûteuse entre un plus grand nombre de citoyens. L'ancien système devait être rétabli par Démosthène quelques années plus tard, quand le groupe des amis d'Eubule fut écarté de la direction de la cité.

Athènes semblait ainsi, au moment où s'écroulait son hégémonie, avoir mis sur pied un système fiscal mieux organisé. Peut-être est-ce là ce qui permit à Lycurgue, au lendemain de la défaite de Chéronée, de rétablir les finances de la cité. Mais on ne saurait aller trop loin dans ce sens, même s'il est tentant de voir dans les expériences athéniennes le modèle dont s'inspirèrent, mais sur une bien plus vaste échelle, les souverains hellénistiques.

❑ *Points de vue sur la fiscalité antique*, sous la direction de H. Van Effenterre, Publications de la Sorbonne, Paris, 1979.
Armées et fiscalité dans le monde antique, CNRS, Paris, 1977.

☞ Économie. Eisphora. Liturgies. Symmories.

FUSTEL DE COULANGES

Numa Denis Fustel de Coulanges est né en 1830. Des études littéraires classiques le conduisent à l'École Normale, puis à l'École française d'Athènes. En 1858, à vingt-huit ans, il soutient une thèse sur *Polybe ou la Grèce conquise par les Romains*, et une seconde thèse, en latin, sur *Le Culte de Vesta*. En 1860, il est nommé professeur à l'Université de Strasbourg, et c'est en 1864 que paraît le livre qui

reste inséparable de son nom : *La Cité antique. Étude sur le culte, les institutions de la Grèce et de Rome.* L'originalité de ce livre tient à ce qu'il se présente comme une synthèse et non comme un récit historique. Fustel non seulement construit son ouvrage autour du parallèle Grèce/Rome, afin de mettre en évidence une évolution comparable, mais surtout il applique cette méthode comparative en partant du postulat de l'origine commune indo-européenne des deux civilisations. Ce parti pris devait d'ailleurs lui valoir d'acerbes critiques de ceux qui lui reprochaient de construire une histoire fondée sur des *a priori* et soulignaient la quasi-absence de notes et de références aux sources en un moment où, sous l'influence de l'érudition allemande, les notes et les références bibliographiques abondaient dans les ouvrages savants.

Fustel place au point de départ de sa réflexion la forme première de société qu'est la famille, dont la religion a été le principe « constitutif », une religion fondée sur le culte des morts autour du foyer domestique. C'est du groupement des familles en phratries, curies et tribus que naît la cité, cependant que s'élaborent de nouvelles croyances religieuses qui s'expriment dans les cultes civiques. Cette cité, dont l'étude constitue le cœur de l'ouvrage, pénètre toutes les manifestations de la vie de ceux qui en font partie, phénomène révélateur de la distance qui sépare les

Anciens des modernes. Fustel ce faisant s'inscrit dans la lignée de ceux qui, depuis Volney et Benjamin Constant, dénonçaient les illusions des hommes de la période révolutionnaire lorsqu'ils cherchaient à imiter les Anciens. La logique interne du système de la cité étant fondée sur ce que Fustel appelle « les antiques croyances », lorsque celles-ci se défont, éclatent les révolutions qui jalonnent l'histoire de la Grèce et de Rome : renversement de l'autorité monarchique, affranchissement des clientèles familiales, entrée de la « plèbe » dans la cité, établissement de la démocratie, puis luttes entre pauvres et riches qui en Grèce entraînent l'effondrement du « régime municipal », cependant que disparaissent les anciennes croyances. C'est Rome qui met fin au régime de la cité antique tandis que triomphe le christianisme.

Ce bref résumé de la *Cité antique* témoigne de l'importance que Fustel accordait à ce que nous appelons aujourd'hui l'histoire des mentalités... Mettant à l'origine de la formation de la cité un ensemble de croyances religieuses, il considérait que c'était de ces croyances que découlaient le droit et les institutions : « Religion, droit, gouvernement s'étaient confondus et n'avaient été qu'une même chose sous trois aspects divers ». Et il précisait la nature de ce régime particulier « où l'État était une communauté religieuse, le roi un pontife, le magistrat un prêtre, la loi une formule sainte ; où le patriotisme était de la

piété, l'exil une excommunication ; où la liberté individuelle était inconnue, où l'homme était asservi à l'État par son âme, par son corps, par ses biens ; où la haine était obligatoire contre l'étranger, où la notion du droit et du devoir, de la justice, de l'affection s'arrêtait aux limites de la cité... ». On conçoit dès lors que l'effondrement de ces antiques croyances ait préparé l'effondrement de ce type particulier d'État qu'était la cité antique : « Par cela seul que la famille n'avait plus sa religion domestique, sa constitution et son droit furent transformés ; de même que par cela même que l'État n'avait plus sa religion officielle, les règles du gouvernement des hommes furent changées pour toujours ». Religion universelle, le christianisme « est la première religion qui n'ait pas prétendu que le droit dépendît d'elle ».

On ne saurait nier la cohérence interne de la démonstration, même si chaque développement appelle des réserves, aussi bien quant à l'utilisation de sources d'époque et de nature différentes mises sur le même plan que quant au schéma explicatif lui-même, plus postulé que démontré, en particulier pour ce qui est des changements qui affectent la société à chacune des étapes du développement. Mais pour l'historien d'aujourd'hui l'oeuvre de Fustel reste précieuse. D'abord en ce qu'elle a mis l'accent sur le rôle de la parenté dans la naissance d'une formation sociale, à qui l'anthropologie historique accorde aujourd'hui

une importance de plus en plus grande. Ensuite, dans l'effort fait pour élaborer un modèle abstrait de la cité, qui sera repris par des historiens comme Gustave Glotz, et plus près de nous, Moses Finley. Enfin, en mettant au premier plan non seulement les faits religieux, mais plus encore les mentalités, ce que Fustel appelait « l'âme humaine », et dont il importait que l'historien cherche à connaître, « ce que cette âme a cru, a pensé, a senti aux différents âges de la vie du genre humain ».

Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, avec une préface de F. Hartog, Paris, 1984.

GÉNOS

Le mot *genos* appartient au champ sémantique des termes désignant la parenté. Il semble bien cependant qu'il ait été utilisé avec des significations diverses par les auteurs anciens, ce qui explique les nombreux débats auxquels le *genos* a donné lieu chez les modernes. Au XIX^e^ siècle et encore chez certains historiens de l'époque actuelle, le *genos* est identifié à la gens romaine, et on y a vu une sorte de clan familial. Un fragment de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote, évoquant la répartition des Athéniens en tribus, phratries et *genè*, semblait confirmer l'existence d'une

structure pyramidale de la société athénienne archaïque : tous les Athéniens auraient donc été rattachés à l'un des trois cent soixante *genè* répartis entre les douze phratries et les quatre tribus. Cependant un texte un peu postérieur, de l'historien athénien du début du IIIe siècle, Philochoros, devait susciter une autre interprétation du *genos*. Philochoros rapportait en effet une loi d'après laquelle les phratries auraient été tenues d'admettre aux côtés des *gennètes* des *orgeones*. Comme par ailleurs les écrivains, à partir du IVe siècle, parlent du *genos* des Alcméonides ou du *genos* des Philaides, on a supposé que les *genè* étaient des familles aristocratiques rassemblant les descendants d'un même ancêtre plus ou moins mythique. La loi rapportée par Philochoros aurait signifié qu'à un certain moment de l'histoire de la cité, les membres d'un ou plusieurs *genè* constituant une phratrie auraient dû admettre à leurs côtés de simples roturiers, les *orgeones*.

Une thèse récente, réexaminant tous les emplois de *genos* chez les auteurs anciens a cependant proposé une autre définition du *genos*. Jusqu'au IVe siècle, le terme aurait désigné soit un lignage royal, soit une famille sacerdotale comme celles des Eumolpides et des Kérykes qui détenaient les sacerdoces des sanctuaires d'Eleusis et présidaient aux mystères. À partir du IVe siècle, le terme aurait été aussi employé pour désigner les familles dont les membres avaient joué

un rôle important dans la vie de la cité, cependant que se constituaient des groupements également appelés *genos*, souvent affublés d'un nom géographique (tel le *genos* des Salaminiens, dont on possède une inscription) et qui n'avaient de commun que le nom avec les *gêné* royaux ou sacerdotaux.

Quoi qu'il en soit de ces diverses hypothèses, il reste que les *gêné*, tels qu'on les entrevoit à travers les discours des orateurs, avaient au IV^{e} siècle des activités religieuses, mais qu'ils jouaient également un rôle dans l'établissement de la légitimité d'une naissance, l'admission par les *gennètes* d'un enfant, confirmant qu'il était bien né de père et de mère athéniens. L'appartenance à ces pseudo-groupes de parenté n'était pas une nécessité- Mais elle créait entre leurs membres des solidarités qui s'exprimaient tant sur le plan politique que judiciaire.

◨ F. Bourriot, *Recherches sur la nature du genos*, Lille-Paris, 1976.

☞ Famille. Phratries. Tribu.

GEORGOI

Les *georgoi* sont les paysans. Dans le monde des cités grecques ils forment la majorité du corps des citoyens, du moins partout où la condition paysanne a

cessé d'être une condition dépendante. Dans l'Athènes démocratique au moins, les cinq sixièmes des citoyens étaient propriétaires, et la majorité de ces propriétaires fonciers étaient des *autour-goi*, des paysans mettant eux-mêmes en valeur leur bien-fonds. Seuls les grands propriétaires se contentaient de veiller sur le travail de leurs esclaves ou de confier ce soin à un intendant. La situation des paysans à Athènes était l'aboutissement des luttes qui avaient marqué l'histoire de la cité au IVe siècle. Solon avait mis fin à la dépendance des hectémores, Pisistrate avait, sinon procédé à un nouveau partage du sol, du moins aidé les paysans par des prêts et par une justice itinérante, Clisthène enfin, en brisant les solidarités régionales, les avait rendus plus indépendants de la tutelle de leurs riches voisins. Dans l'Athènes des Ve et IVe siècles, où la propriété du sol était morcelée, les paysans constituaient la partie la plus importante du *démos.* C'est sur eux que reposait, au Ve siècle au moins, la force militaire de la cité, puisque c'est dans leurs rangs que se recrutait l'infanterie des hoplites. Les paysans allaient cependant être les principales victimes de la guerre du Péloponnèse. Contraints par la tactique adoptée par Périclès d'abandonner leurs champs pour se réfugier à l'intérieur des murs de la ville, ils allaient assister impuissants aux destructions de leurs maisons et de leurs récoltes par les razzias péloponnésiennes. Les comédies d'Aristophane témoi-

gnent du mécontentement qui s'empara d'eux dans les premières années de la guerre, et aussi de l'aggravation de la misère dans les campagnes au lendemain de la défaite. Si certains ne regagnèrent pas leurs villages dévastés, on ne saurait cependant parler d'un exode rural au IVe siècle. Et l'on sait, grâce à des études récentes que, s'il y eut peut-être des terres abandonnées, cela ne s'accompagna pas d'un endettement paysan non plus que d'une concentration des terres. Mais les difficultés financières accrues de la cité ne permirent pas, comme au siècle précédent, de compenser par des distributions de salaires la misère quasi endémique du petit paysan. Et nombre d'entre eux perdirent leurs droits politiques lorsqu'en 322 Athènes fut contrainte d'adopter une constitution censitaire. Dix mille d'entre eux auraient émigré en Thrace où Antipatros leur avait promis des terres. Aux yeux des théoriciens, les paysans passaient pour la classe la plus estimable, entre autres choses parce que la dureté de leur labeur et leur éloignement de la ville les tenaient à l'écart du tumulte des assemblées. De fait, ils étaient certainement souvent moins nombreux à l'*ecclesia* que les citoyens de la ville. Mais ils n'en participaient pas moins aux activités de la cité, dans les assemblées des dèmes, au sein de l'armée et quand leurs intérêts étaient en jeu, dans les assemblées et les tribunaux, le propre de la cité grecque étant d'être d'abord une communauté où ville et campagne étaient structurellement unies.

❐ M.-I. Finley, *L'économie antique*, Paris, 1975, pp. 165-199.

☞ Économie. Hectémores. Solon.

GRAPHÈ PARA NOMÔN

Le *graphè para nomôn* était à Athènes une action judiciaire qui permettait à tout citoyen d'accuser devant l'assemblée quiconque avait proposé une loi ou un décret contraires aux lois existantes. Si l'assemblée ratifiait par son vote l'accusation, la mise en application de la loi ou du décret en cause était différée jusqu'à ce que le tribunal se soit prononcé sur l'affaire. Si le tribunal prononçait la condamnation de l'accusé, celui-ci pouvait alors être condamné à une forte amende. Ce fut le cas d'Apollodore, l'ami de Démosthène, condamné à une amende d'un talent à la suite de l'accusation portée par Stéphanos contre la proposition par laquelle il entendait faire affecter les excédents budgétaires à la caisse militaire et non plus à la caisse du *theorikon.* La *graphè para nomôn* semble bien avoir été à la fin du V^e^ et au IV^e^ siècle l'un des instruments les plus efficaces dans les luttes politiques avec *l'eisangelie.* On n'en connaît pas d'application avant 415. En 411, les oligarques commencèrent par en suspendre l'application pour

pouvoir faire passer le décret qui remettait le pouvoir aux Quatre Cents. Elle fut rétablie ensuite, et si son application donna parfois lieu à des abus, elle n'en constitua pas moins une défense certaine contre les atteintes aux lois de la cité et un moyen de sauvegarde de la démocratie. Elle donna lieu à de grands procès dont le plus célèbre est le procès sur la Couronne, intenté par Eschine à Ctésiphon, l'ami de Démosthène, qui avait proposé l'octroi d'une couronne à celui-ci avant qu'il ait pu rendre compte de sa charge, et qui fut pour les deux orateurs l'occasion de défendre leur politique respective.

❐ M.-H. Hansen, *The Sovereignty of the People's Court in Athens in the Fourth Century B.C. and the Public Action against Unconstitutional Proposals*, Odense, 1974.

☞ Cité. Démocratie. Justice. Nomos. Ostracisme. Thesmothètes.

GRÈCE D'ASIE

C'est, semble-t-il, vers le milieu du XI^e^ siècle qu'aurait débuté la migration de populations venant du continent vers les îles de l'Egée et les côtes d'Asie Mineure. Une tradition répandue à Athènes au V^e^ siècle voulait que ces populations soient parties d'Athènes où elles avaient trouvé refuge au moment

des grandes destructions qui marquent la fin de la période mycénienne. Quoiqu'il en soit, l'installation des Grecs sur les côtes occidentales de l'Asie Mineure allait avoir des conséquences importantes non seulement parce que les Grecs se trouvaient ainsi en contact direct avec les grandes civilisations du monde oriental, mais aussi parce que c'est là, semble-t-il, que se développèrent les premières agglomérations annonciatrices de la cité (la vieille Smyrne). Parmi les cités grecques d'Asie Mineure, on a coutume de distinguer, en fonction des dialectes, trois grands groupes : les Éoliens au nord, les Ioniens au centre, les Doriens au sud. Le début de leur histoire nous échappe le plus souvent. Du récit d'Hérodote, il ressort qu'elles eurent à lutter contre leurs voisins, Cariens et surtout Lydiens, à faire face, vers le milieu du VII^e^ siècle à l'invasion des Cimmériens. Comme nombre de cités de Grèce continentale, certaines d'entre elles tombèrent entre les mains de tyrans dont les plus célèbres sont Thrasybule de Milet, contemporain du Cypsélide Périandre, et Polycrate de Samos. Dès le début du VI^e^ siècle, les cités grecques d'Asie étaient passées sous le contrôle plus ou moins effectif des souverains lydiens. Mais, lorsque le dernier représentant de la dynastie des Mermnades, Crésus, qui avait fait preuve d'une particulière générosité envers les Grecs, fut vaincu par le Perse Cyrus, c'est une domination beaucoup plus rigoureuse qui s'exerça sur les

cités grecques. D'où la révolte de l'Ionie, qui fut le prélude aux guerres médiques.

Après Salamine, c'est Athènes qui peu à peu fit entrer dans son alliance les cités grecques d'Asie et exerça sur elles une hégémonie qui dura plus d'un siècle, même si elle fut contestée à plusieurs reprises, singulièrement dans les moments d'affaiblissement de la puissance athénienne (révolte de Naxos en 469, de Thasos en 465, de Samos en 441, de Mytilène de Lesbos, en 427, etc.) Le dernier et le plus grave de ces soulèvements eut lieu en 357, lorsqu'éclata la guerre dite des alliés qui entraîna l'écroulement définitif de l'hégémonie athénienne.

Si la Grèce d'Asie eut une histoire troublée et fut souvent l'enjeu des conflits entre l'empire perse et les cités hégémoniques grecques (Athènes, mais aussi Sparte et Thèbes), elle n'en fut pas moins un centre particulièrement actif de vie intellectuelle, artistique et religieuse. C'est là que naquit l'épopée avec Homère qu'on disait être né à Chios ou à Smyrne, que se développa la pensée philosophique et scientifique avec Thalès de Milet, Anaximène et Anaximandre également Milésiens, Xénophane de Colophon, Heraclite d'Éphèse, que s'épanouit la poésie lyrique avec Alcée et Sapho de Lesbos, que naquit l'histoire avec Hécatée de Milet et Hérodote d'Halicarnasse. C'est là aussi que se développa une architecture caractérisée à la fois par l'ampleur de ses réalisations

(Artemision d'Ephèse, Heraion de Samos) et la finesse de son décor, et un urbanisme fonctionnel qu'on rattache au nom du Milésien Hippodamos. Sur le plan religieux, il faut rappeler l'importance des oracles d'Apollon à Didymes et à Claros.

C'est essentiellement durant l'époque archaïque que les cités grecques d'Asie connnurent leur plein épanouissement et que cette activité artistique et culturelle fut à son apogée. À partir du Ve siècle, la Grèce d'Asie pâtit des conflits entre Grecs et Perses. C'est seulement à partir de la seconde moitié du IVe siècle que les cités d'Asie connaîtront un renouveau d'activité, en particulier architecturale, avec les grands ensembles d'Ephèse et de Milet.

J. M. Cook, *The Greeks in Ionia and the East*, Londres, 1962. Ed. Will, le Monde grec et l'Orient, Paris, XXXX.

☞ Alcée. Architecture, Urbanisme. Homère. Philosophie. Poésie. Sapho. Thalès. Tyrannie.

GRÈCE D'OCCIDENT

La Grèce d'Occident est née du vaste mouvement d'expansion des Grecs qui commence vers le milieu du VIIIe siècle et qu'on a coutume d'appeler la colonisation grecque. Des Grecs avaient déjà emprunté les routes de l'Occident méditerranéen durant le second

millénaire, comme en témoigne la présence d'objets de fabrication mycénienne en Italie du Sud et en Sicile. Mais il ne semble pas qu'il y ait eu alors d'établissements permanents. Au contraire ce sont de tels établissements que fondent les Grecs partis vers l'Ouest avec l'espoir de trouver des terres et peut-être de contrôler certains lieux où ils pourraient s'approvisionner en matières premières qui leur faisaient défaut, singulièrement du fer et de l'étain. Le premier établissement grec en Occident fut fondé par des Eubéens dans l'île de Pithecusses (Ischia). Il fut suivi de nombreuses autres fondations qui s'échelonnent du milieu du VIII^e^ siècle au milieu du VI^e^ siècle. Parmi ces fondations, les plus importantes furent Syracuse, Gela, Zancle-Messine et Agrigente en Sicile, Cûmes, Tarente, Métaponte, Rhegion, Sybaris en Italie du Sud. Si les Eubéens avaient été les premiers à explorer les routes occidentales, ils furent bientôt suivis par d'autres grecs venant du Péloponnèse, des îles, des cités grecques d'Asie. Parmi ces dernières, une cité allait jouer un rôle important dans cette expansion occidentale, Phocée. Ce sont des Phocéens qui, à l'extrême fin du VII^e^ siècle fondèrent Marseille qui allait très vite devenir une cité prospère et un centre de commerce actif, et qui essaima à son tour sur les côtes de la Gaule méridionale et de l'Ibérie. Parmi les cités de Grèce d'Occident, il faut mentionner enfin Cyrène, sur la côte libyenne.

L'histoire de la plupart de ces cités est mal connue. On devine des conflits avec les populations indigènes au milieu desquelles les colons grecs s'étaient installés, des conflits aussi entre cités voisines pour la délimitation de leur territoire. Seule est un peu mieux ou un peu moins mal connue l'histoire de certaines cités d'Italie du Sud et de Sicile. Ce qui semble la caractériser, c'est le développement de régimes tyranniques, singulièrement à partir de la fin du VI^e^ siècle : Gelon, puis Hiéron à Syracuse, Anaxilas à Rhegion, Aristodémos à Cûmes, Theron à Agrigente sont les plus connus de ces tyrans qui, à la faveur de troubles provoqués quelquefois par l'arrivée de nouveaux colons, par des problèmes agraires ou, dans le cas de Syracuse, par des luttes opposant le *démos* à l'aristocratie, s'emparèrent pour un temps plus ou moins long du pouvoir dans leur cité. Régimes éphémères, qui disparaissent assez rapidement pour faire place à des régimes oligarchiques ou démocratiques, mais n'en laissent pas moins subsister des germes de désordres, qui se manifesteront dans les dernières années du V^e^ siècle. Cyrène et Marseille échappèrent à la tyrannie, bien qu'on ait souvent comparé le gouvernement du dernier roi de Cyrène, Arcésilas IV, à ce régime. Quant à Marseille, elle semble avoir connu une certaine stabilité politique qu'Aristote au IV^e^ siècle attribuait au caractère modéré de l'oligarchie qui dominait la cité.

La Sicile réapparaît au premier plan durant la guerre du Péloponnèse, du fait d'une part des ambitions athéniennes et de la fameuse expédition de 415 dont on sait l'issue dramatique, d'autre part de l'aggravation de la menace carthaginoise sur les cités grecques de l'île. La partie occidentale de la Sicile était en effet dominée par Carthage qui avait établi son contrôle sur les cités phéniciennes dont la fondation remontait également au VIII^e^ siècle. C'est à la faveur de cette menace que Denys s'empara de la tyrannie à Syracuse et établit sa domination sur les cités grecques de l'île et sur une partie des cités grecques du Sud de l'Italie. Il régna pendant près de quarante ans, et sa mort en 367 fut suivie de troubles qui ne prirent fin qu'avec l'arrivée du corinthien Timoléon et la recolonisation de la partie orientale de l'île. En Italie du Sud, Tarente jouit alors d'un certain prestige, grâce à ses activités marchandes et à la vie culturelle dont elle est le centre. Mais déjà se profile la menace des populations italiques, et bientôt de Rome.

La Grèce d'Occident a laissé de très nombreux témoignages de la splendeur de ses cités. Il suffit d'évoquer les monuments de Sélinonte, d'Agrigente en Sicile, de Paestum en Italie méridionale. Très vite, ces cités devinrent des centres actifs et riches. Une vie intellectuelle brillante s'y développa. C'est à Crotone qu'enseigna Pythagore et qu'il élabora une réflexion sur les nombres, à la fois scientifique et religieuse.

C'est à Agrigente que vécut Empédocle, c'est de Leontinoi qu'était originaire le sophiste Gorgias. Tarente fut au IVe siècle, avec Archytas, un centre de culture musicale et de réflexion philosophique. Dans le domaine de l'art comme de la pensée, la Grèce d'Occident occupe une place de premier plan. Les monnaies de Syracuse sont parmi les plus belles que l'on connaisse, et attestent à la fois la richesse de la cité et le haut niveau de son artisanat. On a parfois à propos de la Grèce d'Occident parlé d'un « nouveau monde ». Il semble bien en effet qu'y aient été expérimentées des législations dont s'inspirèrent peut-être ensuite les cités de Grèce propre. Il n'est pas surprenant que ces cités aient suscité les convoitises de leurs voisins, Étrusques, Carthaginois, enfin Romains qui, par leur intermédiaire, entrèrent en contact avec le monde grec.

❐ Ed. Will, *Le monde grec et l'Orient*, T. I, pp. 227-255, Paris, XXXX.
T. J. Dunbabin, *The Western Greeks*, Oxford, 1948.

☞ Colonisation grecque. Denys l'Ancien. Marseille. Sicile. Syracuse. Tyrannie.

GUERRE

La guerre est dans l’histoire des sociétés humaines un des phénomènes les plus révélateurs de la nature de ces sociétés. Il en va ainsi dans le monde grec, aussi bien avant qu’après la naissance de la cité. Le déchiffrement des tablettes en Linéaire B a permis, malgré les nombreuses obscurités qui subsistent, d’entrevoir l’existence d’une classe de guerriers, combattant avec des chars de guerre, et qui recevaient leur équipement du palais. Ces « chevaliers » occupaient un rang élevé dans la hiérarchie sociale des états mycéniens, formaient une sorte d’aristocratie militaire, liée au souverain par un serment d’allégeance. Le char dont ils étaient dotés symbolisait cette dépendance à l’égard du palais, et cela confirme les comparaisons qu’on a pu faire avec d’autres sociétés palatiales où la charrerie militaire était également développée. Dans les poèmes homériques, si le char de guerre est toujours présent, il sert seulement à transporter le guerrier sur le champ de bataille où l’on combat à pied. Et ce char n’est plus fourni par le roi, il est la propriété de chaque combattant noble : l’aristocratie militaire ne dépend plus d’une autorité palatiale, chaque combattant est venu avec ses propres

armes et le lien qui l'unit au chef de l'armée grecque, à Agamemnon, n'est pas un lien d'allégeance, mais de *philotès,* d'amitié réciproque. Ce lien peut être rompu à tout moment, comme le montre l'exemple d'Achille se retirant du combat après qu'Agamemnon lui eut repris sa captive Briséis. Le char reste toujours le symbole d'un statut social privilégié, mais sa fonction proprement guerrière a disparu. Et déjà on entrevoit la naissance d'une nouvelle forme de combat, le combat en formation serrée, ou phalange, qui s'impose à partir du VII^e^ siècle.

Il est vraisemblable que dans les premiers temps de la cité seules des formations de guerriers spécialisés, comme ceux que nous font connaître certains récits mythiques, constituaient la phalange. Mais, avec les transformations que connaît le monde grec à partir du VII^e^ siècle et la crise de la société aristocratique qui en résulte, les rangs de la phalange vont s'ouvrir à tous ceux qui pouvaient se procurer la panoplie de l'hoplite. Et très vite, entre ces nouveaux combattants et l'ancienne aristocratie guerrière, les distinctions disparaîtront : au sein de la phalange, tous les combattants sont des « semblables », interchangeables et égaux.

On a souvent souligné le lien entre ce développement de la phalange hoplitique et l'affirmation de la communauté civique. Dans la cité en effet, l'armée n'est pas un corps spécialisé : elle se confond avec la

communauté des citoyens en armes. Et ceux qui la commandent sont ceux-là même auxquels les citoyens assemblés confient la direction des affaires de la cité lors d'élections annuelles. C'est pourquoi aussi le stratège expose devant l'assemblée les raisons de faire la guerre et, celle-ci engagée après un vote de l'ensemble des citoyens, n'hésite pas à réunir les soldats en assemblée pour discuter de la suite des opérations. Thucydide et Xénophon nous apportent de nombreux exemples de cette étroite liaison entre guerre et politique. La guerre hoplitique est essentiellement une guerre qui met aux prises deux phalanges de fantassins lourdement armés. Elle se déroule généralement en plaine, la victoire revenant à celui qui reste maître du terrain. En ce sens, elle ressemble à ces joutes rituelles que sont les grands jeux en l'honneur des dieux du panthéon olympien : c'est *l'agôn* qui révèle la valeur du vainqueur.

Mais, si cette conception aristocratique de la guerre a survécu à la disparition de la fonction guerrière, ou plutôt à son extension à l'ensemble des membres de la communauté civique, elle demeure un modèle idéal qui n'a dû fonctionner que pendant un temps relativement court, même dans une cité comme Sparte, symbole idéalisé de la cité des « semblables ». À Athènes, ce modèle idéal s'incarne dans la bataille de Marathon, cet affrontement qui entraîna la déroute du corps expéditionnaire perse en 490. Mais dix ans plus tard,

c'est la flotte qui à Salamine emporta la décision, une flotte sur laquelle servaient les citoyens les plus pauvres, ceux qui n'avaient pas les moyens de se procurer la panoplie de l'hoplite. Une flotte aussi dont les méthodes de combat s'opposaient à l'*agôn* hoplitique en ce qu'elles faisaient intervenir la ruse et l'habileté manœuvrière. Avec la guerre du Péloponnèse, la phalange cessera bientôt d'être la seule formation de combat sur terre : une infanterie légère plus mobile et formée essentiellement de mercenaires, une cavalerie dont le rôle ira croissant entraînent une diversification des méthodes de combat, cependant que s'affirment de plus en plus les compétences techniques, avec en particulier le développement de la poliorcétique, de la guerre de siège, et le recours de plus en plus fréquent aux machines de guerre.

Au IV^e^ siècle, avec le recours grandissant aux mercenaires professionnels, la guerre tend à devenir un métier, sans pour autant que disparaisse tout à fait l'idéal hoplitique. Mais alors que la fonction guerrière était à l'origine le propre d'une élite aristocratique, elle n'est plus désormais que le produit d'une *technè*, d'un art qui trouvera bientôt ses théoriciens, surtout lorsque, après la victoire de la Macédoine et les conquêtes d'Alexandre, le mercenariat l'aura partout emporté sur les armées civiques.

❑ Y. Garlan, *La guerre dans l'Antiquité*, Paris, 1972.
Guerre et économie en Grèce ancienne, Paris, 1989.

L.P. Marinovic, *Le mercenariat grec et la crise de la polis*, Paris, 1988.
Problèmes de la guerre en Grèce ancienne, sous la direction de J.-P- Vemant, Paris, 2e éd., 1985.

☞ Hoplites. Lamiaque (Guerre). Marine. Médiques (Guerres). Péloponnèse (Guerre du). Stratèges. Thucydide, Troie (Guerre de). Xénophon.

HARMODIOS ET ARISTOGITON

Harmodios et Aristogiton étaient deux aristocrates athéniens qui en 514 préparèrent un complot contre Hipparque, l'un des deux fils de Pisistrate. Si l'on en croit le récit que Thucydide fait de l'affaire (VI, 54 sqq.), il n'y avait pas à l'origine de ce complot une hostilité de principe contre la tyrannie, mais une vengeance personnelle à l'encontre d'Hipparque qui avait humilié la jeune sœur d'Harmodios, pour punir le jeune homme qui avait repoussé ses avances. Les conjurés mirent à profit la fête des Panathénées, seul jour de l'année où les citoyens pouvaient se rassembler en armes. Ils auraient envisagé d'abord de tuer Hippias, mais n'ayant pu l'aborder, ils se jetèrent sur Hipparque et le tuèrent. Ils n'allaient pas survivre à leur geste. Harmodios fut tué immédiatement par les doryphores de Pisistrate. Quant à Aristogiton, qui avait d'abord réussi à s'échapper, il fut pris et torturé jusqu'à ce

qu'il ait livré les noms des principaux conjurés. Après quoi, aux dires d'Aristote *(Constitution d'Athènes*, XVIII, 6) il fut tué de la main même d'Hippias. Thucydide insiste bien sur le fait que l'affaire était une affaire personnelle. Ce faisant, il tenait à dénoncer un mythe bien établi à Athènes, qui faisait d'Harmodios et d'Aristogiton les tyrannoctones, les destructeurs du tyran, et qui leur valait les égards de la démocratie. Dès le lendemain de la chute des tyrans, un monument avait été élevé en leur honneur, dû au sculpteur Antenor. Emmenée par Xerxès lorsqu'il s'empara d'Athènes en 480, la statue des tyrannoctones fut remplacée par un nouveau monument par le sculpteur Nesiotes. Chaque année, un sacrifice sur leur tombe, au Céramique, commémorait leur acte héroïque, et leurs descendants, au IV^e^ siècle encore, étaient couverts d'honneurs et de privilèges dont celui d'être nourris au Prytanée. Des chansons populaires en faisaient les fondateurs de l'isonomie athénienne. La popularité d'Harmodios et d'Aristogiton, la légende dont ils étaient auréolés sont révélatrices des moyens par lesquels se manifestaient les rivalités entre dirigeants de la cité. Car il n'est pas douteux qu'à l'origine du mythe des tyrannoctones, il y a le souci de gommer la part prise par les Alcméonides (et accessoirement les Spartiates) dans le renversement de la tyrannie. Ce pourquoi Thucydide tenait à mettre les choses au point, sans succès sem-

ble-t-il, puisqu'on l'a vu, au IVe siècle, la démocratie honorait toujours les deux hommes.

❑ Cl- Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, 1969.

☞ Tyrannie.

HARPALE (Affaire d')

Harpale était le trésorier d'Alexandre. Pour des raisons obscures, il s'enfuit de Babylone en 325/4 en emportant avec lui 5 000 talents et il vint se réfugier à Athènes, dont il était citoyen d'honneur pour avoir quelques années plus tôt envoyé à la cité un convoi de blé. Entretemps, il avait recruté une petite armée de mercenaires et dilapidé une partie de l'argent volé. Les Athéniens, sur les conseils de Phocion, refusèrent d'abord de l'accueillir. Il semble pourtant qu'Harpale ait pu demeurer à Athènes. Quand Alexandre réclama que lui soit livré le fugitif, les Athéniens refusèrent. Mais peu après ils décidèrent d'arrêter Harpale et de placer sous séquestre ce qui restait des 5 000 talents, environ sept cents talents qui furent déposés au Parthénon. Quelque temps plus tard, Harpale réussit à s'évader et on s'aperçut que des sept cents talents la moitié avait disparu.

Parmi ceux que l'opinion accusait d'avoir bénéficié des libéralités d'Harpale figurait Démosthène : il aurait reçu vingt talents du trésorier d'Alexandre pour faciliter sa fuite. Depuis le procès sur la couronne, et en dépit de la condamnation de son adversaire, Démosthène avait cessé de jouer un rôle de premier plan. Il avait néanmoins été de ceux qui avaient refusé de livrer Harpale à Alexandre. Mais ce qui était apparu d'abord comme une preuve de sa fidélité à son passé anti-macédonien, pouvait désormais se retourner contre lui, être la preuve d'une complicité avec le trésorier malhonnête. Démosthène demanda qu'une enquête sur l'affaire soit confiée à l'Aréopage. Au bout de six mois, le tribunal rendit son verdict : Démosthène et quelques autres orateurs étaient coupables d'avoir reçu de l'argent d'Harpale. L'affaire fut alors portée devant le tribunal de l'Héliée auquel revenait le soin de fixer la peine. Parmi les accusateurs de Démosthène figurait Hypéride, son ancien compagnon de lutte, qui prononça contre lui un discours dont nous possédons quelques extraits. Démosthène fut condamné à une très forte amende — cinquante talents — et dut prendre le chemin de l'exil.

Cette affaire d'Harpale a posé nombre de problèmes aux historiens. Non seulement la chronologie en est incertaine, mais surtout nous ne la connaissons que par des sources hostiles à Démosthène. D'où l'embarras de ceux qui se refusent à voir dans l'orateur

patriote un homme capable de se laisser corrompre. D'où aussi leurs tentatives pour expliquer ce détournement de fonds : Démosthène aurait vu là un moyen de préparer la revanche de Chéronée et son alliance avec le trésorier d'Alexandre serait une preuve de sa fidélité à son idéal patriotique. Il faut se garder cependant d'un tel sentimentalisme. Les orateurs athéniens, il suffit de lire Démosthène pour s'en convaincre, étaient coutumiers de ces pratiques, et Harpale a fort bien pu distribuer une partie de son argent pour se gagner les faveurs des orateurs écoutés du *démos.* Nous savons par Plutarque qu'il avait eu de son union avec la courtisane Pythonikè qui partageait sa vie à Athènes une petite fille que Phocion recueillit après sa mort. Harpale avait assurément noué des liens avec une partie de la classe politique, et il n'est pas nécessaire d'imaginer la préparation d'une guerre de revanche contre Alexandre : proscrit et menacé par le roi, il avait usé de tous les moyens pour obtenir l'asile politique d'une cité qui l'avait honoré de la citoyenneté quelques années plus tôt. L'affaire d'Harpale en tout cas, par-delà l'anecdote, est révélatrice du climat qui régnait à Athènes dans les derniers-temps de son indépendance.

G. Colin, Démosthène et l'affaire d'Harpale, *Revue des Études grecques*, XXXVIII, 1925, pp. 306-349 et XXXIX, 1926, pp. 31-89.
P. Treves, Chronologie de l'affaire d'Harpale, *Revue des Études anciennes* XXXVI, 1934, pp. 513-520.

Hypéride, *Discours*, texte établi et traduit par G. Colin, Paris, 1946.
P. Carlier, *Démosthène*, Paris, 1990, pp. 261-268.

☞ Aréopage. Démosthène. Hypéride.

HÉCATÉE

Originaire de Milet, il fut l'un des premiers logographes, auteurs de récits en prose, qui apparurent en lonie à la fin du VI^e^ siècle. Il joua un rôle important dans la vie de sa cité et s'opposa en particulier à la révolte des cités ioniennes contre l'empire perse. Mais son importance tint à ce qu'il apparaît comme le prédécesseur d'Hérodote. En effet, il voyagea à l'intérieur de l'empire perse, visita l'Égypte et aurait élaboré une carte du monde connu. Nous ne possédons que des fragments de sa *Periégèse*, voyage autour de la terre dans lequel il décrivait les peuples vivant en Europe et en Asie, et qu'Hérodote utilisa. Il écrivit aussi une généalogie des héros, en particulier des descendants d'Héraclès et de Deucalion. Comme l'ensemble des penseurs ioniens, il affirmait rechercher la vérité et rejetait les légendes qui lui semblaient absurdes. Malgré l'ironie dont témoigne Hérodote à son égard, se moquant en particulier de ses prétentions aristocratiques, Hécatée représente assez bien l'esprit de l'école milésienne et les débuts d'une pensée qui se voulait rationnelle.

L. Canfora, « Della logografia ionica alla storiografia attica », *Storia e civiltà dei Greci* (R. Bianchi-BandinelIe éd.), II, 3, 1979, pp. 351-419.

☞ Grèce d'Asie. Hérodote. Philosophie.

HECTÉMORES

On désignait sous ce nom, à la veille des réformes de Solon, les paysans dépendants de l'Attique qui devaient verser le sixième de leur récolte à ceux dont ils dépendaient. L'origine de cette forme de dépendance a donné lieu à de nombreux débats : servitude ancienne, endettement résultant de l'évolution économique ont été avancés comme arguments permettant de justifier la formule d'Aristote dans la *Constitution d'Athènes* (II, 2) qu'à ce moment (début du VI^e^ siècle) les pauvres, leurs femmes et leurs enfants étaient les « esclaves » des riches. Le seul texte contemporain des événements, c'est-à-dire le poème dans lequel Solon évoque l'œuvre accomplie par lui, parle seulement de « terre esclave » dont il aurait arraché les bornes, signes de cette servitude, et rappelle le cas des Athéniens vendus au loin et qu'il ramena dans leur patrie *(Constitution d'Athènes*, XII, 4). Il est évident que lorsqu'Aristote et après lui Plutarque parlent d'endettement, ils évoquent une situation qui était celle du IV^e^ siècle en Grèce ou du II^e^ siècle à Rome, où

l'endettement paysan était une réalité quotidienne. Dans l'Athènes du VI^e^ siècle commençant, les choses n'étaient certainement pas aussi simples, et l'on peut penser que l'hectémorat traduisait plutôt des relations de dépendance analogues à la clientèle romaine, et que sanctionnait l'apposition d'une borne sur la terre du paysan. En arrachant ces bornes *(horoi)*, Solon mettait fin à la condition de dépendant, qui désormais n'existera plus en Afrique. Quant aux Athéniens vendus à l'extérieur, et dont nous ignorons comment Solon put les faire revenir, on peut supposer, comme le dit Aristote, qu'il s'agissait des hectémores qui n'avaient pu s'acquitter de leur redevance et se trouvaient ainsi réduits à la condition d'esclaves.

En tout cas la disparition de l'hectémorat allait désormais faire du paysan athénien un membre à part entière de la communauté civique, et préparait les voies qui mèneraient à l'avènement de la démocratie.

◨ Cl. Mossé, « Les dépendants paysans dans le monde grec à l'époque archaïque et classique », *Terre et paysans dépendants dans les sociétés antiques*, Paris, 1979, pp. 85 sqq.

☞ Esclavage. Georgoi. Solon.

HÉLIÉE

On désignait sous ce nom le tribunal populaire d'Athènes. La tradition voulait que son institution remontât à Solon. En fait, il est vraisemblable que les tribunaux populaires de l'Héliée n'apparurent qu'avec la démocratie, et que leur importance date des mesures par lesquelles Éphialte priva l'Aréopage de la plus grande partie de ses attributions.

Les juges de l'Héliée, les héliastes, étaient tirés au sort chaque année, au nombre de six mille, parmi les Athéniens âgés de plus de trente ans. Avant leur entrée en charge, ils prêtaient un serment dont le texte nous a été transmis par un discours de Démosthène. Par ce serment, ils s'engageaient en particulier à ne pas porter atteinte à la propriété des Athéniens, à ne procéder ni à des remises de dettes, ni à un partage des terres. C'est parmi les six mille héliastes qu'étaient tirés au sort, selon un système extrêmement compliqué dont Aristote donne la description dans la *Constitution d'Athènes*, LXIII-LXV, les juges appelés à siéger dans tel ou tel des tribunaux qui avaient à connaître des causes privées ou publiques. Les plaidoyers des orateurs de la fin du V^e^ et du IV^e^ siècle nous permettent de nous faire une idée de la manière

dont se déroulait un procès devant un tribunal de l'Héliée. Les juges étaient tirés au sort le matin du procès, afin d'éviter toute tentative de corruption. Au Ve siècle, ils recevaient alors le salaire, *misthos heliastikos*, de deux puis trois oboles qui avait été institué par Périclès. Au IVe siècle, c'est seulement au terme de l'audience et après qu'ils avaient déposé leur bulletin dans l'urne qu'ils recevaient leur salaire. Le tribunal une fois constitué, le magistrat instructeur, l'un des archontes ou des thesmothètes, donnait lecture de l'acte d'accusation, puis chacun des adversaires prenait la parole pendant un temps qui était mesuré par la clepsydre, l'horloge à eau. Il n'y avait pas de ministère public, et même un procès politique ne pouvait être engagé que si un particulier prenait l'initiative de l'action. Si l'un ou l'autre des adversaires faisait appel à des témoins ou demandait la lecture d'un texte de loi, on arrêtait l'horloge à eau pour permettre ces interventions. Après quoi, les juges étaient appelés à déposer leur jeton dans l'une des deux urnes placées devant la tribune où siégeait le magistrat instructeur, assisté du greffier et du hérault. Au IVe siècle, la procédure fut légèrement modifiée pour éviter toute contestation : chaque juge recevait deux jetons, l'un plein pour l'acquittement, l'autre percé pour la condamnation. Il jetait dans une amphore de bronze le jeton qui représentait son opi-

nion, et dans une amphore de bois l'autre. Ainsi, était-on assuré que tous les juges avaient voté.

Le mode de recrutement de l'Héliée, les accusations formulées contre le tribunal populaire par les adversaires de la démocratie témoignent de la place importante qu'il occupait dans l'organisation politique de la cité. Nous ne connaissons certes qu'une infime partie des procès qu'il eut à juger, mais en ce qui concerne les procès politiques, nous constatons que les décisions du tribunal engageaient souvent la politique de la cité. Et même lorsqu'il s'agissait d'affaires privées, il n'était pas rare que soit évoqué le comportement politique de l'un ou l'autre des deux adversaires, surtout lorsque cela pouvait influencer les juges. Ainsi par exemple trouve-t-on dans les plaidoyers de l'orateur Lysias de nombreuses allusions aux événements politiques de la fin du V^e^ siècle qui avait vu la démocratie renversée par deux fois. Lysias était un métèque qui composait des discours, qui faisait le métier de logographe, pour des particuliers engagés dans un procès public ou privé. Démosthène, un demi-siècle plus tard, commença également sa carrière comme logographe, et nous lui devons l'essentiel de notre connaissance du droit athénien. Lorsqu'il devint un politicien en vue, c'est en son nom propre qu'il prit la parole devant les tribunaux. À lire les plaidoyers qu'il composa pour défendre sa politique, et singulièrement les discours *Sur l'Ambassade* et *Sur la Couronne*, on

comprend la place importante que tenait le tribunal populaire dans la vie de la cité, et que l'Héliée se confondait en fait avec l'assemblée populaire. Certes, ce n'est qu'exceptionnellement que les six mille héliastes siégeaient en totalité : le plus souvent le tribunal se composait de cinq cents ou de mille juges. Mais ces derniers étaient représentatifs du corps civique tout entier, et ce n'est pas un hasard si, s'adressant à eux, les orateurs les appelaient tantôt juges *(andres dikastai)*, et tantôt Athéniens. Ne faut-il pas dès lors ne retenir qu'avec prudence les accusations de corruption formulées à Rencontre des juges par les adversaires de la démocratie ? Certes, des pressions pouvaient s'exercer sur les héliastes, soit du fait d'hommes politiques influents, soit par la menace, s'ils ne prononçaient pas la condamnation requise, de se voir privés de leur *misthos*, lorsque la cité était à court d'argent et que la condamnation s'accompagnait de la confiscation des biens de l'accusé. Mais dans l'ensemble il semble que les juges du tribunal populaire d'Athènes aient été conscients de l'importance de leur fonction et que la justice athénienne ait, sauf rares exceptions, fonctionné de façon équitable pendant les deux siècles de l'apogée de la démocratie.

❐ R.-J. Bonner et G. Smith, *The Administration of Justice from Homer ta Aristotle*, Chicago, 1930-1938.

☞ Justice.

HELLÉNISTIQUE (Civilisation)

On appelle hellénistique le monde né des conquêtes d'Alexandre. À la mort du conquérant, aucun héritier ne put maintenir l'unité de l'empire qu'il avait fondé. Un fils posthume et un frère débile furent vite éliminés. Après des partages successifs entre ses généraux et des luttes qui durèrent près d'un demi-siècle, un certain équilibre s'établit à la fin des années 80 du III^E^ siècle. Trois grands états se partagèrent les dépouilles du conquérant : la Macédoine aux mains des Antigonides, l'Asie dominée par les Séleucides et l'Égypte, domaine des Lagides. Entre ces trois États, les vieilles cités grecques furent l'enjeu de rivalités qui contribuèrent à les rendre de plus en plus dépendantes des souverains hellénistiques. Seules Rhodes, du fait de sa position géographique, et les deux confédérations achéenne et aitolienne purent pendant un certain temps conserver une Liberté de manœuvre. Jusqu'à ce que Rome, intervenant dans les affaires grecques dès la fin du III^e^ siècle, finisse par arbitrer ces querelles en imposant à tous sa domination.

Ce qui caractérise la civilisation de ce monde hellénistique, c'est d'abord l'apparition d'une nouvelle forme de régime politique, la monarchie. Non que le

monde grec ait ignoré la royauté et la tyrannie, c'est-à-dire les deux formes que prenait le pouvoir entre les mains d'un seul individu (c'est le sens du mot monarchie). Mais il s'agit désormais d'un pouvoir différent, d'abord en ce qu'il s'exerce sur de vastes états territoriaux et non dans les limites d'une cité ; ensuite parce qu'il résulte de la conquête, même en Macédoine où les Antigonides se sont rendus maîtres du pays « par la lance » ; enfin parce qu'il relève des qualités personnelles — au moins théoriquement — de celui qui l'exerce. Les rois hellénistiques ne font pas suivre leur nom de celui des peuples ou des régions sur lesquels ils régnent. Ils sont « le Roi Antigonos », « le Roi Ptolémée », « le Roi Seleucos ». Cela dit, des différences séparent les trois grandes monarchies. Malgré leur pouvoir absolu, les Antigonides durent tenir compte de la vieille « loi macédonienne » et des pouvoirs de l'assemblée de l'armée. Les Séleucides virent très vite leur état hétérogène se disloquer, et des royaumes se développèrent à leurs dépens, dont le plus puissant fut celui des Attalides de Pergame. Seuls les Lagides, héritiers des structures de l'Égypte pharaonique, purent, au moins pendant un siècle, exercer sur le pays une autorité absolue. C'est cette autorité et la richesse dont ils pouvaient de ce fait disposer qui leur permit de faire d'Alexandrie, leur capitale, le centre le plus brillant du monde hellénistique, avec la fondation, dès le règne du premier

Ptolémée, de la fameuse Bibliothèque et du Musée, centre de recherches vers lequel affluèrent savants et écrivains de tout le monde grec. Les souverains hellénistiques en effet, qui appartenaient à la vieille aristocratie macédonienne en tant que descendants des compagnons d'Alexandre, se voulaient d'abord et avant tout des représentants de l'hellénisme. Ils attirèrent à leur Cour des Grecs, peuplèrent de Grecs les cités qu'à l'imitation du conquérant ils fondèrent sur le territoire de leurs royaumes, s'entourèrent d'administrateurs et de soldats grecs. Le grec, cette langue commune *(koinè)* qui s'était dans le courant du IV^e^ siècle substituée un peu partout aux dialectes locaux, devint la langue officielle des chancelleries royales. De ce fait, la culture grecque se répandit dans tout l'Orient méditerranéen.

Cependant, cette expansion de l'hellénisme ne pouvait pas ne pas être affectée par la réalité des civilisations qui s'étaient épanouies dans le bassin oriental de la Méditerranée bien avant l'expédition d'Alexandre. Sur le plan religieux, sur le plan artistique, il existe en Égypte, en Syrie, en Palestine, en Asie Mineure des traditions que la domination gréco-macédonienne ne pouvait faire disparaître. Certes, un peu partout, les populations indigènes étaient maintenues dans un état de dépendance auquel d'ailleurs les pouvoirs antérieurs les avaient accoutumées. Mais certaines élites, religieuses en particulier, pouvaient aspirer à conser-

ver une autorité, soit en s'intégrant à la civilisation des conquérants, soit au contraire en animant contre eux des mouvements de résistance à l'héllénisation. l'Égypte d'une part, la Judée de l'autre, offrent des exemples frappants de telles attitudes. En Égypte, tandis que les souverains lagides finissaient par adopter la titulature pharaonique et que se développait le culte du dieu gréco-égyptien Sarapis, ce sont les prêtres qui, à partir du début du IIe siècle, soulevèrent les populations indigènes de la *chôra* accablés de charges et d'impôts contre la domination ptolémaïque. En Judée, si certaines autorités sacerdotales n'hésitèrent pas à adopter des noms grecs et les habitudes de vie des conquérants — c'est pour eux semble-t-il que fut inventé le terme *hellénistes*, qui parle grec — c'est au nom de la fidélité à la Loi juive que se développèrent les mouvements nationalistes qui culminèrent avec la fameuse révolte des Maccabées sous le règne d'Antiochos IV.

L'époque hellénistique n'en fut pas moins marquée par un développement considérable de la vie économique, artistique et culturelle. Sur le plan économique, si l'on ne note pas de changements importants dans les techniques de production, il faut cependant rappeler l'introduction de cultures nouvelles comme la vigne et l'olivier dans certaines régions du monde oriental, et surtout l'élargissement des échanges et le rôle désormais prépondérant dans ces échanges de

certaines places comme Rhodes ou Alexandrie. Sur le plan artistique, on évoquera les grands ensembles d'urbanisme comme celui de Pergame et ces sculptures tourmentées et pathétiques qui ornent le grand autel de Zeus dans cette même cité. Sur le plan culturel en général, on rappellera l'énorme travail de collation des œuvres des autres grecs de l'époque archaïque et classique qui fut réalisé à Alexandrie. C'est aussi à Alexandrie que la science fit des progrès considérables, une science plus théorique que pratique, mais qui parvint dans le domaine des mathématiques avec Euclide, de la physique avec le Syracusain Archimède, de l'astronomie avec Aristarque de Samos à des résultats dont nous sommes encore aujourd'hui partiellement dépendants. C'est par là plus que par une littérature plus imitative qu'originale que la civilisation hellénistique mérite d'être considérée comme un moment important de l'histoire universelle.

❑ Ed. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, 2e ed. Nancy, 1979-1982.
Ed. Will, Cl.Orieux, *Ioudaismos-Hellenismos, essai sur le judaïsme judéen à l'époque hellénistique*, Nancy, 1986.
Cl. Préaux, *Le monde hellénistique*, 2 vol., Paris, 1978.

☞ Alexandre.

HÉRA

Héra est dans la mythologie grecque l'épouse de Zeus. Comme lui elle est fille de Cronos et de Rhéa, et partage avec lui la souveraineté sur les dieux. Dans L'*Iliade* et dans les nombreux récits conservés par les mythographes, elle est l'épouse irascible d'un mari volage dont elle s'efforce de contrarier les amours et dont elle poursuit les enfants nés de ces amours adultères. La plus célèbre de ses victimes fut Héraclès, fils de Zeus et d'Alcmène, dont elle retarda la naissance afin qu'il n'hérite pas du pouvoir en Argos, et qu'elle contraignit aux fameux « travaux ».

Épouse du roi des dieux, elle préside aux mariages et c'est comme protectrice des unions légitimes qu'elle est vénérée dans une grande partie du monde grec. Les plus importants des sanctuaires qui lui sont consacrés se trouvent dans le Péloponnèse, à Argos et à Olympie où elle est associée à Zeus. À Samos, son temple, l'Heraion, fut l'œuvre au début du VI^e^ siècle du plus célèbre des architectes du temps, Rhaikelos. Détruit une première fois, il fut reconstruit dans la seconde moitié du siècle avec encore plus de magnificence, sans doute à l'initiative du tyran Polycrate.

On a parfois voulu voir en Héra l'héritière d'une divinité primordiale, une déesse-mère présidant à la fécondité, ou la « Dame du Palais » des civilisations égéennes. Bien des obscurités subsistent concernant cette figure divine, assurément l'une des plus complexe du panthéon olympien.

❐ L. Séchan, P. Lévêque, *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1966, pp. 175-190.

☞ Dieux. Héraclès. Mythologie. Zeus.

HÉRACLÈS

L'un des plus fameux héros de la mythologie grecque, et le seul à avoir été élevé au rang des Immortels. Il était fils de Zeus et d'une mortelle, Alcmène, épouse d'Amphytrion, dont, pour la séduire, le dieu avait revêtu l'apparence. Héra, jalouse, avait d'abord tenté de retarder la naissance de l'enfant afin que son cousin Eurysthée, né avant lui, pût hériter de la royauté en Argolide. Elle avait ensuite essayé de le faire périr en introduisant dans son berceau deux serpents dont le jeune enfant vint à bout facilement. Il eut néanmoins une enfance mouvementée, malgré la sollicitude de son père « officiel » Amphytrion, enfance au cours de laquelle il se révéla très tôt comme un chasseur habile, et, devenu adolescent, comme un

séducteur infatigable : il aurait séduit la même nuit les cinquante filles du roi de Thespies.

Mais la partie la mieux connue de son mythe concerne les fameux « travaux » que lui imposa son cousin Eurysthée. Les six premiers se déroulèrent dans le Péloponnèse : le lion de Némée, monstre qui attaquait les troupeaux, l'hydre de Lerne, animal redoutable doté de plusieurs têtes et à l'haleine empoisonnée, le sanglier d'Erymanthe, la biche de Cerynie, les oiseaux du lac Stymphale, tous plus effrayants les uns que les autres ; enfin, dernière épreuve, le nettoyage des écuries d'Augias. Héraclès sortit vainqueur de toutes ces épreuves, comme il vint également à bout des six suivantes qui le conduisirent hors du Péloponnèse et jusqu'aux limites du monde connu : le taureau de Crète, les juments anthropophages de Diomède, la ceinture de la reine des amazones, les bœufs du triple Geryon, la capture de Cerbère et enfin les pommes d'or des Hespérides. Ces deux dernières épreuves conduisirent Héraclès hors du monde des hommes mangeurs de pain, aux Enfers d'une part, et d'autre part « au-delà de l'illustre Océan », comme dit le poète Hésiode, c'est-à-dire là où les Anciens situaient le royaume des Bienheureux.

Les récits mythiques concernant Héraclès sont d'une extrême richesse et dessinent une figure de héros souvent contradictoire, à la fois incarnation de la force brutale et héros civilisateur, défenseur des opprimés

(il délivre Prométhée enchaîné sur son rocher) et opprimé lui-même (il se vend comme esclave au service de la reine de Lydie, Omphale) viril mais aussi efféminé, lorsqu'on le représente filant la laine aux pieds d'Omphale.

Enfin, ce héros complexe, avant d'être élevé au rang des dieux, connaît une fin tragique : il meurt empoisonné par la tunique trempée dans le sang du centaure Nessos que son épouse Déjanire lui avait envoyée, croyant par ce moyen regagner sou amour.

Héraclès apparaît ainsi comme une des figures les plus riches de la mythologie grecque, à la fois faible et fort, homme et dieu, mortel et immortel.

A. Bonnard, *Les dieux de la Grèce*, Lausanne, 1987.
C. Jourdain Annequin, *Héraclès aux portes du soir*, Paris, 1989.
N. Loraux, « Héraclès, le surmâle et le féminisme », dans *Les expériences de Tirésias*. Le féminin et l'homme grec, Paris, 1989.

☞ Dieux. Héra. Héros. Mythologie. Zeus.

HÉRODOTE

II naquit à Halicarnasse vers 480. Sa famille était selon un biographe ancien, une famille en vue, sinon noble. Cela explique sans doute que, très jeune, il ait

émigré à Samos, pour fuir la tyrannie de Lygdamis. Il revint cependant à Halicarnasse et prit peut-être part à l'action qui entraîna la chute du tyran au plus tard en 454. Il n'y demeura que peu de temps et entreprit alors une série de voyages qui s'achevèrent à Athènes, alors à son apogée sous la direction de Périclès. Et c'est d'Athènes qu'il partit pour Thourioi, cette colonie panhellénique fondée à l'initiative de l'homme d'état athénien près de l'emplacement de l'ancienne Sybaris. C'est là sans doute qu'il mourut, au plus tard en 420.

Hérodote a été appelé par les Anciens le « père de l'Histoire ». En fait, ses enquêtes *(historiai)* relèvent autant de la géographie ou de l'anthropologie que de l'histoire proprement dite. Ayant en effet résolu d'exposer ses recherches « pour empêcher que ce qu'ont fait les hommes, avec le temps, ne s'efface de la mémoire, et que de grands et merveilleux exploits accomplis tant par les Barbares que par les Grecs cessent d'être renommés, en particulier ce qui fut cause que les Grecs et les Barbares entrèrent en guerre les uns contre les autres », Hérodote entreprend d'expliquer comment s'est constitué l'empire perse, avant d'en venir aux guerres médiques qui occupent la seconde partie de l'ouvrage. Au fil de son récit, il s'attache donc à décrire les coutumes et les pratiques religieuses des peuples qui faisaient partie de l'empire achéménide, tantôt faisant appel à son expérience per-

sonnelle et à ce qu'il a vu au cours de ses voyages, tantôt rapportant ce qu'il a entendu dire par ceux qu'il a interrogés au cours de ses enquêtes. Mais, il n'hésite pas à interrompre un développement sur le royaume lydien pour raconter les circonstances dans lesquelles s'établit à Athènes la tyrannie de Pisistrate. Par ailleurs, il ne résiste pas au plaisir de narrer de belles histoires, même s'il n'y croit pas tout à fait. Dès l'Antiquité déjà, on le qualifiait de « menteur » (Plutarque). On lui reprochait aussi d'être un *philo-barbaros*, un ami des Barbares, dans la mesure où il ne cache pas son admiration pour certains peuples non grecs, en particulier les Égyptiens, aux coutumes desquels il consacre un très long et célèbre développement. Pourtant, s'il montre en effet à l'égard de certains peuples barbares un intérêt réel et ouvert, c'est toujours du point de vue de ce qu'est pour un Grec la civilisation qu'il se place. Les Égyptiens ont inventé les dieux et leurs prêtres appartiennent à une aristocratie plus ancienne qu'aucune aristocratie grecque, mais dans leurs pratiques quotidiennes, ils font tout « à l'inverse des autres hommes », entendons des Grecs. Et il en va de même pour les Scythes, tantôt admirés pour leur piété, tantôt ramenés à leur statut de nomades.

Quant aux Grecs, Hérodote les tient certes pour le peuple civilisé par excellence, puisqu'ils vivent en cités. Mais cela lui permet aussi de dessiner les figures

négatives de ces hommes qui prétendent se placer au-dessus des lois civiques, les tyrans, à la fois séduisants et repoussants. Et si dans le célèbre dialogue qu'il imagine entre trois nobles perses, il semble conclure à la supériorité d'une monarchie éclairée, c'est à l'Athènes démocratique qu'il réserve pourtant son admiration.

Hérodote n'est peut-être pas une source très fiable pour l'historien, mais son œuvre se lit toujours avec le même plaisir et le même intérêt.

❑ C. Darbo Peschanski, *Le discours du particulier. Essai sur l'enquête hérodotéenne*, Paris, 1987.
F. Hartog, *Le miroir d'Hérodote. Essai' sur la représentation de l'autre*, Paris, 1980.
Hérodote, *Histoires*, Paris, texte établi et traduit par Ph. E. Legrand, Paris, Belles Lettres, 1945-1954.

☞ Barbares. Cypsélides. Hécatée. Histoire. Littérature. Modiques (Guerres).

HÉROS ET CYCLES HÉROÏQUES

Les Grecs ne vénéraient pas seulement une grande quantité de dieux. Ils rendaient également un culte à des êtres d'ascendance divine mais qui appartenaient à l'espèce des mortels. Dans *Les Travaux et les Jours*, le poète Hésiode situe la race des héros immédiatement avant celle des hommes. Ces héros « périrent

dans la dure guerre et dans la mêlée douloureuse, les uns devant les murs de Thèbes aux sept portes, sur le sol cadméen en combattant pour les troupeaux d'Œdipe ; les autres au-delà de l'abîme marin, à Troie, où la guerre les avait conduits sur des vaisseaux pour Hélène aux beaux cheveux, et où la mort qui tout achève les enveloppa... » (vers 160-166). Le poète évoquait ici deux des grands cycles héroïques de la mythologie grecque, le cycle des Labdacides et celui des Atrides, auquel se rattache la guerre de Troie.

Le cycle thébain est centré sur la figure d'Œdipe et la dramatique destinée des Labdacides, alors que le cycle des Atrides met en scène Atrée, Agamemnon, Ménélas et Iphigénie.

D'autres héros peuplent la mythologie grecque : Persée, le vainqueur de la Gorgone Méduse, Jason qui conquit la Toison d'or grâce à la magicienne Médée, Thésée qui tua le Minotaure et fut à la fois un roi sage et un séducteur impénitent, Héraclès que la haine d'Héra contraignit à l'épreuve des douze travaux et qui fut élevé au rang des dieux, er d'autres moins célèbres, fondateurs de cités ou bienfaiteurs locaux dont la tombe devint le centre d'un culte analogue par bien des aspects au culte rendu aux dieux et comprenant sacrifices, processions, jeux athlétiques ou poétiques rassemblant les membres de la communauté civique.

❐ A. Brelich, *Gli eroi greci*, Rome. 1958.

☞ Atrides. Héraclès. Hésiode. Littérature. Mythologie. Œdipe. Thésée. Troie (Guerre de).

HÉSIODE

Hésiode est l'un des plus anciens poètes grecs. Les Anciens eux-mêmes en faisaient le contemporain d'Homère. Pourtant les deux grandes œuvres qui nous sont parvenues sous son nom. *La Théogonie* et *Les Travaux et les Jours* sont très différents des deux grandes épopées homériques. Le premier raconte l'origine et la généalogie des dieux et représente une mise en ordre de l'univers divin. Le second se présente sous la forme d'un calendrier religieux et agricole adressé par le poète à son frère Persée. Il contient de précieux renseignements sur la vie du paysan grec. Mais surtout le ton familier de l'œuvre permet au poète de parler de lui-même, d'évoquer le départ de son père de Cûmes d'Éolide et son installation dans le bourg d'Ascra en Béotie, de rappeler également le prix qu'il remporta lors d'un concours à Chalcis.

Certains ont voulu voir en lui le porte-parole d'une paysannerie pauvre, en butte aux exigences des puissants (« les rois mangeurs de présents ») et appelant le triomphe de la justice de Zeus, en un moment où le

monde grec est en proie à une crise agraire. Pourtant c'est l'aspect religieux de l'œuvre d'Hésiode qui retient surtout l'attention, et la mise en ordre non seulement des généalogies divines, mais plus encore de certains mythes fondamentaux comme le mythe des races, celui aussi de Prométhée le Titan, qui affronta Zeus pour donner aux hommes le feu, ou encore le mythe de Pandore, la première femme, le « beau mal » envoyé par Zeus aux hommes pour les punir d'avoir accepté le don de Prométhée.

❑ M. Détienne, *Crise agraire et attitude religieuse chez Hésiode*, Bruxelles, 1963.
J.-P. Vernant, « Le mythe hésiodique des races ». *Mythe et pensée chez les Grecs*, Paris, 2e éd., 1985, pp. 19-85.

☞ Mythologie. Poésie.

HÉTAÏRES

C'est le nom sous lequel on désignait les courtisanes, les « compagnes », différentes des vulgaires prostituées *(pornai)* en ce qu'elles étaient généralement libres, et qu'elles tiraient de la richesse de leurs amants une aisance qui en faisait des femmes relativement indépendantes. À Athènes, elles étaient souvent d'origine étrangère, soit parce qu'elles étaient des esclaves affranchies, soit parce que des circonstances diverses

les avaient amenées en Attique (naufrage, rapt par des pirates, etc). Leur beauté, et souvent aussi les conseils d'une entremetteuse, leur permettaient d'acquérir un renom qui les faisait rechercher par les hommes riches et en vue. À leurs côtés, elles assistaient aux banquets et n'hésitaient pas à se mêler aux conversations d'après boire. D'où la réputation de culture et d'intelligence de certaines d'entre elles, au premier rang desquelles il faut placer Aspasie, la maîtresse de Périclès, ou encore Théodoté qui avait été celle d'Alcibiade et avec laquelle Socrate aimait à s'entretenir. Ces courtisanes de haut vol avaient leur propre maison, des servantes, des bijoux. Elles recevaient chez elles leurs amants, se mêlaient parfois de politique. La comédie nouvelle, à la fin du IV^e^ siècle, a fait de la courtisane un type dont la présence se retrouve dans presque toutes les intrigues. Un plaidoyer au milieu du siècle, le *Contre Néera*, retrace la vie d'une de ces courtisanes dans l'Athènes de la première moitié du siècle. Dans sa jeunesse, elle avait été achetée à des pirates par une entremetteuse qui tenait boutique à Corinthe. Plus tard, elle avait pu racheter sa liberté grâce à la générosité d'anciens amants. Venue s'établir à Athènes, elle y devint la maîtresse en titre d'un politicien obscur qui ne tarda pas à la faire passer pour son épouse légitime et à reconnaître les enfants qu'elle avait eus avant de le connaître. D'où le procès intenté par un adversaire politique de l'homme avec lequel

elle vivait, et grâce auquel nous connaissons son histoire. Il est évident qu'une courtisane vieillissante pouvait être tentée de « faire une fin » en épousant frauduleusement, puisqu'elle était étrangère, un ancien amant. Le plus souvent cependant, les vieilles courtisanes devenaient des entremetteuses qui enseignaient leur « art », comme nous l'apprend un fragment d'auteur comique, aux jeunes femmes qui leur tombaient entre les mains, voire à leur propre fille.

Cl. Mossé, Splendeur et misère de la courtisane grecque, *L'Histoire*, 56. 1983. pp. 32-40.
S. Pomeroy, *Godesses. Whores, Wives and Slaves. Women in Classical Antiquity*, New York, 1975.

☞ Esclaves. Féminine (Condition).

HÉTAIRIES

On désigne sous ce nom les groupements qui unissaient des compagnons *(hetairoi)*, souvent appartenant à une même classe d'âge, rassemblés autour d'un leader politique. C'était là, en effet, un des traits caractéristiques du fonctionnement de la démocratie athénienne : les hommes politiques influents avaient autour d'eux des compagnons prêts à défendre leur politique devant l'assemblée, ou à les assister devant les tribunaux. Contrairement à ce qu'on affirme par-

fois, les hétairies ne regroupaient pas seulement des adversaires de la démocratie. Les principaux dirigeants démocrates avaient également leurs groupes de compagnons et d'amis *(philoi).* Mais il est vrai aussi que les hétairies servirent de cadre à la préparation en 411 de la première révolution oligarchique. Ce qui explique que ces groupements aient été interdits au lendemain de la restauration de la démocratie, et visés par la loi sur l'*eisangelie.* Néanmoins les hétairies subsistèrent, sous d'autres formes et d'autres noms ; au IV^e^ siècle.

❑ F. Sartori, *Le Eterie nella vita politica ateniese,* Rome, 1957.
C. Pecorella Longo, *« Eterie » et gruppi politici nell'Atene del IV sec. a. C.,* Florence, 1971.

☞ Oligarchie. Quatre Cents.

HIPPEIS

Ce terme désigne dans nombre de cités grecques ceux qui pouvaient entretenir un cheval et de ce fait servaient dans la cavalerie. Mais à Athènes, dans la classification censitaire qu'on attribuait à Solon, les *hippeis* constituaient seulement la seconde classe du cens, c'est-à-dire tous ceux dont les revenus annuels étaient compris entre trois cents et cinq cents drachmes.

Pour expliquer le fait que les « cavaliers » ne soient plus les citoyens les plus riches, il faut supposer que, pour des raisons qui nous échappent (peut-être un prélèvement exceptionnel), on en est venu à distinguer parmi les cavaliers une couche de citoyens plus riches auxquels fut donné le nom de Pentacosiomédimnes. Par ailleurs, comme le prouve la comédie d'Aristophane intitulée *Les Cavaliers*, le nom *d'hippeis* était également donné aux jeunes gens qui constituaient la cavalerie athénienne et dont le nombre, au témoignage de Thucydide, s'élevait à mille à la veille de la guerre du Péloponnèse. Le poète, faisant parler le chœur des cavaliers, évoque leurs « longs cheveux » et leurs « membres frottés au strygile » : ils appartenaient donc à cette jeunesse riche d'Athènes qui fréquentait les gymnases et avait conservé la longue chevelure des *Kouroi* archaïques. Mais, à l'époque d'Aristote, c'est la cité qui fournissait à chaque cavalier son cheval, ainsi qu'une indemnité de nourriture pour son entretien. S'il existait toujours une classe des *hippeis*, elle ne se confondait plus avec ceux qui constituaient la cavalerie : ceux-ci, en effet, étaient recrutés par des *katalogeis*, élus par l'assemblée, qui en transmettaient la liste aux hipparques, élus eux-mêmes parmi tous les Athéniens (*Constitution d'Athènes*, XLIX ; LXI, 4).

❒ J.-H. Kroll, An Archive of the Athenian Cavalry, *Hesperia*, XL VI, 1977, pp. 83-140.

☞ Cité.

HISTOIRE

Ce sont les Grecs qui ont inventé l'Histoire au sens où nous l'entendons encore aujourd'hui, c'est-à-dire une tentative pour reconstituer, comprendre et interpréter les événements, les sociétés, les modes de pensée d'un passé plus ou moins lointain. Les sociétés orientales avaient bien avant les Grecs élaboré des sortes d'annales énumérant les victoires remportées par tel ou tel souverain. Mais avec Hérodote, il s'agit de tout autre chose. Lorsqu'il entreprend de faire le récit des guerres médiques, il ne se contente pas de raconter les opérations militaires qui mirent aux prises Grecs et Perses en 490 et en 480-479, il cherche à expliquer les raisons de cet affrontement, et pour ce faire, à reconstituer les étapes de la formation de l'empire perse et à montrer d'autre part comment les principales cités grecques avaient conquis cette liberté qui allait leur permettre de triompher des barbares. On sait que pour réaliser son but, Hérodote se livra à des enquêtes *(historiai)* qui le menèrent jusqu'en Égypte et en Mésopotamie. Avant lui, un autre Grec originaire de cette Ionie où étaient nées la science et la philosophie grecques, Hécatée de Milet avait entrepris une série d'enquêtes dont s'inspira peut-être Hérodote qui tenait

pourtant à se démarquer de son prédécesseur. Mais l'oeuvre d'Hécatée a disparu et Hérodote restera pour la postérité le « père de l'Histoire ».

Cet esprit rationnel de la philosophie ionienne n'empêcha pas Hérodote, et c'est ce qui rend sa lecture si attrayante, de se faire l'écho des histoires les plus extraordinaires que lui racontaient ses informateurs. Sa curiosité naturelle, l'intérêt qu'il portait aux civilisations « barbares », même s'il projetait sur elles son regard de Grec, donnent à son œuvre tout son prix.

Avec Thucydide, l'Histoire se fait plus rationnelle. Ayant choisi de faire le récit d'une guerre dont il avait été l'acteur et le témoin, Thucydide entendait en tirer des leçons « pour toujours ». Il lui fallait donc expliquer comment, pour avoir transformé l'hégémonie qu'elle exerçait sur le monde égéen en domination, Athènes avait suscité contre elle une coalition qui allait la mener à la perte de son empire. Utilisant la méthode, mise à l'honneur par les sophistes, des discours contradictoires, il pouvait ainsi, en faisant parler les principaux protagonistes, mettre son lecteur à même de juger et de tirer les leçons d'une expérience encore toute récente. Ne dissimulant ni ses préférences politiques, ni ses sentiments à l'encontre des principaux acteurs de la vie politique athénienne, il se voulait néanmoins témoin objectif d'un moment essentiel de l'histoire de la cité. D'où l'influence qu'il allait exercer sur l'historiographie.

Ceux qui lui succédèrent au IVe siècle n'eurent ni son talent, ni son ampleur de vue. Xénophon fut son continuateur, à qui nous devons dans *Les Helléniques* le récit des dernières années de la guerre du Péloponnèse et des événements des premières décennies du IVe siècle. Lui aussi se plaît à introduire dans son récit des discours, mais ceux-ci se bornent à résumer assez platement une situation concrète, et jamais n'apparaît, si précieuses que soient parfois les informations, le souci de tirer des leçons, voire même d'interpréter les conflits qui déchirent le monde grec. Les autres historiens du IVe siècle sont soit des chroniqueurs, tels les Atthidographes, chroniqueurs de l'histoire d'Athènes, soit des écrivains soucieux d'universalisme et qui prétendent englober dans leurs récits tous les peuples du monde connu, tels Éphore ou Théopompe, dont nous ne possédons que des fragments dispersés. Il faudra attendre le second siècle pour qu'avec Polybe l'Histoire redevienne réflexion sur le passé et non simple récit événementiel.

❑ D. Roussel, *Les historiens grecs*, Paris, 1973.
H. Van Effenterre, *L'Histoire en Grèce*, Paris, 1967.

☞ Hérodote. Littérature. Thucydide. Xenophon.

HOMÈRE

Selon la tradition, Homère était un Grec d'Ionie, qui composa deux grandes épopées, *L'Iliade* et *L'Odyssée.* Dès l'Antiquité pourtant, on s'interrogeait sur le moment où il vécut et sur le lieu exact de sa naissance. La « question homérique » n'a depuis cessé de diviser le monde savant.

Les deux poèmes qui nous ont été transmis sous son nom ont pour sujet, le premier un épisode de la guerre de Troie, le second le retour d'un des héros de cette guerre, Ulysse, qui, pour avoir offensé le dieu Poséidon, erra dix ans sur les mers avant de retrouver sa patrie, l'île d'Ithaque, et son épouse, la fidèle Pénélope. On est aujourd'hui convaincu que ces deux œuvres littéraires représentent l'aboutissement d'une longue tradition orale, comme l'atteste en particulier l'emploi de formules répétitives. Mais qu'elles ont été recomposées à partir de cette tradition, sans doute entre le milieu et la fin du VIII^e^ siècle, par un ou plusieurs poètes, *L'Odyssée* présentant par rapport à *L'Iliade* des différences qui ne tiennent pas seulement à la différence des sujets, mais peut-être à une période plus tardive de composition.

Mais la question homérique ne se ramène pas seulement au problème de l'identité de l'auteur des deux épopées. Les historiens se sont interrogés sur la valeur de témoignage de l'oeuvre, sur ce qu'elle révèle d'une certaine société et d'un certain moment de l'histoire des Grecs. Pour les Anciens, la guerre de Troie se situait dans un lointain passé, le temps des héros. C'est ce passé que prétendit retrouver au siècle dernier l'Allemand Schliemann, lorsqu'il fit entreprendre des fouilles sur le site présumé de Troie. La découverte d'un riche matériel archéologique, à Troie, puis à Mycènes, dont Agamemnon, le chef de l'expédition grecque, était le roi, confirma Schliemann dans l'opinion qu'il avait retrouvé les traces des héros de la guerre de Troie, opinion qui fut partagée par un certain nombre de savants. D'autres commentateurs en revanche mirent l'accent sur les « anachronismes » que présentaient les deux textes par rapport à la civilisation découverte par Schliemann : il fallait donc, soit imaginer des interpolations tardives, soit conclure que la société qu'on devinait à travers les deux textes était la société contemporaine du poète. Le déchiffrement en 1952 par deux savants anglais du Linéaire B, cette écriture syllabique que portaient des tablettes retrouvées dans les ruines de certains palais mycéniens, confirma dans leur opinion ceux qui, tel l'historien anglais Moses Finley, qui avait publié la même année un livre intitulé *Le monde d'Ulysse*, se refusaient à voir dans la société « homérique » un reflet de la

société mycénienne. Les tablettes révélaient en effet l'existence d'une société palatiale très complexe, bien différente de celle qui vivait dans la maison d'Ulysse ou même dans le palais de Ménélas. Mais Finley démontrait également que le monde d'Ulysse était étranger à l'univers de la cité, tel qu'il apparaît constitué à partir du VIII^e siècle, même si se devinait un début de mise en question de l'autorité des rois, et, à Ithaque au moins, un débat annonciateur du débat politique. Pour Finley, le « monde d'Ulysse » était celui des «siècles obscurs», et plus précisément de ce début du premier millénaire, quand après le choc des destructions de la fin du XIII^e et du XII^e siècle, les établissements humains se reconstituaient lentement dans un monde grec désormais élargi aux îles et aux côtes asiatiques de l'Egée.

Cette opinion est aujourd'hui admise par un grand nombre d'historiens, et les découvertes les plus récentes de l'archéologie semblent bien la confirmer. Homère cependant demeure pour nous une énigme. Quant aux deux grands poèmes transmis sous son nom, ils restent un des plus brillants témoignages de la richesse de la civilisation grecque.

❐ M.I. Finley, *Le monde d'Ulysse*, 1^e éd., Paris, 1978.
P. Vidal-Naquet, « *L'Iliade* sans travesti ». *La démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, 1990, pp. 29-58.

☞ Grèce d'Asie. Premiers temps de la Grèce. Troie (Guerre de).

HOPLITES

L’hoplite est dans les armées des cités grecques le fantassin lourdement armé qui combat au sein de la phalange. C’est au cours des premiers siècles de l’époque archaïque que s’est peu à peu constitué l’équipement de l’hoplite : casque à cimier en « fer à cheval », cuirasse de bronze, ceinture, jambières, lance d’estoc et enfin le bouclier à double poignée qui allait contribuer à donner à la phalange hoplitique sa caractéristique principale. Car fortement tenu grâce à la seconde poignée appelée *antilabè*, il permettait à l’hoplite de se protéger lui-même, mais protégeait en même temps son voisin de gauche, les boucliers formant ainsi face à l’adversaire un véritable mur. Le heurt entre deux phalanges d’hoplites se produisait en terrain ouvert. Le vainqueur était celui qui restait maître du terrain et contraignait l’adversaire à la fuite.

L’adoption de la phalange hoplitique par toutes les cités grecques dans le courant du VII^e^ siècle allait avoir d’importantes conséquences sur l’évolution de ces cités. En effet, alors que la guerre était restée jusque-là le privilège de l’aristocratie, la phalange, où l’effet de masse était essentiel, devait ouvrir ses rangs à tous ceux qui avaient les moyens de se procurer la panoplie de l’hoplite. Par ailleurs, au sein de la phalange, tous ceux qui la composaient formaient des « unités interchangeables » (M. Détienne). Une réelle

égalité s'établissait entre les combattants, qui avait des conséquences au moment du partage du butin. De ce fait, l'adoption de la phalange hoplitique allait contribuer à la naissance du sentiment égalitaire, en même temps qu'en associant une partie du *démos* à la fonction guerrière, elle justifiait les prétentions de celui-ci aux prises de décisions qui engageaient la communauté civique qui se confondait avec l'armée des hoplites. Elle débouchait donc à plus ou moins long terme sur l'égalité politique. Toutefois ce que les historiens ont appelé la « révolution hoplitique » n'allait pas nécessairement déboucher sur le triomphe de la démocratie. Si elle peut expliquer les troubles qui à Athènes précédèrent les réformes de Solon et la nature de celles-ci, à Sparte en revanche elle devait donner naissance à une cité qui se voulait égalitaire, mais où ceux qui s'affirmaient eux-mêmes comme des « Semblables » *(Homoioi)* constituaient en fait une élite étroite au sein des populations de l'Etat lacédémonien.

❐ M. Détienne. « La phalange. Problèmes et controverses ». *Problèmes de la Guerre en Grèce ancienne* (J.-P. Vernant éd.), Paris, 1968.

☞ Armée. Éphébie. Guerre. Solon. Sparte. Théramène. Zeugites.

HYPERBOLOS

Hyperbolos fut l'un de ces démagogues qui dominent la vie politique athénienne à la fin du V^e^ siècle. Comme Cleon, auquel il succéda dans les faveurs du *démos*, il était d'origine non aristocratique. Ses adversaires prétendaient même que son père était un esclave affranchi. Comme Cleon également, il tirait ses revenus d'un atelier d'esclaves, en l'occurrence de poterie, et se livrait donc à une activité jugée dégradante. Il n'en devint pas moins dans les années qui suivirent la paix de Nicias l'un des hommes politiques les plus influents, au point de réconcilier contre lui Alcibiade et Nicias pourtant alors opposés quant à la politique extérieure de la cité. Ceux-ci le firent ostraciser en 417. Il se réfugia à Samos où il fut assassiné par des oligarques. Les auteurs anciens se montrent encore plus sévères à son égard qu'envers Cleon, au point de considérer que l'ostraciser était lui faire honneur, un honneur dont il n'était pas digne, ce qui expliquerait qu'après l'ostracisme d'Hyperbolos on ait renoncé à recourir à cette pratique. En fait la disparition de l'ostracisme s'explique par d'autres raisons. Mais l'acharnement des Anciens témoigne de l'influence que ce démagogue avait su acquérir auprès

du *démos* et par là même de l'importance de son rôle politique.

❑ R. Connor, *The New Politicians of fifth Century Athens*, Princeton, 1971.

☞ Cleon. Démagogues. Ostracisme.

HYPÉRIDE

Hypéride fut l'un des plus célèbres orateurs d'Athènes et l'un de ceux qui dirigèrent activement la cité après Chéronée. Il était le contemporain de Démosthène à la politique duquel il fut étroitement associé à la fin des années quarante du IV^e^ siècle. Résolument anti-macédonien, il proposa, au lendemain de Chéronée, de mettre la cité en état de défense, allant même jusqu'à demander que soient libérés et armés les esclaves présents à Athènes. Son projet fit l'objet d'une *graphè para nomôn*, d'une action en illégalité, et s'avéra bientôt sans raison, lorsque la paix fut conclue avec Philippe. Bien que sa personne ait été réclamée par Alexandre, il demeura sur le devant de la scène politique pendant les années qui suivirent. Homme riche, aimant le luxe et la vie facile, il n'en poursuivait pas moins le rêve d'une revanche. Il fut de ceux qui mirent Démosthène en accusation lors de

l’affaire d’Harpale, et il prononça contre lui un violent réquisitoire. À l’annonce de la mort d’Alexandre, il contribua cependant à le faire revenir et tous deux préparèrent le soulèvement général des Grecs contre les Macédoniens. Ami personnel du stratège Leosthénès, il fut choisi pour prononcer l’oraison funèbre des morts de la première année de la guerre, qu’il transforma en un éloge du général qui avait été tué lors du siège de Lamia. La guerre devait cependant s’achever par la défaite des Grecs. Le général macédonien Antipatros exigea des Athéniens vaincus l’adoption d’une constitution censitaire et la remise des responsables de la guerre, dont Hypéride et Démosthène. Arrêté avant d’avoir pu fuir, Hypéride fut mis à mort (322).

Bien qu’il ait été un avocat renommé, nous ne possédons que des fragments de l’oeuvre d’Hypéride. On se plaisait dans l’Antiquité à souligner la vivacité de son langage et son art de la persuasion. On aimait aussi à évoquer la célèbre anecdote d’après laquelle, pour se concilier les juges de l’Aréopage, il aurait dévoilé devant eux la poitrine de sa cliente, la courtisane Phryné, qui était aussi le modèle du sculpteur Praxitèle. Mais cet homme qui aimait le luxe et la vie facile, qui entretenait des courtisanes, pouvait être aussi un politique intransigeant, lorsque la sauvegarde de la démocratie était en cause.

Hypéride, *Discours*, Texte établi et traduit par G. Colin, Paris, 1946.

☞ Démosthène. Harpale (Affaire d'). Littérature. Orateurs.

IMPÉRIALISME

Dès l'Antiquité, on avait constaté le lien étroit qui unissait l'impérialisme et la démocratie à Athènes. Cet impérialisme était la conséquence du rôle qu'avait joué Athènes pendant les guerres médiques, et singulièrement de la victoire remportée en 480 à Salamine par la flotte athénienne. Au lendemain de cette victoire, les Athéniens avaient pris la tête des armées grecques pour libérer les îles de l'Egée et les cités ioniennes de la domination perse. Entre Athènes et ces cités avait été formée la ligue de Délos, alliance militaire en principe, mais qui donnait à Athènes une autorité quasi absolue, puisque la plupart des alliés se contentaient de verser un tribut et ne participaient pas réellement à la défense commune. D'où cette évolution retracée par Thucydide qui allait, en moins d'un demi-siècle, transformer l'hégémonie librement consentie à Athènes en une *archè*, une domination de plus en plus mal supportée. C'est cette domination, qui s'exerçait essentiellement par l'intermédiaire de la flotte, qu'on appelle impérialisme. On constate aus-

sitôt qu'il n'y a rien de commun entre cet impérialisme et ce que nous appelons ainsi dans le monde contemporain. Comme le souligne l'historien Moses Finley *(Démocratie antique et démocratie moderne*, pp. 102-103) : « Etant donné le caractère de l'économie grecque, les aspects modernes de l'impérialisme, tels que la possibilité d'investir avec profit un surplus de capital ou d'avoir accès à des matériaux bruts produits par de la main-d'œuvre à bon marché — tout cela ne jouait aucun rôle. Il n'y avait pas d'entrepreneurs athéniens pour exploiter des plantations de thé ou de coton, pour ouvrir des mines d'or ou de diamants, pour construire des chemins de fer ou des manufactures de jute dans les territoires soumis. » Mais, si l'impérialisme athénien n'était pas un impérialisme économique, si à l'origine ses buts étaient d'abord militaires et défensifs, il serait absurde d'imaginer qu'il ne répondait pas à la satisfaction d'intérêts matériels précis. Le tribut représentait pour la cité un revenu annuel à peu près équivalent à celui qu'elle tirait des diverses taxes et ressources intérieures. Il lui permettait de disposer d'une flotte puissante qui assurait la sécurité des navires transportant les cargaisons de blé indispensables au ravitaillement de la cité. L'empire assurait enfin à la cité une position stratégique de première importance dans un monde grec en proie à des guerres continuelles. Mais plus encore peut-être, l'empire était le corollaire indis-

pensable au bon fonctionnement de la démocratie, dans la mesure où il assurait aux plus pauvres, avec la solde de rameur sur la flotte, avec les distributions de terres dans les clérouquies des avantages matériels tangibles, qui favorisaient l'équilibre social de la cité, condition indispensable à ce bon fonctionnement. L'auteur de la *Constitution des Athéniens*, qu'on appelle le Vieil Oligarque, en avait pleinement conscience, et se plaisait à souligner tous les avantages que le *démos* tirait de l'empire qu'Athènes exerçait sur les mers. Aristote, un siècle plus tard, évaluait à vingt mille le nombre des Athéniens vivant des salaires et autres avantages liés à l'empire au temps de son apogée. Mais l'empire ne servait pas seulement les intérêts des plus pauvres. S'il faut se garder en effet d'imaginer un impérialisme lié à l'existence d'une classe de marchands capitalistes, et ce d'autant plus que nombre de ceux qui participaient aux activités commerçantes n'étaient pas citoyens, en revanche, au V^e^ siècle au moins, l'empire servait aussi les intérêts des riches. D'abord, parce que c'est parmi eux que se recrutaient ceux qui tiraient prestige et gloire de l'hégémonie athénienne, un Thémistocle, un Cimon, un Périclès, un Alcibiade. Mais aussi parce que les revenus procurés par l'empire couvraient une partie des dépenses publiques qui traditionnellement retombaient sur les riches. De ce fait s'était établi au V^e^ siècle, par rapport à la politique impérialiste d'Athènes,

une sorte de consensus dont rend bien compte Thucydide lorsqu'il prête à Périclès et à Cleon des propos quasi semblables pour justifier l'hégémonie athénienne, même si celle-ci pouvait passer pour analogue à une tyrannie (Cf. II, 63, 2-3 et III, 37, 2).

La guerre du Péloponnèse et la perte de l'empire allaient rompre ce consensus. Dès les premières années de la guerre, la tactique adoptée par Périclès et consistant à abandonner les campagnes de l'Attique aux razzias péloponnésiennes allait créer des mécontentements parmi les paysans, principales victimes d'une politique qui privilégiait la défense du port et de la ville. De ces mécontentements, Thucydide rend compte, et plus encore Aristophane dont le théâtre contient de virulentes attaques contre la guerre et contre les tenants de la politique impérialiste. Au fur et à mesure que la guerre apparut plus longue et plus coûteuse, aux paysans se joignirent la majorité des riches sur qui reposait le poids des triérarchies et de l'impôt de guerre. Ces clivages se retrouveront au VI^e^ siècle, lorsqu'après la défaite et la restauration démocratique, certains stratèges s'efforceront de rétablir l'hégémonie athénienne dans l'Egée. Parmi ces stratèges, il faut mettre au premier plan Timothée, à qui Isocrate fournissait, dans le *Panégyrique*, des arguments propres à justifier l'empire aux yeux des Grecs. La seconde Confédération maritime fut le couronnement de ces efforts, et l'on sait que, malgré les prin-

cipes affirmés dans le pacte constitutif de la confédération, très vite les dirigeants de la politique athénienne et les stratèges chargés de maintenir l'ordre en mer Egée rétablirent les pratiques anciennes. À travers les discours d'Isocrate, à travers aussi les plaidoyers des orateurs, on devine les débats auxquels cette politique donnait lieu. Le *Sur la paix* d'Isocrate, *Les Revenus* de Xénophon expriment les réserves que certains milieux faisaient plus ou moins ouvertement à cet impérialisme qui coûtait de plus en plus aux riches s'il continuait d'assurer aux pauvres des soldes, des terres et des salaires. La guerre des Alliés et la défaite subie par la flotte athénienne à Embata allaient mettre fin aux velléités impérialistes, et renforcer dans la cité le groupe de ceux qui préconisaient une politique de retrait et de diminution des dépenses, et s'efforçaient de trouver d'autres solutions pour assurer, dans la paix, un équilibre social de plus en plus fragile. Est-ce le refus de ces hommes de prendre conscience du danger macédonien qui explique la défaite d'Athènes, prélude à la fin de la démocratie, comme le prétendait Démosthène ? Ou bien la fin du régime était-elle inévitable, à partir du moment où l'empire n'était plus possible ? Ce sont là des questions auxquelles il n'est pas aisé d'apporter une réponse catégorique, mais qui témoignent néanmoins du lien qui pendant plus d'un siècle a uni démocratie et impérialisme.

J. de Romilly, *Thucydide et l'impérialisme athénien*, Paris, 1947.
Cl. Mossé, *La fin de la démocratie athénienne*, Paris, 1962.
M. I. Finley, *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, 1976, Ch. II — *La démocratie, le consensus et l'intérêt national*, pp. 91-132.
L'empire athénien : un bilan dans *Économie et société en Grèce ancienne*, Paris, 1984, pp. 59-88.

☞ Cimon. Confédération maritime (Seconde). Délos (Ligue de). Démocratie. Isocrate. Thucydide. Thrasybule.

IPHICRATE

Iphicrate est peut-être le plus caractéristique des grands stratèges de la première moitié du IVe siècle. Il était d'origine modeste et se plaisait à le rappeler. C'est déjà là un fait significatif, car jusqu'aux dernières années du Ve siècle, les stratèges se recrutaient essentiellement parmi les membres des vieilles familles athéniennes. Il fut l'un de ceux qui comprirent que les conditions nouvelles de la guerre réclamaient des techniques nouvelles. Il fit en particulier largement usage de l'infanterie légère des peltastes (qui tiraient leur nom du bouclier léger, ou pelte, dont ils étaient armés), dont il améliora l'équipement pour le rendre plus maniable, les chaussant en particulier de fines sandales appelées iphicratides. Avec ces

armées, composées pour l'essentiel de mercenaires, il put se livrer à des coups de main heureux, développant la guerre de mouvement et pratiquant le harcèlement de l'adversaire. Il fut de ce fait l'un des artisans de la renaissance de l'hégémonie athénienne durant la première moitié du IVe siècle, avec son contemporain Timothée. Comme Timothée aussi, il fut en butte à l'hostilité des orateurs, et fut plusieurs fois appelé à se justifier devant l'assemblée ou le tribunal. Bien que citoyen athénien et revêtu de charges officielles, il n'en loua pas moins ses services au roi de Thrace, Cotys, dont il avait épousé la fille, et guerroya en Égypte et en Syrie. Après son échec devant Amphipolis en 364, il se retira en Thrace, mais on le retrouve à Athènes, puis commandant avec Timothée et Charès la flotte qui devait essuyer la défaite d'Embata en 356. Accusé avec Timothée et son fils Ménestheus par Charès, il fut acquitté. Il mourut peu après, vers 353.

Iphicrate représente, plus encore peut-être que Timothée ou Charès, ces nouveaux stratèges, d'abord techniciens de la guerre, qui caractérisent l'évolution de la démocratie au IVe siècle. Il fut l'un de ceux qui firent systématiquement usage des armées de métier qu'étaient les armées de mercenaires et qui surent s'adapter aux nouvelles conditions de la guerre ; tout en demeurant fidèle à sa cité et en y exerçant des charges officielles, il n'en mena pas moins une existence un peu marginale. Par là il annonce ces figures

caractéristiques de l'époque hellénistique que seront les chefs de mercenaires.

❑ W.K. Pritchett, *The Greek States at War*, Part II, pp. 59-125, Berkeley-Los Angeles, 1974.

☞ Charès. Stratèges. Timothée.

ISÉE

Isée est l'un des orateurs attiques dont les œuvres furent reproduites et conservées comme des modèles d'éloquence judiciaire. On ne sait pas grand-chose de lui, sinon qu'il naquit à Chalcis, en Eubée, sans doute vers la fin du v^e^ siècle et qu'il vint souvent à Athènes pour y suivre les leçons d'Isocrate. On ne sait s'il était chalcidien ou fils d'un clérouque athénien de Chalcis. La première hypothèse reste cependant la plus vraisemblable : car s'il avait été de naissance athénienne, on s'explique mal qu'il n'ait pas mis son talent d'orateur au service d'une carrière politique. En fait, il dut avoir à Athènes le statut de métèque, et, comme Lysias auquel dans l'Antiquité on le compara souvent, il composa des discours pour d'autres. Mais, à la différence de Lysias, qui s'intéressa au moins autant aux affaires publiques qu'aux affaires privées, Isée apparaît surtout comme un spécialiste des affaires privées et singulièrement des règlements de succession : onze

des douze discours qui nous ont été transmis traitent de ce type de problèmes, et constituent pour l'historien du droit grec une source incomparable. Mais ils sont au moins aussi utiles à l'historien de la société et des mentalités, car ils nous font pénétrer dans le milieu des riches athéniens du IVe siècle, ils nous font connaître la composition des fortunes, nous apportent de précieux renseignements sur les pratiques matrimoniales, la condition des femmes et des esclaves, etc. C'est là une des sources essentielles pour la connaissance de l'Athènes du IVe siècle.

❐ Isée, *Discours*, texte établi et traduit par P. Roussel, 2e éd., Paris, 1960.
R.F. Wevers, *Isaeus. Chronology. Proposography and Social History*, Paris-La Haye, 1969.

☞ Littérature. Orateurs.

ISOCRATE

Isocrate, qui vécut quatre-vingt-dix-huit ans, est l'un des témoins les plus importants de l'histoire de la démocratie athénienne. Né vers 436, il fut l'élève des sophistes et suivit également l'enseignement de Socrate. Sa timidité et la faiblesse de sa voix l'ayant détourné de la vie politique active, il fut d'abord logographe, c'est-à-dire fabricant de discours, puis profes-

seur de rhétorique. Il compta parmi ses élèves des orateurs comme Isée ou Hypéride, le stratège Timothée, les historiens Ephore, Theopompe et Androtion. À leur intention, il composa des discours qui se présentaient comme des modèles de rhétorique politique. Publiés aux divers moments de sa longue vie, ces discours sont une illustration de l'histoire politique d'Athènes au IVe siècle et des débats qui s'y déroulèrent. D'abord partisan d'un retour de l'hégémonie athénienne qu'il justifiait dans *Le Panégyrique* par les hauts faits du passé de la cité, Isocrate, après 360, allait se faire le propagateur de la paix entre les cités grecques, seul moyen à ses yeux de résoudre la crise que traversait alors le monde grec. Unies, les cités grecques pourraient entreprendre la conquête de l'Asie et y établir tous ceux qui, en Grèce, manquant de terres, constituaient un danger permanent au sein des cités. Aux Athéniens, il conseillait dans *L'Areopagitique* de revenir à la « démocratie des ancêtres », celle qu'avait établie Solon et restaurée Clisthène après la tyrannie, c'est-à-dire un régime où seuls les riches accédaient aux charges publiques, tandis que la masse du *démos* conservait le droit de siéger à l'assemblée et dans les tribunaux. Isocrate reprenait ainsi les thèmes qui avaient été élaborés à la fin du Ve siècle par les partisans de l'oligarchie, mais en leur donnant une couleur démocratique : au lieu de *patrios politeia*, de constitution des ancêtres, il parlait de

patrios demokratia, de démocratie des ancêtres. Après 346, devant l'échec de toutes les tentatives d'unité grecque au sein d'une « paix commune », il se tourna vers Philippe de Macédoine en qui il voyait le seul homme capable d'imposer cette unité et de mener à bien l'expédition contre l'empire perse. Il ne put cependant voir réalisé son programme, car il mourut, selon la tradition, d'émotion à l'annonce de la défaite des Grecs à Chéronée, défaite qui fut pourtant le prélude à la conquête de l'Asie par Alexandre.

❑ P. Cloché, *Isocrate et son temps*, Paris, 1963.

☞ Athènes. Impérialisme. Littérature. Panhellénisme. Pacrios politeia. Philippe II. Stasis.

JUSTICE

La notion de justice *(dikè)* est une notion extrêmement importante dans la pensée grecque. Dans les poèmes homériques, ce sont les rois qui dispensent la justice, en tant qu'ils sont investis d'un pouvoir qui relève de Zeus. Et c'est encore en se conformant à la justice de Zeus que « ceux qui rendent des sentences justes » asssurent, aux dires du poète Hésiode, l'épanouissement de leurs cités, alors que les rois « qui par des sentences torses oppriment l'homme par l'homme » sont menacés de la colère de Zeus. Et le poète ajoute :

« Songez à cela pour régler votre langage, ô rois mangeurs de présents, et à tout jamais renoncez aux sentences torses » (Les *Travaux et les Jours*, v. 250-251 ; 263-265).

On le sait, le temps d'Hésiode (fin du IIIe-début du VIIe siècle) est aussi le moment où le monde grec traverse une crise, crise agraire, crise sociale, mais aussi crise politique qui provoque au sein des cités d'âpres luttes entre ceux qui se désignent comme les bons, *agathoi*, et les autres, les méchants, *kakoi*, c'est-à-dire les pauvres. Au terme de ces luttes, souvent obscures et mal connues, on voit paraître des législateurs, arbitres auxquels on fait appel pour donner à la cité des lois auxquelles tous se conformeront. C'est le légendaire Lycurgue à Sparte, c'est Zaleucos à Locres, Charondas à Catane, c'est Demonax de Mantinée à Cyrène, c'est Dracon puis Solon à Athènes. C'est évidemment sur ces derniers que nous sommes le mieux ou le moins mal informés. La législation de Dracon sur l'homicide, mais plus encore les lois de Solon établissent un droit commun à tous et auquel tous doivent se soumettre : « J'ai rédigé des lois égales pour le bon et pour le méchant, dit Solon dans un de ses poèmes, fixant pour chacun une justice droite ». Pour faire respecter cette « justice droite », Solon aurait institué le tribunal de l'Héliée. Depuis longtemps déjà les pouvoirs judiciaires des anciens rois étaient passés entre les mains de magistrats élus

annuellement, les trois archontes auxquels s'étaient joints, sans doute dans le courant du IIe siècle, les six thesmothètes. Leur fonction consiste désormais à instruire les affaires portées devant les tribunaux de l'Héliée. À l'époque classique, les six mille héliastes étaient tirés au sort chaque année parmi tous les citoyens âgés de plus de trente ans, et recevaient une indemnité de trois oboles chaque fois que le tribunal était convoqué. Bien entendu, les six mille héliastes ne siégeaient pas ensemble, et l'on constituait les tribunaux par un tirage au sort extrêmement complexe afin d'éviter les fraudes. On sait que le tribunal qui eut à juger Socrate comprenait 501 membres. La *Constitution d'Athènes* d'Aristote donne une description complète bien que peu claire du fonctionnement de ces tribunaux issus de l'Héliée. Après avoir expliqué comment dans chaque section du tribunal sont désignés ceux qui veilleront à la régularité des opérations et au paiement des salaires, il décrit ainsi le déroulement des opérations : « Quand ces dispositions ont été prises, on appelle les causes : si c'est un jour où l'on juge les causes privées, au nombre de quatre, de celles qu'admet la loi, les parties s'engagent toutes deux par serment à parler seulement sur l'affaire ; si c'est un jour d'affaires publiques, on n'en juge qu'une seule. Il y a des clepsydres munies de tuyaux pour l'écoulement. On y verse l'eau dont la mesure détermine la durée des plaidoiries... Le juge qui est préposé à l'eau

ferme le tuyau chaque fois que le greffier va donner lecture d'une loi ou d'un témoignage ou de quelque pièce de ce genre. S'il s'agit d'un procès qui dure toute une journée divisée en plusieurs parties, il ne ferme pas le tuyau, mais la même quantité d'eau est attribuée à l'accusation et à la défense » (LXVH, 1-3).

La compétence des tribunaux de l'Héliée était en effet très étendue puisqu'ils avaient à connaître aussi bien des affaires publiques que des affaires privées. Le corpus des plaidoyers démosthéniens prononcés devant les juges de l'Héliée témoigne de l'importance qu'avait dans la vie de la cité le tribunal populaire dont le rôle était au moins égal à celui de l'assemblée sur le plan politique. D'ailleurs, étant donné le mode de recrutement des juges, l'Héliée représentait la cité tout entière, et les orateurs s'adressant aux héliastes les appelaient aussi souvent « Athéniens » que « *andres dikastai* », c'est-à-dire « juges ».

De ce recrutement populaire des tribunaux de l'Héliée, les adversaires de la démocratie ne manquaient pas de se plaindre, accusant les juges de prononcer plus volontiers des confiscations de biens et des amendes lorsque l'accusé appartenait à la catégorie des riches. De fait, dans un discours de Lysias, un plaideur justifie la demande de condamnation de son adversaire, condamnation assortie de la confiscation de sa fortune, en affirmant aux juges que c'était là le seul moyen pour eux d'être assurés de percevoir leur salaire.

Mais d'autres orateurs accusent au contraire les juges d'être sensibles à la corruption et d'être prêts à acquitter ceux dont ils pouvaient espérer des récompenses matérielles. Il reste que le système judiciaire athénien semble, en dépit de toutes ces accusations, avoir assez bien fonctionné pendant deux siècles et avoir été une des pièces maîtresses du régime démocratique.

Il existait cependant à Athènes d'autres tribunaux, à côté des tribunaux de l'Héliée. Le plus ancien était l'Aréopage qui jusqu'aux réformes d'Éphialte en 462/1 avait concentré entre ses mains d'importants pouvoirs en matière de justice. Après cette date, sa juridiction fut limitée aux meurtres prémédités, aux tentatives de meurtres, d'incendie ou d'empoisonnement. Néanmoins, il conservait un certain prestige politique, et l'on sait que c'est à lui que fut confiée en 324 l'enquête sur les complicités dont avait bénéficié Harpale, le trésorier fugitif d'Alexandre, de la part de certains hommes politiques dont Démosthène.

La *boulè* et même l'assemblée étaient également dotées de pouvoirs judiciaires. L'assemblée en particulier devait se prononcer sur l'opportunité d'intenter certaines actions publiques comme la *graphè para nomôn*, l'action en illégalité, ou l'*eisangelie*, action pour atteinte à la sûreté de l'État, même si le jugement définitif était ensuite soumis au tribunal populaire par l'intermédiaire des thesmothètes. Quant à la *boulè*, en

tant que gardienne des institutions, elle avait à connaître des accusations portées contre les magistrats et pouvait entreprendre des poursuites contre tous ceux qui étaient pris en flagrant délit d'attentat contre l'ordre public.

Il faut mentionner enfin les très anciens tribunaux du sang, le Palladion, le Delphinion, survivances dont le fonctionnement et la compétence sont mal connus.

Hors d'Athènes, nous sommes mal informés sur les systèmes judiciaires. On peut supposer qu'il existait dans les cités démocratiques des institutions comparables à celles d'Athènes, et Aristote, lorsqu'il définit ce qu'est le citoyen d'une telle cité, le caractérise par le pouvoir de décider et de juger. Dans les cités oligarchiques en revanche, la justice était entre les mains de conseils restreints et de magistrats tels les prytanes à Milet ou les éphores à Sparte. Mais sur ce plan et avant l'époque hellénistique, on ne possède que des indications très fragmentaires. Il faut rappeler en outre qu'il n'existait pas un mais des droits grecs, et que par là même ce qui était « juste » ici ne l'était pas nécessairement ailleurs. Néanmoins, et surtout à partir du IV^e^ siècle, des conventions existaient entre certains états grecs afin d'assurer la protection devant les tribunaux de leurs ressortissants. Ces conventions, *symbola*, se multiplieront surtout à l'époque hellénistique.

❐ R.J. Bonner, G. Smith, *The administration of Justice from Homer to Aristotle*, 2 vol., Chicago, 1930-1938.

Ph. Gauthier, *Symbola. Les étrangers et la justice dans les cités grecques*, Nancy, 1972.
M. H. Hansen, *The Sovereignty of the People's Court in Athens in the Fourth Century B.C. and the Public Action against inconstitutional Proposals*, Odense, 1974.
D. Mac Dowell, *The Law in Classical Athens*, Londres, 1978.
M. Ostwald, *From Popular Sovereignty to the Sovereignty of Law*. Berkeley-Los Angeles, 1986.

☞ Aréopage. Boulè. Graphè para nomôn. Héliée. Nomos. Ostracisme. Solon. Sykophantes. Thesmothètes.

KAPELOI

Les *kapeloi* étaient les petits marchands qui, soit dans les boutiques, soit sur le marché, pratiquaient le commerce de détail. Ils jouaient le rôle d'intermédiaires entre les paysans qui venaient vendre au marché le produit de leur jardin et les artisans qui fabriquaient dans leurs ateliers vaisselle commune, sandales, outils nécessaires à la vie de tous les jours. Une grande partie de ces artisans vendaient eux-mêmes le produit de leur travail. Mais d'autres, occupés par leurs activités, préféraient recourir aux *kapeloi*. Ce sont surtout les comédies d'Aristophane qui nous font connaître ce monde des petits marchands, marchands de saucisses, de petits pains, de drogues, de parfums, etc. La plu-

part tenaient boutique sur *l'agora*. S'il y avait des étrangers parmi eux, nombreux étaient aussi les citoyens pauvres qui tiraient de ces activités leurs moyens d'existence. Il y avait même parmi eux des femmes, telle la mère de ce plaideur, qui, pour nourrir ses enfants, lorsque son mari était en campagne, vendait des rubans au marché. De même la mère d'Euripide aurait été une marchande d'herbes. Ces petits marchands n'étaient pas très bien vus, bien que leurs boutiques aient été souvent des lieux où l'on s'arrêtait pour bavarder. Aristophane les dépeint, hommes ou femmes, comme des gens vulgaires qui parlent mal, s'enivrent et se disputent. Mais, comme le remarquait à regret Platon, il était difficile de s'en passer dès lors que la cité prenait une certaine importance. Aussi, dans leurs projets de cité idéale, les théoriciens les excluaient-ils de la citoyenneté. À Athènes en revanche, nombre d'entre eux étant citoyens, ils prenaient une part active à la vie politique de la cité.

❐ M.I. Finkelstein, Emporos, Naulderos and Kapelos, *Classical Philology*, XXX, 1935, pp. 320-336.
V. Ehrenberg, *The People of Aristophanes*, Oxford, 1951, pp. 113 sqq.m

☞ Économie.

LAMIAQUE (Guerre)

On appelle guerre lamiaque la guerre qui éclata dans le monde grec à l'annonce de la mort d'Alexandre, et qui s'acheva par la défaite d'Athènes et la fin de la démocratie athénienne indépendante.

Après Chéronée qui avait vu triompher les armées macédoniennes sur la coalition dont Athènes avait pris la tête, les Athéniens avaient été contraints d'adhérer à la ligue de Corinthe, constituée par Philippe pour mener la guerre contre l'empire perse. Mais leur territoire n'avait pas été placé sous la surveillance d'une garnison macédonienne, et les hommes politiques qui avaient mené la guerre contre Philippe, au premier rang desquels Démosthène, n'avaient pas été inquiétés. Tandis qu'Alexandre succédait à Philippe (assassiné en 336) à la tête de la ligue de Corinthe et entamait sa conquête de l'Orient, Athènes, demeurée à l'écart de l'agitation qui sporadiquement se réveillait en Grèce, allait connaître une période de calme et de restauration financière et religieuse sous la conduite de Lycurgue, homme intègre et habile administrateur. À partir de 330 cependant, les choses commencèrent à se gâter. Conséquence des campagnes d'Alexandre en Orient, le ravitaillement en blé de la cité devint plus

difficile, ce qui favorisa la spéculation et la hausse des prix. Un moment assoupies par la défaite, les passions politiques se réveillèrent à l'occasion d'un procès qu'Eschine intenta à un certain Ctésiphon qui avait proposé que soit décernée à Démosthène une couronne d'or en récompense des services rendus par lui à la cité. Le procès sur la Couronne fut l'occasion pour les deux adversaires d'un dernier affrontement sur la question macédonienne. Démosthène fut acquitté et Eschine condamné à une lourde amende. Mais ce réveil des passions allait se manifester de nouveau quelques années plus tard, quand Lycurgue, dont les sentiments hostiles à la Macédoine étaient bien connus, fut à son tour impliqué dans un procès en reddition de comptes. Lui aussi fut acquitté par les juges athéniens, mais cela n'en traduisait pas moins un climat de suspicion réciproque qui allait atteindre son point culminant avec l'affaire d'Harpale. Peu avant qu'elle n'éclate et que Démosthène, condamné pour avoir détourné une partie de l'argent apporté par le trésorier d'Alexandre, air été contraint de s'exiler, le Macédonien avait envoyé aux Olympiades de 324 un ambassadeur, Nicanor, chargé de demander aux Grecs que lui soient rendus les honneurs divins, et exigeant par ailleurs que les cités grecques favorisent le retour des bannis. Pour Athènes, cette dernière requête signifiait la perte de Samos, où existait toujours une clérouquie athénienne, et un gouvernement démocra-

tique qui lui était fidèle. Aussi Démosthène, présent à Olympie, avait-il conseillé que l'on cédât sur le premier point — admettre Alexandre au rang des dieux — pour mieux résister au second. Mais son attitude avait envenimé ses relations avec Hypéride qui fut l'un de ses accusateurs lors de l'affaire d'Harpale. C'est donc une opinion troublée et divisée qui apprit en juillet 323 qu'Alexandre venait de mourir subitement. Dans sa *Vie de Phocion*, Plutarque rapporte l'exaltation qui s'empara des Athéniens : « Asclepiade, fils d'Hipparque, ayant annoncé le premier aux Athéniens la mort d'Alexandre, Démade conseilla de ne pas ajouter foi à cette nouvelle car, disait-il, "l'odeur du cadavre emplirait déjà la terre entière". Mais Phocion, voyant le peuple en effervescence et prêt à faire une révolution, essaya de le calmer » *(Vie de Phocion*, 22, 5). Phocion, dont les sentiments pro-macédoniens étaient connus, se heurta à Hypéride et au jeune stratège Leosthénès qui, soutenus par la majorité de l'opinion athénienne, préparèrent la guerre : les hommes de moins de 40 ans furent mobilisés, une flotte de 240 navires équipée, cependant que Leosthénès recrutait des mercenaires au Cap Tenare, où existait un marché permanent de soldats de métier.

La guerre devait tenir son nom de la ville de Lamia, en Thessalie où Leosthénès contraignit Antipatros, le général macédonien auquel Alexandre avait confié le contrôle de la Grèce, à s'enfermer. Le stratège athé-

nien vint l'y assiéger, mais il trouva la mort au cours d'un assaut, et peu après, le siège fut abandonné, ce qui permit à Antipatros de s'échapper er de recevoir des renforts venus d'Asie Mineure. Renforts qui lui permirent d'écraser l'armée des Athéniens et de leurs alliés à Crannon en 322. Peu après, la flotte athénienne subissait une très grave défaite au large d'Amorgos. À Athènes, les promacédoniens, avec à leur tête Démade et Phocion, s'empressèrent de demander la paix. Phocion fut envoyé à la tête d'une ambassade auprès d'Antipatros qui était établi à Thèbes. Les conditions macédoniennes étaient très dures : Athènes devait accepter la présence d'une garnison macédonienne au Pirée, serait astreinte au paiement d'une forte amende, livrerait Démosthène, entre temps revenu d'exil, et Hypéride, enfin et surtout, la démocratie ferait place à un régime censitaire. Malgré l'opposition d'une partie du *démos*, les propositions d'Antipatros furent acceptées. Mais c'est grâce à la présence, à Mounychia, d'une garnison macédonienne, que Phocion réussit à faire passer le décret réservant la pleine citoyenneté aux seuls possesseurs d'une fortune supérieure à deux mille drachmes. Selon Plutarque, 12 000 Athéniens auraient ainsi perdu la *politeia*, c'est-à-dire le droit de participer à la vie politique de la cité. Antipatros aurait offert à certains d'entre eux des terres en Thrace. Les autres, ceux qui refusèrent de s'expatrier, demeurèrent

à Athènes, dans une situation que Plutarque, pourtant admirateur de Phocion, qualifie de « humiliante et lamentable ». C'en était donc fini de la démocratie athénienne. Certes elle allait être plusieurs fois rétablie au moins nominalement, au gré des luttes que se livraient les successeurs d'Alexandre. Mais jamais plus Athènes ne connaîtrait cette vie politique, si riche dans son originalité, qui avait fait sa grandeur pendant un siècle et demi.

Hypéride, *Discours*, traduction G. Colin, Paris, Belles Lettres, 1946 (en particulier le Contre Démosthène et l'Oraison funèbre).
Plutarque, *Vie de Phocion*, traduction R. Flacelière, Paris, Belles Lettres, 1976.
Cl. Mossé, *Histoire d'une démocratie, Athènes*, Paris, 1971, pp. 163 sqq.

☞ Alexandre. Démosthène. Hypéride. Phocion.

LAURION

Le district du Laurion, au sud de l'Attique, dans la région du cap Sounion, acquit sa célébrité du fait de l'existence d'importants gisements de plomb argentifère qui furent exploités dès le début de l'âge du fer. L'exploitation ne devint vraiment importante qu'à partir du moment où furent frappées, sous les Pisis-

tratides, les premières « chouettes » athéniennes. La découverte, vers 483, des riches gisements de Maroneia allait donner une nouvelle impulsion à la mise en valeur des mines d'où Athènes tirait l'argent qui valait à ses monnaies d'être particulièrement recherchées. Au début, il semble que l'on se soit contenté d'exploiter les gisements affleurant à la surface. Mais à partir du Ve siècle, on se mit à creuser des boyaux souterrains pour atteindre les couches profondes de minerai. Le soutènement au sein de ces galeries de mine laissait à désirer. Comme nous l'apprend un plaidoyer du IVesiècle, il était le plus souvent constitué par des piliers de minerai laissés en place. Toutefois, on importait aussi du bois pour les mines, ce qui permet de supposer qu'en certains endroits la protection des mineurs était meilleure. Les galeries étaient fort étroites, et le mineur travaillait le plus souvent couché, dans une quasi-obscurité.

On connaît le mode d'exploitation des mines grâce à diverses inscriptions et à quelques textes littéraires, presque tous datant du IVe siècle. Les mines étaient la propriété de la cité qui les concédait à des particuliers, moyennant paiement d'une rente, généralement fort modique : sur 76 prix de location relevés, 22 sont de vingt drachmes, 30 de cent cinquante drachmes, les autres de valeur variable, le plus élevé étant de six mille drachmes. C'est dire que les concessions étaient, sauf quelques exceptions, de dimensions relativement

modestes. Juridiquement, elles se répartissaient en deux groupes, les mines déjà en activité ou *ergasima* concédées pour une durée de trois ans, les mines non encore exploitées ou depuis longtemps abandonnées, *anasaxima.* ou *palaia anasaxima* concédées pour sept ans. Les listes de concessionnaires, établies par les magistrats appelés vendeurs *(polètes)* nous font connaître les noms de nombreux concessionnaires du IV^e^ siècle. Ce sont pour la plupart des hommes riches, connus par ailleurs par leurs liturgies ou par leurs activités politiques. Et tous, apparemment, sont des citoyens. Les mineurs en revanche étaient dans leur quasi-totalité des esclaves. Xénophon, au chapitre IV de son traité des *Revenus*, nous fournit de précieuses indications sur la manière dont était organisé le travail dans les mines. Le concessionnaire faisait travailler, sous la conduite d'un régisseur, lui-même de condition servile, ses propres esclaves ou ceux qu'il louait. La location d'esclaves mineurs rapportait à leur propriétaire une obole par homme et par jour. Nicias, le célèbre stratège de la guerre du Péloponnèse, aurait ainsi loué mille esclaves dont il tirait un bénéfice considérable. Mais il n'était pas nécessaire de posséder un tel cheptel servile pour l'utiliser de cette manière. Un discours de l'orateur Andocide mentionne un certain Diodes qui possédait un seul esclave qu'il louait et qui lui rapportait son obole quotidienne. C'est d'ailleurs en pensant à ce mode d'utilisation des

esclaves que Xénophon avait établi son projet d'achat par la cité d'esclaves mineurs, qui, loués aux concessionnaires, permettraient aux Athéniens de percevoir chaque jour le triobole leur assurant un salaire minimum. Si l'on admet l'hypothèse qu'il y avait alors environ trente mille Athéniens, cela supposait qu'au terme de l'opération envisagée par Xénophon, quelque quatre-vingt-dix mille esclaves auraient travaillé au Laurion.

Or, on doute qu'un tel chiffre ait été jamais atteint. La seule indication chiffrée retenue par les modernes est fournie par Thucydide qui évoque la fuite de vingt mille esclaves au moment de l'occupation de Décélie par les Spartiates pendant la dernière période de la guerre du Péloponnèse. Thucydide ne dit pas expressément qu'il s'agissait de mineurs. Mais Xénophon fait remonter à l'affaire de Décélie le déclin de l'activité minière encore sensible au moment où il écrivait les *Revenus*, activité qui ne devait reprendre que dans la seconde moitié du IV^e^ siècle. Il est donc possible qu'un chiffre voisin de vingt mille ait été atteint dans le dernier tiers du I^e^ siècle, au moment précisément où de riches Athéniens comme Nicias ou Hipponicos, fils de Callias, figuraient parmi les concessionnaires de mines.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que tous les esclaves travaillant au Laurion n'étaient pas des mineurs. Le minerai en effet était traité sur place, dans

des ateliers de surface qui appartenaient souvent aux concessionnaires. Les fouilles entreprises au Laurion à la fin du siècle dernier ont permis de mettre à jour les restes de ces ateliers : fourneaux, mortiers, bacs pour laver le minerai. Il y avait ainsi au Laurion toute une population en majorité servile, qui y avait non seulement ses habitations, mais aussi ses cultes, et tout en menant une vie misérable, jouissait d'une relative indépendance. Ce qui explique sans doute que les seuls mouvements importants d'esclaves se soient produits dans cette région : la fuite massive à laquelle il a été fait allusion plus haut, et une véritable révolte à la fin du IIe siècle.

Les mines du Laurion avaient, on l'a dit, souffert des conséquences de la guerre du Péloponnèse. C'est pourquoi ces hommes qui au IVe siècle prirent en mains la direction de la cité, un Callistratos, un Eubule, s'efforcèrent d'en impulser la reprise par une réglementation du système des concessions. Les listes de concessionnaires attestent la réalité de cette reprise à partir du milieu du IVe siècle, reprise qui explique pourquoi, même lorsqu'Athènes eut cessé de jouer un rôle politique, sa monnaie continua à être recherchée.

A. Ardaillon, *Les mines du Laurion dans l'Antiquité*, Paris, 1897.

S. Lauffet, *Die Bergwerkssklaven von Laureion*, 2 vol., Mayence, 3955-56.

M. Crosby, *The Leases of the Laureion Mines*, Hesperia,

19, 1950, pp. 189-312.
More Fragments of Mining Leases from the Athenian Agora, *Ibid.*, 26, 1957, pp. 1-12.
R.J. Hopper, The Attic Silver Mines in the Vth Century B.C., *Annual of the British School at Athens*, 48, 1953, pp. 200-254.

☞ Eubule. Xénophon.

LIBERTÉ (Eleutheria)

« Nous pratiquons la liberté non seulement dans notre conduite d'ordre politique, mais pour tout ce qui est suspicion réciproque dans la vie quotidienne ; nous n'avons pas de colère envers notre prochain, s'il agit à sa fantaisie, et nous ne recourons pas à des vexations qui, même sans causer de dommages, se présentent au dehors comme blessantes. » Cette profession de foi que Thucydide place dans la bouche de Périclès au début de la fameuse oraison funèbre prononcée par le stratège pour commémorer les morts de la première année de la guerre du Péloponnèse dit assez l'importance que la liberté avait dans les principes et dans les pratiques de la démocratie athénienne. Encore importe-t-il de bien préciser ce que les Grecs du V^{e} siècle entendaient par là. Bien entendu, on pense aussitôt à la liberté par opposition à l'esclavage : la liberté c'est d'abord la condition de

l'homme qui, juridiquement, ne dépend de personne. Par là, l'*eleutheria* s'oppose à la *douleia*, à la servitude de l'esclave. Mais, il est bien évident que ce n'est pas cette liberté-là que vantait Périclès dans ce discours tout entier composé sur l'opposition Sparte-Athènes. Il s'agissait pour lui de la liberté à la fois politique et sociale qui était celle du citoyen athénien. Liberté politique d'abord, qui assurait à tout Athénien une série de droits : droit de prendre la parole devant l'assemblée, droit de déterminer la politique de la cité par son vote, droit de demander des comptes à un magistrat, droit d'être jugé devant un tribunal sans craindre l'arbitraire d'une pression extérieure, etc. Aux yeux des Athéniens, c'est l'ensemble de ces droits politiques qui faisaient d'eux des hommes libres, par opposition à ce qu'avait été leur servitude sous la domination des tyrans, si humaine fût-elle ou à ce qu'était celle des Spartiates, contraints d'obéir aux ordres du « petit nombre » que formaient les rois, les éphores et la *gerousia*. Mais la formule prêtée par Thucydide à Périclès n'évoque pas la seule liberté politique. En affirmant que chacun pouvait agir « à sa fantaisie », c'est d'une autre liberté qu'il était question, de ce qu'on pourrait appeler une liberté individuelle. Il importe toutefois de ne pas s'illusionner, de ne pas voir dans la profession de foi de Périclès une sorte d'anticipation de la théorie des droits naturels de l'homme, telle qu'elle devait être formulée dans la

Déclaration d'Indépendance américaine ou dans la Déclaration des Droits de l'Homme en 1789. Ici encore, il y a à l'arrière-plan Sparte, et les contraintes que la loi Spartiate faisait peser sur les citoyens en réglementant de façon stricte leur éducation, leur genre de vie, leur entraînement à la guerre, etc. Dans la pratique en effet, l'Athénien était libre d'organiser sa vie quotidienne comme il l'entendait, d'élever ses enfants à sa guise, de travailler ou d'être oisif, de prendre ses repas chez lui, de voyager, etc. Mais, par ailleurs, une série de dispositions limitaient ce que nous tiendrions, nous, pour autant de signes d'une réelle liberté : limitation du droit de mariage, réglementation de l'héritage, répression de l'impiété, etc. On s'est parfois étonné que la libre démocratie athénienne ait condamné à mort Socrate. Mais c'est précisément parce que la liberté du citoyen avait des limites, que « corrompre la jeunesse » et « ne pas honorer les dieux de la cité » étaient des atteintes à la démocratie que celle-ci n'aurait pu tolérer. C'est bien d'ailleurs pourquoi Socrate s'inclina devant le verdict de ses juges.

❑ M. I. Finley, La liberté du citoyen dans le monde grec, dans *Mythe, Mémoire, Histoire*, Paris, 1981, pp. 62-88.

☞ Cité. Démocratie, Polis politeia.

LITTÉRATURE

La littérature grecque est l'une des plus riches et diverses qui soient. Elle naît avec Homère et Hésiode au VIII^e^ siècle, en même temps que se répand l'usage de l'écriture alphabétique. À Homère sont attribués les deux grands poèmes épiques, *L'Iliade* et *L'Odyssée*, qui racontent la guerre de Troie et le retour de l'un des héros de cette guerre, Ulysse. On s'est beaucoup interrogé sur les origines de cette poésie épique, fruit d'une longue tradition orale transmise par les aèdes, ces chanteurs qui se rendaient de manoir en manoir pour égayer les banquets des grands de ces siècles mal connus, que les archéologues appellent les « siècles obscurs » (XII^e^-IX^e^ siècles). Il reste que *L'Iliade* et *L'Odyssée* sont des œuvres d'une grande beauté qui séduisent toujours le lecteur d'aujourd'hui. Les poèmes d'Hésiode relèvent d'un genre un peu différent. *La Théogonie* est un long poème qui évoque les généalogies des dieux et la formation du monde. *Les Travaux et les Jours* se présentent comme un calendrier à la fois religieux et agricole, cependant qu'on devine, à travers les propos du poète, un monde différent de celui qu'évoquaient les poèmes homériques, le monde des petits paysans menacés d'endettement et

soumis à l'arbitraire des « rois mangeurs de présents ».

Homère er Hésiode ne sont pas les seuls représentants de la poésie épique, mais les œuvres de leurs imitateurs ou émules ne nous sont pas parvenues, et c'est seulement à travers des résumés tardifs que nous en connaissons l'existence.

Avec le VII^e^ siècle naît un nouveau genre littéraire, la poésie lyrique, caractérisé par des œuvres de dimensions bien moindres, à caractère religieux, comme les nomes, les péans ou les dithyrambes, ou profane comme les odes, les chansons à boire ou les chants d'hyménée. De cette poésie ne subsistent que des fragments, suffisamment importants néanmoins pour que se devinent de fortes personnalités comme celle du Lesbien Terpandre, d'Alcman de Sardes, de Tyrtée, du Parien Archiloque et surtout des deux poètes originaires comme Terpandre de Lesbos, Alcée et Sapho. À cette liste, il faut ajouter les noms d'Anacréon, qui fréquenta la cour des Pisistratides, de Théognis et de Simonide. Mais le plus grand représentant de cette poésie lyrique est Pindare, qui vécut dans la première moitié du V^e^ siècle et dont les œuvres nous sont presque intégralement parvenues, tant sa renommée était grande dans l'Antiquité. Pindare est surtout le poète qui chanta les vainqueurs aux grands concours athlétiques qui se déroulaient lors des grandes fêtes religieuses panhelléniques : jeux pyrhiens, jeux néméens, jeux olympiques.

Après Pindare, la poésie lyrique décline. C'est désormais la tragédie et la comédie qui occupent la première place. Tragédies et comédies sont représentées à l'occasion des grandes fêtes civiques en l'honneur de Dionysos, et c'est surtout à Athènes qu'elles connaissent leur apogée au Ve siècle, avec les poètes tragiques Eschyle, Sophocle et Euripide et le poète comique Aristophane.

Mais c'est aussi à partir du Ve siècle que naît la littérature en prose. D'abord l'Histoire, illustrée par les noms d'Hérodote et de l'Athénien Thucydide, puis au siècle suivant par ceux de Xénophon, Ephore et Théopompe. Mais aussi la philosophie, d'abord exprimée sous la forme poétique, mais qui avec Heraclite d'Ephèse adopte la prose comme mode d'expression. Des premiers philosophes, de ceux qu'on appelle les présocratiques, nous n'avons que des fragments. Mais après Socrate, c'est avec Platon et Arisrote que la littérature philosophique acquiert ses lettres de noblesse. Platon dans ses dialogues met en scène avec un immense talent les interlocuteurs d'un Socrate recréé par lui et qui triomphe habilement de tous les pièges que ceux-ci lui tendent. C'est enfin l'art oratoire, illustré par Lysias, Isocrate, Isée, Démosthène, Hypéride, Eschine, Lycurgue et quelques autres moins célèbres, tous Athéniens ou vivant à Athènes, et qui fixera pour des siècles les règles de l'éloquence politique.

◨ R. Flacelière, *Histoire littéraire de la Grèce*, Paris, 1962.

☞ Alcée. Aristophane. Aristote. Bibliothèque. Comédie. Démosthène. Eschine. Eschyle. Euripide. Hérodote. Hésiode, Histoire. Homère. Hypérides. Isée. Isocrate. Lycurgue. Lysias. Ménandre. Philosophie. Pindare. Platon. Poésie. Sapho. Sophocle. Théâtre. Théophraste. Thucydide. Tragédie. Xénophon.

LITURGIES

On désignait sous ce nom à Athènes certaines fonctions qui étaient remplies par les citoyens les plus riches qui mettaient ainsi leur fortune au service de la communauté. La liturgie la plus importante était la triérarchie qui consistait à équiper un navire et à l'entretenir pendant un an. C'était aussi la plus coûteuse. Les autres liturgies répondaient aux besoins divers du culte. La chorégie consistait à entraîner un chœur pour les représentations dramatiques, l'*hestiasis* à offrir un sacrifice suivi d'un banquet pour les membres de sa tribu, l'*architheoria* à prendre la tête d'une ambassade sacrée et à en assurer les frais,l'*hippotrophia* à se charger de l'entretien d'un cheval public pour les processions. Être désigné par la cité pour remplir une liturgie était un honneur et l'on en tirait vanité, surtout devant les tribunaux, afin de s'attirer l'indulgence des juges du tribunal populaire. Pourtant, dès la fin du V^e^

siècle, les plaintes se multiplient à l'encontre du poids que les liturgies faisaient peser sur les riches, et l'on voit se développer les procès d'*antidosis*, d'échange, opposant celui qui avait été désigné pour remplir une liturgie à un autre citoyen qu'il estimait plus à même que lui de la remplir. Le système des liturgies subsista encore quelques années après la défaite d'Athènes, puis il fut supprimé définitivement par Démétrios de Phalère, quand il se fut rendu maître d'Athènes avec l'aide du Macédonien Cassandre.

❑ J.K. Davies, *Wealth and the Power of Wealth in Classical Athens*, Salem, 1984, pp. 9-37.

☞ Chorégie. Fiscalité. Plousioi. Triérarchie.

LYCURGUE

L'un des derniers grands hommes politiques de l'histoire de la démocratie athénienne. C'est en effet au lendemain de Chéronée qu'il commence à jouer un rôle actif dans la vie de la cité. Et comme déjà avant lui Callistratos, Eubule, et à certains égards Démosthène, c'est en tant qu'expert des affaires administratives et financières de la cité qu'il en est le principal dirigeant. Un décret commémorant sa mémoire et dont une partie du texte nous est parvenue permet de se faire une idée de l'essentiel de l'œuvre qu'il

accomplit entre 338/7 et 326/5. On a beaucoup discuté pour savoir quelle était exactement la fonction dont il était investi. On a suggéré la possibilité qu'il ait été chargé de l'administration financière avec le titre de *tamias,* de trésorier, de la *dioikésis,* mais peut-être a-t-il dû son influence plus à sa personne qu'à une fonction précise, bien qu'il ait été sans doute plusieurs fois trésorier de la caisse militaire des *stratiotika,* et membre de la commission des préposés au *theorikon.* Le décret évoqué plus haut rappelait principalement les constructions publiques qu'il avait fait entreprendre ou achever : les loges pour les vaisseaux, l'arsenal et le théâtre de Dionysos, le gymnase du Lycée, afin de rendre la cité « digne de son ancienne gloire », et d'autre part mettait en valeur son patriotisme face au Macédonien. Un certain nombre de décrets pris à son initiative et dont le texte nous est parvenu, témoignent également de son souci de redonner de l'éclat aux cérémonies du culte et à la religion de la cité. En même temps, il témoignait à l'égard des étrangers, nombreux au Pirée, une réelle sollicitude, les autorisant en particulier à édifier des sanctuaires à leurs divinités (Aphrodite pour les gens de l'île de Chypre ou Isis pour les Égyptiens). L'auteur d'une *Vie de Lycurgne* lui attribue aussi le mérite d'avoir fait équiper quatre cents navires et d'avoir porté les revenus annuels de la cité à 1 200 talents. On ne possède de lui qu'un seul grand discours, le *Contre Léocratès,* dirigé contre un Athénien qui avait fui la cité

au moment où, après Chéronée, elle se trouvait sous la menace directe de Philippe. Lycurgue s'y révèle comme un démocrate er un patriote intransigeant. On sait par ailleurs qu'il fut particulièrement énergique à l'encontre des concessionnaires de mines qui exploitaient leur concession sans souci de la sécurité, et qu'il fit prononcer de nombreuses condamnations. Au moment où Alexandre se lançait dans la conquête du monde asiatique et jetait les fondements d'une civilisation nouvelle, Lycurgue a tenté de restaurer la grandeur de la cité, et la période où il domina la vie politique d'Athènes coïncide avec l'ultime éclat de la démocratie athénienne.

❑ Lycurgue, *Contre Leocratès*, Texte établi et traduit par F. Durbach, Paris, 2e éd. 1956.
G. Colin, Note sur l'administration financière de l'orateur Lycurgue, *Revue des Études anciennes*, XXX, 1928, pp. 189-200.
Cl. Mossé, Lycurgue l'Athénien, *Quaderni di Storia*, 30, 1989, pp. 25-36.

☞ Athènes. Littérature.

LYCURGUE DE SPARTE

Lycurgue, le réformateur Spartiate, est une des figures les plus énigmatiques de l'histoire grecque. Déjà dans l'Antiquité on s'interrogeait sur le moment où il

avait vécu, quand on ne mettait pas en doute son existence même. Nous devons l'essentiel de ce que nous savons de lui à Plutarque qui, dans la *Vie de Lycurgue*, a rassemblé tous les éléments d'une tradition qui remonte au Ve siècle. C'est en effet Hérodote qui mentionne le premier le nom de Lycurgue, comme celui du législateur qui établit l'*eunomia*, la bonne législation, à la place des mauvaises lois qui jusqu'alors régissaient Sparte. Hérodote fait de Lycurgue le tuteur du roi Leobotès qui aurait régné au début du IXe siècle avant J.-C. Mais d'autres traditions en font le contemporain de l'Eurypontide Charillos dont le règne se placerait vers 775 avant J.-C. Plutarque situe son intervention au moment où le régime en place à Sparte subissait les assauts du *démos*. Après avoir consulté l'oracle de Delphes, Lycurgue aurait promulgué la *rhetra* qui réorganisait les cadres au sein desquels étaient répartis les citoyens (tribus et *obai)* et définissait les pouvoirs respectifs des deux rois, de la *gerousia*, le conseil des Anciens, et de l'assemblée du *démos* dont la souveraineté était affirmée. Un amendement à la *rhetra* aurait dans un second temps restreint les pouvoirs de l'assemblée que la *gerousia* pouvait dissoudre si elle « décidait de travers ». Plutarque par ailleurs attribuait à Lycurgue un nouveau partage des terres, pour mettre fin à l'inégalité des fortunes. Le territoire de Sparte aurait été ainsi divisé en neuf mille lots, la grandeur de ces lots étant

calculée de façon à procurer à chaque Spartiate la même quantité de grains, de fruits et de légumes. Devant l'impossibilité de réaliser l'égalité des fortunes mobilières, Lycurgue aurait banni de la cité la monnaie d'or et d'argent, et imposé à tous les Spartiates une vie austère dont la manifestation la plus visible était l'obligation de repas pris en commun autour du fameux brouet noir. Une dernière série de réformes était attribuée au législateur, concernant l'éducation des jeunes gens et des jeunes filles et réglementant le mariage. Dans cette dernière partie de son récit, Plutarque faisait référence à la *République des Lacédémoniens* de Xénophon, composée au début du IV^E^ siècle par l'historien athénien fidèle admirateur de Sparte, qui convenait néanmoins qu'à son époque les « lois de Lycurgue » étaient négligées par les Spartiates.

Il est permis de s'interroger sur cet ensemble de mesures attribuées par Plutarque au législateur Spartiate. En effet nombre de dispositions concernant l'éducation et le mariage ne sont pas sans évoquer les programmes éducatifs élaborés par Platon dans la *République* et dans les *Lois.* Platon s'est-il inspiré du modèle Spartiate, ou a-t-on dans les siècles ultérieurs construit ce modèle à partir des dispositions imaginées par Platon pour ses cités idéales ? C'est là une question à laquelle il n'est pas aisé de répondre. Certes, on ne peut douter du caractère particulier de

l'éducation Spartiate, cette *agogè* qui étonnait les Athéniens de l'époque classique, surtout dans la mesure où elle concernait aussi les femmes. En revanche, le partage des terres auquel aurait procédé Lycurgue pose problème. En effet, cette mise en commun des biens en vue d'une nouvelle distribution égalitaire est également attribuée par Plutarque aux rois réformateurs Agis IV et Cléomène III qui, vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C., tentèrent de résoudre la grave crise qui sévissait à Sparte du fait d'une inégalité grandissante des propriétés, déjà évoquée par Aristote à la fin du siècle précédent. Agis et Cléomène placèrent leurs projets sous l'égide de Lycurgue, et il n'est pas exclu que ce soit alors qu'ait été forgé le mythe d'un partage égalitaire réalisé par le législateur. Il ne faut cependant pas écarter une tradition qui remonterait peut-être à l'époque de la seconde guerre de Messénie (deuxième moitié du VIIe siècle). Alors, si l'on en croit quelques vers du poète Tyrtée, les hoplites Spartiates combattant pour la première fois au sein de la phalange, auraient réclamé un partage égalitaire de la terre conquise, chaque soldat recevant un *cleros* pris sur la terre de Messénie et destiné à assurer son entretien.

Quant aux mesures somptuaires et à l'interdiction de la monnaie d'or ou d'argent remplacée par une monnaie de fer, on peut supposer qu'elles se placent à des moments différents de l'histoire de Sparte. L'archéo-

logie porte témoignage d'une fermeture de Sparte aux importations étrangères et d'un déclin de l'artisanat à partir du IVe siècle. Quant à la monnaie de fer, elle serait apparue relativement tard et en réaction contre l'afflux d'or et d'argent à la fin de la guerre du Péloponnèse.

Tout cela incite à douter de l'existence d'un législateur inspiré qui aurait d'un coup donné à Sparte un code de lois demeuré identique jusqu'au début du IVe siècle. En fait, il faut imaginer une série d'étapes dans l'évolution institutionnelle de Sparte, entre le milieu du VIIe siècle (adoption de la phalange hoplitique) et le début du VIe siècle (repliement de la cité sur elle-même). La *rhetra* attribuée à Lycurgue peut avoir été la conséquence de l'ouverture de la phalange aux membres du *démos* auxquels était de ce fait reconnue une participation au pouvoir de décision. Le partage de la terre conquise a pu suivre la fin de la deuxième guerre de Messénie et se placerait dans le dernier quart du VIIe siècle. Quant à l'*agogè* et au caractère militaro-policier de la cité, ils ont pu être mis en place au début du VIe siècle afin d'assurer la défense de la communauté des Spartiates face à la masse des populations asservies de Laconie et de Messénie. Que devient alors Lycurgue ? Il se peut qu'il n'ait jamais existé et ne soit qu'une figure mythique. Il se peut aussi qu'un « législateur » ait porté ce nom, et qu'on lui ait attribué au Ve siècle l'ensemble des lois qui

régissaient la cité. En tout cas, réel ou imaginaire, Lycurgue demeurera pour la postérité le symbole même avec l'Athénien Solon du législateur inspiré.

❑ P, Cartledge, *Sparta and Lakonia. A regional History*, Londres, 1979.
CI. Mossé, « La vérité sur Sparte », *La Grèce ancienne*, Paris, 1986, pp. 58-76.

☞ Sparte.

LYSANDRE

Lysandre est l'un des plus célèbres généraux Spartiates de l'époque classique. Le fait mérite d'être souligné, car Lysandre n'appartenait pas à l'une des deux familles royales. Il n'en joua pas moins un rôle fondamental pendant la dernière période de la guerre du Péloponnèse. Chargé du commandement de la flotte à partir de l'année 408/7, il réussit à obtenir de Cyrus le Jeune, le frère du roi perse Artaxerxès, les subsides nécessaires pour recruter des mercenaires. Un moment écarté du commandement après la bataille des Arginuses, il revint au premier plan dans la dernière année de la guerre, et c'est lui qui écrasa la flotte athénienne à Aigos-Potamos (405). Après avoir établi des garnisons Spartiates dans les îles de l'Egée, il parvint au Pirée et obtint la reddition des Athéniens, menacés de

succomber à la famine. Il soutint alors les prétentions des oligarques et les aida à renverser la démocratie et à établir la tyrannie des Trente. Mais ses ambitions évidentes lui aliénèrent le roi Pausanias qui œuvra à la réconciliation des Athéniens et à la restauration de la démocratie en 403. Désireux de regagner son influence, il soutint les prétentions de son protégé Agésilas à la succession de l'autre roi. Agis. Mais, Agésilas, s'il reprit à son compte la politique égéenne de Lysandre, ne s'en empressa pas moins de se débarrasser d'une tutelle trop pesante. Lysandre peu après fut tué au cours d'un engagement en Béotie.

Lysandre apparaît comme le prototype de ces généraux qui, à partir de la fin du Ve siècle, mènent leur propre politique, sans souci de respecter les lois de leur cité. Le monument qu'il fit élever à Delphes pour commémorer sa victoire d'Aigos-Potamos et où figurait sa propre statue est à cet égard significatif. Mais un tel comportement se heurtait à Sparte à toute une tradition qui interdisait même aux rois, a fortiori à un Spartiate ordinaire, toute velléité d'indépendance. Son échec final témoigne qu'au début du IVe siècle, un tel comportement qui annonce celui des généraux macédoniens de la fin du siècle était prématuré.

❐ J.F. Bommelaer, *Lysandre de Sparte, Histoire et Tradition*, Paris, 1981.

☞ Agésilas. Péloponnèse (Guerre du). Sparte. Thrasybule.

LYSIAS

L’un des plus célèbres orateurs attiques. Il était d’origine syracusaine. Son père, Képhalos, exploitait un atelier d’armurerie qui employait cent vingt esclaves. Fort riche, il recevait dans sa maison du Pirée les gens les plus en vue, et ses deux fils Lysias et Polémarque fréquentaient les jeunes gens riches de l’entourage de Socrate. C’est d’ailleurs dans la maison de Képhalos que Platon a situé le dialogue qui est son œuvre majeure, la *République*. Képhalos mourut dans les dernières années de la guerre du Péloponnèse et ses deux fils héritèrent son armurerie et sa fortune. Lorsque au lendemain de la défaite fut établie à Athènes la tyrannie des Trente, ceux-ci décidèrent d’arrêter quelques-uns des métèques les plus riches, parmi lesquels Lysias, et son frère. Polémarque fut mis à mort, mais Lysias réussit à s’échapper et rejoignit à Thèbes les chefs exilés, auxquels il fournit argent et armes. Une fois la démocratie restaurée, Thrasybule proposa un décret accordant à certains métèques dont Lysias la citoyenneté. Mais il se heurta à l’opposition de certains des dirigeants démocrates, et Lysias demeura un métèque. Écarté de ce fait de toute activité politique, il composa des discours en tant que logographe, aussi bien pour des démocrates dont il partageait les opinions que pour certains qui étaient demeurés neutres, voire avaient adhéré à l’oligarchie. L’ensemble de son

œuvre offre un tableau particulièrement vivant de l'Athènes du début du IV^e^ siècle, et des débats qui alors divisaient la cité. Il mourut vers 380.

◨ K. J. Dover, *Lysias and the corpus lysiacum*, Berkeley-Los Angeles, 1968.

☞ Littérature. Métèques. Orateurs. Thrasybule. Trente.

MACÉDOINE

La Macédoine était située aux franges du monde grec. Les habitants étaient d'origine diverse, mais parlaient une langue voisine du grec. Au yeux de certains, ils étaient des « barbares », mais depuis longtemps voisins des Grecs établis sur les côtes septentrionales de l'Egée, ils s'en distinguaient plus par leur organisation politique que par une civilisation qui, au moins chez les membres de l'aristocratie macédonienne, était fortement teintée d'hellénisme. Les récentes découvertes archéologiques dans la région de Vergina ont abondamment confirmé ce que l'on pouvait supposer sur ce point.

La grande majorité de la population était composée de paysans, dominés par une aristocratie militaire assez indocile : chaque fois que le pouvoir royal se révélait faible, on assistait à des velléités d'indépendance régionale. La dynastie régnante, celle des Argéades,

se voulait originaire d'Argos et prétendait descendre d'Héraclès. De ce fait, les rois de Macédoine pouvaient, à titre personnel, participer aux jeux olympiques.

Très tôt, ces rois s'étaient mêlés des affaires du monde grec ; ils avaient en particulier entretenu des relations avec Athènes qui se procurait en Macédoine le bois de construction pour ses navires. Ces relations n'avaient pas manqué d'entraîner des modifications dans la société macédonienne. Des villes s'étaient développées, cependant que l'exploitation des mines d'argent mettaient à la disposition des rois macédoniens les moyens d'une politique ambitieuse. Par ailleurs, il semble que ce soit dans les premières années du IV^e^ siècle que se constitue une armée de fantassins, les *pezetairoi*, qui allait former la redoutable phalange macédonienne. C'est cette armée qui paraît exercer un certain contrôle sur le pouvoir du roi, acclamant en particulier le nouveau souverain à chaque début de règne. Et c'est en s'appuyant sur cette armée que Philippe, qui d'abord avait été désigné comme tuteur de son neveu, le jeune roi Amyntas IV, se fit proclamer roi, au plus tard en 358.

Son avènement mettait fin à une longue période de troubles intérieurs et de rivalités dynastiques, dont les peuples voisins de la Macédoine, singulièrement les Illyriens, avaient profité pour envahir à plusieurs reprises le pays. La reprise en mains par Philippe se

traduisit d'abord par la soumission ou la reconquête des régions perdues, comme la Lyncestide dont s'étaient emparés les Illyriens, ensuite par l'élimination des différents prétendants à la royauté macédonienne, parmi lesquels ses demi-frères et un certain Argaios qui avait reçu l'appui des Athéniens. Après quoi, Philippe entreprit cette politique faite de conquêtes brutales et de diplomatie habile qui allait lui permettre en quelques années de se poser en arbitre des affaires grecques, avant de mourir assassiné en 336, deux ans après avoir vaincu les armées grecques à Chéronée. Il eut pour successeur son fils Alexandre qui allait donner à la politique macédonienne une ampleur que Philippe même n'aurait sans doute jamais envisagée.

❑ P. Cloché, *Histoire de la Macédoine jusqu'à l'avènement d'Alexandre*, Paris, 1960.
N.C.L. Hammond, G.T. Griffith, *A History of Macedonia*, II, Cambrigde, 1979.
M. Herrington, *Geschichte Makedoniens*, Munich, 1986.

☞ Alexandre. Philippe II.

MARATHON

Le nom de ce dème de l'Attique doit sa célébrité à la bataille qui s'y déroula en 490, lorsque les hoplites athéniens, sous la conduite du stratège Miltiade, infli-

gèrent une lourde défaite aux soldats perses du roi Darius. Situé sur la côte nord-ouest de l'Attique, Marathon, à l'entrée d'une plaine fertile, avait été à l'époque archaïque le centre religieux d'un groupement de quatre villages. Annexée au territoire d'Athènes, la tétrapole de Marathon en commandait en quelque sorte l'accès. C'est pourquoi Pisistrate y débarqua lors de sa troisième tentative pour s'emparer du pouvoir. C'est également là que le corps expéditionnaire perse accosta, lorsque, voulant venger l'incendie de Sardes auquel avaient participé les Athéniens envoyés au secours de l'Ionie révoltée, Darius décida d'attaquer Athènes. Nous devons à Hérodote le récit des circonstances qui permirent à Miltiade de faire triompher sa stratégie et aux hoplites athéniens de remporter une victoire qui contraignit les Perses à réembarquer. Marathon allait devenir dans l'imaginaire des Athéniens le symbole de la grandeur de la cité, mais aussi de la prééminence de la guerre hoplitique et des valeurs agonistiques, en un moment où la puissance d'Athènes reposait davantage sur la flotte, et par là même tenir une place importante dans le discours des adversaires de la démocratie maritime.

❑ N. Loraux : Marathon ou l'histoire paradigmatique, dans *L'invention d'Athènes*, Paris, 1981, pp. 157 sqq.

☞ Médiques (Guerres). Miltiade.

MARIAGE

Le mariage est un des fondements de la société civique grecque à l'époque classique, et, dans l'Athènes démocratique, bien que n'étant pas à proprement parler réglementé par la cité, il n'en est pas moins défini par un certain nombre de pratiques plus ou moins institutionnalisées. Depuis la loi de Périclès en 451, le mariage n'a un caractère légal que s'il unit un citoyen à une fille de citoyen. Quiconque fait passer pour son épouse légitime, pour sa *gamètè gynè* une étrangère ou une esclave est passible d'une lourde amende, et les enfants nés de cette union ne peuvent être considérés comme athéniens. Pourtant, le mariage lui-même demeure un acte privé, unissant deux maisons. Le père ou le tuteur de la jeune fille et le futur époux s'engagent oralement, devant témoins : c'est l'*engyèsis.* L'engagement peut être conclu alors que la future épouse n'est encore qu'une enfant. Mais il précède généralement de peu la cérémonie du mariage *(gamos)* et la cohabitation des jeunes époux. Il s'accompagne de la remise d'une dot *(proix)* par le père de la jeune fille. Au IV^e^ siècle, elle est généralement estimée en numéraire, mais peut aussi comporter des biens divers et des esclaves. Le mari n'en a

que l'usufruit, et en cas de dissolution du mariage, il doit la restituer, sous peine d'être traîné devant les tribunaux.

Les filles se marient en général très jeunes, avec des hommes plus âgés. Une femme non mariée est un cas extrêmement rare, le mariage étant le statut normal de la femme. Et il n'est pas rare qu'une femme soit mariée plusieurs fois dans sa vie. La cérémonie du mariage, qui fait passer la femme de l'*oikos* de son père dans celui de son époux, s'accompagne généralement d'un sacrifice suivi d'un banquet. Le théâtre de Ménandre, dont les intrigues s'achèvent souvent par un mariage, nous donne une idée assez précise de ce que pouvait être cette cérémonie dans les familles aisées. Par le mariage, la femme devenait la maîtresse de l'*oikos* de son mari. Elle devait lui donner des enfants légitimes qui pourraient en hériter. C'était là la finalité première du mariage, et la stérilité était de ce fait une cause de rupture du lien matrimonial. C'est aussi cette finalité qui explique la rigueur des lois sur l'adultère de la femme. Les plaidoyers du IV^e^ siècle nous permettent de mesurer l'importance des relations matrimoniales dans le fonctionnement de la société. Cependant, avec la démocratisation de l'origine de la classe politique, on constate une moindre importance des alliances matrimoniales au sein de cette classe, à la différence du siècle précédent. En tout cas, en dépit de ce qu'on a parfois avancé, il ne semble pas que

l'institution du mariage se soit affaiblie au cours du IVe siècle.

❑ H.-J. Wolff, Marriage Law and Family Organization in Ancient Athens, *Traditio*, II, 1944, pp. 57-81.
J. Modrzejewski, La structure du mariage grec, *Studi in onore di Orsolina Montevecchi*, Bologne, 1981, pp. 231-268.

☞ Dot. Famille. Féminine (Condition). Oikos. Religion domestique.

MARINE

Tous les auteurs se sont plu à souligner le lien entre le développement de la marine de guerre et la démocratie. De ce lien, Athènes est évidemment l'exemple le plus marquant. Comme l'écrit Aristote dans la *Constitution d'Athènes*, c'est avec l'accroissement de la *nautikè dunamis*, de la puissance navale, que la masse des citoyens qui servait sur la flotte, se rendit maîtresse de toute la vie politique (XXVII, 1). C'est Thémistocle qui le premier avait compris que la puissance d'Athènes devait s'exercer d'abord sur mer : en affectant les cent talents d'argent extraits en 483 des mines du Laurion à la construction d'une flotte, il avait permis aux Athéniens de triompher des Perses à Salamine. Mais c'est Cimon et surtout Périclès qui, en

développant l'hégémonie d'Athènes dans l'Egée, en faisant du Pirée un port fortifié, allaient donner à la marine une place prépondérante dans la force militaire de la cité. Cette marine de guerre était au Ve et au IVe siècle composée de trières, navires à trois rangs de rameurs, dont on a pu reconstituer l'aspect à partir de représentations figurées, et également des vestiges des cales du Pirée où les navires étaient mis à sec pendant l'hiver. La trière était un navire très long et très étroit, muni à l'avant d'un éperon de bronze et à l'arrière d'un ornement en forme d'éventail. Sa longueur totale était de trente-cinq mètres environ. Les rameurs au nombre de cent soixante-dix étaient répartis sur trois étages. Au IVe siècle, le navire était ponté, et c'est sur le pont que se tenaient les épibates, c'est-à-dire les soldats formant l'infanterie de marine. Au début, leur nombre était relativement bas, car il n'y avait pas de pont continu : les épibates se tenaient donc sur le château avant. Mais avec la guerre du Péloponnèse et la multiplication des opérations de débarquement pour ravager le territoire ennemi, le nombre de hoplites de marine s'accrut sensiblement. La flotte de guerre remplissait en effet un double rôle : d'une part le transport des soldats sur les différents champs de bataille, et d'autre part son rôle propre d'arme de guerre. L'histoire des cités grecques est jalonnée par des combats navals, dont certains furent déterminants dans l'histoire d'Athènes : l'Artémision,

Salamine, les Arginuses, Aigos-Potamos, Embata, Amorgos, etc. Au cours d'un combat naval, il s'agissait de couler le plus grand nombre de navires ennemis, en les éperonnant, puis en se dégageant rapidement. La tactique d'abordage comprenait deux mouvements distincts : le *diekplous* qui consistait à passer à travers la ligne formée par les vaisseaux ennemis, puis à les éperonner en revenant en arrière, et le *periplous* qui consistait à encercler la flotte ennemie afin de l'amener à rompre sa ligne de défense. Dans le premier cas, la rapidité de manœuvre était un élément décisif : c'est elle qui permit aux Athéniens de vaincre à Salamine. Mais on conçoit de ce fait l'importance d'une bonne technique. Alors que les hoplites athéniens ne recevaient aucune formation particulière, les rameurs, eux, acquéraient, sur le tas, une habileté technique que se plaît à reconnaître l'auteur anonyme de la *République des Athéniens* : « Grâce à leurs possessions hors des frontières et aux charges qu'ils vont exercer outre-mer, les Athéniens ont acquis insensiblement le maniement de la rame... Il se forme ainsi de bons pilotes par l'expérience de la mer et par l'exercice... La plupart d'entre eux, dès qu'ils montent sur un vaisseau, sont capables de le manœuvrer, parce qu'ils s'y sont exercés pendant toute leur vie » (I, 19-20). Les rameurs se recrutaient parmi les citoyens les plus pauvres, ceux qui ne pouvaient se procurer la panoplie de l'hoplite, et parmi les métèques. Les

marins de la flotte de guerre recevaient une solde qui complétait heureusement pour eux les maigres ressources qu'ils tiraient de leur petit lopin de terre ou d'une activité artisanale. De l'ensemble de l'équipage se détachaient quelques spécialistes auxquels incombaient le contrôle et la surveillance de la navigation : le timonier qui tenait, à l'arrière du navire, les deux rames-gouvernail, le proreute qui se tenait à l'avant pour observer les vents et les courants, ainsi que le mouvement des astres, le pilote enfin, véritable capitaine du navire, qui dirigeait les opérations au combat. Cependant, ces spécialistes avaient au-dessus d'eux le ou les triérarques qui avaient été désignés, à la fois pour avancer à la cité les frais d'équipement du navire et souvent la solde des rameurs, et en assurer le commandement. Les triérarques étaient des hommes riches, appartenant à la première classe du cens, et qui n'avaient pas nécessairement des compétences en matière maritime. Leur commandement était limité, comme toutes les charges publiques, à un an, ce qui parfois en cas d'expéditions durables et lointaines pouvait entraîner des difficultés. Un plaidoyer du corpus démosthénien nous fait ainsi connaître les malheurs d'un triéraque qui, ne voyant pas arriver son remplaçant, fut contraint de s'endetter pour pouvoir payer l'équipage au-delà du temps qui lui était imparti. Mais on est alors au IV^e^ siècle, un moment de l'histoire d'Athènes où la triérarchie est ressentie par les riches comme une charge plus que comme un honneur.

La flotte de guerre a contribué à la grandeur d'Athènes et à l'équilibre social garant du bon fonctionnement de la démocratie, dont le *nautikos ochlos*, la foule des marins, était le support le plus solide. Il n'est donc pas surprenant que les deux défaites les plus dramatiques de l'histoire d'Athènes aient été des défaites navales — Aigos-Potamos en 404 et Amorgos en 322 — et qu'elles aient l'une et l'autre, avec la destruction de la flotte, été suivies de la chute de la démocratie.

❑ J. Taillardat, La trière athénienne et la guerre sur mer, dans *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, sous la direction de J.-P. Vernant, Paris, 1968, pp. 183-205.
L. Casson, *Ships and Seamanship in the Ancient World*, Princeton, 1971.
J. Rouge, « Les galériens d'Athènes », *L'Histoire*, 59, 1983, p. 30-37.

☞ Arginuses (Procès des). Démocratie. Guerre. Naucraries. Naukleroi. Pirée. Prêts maritimes. Salamine. Thémistocle.

MARSEILLE

Marseille fut fondée en 600 av. J.-C. par des navigateurs phocéens. Phocée était une cité grecque d'Asie dont les habitants se lancèrent très tôt sur les mers. La tradition voulait que le but de leurs entreprises ait été

de se procurer de l'étain sur les côtes d'Andalousie où se trouvait le fabuleux royaume de Tartessos. En fait, l'archéologie n'a pas révélé des témoignages évidents de ces relations avec le sud de l'Espagne. Mais la recherche de l'étain explique en revanche l'intérêt des marins phocéens pour les côtes méridionales de la Gaule, à proximité du delta du Rhône. Les Anciens pensaient en effet que l'étain venait des îles Cassitérides qu'ils situaient loin à l'ouest, au large de la Cornouaille anglaise ou de la Bretagne française. L'étain atteignait les rives de la Méditerranée par les fleuves gaulois. D'où l'intérêt pour les Phocéens de s'établir à proximité de l'embouchure du Rhône.

Marseille était une *polis*, une cité, mais dont la fonction était d'abord commerciale, ce qui explique que son territoire ait été longtemps limité aux abords immédiats du port. On rapportait que dès le début les relations des colons grecs avec les populations indigènes de l'arrière-pays avaient été pacifiques. Le chef phocéen Protis, qui conduisait l'expédition, était devenu l'époux de la fille du roi du pays, c'est du moins ce que rapportait le récit de fondation de la cité. Cela traduisait évidemment le fait que Grecs et indigènes avaient des intérêts communs. Non seulement les Marseillais se procuraient auprès des indigènes l'étain qu'ils transportaient dans le reste du monde grec, mais ils leur achetaient également du sel, des poissons, divers minerais, etc... En échange, ils leur

procuraient ces beaux vases fabriqués dans les cités grecques du sud de l'Italie, avec lesquelles les Phocéens entretenaient des relations étroites, tel le fameux vase de Vix, retrouvé dans une tombe princière. Ces échanges semblent avoir connu un certain ralentissement au Ve siècle, pour reprendre avec plus de vigueur au IVe siècle. C'est alors qu'Aristote présente la constitution des Marseillais comme une oligarchie modérée et un régime stable. Mais, force est d'avouer que nous ne savons pas grand-chose de l'histoire de la cité, avant l'époque hellénistique, où Marseille devint l'alliée de la puissance qui désormais dominait le bassin occidental de la Méditerranée, c'est-à-dire Rome.

Les Grecs de Marseille devaient essaimer sur les côtes méridionales de la Gaule et sur les côtes orientales de l'Espagne (Agde, Antibes, Nice, Ampurias). Et leur influence sur les populations indigènes de l'arrière-pays est sensible dans certains sites comme Saint-Blaise et Glanum.

❐ F. Villard, La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe s.). *Essai d'histoire économique*, Paris, 1960.
F. Benoît, *Recherches sur l'hellénisation du midi de la Gaule*, Aix-en-Provence, 1965.
M. Clavel-Lévêque, *Marseille grecque*, Marseille, 1977.

☞ Colonisation grecque. Grèce d'Occident.

MÉDECINE HIPPOCRATIQUE

C’est au Ve siècle que naît en Grèce une école de médecine à laquelle est attaché le nom d’Hippocrate. Elle se caractérise par un double souci : multiplier les observations, afin de déceler les causes des maladies, et appliquer les remèdes appropriés. Cette volonté d’appliquer à la maladie et aux moyens de la guérir le raisonnement, de renoncer aux pratiques magiques pour leur substituer l’observation et l’expérimentation allait contribuer à faire de la médecine, sinon une science, du moins une pratique rationnelle. D’Hippocrate lui-même, on ne sait pas grand-chose, sinon qu’il naquit à Cos vers 460 avant J.-C. Son père appartenait à la corporation des Asclépiades, ces prêtres attachés au culte du dieu médecin Asclépios. On peut supposer que ces prêtres avaient rassemblé quantité d’informations sur les diverses maladies des fidèles du dieu, mais leurs pratiques demeuraient proches de la magie. C’est avec ces pratiques que rompt Hippocrate, ainsi que les élèves qui vont former autour de lui l’école de Cos. Soixante traités nous sont parvenus sous son nom, mais en fait la collection hippocratique rassemble aussi des textes rédigés par ses disciples, et même certains écrits d’époque hellénis-

tique. Entre ces différents textes, en dépit de contradictions, existe une certaine cohérence, révélatrice de l'esprit général de la médecine hippocratique.

Si l'on tente d'en dégager les principaux traits, on retiendra d'abord ce que les textes du corpus hippocratique appellent la *prognosis*, c'est-à-dire l'examen du malade et l'interrogatoire de celui-ci en vue de reconstituer le développement de la maladie, les symptômes apparents : « II faut porter son attention sur le premier jour où le malade s'est senti atteint, et rechercher d'où et pourquoi le mal a pris origine ». La *prognosis* achevée, le médecin doit alors établir la *diagnosis*, le diagnostic. Pour cela, il dispose de recueils décrivant les diverses maladies connues, tel par exemple le traité *Des épidémies*, minutieux catalogue des cas observés grâce à une présence constante du médecin ou de ses aides auprès des malades.

Le diagnostic établi, il fallait alors tenter d'enrayer le mal. Un traité intitulé *De la nature de l'homme* permet de comprendre quels étaient les fondements de la thérapeutique de l'école hippocratique. Le corps humain contient quatre éléments : le sang, le phlegme, la bile jaune et la bile noire. La santé résulte de l'équilibre entre ces quatre éléments. À l'inverse, la maladie se présente comme un déséquilibre « quand l'une des substances présente soit une déficience, soit un excès, ou est séparée dans le corps et non mêlée avec les autres ». L'action du médecin consiste donc à

tenter de rétablir cet équilibre. Mais ce n'est pas en recourant à des drogues qu'il y parviendra. Bien plutôt, il conseillera des purges, des bains, des fumigations, et le contrôle du régime alimentaire.

La diététique est en effet un aspect essentiel de cette médecine. Elle consiste à établir des régimes alimentaires destinés là encore à maintenir l'équilibre entre ces couples opposés que sont le chaud et le froid, le sec et l'humide. Ainsi, l'homme en bonne santé doit-il pour le rester régler son alimentation sur les saisons. L'hiver, il boira le moins possible, mangera peu de légumes et fera rôtir viande et poisson afin de maintenir son corps chaud et sec. L'été en revanche, le régime se composera de viandes bouillies, de légumes crus ; on boira du vin dilué dans beaucoup d'eau. Ainsi le corps se maintiendra-t-il frais. Il n'est pas sans intérêt de voir se profiler derrière cette notion d'équilibre le modèle politique. Comme l'écrit un disciple d'Hippocrate, Alcméon de Crotone : « Le principe de santé est l'égalité *(isonomie)* des qualités, humide, sec, froid, chaud, amer, doux, tandis que la domination *(monarchie)* est cause de maladie. »

Deux autres aspects de la médecine hippocratique méritent de retenir l'attention : la chirurgie osseuse et la gynécologie. La première dérivait directement de la connaissance acquise par les médecins appelés à soigner les athlètes blessés au cours des grands jeux panhelléniques. L'un des traités les plus importants de

l'école hippocratique est le traité *Des fractures :* des prescriptions sont énumérées concernant la réduction des fractures du bras, du pied et de la main, ainsi que des fractures crâniennes. Quant à la gynécologie, elle occupe une place importante dans le corpus. Il n'est pas surprenant qu'on y retrouve l'opposition du féminin et du masculin caractéristique de la pensée grecque. La femme est d'abord destinée à assurer la reproduction de l'espèce. D'où l'importance du traité *De la génération*, et des nombreux traités sur les maladies des femmes. Ces traités mettent en relation toutes les maladies des femmes avec des affections de la matrice : ulcérations, dessèchement, règles trop ou trop peu abondantes. Mais lorsqu'il s'agit des femmes, l'irrationnel reparaît, car cette matrice divague à l'intérieur du corps de la femme, provoquant douleurs, maux de tête et crises d'hystérie. Pour la faire revenir à sa place, on recourt aux fumigations. La matrice est en effet l'élément essentiel du corps féminin. C'est là que se rencontrent sperme masculin et sperme féminin, et que grossit l'embryon. Toute une série de prescriptions sont prévues contre la stérilité, contre les menaces d'accouchement prématuré. Quant à l'accouchement lui-même, il est laissé aux soins des sages-femmes et de leurs pratiques ancestrales.

Les traités sur les maladies des femmes témoignent des limites de la rationalité de cette médecine hip-

pocratique. Car si sur certains points, elle s'inscrit bien dans le courant qui caractérise la pensée grecque à la fin du VI^e^ et au V^e^ siècle, sur d'autres elle révèle l'importance des a priori culturels qui limitaient la portée d'observations par ailleurs précises et précieuses. Reste un aspect moral, une éthique qui explique pourquoi le « serment d'Hippocrate » demeure le fondement de la déontologie médicale aujourd'hui encore.

❐ R. Joly, *Le niveau de la science hippocratique*, Paris, 1966.
J. Jouanna, Hippocrate. *Pour une archéologie de l'école de Cnide*, Paris, 1974.
M. Grmek, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Paris, 1983.

☞ Épidaure. Philosophie. Science.

MÉDIQUES (Guerres)

On désigne sous ce nom les deux guerres qui opposèrent Grecs et Perses (ou Mèdes) au début du V^e^ siècle, et dont le récit nous a été transmis par Hérodote. À l'origine de ces guerres, la conquête par le roi des Mèdes et des Perses, Cyrus, d'un vaste empire allant du plateau de l'Iran jusqu'aux côtes occidentales de l'Asie Mineure, empire complété par son fils

Cambyse qui l'étendit jusqu'à l'Égypte. Or il existait depuis la fin du second millénaire des cités grecques sur la rive asiatique de la mer Egée, qui se trouvèrent de ce fait placées au voisinage direct de l'empire perse et finirent par tomber en son pouvoir, les unes sans hésiter, les autres après une résistance plus ou moins longue. La plupart de ces cités avaient été, selon la tradition, fondées par des gens partis d'Athènes pour fuir les invasions qui avaient déferlé sur le monde grec à la fin du deuxième millénaire. Ainsi, tout naturellement, lorsqu'éclata à l'aube du V^e^ siècle une révolte de certaines de ces cités dont Milet, elles demandèrent l'aide de leur « métropole » Athènes, laquelle envoya une petite expédition qui participa aux côtés des révoltés à l'incendie d'une des capitales de l'empire,. Sardes. Et ce serait pour tirer vengeance de cet incendie que, devenu maître de l'empire après les troubles qui avaient suivi la mort de Cambyse, Darius envoya en 490 une expédition contre les cités qui avaient aidé les révoltés, et en premier lieu Athènes. La rencontre entre l'armée du Roi et l'armée athénienne eut lieu dans la plaine de Marathon, et les hoplites athéniens l'emportèrent sur les soldats perses. Darius dut renoncer à son projet, mais celui-ci allait être repris dix ans plus tard et avec des moyens beaucoup plus considérables par son fils Xerxès. Celui-ci en effet avait prévu d'envahir la Grèce par voie de terre en faisant franchir l'Helles-

pont à ses troupes, cependant qu'une flotte considérable escorterait l'armée de terre. Les Athéniens cette fois n'étaient pas seuls face à la menace perse. Une coalition s'organisa dont le commandement fut confié à la cité qui était alors la plus puissante militairement, c'est-à-dire Sparte. Mais le roi Spartiate Léonidas ne put empêcher l'armée perse de franchir la passe des Thermopyles et de se précipiter sur la Grèce centrale où certaines cités comme Thèbes étaient prêtes à se soumettre. Athènes se trouvait de ce fait directement menacée, et Thémistocle, qui était alors l'homme politique le plus influent, fit adopter la décision d'abandonner la ville, et après avoir mis les femmes et les enfants à l'abri, de résister sur les navires dont Athènes s'était récemment dotée, utilisant à cette fin l'argent des mines du Laurion. La rencontre avec la flotte perse eut lieu dans le détroit séparant la côte de l'île de Salamine où, feignant d'abandonner le combat, les Grecs avaient attiré la flotte ennemie. Hérodote dans ses *Histoires* et Eschyle dans sa tragédie intitulée *Les Perses* ont laissé de cette bataille des récits qui mettent en avant le bon ordre et la discipline des Grecs face au désordre des Barbares. Ce fut une victoire totale qui contraignit Xerxès et son armée à la retraite. Seul un contingent de l'armée du roi demeura encore un an en Grèce et fut finalement vaincu à Platées en 479. La victoire de Platées mit définitivement fin aux ambitions de Xerxès.

Les guerres médiques allaient avoir des conséquences importantes pour le monde grec tout entier, mais plus encore pour Athènes. Ce sont les Athéniens en effet qui avaient subi le choc le plus rude. Leur ville avait été détruite, leurs sanctuaires brûlés par les Perses. Mais c'est à eux aussi que par deux fois la Grèce avait dû d'être sauvée du péril barbare. Or les Athéniens n'entendaient pas en rester là. Ils allaient entreprendre de libérer les îles de l'Egée et les cités grecques d'Asie Mineure de la domination perse, et pour ce faire constituer une alliance dont ils prendraient la direction, ce qu'on appelle la ligue de Délos, parce que le centre en était le sanctuaire d'Apollon dans cette île, et qui allait très vite devenir entre les mains des Athéniens un puissant instrument de leur domination en mer Egée.

Mais les guerres médiques allaient avoir aussi d'importantes conséquences sur l'évolution interne d'Athènes. Si en effet Marathon avait été la victoire des hoplites athéniens, Salamine était le fait de la flotte construite par Thémistocle et des marins qui étaient recrutés parmi les citoyens les plus pauvres, ceux qui ne pouvaient pas se procurer la panoplie hoplitique. Comme devaient le remarquer plus tard aussi bien le pamphlétaire qu'on appelle le Vieil Oligarque qu'Aristote, cette victoire due aux éléments les plus pauvres du *démos* allait donner à ces derniers un poids de plus en plus important dans la vie de la

cité et contribuer à faire triompher la démocratie. Les conséquences bien évidemment ne se manifestèrent pas immédiatement. Mais moins de vingt ans après Salamine, les réformes d'Éphialte enlevant au vieux conseil aristocratique de l'Aréopage ses prérogatives pour les attribuer à la *boulè* des Cinq Cents et au tribunal populaire de l'Héliée, sanctionnaient ce rôle grandissant du *démos* dans la conduite des affaires de la cité, et fondaient définitivement la démocratie athénienne.

❐ G. Nenci, *Introduzione alle guerre persiane*, Pise, 1958. A.-R. Burn, *Persia and the Greeks, The Défense of the West*, 546-478 b.C., Londres, 1962.

☞ Barbares. Guerre. Marathon. Miltiade. Salamine. Thémistocle.

MÉNANDRE

Ménandre est le poète le plus célèbre de ce qu'on appelle la Comédie Nouvelle, c'est-à-dire cette forme de théâtre comique qui se développe à Athènes à la fin du IV^e^ siècle. Ménandre est né vers 342 dans une famille aisée, et il fut l'élève de Théophraste, successeur d'Aristote à la tête du Lycée. Il remporta ses premiers prix à l'âge de vingt ans et fut l'auteur le plus apprécié pendant la période où Athènes connut

dix ans d'une paix relative sous le gouvernement de son ami Démétrios de Phalère (317-307), philosophe disciple d'Aristote. Le théâtre de Ménandre, dont nous ne possédons qu'une petite partie et que nous connaissons surtout par les adaptations qu'en firent les comiques latins, est tout à fait révélateur de la société athénienne de la fin du IV^e^ siècle. Les problèmes politiques qui étaient au cœur du théâtre d'Aristophane ont complètement disparu, et l'intrigue tourne autour de relations amoureuses contrariées par des quiproquos divers. Cette absence de la dimension politique est significative dans une cité qui est désormais placée sous la surveillance d'une garnison macédonienne. Mais en même temps se devinent des situations sociales caractéristiques : misère des paysans à quoi s'oppose la richesse d'une « bourgeoisie » dont les fils entretiennent des courtisanes ou partent faire fortune au loin, en s'engageant dans l'armée de quelque satrape ou général macédonien ; étrangers venus à Athènes pour commercer, le Pirée demeurant malgré la perte de l'indépendance un des ports les plus actifs de la Méditerranée orientale ; esclaves dont le franc parler ne parvient pas à dissimuler la condition précaire. Le théâtre de Ménandre, au moment où décline Athènes, est ainsi un révélateur particulièrement éloquent des débuts de l'époque hellénistique.

❐ T.-B.-L. Webster, *An Introduction to Menander*, Manchester, 1974.

S.-M. Goldberg, *The Making of Menander's Comedy*, Londres, 1980.

☞ Comédie. Littérature. Théâtre.

MÉTÈQUES

Les métèques étaient à Athènes des étrangers qui jouissaient d'un statut particulier, qui les distinguait des étrangers de passage. Inscrits sur les registres du dème où ils avaient leur résidence, ils devaient verser une taxe annuelle de douze drachmes pour les hommes, six pour les femmes, le *metoikion.* Ils étaient en outre astreints aux mêmes obligations militaires et financières que les citoyens. Les plus riches servaient dans l'infanterie lourde des hoplites, les autres dans l'infanterie légère ou sur la flotte, l'accès à la cavalerie leur demeurant interdit. De même les plus riches payaient l'*eisphora*, l'impôt de guerre, leur contribution globale représentant le sixième de la contribution des citoyens. Ils bénéficiaient en outre de la protection des tribunaux athéniens, mais il leur fallait, au V^e^ siècle au moins, se faire représenter par un « patron », un citoyen qui était leur répondant. Si, juridiquement, les métèques formaient une catégorie bien définie, socialement, il y avait entre eux de sensibles différences. Tous étaient également exclus de la propriété foncière, mais le métèque Képhalos qui possédait une

armurerie employant cent vingt esclaves, dans la maison duquel, au Pirée, Platon situe le débat qui forme le dialogue de *La République*, et dont le fils Lysias est compté au nombre des orateurs attiques, n'avait que le statut de commun avec les ouvriers qui travaillaient sur les chantiers de constructions publiques, ou avec les petits marchands de l'agora. Et cela est encore plus vrai au IVe siècle, quand Athènes devint un grand centre de vie intellectuelle, attirant à elle de jeunes étrangers qui finirent par s'y fixer comme le philosophe Aristote. Si en effet les métèques étaient nombreux parmi les commerçants du Pirée, ils n'étaient pas tous, il s'en faut, venus à Athènes pour y commercer ou y exercer un métier artisanal. Outre ces « intellectuels » attirés par la renommée des écoles philosophiques, il y avait aussi des réfugiés politiques, particulièrement nombreux dans les périodes de troubles. Les métèques constituaient donc un groupe hétérogène, dont il semble bien que l'importance n'ait fait que croître ; un recensement de la fin du IVe siècle évaluait leur nombre à dix mille, ce qui représentait un peu moins de la moitié du nombre des citoyens (vingt et un mille).

Étroitement intégrés à la vie de la cité, les métèques n'en étaient pas moins exclus de toute activité politique. Cela n'interdisait pas cependant des relations avec certains milieux politiques. Lorsqu'en 404 les Trente renversèrent la démocratie et installèrent un

régime oligarchique, ils persécutèrent les métèques, soupçonnés de sympathie pour la démocratie. Le frère de Lysias, Polémarque, fut une de leurs victimes, et Lysias ne dut qu'à la fuite d'avoir pu échapper à la mort. Ce qui lui permit de contribuer matériellement à la restauration de la démocratie, en fournissant à Thrasybule et à ses partisans de l'argent et des armes. Pourtant, quand ce dernier, après la victoire, voulut accorder la citoyenneté aux métèques qui l'avaient aidé, il se heurta à une vigoureuse opposition. C'est que les Athéniens étaient jaloux de leurs privilèges. Et jusqu'à la fin du IV^e^ siècle, c'est avec parcimonie que la citoyenneté fut accordée à certains métèques. Il est intéressant, pour comprendre quelle était la situation des métèques dans une cité comme Athènes et la manière dont ils étaient reçus par la communauté des citoyens, de lire l'ensemble des plaidoyers démosthéniens concernant des affaires dans lesquelles les métèques étaient impliqués. On constate qu'ils étaient en relation avec les citoyens, mais que ces derniers ne manquaient jamais de souligner l'origine étrangère, voire barbare, de leurs adversaires quand ils voulaient les discréditer. Il ne faut cependant pas imaginer les métèques comme les « immigrés » de l'Athènes classique. D'abord parce que, comme on l'a vu, il y avait entre eux bien des différences d'origine et de condition sociale. Mais aussi parce que, même si comme le remarque Xénophon dans *Les Revenus*, nombre de

métèques au IVe siècle étaient d'origine « barbare », cela ne se traduisait pas par une attitude de rejet de la part des citoyens. Simplement entre eux et ces étrangers résidents, il y avait le quasi infranchissable fossé de la citoyenneté qui établissait entre l'Athénien et l'étranger, qu'il soit grec ou barbare, la distinction essentielle.

Il y a eu des métèques dans d'autres cités qu'Athènes, mais on ne sait pratiquement rien de ce qui les concerne avant l'époque hellénistique.

❑ Ph. Gauthier, *Symbola. L'étranger et la justice dans les cités grecques*, Nancy, 1972, pp. 107 sqq.

☞ Aristote. Cité. Démocratie. Économie. Lysias.

MILTIADE

Miltiade est surtout connu pour avoir été le stratège qui, à Marathon, décida de la tactique qui devait donner la victoire aux Athéniens. Pourtant, Marathon se place à la fin de la vie de cet Athénien qui appartenait à une grande famille aristocratique, celle des Philaides. Il était né vers le milieu du VIe siècle, et avait par conséquent, vécu sa jeunesse et son adolescence sous les tyrans. Bien qu'appartenant à cette aristocratie dont se méfiaient Pisistrate et ses fils, il s'était vu confier par Hippias le commandement de la colo-

nie athénienne de Chersonèse de Thrace qui avait été fondée par son oncle, Miltiade l'Ancien, sous la tyrannie de Pisistrate. Il y régna en maître pendant presque trente ans, en butte parfois à l'hostilité de ses voisins thraces. Il épousa d'ailleurs une princesse thrace, Hégésipyle, qui fut la mère de Cimon. Lorsqu'il revint à Athènes, en 493, il fut accusé d'avoir établi la tyrannie en Chersonèse, mais réussit à échapper à la condamnation. En 490, il fut élu stratège. Il devait mourir l'année suivante, des suites d'une blessure reçue à Paros. Miltiade est tout à fait typique de ces Athéniens appartenant à l'aristocratie qui n'hésitaient pas à mener une politique personnelle, en particulier dans leurs relations avec les souverains barbares, tout en remplissant occasionnellement des charges officielles dans la cité. La démocratie ne pourra longtemps s'accommoder de tels individus, à la fois dans et hors la cité.

❐ H. Berve, Miltiades, *Hermes*, Einzelschriften n° 2, Mayence, 1937.

☞ Marathon. Médiques (Guerres). Stratèges.

MISTHOPHORIE

On donnait ce nom à la pratique qui consistait à rétribuer les charges publiques, et qui semble bien être caractéristique de la démocratie athénienne. Le premier *misthos* (salaire) fut le *misthos heliastikos* institué par Périclès pour rétribuer les juges du tribunal populaire de l'Héliée. Son montant, fixé d'abord à deux oboles fut bientôt élevé à trois oboles. Une tradition rapportée par Aristote dans la *Constitution d'Athènes* voulait que Périclès ait recouru à cette pratique pour concurrencer son adversaire Cimon. Celui-ci, fort riche, ouvrait largement ses domaines à ses concitoyens et avait acquis ainsi une grande popularité. Périclès, dont la fortune était moins importante, aurait songé à lui faire pièce en distribuant, sous forme de *misthoi,* l'argent de la cité. L'anecdote, vraie ou fausse, est révélatrice des relations de « clientèle » qui existaient entre les dirigeants de la cité et la masse du *démos.* Pour gagner les faveurs du peuple souverain, il importait de se montrer généreux à son encontre, une sorte de relation de réciprocité s'établissant ainsi.

Mais bien évidemment, la misthophorie allait se charger d'une tout autre signification. Car le paiement d'un salaire à ceux qui remplissaient une charge

publique avait aussi pour effet de permettre à tous les citoyens, même aux plus pauvres, de consacrer une partie de leur temps à la vie de la cité, et faisait de l'exercice des droits civiques l'équivalent d'un « métier », pour reprendre le terme employé par Cl. Nicolet à propos du citoyen romain. La misthophorie fut très vite étendue à la plupart des charges publiques, à l'exception toutefois de la stratégie et des charges financières, et à partir du IVe siècle fut même institué un *misthos ecclesiastikos* qui rétribuait la présence aux séances de l'assemblée. Les contemporains prétendaient que l'initiateur de cette mesure, un certain Agyrrhios, voulait ainsi pallier l'absentéisme des Athéniens qui venaient de moins en moins nombreux siéger à la Pnyx. On ne saurait exclure cette explication, encore que le comportement des Athéniens face aux deux tentatives oligarchiques de la fin du Ve siècle témoigne du prix qu'ils attachaient à l'exercice de leurs droits. Mais surtout, il ne faut pas oublier que la citoyenneté n'était pas seulement un statut. Elle impliquait l'exercice d'une fonction politique. Et ce n'est pas un hasard si Aristote, lorsqu'il réfléchit dans la *Politique* sur la cité, tient l'exercice de la souveraienté du *démos* assemblé comme l'équivalent d'une *archè*, d'une charge publique.

La misthophorie était à ce point liée à la démocratie que, lorsque les oligarques s'emparèrent du pouvoir en 411 et 404, ils s'empressèrent de supprimer les dif-

férents *misthoi*. Et il en alla de même après 322, lorsque le Macédonien Antipatros imposa aux Athéniens une constitution censitaire. L'un des griefs des adversaires de la démocratie contre la misthophorie était qu'elle entretenait les citoyens dans l'oisiveté, qu'elle aboutissait à la dilapidation de l'argent public et qu'elle se maintenait aux dépens de la fortune des riches. Aristophane, dans les *Guêpes*, prétend que la manie de juger des Athéniens était liée au triobole qui rétribuait leur présence au tribunal. Et il est bien vrai qu'un client de Lysias invitait les juges à confisquer les biens de son riche adversaire s'ils voulaient toucher leur *misthos*. Il faut cependant se garder de prendre pour argent comptant toutes les accusations des détracteurs de la démocratie. Les *misthoi* étaient d'un montant peu élevé (trois oboles pour les juges, cinq oboles pour les bouleutes, une drachme pour les prytanes) et ne constituaient en aucune façon une rente, même s'il est admis qu'on pouvait vivre avec trois oboles. Mais ce pouvait être un appoint non négligeable pour les plus pauvres. C'est là en tout cas l'une des institutions les plus originales de la démocratie athénienne, et qui ne semble pas avoir existé ailleurs.

❐ Ed. Will, Note sur *misthos*, dans *Le Monde grec. Hommage à Claire Préaux*, Bruxelles, 1975, pp. 426-440.

☞ Athènes. Cité. Démocratie. Pénètes. Périclès. Theorikon.

MONARCHIE

Les Grecs ont connu plusieurs formes de monarchie, c'est-à-dire de régime politique où l'autorité *(archè)* était entre les mains d'un seul *(monos).* En fait, il serait plus juste de parler de royauté, pour ce qui est de la Grèce des temps héroïques, c'est-à-dire l'époque qui précède l'épanouissement de la cité. En effet, si *l'anax* mycénien était sans doute un souverain puissant, le *basileus* « homérique » détient certes un pouvoir que symbolise le sceptre, ce bâton qu'il tient en main lorsqu'il s'adresse à ses pairs ou à ses sujets. Mais précisément, il n'est que le premier parmi ses pairs, ceux qui forment le conseil et qui sont parfois désignés eux-mêmes comme des *basileis*, comme des rois. Ainsi, Aïkinoos, le roi des Phéaciens, de cette île où Ulysse est recueilli par Nausicaa, la fille du roi et où il fait le récit de ses aventures, réunit-il les autres rois avant de décider de mettre à la disposition de son hôte le navire qui le ramènera chez lui. Et de la même façon, Ulysse, de retour à Ithaque, doit se justifier devant l'assemblée de ses pairs du meurtre des prétendants. Maître de justice, chef militaire et religieux, le roi des temps héroïques n'est pas un monarque absolu. Et l'on sait que dès le VIII^e^ siècle, dans bien

des cités, dont Athènes, ces rois ne seront plus que des magistrats élus, ou comme à Sparte — où il s'agit d'ailleurs d'une dyarchie puisqu'il y a deux rois — des chefs militaires étroitement contrôlés par l'assemblée des Anciens *(gerousia)* et par des magistrats élus chaque année, les éphores.

En fait, les seules monarchies au sens propre qu'ait connues le monde des cités grecques à l'époque archaïque et à l'époque classique sont les tyrannies, ces régimes qui font leur apparition dans le courant du VII^e^ siècle, dans un contexte de crise, et dans lesquels un individu, généralement issu de l'aristocratie, s'empare illégalement du pouvoir, en faisant miroiter aux yeux du petit peuple des campagnes des avantages matériels, tout en confisquant à son profit la totalité de l'autorité. Strictement localisées dans le temps et dans l'espace, les tyrannies disparaissent au VI^e^ siècle dans le monde égéen, un peu plus tard dans la Grèce d'Occident. Mais elles réapparaissent au IV^e^ siècle, traduisant le réveil des antagonismes sociaux dans nombre de cités au lendemain de la guerre du Péloponnèse.

Ce même IV^e^ siècle voit se développer dans les écrits des rhéteurs et des philosophes une idéologie monarchiste qui annonce l'époque hellénistique. Face aux conflits qui déchirent les cités et à l'impuissance de ces mêmes cités à les résoudre, certains théoriciens comme Xénophon *(Cyropédie, Agésilas)*, Isocrate

(Evagoras, Nicoclès) ou Platon (le roi philosophe de la *République*, *le Politique*) préconisent la remise de l'autorité entre les mains d'un seul homme, qui se révélerait à la fois le plus sage et l'élu de la divinité, et tenant cette autorité du libre consentement de ses sujets, l'exercerait pour le bien de tous. Cette idéologie monarchiste a contribué à l'élaboration de la monarchie hellénistique, lorsque en la personne d'Alexandre se conjuguèrent les héritages de la vieille monarchie nationale macédonienne, du despotisme perse et de cette *basileia* personnelle définie par les écrivains grecs du IV^e^ siècle.

❐ P. Carlier, *La royauté en Grèce avant Alexandre*, Strasbourg, 1984.
M. I. Finley, *Le monde d'Ulysse*, Paris, 2^e^ éd., 1978
Cl. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, 1969.

☞ Alexandre. Cité. Sparte. Tyrannie.

MONNAIE

Les Grecs n'ont sans doute pas inventé la monnaie, puisqu'ils l'auraient empruntée aux Lydiens, mais ils ont certainement contribué à en répandre l'usage, et surtout à en faire l'instrument privilégié des échanges dans le monde méditerranéen. Les premières monnaies dateraient de 630 environ, et elles auraient été faites d'électron, alliage naturel d'or et d'argent que charriait sous forme de pépites une rivière d'Anatolie,

le Pactole. Primitivement, les monnaies se présentaient sous la forme de boules assez grossièrement façonnées. Ce n'est que plus tard qu'elles devinrent de petits disques plats, portant sur leurs deux faces un signe distinctif, au revers un poinçon qui indiquait le système monétaire auquel elles appartenaient, au droit une figure animale ou humaine ou tout autre symbole profane ou religieux. On a beaucoup discuté sur l'origine de la monnaie. Au IV^e^ siècle, alors qu'elle était devenue à la fois étalon de valeur et instrument des échanges, les Grecs la mettaient en relation avec le développement du commerce. Aristote écrit au livre 1 de *La Politique* : « Quand se développa l'aide que se prêtent les divers pays par l'importation de produits déficitaires et l'exportation de produits en excédent, l'usage de la monnaie s'introduisit comme une nécessité. Car les différentes choses nécessaires à nos besoins naturels n'étant pas toujours d'un transport facile, on fit une convention mutuelle d'accord en vue des échanges, pour donner et recevoir une matière de nature telle que, tout en gardant une utilité intrinsèque, elle offrît l'avantage de se transmettre aisément de la main à la main pour assurer les besoins vitaux ; on prit par exemple le fer, l'argent ou tout autre métal de ce genre, dont au début on détermina la valeur simplement par la grandeur et le poids ; mais finalement, on y apposa une empreinte pour échapper à la peine de la mesurer, l'empreinte étant mise comme signe de

la quantité de métal » (I, 1257a31-40 ; traduction P. Vidal-Naquet).

Les modernes ont mis en doute cette interprétation, en constatant d'abord que nombre de sociétés ont pratiqué l'échange sans recourir à ce moyen, en cherchant ensuite à mettre cette « invention » en relation avec d'autres nécessités : celle d'établir par la loi une échelle commune de valeurs afin de réaliser la justice entre les citoyens, celle d'affirmer l'autonomie de la cité, celle aussi et peut-être surtout de fournir à la cité un moyen de gérer les revenus publics, de rétribuer les services, à commencer par ceux des mercenaires servant la cité ou le tyran. À Athènes, ce sont les Pisistratides qui les premiers frappèrent les célèbres « chouettes » qui, grâce à la qualité et à l'abondance de l'argent du Laurion, devaient devenir la monnaie la plus recherchée. Il n'est pas douteux que la monnaie athénienne a été un des instruments du bon fonctionnement de la cité. Non seulement elle a permis à Athènes de jouir, comme le dit Périclès dans l'Oraison funèbre, des produits de la terre entière, que les marchands venaient vendre au Pirée, sûrs d'être payés en bon argent, mais encore elle a fourni à la cité le moyen de rétribuer les différents services nécessaires à son fonctionnement. Et si Athènes a fini par imposer à ses alliés l'usage de sa monnaie, ce n'est pas, comme on l'a trop souvent dit, pour faciliter les échanges à l'intérieur de son empire, mais, en plus de

l'affirmation de sa souveraineté, parce qu'une monnaie commune assurait la simplification des comptes pour la levée du tribut et des amendes ou des charges auxquelles les alliés pouvaient être soumis. En ce sens, les « chouettes » d'Athènes sont inséparables de l'apogée de la démocratie.

❑ E. Will, De l'aspect éthique des origines de la monnaie, *Revue Historique*, 212, 1954, pp. 209-231.
Réflexions et hypothèses sur les origines de la monnaie, *Revue de Numismatique*, 17, 1955, pp. 5-23.
O. Picard, Les origines du monnayage en Grèce, *L'Histoire*, 6, 1978 (repris dans *La Grèce ancienne*, Paris, éd. du Seuil, 1986, pp. 157-171).

☞ Banque/Banquiers. Commerce. Économie.

MORT

Les pratiques funéraires d'une société sont souvent révélatrices de sa nature en même temps que de la façon dont cette société pensait la mort.

Nous connaissons assez bien par les textes et les représentations figurées le cérémonial des funérailles. À l'époque classique, le mort, après avoir été lavé et enveloppé dans un linceul, était exposé pendant un jour sur un lit d'apparat. Puis le corps était transporté jusqu'au tombeau sur un chariot qu'entourait un cor-

tège de parents en habits de deuil et des pleureuses avec un accompagnement de chants funèbres. Les Grecs pratiquaient l'inhumation ou l'incinération. Dans le premier cas, le cadavre était enfermé dans un cercueil de bois et placé dans un tombeau souterrain ou dans un sarcophage. Dans le second cas, les cendres étaient recueillies dans un vase qu'on plaçait à l'intérieur du tombeau. Le tombeau enfermait généralement un mobilier funéraire comprenant des armes, des objets usuels, des vases, etc. Sur le tumulus recouvrant la tombe était élevée une stèle qui portait une inscription donnant le nom du défunt et qui comportait parfois une épitaphe. Certaines de ces stèles étaient ornées d'un relief sculpté représentant ou évoquant le mort. À plusieurs reprises, dans l'histoire des cités grecques, des lois somptuaires s'efforcèrent de réduire le luxe des funérailles par lesquelles les riches et les puissants entendaient manifester leur importance.

La tombe pouvait être individuelle, familiale ou collective, dans le cas des soldats morts au combat : ils étaient ensevelis dans un tombeau élevé aux frais de la cité. Thucydide nous a laissé une description de ces funérailles solennelles au cours desquelles un orateur désigné par la cité prononçait l'oraison funèbre des citoyens morts au combat.

Il était en effet très important que le mort ait une sépulture. Priver quelqu'un de sépulture était un châtiment particulièrement cruel : ainsi, dans l'*Antigone*

de Sophocle, Créon interdit-il que soit enseveli Polynice, accusé d'avoir porté les armes contre sa propre cité. Et l'on sait que c'est pour avoir passé outre à cet interdit et rendu les honneurs funèbres à la dépouille de son frère qu'Antigone fut condamnée à être enterrée vivante.

Les Grecs pensaient que les morts poursuivaient sous terre une existence que les poètes décrivent comme particulièrement sombre et morose. Dans les poèmes homériques, on honore certes la « belle mort » du héros tombé au combat et dont la renommée survivra éternellement. Mais, lorsqu'Ulysse descend aux Enfers pour y consulter le devin Tirésias, c'est une vision horrible de ce monde de fantômes que donne le poète. La descente aux Enfers est d'ailleurs l'épreuve la plus terrible qu'affrontent les héros des récits mythiques. Hadès, le dieu du monde souterrain est une figure sombre, comme est sombre le monde sur lequel il règne.

À partir de la fin du V^e^ siècle cependant, on entrevoit dans la réflexion philosophique les prémices d'une conception différente de la mort. Socrate, dans l'*Apologie* de Platon, la décrit comme un sommeil éternel qui lui évitera la déchéance du vieillissement. Et Platon, peut-être influencé par certains courants mystiques comme l'orphisme, imaginera non seulement la réincarnation, mais, pour les âmes des meilleurs délivrées de la prison du corps, le séjour dans un

monde des Bienheureux où elles jouiraient d'une félicité éternelle. On a parfois suggéré aussi que certaines pratiques religieuses, comme l'initiation aux mystères d'Eleusis, apportaient aux fidèles des promesses d'éternité. Mais c'est seulement à l'époque hellénistique que ces courants religieux connaîtront leur plein développement.

❑ G. Gnoli et J.-P. Vernant (éd.), *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Paris-Cambridge, 1982.

☞ Famille. Mythologie. Religion domestique.

MUSIQUE

La musique tenait une place importante dans la vie des anciens Grecs, car chants et danses accompagnaient de nombreux actes de la vie quotidienne, de la vie religieuse, de la vie militaire. Nous connaissons, grâce en particulier aux représentations figurées, les instruments qu'utilisaient les Grecs. La lyre semble avoir été l'instrument le plus ancien. La tradition mythique en rapportait l'invention au dieu Hermès : celui-ci encore enfant aurait fabriqué, avec une carapace de tortue, des tiges de roseau et des boyaux de brebis un jouet dont il fit don à son frère Apollon pour se faire pardonner le vol des bœufs de ce dernier. La lyre, appelée *lura*, *phormynx* ou *kithara* allait devenir

l'attribut du dieu de Delphes. À l'origine, elle comportait sept cordes d'égale longueur, mais inégalement tendues. Puis, on augmenta le nombre des cordes qui atteignit même le chiffre de quinze. On connaît d'autres instruments à cordes comme le *barbiton*, une sorte de harpe ou encore le *clepsiambe* qui semble avoir été l'instrument utilisé par le poète Archiloque.

L'autre instrument souvent représenté et qui tenait une place importante dans les grands concours musicaux était la flûte ou *aulos.* Elle se composait d'un tuyau cylindrique en roseau, en os ou en ivoire percé de trous. La flûte à double tuyau ou flûte de Pan apparaît également dans les représentations figurées de scènes de banquet ou de cérémonies religieuses.

On l'a dit en effet, la musique accompagnait de nombreuses manifestations de la vie des Grecs. Dans les poèmes homériques, l'aède est un chanteur et c'est en s'accompagnant de la lyre qu'il évoque les hauts faits des héros de la guerre de Troie : ainsi, Démodocos lors du banquet offert par le roi des Phéaciens en l'honneur d'Ulysse. La poésie lyrique qui se développe à partir du VII^e^ siècle était également chantée. La grande lyrique chorale fut en particulier à l'honneur aussi bien dans les îles que sur le continent. L'hymne, le péan, l'épinicie ou ode triomphale en l'honneur des vainqueurs aux grands jeux panhelléniques, les parthénies ou chants nuptiaux, le dithyrambe au rythme vif et bondissant étaient les

principaux genres de cette lyrique chorale où s'illustrèrent des poètes comme Alcman, Stésichore d'Himère qui perfectionna le mécanisme strophique en le systématisant en strophe, antistrophe et épode, Simonide de Céos, Bacchylide et surtout Pindare.

À côté de ces chants destinés aux chœurs, il existait une poésie plus intimiste, chant d'amour ou chanson d'hyménée, poésie chantée à une voix ou par un petit chœur, généralement féminin. À cette poésie, on peut rattacher les noms de Sapho et d'Alcée, tous deux originaires de l'île de Lesbos. Il faut aussi évoquer les chansons à boire qui clôturaient les banquets, ces manifestations de la vie aristocratique que nous font entrevoir les peintures de vases et où les seules femmes présentes étaient des musiciennes, généralement de condition servile.

Au V^e^ siècle, c'est surtout avec le développement du théâtre, tragique et comique, que la musique prend une importance très grande. Dans la tragédie, les parties chantées alternent avec la récitation parlée. La *parodos* annonçait l'entrée du choeur, le *stasimon* était un chant choral issu du dithyrambe qui marquait l'interruption de l'action ou le passage d'un lieu à un autre. La même alternance de morceaux musicaux et de récitation parlée se retrouvait dans la comédie, les intermèdes musicaux étant sans doute d'inspiration plus populaire.

La musique tenait une place importante dans l'éducation, et l'on ne sera pas surpris qu'elle ait fait l'objet de théorisation. Dès le VII^e^ siècle, si l'on en croit la tradition, le Lesbien Terpandre, célèbre citharède, en jeta les fondements. Pythagore aurait appliqué sa théorie des nombres à l'analyse des intervalles musicaux : l'octave correspondait au rapport 2 :1, la quinte au rapport 3 : 2 et la quarte au rapport 4 : 3. Platon dans *La République* et dans *Les Lois* attribue à la musique une grande importance dans ses programmes éducatifs. Il rejetait les modes qu'il considérait comme efféminés (lydien et ionien) pour au contraire recommander les modes phrygien et surtout dorien, plus sobres. C'est également le mode dorien que choisissait Aristote, de préférence à tout autre. Mais c'est essentiellement avec Aristoxène de Tarente que la théorie musicale trouva son expression la plus complète. Aristoxène avait suivi au Lycée les leçons d'Aristote. Il publia de nombreux traités musicaux dont les plus importants sont les *Principes et éléments de l'harmonie* et les *Éléments du rythme.* Il semble avoir exercé une grande influence non seulement sur ses contemporains,, mais également dans les siècles suivants et jusqu'à l'époque byzantine.

Les tentatives de reconstitution de la musique grecque ancienne se heurtent à de nombreuses difficultés. Le grand nombre de modes, la variété des intervalles utilisés dans les différents modes rendent quasi impossible toute transposition de cette musique.

❑ O. Tiby, « La musique dans l'Antiquité classique », dans *Histoire de la musique*, sous la direction de R. Manuel. T.I. *Des origines à J.S. Bach*, Paris, Gallimard, 2e éd., 1977, pp. 377-434.
J.F. Mountford et R.P. Winnington-Ingram, « Greek Music », *Oxford Classical Dictionnary*, 2e éd., Oxford, pp. 705-713.
J. Chailley, *La musique grecque*, Paris, 1979.

☞ Alcée. Apollon. Éducation. Pindare. Platon. Poésie. Pythagore. Sapho. Tragédie.

MYTHOLOGIE

C'est sous ce nom que l'on rassemble l'ensemble des récits que les anciens Grecs rapportaient sur leurs dieux et leurs héros, et par lesquels ils expliquaient certains rituels religieux, voire certains moments de leur passé. Ces récits, élaborés et réélaborés au cours des siècles, nous sont parvenus à travers des sources différentes : les poèmes homériques, la *Théogonie* et *Les Travaux et les Jours* d'Hésiode, les poésies de Pindare, les tragédies d'Eschyle, Sophocle et Euripide, et sous une forme plus systématique dans les écrits des mythographes de l'époque hellénistique et romaine, au premier rang desquels il faut placer le Pseudo-Apollodore, un Grec du IIe siècle après J.-C. qui rassembla sous le nom de *Bibliothèque* un résumé des principaux mythes grecs.

Ces récits qui présentaient souvent de nombreuses variantes faisaient intervenir les dieux dans les affaires humaines, expliquaient comment Zeus s'était emparé du pouvoir dans l'Olympe et comment s'était mis en place l'ordre du *cosmos*. L'instauration du premier sacrifice par Prométhée, le vol du feu pour permettre aux hommes de maîtriser la nature hostile, la création de la femme en punition de ce vol, autant de récits que les poètes se plaisaient à raconter en se disant inspirés des dieux. Mais plus encore quelques grandes « gestes », presque toutes localisées dans cette partie du monde grec où s'était développée la civilisation mycénienne, le Péloponnèse, la Béotie, la Thessalie, l'Afrique, constituaient le cœur de cette mythologie : geste d'Héraclès, le héros par excellence, affronté à des monstres dont il venait à bout grâce à sa force et à son courage ; geste des Atrides, cette famille maudite dont les fondateurs avaient pratiqué le cannibalisme et les sacrifices humains, et dont le dernier représentant fut le matricide Oreste ; geste des Labdacides non moins maudits puisque Œdipe en est le principal héros ; geste des Argonautes, ces marins partis à la conquête de la Toison d'Or sous la conduite du Thessalien Jason ; geste de Thésée l'Athénien, et d'autres moins connus comme Persée, Bellérophon, comme le poète Orphée ou Atalante la chasseresse. Et puis bien entendu cette guerre de Troie menée par certains de ces héros (les Atrides, Agamemnon et

Ménélas) ou leurs descendants, et où parmi de nombreuses figures de guerriers se détachent celles d'Achille, le fils de la déesse marine Thétis et du mortel Pelée, et celle, plus humaine d'Ulysse, l'homme rusé, le protégé d'Athéna, dont les aventures n'ont cessé de hanter l'imagination des hommes.

On peut se contenter de lire ces récits comme autant de belles histoires. On peut aussi être tenté de les interpréter, de leur donner un sens. C'est ce à quoi les modernes n'ont cessé de se livrer depuis le XIX^e^ siècle. Et ce d'autant plus que ces récits qui faisaient continuellement intervenir les dieux, quand les dieux n'étaient pas eux-mêmes en cause, ne pouvaient être séparés de la religion grecque. Or, ils étaient remplis de crimes, d'incestes, d'adultères, de pratiques qui paraissaient incompatibles avec ce que nous tenons pour le sentiment religieux. Comment les Grecs pouvaient-ils vénérer Zeus et raconter sur son compte d'innombrables histoires d'adultère ? Comment pouvaient-ils compter parmi leurs dieux Hermès le « voleur », admettre les orgies de Dionysos ou la méchanceté d'Héra ? C'est un peu à répondre à ces questions que s'attachèrent les premiers commentateurs de la mythologie grecque, au XVIII^e^ et au début du XIX^e^ siècle, qui voyaient dans la mythologie et ses histoires « sauvages et absurdes » le fait d'un peuple encore primitif et ignorant. Cependant très vite on en vint à abandonner ce point de vue moral ou moralisa-

teur pour essayer de donner de ces mythes une lecture qui se voulait scientifique dans la mesure où elle cherchait à y trouver soit un écho du passé lointain de la Grèce (paléolithique, égéen ou mycénien), soit, à partir des travaux des linguistes et des sociologues, et dans une perspective comparatiste, un système de symboles à partir duquel il est possible de dégager les structures mentales qui permettent de rendre compte du mode de fonctionnement d'une société donnée, en l'occurrence la société grecque de l'époque archaïque et classique. Comme l'écrit P. Ellinger, faisant le point des recherches sur le mythe grec : « Tout au long de ces recherches, le mythe aura cessé d'être cet incompréhensible venu du fond des âges ou cette chose chargée d'un pouvoir mystérieux que parfois on se plaît à évoquer, pour constituer les catégories et les grandes articulations d'un imaginaire qui permettait aux Grecs de penser la réalité dans le quotidien comme dans l'événement. »

M. Détienne, *L'invention de la mythologie*, Paris, 1981.
P. Ellinger, « Vingt ans de recherches sur les mythes », REA, 1984, pp. 7-29.
P. Grimal, *Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine*, Paris, 9e éd., 1988.
J.-P. Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Paris, 3e éd., 1985. *Mythe et société en Grèce ancienne*, Paris, 1974.
J.-P. Vernant et P. Vidal-Naquet, *Œdipe et ses mythes*, Bruxelles, 1988.

P. Veyne, *Les Grecs ont-ils cru à leurs mythes ?* Paris, 1983.

☞ Aphrodite. Apollon. Argonautes. Atrides. Delphes. Déméter. Dieux. Dionysos. Eschyle. Euripide. Héra. Héraclès. Héros et cycles héroïques. Hésiode. Homère. Œdipe. Pindare. Religion civique. Religion domestique. Sophocle. Thésée. Théâtre. Troie (Guerre de). Zeus.

NAUCRARIES

Les naucraries auraient été, aux dires d'Aristote *(Constitution d'Athènes*, VIII 7), des sous-groupes des quatre tribus ioniennes primitives de l'Attique, chaque tribu étant divisée en douze naucraries. On suppose, d'après leur nom, que chaque naucrarie avait la charge d'équiper un navire, et que, par là même, les naucrares, c'est-à-dire les magistrats placés à la tête des naucraries, étaient chargés de lever les taxes destinées à couvrir les frais de cet équipement. Dans le même passage de la *Constitution d'Athènes*, Aristote mentionne l'existence d'une « caisse des naucrares ». Plus loin, il indique que la réforme de Clisthène remplaça les naucraries par les dèmes, ce qui laisse supposer que les naucraries étaient primitivement des circonscriptions territoriales. Hérodote prétend que, à l'époque de la tentative de Cylon pour s'emparer de la tyrannie (fin du VII^{e} siècle), les prytanes des naucrares

administraient la cité. Il est difficile de se prononcer sur la validité d'une telle affirmation. En tout cas, il est à peu près assuré que les naucrares disparurent avec l'établissement des tribus clisthéniennes.

❑ C. Hignette, *A History of the Athenian Constitution to the End of the Fifth Century B.C.*, Oxford, 1952, pp. 67-74.

☞ Marine.

NAUKLEROI

Les *naukleroi* étaient les propriétaires des navires marchands avec lesquels les *emporoi*, ceux qui se livraient au commerce maritime, concluaient un accord, afin de transporter leur cargaison sur une place de commerce. Généralement l'accord était conclu pour un voyage aller retour. Le *naukleros* pouvait transporter les marchandises de plusieurs *emporoi*, et aussi ses propres marchandises. Il était donc étroitement lié au monde de *l'emporion* et partie prenante dans les affaires commerciales. Souvent, pour pouvoir affréter le navire, il contractait un emprunt auprès d'un homme riche qui, sans être lui-même impliqué dans le commerce maritime, faisait ainsi fructifier son argent. Il semble qu'en cas de perte du navire comme en cas de perte de tout ou partie de la cargaison, le *naukleros* était libéré de ses obligations envers le prêteur comme

envers les *emporoi* qui lui avaient confié leur cargaison. Mais les choses n'étaient pas toujours claires, et certains plaidoyers révèlent les difficultés que pouvaient susciter de tels incidents liés à la fortune de mer.

Les *naukleroi* que nous font connaître les plaidoyers du *corpus* démosthénien sont soit des citoyens, soit des métèques. L'un d'entre eux, un certain Lampis, est même qualifié d'esclave, ce qui n'a pas manqué de soulever bien des questions, car il est peu vraisemblable qu'un esclave ait pu posséder un navire. Sans doute le navire appartenait-il à son maître qui lui en laissait la libre disposition moyennant versement de l'*apophora*, de la redevance due par l'esclave vivant « à part ». En tout cas la présence d'un esclave parmi les *naukleroi* révèle que, pas plus que les *emporoi*, ces armateurs n'appartenaient, même lorsqu'ils étaient citoyens, à la classe dirigeante de la cité.

❐ J. Velissaropoulos, *Les nauclères grecs*, Paris, 1980.

☞ Commerce. Économie. Emporoi. Marine. Pirée. Prêts maritimes.

NICIAS

Nicias a joué un rôle important dans l'histoire d'Athènes au v^e^ siècle. Il n'appartenait pas, semble-t-il, à l'une des grandes familles aristocratiques d'Athènes.

Son père Nicératos n'est pas autrement connu, mais il devait être riche si l'on en juge par la fortune qu'il transmit à ses trois fils. Nicias était l'aîné, et, comme son père, c'est de l'exploitation des gisements argentifères du Laurion et de la location d'esclaves pour les mines qu'il tirait ses revenus. Xénophon rapporte qu'il avait mille esclaves travaillant au Laurion qui lui rapportaient une obole par homme et par jour. Cette immense fortune lui permit de remplir de nombreuses liturgies et de pratiquer cette politique de largesses par quoi un homme politique se conciliait à Athènes les faveurs du *démos*. Nicias fut élu stratège à plusieurs reprises. C'est lui qui négocia en 421 la paix qui mit fin à la première partie de la guerre du Péloponnèse. En 415, il tenta vainement de s'opposer devant l'assemblée au projet d'expédition en Sicile réclamé par Alcibiade. Élu pour commander l'expédition avec Alcibiade et Lamachos, il dut bientôt affronter presque seul les difficultés auxquelles Athéniens et alliés ne tardèrent pas à se heurter. Vaincu à la bataille de l'Asinaros, il tenta d'organiser la retraite de ses soldats, mais fut finalement contraint de se rendre à l'adversaire. On ne sait s'il fut tué par les Syracusains ou s'il se donna lui-même la mort. Plutarque dit de lui qu'il était l'un des trois meilleurs citoyens d'Athènes et qu'il était également aimé des riches qui voyaient en lui un des leurs et du peuple qui bénéficiait de ses largesses. Il semble avoir été un de ces hommes poli-

tiques modérés auxquels le *démos* confiait volontiers les affaires de la cité.

❑ H.-D. Westlake, Nicias in Thucydides, *Classical Quarterly*, XXXV, 1941, pp. 58 sqq.

☞ Laurion. Péloponnèse (Guerre du).

NOMOS

C’est le terme qui en grec désigne la loi. Mais il n’a pas un sens juridique aussi précis et rigoureux qu’une telle définition laisserait supposer. En effet, il s’applique aussi bien aux pratiques et coutumes de caractère moral ou religieux qu’aux dispositions législatives proprement dites. Ce dernier sens est d’ailleurs relativement récent, certainement pas antérieur aux réformes de Clisthène à Athènes. Et c’est essentiellement avec le développement de la pensée philosophique que le terme *nomos* est devenu un élément essentiel du discours politique, le respect des lois étant prôné par les uns comme critère de la valeur d’un régime politique, tandis que d’autres, les sophistes en particulier, voyaient dans les *nomoi* une création humaine contingente et relative. Le *nomos*, du fait de l’étendue de la notion que ce terme recouvrait, pouvait s’appliquer à toutes sortes de domaines, aussi bien aux relations au sein de la famille, à la transmission des biens, aux pra-

tiques religieuses qu'à l'organisation des pouvoirs ou aux règles juridiques. Dans une cité démocratique comme Athènes, les *nomoi* étaient soumis au vote populaire, et la distinction n'est pas toujours claire entre *nomos* (loi) et *psephisma* (décret). Devant les tribunaux, c'est à la lecture des *nomoi* que faisaient appel les parties en présence pour justifier leurs droits. La procédure judiciaire qui était mise en œuvre contre celui qui faisait une proposition illégale s'appelait *graphè para nomôn.* Enfin, il existait à Athènes, depuis 403, une commission de nomothètes. Son premier objet avait été de réviser les lois existantes, afin d'éviter qu'il y ait des lois contradictoires. Mais, par la suite, chaque année, on désignait des nomothètes pour examiner les lois et, éventuellement, rejeter celles qui étaient jugées mauvaises et en proposer de nouvelles.

M. Ostwald, *Nomos and the Beginning of Athenian Democracy*, Oxford, 1969.
—, *From popular Sovereignty to the Sovereighty of Law*, Univ. of California Press, 1986.
J. de Romilly, *La loi dans la pensée grecque*, Paris, 1971.

☞ Cité. Graphè para nomôn. Justice. Politeia. Politès. Thesmothètes.

ŒDIPE

Œdipe est une figure célèbre de la mythologie grecque qui a inspiré au poète Sophocle deux de ses plus belles œuvres, *Œdipe-Roi* et *Œdipe à Colone*. Le mythe d'Œdipe se rattache à l'histoire des Labdacides, ces héros thébains de la lignée de Cadmos, le fondateur de Thèbes. Son père, Laios, ayant appris par un oracle qu'il serait tué par le fils que son épouse attendait, exposa dès sa naissance l'enfant, qui fut recueilli par des bergers et donné par ceux-ci au roi de Corinthe, dont l'épouse était stérile. L'enfant fut donc élevé par ses parents adoptifs. Devenu adolescent, il apprit à son tour de l'oracle qu'il était destiné à tuer son père. Persuadé qu'il s'agissait de Polybe, il décida de ne pas rentrer à Corinthe et prit le chemin de Thèbes. C'est alors qu'il rencontra Laios, et qu'une querelle les ayant opposés, il le tua, accomplissant sans le savoir la prédiction de l'oracle. Parvenu aux abords de Thèbes, il fut arrêté par le Sphynx, un monstre à tête de femme et à corps de lion qui lui posa la fameuse énigme que nul n'avait pu résoudre : « Quel est l'être qui marche tantôt à deux pattes, tantôt à trois, tantôt à quatre, et qui est le plus faible quand il a le plus de pattes ? ». Œdipe trouva la réponse —

l'homme — et le monstre qui terrorisait le pays thébain se précipita du haut d'un rocher. Les Thébains accueillirent Œdipe comme un sauveur, lui attribuèrent la royauté laissée vacante par la mort de Laios, et la main de la reine. On connaît la suite qui est le sujet de *l'Œdipe-Roi* de Sophocle. Alors qu'Œdipe règne sur Thèbes depuis déjà longtemps, une terrible épidémie s'abat sur la cité. Consulté, l'oracle de Delphes révèle qu'elle ne prendra fin que lorsque sera vengé le meurtre de Laios et condamné son meurtrier. Œdipe se livre alors à une enquête qui le conduit à la découverte de l'horrible vérité : il est l'assassin de Laios, son père et l'époux de Jocaste, sa mère. Celle-ci, désespérée, met fin à ses jours, tandis qu'Œdipe, après s'être crevé les yeux, quitte Thèbes en compagnie de ses filles Antigone et Ismène. Il trouvera un asile à Athènes où il meurt. Mais la dramatique destinée des Labdacides ne s'arrête pas là. Les fils d'Œdipe, Étéocle et Polynice, se disputent le pouvoir à Thèbes, et au cours de la célèbre expédition menée par Polynice et six autres héros contre Thèbes défendue par Etéocle, les deux frères trouvent la mort. Créon, le frère de Jocaste, devenu le maître de la cité, fait à Etéocle des funérailles solennelles, mais les refuse à Polynice, accusé d'avoir porté les armes contre sa cité. C'est alors qu'Antigone, revenue à Thèbes, passe outre à l'interdiction formulée par Créon, et est condamnée par celui-ci à être enterrée vivante. C'est

le sujet d'une autre célèbre tragédie de Sophocle, *Antigone*.

Le mythe d'Œdipe et le sort funeste d'Antigone n'inspirèrent pas seulement les Tragiques athéniens du Ve siècle. On sait la place qu'occupe le mythe d'Œdipe dans la psychanalyse depuis Freud. Le personnage d'Antigone n'a cessé d'être interprété comme l'incarnation de la liberté face aux décisions arbitraires des tyrans. En fait, c'est là, dans un cas comme dans l'autre, faire dire au mythe plus et autre chose que ce qu'il signifiait pour les anciens Grecs. Mais c'est peut-être aussi, paradoxalement, la preuve de l'inépuisable richesse de cette mythologie.

❐ J.-P. Vemant, « Œdipe sans complexe », *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris, 1972, pp. 75 sqq.
P. Vidal-Naquet, « Œdipe à Athènes », *Mythe et tragédie, deux*, Paris, 1986, pp. 149 sqq.
J.-P. Vernant, P. Vidal-Naquet, *Œdipe et ses mythes*, Bruxelles, 1988.

☞ Héros et cycles héroïques. Mythologie. Sophocle. Tragédie.

OIKOS

Le terme est ancien puisqu'on le rencontre dans les poèmes homériques. Il désigne le domaine aristocratique, c'est-à-dire à la fois les terres, la maison, mais

aussi tous ceux qui à des titres divers, parents, serviteurs, esclaves, font partie du domaine. À l'époque classique, il conserve ce sens, mais l'*oikos* se réduit le plus souvent au maître, à la maîtresse, aux enfants et aux esclaves. Si le maître veille au travail sur le domaine et dirige le travail des esclaves, l'*oikos* est surtout le lieu de l'activité de la maîtresse de maison et des servantes. C'est ce que révèle un texte comme *L'Économique* de Xéno-phon qui met en scène un propriétaire, lequel discute avec Socrate de la meilleure manière de gérer son *oikos* ce qu'est à proprement parler 1'*oikonomia*. Une partie du texte est consacrée aux conseils que l'interlocuteur de Socrate, Ischomaque, donne à sa jeune femme, conseils qui portent sur l'art de veiller sur les provisions, de mettre de l'ordre dans la maison et de surveiller les esclaves. Dans la cité démocratique, en effet, l'homme se consacre aux activités extérieures, à la politique et à la guerre et laisse à son épouse le soin de veiller à la bonne marche de la maison. On peut certes s'interroger sur les intentions de Xénophon en présentant ce modèle idéal d'*oikos* et sur l'écart qui existait entre cet idéal et les réalités quotidiennes de l'Athènes du IV^e^ siècle. Il est bien évident que le domaine, même s'il était de dimensions importantes comme semble l'être celui d'Ischomaque, ne vivait pas en autarcie. Un plaidoyer du corpus démosthénien évoque le cas d'un propriétaire qui vendait à l'extérieur une partie

de sa récolte et de son bois, et qui spéculait même sur les prix en période de difficulté de ravitaillement. Dans la mesure où l'échange avait pris une place plus importante dans la vie de la cité, l'*oikos* ne constituait plus cette unité de production se suffisant à elle-même qu'il avait été dans le passé. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le traité dû à un membre de l'école aristotélicienne et qui porte le même nom que le dialogue de Xénophon, *Économique*, aborde, à côté de la gestion de *l'oikos*, le problème des moyens par lesquels une cité ou un roi pouvaient se procurer des revenus et donne en exemples une série de « stratagèmes » financiers. C'était signifier que l'économique désormais débordait le cadre de l'*oikos*.

❑ S. Humphreys, Oikos and Polis, dans *The Family. Women and Death*, Londres, 1982.

☞ Économie. Famille. Féminine (Condition). Mariage.

OLIGARCHIE

L'oligarchie était une forme de régime politique qui réservait le pouvoir, l'*archè*, à un petit nombre de citoyens. Le monde grec a expérimenté un grand nombre d'oligarchies, dont la caractéristique essentielle était l'absence de souveraineté du *démos* assemblé, l'autorité étant entre les mains d'un ou plusieurs

conseils dont les membres étaient généralement désignés à vie. À Athènes, il y eut à la fin du Ve siècle deux tentatives de révolution oligarchique, à la faveur des difficultés militaires de la cité, la première en 411, au lendemain de l'échec de l'expédition de Sicile, la seconde en 404, après la défaite de la flotte athénienne à Aigos-Potamos. Après la restauration démocratique de 403, il n'y eut plus de tentative oligarchique à Athènes. Mais ailleurs, dans le reste du monde grec, oligarques et démocrates se déchirèrent dans des luttes violentes. Dans les écrits politiques. Sparte est souvent présentée comme la cité oligarchique par excellence. Mais l'oligarchie Spartiate était atypique, dans la mesure où le régime social à Sparte était différent de tout ce qui existait ailleurs. En fait l'oligarchie, singulièrement au IVe siècle, était le régime où le pouvoir était entre les mains des riches.

◨ L. Whibley, *Greek Oligarchies. Their Character and Organisation*, Cambridge, 1955.

☞ Critias. Démocratie. Hétaïres. Oligarque (Le Vieil). Patrios Poloteia. Plousioi. Polis. Politeia. Politès. Quatre Cents. Sparte. Trente.

OLIGARQUE (Le Vieil)

On désigne sous ce nom l'auteur anonyme d'un pamphlet oligarchique qui fut publié à Athènes dans les premières années de la guerre du Péloponnèse, et fut longtemps rangé au nombre des œuvres de Xénophon. Dans ce pamphlet intitulé *Constitution des Athéniens*, l'auteur qui ne cache pas son hostilité à la démocratie en décrit avec une certaine lucidité le fonctionnement, les fondements sociaux, les liens étroits qui unissent à Athènes, démocratie politique et impérialisme maritime. Se présentant lui-même comme un *kalos-kagathos*, un homme de bien, il tient la démocratie pour le régime qui favorise les pauvres et les ignorants ; il démontre l'importance que revêt la flotte et la supériorité que donne à Athènes le fait de contrôler la plus grande partie du commerce égéen grâce à la maîtrise de la mer. Il pousse le paradoxe et la mauvaise foi jusqu'à prétendre qu'à Athènes rien ne distinguait l'esclave ou l'étranger du citoyen. On a pu voir dans ce pamphlet une réplique à l'éloge de la démocratie dans l'Oraison funèbre prononcée par Périclès. Quant à la personnalité de l'auteur, elle demeure inconnue, en dépit des efforts des modernes pour l'identifier avec tel ou tel écrivain ou homme politique de la fin du V^e^ siècle.

❐ Cl. Leduc, *La Constitution d'Athènes attribuée à Xénophon*, Paris, 1976.

☞ Démocratie. Oligarchie.

OLYMPIE

Olympie est située à l'ouest du Péloponnèse, au bord d'une rivière, l'Alphée, dans une région verdoyante qui surprend toujours le visiteur. Le lieu était déjà le centre d'un culte à l'époque mycénienne. Mais c'est à partir de la fin du IX^e^ siècle que l'augmentation du nombre des offrandes révèle l'importance acquise par le sanctuaire, dédié principalement au maître de l'Olympe, Zeus, associé à sa sœur-épouse Héra.

La fondation des concours athlétiques qui faisaient la réputation d'Olympie était mise en relation dans la tradition mythique avec la légende de Pélops. Celui-ci avait réussi à obtenir la main d'Hippodamie, la fille du roi de Pisé, en Élide, dont dépendait le sanctuaire, en triomphant de celui-ci à la course de chars, grâce à la complicité du cocher du roi qui avait faussé l'essieu du char de son maître. Un autre récit mythique attribuait au héros Héraclès la fondation des concours, après qu'il avait détourné le cours de l'Alphée pour nettoyer les écuries du roi d'Élide, Augias. On datait de 776 la fondation des premiers jeux.

Les concours olympiques se déroulaient tous les quatre ans. On sait que ce fut pour les Grecs un moyen de dater par Olympiade, c'est-à-dire par période de quatre ans, les événements de leur histoire. Les jeux se déroulaient pendant l'été et duraient six jours. Dans les mois précédant l'ouverture des jeux, et tandis que les athlètes issus des familles les plus en vue de chaque cité se préparaient, des ambassadeurs appelés spondophores parcouraient le monde grec pour proclamer la trêve sacrée pendant laquelle on devait s'abstenir de toute opération militaire. La fête débutait par une procession et des sacrifices, qui précédaient l'ouverture des jeux proprement dits. Les concours athlétiques se déroulaient sous la surveillance de dix juges appelés hellanodices qui recevaient le serment des athlètes. On comptait treize épreuves, dix pour les hommes faits, trois pour les enfants et les adolescents. Il y avait quatre épreuves de course à pied, une course de chevaux montés, une course de chars, l'épreuve la plus prestigieuse, trois épreuves de lutte (lutte proprement dite, pugilat, pancrace) et ce qu'on appelait le *pentathlon*, épreuve qui combinait saut, lutte, lancement du disque, lancement du javelot et course à pied.

Les vainqueurs recevaient une couronne d'olivier qu'ils consacraient dans le temple de Zeus. Souvent une statue était élevée pour commémorer leur victoire. Mais c'est surtout de retour dans leur cité d'origine

que les athlètes recevaient des honneurs exceptionnels : une statue sur l'agora, ou à Athènes le droit de prendre ses repas au prytanée. Certains vainqueurs olympiques furent même honorés comme des héros et furent l'objet d'un culte. D'autres tirèrent profit de leur victoire pour s'imposer à la tête de leur cité ou du moins pour y prétendre (Cylon ou plus tard Alcibiade à Athènes). Pindare, le grand poète béotien du Ve siècle, se fit une spécialité de glorifier les vainqueurs olympiques comme d'ailleurs ceux des autres compétitions athlétiques.

Les fêtes qui se déroulaient à Olympie ne comportaient pas seulement des jeux athlétiques. Elles étaient aussi l'occasion de lectures poétiques, voire de concours d'éloquence. On possède ainsi un discours olympique de l'orateur Lysias, dans lequel il invitait les Grecs rassemblés à Olympie à agir en commun contre le tyran Denys de Syracuse.

Les jeux olympiques subsistèrent pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. Mais, dès la fin du IVe siècle avant J.-C., les athlètes avaient cessé d'être des amateurs pour se transformer en véritables professionnels du sport, entraînés par des maîtres de gymnastique. Le sanctuaire d'Olympie n'en continua pas moins à attirer les foules, bénéficiant de la sollicitude des rois hellénistiques, puis des empereurs romains jusqu'à la disparition des Jeux en 261.

M. I- Finley, H. Pleket, *The Olympic Games. The first thousand Years*, Londres, 1976.

☞ Religion civique. Sanctuaires.

ORACLES

Comme tous les peuples de l'Antiquité, les anciens Grecs avaient recours à diverses pratiques pour connaître la volonté des dieux. Parmi ces pratiques, l'interrogation orale de la divinité était la plus prestigieuse, mais elle était réservée à certains dieux et à certains sanctuaires. C'est ainsi qu'il y avait un oracle de Zeus à Dodone, en Épire, un oracle d'Apollon à Didyme, en Asie Mineure. Mais le plus célèbre et le plus influent de tous était l'oracle d'Apollon à Delphes. La parole du dieu était transmise aux fidèles par l'intermédiaire d'une prêtresse, la Pythie, qui se tenait assise sur un trépied, au bord d'une fosse par où, selon la tradition, sortait le souffle divin qui faisait entrer en transe la Pythie. Les fidèles qui souhaitaient interroger le dieu devaient d'abord se purifier, offrir au dieu un sacrifice, seulement alors ils pouvaient poser la question dont ils attendaient une réponse qui pût guider leur action. Cette réponse était, si l'on en juge par les oracles qui nous ont été transmis, généralement exprimée en termes peu clairs qui

demandaient d’être interprétés. Les prêtres du dieu se chargeaient d’éclairer les fidèles, mais même alors la réponse n’était pas toujours évidente. On connaît l’anecdote rapportée par Hérodote concernant l’oracle qui avait conseillé aux Athéniens, à la veille de la bataille de Salamine, de se protéger par une muraille de bois, ce que Thémistocle interpréta, contre l’avis des anciens, comme l’ensemble de la flotte construite par ses soins. D’autres oracles cependant étaient à la fois plus brefs et plus clairs. C’est le cas des oracles réglementant certains cultes ou fixant les contributions sacrées. C’est le cas aussi de la réponse donnée par l’oracle à la question de Cherephon demandant au dieu s’il existait quelqu’un de plus savant que Socrate. À quoi la Pythie répondit que « nul n’était plus savant ».

À Dodone, dans le sanctuaire de Zeus, les réponses de l’oracle provenaient du frémissement des feuilles d’un chêne sacré et étaient à l’origine interprétées par des prêtres, les Selloi, qui furent à partir du V^e^ siècle remplacés par des prêtresses au nombre de trois. Le sanctuaire de Dodone connut une renommée particulièrement grande à la fin de l’époque classique, lorsque Delphes fut trop impliquée dans les querelles entre cités.

L’oracle d’Apollon à Didyme était également très réputé. Le sanctuaire était contrôlé par une famille sacerdotale, les Branchides, qui l’administrèrent

jusqu'à ce que les Perses s'en emparent. Le sanctuaire fut restauré au début du IIIe siècle et connut une nouvelle popularité à l'époque hellénistique.

Il existait de nombreux autres centres oraculaires associés au culte d'un dieu spécifique (Apollon à Claros, Zeus à Olympie) ou d'un héros (Amphiaraos à Oropos, Trophonios à Lébadée). On ne saurait enfin oublier le célèbre sanctuaire oraculaire de Zeus Ammon dans l'oasis de Siwa qu'Alexandre vint consulter avant d'entreprendre sa conquête de l'empire de Darius.

❐ R. Flacelière, *Devins et oracles grecs*, Paris, 1967. H. W. Parke, Greek Oracles. 1967.

☞ Apollon. Delphes. Hypéride. Religion civique. Sanctuaires. Zeus.

ORATEURS

Les orateurs ont tenu une place essentielle dans la vie de la démocratie athénienne. Prenant la parole devant l'assemblée, le conseil ou le tribunal, ils constituaient un rouage important du fonctionnement de la démocratie. Il est aisé de comprendre pourquoi les orateurs étaient à ce point influents. La démocratie athénienne était une démocratie directe, ce qui impliquait la nécessité de se faire écouter d'une foule qui

pouvait réunir jusqu'à six mille personnes à l'assemblée, et au moins cinq cents au conseil et au tribunal. Les textes des décrets qui nous sont parvenus témoignent que le peuple n'écoutait pas passivement les rapports de la *boulè*. Souvent un ou plusieurs amendements étaient ajoutés au *probouleuma* présenté par les prytanes. Ceux qui prenaient la parole devaient donc être en mesure de se faire entendre. L'importance par ailleurs des dispositions juridiques destinées à protéger le régime se traduisait par un grand nombre de procès publics, jugés soit devant l'assemblée ou le conseil, soit devant les tribunaux. C'est pourquoi on a pu caractériser Athènes comme une « république d'avocats ». Dès le Ve siècle l'apprentissage des règles de l'art oratoire était devenu une nécessité pour qui voulait faire une carrière politique, et la vogue dont jouirent les sophistes, maîtres en l'art de la persuasion, s'explique aisément. Tous les hommes qui tinrent une place importante dans la vie politique d'Athènes ont été des orateurs, et l'on connaît l'anecdote fameuse sur Démosthène s'entraînant à la parole, la bouche remplie de petits cailloux. C'est aussi cette importance de l'art oratoire qui explique la publication de leurs discours par les grands orateurs de la fin du Ve et du IVe siècle. Il faut cependant faire intervenir un autre élément d'explication : à partir de la fin du Ve siècle, les dirigeants de la cité ne sont plus aussi souvent que dans les décennies précédentes des stratèges

et l'orateur devient le type même du politicien professionnel, dont Démosthène est assurément l'illustration. La publication de ses discours par l'orateur est pour lui un moyen de défendre sa politique a posteriori. Pour l'historien en tout cas, ces discours des grands orateurs de la fin du Ve et du IVe siècle sont une mine particulièrement riche de renseignements, non seulement sur l'histoire politique de la cité, mais aussi sur la société et sur l'état de l'opinion à Athènes. Et nous ignorerions presque tout du droit grec, si Athènes n'avait été « une république d'avocats ».

❐ Les Notices des Discours des orateurs attiques dans la collection des Belles Lettres.

☞ Athènes. Boulè. Cité. Démagogue. Démocratie. Démosthène. Écclesia. Eschine. Isée. Lysias. Prytanes. Sophistes.

ORTHAGORIDES

La tyrannie des Orthagorides de Sicyone est contemporaine de celle des Cypsélides de Corinthe avec laquelle elle présente des traits communs. Il faut cependant rappeler que Sicyone est loin d'égaler Corinthe en importance, et nous serions sans doute encore plus mal renseignés sur la tyrannie sicyonienne, si la fille du tyran Clisthène n'avait épousé l'Athénien Mégaclès, père du réformateur athénien

Clisthène et aïeul de la mère de Périclès. Comme pour Corinthe, on ne sait presque rien des origines de la tyrannie à Sicyone, si ce n'est que là aussi un oracle est le point de départ de l'affaire. Cet oracle avait prédit aux ambassadeurs venus de Sicyone à Delphes que l'un d'entre eux donnerait naissance à un fils qui châtierait la cité en s'emparant de la tyrannie. Or, accompagnant les ambassadeurs, il y avait un sacrificateur dont on ne se méfia pas. C'est de lui que naquit Orthagoras qui effectivement devint tyran vers 610 avant J.-C. En fait, il faut là encore se méfier de la tradition sur l'origine obscure du tyran. Un des frères d'Orthagoras, Myron, est connu comme vainqueur olympique, ce qui est la preuve d'une origine aristocratique. Et, comme le fondateur de la tyrannie corinthienne, Orthagoras avait rempli la fonction de polémarque, dont on ne saurait douter qu'elle était réservée aux membres de l'aristocratie sicyonienne. Ce sont sans doute les succès qu'il remporta en remplissant cette fonction militaire qui lui permirent, en s'appuyant sur les hoplites, de s'emparer du pouvoir. On ne sait rien par ailleurs du règne d'Orthagoras et de ses premiers successeurs. Et c'est seulement avec l'arrivée au pouvoir de Clisthène, présentée par Aristote comme le résultat d'une seconde révolution tyrannique, que nous sommes informés sur le caractère de la politique menée par le tyran, grâce à deux longs passages du récit d'Hérodote. Le premier de ces

textes est particulièrement important. Hérodote rapporte en effet que Clisthene s'efforça d'abord d'écarter de la cité tout ce qui rappelait l'ancienne prééminence d'Argos dont étaient originaires les fondateurs de Sicyone : la récitation des poèmes homériques, le culte du héros argien Adraste. Ensuite « ne voulant pas que les tribus doriennes fussent les mêmes que chez les Argiens, il changea leurs noms par d'autres noms ». Les communautés doriennes étaient traditionnellement réparties en trois tribus. Clisthène, pour les ridiculiser, leur donna des noms dérivés de ceux de l'âne, du porc et du porcelet, tandis que les membres de sa propre tribu, non dorienne, étaient appelés « chefs du peuple ». Les modernes ont beaucoup débattu sur le sens de cette mesure prise par Clisthène. Certains ont même voulu y voir la preuve du caractère « ethnique » de la tyrannie sicyonienne, les Orthagorides appartenant à une tribu prédorienne, dont les membres auraient été plus ou moins asservis par les conquérants doriens. C'est sans doute aller trop loin, l'existence même de cette quatrième tribu non dorienne attestant que plus de quatre siècles après l'arrivée des Doriens dans le Péloponnèse les oppositions ethniques ne jouaient plus. Tout au plus peut-on admettre qu'en donnant aux tribus doriennes des noms apparemment ridicules, ce sont les fondateurs argiens de Sicyone que visait Clisthène, comme le dit d'ailleurs Hérodote.

L'autre passage d'Hérodote relate les circonstances du mariage de la fille de Clisthène avec l'Athénien Mégaclès. La puissance du tyran se manifeste dans le grand nombre de prétendants venus de toutes les parties du monde grec, dans la splendeur et le faste des cérémonies et des jeux qui durèrent une année entière. Par ailleurs, on sait que Clisthène fut un des chefs de l'expédition connue sous le nom de première guerre sacrée, menée pour la défense du sanctuaire de Delphes contre la cité de Crisa. Ce faisant, le tyran se conciliait une des grandes forces politiques et religieuses du monde grec.

Les Orthagorides régnèrent encore un demi-siècle à Sicyone et ce n'est qu'en 510 que fut chassé le dernier tyran, Eschine, à la suite d'une intervention Spartiate. Et, comme à Corinthe, c'est un régime oligarchique modéré qui succéda à la tyrannie.

❑ A. Andrewes, *The Greek Tyrants*, Londres, 2e éd., 1958.
Cl. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, 1e éd., 1989, pp. 37-47.

☞ Clisthène. Cypsélides. Tyrannie.

OSTRACISME

L'ostracisme était une pratique caractéristique de la démocratie grecque, connue essentiellement à Athènes. Elle consistait à bannir de la cité pour une durée de

dix ans quiconque paraissait présenter une menace pour la démocratie. À Athènes, on en attribuait la paternité à Clisthène, qui aurait voulu ainsi empêcher tout rétablissement de la tyrannie. Cependant, on ne connaît pas d'application de l'ostracisme antérieure à 487, ce qui a conduit certains modernes à penser que l'ostracisme n'avait été institué qu'au début du Ve siècle.

La procédure était la suivante : lors de la réunion principale de l'assemblée, à la sixième prytanie, on demandait au *démos* de se prononcer sur l'opportunité de recourir à l'ostracisme. Si le vote était favorable, une seconde réunion était convoquée. Les citoyens, groupés par tribus, étaient appelés à déposer dans une urne un tesson ou *astrakan* sur lequel ils inscrivaient le nom de celui qui leur semblait devoir être éloigné de la cité. Un quorum de six mille présents était nécessaire pour que le vote soit valable. Le citoyen dont le nom se trouvait être le plus souvent inscrit était condamné à dix ans d'exil, mais il conservait ses biens et sa qualité de citoyen qu'il recouvrait lors de son retour.

Pendant la première moitié du Ve siècle, nombreux furent les hommes politiques de premier plan qui furent frappés d'ostracisme : Xanthippos, le père de Périclès, Aristide, le fondateur de l'empire athénien, Thémistocle, le vainqueur de Salamine, Cimon, le fils de Miltiade. On devine que l'ostracisme était alors le

principal instrument dans les luttes que se livraient pour le contrôle de la cité les membres des familles aristocratiques, qui utilisaient contre leurs adversaires l'argument d'une menace de rétablissement de la tyrannie, le plus susceptible de leur valoir l'adhésion du *démos.* On a retrouvé de très nombreux *ostraka* sur lesquels figurent les noms des hommes politiques les plus en vue, mais aussi des noms inconnus. L'étude de ces *ostraka* a permis de constater que certaines inscriptions étaient visiblement de la même main, ce qui a conduit les commentateurs à penser que les *ostraka* pouvaient être préparés à l'avance et distribués aux citoyens par les adversaires de celui qui était mis en cause.

L'ostracisme cependant allait cesser d'être l'instrument principal des luttes politiques après la mesure qui frappa le principal adversaire de Périclès, Thucydide d'Alopékè, en 443. Après cette date en effet, on ne connaît qu'un seul ostracisme, celui, en 417, du démagogue Hyperbolos contre qui s'étaient coalisés Alcibiade et Nicias. Plutarque prétend *(Vie de Nicias*, XI) que si l'on renonça ensuite à appliquer la procédure d'ostracisme, c'est parce qu'elle avait été en quelque sorte déconsidérée par son application à un homme qui n'en était pas digne. Comme si seuls les membres des grandes familles athéniennes pouvaient mériter un tel « honneur ». En fait, si désormais la cité renonça à l'ostracisme, c'est que, à la faveur de l'affer-

missement de la démocratie, elle s'était dotée d'un ensemble de dispositions juridiques *(eisangelie, graphè para nomôn)* qui ne concernaient plus seulement les individus en tant que tels, mais les hommes politiques dans l'exercice de leurs fonctions.

Des procédures analogues à l'ostracisme ont existé dans d'autres cités, à Argos, à Mégare, à Milet, et pour une brève période à Syracuse sous le nom de *pétalisme.*

J. Carcopino, *L'ostracisme athénien,* Paris, 1935.

☞ Cité. Démocratie. Démos. Graphè para nomôn. Hyperboles. Justice. Politeia. Politès. Tyrannie.

PANHELLÉNISME

On désigne sous ce nom un courant de pensée qui apparaît au IVe siècle et dont l'objet est de réaliser l'entente entre tous les Grecs afin de s'opposer au danger barbare. Les Grecs avaient depuis longtemps le sentiment d'appartenir à une même civilisation. Les guerres médiques avaient renforcé ce sentiment, et l'on ne s'étonnera pas de trouver chez Hérodote la définition de ce qu'il appelle *to hellenikon*, la communauté des Hellènes. Ce qui unit les Grecs, fait-il dire aux Athéniens, c'est « ... même sang et même langue, sanctuaires et sacrifices communs, semblables

mœurs et coutumes » (VIII, 144, trad. Ph. E. Legrand). Au IVe siècle, la communauté linguistique avait encore progressé, puisque la *koinè*, la langue des lettrés, tendait à remplacer les dialectes locaux. La domination exercée par Athènes sur le monde égéen au Ve siècle n'avait pas peu contribué à renforcer cette unité, en dépit de la rupture provoquée par la guerre du Péloponnèse. Les grands sanctuaires panhelléniques, où les Grecs se retrouvaient pour les fêtes de Zeus (Olympie), d'Apollon (Delphes), de Poséidon (à l'isthme de Corinthe) renforçaient encore ce sentiment d'appartenir à une même communauté. Il n'est donc pas surprenant qu'on le trouve d'abord exprimé dans des discours « olympiques ». La tradition nous a conservé des fragments plus ou moins longs de deux d'entre eux, ceux du sophiste Gorgias et de l'orateur Lysias, et le texte complet du plus célèbre de ces discours, *Le Panégyrique* d'Isocrate. Dans tous se trouve exprimée la même idée : la nécessité de rétablir la concorde entre les Grecs pour mener la lutte contre les Barbares qui, à la faveur de la guerre du Péloponnèse, avaient repris de l'assurance et intervenaient de plus en plus dans les affaires grecques. Mais les discours diffèrent sur les moyens de réaliser cette concorde. Pour Lysias, il s'agit d'accepter la domination Spartiate, alors que pour Isocrate, c'est autour d'Athènes que doit se faire le rassemblement de tous les Grecs, au point que certains modernes ont vu dans ce dis-

cours l'expression d'un courant politique qui préparait la constitution de la Seconde Confédération maritime d'Athènes, dont Timothée, élève d'Isocrate, fut l'un des promoteurs. Cependant, s'il n'est pas douteux qu'Isocrate, au moment où il rédige *Le Panégyrique* lie le panhellénisme à l'hégémonie athénienne, il n'en exprime pas moins déjà les thèmes qui se retrouvent constamment dans son œuvre, même après qu'il aura été déçu par la politique athénienne : à savoir que seule l'union des Grecs permettrait de résoudre les graves problèmes auxquels les cités grecques se trouvaient affrontées, et singulièrement celui que posaient ces masses de misérables sans terres qui constituaient une menace pour le monde grec tout entier. L'union des Grecs, la préparation de la guerre commune contre les Perses, permettraient d'établir tous ces misérables en Asie et de faire des barbares les « hilotes » des Grecs.

Si chez Isocrate le panhellénisme prend ainsi ce caractère concret qui l'amènera en fin de compte à se rallier à Philippe et à voir en lui le seul homme capable de réaliser l'unité grecque, chez d'autres écrivains du IV^e^ siècle, il reste un concept abstrait, un ensemble de professions de foi, telle celle de Platon affirmant dans *La République* (470 c) que les guerres entre les Grecs sont des luttes fratricides, ou celle de Démosthène *(Sur la liberté des Rhodiens,* 5) faisant de la guerre contre le Barbare une guerre pour la liberté.

Ce sentiment panhellénique a-t-il débouché sur des réalisations concrètes, en dehors des tentatives hégémoniques de telle ou telle cité particulière ? En fait, on s'accorde à voir dans les tentatives d'établissement d'une paix commune, d'une *koinè eirénè*, au IVe siècle, la manifestation la plus nette de ce sentiment d'appartenance à une même communauté. Entre 386 et 346, souvent d'ailleurs à l'initiative du roi des Perses, ce qui ne laissait pas d'indigner Isocrate, les Grecs tentèrent d'établir entre eux, pour une durée indéterminée, et en prévoyant des sanctions contre ceux qui y porteraient atteinte, cette *koinè eirénè* destinée à mettre fin à leurs querelles. Ces tentatives se soldèrent chaque fois par un échec, car la « paix commune » avait le plus souvent pour effet de renforcer l'hégémonie d'une cité aux dépens des autres (Sparte en 386, Athènes en 371, Thèbes en 346). Seule, la paix jurée par les Grecs en 338/7 à Corinthe établira vraiment entre eux une paix commune, mais ce sera une paix dans la défaite et sous l'hégémonie macédonienne.

Le panhellénisme est donc demeuré en Grèce un idéal plus qu'une réalité. Et surtout, jamais il n'a débouché sur la conception d'un État unitaire, tant les cités grecques étaient jalouses de leur autonomie.

❑ H. Schaefer, Das Problem der grieschischen Nationalität, *Xe Congrès International des Sciences historiques*, Relazioni, VI, Rome, 1955, pp. 677-729.

Cl. Mossé, *La fin de la démocratie athénienne*, Paris, 1962, pp. 425-469.
T.-T.-B. Ryder, *Koine Eirene. General Peace and Local Independance in Ancient Greece*, Londres, 1965.

☞ Isocrate.

PATRIOS POLITEIA

C'est au nom de la *patrios politeia*, de la constitution des ancêtres, que l'on tenta par deux fois d'établir un régime oligarchique à Athènes à la fin du V^e^ siècle. Au lendemain de la grave défaite subie par l'armée athénienne en Sicile, les oligarques crurent le moment venu de renverser un régime dont le contrôle échappait de plus en plus aux membres des vieilles familles qui jusque-là l'avait dirigé. Toutefois, ils ne présentèrent pas leur projet comme une révolution destinée à substituer à la démocratie une autre forme de régime, mais comme un retour à la constitution des ancêtres, celle qu'avait établie Solon. Solon en réalité n'avait pas modifié la constitution existante. Il avait mis fin à une situation sociale intolérable, et rédigé un code de lois. Mais, parce que son nom demeurait lié à un moment important de l'histoire d'Athènes, les adversaires de la démocratie se réclamaient de lui pour couvrir leur intention de limiter le corps politique à cinq mille personnes et de remettre en fait

l'autorité entre les mains d'un conseil de quatre cents membres cooptés par eux. Après la défaite de 404, c'est encore en se réclamant de la constitution des ancêtres, de la *patrios politeia*, que les oligarques établirent un régime encore plus fermé, puisque, si le corps politique était cette fois réduit à trois mille noms, c'est seulement trente personnes en tout qui détenaient l'autorité réelle. Après la restauration de la démocratie, on ne parle plus de *patries politeia*. Mais, dans l'œuvre d'Isocrate, Solon devient le père d'une *patrios demokratia* qui lui ressemble beaucoup, même s'il n'est plus question de réduire le corps politique, tout au plus de cantonner le *démos* dans un rôle sinon passif, du moins réduit.

Les débats auxquels donnèrent lieu, dans les milieux hostiles à la démocratie, les différentes représentations de la *patrios politeia* témoignent de l'importance des problèmes politiques dans la vie de la cité. Mais l'historien doit se méfier du témoignage des auteurs anciens sur le passé athénien, et sur les constructions qu'ils élaborèrent autour des figures des grands ancêtres, singulièrement de Solon et de Clisthène.

❑ M.-I. Finley, La Constitution des ancêtres, dans *Mythe, Mémoire, Histoire*, Paris, 1981, pp. 209-252.

☞ Clisthène. Isocrate. Oligarchie. Politeia. Solon.

PÉDÉDÉRASTIE

Il importe d'abord de préciser ce que l'on entend par là. Non pas l'homosexualité, terme d'ailleurs ignoré des Grecs, mais la relation qui s'établit entre un aîné, *l'éraste*, et un adolescent, *l'éromène*, relation amoureuse certes, dont le caractère sexuel n'est pas niable, mais qui ne se résume pas à ce seul caractère de relation sexuelle, et surtout n'implique pas un choix exclusif pour ce type de relation.

Que la pédérastie, ce que l'on appelle parfois « l'amour grec » ait été un trait important de la civilisation grecque, la chose n'est pas niable. « L'amour des garçons » s'exprime de façon éloquente, tant dans la poésie lyrique de l'époque archaïque que sur les parois peintes des vases, lesquelles servaient souvent de support à de véritables « déclarations d'amour ». Scènes de banquet, scènes de gymnase, scènes de chasse témoignent que ces différents moments de la vie des jeunes gens sont des occasions de rencontres amoureuses : « Heureux l'amoureux qui fréquente au gymnase er de retour chez lui dort tout le jour avec un beau jeune homme », dit le poète Théognis de Mégare.

Ces relations amoureuses sont, dans certaines cités, institutionnalisées. L'historien Ephore décrit une pra-

tique crétoise qui est à cet égard significative. L'*éraste* enlève le jeune homme qu'il convoite au vu et au su de ses amis qui peuvent s'opposer au rapt s'ils jugent l'adolescent indigne de celui qui le pourchasse : « Ils jugent dignes d'être aimés non pas le garçon le plus beau, mais celui qui se distingue par son courage et sa correction ». L'amant et le jeune adolescent, accompagnés de ceux qui ont assisté à l'enlèvement, se retirent alors dans la campagne pour y passer deux mois à festoyer et à chasser, puis redescendent vers la ville : « On laisse alors partir l'enfant qui reçoit en présent un équipement militaire, un bœuf et un gobelet — ce sont les cadeaux prescrits par la loi — et de plus naturellement beaucoup d'autres cadeaux de prix, si bien que les amis de l'amant ont l'habitude de se cotiser pour supporter avec lui le poids énorme de la dépense. Quant à l'enfant, il sacrifie un bœuf à Zeus et offre un repas à ceux qui l'ont ramené. Puis il fait une déclaration publique sur le commerce qu'il a eu avec son amant, dans laquelle il dit s'il a eu à s'en louer ou non, la loi stipulant que s'il a été victime de violences au cours du rapt, il a le droit de lui en demander réparation dans cette circonstance et d'être soustrait à son pouvoir ». Le texte poursuit en précisant que c'est un signe d'infamie pour un adolescent que de ne pas trouver d'amant, alors que ceux qui ont été l'objet d'un rapt en tirent gloire durant toute leur vie.

II y a là incontestablement une pratique, qui, pour être inscrite dans la loi n'en paraît pas moins propre à un certain milieu aristocratique. À Sparte de même, la pédérastie était une institution qui faisait partie de l'*agogè*, de l'éducation des jeunes Spartiates. À Athènes en revanche, ces pratiques n'étaient pas institutionnalisées, mais elles se rencontraient également dans les milieux aristocratiques, ceux qui précisément fréquentaient le gymnase et les banquets.

La comparaison avec des pratiques analogues étudiées par les anthropologues autorise à penser que c'était là le souvenir de rites initiatiques marquant l'entrée de l'adolescent dans le monde des adultes, rites qui comportaient souvent des formes d'inversion (jeunes garçons revêtus de vêtements féminins pas exemple). Dans certaines cités comme Sparte ou les cités Crétoises, ces rites avaient été codifiés à une époque relativement précoce et s'étaient maintenus comme partie intégrante de l'éducation des adolescents. À Athènes en revanche, ces pratiques, jamais codifiées, même s'il en demeurait des traces dans certains rites (le travestissement des jeunes garçons en filles lors de la fête des Oschophories) n'en demeuraient pas moins à l'arrière-plan des relations qui s'établissaient au gymnase entre *érastes* et *éromènes*, et, comme en Crète, être dédaigné par un amant était reçu comme une injure : ainsi Alcibiade se plaint-il de ce que Socrate l'ait négligé lorsqu'il s'est étendu auprès de lui sur le lit du banquet.

Survivance aristocratique donc, la pédérastie, si elle n'est pas codifiée dans la démocratique Athènes, n'en existe pas moins, même si elle semble réservée à certains milieux. C'est sans doute cette connotation sociale qui explique les railleries d'Aristophane à l'encontre des « invertis », sûr qu'il était de plaire à un public populaire. Il faut toutefois faire une réserve : en visant les « invertis », Aristophane s'en prenait surtout à ceux qui choisissaient de tirer parti de leurs charmes pour en faire commerce, et peut-être aux adultes qui poursuivaient au-delà de la période d'adolescence, des relations contraires à cette pratique sociale indispensable à la cité qu'était le mariage. Il importe en effet de bien le répéter : la pédérastie n'était pas l'expression d'une inclination sexuelle particulière. Tous ces hommes qui fréquentaient les gymnases et s'éprenaient d'un bel adolescent n'en étaient pas moins des hommes mariés qui pouvaient éprouver pour les femmes, y compris leur épouse, une attirance non moins érotique, fréquentaient des courtisanes de haut vol et introduisaient dans leur maison une jeune concubine pour réveiller leurs ardeurs viriles. Pédérastie et homosexualité au sens où nous l'entendons, étaient donc deux pratiques sexuelles distinctes aux yeux des Grecs. Il ne faudrait cependant pas croire, comme on l'a dit parfois, que les pratiques pédérastiques relevaient davantage de l'amitié que de la relation érotique. Les peintures de vase, la crudité de

certains poèmes ne laissent sur ce point subsister aucune ambiguïté. Il s'agissait bien, entre *éraste* et *éromène,* d'un rapport sexuel. C'est peut-être là ce qui explique que dans une cité comme Athènes où ces pratiques n'étaient pas codifiées, elles pouvaient aisément dégénérer. Un passage de la comédie d'Aristophane, les *Nuées,* est à cet égard significatif : le poète, regrettant le temps d'autrefois, affirme qu'on n'y aurait pas vu les adolescents « prendre une voix onctueuse et roucoulante pour venir s'offrir à un soupirant en l'aguichant d'œillades raccrocheuses ». Entre le « prostitué » professionnel et ces jeunes garçons racoleurs la distance était faible. Et c'est peut-être ce qui explique les réactions de moralistes comme Xénophon et Platon, le premier affirmant qu'à Sparte les relations entre les jeunes gens et leurs aînés étaient pures de tout caractère sexuel, le second glorifiant l'amour chaste (« platonique ») et interdisant dans la cité des Lois les relations érotiques entre personnes de même sexe.

Il resterait à dire quelques mots des femmes, ou plutôt de celle dont le nom reste attaché à l'amour des femmes pour les femmes : la Lesbienne Sapho. En fait la poésie de Sapho, s'adressant aux jeunes filles qui l'entouraient, relève davantage de la pédérastie que de l'homosexualité proprement dite, en ce qu'elle s'inscrivait au cœur des relations entre une aînée et de jeunes adolescentes, dans cette période qui précédait

le mariage auquel ces dernières étaient destinées. Là encore, et sans nier le moins du monde le caractère charnel de ces relations, on se trouve en présence d'une pratique aristocratique, liée à l'origine à des rites initiatiques, comme l'était la pédérastie masculine.

❑ F. Buffière, *Eros adolescent. La pédérastie dans la Grèce ancienne*, Paris, 1980.
Eva Cantarella, *Selon la nature, l'usage et la loi : la bisexualité dans le monde antique*, Paris, La Découverte, 1992.
K. J. Dover, *Homosexualité grecque*, Grenoble, 1982.
M. Sartre, « L'homosexualité dans la Grèce ancienne », *La Grèce ancienne*, Paris, Seuil, 1986, pp. 189-205.

☞ Alcibiade. Éducation. Platon. Sapho. Sparte.

PEINTURE

Hormis quelques peintures ornant les parois de tombes monumentales, nous ne possédons aucun témoignage de l'art pictural des Grecs. Seuls nous sont connus des noms de peintres dont toute l'œuvre a disparu. C'est donc presque exclusivement par les peintures de vases que nous pouvons nous en faire quelque idée et suivre les grandes lignes de son évolution.

La Crète et la Grèce mycénienne avaient connu un important développement de l'art pictural qui disparut

avec l'effondrement des palais. Le renouveau se manifesta dès le IXe siècle avec le développement de ce qu'on a appelé le style géométrique. Les vases, principalement en Attique, s'ornent de motifs en cercles, demi-cercles, lignes brisées, etc.. Lorsque des figures apparaissent dans ce décor, elles sont elles-mêmes géométriques : bustes triangulaires, bras formant un rectangle au-dessus de la tête, un rond pour le visage, même si la place de l'œil indique qu'il est vu de profil. Cet art géométrique cependant évolue vers plus de souplesse : les courbes se multiplient, les figures acquièrent plus d'importance par rapport au décor. Un vase argien, du milieu du VIIe siècle, représentant Ulysse aveuglant Polyphème témoigne déjà d'une grande liberté dans la composition. Scènes mythologiques et scènes de bataille se multiplient, comme sur le célèbre « vase Chigi » fabriqué à Corinthe à la même époque.

Avec le VIe siècle apparaissent les vases « à figures noires » où les silhouettes se détachent en noir sur le fond rouge brun de l'argile. C'est Corinthe et Athènes qui sont alors les principaux centres de production de cette céramique. L'une des pièces maîtresses de cette période est le célèbre « vase François » du peintre Clitias. Les peintres de vases en effet commencent à signer leurs œuvres : Nearchos, Exekias, Sophilos, Amasis sont les plus célèbres parmi les peintres et potiers travaillant à Athènes. À Corinthe, l'art de la

céramique se maintient pendant tout le VIe siècle, mais la production tend à diminuer en qualité et en quantité après 550 : les peintures des vases corinthiens se distinguent par un usage plus fréquent du blanc, et un fond plus clair, presque beige. D'autres centres de production existent également dans les îles, dans les cités d'Asie, en Occident, présentant des variantes plus ou moins importantes. Mais c'est encore une fois à Athènes que va apparaître l'innovation technique la plus importante. À partir du dernier quart du VIe siècle les potiers inversent le procédé ancien : le fond est recouvert d'un vernis noir sur lequel se détachent les figures qui ont, elles, la couleur de l'argile. C'est le début de ce que l'on appelle les vases « à figures rouges ». Ce nouveau procédé offre à l'artiste une liberté beaucoup plus grande, car il peut donner au dessin des figures et des vêtements une plus grande souplesse. En même temps, la panse du vase devient un véritable tableau sur lequel sont représentés des scènes variées empruntées à la mythologie ou à la vie quotidienne, et dont le décor ne cesse de s'enrichir. Euphronios et Euthymidès sont les noms les plus célèbres du début des vases à figures rouges, avec le « peintre de Berlin » et celui qui travaillait pour le potier Brygos. La technique se perfectionne avec la peinture sur fond clair qui décore l'intérieur des coupes. Après 480 commence à Athènes le grand art classique. Dans le domaine de la peinture de vase, la

classicisme se traduit dans la composition des scènes aussi bien que dans la vigueur du dessin. Dans le domaine de la grande peinture, un nom domine cette période, celui de Polygnote. C'est lui qui fut chargé au lendemain des guerres médiques de décorer les parois du portique appelé *Stoa Poikilè*. Il décora également la *leschè* des Cnidiens à Delphes, longue galerie sur les murs de laquelle il peignit une « prise de Troie », sujet qu'il avait déjà traité à la *Stoa Poikilè*. Toutes ces peintures ont disparu. Mais de la description qu'en a laissée Pausanias, il ressort que Polygnote avait introduit dans ses tableaux la notion d'espace, et figuré la profondeur en situant ses figures à des niveaux différents.

On retrouve un souci analogue chez les peintres de vases, tel le « peintre de Penthesilée », ainsi nommé parce que une de ses œuvres les plus célèbres représente Achille donnant la mort à l'Amazone. Là aussi, la profondeur est suggérée par des niveaux différents. On trouve également cette technique sur les vases à fonds blancs, coupes et surtout lécythes, ces vases allongés que l'on plaçait sur les tombes. Le fond blanc permettait l'emploi de couleurs plus variées : rouge, gris, vert, jaune et une plus grande liberté dans le dessin et la composition.

Cependant que dans le domaine de la grande peinture, la fin du v^e^ siècle est illustrée par les noms de Zeuxis et de Parrhasios, Athènes cesse d'être le lieu

exclusif des innovations tant techniques que plastiques. C'est en Italie du Sud que se développe alors une peinture beaucoup plus chargée, souvent caricaturale, s'inspirant directement du théâtre, singulièrement du théâtre comique : c'est ce que l'on appelle le style de « Gnathia », du nom du lieu où l'on découvrit la première œuvre de ce genre.

Cependant la peinture sur vase déclinait comme aussi déclinait la production des vases peints dans la seconde moitié du IV^e^ siècle. En revanche, c'est alors que nous possédonsm le plus grand nombre de noms de peintres, dont malheureusement les œuvres ont disparu. Les seules peintures que nous connaissons de cette dernière période sont des peintures de tombe découvertes assez récemment en Lucarne et à Vergina en Macédoine. Sicyone, plus qu'Athènes, semble avoir été un important centre de production picturale avec Eupompos et son élève Pamphilos d'Amphipolis, lequel à son tour aurait eu pour élève le fameux Apelle, le peintre d'Alexandre, dont l'oeuvre clôt cette brève histoire de la peinture grecque.

G. M. A. Richter, *Greek Painting*, New York, 1952.
M. Robertson, *La peinture grecque*, Genève-Paris, 1959.

PÉLOPONNÈSE (Guerre du)

La guerre du Péloponnèse qui dura plus d'un quart de siècle (de 431 à 404 avant J.-C.) opposa dans une lutte acharnée Athènes et ses alliés d'une part. Sparte et les siens de l'autre. Provoquée par des incidents mineurs (affaire de Corcyre, affaire de Potidée, décret de Mégare), elle fut en fait, comme se plaît à le souligner l'historien Thucydide, la conséquence de l'établissement de l'hégémonie athénienne dans l'Egée, en même temps qu'elle prit vire l'allure d'un affrontement idéologique entre démocrates partisans d'Athènes et oligarques partisans de Sparte.

On a coutume d'y distinguer deux grandes périodes, la première allant de 431 à la paix de Nicias en 421, la seconde de 415 (début de l'expédition de Sicile) à la défaite de la flotte athénienne à Aigos-Potamos en 405/4. Périclès, dont l'intransigeance à l'encontre de Sparte avait contribué au déclenchement de la guerre, avait envisagé, dans la perspective d'une guerre qui devait être courte, une stratégie qui ne tarda pas à se révéler sinon désastreuse, du moins de peu d'efficacité. Toute la population de l'Attique avait été invitée à se replier à l'intérieur de l'ensemble fortifié que constituaient Athènes, les Longs Murs et le Pirée,

abandonnant de ce fait le territoire aux razzias des Lacédémoniens. Or, ce qui aurait pu être opératoire si l'ennemi avait renoncé après une première campagne indécise, fut au contraire à l'origine de bien des déboires pour la cité. L'entassement de la population à l'intérieur des murs aggrava les conséquences de l'épidémie de « peste » qui se répandit dans les rangs athéniens dès la seconde année de la guerre. Les coups de mains de la flotte athénienne sur les côtes péloponnésiennes n'eurent pas l'effet attendu : les Spartiates et leurs alliés continuèrent à ravager le territoire de l'Attique, presque sous les yeux des paysans athéniens dont le mécontentement ne cessa de croître. Périclès faillit faire les frais de ce mécontentement ; il fut pourtant réélu stratège l'année où il devait mourir, l'une des dernières victimes de l'épidémie (429).

Désormais, chaque printemps verrait revenir les envahisseurs péloponnésiens, cependant qu'Athènes de son côté multipliait les expéditions maritimes destinées en premier lieu à maintenir ses alliés dans l'obéissance : ainsi en 427 contre les gens de Mytilène qui avaient tenté de se rapprocher de Sparte. C'est à cette occasion que le démagogue Cleon fit sa première apparition importante sur la scène politique, même s'il ne fut pas suivi lorsqu'il demanda la mise à mort de tous les habitants de la cité. Cleon allait contribuer à donner à la guerre du côté athénien un tour de plus en plus implacable. Il réussit personnellement

à remporter une victoire sur une armée Spartiate qui tentait d'empêcher les Athéniens de demeurer maîtres de la place forte de Pylos. Mais il devait trouver la mort en tentant de reprendre Amphipolis, dans le nord de l'Egée, au Spartiate Brasidas.

Les pourparlers de paix s'engagèrent peu après et aboutirent à la conclusion en 421 d'un accord aux termes duquel Athéniens et Lacédémoniens se restituaient réciproquement les territoires conquis. La paix avait été conclue pour cinquante ans. Elle ne dura en fait que six ans et dix mois. Le prétexte de la rupture du traité fut l'expédition envoyée par Athènes en Sicile au printemps de 415. Cette expédition avait été décidée pour répondre à l'appel des gens de Ségeste contre leurs voisins de Sélinonte. Elle avait, si l'on en croit Thucydide, donné lieu à un vaste débat à l'assemblée, au cours duquel s'étaient affrontés Nicias et Alcibiade. Ce dernier, nouveau venu sur la scène politique athénienne, appartenait à une vieille et riche famille aristocratique et avait eu Périclès pour tuteur. Il fit miroiter aux yeux des Athéniens la facilité d'une opération qui ne leur apporterait que des avantages, et il fut suivi par la masse du *démos*. L'expédition, préparée à grands frais, partit cependant sous de mauvais auspices. Peu avant le départ, on avait trouvé mutilés les Hermès, ces bornes de pierre surmontées de la tête du dieu qui étaient placées aux carrefours et devant les maisons. Une enquête révéla bientôt que

des jeunes gens se livraient à des parodies des Mystères d'Eleusis dans des maisons privées. Le nom d'Alcibiade fut prononcé. L'expédition était déjà partie, dont il était avec Nicias l'un des commandants. Rappelé à Athènes, il préféra s'enfuir. Nicias, qui avait dès le départ manifesté son hostilité à cette expédition qu'il jugeait aventureuse, se trouva bientôt aux prises avec d'insurmontables difficultés. Les appuis attendus se révélèrent inexistants, cependant que s'organisait la résistance conduite par les Syracusains. Ces derniers ne tardèrent pas à recevoir l'aide de Sparte, et, tandis que la guerre reprenait en Grèce propre, les Athéniens subissaient en Sicile un désastre complet (413). Au moment même où l'armée athénienne de Sicile se rendait aux Syracusains, le roi de Sparte, Agis, s'emparait en Attique de la forteresse de Décélie. Désormais l'ennemi était installé à demeure sur le territoire de l'Attique qu'il put ravager à son aise. Les Athéniens, remarque Thucydide, « se trouvaient coupés de toute leur campagne, plus de vingt mille esclaves avaient déserté, en majorité des artisans, tous les troupeaux et l'es attelages avaient péri... » (VII, 27).

Athènes allait bientôt avoir à affronter un autre danger : les adversaires de la démocratie, profitant du désarroi général, préparèrent une révolution oligarchique. En 411, ils réussirent à se rendre maîtres de la cité. Mais les soldats et les marins athéniens canton-

nés à Samos refusèrent de les suivre, et les oligarques furent peu après contraints de renoncer au pouvoir. Cependant, Alcibiade, qui d'abord avait intrigué avec eux dans l'espoir de rentrer à Athènes, s'était finalement tourné vers l'armée de Samos qui le rappela comme stratège. Il allait remporter une série de victoires qui lui permirent de rentrer en triomphateur à Athènes (407). Mais ces victoires furent sans lendemain. Les Spartiates, avec l'aide du roi des Perses et de ses satrapes, avaient pu rassembler une flotte qui, confiée au navarque Lysandre, entreprit de chasser les Athéniens de leurs positions égéennes. Malgré les efforts redoublés des démocrates redevenus les maîtres de la cité pour renforcer la capacité militaire d'Athènes, et quelques victoires chèrement acquises, la flotte athénienne subit un grave échec à Aigos-Potamos, dans la région de l'Hellespont : tous les navires furent détruits, à l'exception de quelques-uns qui réussirent à s'enfuir avec le stratège Conon.

Peu après, Lysandre se rendait maître de toutes les positions égéennes d'Athènes, et la flotte Spartiate parvenait aux abords du Pirée. Dans Athènes assiégée et menacée par la famine, on redoutait le pire. C'est ce dont profitèrent les adversaires de la démocratie pour conclure la paix avec Sparte, une paix qui privait Athènes de sa flotte, de son empire, de ses murailles, et qui entraînait la chute du régime démocratique remplacé par l'oligarchie des Trente.

Même si Athènes parvint assez rapidement, non seulement à restaurer la démocratie, mais à rétablir ses positions dans l'Egée, la guerre du Péloponnèse ne lui en avait pas moins porté des coups dont elle ne devait se remettre que difficilement : ruine des campagnes, arrêt de l'exploitation des mines, ralentissement de l'activité du Pirée. Certes, sur ce plan aussi la cité retrouverait assez rapidement une partie de sa grandeur passée. Mais il lui faudrait affronter des problèmes multiples qui contribuent à donner un caractère nouveau au fonctionnement de la démocratie au IVe siècle : professionnalisme accru de la vie politique, séparation des fonctions civiles et militaires, rôle grandissant des orateurs, multiplication des procès politiques, etc.

Ailleurs, la guerre, en accumulant ruines et destructions, avait aggravé les antagonismes entre riches et pauvres. Partout démocrates et oligarques s'affrontaient dans des luttes souvent sanglantes. Et si à Athènes nul ne proposait ouvertement un changement de régime politique, une idéologie antidémocratique se développait dans les milieux intellectuels, prônait sinon l'oligarchie déconsidérée par les excès des Trente, du moins un régime de monarchie éclairée, dont certains trouvaient le modèle dans le passé *(La Cyropédie* de Xénophon), d'autres dans le présent (le *Philippe* d'Isocrate), d'autres dans des constructions plus ou moins utopiques *(La République* de Platon).

Ainsi, la guerre du Péloponnèse constitue-t-elle le tournant le plus important de l'histoire de la Grèce ancienne et singulièrement de l'histoire de la démocratie athénienne.

J. de Romilly, *Thucydide et l'impérialisme athénien*, Paris, 1947.
G.-E.-M. de Sainte-Croix. *The Origins of the Peloponnesian War*, Londres, 1972.
E. Will, *Le monde grec et l'Orient*, T.I, *Le Ve siècle*, Paris, 1972,
Cl. Mossé, La guerre du Péloponnèse, *L'Histoire*, 82, 1985, pp. 19-25.

☞ Alcibiade. Andocide. Athènes. Cleon. Démocratie. Lysandre. Nicias. Périclès. Sparte. Théramène. Thucydide.

PÉNÈTES

Dans les *Mémorables* de Xénophon, Socrate demande à son interlocuteur Euthydème : « Qu'est-ce, à ton avis, que le *démos ?* » À quoi Euthydème répond : « À mon avis, ce sont parmi les citoyens les *pénètes* » *(Mémorables,* IV, 2, 37). Cette assimilation du *démos* aux pauvres, aux *pénètes,* on la retrouve chez tous les écrivains politiques du IVe siècle. Pour Platon, pour Aristote, la démocratie c'est d'abord le régime où les pauvres détiennent le pouvoir. Aristote va même jusqu'à imaginer une cité où les pauvres

seraient en minorité, mais contrôleraient le pouvoir : à ses yeux ce serait encore une démocratie.

Cette identification du *démos* aux pauvres, de la démocratie au régime contrôlé par les pauvres, est évidemment liée aux structures sociales de l'Athènes démocratique. Comme déjà Périclès l'affirmait dans l'Oraison funèbre, il n'était pas à Athènes honteux d'être pauvre, et le pauvre avait autant que le riche le droit de participer à la vie politique de la cité. Mais qui appelait-on pauvre à Athènes ? À cette question, il n'est pas aisé de répondre. Ou plutôt il semble qu'il y ait deux réponses possibles : ou bien on appelle pauvres ceux qui appartiennent à la dernière classe du cens, les thètes, c'est-à-dire ceux dont le revenu est inférieur à deux cents drachmes, ou bien on appelle pauvres tous ceux qui sont obligés de travailler pour vivre, c'est-à-dire effectivement, la grande masse du *démos*, petits paysans propriétaires, artisans, commerçants, tous ceux qui composent, comme le dit encore Socrate, l'assemblée du peuple, et qui trouvent dans l'exercice de leurs droits politiques, dans les différents *misthoi* et dans le *theorikon* non pas le moyen de vivre sans travailler, mais, tout en travaillant, de consacrer une partie de leur temps à la cité. Si l'on ne tient pour pauvres que les seuls thètes, alors il devient difficile de considérer la démocratie comme le « gouvernement des pauvres », car ils ne constituent sans doute qu'à peine la moitié du nombre total des

citoyens. Mais si l'on y inclut tous ceux qui sont obligés de travailler pour vivre, alors bien évidemment, ils forment, face au petit nombre des riches, la majorité. Deux problèmes se posent à propos de ces Athéniens pauvres : leur nombre s'est-il accru au cours des deux siècles de l'histoire de la démocratie athénienne, et d'autre part leurs intérêts se sont-ils réellement opposés à ceux des riches au cours de cette même période ?

La première question appelle une réponse nuancée. Il n'est pas douteux que la formation de l'empire athénien au v^e^ siècle a permis à la cité de fournir aux citoyens les plus pauvres des moyens de vivre par le biais des *misthoi*, des soldes, des clérouquies, etc. La guerre du Péloponnèse et l'effondrement de l'empire qui en a résulté ont donc eu des conséquences catastrophiques. Car, outre la perte de ces avantages, il y a eu les campagnes ravagées par les incursions des armées péloponnésiennes. Les dernières comédies d'Aristophane, certaines indications de Xénophon dans *Les Mémorables* témoignent des difficultés que connurent alors les Athéniens dans leur grande majorité, mais peut-être surtout les petits propriétaires. Cependant Athènes put assez rapidement reconstituer son empire, l'activité économique connut vers le milieu du siècle une certaine reprise et le *theorikon* devint une aide réelle pour les plus pauvres, cependant que les nombreuses expéditions maritimes four-

nissaient des ressources aux marins de la flotte. Il est de ce fait significatif qu'Athènes n'ait pas connu au IVe siècle la double revendication de partage des terres et d'abolition des dettes qui partout ailleurs était le mot d'ordre des classes pauvres.

En revanche, et c'est là la réponse à la seconde question, les intérêts divergents des pauvres et des riches s'exprimaient au niveau des luttes politiques, par rapport précisément aux expéditions maritimes, dont le poids retombait par le biais de la triérarchie et des *eisphorai* sur les riches, tandis qu'elles fournissaient aux pauvres soldes, espérance de butin, etc. Tous les débats politiques dans les premières années du IVe siècle, et surtout après 360, tournent autour de cette question, comme en témoignent en particulier les plaidoyers de Démosthène, et singulièrement ses prises de position contre les amis d'Eubule.

Si à Athènes l'antagonisme entre riches et pauvres ne prit jamais une forme violente, se manifestant plutôt par les confiscations dont les riches étaient victimes et par le choix d'une politique favorable à la masse du *démos,* ailleurs les revendications de partage des terres et d'abolition des dettes aboutirent souvent à des révolutions violentes, les pauvres s'emparant des biens des riches après les avoir bannis ou mis à mort. En dépit de l'affirmation des théoriciens, ces révolutions n'aboutissaient pas toujours à l'établissement d'un régime démocratique ; à Sicyone, à

Héraclée du Pont, le soulèvement des plus pauvres déboucha sur l'instauration d'une tyrannie. Sans doute y eut-il ailleurs de tels soulèvements, puisqu'après sa victoire et avant d'entreprendre la campagne projetée contre l'empire perse, Philippe de Macédoine fit prendre à ses alliés grecs l'engagement de ne procéder à aucune remise de dettes, à aucun partage de terres s'accompagnant de bouleversements politiques, voire de libérations d'esclaves. Cette dernière disposition ne doit cependant pas conduire à imaginer une quelconque solidarité entre les citoyens pauvres et les esclaves. Les libérations d'esclaves visaient seulement à fournir à ceux qui voulaient s'emparer du pouvoir dans la cité une masse de combattants. Les pauvres, s'ils étaient citoyens, et sans que cela implique une quelconque concurrence sur le plan du travail, n'avaient avec les esclaves aucune autre relation que de domination.

❑ CI. Mossé, *La fin de la démocratie athénienne*, Paris, 1962, pp. 147 sqq, 224 sqq, 297 sqq.

☞ Athènes, Cité. Démocratie. Démos. Esclavage. Misthophorie. Plousioi. Theorikon.

PENTACOSIOMÉDIMNES

Ce nom désignait à Athènes les citoyens de la première classe du cens. Il signifiait « ceux des cinq cents médimnes » et se référait à l'époque lointaine où entraient dans l'évaluation des revenus les seuls produits agricoles, ce qui impliquait que n'étaient inscrits dans cette classe que les seuls propriétaires fonciers. Aristote attribue à Solon la création des classes censitaires et ne précise pas à quel moment fut substituée à l'évaluation en nature du revenu une évaluation en espèces. À l'époque classique, c'est encore parmi les pentacosiomédimnes qu'étaient pris les magistrats les plus importants de la cité, les stratèges et les trésoriers qui devaient pouvoir répondre sur leur fortune des sommes que leur confiait la cité. En revanche, les archontes désormais tirés au sort, pouvaient être recrutés dans les trois premières classes du cens. À ce moment aussi, étaient comptés parmi les pentacosiomédimnes non seulement les grands propriétaires fonciers, mais aussi les propriétaires d'ateliers et les concessionnaires de mines. Si l'on admet que les pentacosiomédimnes se confondaient avec les Athéniens astreints à la triérarchie, on peut évaluer leur nombre à trois cents environ.

J.-K. Davies, *Athenian Propertied Families, 600-300 B.C.*, Oxford, 1971.

☞ Athènes. Solon.

PÉRICLÈS

Périclès est l'homme qui symbolise le mieux la démocratie athénienne et la grandeur d'Athènes. Il était né vers 495. Son père, Xanthippos, était déjà un homme politique influent — il devait être ostracisé en 484 puis rappelé à la veille de la seconde guerre médique, et c'est lui qui commandait le contingent athénien à la bataille de Mycale en 479 — et sa mère Agaristè, nièce du réformateur Clisthène, appartenait à la puissante famille des Alcméonides. Tout le désignait donc pour faire une carrière politique, comme son rival Cimon. C'est d'ailleurs en faisant partie en 463 des accusateurs de Cimon qu'il fit son entrée dans la vie politique. Ami d'Éphialte, il eut sans doute quelque responsabilité dans les mesures par lesquelles celui-ci priva le conseil aristocratique de l'Aréopage de ses prérogatives. Après l'assassinat du leader démocrate, Périclès ne cessa de voir son influence grandir, soit comme orateur devant l'assemblée, soit comme stratège. C'est en tant que stratège qu'il mena en 454/3 une campagne contre Sicyone, qu'il dirigea une expé-

dition destinée à restituer le sanctuaire de Delphes aux Phocidiens (451/ 0), qu'il contraignit les cités eubéennes révoltées à rentrer au sein de la ligue de Délos (446). À partir de 445 il fut constamment réélu stratège pendant quinze années consécutives, et c'est à ce titre qu'il écrasa en 440/39, après un long siège, la révolte de Samos. En fait, comme Thucydide le remarque, il exerçait un véritable pouvoir personnel dans la cité : « Sous le nom de démocratie c'était en fait le premier citoyen qui gouvernait » (II, 65, 9).

Pourtant c'est bien à Périclès qu'Athènes dut d'être une cité démocratique. C'est lui qui le premier institua la misthophorie, la rétribution des charges publiques, qui allait permettre à tous de remplir leur devoir civique. On prétendait à Athènes qu'il avait pris cette mesure pour contrebalancer l'influence de Cimon qui tirait sa popularité des largesses dont il couvrait le *démos*. Même si l'anecdote a quelque fondement et est révélatrice du fonctionnement réel de la vie politique, la création de la misthophorie n'en a pas moins eu des conséquences politiques réelles. Les contemporains ne s'y sont pas trompés, qui y voyaient le signe caractéristique du régime. Et les paroles que Thucydide prête à Périclès dans l'Oraison funèbre le confirment : « La pauvreté n'a pas pour effet qu'un homme pourtant capable de rendre service à la cité, en soit empêché par l'obscurité de sa situation » (U, 37, 1). Cette oraison funèbre est d'ailleurs

un discours non seulement à la gloire d'Athènes, mais aussi du régime que la cité s'était donné et d'où elle tirait sa grandeur. La création de la misthophorie en effet n'est pas le seul aspect de la politique démocratique de Périclès. Poursuivant la tradition inaugurée par Aristide, Thémistocle et Cimon, il a su étroitement lier le régime démocratique à l'empire exercé par Athènes dans l'Egée. En développant la flotte athénienne, en faisant du Pirée le premier port méditerranéen, il a assuré aux citoyens les plus pauvres les moyens de vivre décemment, Il aurait, si l'on en croit la tradition, établi plus de dix mille citoyens dans les clérouquies, ces colonies militaires qui permettaient à Athènes de s'assurer de la docilité de ses alliés sur le territoire desquels elles étaient établies, mais qui en même temps présentaient l'avantage de donner des terres à ceux qui en Attique en étaient dépourvus. Les grands travaux qu'il fit entreprendre sur l'Acropole n'avaient pas pour objet, contrairement à ce qu'on a trop souvent dit, de donner du travail aux artisans athéniens, puisque nombre de ceux qui travaillaient sur les chantiers étaient des métèques ou des esclaves. Mais, faire de la cité un objet d'orgueil était un moyen de réaliser ce consensus indispensable au bon fonctionnement du régime. « Pour remédier à nos fatigues, lui fait dire Thucydide dans l'Oraison funèbre, nous avons assuré à l'esprit les délassements les plus nombreux : nous avons des concours et des fêtes religi-

euses qui se succèdent toute l'armée, et aussi, chez nous, des installations luxueuses, dont l'agrément quotidien chasse au loin la contrariété » (II, 38, 1). De fait, les trente années pendant lesquelles Périclès dirigea la cité sont aussi les plus brillantes de l'histoire d'Athènes. Il suffit d'évoquer les noms de Phidias, le maître d'œuvre de l'Acropole, ami personnel du grand stratège, des poètes Eschyle et Sophocle, des philosophes Anaxagore et Protagoras, de Socrate aussi qui commença à enseigner alors que Périclès était encore l'homme le plus influent dans la cité.

Est-ce dire que tous étaient prêts à le suivre ? En fait, s'il obtint pendant la plus grande partie de sa vie la confiance du *démos*, Périclès se heurta cependant à des oppositions parfois très dures. Le début de sa carrière politique avait été marqué par sa rivalité avec Cimon. Mais on était là dans le cadre de ces rivalités entre grandes familles qui caractérisaient les débuts de la démocratie. Il en alla différemment, si l'on en croit Plutarque, dans le conflit qui l'opposa à Thucydide d'Alopékè et s'acheva par l'ostracisme de celui-ci en 443. Ce Thucydide en effet, qui n'est pas l'historien, aurait rassemblé autour de lui les *kaloikagathoi*, les « hommes de bien », qui commençaient à prendre conscience que le régime établi par Clisthène, et dont ils avaient jusque-là contrôlé le fonctionnement, commençait à leur échapper, depuis que la misthophorie permettait à un très grand nombre

d'Athéniens d'accéder aux charges, depuis aussi que l'assemblée, régulièrement convoquée désormais, constituait le véritable pouvoir souverain. Thucydide condamné à l'exil, ses partisans ne cherchèrent pas à agir directement. Mais ils multiplièrent les attaques plus ou moins ouvertes contre le régime et contre son chef. Attaques personnelles d'abord, dont ne se privaient pas les comiques, mettant à profit la situation irrégulière dans laquelle se trouvait Périclès. Alors qu'il avait lui-même en 451 posé le principe que ne seraient citoyens que les enfants nés de parents tous deux Athéniens, et que par là même ne seraient légitimes que les unions entre citoyens et filles de citoyens, il avait répudié son épouse athénienne et vivait ostensiblement avec la Milésienne Aspasie, dont on disait qu'elle avait d'abord pratiqué le métier de courtisane, et dont il fit reconnaître comme Athéniens, en dépit de la loi dont il était l'auteur, les enfants nés de leur union. Attaques contre le régime ensuite, dont peut nous donner une idée le pamphlet anonyme intitulé *La Constitution des Athéniens*, sans doute rédigé vers 431, à la veille de la guerre du Péloponnèse, et qui se présente comme une analyse des fondements de la démocratie athénienne et de la suprématie du *démos* sur les *kaloikagathoi*. Les premiers mois de la guerre du Péloponnèse allaient encore aggraver ces oppositions. Périclès avait été le partisan le plus acharné de la rupture avec Sparte et

l'initiateur du décret interdisant aux Mégariens l'accès aux ports de l'Attique, à l'origine de cette rupture. C'est lui aussi qui, se fondant sur l'idée que la guerre serait courte, avait incité les Athéniens à abandonner leurs champs pour se réfugier à l'intérieur des murs d'Athènes, afin de transformer la cité et son port en une île inexpugnable. Or les faits déjouèrent les prévisions de Périclès. Et tandis que l'Afrique était ravagée par les incursions des armées péloponnésiennes, la flotte athénienne ne réussissait pas à emporter la décision. Si l'on ajoute à cela l'épidémie de « peste » qui se déclara la seconde année de la guerre et fit périr en quelques mois plus du quart de la population réfugiée à l'intérieur des murs on comprend le mécontentement d'une partie de la population, et singulièrement des paysans qui, impuissants, assistaient à la destruction par l'ennemi de leurs maisons et de leurs champs. Les adversaires de Périclès, qui avaient déjà réussi à faire condamner pour des motifs divers un certain nombre de ses amis, lui intentèrent un procès en détournement de fonds. Périclès fut condamné au paiement d'une forte amende et privé de sa charge. Mais l'année suivante (429), il fut réélu stratège. Il devait mourir peu après, une des dernières victimes de l'épidémie.

Périclès est assurément l'une des figures les plus attachantes de l'histoire de la démocratie athénienne. « Tout le temps qu'il fut à la tête de la cité, écrit

Thucydide, il la dirigeait avec modération et sut veiller sur elle de façon sûre ; aussi est-ce de son temps qu'elle fut la plus grande » (II, 65, 5). Ce n'est pas un hasard si la mort de Périclès coïncide avec le début des difficultés d'Athènes et ouvre une période qui allait voir la démocratie par deux fois renversée.

❑ D'une énorme bibliographie, on retiendra :
F. Châtelet, *Périclès et son siècle*, Bruxelles, 1990.
V. Ehrenberg, *Sophocles and Périclès*, 1954.
L. Homo, *Périclès*, 1954.
F. Schachermeyr, *Perikles*, 1959.

☞ Aspasie. Athènes. Cimon. Clérouquies. Démocratie. Démos. Ephialte. Misthophorie. Péloponnèse (Guerre du). Phidias. Pirée. Religion civique. Thucydide.

PHIDIAS

Le plus célèbre des sculpteurs et architectes athéniens. Né vers 490, il fut le principal ordonnateur des monuments de l'Acropole. Sa première œuvre célèbre semble avoir été l'Athéna Promachos, élevée en 456, et qui, aux dires de Pausanias, était visible depuis le cap Sounion. Mais sa renommée demeure surtout attachée aux deux statues chryséléphantines (d'or et d'ivoire) qu'il fit en l'honneur d'Athéna et de Zeus. L'Athéna Parthénos destinée à prendre place à l'inté-

rieur du Parthénon, fut achevée en 438. La déesse était représentée en armes, coiffée du casque et portant la lance et le bouclier. La statue de Zeus, destinée au sanctuaire d'Olympie, représentait le dieu assis. D'autres statues étaient aussi attribuées par les Anciens à Phidias, dont l'oeuvre semble avoir été considérable. Toutes ces œuvres, y compris le Zeus et l'Athéna, ont disparu, et l'on ne pourrait se faire une idée exacte du talent du sculpteur, s'il n'y avait les frises du Parthénon. Toutes ne sont pas de sa main, mais il n'est pas douteux qu'il fut le maître d'oeuvre de l'ensemble. Il apparaît ainsi comme le représentant par excellence de la sculpture grecque classique, tout à la fois monumentale et harmonieuse.

Phidias était athénien, et c'est à Athènes qu'il passa la plus grande partie de sa vie, même s'il réalisa des œuvres pour d'autres cités. Ami personnel de Périclès, il fut en butte aux adversaires de celui-ci, qui lui intentèrent un procès en l'accusant de malversations : il aurait détourné une partie de l'or et de l'ivoire destinés à la statue d'Athéna. Il fut condamné à une forte amende et dut s'exiler.

❐ P. Devambez, *L'art au siècle de Périclès*, Lausanne, 1955. G. Donnay, La date du procès de Phidias, *L'Antiquité classique*, XXXVII, 1968, pp. 19-36.

☞ Architecture, Urbanisme. Périclès.

PHILIPPE II

Philippe II allait pendant plus de vingt ans être le principal adversaire de la démocratie athénienne. Devenu à partir de 359 régent puis roi de Macédoine, il allait transformer l'État macédonien en un état puissant et uni. Le royaume de Macédoine était en effet un de ces états situés aux marges du monde grec, qui participaient de sa civilisation sans en faire vraiment partie. La famille royale des Argéades, dont l'autorité s'exerçait directement sur une partie du pays, se disait descendante d'Héraclès et se voulait grecque. Depuis longtemps des relations existaient entre la Macédoine et Athènes, relations politiques mais aussi commerciales, puisqu'Athènes importait de Macédoine le bois qui servait à la construction de ses navires. Depuis la mort du roi Archélaos, en 394, le royaume de Macédoine avait été le théâtre de troubles, à la faveur desquels il avait été envahi par les Illyriens, cependant qu'Athènes tentait de profiter de ces troubles pour intervenir dans les affaires intérieures macédoniennes, en soutenant en particulier, pendant le règne de Perdiccas (368-359), les prétentions d'un certain Argaios. Quand Perdiccas mourut en 359, Philippe fut désigné comme régent de son neveu Amyntas qui était

encore un enfant. Il se débarrassa des différents prétendants à la succession de Perdiccas, et réussit à se faire désigner comme roi par l'assemblée de l'armée macédonienne. Il allait aussitôt entreprendre de donner à son royaume une façade maritime, en s'emparant d'Amphipolis, cité traditionnellement alliée d'Athènes, laquelle aux prises avec la révolte de ses alliés ne put intervenir. L'année suivante, Philippe s'emparait de Potidée, autre alliée d'Athènes sur le territoire de laquelle Timothée avait peu auparavant établi une clérouquie, puis il mettait la main sur les cités grecques de la côte thrace, Abdère, Maroneia, Méthonè, menaçant directement la Chersonèse de Thrace, position vitale pour Athènes parce qu'elle contrôlait les détroits par où arrivaient les blés du Pont-Euxin. Dans le même temps, Philippe affermissait son autorité en Macédoine, fortifiait les villes, développait son armée, et grâce à la mainmise sur les mines du Pangée, multipliait les émissions monétaires, d'abord d'argent puis d'or après 346.

Cependant, s'étant assuré une façade sur l'Egée, Philippe allait, après 356, se tourner vers la Grèce centrale, à la faveur de la troisième guerre sacrée décrétée par le Conseil amphictyonique de Delphes contre les Phocidiens, accusés d'avoir mis en culture des terres appartenant au sanctuaire. Philippe, qui avait envahi la Thessalie, sous prétexte d'aider les Thessaliens contre le tyran de Phères, se trouva amené

à lutter contre les Phocidiens, soutenus entre autres par Athènes. Interrompue à plusieurs reprises, la guerre, le plus souvent menée par alliés interposés (Thessaliens et Béotiens du côté de Philippe, Phocidiens, du côté d'Athènes) s'acheva par la conclusion en 346 de la paix dite de Philocratès, du nom de l'un de ses négociateurs. On connaît le détail des conversations qui précédèrent la conclusion de la paix par le procès qui trois ans plus tard opposa Eschine à Démosthène. Tous deux avaient fait partie de l'ambassade envoyée par Athènes auprès de Philippe, mais le second reprochait au premier d'avoir fait traîner en longueur les négociations, afin de permettre à Philippe de mettre la main sur le royaume thrace. Peu après, les Phocidiens capitulaient à leur tour. Philippe prenait leur place au sein du Conseil amphictyonique de Delphes et présidait en septembre de la même année les jeux Pythiques, renforçant ainsi sa position au sein du monde grec.

Dans les années qui suivent, tandis qu'Athènes où désormais Démosthène passe au premier plan, prépare la revanche, Philippe de son côté affermit ses positions. En 345, il mène une guerre contre les Dardaniens et les Illyriens sur les frontières occidentales de la Macédoine. L'année suivante, il réorganise la ligue thessalienne et en 342 se fait élire archonte à vie de la ligue. Enfin, l'hiver suivant, il reprend sa marche vers le Détroit, annexe le royaume des Odryses, s'allie aux cités grecques du Pont-Euxin.

À la fin de l'été 340, Philippe vient assiéger Byzance, mais il ne réussit pas à s'en emparer, les Athéniens ayant envoyé des secours aux Byzantins. Il eut alors l'habileté de porter de nouveau la guerre sur le continent, où il disposait d'une évidente supériorité militaire, à la faveur d'une nouvelle guerre sacrée, déclenchée cette fois contre les gens d'Amphissa. Mais alors, il se heurta à l'hostilité de Thèbes, jusque-là son alliée fidèle, qu'inquiétait l'influence grandissante de Philippe au sein du Conseil amphictyonique. Philippe n'en réussit pas moins à s'emparer d'Amphissa, au début de l'année 338, puis il pénétra en Béotie. La rencontre décisive eut lieu le 2 août 338 à Chéronée. Ce fut une écrasante victoire pour Philippe qui fit prisonniers plus de deux mille Athéniens. Thèbes capitula aussitôt et une garnison macédonienne fut installée à la Cadmée. À Athènes, ce fut d'abord la panique, et l'on vota des mesures d'urgence cependant que l'Aréopage était doté de pouvoirs extraordinaires et la défense de la cité confiée à Phocion. Celui-ci couvrit de son autorité les négocations menées par Démade, qui aboutirent à la conclusion de la paix. Cette paix, tout en prononçant la dissolution de la Seconde Confédération maritime, laissait à Athènes ses clérouquies de Lemnos, Imbros et Skyros et le maintien de son régime démocratique.

Dans les mois qui suivirent Chéronée, Philippe s'attacha à rétablir des relations normales avec les cités

grecques, afin de préparer le congrès qu'il réunit à Corinthe au printemps 337. La plupart des cités grecques, sauf Sparte, y envoyèrent des délégués, et une alliance fut conclue, dont le but avoué était la guerre contre les Perses. Le roi des Macédoniens serait le chef, l'*hegemon*, de cette alliance et recevait des alliés pleins pouvoirs pour la conduite de la guerre perse. Au printemps 336, une armée franchit l'Hellespont, avant-garde du gros des forces dont Philippe devait prendre le commandement. Mais, en juillet 336, il était assassiné, peut-être sur l'ordre de sa première épouse Olympias, et c'est son fils Alexandre qui allait reprendre le commandement de l'expédition, en lui donnant une tout autre ampleur.

Les jugements portés par les modernes sur Philippe sont contradictoires comme étaient contradictoires les opinions des Athéniens. Faut-il suivre Démosthène et voir en lui un barbare cupide, ennemi juré de la démocratie athénienne et prêt à tout pour en venir à bout ? Fut-il au contraire ce fédérateur des cités grecques, auquel Isocrate rêvait de confier la guerre contre le Barbare ? Faut-il enfin attribuer à son seul génie la fin de la Grèce des cités, ou n'a-t-il fait que profiter d'un déclin qui depuis la guerre du Péloponnèse n'avait fait que s'accentuer ? Autant de questions auxquelles chacun est tenté de répondre en fonction de ses préférences, mais qui témoignent de l'importance de ce moment de l'histoire grecque.

❐ A. Momigliano, *Filippo il Macedone*, Florence, 1934. P. Cloché, *Un fondateur d'empire, Philippe II, roi de Macédoine*, Paris, 1955. *Histoire de la Macédoine jusqu'à l'avènement d'Alexandre le Grand*, Paris, 1960. N.L.G. Hammond, *A History of Macedonia*, Oxford, 1972.

☞ Alexandre. Chéronée (Bataille de). Démosthène. Eschine. Isocrate. Macédoine.

PHILOSOPHIE

Ce n'est que vers le Ve siècle qu'apparaît le terme philosophe, qui signifie « ami de la sagesse ». Mais c'est au VIe siècle, avec l'école de Milet, que naît ce que nous appelons la philosophie, c'est-à-dire une tentative de compréhension du monde qui ne fasse pas appel à des forces irrationnelles. On s'est interrogé sur les raisons de ce tournant important dans l'histoire de l'esprit humain, on a parlé de « miracle grec ». En fait, il semble qu'on ne puisse séparer l'émergence d'une nouvelle façon de poser les problèmes concernant la genèse du monde des bouleversements que connaît le monde grec au VIIe siècle et qui contribuent à façonner cette forme originale d'état, la cité, c'est-à-dire une organisation politique établissant entre tous les membres de la communauté civique une égalité théorique devant la loi et par la loi (isonomie) et,

remettant à l'ensemble des citoyens le pouvoir de décider à l'issue d'un débat où s'expriment des opinions contradictoires.

Certes, il subsiste dans la pensée des Milésiens, Thalès, Anaximène, Anaximandre, des éléments de ce que l'on a quelquefois appelé la pensée mythique, par opposition à la pensée logique rationnelle. Et ce qu'ils posent comme des principes primordiaux, l'eau, l'air, l'indéterminé, n'est pas sans évoquer les puissances divines qui, chez les anciens poètes, étaient à l'origine de la mise en ordre du *cosmos*. Mais, pour autant que nous puissions en juger à partir des quelques fragments parvenus jusqu'à nous, non seulement ils renoncent à faire intervenir les dieux dans ce processus, mais en outre ils utilisent la prose, langage de la raison.

L'impulsion donnée par les Milésiens allait se répandre dans l'ensemble d'un monde grec démesurément élargi par la colonisation. En Italie du Sud, Pythagoriciens et Eléates représentent deux aspects opposés de la philosophie, les premiers faisant des nombres les principes premiers de toute chose, non sans verser dans une mystique quelque peu simpliste, les seconds s'efforçant de démontrer l'existence, par delà les réalités du monde sensible, d'un principe unique et immuable. En Grèce d'Asie, Heraclite d'Ephèse affirme la réalité d'un équilibre fondé sur des tensions antagonistes, tandis que Démocrite d'Abdère explique la

formation du monde sensible par des combinaisons d'atomes tourbillonnant dans le vide. Le Sicilien Empédocle d'Agrigente, prophète inspiré et quelque peu magicien, fait de la haine et de l'amour les principes organisateurs du *cosmos*.

Tous, par-delà les solutions diverses qu'ils proposent, s'interrogent sur la nature, cette *phusis* dont il s'agit de comprendre l'origine et l'évolution. Mais, à partir du milieu du V^e^ siècle, on assiste à un double phénomène dans l'histoire de la pensée grecque. D'une part, Athènes devenue la puissance hégémonique dans le monde grec, attire à elle les penseurs les plus importants. Or, ce qui caractérise Athènes c'est son régime politique, cette démocratie qui met en avant l'importance du débat contradictoire dans la prise de décision. La philosophie dès lors se détourne des préoccupations concernant la *phusis*, cesse de regarder le ciel pour s'interroger sur les sociétés humaines, sur les lois, sur le Juste et le Bien et la façon de les connaître. Le mouvement débute avec les sophistes, ces professeurs d'éloquence qui privilégient la démonstration quitte à en faire un pur jeu intellectuel (le syllogisme), mais en même temps sont les premiers à s'interroger sur l'origine des sociétés humaines, de la croyance aux dieux, et des lois qui gouvernent les cités. Et c'est le plus fameux de ces sophistes, Protagoras d'Abdère, qui proclame que « l'homme est la mesure de toutes choses ».

Pour les Arhéniens de la fin du v^e^ siècle, Socrate était l'un de ces sophistes, qui lui aussi interrogeait inlassablement ses concitoyens. Mais, au lieu de leur proposer, comme les sophistes, des recettes pour l'emporter dans tous les débats, il s'efforçait, par des questions qui en amenaient d'autres, à leur faire comprendre qu'ils ne savaient rien, et que la seule activité qui méritait qu'on s'y attache était la recherche du Bien et du Juste. Socrate n'a rien écrit, et c'est seulement à travers les écrits de ses disciples que l'on peut se faire une idée de sa philosophie. Mais, le Socrate de Platon, c'est aussi Platon lui-même, le véritable fondateur de la philosophie grecque, Platon, qui par la bouche de Socrate et en adoptant la forme du dialogue, reprenait les problèmes posés par son maître concernant le Juste et le Bien, mais pour faire de leur quête une ascèse dont seul l'homme philosophique était capable, lui qui savait que le monde sensible n'était que le reflet du monde supérieur des Idées. On sait aussi l'importance de Platon comme penseur politique, les programmes de cités idéales qu'il propose dans la *République* et dans les *Lois.* Fondateur de l'Académie, il enseigna à Athènes, s'étant détourné de la politique active après la condamnation à mort par la cité de son maître Socrate en 399. Il eut de nombreux disciples, parmi lesquels Aristote qui fut le fondateur d'une école rivale de l'Académie, le Lycée.

Comme Platon, Aristote pensait que par-delà le monde sensible, il existait un monde de vérités abstraites et universelles. Mais, à la différence de son maître, il considérait que le meilleur moyen de parvenir à ces vérités était de partir de l'observation du monde sensible. D'où le caractère encyclopédique de son œuvre qui aborde aussi bien les sciences de la nature, la physique ou la mécanique que la métaphysique, la morale ou la politique. S'entourant de nombreux élèves, il leur confiait des enquêtes précises sur tel ou tel aspect du savoir, afin de pouvoir en déceler des lois générales et des règles communes. Si, aux yeux des philosophes, son œuvre n'a pas la valeur de celle de Platon, il est en revanche pour l'historien une source incomparable, même s'il importe d'aborder son œuvre avec précaution. En tout cas, cette œuvre fut admirée au cours des siècles. Il fut traduit en arabe, étudié par Thomas d'Aquin et sa logique domine la pensée médiévale. La Renaissance lui préféra Platon, mais il fut de nouveau à l'honneur au XVIII^e^ siècle avec Montesquieu. Il est en tout cas la dernière grande figure de la philosophie grecque de l'époque classique.

J.P. Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, 4^e^ éd., 1981.
Mythe et pensée chez les Grecs, Paris, 2^e^ éd., 1985.

☞ Aristote. Bibliothèque. Diogène. Grèce d'Asie. Hécatée. Histoire. Littérature. Médecine hippocratique. Platon. Pythagore. Science. Socrate. Sophistes. Thalès. Théophraste.

PHOCION

Un des derniers grands stratèges athéniens. Il aurait été selon la tradition réélu quarante-cinq fois à cette charge. On peut distinguer dans sa vie deux grandes périodes. Jusqu'à Chéronée, il est surtout un général qui s'illustre par de brillantes campagnes, en Eubée, à Byzance, à Mégare, etc. Et, comme les autres grands stratèges du IV^{E} siècle, il n'hésite pas à louer ses services à des souverains étrangers, en l'occurrence le Grand Roi et ses satrapes. Certes, il apparaît lié au groupe des amis d'Eubule, mais il n'a pas vraiment de rôle politique. Les choses changent après Chéronée. Il est de ceux, avec Démade, qui prônent une réelle alliance avec Philippe d'abord, avec Alexandre ensuite. Il entretient même des relations personnelles avec la famille royale de Macédoine, et s'oppose à toute velléité de révolte de la part des Athéniens. Bien qu'hostile au déclenchement de la guerre lamiaque après l'annonce de la mort d'Alexandre, il assure en tant que stratège la défense de l'Attique, mais il est aussi celui qui mène en 322 les négociations avec Antipatros après la défaite d'Athènes, et qui fait

accepter aux Athéniens non seulement l'adoption d'une constitution censitaire qui est la négation même de la démocratie, mais encore la présence d'une garnison macédonienne au Pirée. Pendant les quatre années qui suivent, c'est lui qui dirige la cité avec la bénédiction des occupants. Mais, quand en 318 la démocratie fut restaurée pour quelques mois, le *démos* condamna Phocion à mort et il fut exécuté. On a pu mettre en doute la validité des critiques de Démosthène, quand il identifiait les hommes du « parti macédonien » aux adversaires de la démocratie. Le cas de Phocion semble pourtant lui donner raison, même si la réalité est sans doute moins simple.

❐ Plutarque, *Vie de Phocion*, dans Plutarque, Vies, T.X., Texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, 1976.

F. Robert, La réhabilitation de l'Athénien Phocion, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1947, pp. 526-535.

☞ Lamiaque (Guerre). Stratèges.

PHRATRIES

De même que le *genos* et la tribu, la phratrie pose d'inextricables problèmes à l'historien de l'Antiquité grecque. Le mot a incontestablement une racine indo-

européenne qui implique une relation de parenté, mais quand les auteurs anciens nomment la phratrie, ils la tiennent pour une subdivision de la cité. Le problème est donc de concilier ces deux notions en apparence contradictoires. Beaucoup s'y sont efforcés, voyant dans la phratrie soit un rassemblement de familles, de *gène*, soit l'agglomération autour d'un *genos* aristocratique de membres roturiers, les *orgeones*, intégrés par ce biais aux cultes du *genos*, soit des compagnonnages guerriers ou encore des associations de voisins. Aucune de ces hypothèses n'est vraiment concluante. Force est donc de s'en tenir au rôle que jouent les phratries dans une société démocratique comme celle d'Athènes à l'époque classique. La phratrie y apparaît alors comme une association remplissant certaines fonctions à la fois familiales et religieuses. C'est aux membres de sa phratrie que le père présente son nouveau-né, et l'admission de celui-ci est une reconnaissance de sa légitimité. C'est aussi au sein de la phratrie que les adolescents sont admis parmi les adultes lors de la fête des Apatouries. Le mariage donne lieu à une cérémonie à laquelle sont souvent associés les *phrateres.* Et il en va de même pour les funérailles. Les phratries interviennent également pour poursuivre un assassin, et, devant un tribunal, il était fréquent que l'accusateur ou l'accusé invoque le témoignage de ses *phrateres.* Il semble donc que tous les citoyens étaient de droit sinon de fait membres

d'une phratrie. Et tenter de se faire admettre illégalement dans une phratrie équivalait à usurper la qualité de citoyen.

À la différence des *gènè*, les phratries, si elles avaient un caractère incontestablement religieux, n'avaient pas de cultes particuliers. Ou plutôt toutes les phratries rendaient le même culte à Athéna Phratria et à Zeus Phratries. La fête des phratries était la fête des Apatouries, célébrée au mois de Pyanopsion (octobre-novembre). Elle durait trois jours. C'est au cours du troisième jour que les enfants, les adolescents et les femmes nouvellement mariées étaient admis au sein de la phratrie. Le nom de ce troisième jour, *Koureôtis*, était lié au sacrifice que le jeune homme nouvellement admis faisait de sa chevelure. Ces pratiques traduisent incontestablement l'origine ancienne des phratries, mais témoignent en même temps de leur intégration dans la vie sociale de la cité.

D. Roussel, *Tribu et cité*, Paris, 1976.
W.-S. Ferguson, The Athenian Phratries, *Classical Philology*, V, 1910, pp. 257-284.
M. Guarducci, L'istituzione delle fratrie nella Grecia antica e nelle colonie greche d'Italia, *Mémoires de l'Académie des Lincei*, VI, 1937.
W.-E. Thompson, *The Interpretation of the Demotionid Decree*, Symbola Osloenses, 42, 1968, pp. 50-68.

☞ Famille. Genos.

PINDARE

Pindare naquit en Béotie en 518 avant J.-C., dans une famille aristocratique de la petite cité de Cynos-cephales. Il représente le sommet de l'art lyrique grec. Il composa essentiellement des Odes en l'honneur des athlètes vainqueurs aux grands jeux olympiques, pythiques, isthmiques, néméens, athlètes qui tous ou presque appartenaient à l'aristocratie des principales cités grecques. En 476, au lendemain des guerres médiques, il se rendit en Sicile, à la cour du tyran de Syracuse Hiéron, dont il commémora les victoires olympiques et dont il célébra le rôle de fondateur de la cité d'Etna. Mais il composa également des œuvres à la gloire du roi Alexandre de Macédoine et du roi Arcésilas IV de Cyrène. Il séjourna longuement à Athènes, mais on ne peut déterminer de façon précise la date de ses différents séjours. Il mourut vers 438, laissant une œuvre considérable.

Outre ses Odes en effet, il composa des Hymnes, des Péans, des Dithyrambes, etc....Son œuvre est une source extrêmement précieuse et riche pour la connaissance des mythes grecs.

❒ Pindare, *Néméennes*, Texte établi et traduit par A. Puech, Paris, 1953.

Olympiques, édition corrigée. Texte établi et traduit par A. Puech, Paris, 1962.
Pythiques, Texte établi et traduit par A. Puech, Paris, 1961.

☞ Littérature. Musique. Mythologie. Poésie.

PIRÉE

« Tout ce qu'il y a de délicieux en Sicile, en Italie, à Chypre, en Égypte, en Lydie, dans le Pont, dans le Péloponnèse ou dans tout autre pays, tout cela afflue sur un même marché grâce à l'empire de la mer. » Cette constatation du Vieil Oligarque, pourtant adversaire déclaré de la démocratie athénienne, rend compte de la place que tenait le Pirée durant le dernier quart du V^e^ siècle dans les échanges en Méditerranée orientale. Le Pirée était pourtant une création relativement récente. C'est Thémistocle, qui, abandonnant la rade peu sûre de Phalère, avait décidé de faire de la baie resserrée entre le promontoire de l'Actè et la côte le nouveau port d'Athènes. Dans les années qui suivirent la défaite perse à Salamine, qui avait apporté à la politique de Thémistocle une éclatante sanction, furent construits les deux ports militaires de Zea et de Mounychia, destinés à abriter une flotte dont l'importance devait aller croissant pendant le demi-siècle qui sépare Salamine des débuts de la guerre du Pélopon-

nèse. C'est au Pirée que se développèrent les chantiers de constructions navales qui attiraient une importante main-d'œuvre d'étrangers et d'esclaves. Cette activité portuaire, à la fois militaire, artisanale et commerçante, avait fait naître une agglomération dont Périclès aurait demandé au grand architecte Hippodamos de Milet de dessiner le plan. Le Pirée allait devenir le centre de cet empire maritime qu'Athènes avait constitué au lendemain des guerres médiques, sous couvert d'une alliance militaire dirigée contre les Perses. C'est là qu'étaient logés les navires de guerre sur lesquels reposait la force militaire d'Athènes. Mais c'est là aussi, comme le remarque le Vieil Oligarque, qu'affluaient les produits de toute sorte qu'Athènes importait pour assurer le ravitaillement de la population dans son ensemble, et le luxe des plus riches.

Au premier rang des produits que les navires de commerce déchargeaient sur les docks du Pirée venait le blé, dont Athènes, au sol peu propice à la culture des céréales, importait de grosses quantités. Au IV^e^ siècle, la moitié au moins du blé importé venait de la région du Pont-Euxin : là, les marchands venus d'Athènes bénéficiaient d'un régime préférentiel de la part des souverains bosporans, barbares hellénisés qui entretenaient avec Athènes des relations d'amitié. Un discours de Démosthène nous apprend que certains marchands du Pirée avaient en permanence des agents dans les ports du royaume du Bosphore. Un autre cen-

tre d'approvisionnement en grains était l'Égypte : par l'intermédiaire des marchands installés à Naucratis, les marchands partis d'Athènes pouvaient se ravitailler en blé égyptien. La Sicile, l'Italie méridionale, la Cycénaïque fournissaient également du blé à Athènes. Certes, il faut se garder d'imaginer des courants d'échange réguliers. Le hasard, les circonstances amenaient les marchands partis du Pirée à choisir tel pays plutôt que tel autre pour s'y procurer leur précieuse cargaison. Au IV^e^ siècle, nous savons que le commerce du blé était assez strictement réglementé, ce qui s'explique par les difficultés que connaissait alors Athènes : les marchands partis du Pirée étaient tenus d'y décharger à leur retour au moins les deux tiers de leur cargaison de blé, et des magistrats spécialisés, les sitophylaques, étaient chargés de veiller au respect de ces dispositions. Les prix cependant demeuraient libres, ce qui permettait aux marchands de blé de se livrer à la spéculation, en cas de difficultés d'approvisionnement. Un discours de Lysias au début du siècle, un autre qui figure parmi les œuvres de Démosthène apportent sur ce point d'intéressantes informations.

En dehors du blé, les navires qui déchargeaient leurs cargaisons au Pirée apportaient aussi des esclaves, des bois de construction pour les navires, provenant essentiellement de Macédoine, de la poix, du chanvre, toujours pour les besoins de la flotte. Enfin des pro-

duits de luxe, destinés à satisfaire aux exigences d'une petite minorité de riches : étoffes fines, épices et aromates, parfums, vins de Chios ou de Samos, etc. Périclès pouvait à juste titre se vanter de ce qu'Athènes « jouissait autant des ressources étrangères que de celles de son propre territoire ».

Une partie des marchandises déchargées au Pirée étaient retransportées ailleurs. Le Pirée jouait ainsi le rôle d'un port de commerce « international » où se retrouvaient des marchands venus de toutes les parties du monde méditerranéen. Xénophon dans les *Revenus* explique cette situation à la fois par la sécurité que les installations portuaires offraient aux marchands, et par la qualité de la monnaie athénienne : « Dans la plupart des cités, remarque-t-il, les commerçants sont forcés de prendre une cargaison de retour ; car la monnaie de ces cités n'a pas cours au-dehors. À Athènes au contraire, ils peuvent emporter en échange de ce qu'ils ont apporté la plupart des marchandises dont les hommes ont besoin, ou, s'ils ne veulent pas prendre de cargaison, ils peuvent exporter de l'argent et faire ainsi un excellent marché ; car, en quelque endroit qu'ils le vendent, ils en retirent partout plus que la somme investie » (III, 1).

De cette activité commerçante, la cité tirait des avantages financiers puisqu'elle prélevait des taxes à l'entrée et à la sortie des navires, et des taxes sur les transactions qui se déroulaient à la Grande Halle où

étaient exposées les marchandises. C'est aussi pourquoi Xénophon dans ce même traité des *Revenus* invitait les Athéniens à tout faire pour attirer à nouveau les marchands qui depuis la guerre du Péloponnèse avaient un peu déserté le port : « il serait avantageux de construire pour les *naukleroi* des hôtelleries autour des ports, outre celles qui existent déjà ; il serait bien aussi de donner aux négociants des emplacements convenables pour l'achat et la vente, et de faire pour ceux qui viennent chez nous des hôtelleries publiques. Si, en outre, on bâtissait pour les marchands étrangers des logements et des halles au Pirée et en ville, ce serait à la fois des ornements pour la ville et une grosse source de revenus » (III, 12-13).

Parmi les marchands qui fréquentaient le Pirée, les étrangers étaient en effet nombreux. Ils étaient souvent groupés par *ethnè*, par groupes de même origine, qui se rassemblaient autour des sanctuaires de leurs divinités particulières. Dès la fin du V^e^ siècle, les cultes étrangers s'installent au Pirée, celui de la déesse thrace Bendis en. particulier. Au IV^e^ siècle, les marchands chypriotes obtinrent une concession pour élever un sanctuaire à leur Aphrodite. Nous possédons le texte du décret qui fut pris sur proposition de Lycurgue : il fait référence à une mesure analogue prise antérieurement en faveur des marchands égyptiens pour l'établissement d'un sanctuaire consacré à Isis.

Mais comme nous l'apprennent les plaidoyers démosthéniens, il y avait aussi des Athéniens parmi ces marchands et ces armateurs qui fréquentaient les quais du Pirée. La plupart y avaient leur maison, le Pirée étant un des dèmes de l'Artique. Par ailleurs, on l'a vu, les constructions navales avaient attiré au Pirée tout un petit peuple d'artisans, de charpentiers de marine, qui, dans leur grande majorité étaient des citoyens même s'ils travaillaient assistés d'esclaves ou d'ouvriers métèques. Quelques riches métèques enfin, tels le Syracusain Képhalos, y avaient leurs ateliers. On peut essayer d'imaginer ce à quoi ressemblait le port d'Athènes à l'époque de son plus grand développement : un de ces ports méditerranéens où se pressait une population bruyante et active, qui, dans sa composante civique, constituait un des plus sûrs appuis de la démocratie. Lorsqu'en 404 les oligarques soutenus par Sparte se rendirent maîtres d'Athènes, c'est au Pirée que les démocrates rassemblés autour de Thrasybule trouvèrent l'aide qui leur permit de venir à bout de leurs adversaires et de restaurer la démocratie. Et, pendant. longtemps, l'expression « ceux du Pirée » fut synonyme de « démocrates ».

Si le Pirée, après la guerre du Péloponnèse, connut un moment de déclin, celui-ci fut de courte durée, et l'activité du port reprit dès les premières décennies du IV^e^ siècle pour atteindre son plus grand développement dans la seconde moitié du siècle. C'est seule-

ment avec les conquêtes d'Alexandre, puis le développement de Rhodes et d'Alexandrie à la fin du IVe siècle que le Pirée allait voir son importance décroître et cesser d'être la plaque tournante des échanges en Méditerranée orientale.

❐ J. Hasebroeck, *Trade and Politics in Ancien Greece*, Londres, 1933.
L. Gernet, *L'approvisionnement d'Athènes en blé au Ve et au IVe siècle*, Paris, 1909.
Cl. Mossé, Le Pirée, dans *Athènes au temps de Périclès*, Paris, 1964, pp. 48-87.

☞ Athènes. Économie. Emporoi. Marine. Naukleroi. Périclès. Prêts maritimes.

PISISTRATE

Pisistrate fut tyran d'Athènes de 561 à 527, avec deux interruptions de quelques années pendant lesquelles il dut s'exiler. La situation qui l'amena à s'emparer du pouvoir dans la cité fut en quelque sorte le résultat des mesures par lesquelles Solon avait tenté de résoudre la crise du début du VIe siècle. Les puissants, les membres des vieilles familles aristocratiques, étaient lésés par la *seisachteia*, l'opération qui avait mis fin à la dépendance des petits paysans. Et le *démos*, de son côté, était mécontent de ne pas avoir

obtenu le partage égalitaire du sol qu'il réclamait. Les années qui suivirent le départ de Solon furent des années de troubles et d'anarchie (au sens propre du terme : année sans archonte). Les membres des grandes familles se disputaient le pouvoir, en s'appuyant sur leur « clientèle » régionale. Contre eux, Pisistrate prit appui sur le petit peuple des campagnes pauvres, se fit donner une garde de « porte-massue » et s'empara de l'Acropole. Il en fut chassé quelques années plus tard, mais réussit à revenir grâce à l'appui de la famille des Alcméonides et de son chef, Mégaclès, dont il épousa la fille. La rupture toutefois ne tarda pas à intervenir, et Pisistrate prit de nouveau le chemin de l'exil. Mais cette fois il sut trouver de l'argent et recruta des mercenaires, grâce auxquels il put rentrer en maître à Athènes. Il désarma les hoplites, condamna à l'exil un certain nombre de ses adversaires, mais, tout en prenant soin de placer ses partisans dans les principales charges, il ne modifia pas la constitution et respecta la législation solonienne. Il prit des mesures en faveur des petits paysans, leur consentant des prêts et leur assurant par l'envoi de juges itinérants le respect des lois. Il se procura des revenus en imposant une dîme aux plus riches, grâce à quoi il put développer la flotte, embellir la cité dont la population s'accrut sensiblement. C'est en effet le moment où la céramique athénienne, à figures noires puis à figures rouges, commence à s'imposer sur tout le pourtour de

la Méditerranée, détrônant la céramique corinthienne. Les potiers, souvent d'origine étrangère, étaient installés dans le quartier du Céramique. Pour nourrir cette population accrue, Pisistrate noua des relations avec les états riverains de la mer Noire, ouvrant ainsi la voie à ce que serait la politique maritime d'Athènes au siècle suivant. Il n'hésita pas à confier à Miltiade, chef de la puissante famille des Philaides, le soin d'établir une colonie athénienne en Chersonèse de Thrace, afin de contrôler les Détroits par où passaient les convois de blé venant du Pont-Euxin. Bien que seul maître d'un pouvoir qu'il transmit à ses fils Hippias et Hipparque, Pisistrate peut donc être compté parmi ceux qui, après Solon et avant Clisthène, contribuèrent à créer les conditions de l'avènement de la démocratie. Il est significatif qu'alors que la tyrannie était tenue par les Athéniens pour le plus grand danger menaçant la démocratie, la personne de Pisistrate soit demeurée dans la tradition affectée d'un signe positif, et que tous se soient plu à vanter sa modération et son amour du *démos*.

❐ Cl. Mossé, *La Tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, 1969, pp. 49-78.

☞ Alcméonides. Athènes. Miltiade. Solon. Tyrannie.

PLATON

Platon appartenait à une vieille famille athénienne par son père Ariston, et par sa mère était apparenté à Charmide et Critias, qui tous deux jouèrent un rôle important lors de la seconde révolution oligarchique. Dans sa jeunesse, il suivit les leçons de Socrate, et alors que tout le désignait pour faire une carrière politique, il y renonça quand la démocratie restaurée eut condamné à mort son maître. Il s'exila volontairement comme nombre d'autres disciples du philosophe à Mégare où il séjourna quelque temps. Puis il se rendit en Italie du Sud et en Sicile, et c'est au retour de ce premier voyage, au cours duquel il se lia avec Dion, qu'il aurait été capturé par des pirates. Libéré, il rentra à Athènes et fit l'acquisition d'un domaine situé près des jardins du héros Académos, où il allait désormais enseigner à des disciples venus de toutes les parties du monde grec. Il y demeura jusqu'à sa mort, en 347, ne s'éloignant que deux fois pour se rendre de nouveau en Sicile, où, après la mort de Denys l'Ancien, il espérait gagner à la philosophie son fils Denys le Jeune. La seconde fois, il faillit être retenu par le tyran qui le soupçonnait d'intriguer contre lui avec Dion, et il fallut l'intervention de son ami Archytas de Tarente pour qu'il puisse repartir.

L’œuvre de Platon est considérable, et l’on sait la place importante qu’elle occupe dans l’histoire de la philosophie occidentale. Mais elle est essentielle aussi pour l’historien de la cité, car dans les dialogues où Platon met en scène son maître Socrate, entouré de ses disciples, ce sont tous les problèmes de la cité grecque et de son fonctionnement qui sont évoqués. Platon s’y livre en particulier à une critique de la démocratie, dont il récuse le principe, à savoir la souveraineté du *démos* et dont il dénonce les méfaits. Aucun dirigeant de la cité n’échappe à ses accusations, pas même ceux qui, comme Thémistocle ou Périclès, assurèrent sa grandeur. À ses yeux, ils furent d’autant plus coupables que, incapables de rendre meilleurs leurs concitoyens, ils les tournèrent vers la mer, porteuse de tous les maux. Il faut remarquer toutefois que, bien que lié aux milieux oligarchiques, Platon n’en était pas moins hostile au régime que ceux-ci avaient tenté d’établir. Les riches ne lui semblaient pas plus compétents que la masse des pauvres qui constituait le *démos* pour diriger la cité. Seul, le sage, le Philosophe, était capable de rendre les hommes meilleurs, et c’est à lui que la cité idéale devait confier l’autorité. À la fin de sa vie toutefois, Platon, convaincu que la cité idéale n’était pas réalisable, élabora dans les *Lois* un modèle d’institutions destinées à une colonie imaginaire, modèle qui, tout en restant fidèle aux principes du philosophe, ne s’en inspirait pas moins de la réalité athénienne.

❐ D’une énorme bibliographie, on retiendra :
V. Goldschmidt, *Questions platoniciennes*, Paris, 1970.
R. Maurer, *Platons Staat und die Demokratie*, Berlin, 1970.
M. Isnardi, *Filosofia e politica nelle lettere di Platone*, Naples, 1970.

☞ Démocratie. Littérature. Musique. Philosophie. Protagoras. Socrate. Sophistes. Stasis.

PLOUSIOI

C’est le terme qui désigne ceux qui possèdent la fortune *(ploutos)* c’est-à-dire les riches, mais il est évident qu’il recouvre des situations sans doute différentes d’une cité à l’autre, d’une époque à l’autre. Dans l’Athènes démocratique des Ve et IVe siècles, ceux qu’on appelait les riches étaient les citoyens astreints aux liturgies, ceux dont la fortune était égale ou supérieure à un talent (six mille drachmes). De différentes indications données par nos sources, il ressort que ce groupe comprenait environ douze cents chefs de famille, peut-être un peu plus en période de prospérité. Sur ces douze cents, seuls les plus riches, les Trois Cents, devaient être astreints aux liturgies coûteuses comme la triérarchie, ou après 362 à la *proeisphora*. Les plaidoyers des orateurs, les inscriptions des magistrats qui assignaient les concessions

minières ou présidaient à la vente des biens confisqués permettent d'entrevoir quels étaient les biens sur lesquels se fondait cette richesse. D'abord, évidemment, la terre, la plus ancienne forme de richesse et qui demeurait toujours affectée d'un signe positif. Ensuite, l'exploitation des concessions minières du Laurion, qui pouvait donner naissance à de grandes fortunes. Enfin les ateliers d'esclaves artisans, tanneurs, forgerons, tisserands, etc. Une partie de la fortune des riches Athéniens était également composée de créances et de prêts maritimes. On a pu établir la composition de quelques grandes fortunes athéniennes. Celle de Cimon au V^e^ siècle était essentiellement foncière, de même que celle, plus modeste, de Périclès. Nicias, quant à lui, était un riche concessionnaire de mines au Laurion et tirait de substantiels bénéfices de la location de ses esclaves mineurs. Cleon possédait un atelier de tannerie. Le père de Démosthène avait deux ateliers serviles et de nombreuses créances. Les Athéniens riches se plaignaient souvent du poids des charges qui pesaient sur eux. Mais en même temps ils tiraient de leur richesse les moyens d'assurer leur popularité auprès du *démos.* Car, à de rares exceptions près, ce sont les riches qui fournissaient à la cité ses dirigeants. Jusqu'à la guerre du Péloponnèse, ils s'accommodèrent dans leur grande majorité d'un régime aux destinées duquel ils présidaient. Mais le poids des charges qui pesaient sur

eux, et aussi l'affirmation de plus en plus nette de la souveraineté populaire, amenèrent certains d'entre eux à se tourner vers l'oligarchie. Après l'échec des deux révolutions oligarchiques, il n'y eut plus de tentatives pour mettre fin à la démocratie. Mais les riches se détournèrent de plus en plus de la politique impérialiste et soutinrent, après l'effondrement de la Seconde Confédération athénienne, les efforts d'Eubule et de ses amis pour le triomphe d'une politique de paix. Après Chéronée, une partie d'entre eux se rallia au « parti macédonien », si l'on en croit les accusations de Démosthène et accepta, en 322, le principe d'une constitution censitaire qui remettait la cité entre leurs mains.

Ailleurs, et surtout au IV^e^ siècle, la vie politique des cités fut dominée par le conflit entre pauvres et riches, qui donna lieu à des affrontements souvent sanglants. Pour les auteurs anciens, les riches dans ces conflits étaient toujours du côté des oligarques.

❑ J.-K. Davies, *Wealth and the Power of Wealth in Classical Athens*, Salem, 1984.

☞ Athènes. Eisphora. Liturgies. Oligarchie. Pénètes. Prêts maritimes. Triérarchie.

POÉSIE

La poésie a été la première forme de littérature des Grecs, une poésie accompagnée le plus souvent de musique et qui avait un caractère cérémoniel. La poésie épique, dont nous possédons seulement une infime partie avec les deux merveilleux poèmes que sont *L'Iliade et L'Odyssée*, était chantée par les aèdes lors des banquets qui réunissaient l'aristocratie grecque des premiers temps de la cité. Elle empruntait ses sujets à un passé mythique de héros, dont le poète contait les aventures merveilleuses ou tragiques. Cette poésie orale s'enrichissait au cours du temps d'épisodes nouveaux. Destinée à être mémorisée, elle se caractérisait par des formules sans cesse reprises qui donnaient en même temps son rythme au chant de l'aède. La mise en forme définitive de cette poésie épique fut la conséquence de l'adoption de l'écriture alphabétique qui permit de transcrire le texte sur des parchemins en peau de mouton, puis sur des papyrus à partir du milieu du VII^e^ siècle. C'est aussi le VII^e^ siècle qui vit se développer une poésie épique qui se voulait dans la tradition homérique et dont il ne subsiste que quelques fragments ou titres, tels les poèmes du cycle troyen ou ceux du cycle thébain dont s'inspi-

rèrent les Tragiques du Ve siècle. On connaît les noms de certains de ces poètes épiques, comme Actinos de Milet, auteur d'une *Ilioupersis*, ou récit de la chute de Troie, comme Hagias de Trézène qui aurait composé les *Nostoi* ou retours des héros de la guerre de Troie, ou encore Eumélos, Créophilos de Samos, etc.

Parmi ces poètes contemporains ou successeurs immédiats d'Homère, il faut mettre à part Hésiode, dont nous possédons deux grands poèmes religieux, *La Théogonie*, ou récit de la génération des dieux, et *Les Travaux et les Jours*, calendrier religieux et agricole qui introduit dans un monde différent de celui de l'épopée : non plus les héros d'un passé mythique, mais le monde des paysans d'une Grèce en proie à de graves troubles politiques et sociaux.

Ces troubles, on les devine également à l'arrière-plan de la poésie lyrique qui s'épanouit à partir de la fin du VIIe siècle. Comme la poésie épique, cette poésie était chantée, mais la musique y tenait une place beaucoup plus importante, cependant que les instruments d'accompagnement, lyre, cithare, flûte, se perfectionnaient. Les thèmes de cette poésie lyrique étaient extrêmement variés. Certains avaient un caractère nettement religieux, tels les hymnes ou les dithyrambes composés pour les processions et les chœurs. Les épinicies étaient des poèmes chantant la victoire d'un athlète lors des grands Jeux panhelléniques. Mais d'autres poèmes avaient un caractère

plus personnel, exprimant la douleur ou les passions du poète. On ne possède malheureusement que des fragments de la plupart de ces poètes lyriques, tels Terpandre de Lesbos, Alcman ou Tyrtée, célèbres surtout à Sparte, ou Archiloque de Paros dont la poésie exprime avec violence les sentiments d'un exilé contraint de se louer comme mercenaire pour survivre. On en sait un peu plus sur Alcée et Sapho, les deux poètes originaires de Lesbos, qui chantent dans leurs vers l'amour et révèlent l'hostilité de cette aristocratie lesbienne à l'encontre du tyran Pittacos. La même amertume aristocratique se retrouve chez Theognis de Mégare, tandis qu'au contraire le nom d'Anacréon de Teos, qui vint à Athènes sous les Pisistratides, reste attaché à une poésie érotique et gracieuse et à ces chants d'après banquet qui glorifiaient Dionysos.

De ces poètes lyriques, un seul peut être jugé sur autre chose que des fragments dispersés, le Béotien Pindare, qui vécut dans la première moitié du V^e^ siècle. Si une partie de son œuvre a disparu, nous possédons en revanche de nombreux poèmes qu'il composa pour chanter les athlètes vainqueurs aux grands jeux panhelléniques, dans lesquels il évoque également de grands mythes dont il affirme la valeur religieuse et morale. Après Pindare, la poésie lyrique décline déjà avec son contemporain Bacchylide, et plus encore dans la seconde moitié du V^e^ siècle. Mais alors se

développe une autre forme de poésie avec la tragédie issue du dithyrambe et avec la comédie, issue des chants qui accompagnaient les processions dionysiaques. Mais il s'agit alors d'un genre littéraire différent qui s'épanouit à Athènes au moment où la cité atteint son apogée et où s'établit la démocratie, et qui, s'il relève toujours du genre poétique, n'en constitue pas moins un autre aspect de la civilisation grecque.

❐ J. Svenbrö, *La parole et le marbre. Aux origines de la poétique grecque*, Lund, 1976.

☞ Alcée. Grèce d'Asie. Hésiode. Homère. Littérature. Musique. Pindare. Sapho. Tragédie.

POLIS

C'est le terme par lequel les Grecs désignaient la forme d'État qui était la plus répandue dans le monde hellénique et qu'ils tenaient pour spécifique de leur culture. Les modernes éprouvent une certaine difficulté à le traduire, car cité est devenu synonyme de ville. Sens que les Grecs eux-mêmes n'ignoraient pas, puisqu'ils distinguaient la *polis* du territoire *(chôra)* qui en dépendait, l'une et l'autre restant cependant unis au sein de la cité-état. La *polis* grecque se présentait d'abord comme une communauté humaine, celle des *politai*, des citoyens. Les auteurs anciens parlent

d'ailleurs des Athéniens, des Corinthiens, des Lacédémoniens, etc. et n'emploient qu'exceptionnellement le nom des cités lorsqu'ils évoquent leur rôle en tant que communauté agissant politiquement. Elle n'était cependant pas, sauf cas exceptionnels, séparable du territoire sur lequel était établie la communauté des *politai*. Ce territoire pouvait être de dimensions fort variées. Les citoyens seuls se le partageaient, mais une partie d'entre eux, les plus riches, et dans les cités les plus développées ceux qui vivaient de l'artisanat et du commerce, résidaient en ville, la ville étant le lieu où se tenaient les assemblées, où siégeaient le ou les Conseils, les tribunaux et les magistrats. Dans toute *polis* grecque on retrouvait les mêmes institutions, assemblée, conseil, magistrats, mais seules les cités démocratiques remettaient les prises de décisions engageant l'ensemble de la communauté aux mains des assemblées réunissant tous les citoyens, et c'est là seulement que le pouvoir judiciaire était exercé par des juges pris dans l'ensemble des citoyens. Chaque *polis* constituait un état autonome, régi par ses propres lois et placé sous la protection de ses dieux propres. Toutefois, il existait dans le monde grec de l'époque classique des groupements de cités rassemblées autour d'une cité plus puissante ou d'un sanctuaire, et qui se donnaient des institutions fédérales communes. Tel était le cas de la Béotie, dominée par Thèbes, la plus puissante des cités béotiennes, qui ne parvint

jamais à constituer autour d'elle un état unitaire. Par ailleurs, il faut rappeler que dans ces cités, la communauté civique ne se confondait pas avec la population du territoire. Il existait à côté des citoyens des esclaves, des dépendants, des étrangers résidents, qui ne participaient pas à la vie de la *polis* même s'ils étaient parfois appelés à en défendre le territoire, ou si, comme c'était le cas à Athènes pour les métèques et les esclaves, ils prenaient une part importante à son activité économique. Athènes est souvent tenue pour la cité grecque par excellence, celle dont les institutions sont parvenues à l'époque classique au plus haut degré de perfection. On tend cependant aujourd'hui à relativiser ce caractère exemplaire, ou tout au moins à n'y voir que la conséquence de l'hégémonie qu'elle exerça sur le monde égéen au Ve et pendant une partie du IVe siècle. De même certains travaux récents font remonter au début du second millénaire la naissance de la cité grecque qu'on tient généralement pour un phénomène apparu seulement à la fin du IXe ou au début du VIIIe siècle, au moment où sont rédigés les poèmes homériques qui en fixeront les valeurs pour des siècles. Quoi qu'il en soit de ces débats, il reste que la *polis* est caractéristique de la civilisation grecque, ce que résumait bien Aristote quand il définissait l'homme grec comme un *zoon politikon*, un animal « politique », c'est-à-dire fait pour vivre dans une *polis*.

❐ H. Van Effenterre, *La cité grecque, des origines à la défaite de Marathon*, Paris, 1985.
F. de Polignac, *La naissance de la cité grecque*, Paris, 1984.

☞ Cité. Démocratie. Liberté (Eleutheria). Oligarchie. Politeia. Politès. Prytanes. Zeugites.

POLITEIA

C'est le terme que l'on traduit généralement par « constitution », bien que le mot ait un sens beaucoup plus large et plus complexe à la fois. En effet, la *politeia* d'une cité n'est pas seulement l'ensemble des institutions qui la régissent. Quand le « Vieil Oligarque » écrit la *Politeia des Athéniens*, quand Xénophon rédige la *Politeia des Lacédémoniens*, ils font entrer dans leur analyse non seulement les différents pouvoirs dans la cité, mais aussi l'étude des structures de la société, du genre de vie, de l'éducation, des loisirs, etc. C'est seulement avec la *Politeia des Athéniens* d'Aristote que le terme de constitution est justifié, puisque c'est en effet à une description des institutions athéniennes que se livre le philosophe, après un rappel historique des différentes transformations *(metabolai)* qu'elles subirent au cours des siècles. Mais *politeia* a aussi le sens de participation à la vie civique. C'est dans ce sens que l'emploient les

décrets accordant la citoyenneté à des étrangers. Participer à la *politeia* c'est faire partie du corps des *politai*, des citoyens. En être privé, c'est être exclu de toute activité politique. Les deux sens finissent cependant par se confondre dans les réflexions des théoriciens du IV^e^ siècle qui ont entrepris de classer les différents types de *politeia* afin d'en analyser le fonctionnement. Avec des variantes d'un auteur à l'autre, on distingue le plus souvent trois types de *politeia*, démocratique, oligarchique et monarchique, selon que la souveraineté appartient au *démos*, au petit nombre ou à un seul, roi ou tyran. Mais, selon que les *nomoi*, les lois, y sont ou non respectées, ces types se subdivisent, cependant que certaines cités possèdent une *politeia* mixte, intégrant les différents éléments des trois principaux. C'est du moins ainsi qu'Aristote présente la constitution de Sparte. La réflexion sur la *politeia* survivra au déchu de la cité grecque et nourrira la pensée politique romaine de la fin de la République.

❑ Ed. Will, *Le Monde grec et l'Orient* I - *Le V^e^ siècle*, Paris, 1972, pp. 415-432.
J. Bordes, *Politeia*, Paris, 1982.

☞ Atimie. Cité. Liberté (Eleutheria). Nomos. Oligarchie. Ostracisme. Patrios politeia. Polis. Politès. Tyrannie.

POLITÈS

Politès est le terme par lequel on désigne le citoyen dans une cité grecque. Il apparaît dès l'époque homérique, mais c'est seulement relativement tard qu'il se charge d'un sens précis par rapport à *astos*, qu'il désigne le citoyen en pleine possession de ses droits politiques, et pas seulement — ce qui est le cas le plus souvent pour *astos* — le membre de la communauté civique. Il importe toutefois de bien prendre conscience que cette distinction n'a pas valeur juridique, et que les deux termes sont parfois employés indifféremment : ainsi Aristote emploie-t-il, pour évoquer la célèbre loi de Périclès sur la citoyenneté, *astos* dans la *Constitution d'Athènes* et *politès* dans la *Politique*. Il est vrai que c'est aussi dans ce dernier ouvrage qu'il s'est efforcé de définir le contenu de la notion de *politès*, de citoyen, et qu'il a mis précisément l'accent sur l'importance, dans cette définition, de la participation à l'activité politique.

Le citoyen se définit certes d'abord par sa naissance. Les cités grecques dans leur ensemble, et la cité démocratique qu'est Athènes en particulier, se sont toujours montrées avares du droit de cité. L'attribution de la qualité de citoyen à des étrangers reste excep-

tionnelle, et ne fait l'objet d'une mesure générale que dans les cas de révolutions. Ainsi la tradition voulait-elle que Clisthène ait fait entrer dans le corps civique des étrangers, peut-être même des esclaves, et que c'aurait été pour que rien ne distingue ces *neopolitai* des citoyens de naissance qu'il aurait imposé l'usage du démotique, du nom indiquant l'appartenance au dème, de préférence au patronyme. Ainsi également auraient agi les tyrans, attribuant le droit de cité à des étrangers, voire à des esclaves, pour accroître le nombre de leurs partisans.

Mais, si la naissance est la condition première d'appartenance à la communauté des *politai*, elle ne suffit pas à les définir complètement. Car les enfants, les adolescents, les femmes bien évidemment n'en font pas partie. Cela implique donc que le citoyen se définit aussi par l'exercice des droits politiques, la participation à la *politeia*. Bien évidemment, cette participation n'est réelle et totale que dans une cité démocratique. À Athènes, l'ensemble des *politai* exercent leurs droits au sein des assemblées locales, de *l'ecclesia*, des tribunaux, sans restriction aucune. Il en va différemment dans les cités oligarchiques où la masse des citoyens est écartée des lieux où se prennent les décisions. C'est là précisément que se pose le problème de la distinction entre *astoi*, membres de la communauté civique, et *politai*, membres du corps politique. Mais, comme on l'a vu plus haut, c'est

seulement avec Aristote, et le grand effort de mise en ordre que représente la *Politique*, que ce problème apparaît véritablement posé. On ne voit pas par exemple qu'il ait préoccupé les hommes qui firent les deux révolutions oligarchiques de la fin du Ve siècle, lorsqu'ils envisageaient de réduire à cinq mille ou trois mille le nombre des Athéniens qui participeraient effectivement à la vie politique. Remarquons enfin, qu'en dépit du fait que les femmes ne sont pas à proprement parler des « citoyennes », on trouve quelques emplois à Athènes du féminin de *politès*, *politis*. Presque tous datent de la seconde moitié du IVe siècle et s'inscrivent dans un contexte précis : l'affirmation d'une naissance légitime fondant le droit à la participation à la vie politique pour le fils d'une *politis*.

❐ Cl. Mossé, La conception du citoyen dans la *Politique* d'Aristote, *Eirénè*, VI, 1967, pp. 17-22.
E. Lévy, Cité et citoyen dans la *Politique* d'Aristote, *Ktéma*, V, 1980, pp. 223-248.
C. Vatin, *Citoyens et non-citoyens dans le monde grec*, Paris, 1984.

☞ Cité. Démocratie. Démos. Nomos. Oligarchie. Polis. Politeia.

PRAXITÈLE

Praxitèle était le fils d'un sculpteur athénien, Céphisodote, célèbre pour avoir érigé sur l'agora d'Athènes, vers 370/360 une statue de la Paix (Eirénè). C'est à Athènes qu'il passa la plus grande partie de sa vie, même s'il eut à plusieurs reprises l'occasion de travailler pour des cités étrangères. Il travaillait aussi bien le marbre que le bronze, et ses statues de marbre furent souvent peintes par le peintre Nicias. L'art de Praxitèle se distingue de celui de ses prédécesseurs par sa recherche de la souplesse des attitudes, les jeux de l'ombre et de la lumière sur les chairs nues de ses éphèbes et des jeunes déesses dont il développa le modèle en s'inspirant du corps de sa maîtresse, la célèbre courtisane Phryné. On ne possède malheureusement que des répliques de ses œuvres les plus célèbres, l'Apollon Sauroctone où le jeune dieu est représenté appuyé sur un tronc d'arbre sur lequel grimpe un lézard, la fameuse Aphrodite de Cnide et le non moins fameux Hermès portant Dionysos enfant, où l'on retrouve la même position légèrement inclinée du corps qui fait jouer les muscles et donne à la lumière un relief particulier.

Praxitèle ouvre dont un nouveau chapitre dans l'histoire de la sculpture grecque. Il est le représentant d'un art qui privilégie la sensualité et le moelleux des chairs. Par là, il est caractéristique d'une époque où progresse l'individualisme et qui accorde une importance grandissante à la vie privée.

J. Charbonneaux, R. Martin, F. Villard, *Grèce classique* (L'Univers des Formes), Paris, 1969, pp. 207-214.
G.E-Rizzo, *Prassitele*, Milan, 1932.

☞ Phidias.

PREMIERS TEMPS DE LA GRÈCE

L'histoire du monde grec ne commence pas avec la naissance de la cité. Mais si l'on convient généralement que les Grecs sont arrivés dans la péninsule hellénique au début du second millénaire, force est de reconnaître que leur histoire nous est mal connue faute de documents écrits. Même les tablettes en Linéaire B, dont le déchiffrement depuis 1952 a permis de mieux connaître les structures de la société mycénienne, ne fournissent de renseignements que pour la fin de la période d'apogée de cette civilisation et encore s'agit-il de renseignements partiels, muets sur l'histoire proprement dite des palais mycéniens. C'est donc essentiellement sur la documentation

archéologique, qui s'enrichit d'année en année, mais reste une documentation muette, que se fonde notre connaissance de ce millénaire qui sépare l'arrivée des Grecs de la naissance de la cité.

Bien entendu, quand nous parlons de « l'arrivée des Grecs », il faut aussitôt préciser que c'est parce que les anciens Grecs y faisaient allusion dans leurs récits mythiques des origines que nous employons cette expression. Car il n'est pas évident qu'à un certain moment le peuplement de la péninsule ait été profondément modifié par l'arrivée d'envahisseurs parlant grec et porteurs d'une civilisation et de croyances nouvelles. Les Grecs étaient certes des Indoeuropéens, mais ni la toponymie, ni la culture matérielle ne permettent de dater de façon précise le moment de leur « arrivée ». Les archéologues d'ailleurs sont loin d'être d'accord sur ce point, même si le plus grand nombre d'entre eux font remonter les premiers établissements grecs à la période du Bronze ancien, plus précisément à ce qu'on appelle l'helladique ancien II et III. Ces premiers établissements succéderaient, après une période marquée par des destructions, à des établissements antérieurs relativement importants. On constaterait alors des modifications dans la répartition de l'habitat, certaines innovations techniques (le tour du potier) et l'apparition d'une céramique grise dite « mynienne ». Mais ces transformations n'impliquent pas la substitution d'une popu-

lation nouvelle aux anciens occupants du sol. Bien plutôt, les nouveaux arrivants se sont fondus dans la population ancienne, et l'on peut supposer que c'est de cette fusion qu'est née une nouvelle culture matérielle.

Elle allait lentement se développer pour aboutir à la fin de l'helladique moyen à la civilisation que nous appelons mycénienne, du nom du site péloponnésien de Mycènes, fouillé à la fin du siècle dernier par l'Allemand Schliemann. Celui-ci, voulant retrouver les traces des héros d'Homère, avait mis à jour une quantité impressionnante d'objets en or ensevelis dans des tombes formant un cercle au-dessous de l'Acropole. Les fouilles de Mycènes se poursuivirent après Schliemann, et en 1952, on découvrit un second cercle de tombes antérieur au premier et renfermant un matériel moins riche que les archéologues datent des années 1650-1550. Ce serait donc approximativement le début de cette civilisation mycénienne qui allait s'épanouir pendant les siècles suivants jusqu'aux destructions des principaux palais, vers la fin du XIII^e^ siècle.

Les modernes se sont interrogés sur les raisons de cet épanouissement, et ont émis diverses hypothèses : arrivée de nouveaux envahisseurs, développement d'une société de guerriers qui, se louant comme mercenaires au service des grands États de l'Orient y auraient acquis les richesses dont ils faisaient étalage

dans leurs nécropoles, développement de courants d'échanges avec le monde phénicien et l'Occident méditerranéen. On avait même, avant le déchiffrement du Linéaire B, imaginé une colonisation de la Grèce continentale par les Crétois. Mais c'est une hypothèse maintenant abandonnée, puisque la langue des tablettes trouvées aussi bien à Cnossos que sur le continent s'est révélé être du grec. En fait, si la Crète avait en effet connu dans la première moitié du second millénaire un ou plutôt deux systèmes palatiaux supports d'une civilisation raffinée, cette civilisation disparaît vers 1450, avec la destruction des principaux palais et la mainmise des Mycéniens sur une partie de l'île. La civilisation mycénienne à son apogée porte incontestablement la trace d'une influence Crétoise, mais sans le raffinement qui caractérisait la civilisation minoenne.

Il faut donc renoncer à trouver une explication unique au développement de la civilisation mycénienne et tenter plutôt d'en dégager les caractères. On a déjà dit qu'il s'agissait d'une société guerrière, et le matériel trouvé dans les grandes tombes qu'élevèrent les plus puissants de ces guerriers à partir du XIV^e^ siècle est de ce point de vue particulièrement éloquent. Mais ce qui frappe surtout ce sont ces vastes ensembles fortifiés dont les plus impressonnants sont ceux de Mycènes, de Tirynthe, de Pylos et de Thèbes. Schliemann avait fait entreprendre les fouilles de Mycènes dans l'idée

de retrouver le palais d'Agamemnon. On est aujourd'hui beaucoup plus réservé sur ce point. De même, les modernes sont d'être d'accord quant à la suprématie qu'auraient exercée les rois de Mycènes sur les souverains des autres palais. Le déchiffrement des tablettes n'a pas résolu tous les problèmes que l'historien est en droit de se poser concernant les différents aspects de la société mycénienne. On sait néanmoins maintenant que le maître du palais était le *Wanax*, qui possédait un vaste domaine personnel. D'autres personnages importants apparaissent sur les tablettes, comme le *lawagetas*, sans doute chef de l'armée, les *eqetai*, ou compagnons et les *telestai*, chargés de l'administration et à la tête d'une bureaucratie de scribes. Les tablettes mentionnent aussi le *damo*, le peuple des communautés villageoises dépendantes du palais, et les « esclaves », hommes et femmes, appartenant aux particuliers ou aux divinités dont les noms sont déjà ceux de certaines divinités du panthéon olympien. Le personnel du palais comprenait également des artisans, en particulier des forgerons qui travaillaient dans les ateliers à l'intérieur de l'enceinte du palais ou vivaient dispersés dans les campagnes environnantes. Les tablettes révèlent que le palais exerçait un contrôle étroit sur toutes les activités économiques, prélevant une part des récoltes pour en assurer la redistribution au personnel dépendant du palais, organisant la production des étoffes et des objets de

luxe, des armes, des chars de guerre, etc. Cette production impliquait l'importation de matières premières, métaux, ivoire, pierres précieuses. D'où l'importance des échanges avec d'autres parties du monde méditerranéen. S'agissait-il d'échanges réguliers ? Ceux qui s'y livraient étaient-ils des Mycéniens ? Dans quelle mesure ce commerce était-il sous le contrôle du palais ? Autant de questions auxquelles il est presque impossible de répondre. En tout cas, aussi bien la richesse des objets trouvés dans les tombes mycéniennes que la présence d'objets de fabrication mycénienne — des vases en particulier — dans les îles de l'Egée, sur la côte syrienne, en Égypte, mais aussi à l'ouest, en Sicile et en Italie méridionale, témoignent de l'importance de ces échanges et de l'ouverture du monde mycénien vers l'extérieur.

On le voit, bien des questions demeurent qui, dans l'état actuel de notre documentation, ne peuvent être résolues. Parmi ces questions, il en est une que l'on mentionnera pour mémoire, tant elle a suscité de débats contradictoires, celle de la religion de ces Mycéniens. On a déjà évoqué la présence sur les tablettes de noms qui sont ceux de divinités du panthéon olympien à l'époque classique. On ignore cependant tout ou presque de la façon dont ces divinités étaient honorées. On pratiquait des sacrifices, peut-être même des sacrifices humains. On

pense que le palais renfermait des lieux de culte, et l'on a retrouvé des statuettes de terre cuite qui sont sans doute des offrandes. Mais là encore, bien des obscurités subsistent.

Et il en va de même, lorsqu'on cherche à comprendre la brutale destruction d'un grand nombre de palais à la fin du XIII^e^ siècle, destruction qui ouvre ce que les archéologues appellent « les siècles obscurs ». Des hypothèses diverses ont été avancées : nouvelles vagues d'envahisseurs, conflits internes, catastrophe naturelle. La première qui faisait intervenir tantôt les Doriens, tantôt les « peuples de la mer » mentionnés dans les textes égyptiens, est sérieusement mise en question aujourd'hui. L'hypothèse d'une catastrophe naturelle, refroidissement brutal du climat ou tremblement de terre, ne rend pas compte du caractère quasi général des destructions. Reste l'hypothèse de troubles internes, que pourrait expliquer l'exploitation par le palais des populations qui en dépendaient. Force est d'avouer l'impossibilité d'un choix vraiment fondé entre ces hypothèses dont la dernière seule semble aujourd'hui rallier une partie des spécialistes. Encore une fois, la prudence s'impose en ce domaine. Les fouilles menées durant les deux dernières décennies semblent attester que la civilisation mycénienne n'a pas disparu brutalement du jour au lendemain. Si certains grands palais ont été détruits, ailleurs, pendant au moins un siècle, des foyers

de civilisation mycénienne ont subsisté. Et c'est seulement à partir de la fin du XII^e^ siècle, à la suite de nouvelles destructions, que de nombreux sites ont été abandonnés, cependant que s'appauvrissait la civilisation matérielle. Encore faut-il rappeler l'exception de l'Eubée, où les fouilles ont mis à jour une riche sépulture princière à Lefkandi, datant du milieu du XI^e^ siècle, ou encore de Chypre où se maintint l'usage de l'écriture.

Les siècles obscurs le deviennent chaque jour un peu moins, grâce aux fouilles qui se multiplient. Le grand historien Moses Finley avait suggéré, dans un livre qui fit grand bruit lors de sa parution en 1954 *(Le monde d'Ulysse)* que la société des poèmes homériques était celle des siècles obscurs, un monde de petits chefs locaux, dont la richesse était surtout faite de têtes de bétail et qui se livraient à des razzias pour se procurer ce qui leur était nécessaire. Or les archéologues mettent aujourd'hui l'accent sur la prédominance d'une économie pastorale au moment où commence l'âge du fer, ce qui expliquerait en partie la dépopulation de la Grèce, la prépondérance des possesseurs de troupeaux, et la survivance d'îlots de richesse au milieu de l'appauvrissement général.

Les choses changent avec la fin du X^e^ et le début du IX^e^ siècle. Des sites sont réoccupés, des lieux de culte apparaissent où s'accumulent les offrandes, une économie agricole se met en place. Mais le fait capi-

tal est peut-être l'invention d'une écriture alphabétique, empruntée aux Phéniciens mais enrichie par l'adjonction de voyelles, invention qui se place à la fin du IX^e^ siècle, et qui deviendra l'instrument privilégié du fonctionnement de la cité.

C'est en effet la naissance de la cité, cette forme d'état caractéristique de la civilisation grecque, qui marque le terme de l'évolution. En rechercher les causes est une entreprise vaine. Tout au plus peut-on en définir les caractères : une communauté dont les membres se partagent un territoire et prennent ensemble les décisions qui la concernent. Communauté plus ou moins large, qui s'élargira à la faveur de l'évolution et des conflits des deux premiers siècles de son histoire, mais qui dès l'origine possède déjà les institutions qui seront les siennes à l'époque classique : une assemblée, un conseil et des magistrats.

❐ M. I. Finley, *Les premiers temps de la Grèce*, Paris, 1973.
—, *Le monde d'Ulysse*, Paris, 1986.
Cl. Mossé, A. Sdinapp-Gourbeillon, *Précis d'Histoire grecque*, Paris, 1991, pp. 7-120.
H. Van Effenterre, *La Cité grecque, des origines à la défaite de Marathon*, Paris, 1985.
—, *Les Égéens*, Paris, 1986.

☞ Evans. Homère. Schliemann. Troie (Guerre de).

PRÊTS MARITIMES

Les prêts maritimes constituent un aspect important du fonctionnement du commerce à Athènes à l'époque classique. Marchands et armateurs en effet étaient souvent des gens de condition modeste. Pour entreprendre au départ du Pirée un voyage aller-retour vers le Pont ou vers l'Égypte, afin de rapporter le blé indispensable à l'alimentation de la population de l'Attique, il leur fallait donc emprunter de l'argent pour recruter un équipage dans le cas de l'armateur, louer un passage sur un navire de commerce et se procurer une cargaison pour le marchand. Les conditions de ces prêts étaient donc fixées de façon précise : l'argent était prêté pour la durée du voyage et l'emprunteur ne le remboursait, grossi des intérêts, que lorsque le navire était arrivé à destination. Or, quand on sait ce qu'étaient les conditions de la navigation en Méditerranée aux V^e^ et IV^e^ siècles avant notre ère, les dangers qu'avaient à affronter les navires de commerce, tempêtes, risques de naufrage, piraterie, on conçoit que ceux qui prêtaient de l'argent couraient de gros risques. D'où le taux élevé des intérêts qui pouvaient atteindre jusqu'à 30% de la somme prêtée. D'où aussi certaines garanties accordées aux prêteurs qui pre-

naient une hypothèque sur le navire ou sur la cargaison ou sur les deux à la fois. Ces prêteurs, à la différence des marchands et armateurs *(emporoi* et *naukleroi)* qui étaient, on l'a vu, souvent de condition modeste, et souvent également des étrangers, appartenaient dans leur grande majorité à la classe des riches citoyens qui tiraient ainsi des revenus supplémentaires de l'argent que leur rapportaient par ailleurs leurs domaines fonciers, leurs concessions minières ou leurs ateliers serviles. L'exemple du père de Démosthène est à cet égard caractéristique : son héritage comprenait en plus de deux ateliers d'esclaves et de divers biens des créances sur des prêts maritimes s'élevant à sept mille drachmes. Existait-il, à côté de ces riches athéniens prêtant « à la grosse », des prêteurs professionnels, comme le suggère l'historien anglais P. Millet dans un article récent ? Il s'agirait alors de citoyens ayant fait fortune en commerçant, liés au monde de l'*emporion*, et ayant délibérément choisi de vivre en rentiers. Les quelques exemples cités par P. Millet sont convaincants et ne contredisent pas les conclusions proposées autrefois par J. Hasebroeck quant au caractère marginal de l'activité commerçante par rapport au politique. Le fait que la plupart des prêteurs dont les noms nous ont été transmis sont des citoyens justifie en revanche la remarque de L. Gernet, à propos de la réorganisation des actions commerciales *(dikai emporikai)* à partir du milieu du

IVe siècle, à savoir que cette réorganisation traduisait l'entrée du droit commercial dans le droit de la cité. Rappelons enfin que, s'il existait des prêteurs professionnels, ceux-ci ne se confondaient nullement avec les banquiers. Ajoutons une dernière remarque : c'est dans le domaine des prêts maritimes que l'acte écrit commence à servir de garantie dans les contrats, traduisant ainsi un profond changement dans la pratique judiciaire.

J. Hasebroeck, *Trade and Politics in Ancient Greece*, Londres, 1933.
P. Millet, Maritime Loans and the Structure of Credit in Fourth Century, Athens, dans *Trade in the Ancient Economy* (éd. P. Gamsey, K. Hopkins, C.R. Whittaker), Londres, 1983, pp. 36-52.
L. Gernet, « Sur les actions commerciales en droit athénien », dans Droit et Société dans la Grèce ancienne, Paris, 1955, pp. 173-200.

☞ Économie. Emporoi. Marine. Naukleroi. Pirée. Plousioi.

PROTAGORAS

L'un des plus importants parmi les sophistes qui vinrent enseigner à Athènes à l'époque de l'apogée de la démocratie. Nous ne connaissons malheureusement son œuvre que par des fragments, et sa pensée que par les propos que lui prête Platon dans le dialogue qui

porte son nom. Originaire d'Abdère, Protagoras appartenait à cette génération de savants et de philosophes soucieux de mettre en question toutes les traditions. On lui attribue la célèbre formule : « L'homme est la mesure de toute chose », qui se doit comprendre comme une affirmation de la relativité de la connaissance. Mais Protagoras semble bien aussi avoir été un penseur politique. Il aurait été appelé à rédiger les lois de la colonie de Thourioi, fondée par les Athéniens dans le sud de l'Italie en 444/3. Dans le *Protagoras*, Platon lui prête un long discours dans lequel le célèbre sophiste explique pourquoi à ses yeux la démocratie était un régime justifié. Zeus en effet aurait donné aux hommes la faculté de juger, et tous en seraient également capables. «Voilà pourquoi les Athéniens et les autres, quand il s'agit d'architecture ou de toute autre technique, pensent qu'il n'appartient qu'à un petit nombre de donner des conseils, et si quelque autre, en dehors de ce petit nombre, se mêle de donner un avis, ils ne le tolèrent pas, comme tu dis, et ils ont raison selon moi. Mais quand on délibère sur la politique, où tout repose sur la justice et la tempérance, ils ont raison d'admettre tout le monde parce qu'il faut que tout le monde ait part à *l'arétè politikè* (à la vertu civique) ; autrement il n'y a pas de cité » *(Protagoras,* 322d-323a). Protagoras serait ainsi le seul théoricien de la démocratie.

G.B. Kerferd, *The Sophist Movement*, Cambridge, 1981.

☞ Athènes. Démocratie. Platon. Sophistes.

PRYTANES

Ce nom désigne dans nombre de cités grecques des magistrats dont la fonction principale est de présider. À Athènes, depuis les réformes de Clisthène (508/7), les prytanes sont les bouleutes de la tribu qui, pendant un dixième de l'année, préside les séances du Conseil et de l'assemblée. L'ordre dans lequel les tribus exerçaient la prytanie était tiré au sort et variait en conséquence chaque année. Durant les trente-cinq ou trente-six jours pendant lesquels les prytanes étaient en exercice, ils étaient tenus de siéger en permanence. Ils recevaient un *misthos* d'une drachme par jour et étaient nourris aux frais de la cité dans le bâtiment circulaire appelé Prytanée, où étaient également reçus les hôtes de marque, les ambassadeurs étrangers et tous ceux que la cité voulait honorer. On se rappelle que Socrate, au moment de fixer sa peine, suggéra à ses juges cette marque d'honneur insigne.

Les cinquante prytanes de la tribu en exercice désignaient chaque jour leur président ou épistate, qui pendant vingt-quatre heures détenait les sceaux de la cité et les clés des trésors. C'est aussi l'épistate des

prytanes qui présidait les séances de l'assemblée et du Conseil. On ne pouvait remplir cette fonction qu'une fois dans sa vie, ce qui impliquait que bon nombre de citoyens se trouvaient un jour placés par le sort à la tête de la cité. Socrate, qui n'eut jamais vraiment d'activité proprement politique, était néanmoins prytane au moment du procès des Arginuses et fut le seul à refuser de mettre aux voix la proposition visant à juger en bloc les stratèges.

Au IV^e^ siècle, le rôle des prytanes apparaît moindre, dans la mesure où ils furent remplacés par les proèdres à la présidence de l'assemblée et du Conseil. Néanmoins, ils continuèrent à assurer la permanence de la cité pendant un dixième de l'année.

❐ P.J. Rhodes, *The Athenian Boule*, Oxford, 1972.

☞ Boulè. Cité. Ecclesia. Polis.

PYTHAGORE

Pythagore était originaire de Samos, qu'il quitta vers 530, au moment où s'établissait la tyrannie de Polycrate, pour s'installer à Crotone, dans le sud de l'Italie. Là, il semble qu'il ait fondé une secte religieuse qui contrôlait la cité, et il aurait imposé aux Crotoniates les règles de vie ascétique qu'il recommandait à ses disciples. Selon la tradition en effet, Pythagore affir-

mait que l'âme était distincte du corps et avait la propriété de se réincarner dans des corps différents. Il importait donc de la maintenir à l'abri de toutes les impuretés, ce qui impliquait en particulier de s'abstenir de manger de la chair animale. Pythagore par ailleurs faisait des nombres le principe de toutes choses, accordant une valeur quasi mystique à leurs combinaisons. C'est ainsi qu'il aurait découvert les propriétés du triangle rectangle (le fameux théorème qui porte son nom), ainsi que la table de multiplication. Il aurait également, toujours selon la tradition, mis en évidence les rapports numériques des harmonies musicales et fondé par là même la science de la musique. Il semble qu'il fut contraint d'abandonner Crotone, à la suite d'une conspiration dirigée contre lui, et qu'il mourut à Métaponte à une date que nous ignorons.

De Pythagore lui-même, on ne possède aucun écrit, mais le pythagorisme devait connaître une longue postérité.

❐ G. R. Lloyd, *Les débuts de la science grecque*, de Thalès à Aristote, Paris, 1974.
J.-P. Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, 4e éd., 1981.
Les Présocratiques (Bibliothèque de la Pléiade), « Pythagore et les Pythagoriciens », textes traduits, présentés et annotés par D. Delattre, Paris, 1988.

☞ Musique. Philosophie. Science.

QUATRE CENTS

On désigne sous ce nom le régime que les oligarques établirent à Athènes en 411. Depuis l'échec de l'expédition de Sicile et l'occupation par les Spartiates de la forteresse de Décélie en Afrique, le nombre des mécontents s'était accru à Athènes. Les adversaires de la démocratie se saisirent de l'occasion pour préparer le renversement du régime. Ils commencèrent par négocier avec Alcibiade, alors réfugié à la cour du satrape perse Tissapherne, puis, devant les exigences de celui-ci, décidèrent d'agir seuls. Profitant de l'absence des éléments les plus actifs du *démos* alors cantonnés avec la flotte au large de Samos, ils firent passer un décret remettant à un conseil désigné par cooptation le soin d'établir une nouvelle constitution. Le conseil comptait quatre cents membres. Les droits politiques seraient réservés à cinq mille Athéniens dont le catalogue serait établi par les Quatre Cents. À Athènes, le *démos,* terrorisé, ne put s'opposer au renversement de la démocratie. Mais à Samos, les marins et les soldats, sommés d'accepter la révolution qui avait eu lieu à Athènes, se révoltèrent, destituèrent les stratèges suspects de sympathies pour les Quatre Cents, et élirent de nouveaux stratèges parmi lesquels

Thrasybule. À Athènes, les Quatre Cents s'efforcèrent d'abord de négocier avec les Spartiates. Mais ils ne tardèrent pas à se heurter à l'opposition des hoplites du territoire, qui finirent par les chasser et établirent pour quelque temps le régime des Cinq Mille. Thucydide prétend que jamais Athènes ne fut si bien gouvernée que pendant ces quelques mois. On ignore comment la démocratie fut rétablie. Mais, en 409 au plus tard, le régime des Cinq Mille avait vécu. C'était la première tentative faite par les oligarques pour établir un régime relativement modéré, peut-être inspiré du régime qui existait dans les cités béotiennes, et dont la caractéristique essentielle était la restriction du nombre des citoyens jouissant de la plénitude des droits politiques.

❑ F. Sartori, *La crisi del 411 dell'Athenaion Politeia di Aristotele*, Padoue, 1951.
Cl. Mossé, Le rôle de l'armée dans la révolution de 411 à Athènes, *Revue historique*, CCXXXI, 1964, pp. 1 sqq.
R. Sealey, The Révolution of 411 B.C., dans *Essays in Greek Politics*, New York, 1967, pp. 111 sqq.

☞ Démos. Hétairies. Oligarchie. Théramène, Thrasybule. Trente.

RELIGION CIVIQUE

La religion tenait une place importante dans la vie des Grecs. C'était une religion polythéiste, dont le panthéon s'était constitué au cours des siècles qui avaient suivi l'installation des Grecs dans la péninsule. On sait, depuis le déchiffrement des tablettes en Linéaire B, que la plupart des divinités de ce panthéon étaient connues à l'époque mycénienne. Des poètes comme Homère et Hésiode, ainsi que les auteurs anonymes des Hymnes homériques contribuèrent à en fixer les traits et la généalogie, sans que jamais pourtant n'existe à leur propos un dogme officiel. Et les épithètes variées qui accompagnaient les noms de la plupart de ces divinités disent assez les formes diverses et les caractères différents qu'elles revêtaient. À l'époque classique, celle de l'épanouissement de la démocratie à Athènes, le culte rendu à ces divinités était devenu partie intégrante du fonctionnement de la cité. Tous les actes importants de la vie civique comportaient un sacrifice aux dieux protecteurs de la cité, et les fêtes en leur honneur jalonnaient le calendrier de la vie civique. La démocratie athénienne vénérait particulièrement Athéna, déesse protectrice de la cité. C'est à elle qu'étaient consacrés les

monuments les plus célèbres de l'Acropole, le Parthénon, l'Erechteion et le temple d'Athéna Nikè. C'est Périclès qui voulut faire de l'Acropole un monument à la gloire d'Athéna. La construction du Parthénon commença en 447/6 et s'acheva en 438. La cité avait fait appel aux architectes les plus en vue et à un sculpteur de grand talent, ami personnel de Périclès, Phidias, qui fut à la fois l'ordonnateur des travaux de l'Acropole et l'auteur de la célèbre statue chryséléphantine (d'or et d'ivoire) de la déesse. C'est sur l'Acropole que se déroulait tous les quatre ans la procession des Grandes Panathénées, à laquelle participait toute la population d'Athènes, et dont la frise du Parthénon retrace le parcours majestueux. Des jeunes filles avaient brodé le voile qui était offert à la déesse en cette occasion. L'unité de la cité s'affirmait au cours de cette fête qui attirait aussi de nombreux étrangers. Une autre divinité était l'objet d'une particulière dévotion civique : Dionysos, dont les fêtes se déroulaient l'hiver et au début du printemps. Si Athéna était la déesse protectrice des arts, des métiers et de la guerre, Dionysos était d'abord un dieu de la végétation, mais c'était une figure complexe qui unissait en sa personne des pratiques « sauvages » et d'autres étroitement liées à la vie civique. Deux des fêtes célébrées en son honneur, les Lénéennes et les Grandes Dionysies, étaient l'occasion de concours tragiques et comiques où s'affrontaient les plus grands

poètes. Au Ve siècle, ces concours se déroulaient dans un espace aménagé sur les pentes de l'Acropole, qui fut remplacé au IVe siècle par un théâtre en pierre. Tous les citoyens se devaient d'assister à ces représentations en l'honneur du dieu, et c'est leur verdict qui déterminait celui des poètes qui serait couronné. Platon, qui n'était pas tendre pour la démocratie, voyait dans cette pratique une autre manifestation du pouvoir populaire et parlait avec dédain de « théatrocratie ». On sait qu'à partir de la fin du Ve siècle, afin de permettre à tous d'assister aux représentations théâtrales, fut institué le *theorikon*, allocation versée à tous les citoyens lors des représentations et qui témoigne bien du caractère civique du culte de Dionysos. D'autres divinités étaient également l'objet d'une vénération officielle, Zeus, Artémis, Poséidon. Mais il faut mettre à part Déméter, dont le sanctuaire d'Eleusis voyait se dérouler chaque année les initiations aux célèbres « mystères ». Déméter était particulièrement vénérée par les femmes, lors de la fête des Thesmophories, qui était uniquement réservée aux femmes mariées, épouses de citoyens.

Cette religion civique était d'abord ritualiste. Et ce qu'on demandait aux citoyens était de respecter scrupuleusement ces rites qui accompagnaient tous les acres de la vie du citoyen. Ceux qui semblaient les négliger étaient tenus pour des gens dangereux, mettant en péril l'existence même de la cité. Ainsi en fut-

il de ceux qui, à la veille de l'expédition de Sicile, mutilèrent les Hermès, ces bornes surmontées du buste du dieu qui étaient placées aux carrefours et devant les maisons. Et c'est pour avoir été dénoncé comme l'un de ceux qui participaient à des parodies des Mystères d'Eleusis qu'Alcibiade fut rappelé à Athènes au début de l'expédition de Sicile et qu'il préféra s'enfuir. Les interrogations sur les dieux et la religion, et à la limite leur négation, l'athéisme, n'étaient le fait que d'une petite minorité de philosophes et de sophistes dont la démocratie se méfiait. On comprend ainsi que dans l'arsenal juridique de la cité ait existé une action pour impiété, *graphè asebeias*, grâce à laquelle pouvait être traîné devant les juges quiconque était soupçonné d'impiété à l'égard des dieux de la cité. Les philosophes Anaxagore et Protagoras en furent victimes, et après la restauration de la démocratie en 403, c'est une *graphè asebeias* qui fut intentée à Socrate, accusé de ne pas honorer les dieux de la cité. Il faut noter toutefois que ce conformisme religieux dont témoigne la démocratie pouvait aller de pair avec une large tolérance à l'égard des divinités étrangères, introduites à Athènes à la faveur des relations que la cité entretenait avec les pays « barbares ». C'est ainsi que le culte de la déesse thrace Bendis fut introduit au Pirée à la fin du V^e^ siècle, et qu'au siècle suivant des emplacements furent accordés à des étrangers pour élever des sanctuaires à

l'Aphrodite chypriote et à Isis. Le IVe siècle allait voir d'ailleurs se multiplier les cultes plus ou moins marginaux où se retrouvaient côte à côte hommes et femmes, citoyens, étrangers et même esclaves, et où l'on vénérait des divinités comme Cybèle ou Adonis, étrangères au panthéon civique. La religion civique n'en demeurait pas moins essentielle, et la dernière période de l'histoire de la démocratie athénienne verra même se développer sous l'impulsion de Lycurgue une renaissance religieuse qui se traduira en particulier par une politique de constructions et par des donations aux principaux sanctuaires.

Il faut enfin rattacher à la religion civique les relations que la cité entretenait avec les principaux sanctuaires panhelléniques (Delphes, Olympie, le sanctuaire de Poséidon à l'Isthme de Corinthe) par l'envoi d'ambassades sacrées et de représentants lors des grandes fêtes qui s'y déroulaient à intervalles réguliers.

L. Bruit-Zaidman, P. Schmitt-Pantel, *La religion grecque*, Paris, 1989.
R. Crahay, *La religion des Grecs*, Bruxelles, 1991.
M. Daraki, *Dionysos*, Paris, 1985.
M. Détienne, *Dionysos à ciel ouvert*, Paris, 1986.
L. Gernet et A. Boulanger, *Le génie grec dans la religion*, Paris, 1932.
L. Gernet, *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, 1968.
J.-P. Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Paris, 2e éd., 1985.

☞ Athéna. Delphes. Déméter. Dieux. Dionysos. Mythologie. Olympie. Oracles. Périclès. Religion domestique. Sanctuaires. Zeus.

RELIGION DOMESTIQUE

Le terme de religion domestique doit être utilisé avec prudence. En effet, tous les actes de la vie privée dans le monde grec étaient étroitement liés à la vie de la communauté, même s'ils n'avaient pas la dimension « politique » de la religion civique proprement dite. C'est donc par commodité qu'on rassemblera sous ce titre les différents aspects de ce que nous appelons la religion domestique, c'est-à-dire les différents rites qui, au sein de la famille, marquent la naissance, le passage à l'âge adulte, le mariage, les funérailles. Ces rites se déroulent généralement autour du foyer - domestique sur lequel veille Hestia. L'enfant, dont la naissance a été annoncée en mettant au-dessus de la porte de la maison un rameau d'olivier pour un garçon, une bandelette de laine pour une fille, est, cinq ou sept jours après sa venue au monde, intégré au foyer familial lors de la cérémonie des Amphidromies : on le porte autour du foyer, puis on le dépose à terre. Le dixième jour après la naissance, on procède à un sacrifice suivi d'un banquet, et c'est généralement alors que l'enfant reçoit son nom. Auparavant, la maison avait

été purifiée des miasmes apportés par le sang versé lors de l'accouchement.

Les rites de passage à l'adolescence relèvent plus de la religion civique que de la religion domestique : c'est le cas en particulier du rite qui consiste pour les jeunes gens à sacrifier leur chevelure à Artémis lors de la fête des Apatouries. C'est également Artémis qui préside à l'initiation des filles, ou plutôt de certaines d'entre elles, celles qui, appelées *ourses*, sont au service de la déesse pendant un an dans son sanctuaire de Brauron.

Le mariage est également un acte privé, même si la cité en fixe les règles. Le *gamos* est marqué par un ensemble de rites que nous font connaître textes littéraires et peintures de vases. La veille du mariage, la jeune fille sacrifie ses jouets à Artémis et souvent une boucle de ses cheveux. Les deux jeunes gens se purifient par un bain rituel. Le jour des noces, un sacrifice suivi d'un banquet a lieu dans la maison du père de la jeune fille, au cours duquel on échange des objets, symboles de fécondité. Le soir un cortège accompagne la jeune épousée de la maison de son père à celle de son époux, où l'attendent le père et la mère de celui-ci. Elle fait le tour du foyer qui désormais est le sien, cependant qu'on répand sur sa tête des noix et des figues sèches. Le lendemain, on procède à de nouveaux sacrifices. Enfin, lors de la fête des Apatouries, le jeune époux présente sa femme aux membres de sa phratrie.

Les rituels funéraires sont également connus par les peintures de vases. Le mort est lavé et parfumé, habillé de vêtements blancs et entouré de bandelettes. Pendant un jour ou deux, il est exposé dans l'entrée de la maison, cependant que les femmes de la parenté pleurent en chantant un chant funèbre, le thrène, et en s'arrachant les cheveux. Puis, le cadavre est placé sur un char et un cortège le conduit de sa maison au cimetière, généralement de nuit. Le corps est soit inhumé, soit incinéré. Dans ce dernier cas, les cendres sont recueillies dans une urne. Le tombeau est généralement recouvert d'un tumulus sur lequel est placé un grand vase ou une stèle souvent sculptée lorsque le mort appartient à une riche famille. Autour de la tombe sont déposées des offrandes, couronnes, bandelettes, nourriture. Un sacrifice suivi d'un banquet a lieu au cours des jours qui suivent les funérailles.

Bien évidemment, il s'agit là de rites connus essentiellement grâce à des sources d'origine athénienne. Mais, on peut supposer qu'avec des variantes locales, des rites analogues existaient dans tout le monde grec, encore une fois étroitement liés à l'ensemble des pratiques sociales de la communauté civique.

❑ L. Bruit-Zaidman, P. Schmitt-Pantel, *La religion grecque*, Paris, 1989, pp. 47 spp.
P. Brulé, *La fille d'Athènes*, Paris, 1987.
R. Crahay, *La religion des Grecs*, Bruxelles, 1991.

P. Vidal-Naquet, *Le chasseur noir*, Paris, 1981.
G. Gnoli, J.-P. Vernant (éd.), *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Cambridge, 1982.

☞ Dieux. Mariage. Mort. Mythologie. Religion civique.

SALAMINE

Cette île du golfe Saronique, située au large des côtes occidentales de l'Afrique, à l'entrée de la baie d'Eleusis, avait été prospère au début de l'âge du fer. C'était, selon la tradition, la patrie du héros Ajax, fils de Télamon, l'un des chefs les plus prestigieux de l'armée achéenne devant Troie. Longtemps disputée entre Egine, Mégare et Athènes, elle avait fini par tomber aux mains de cette dernière à l'époque de Solon, et une clérouquie y avait été installée. C'est au large de cette île que devait se dérouler la bataille la plus importante de la seconde guerre médique. Grâce à une ruse de Thémistocle, la flotte perse fut attirée dans le goulet étroit séparant l'île de la côte et ne put s'échapper. Le poète Eschyle, qui était présent, a donné dans sa tragédie des *Perses* une description hallucinante de la bataille : « Vaisseaux contre vaisseaux heurtent déjà leurs étraves de bronze. Un navire grec a donné le signal de l'abordage : il tranche l'aplustre d'un bâtiment phénicien. Les autres mettent chacun le cap sur un autre adversaire. L'afflux des vaisseaux perses

d'abord résistait ; mais leur multitude s'amassant dans une passe étroite, où ils ne peuvent se prêter secours et s'abordent les uns les autres en choquant leurs faces de bronze, ils voient se briser l'appareil de leurs rames, et, alors les trières grecques adroitement les enveloppent, les frappent ; les coques se renversent ; la mer disparaît sous un amas d'épaves, de cadavres sanglants ; rivages, écueils, sont chargés de morts, et une fuite désordonnée emporte à toutes rames ce qui reste des vaisseaux barbares tandis que les Grecs, comme s'il s'agissait de thons, de poissons vidés du filet, frappent, assomment, avec des débris de rames, des fragments d'épaves ! Une plainte mêlée de sanglots règne seule sur la mer au large, jusqu'à l'heure où la nuit au sombre visage vient tout arrêter » (trad. P. Mazon). Cette bataille ne mit pas fin à la guerre. Mais elle assura à Athènes la primauté de la flotte et de ceux qui la montaient, ce *nautichos ochlos*, cette foule des marins qui allait devenir le principal soutien de la démocratie. Et dans l'imaginaire d'Athènes, Salamine deviendrait le symbole de la démocratie maritime comme Marathon l'était de la cité des hoplites.

❐ J. Baelen, *L'an 480, Salamine*, Paris, 1961.

☞ Marine. Médiques (Guerres). Thémistocle.

SANCTUAIRES

Le sanctuaire ou *hieron* était un espace consacré à une ou plusieurs divinités, et limité par des bornes. À l'intérieur de cet espace se trouvaient le plus souvent — mais pas nécessairement — un ou plusieurs temples, des chapelles, des autels, des statues, etc. L'espace était sacré, et comme tel inviolable. Sur le territoire d'une cité, on trouvait des sanctuaires urbains, mais aussi des sanctuaires qui marquaient les limites du territoire de la cité. Les sanctuaires urbains se trouvaient le plus souvent situés au cœur de la ville, plus rarement comme à Athènes, sur l'acropole la dominant. À côté de ces sanctuaires essentiellement voués aux cultes civiques, il existait des sanctuaires panhelléniques où l'ensemble des Grecs se rassemblaient à l'occasion des grandes fêtes religieuses. C'est surtout à partir du VIII^e^ siècle que se développèrent ces grands sanctuaires dont les plus célèbres sont Olympie, Delphes, Dodone, Délos. Ils se présentent comme de vastes ensembles architecturaux comprenant, outre le temple consacré à la divinité principale (Zeus à Olympie et à Dodone, Apollon à Delphes et à Délos), d'autres temples, des autels et ces petits bâtiments appelés trésors où les cités déposaient leurs

offrandes : ainsi à Delphes les trésors des Sicyoniens, des Siphniens, des Athéniens, des Marseillais, etc... Les fêtes comportaient parmi les manifestations qui se déroulaient à intervalles réguliers, des jeux athlétiques et des concours musicaux. D'où la présence de stades, de gymnases, d'hippodromes, de salles de réunion . Autour des sanctuaires, des auberges accueillaient les spectateurs venus de toutes les parties du monde grec. Certains de ces sanctuaires devaient leur renommée à la présence d'un oracle. Le plus fameux était celui de Delphes que l'on venait consulter tant pour les affaires privées que pour celles qui concernaient la cité. C'est par l'intermédiaire de la Pythie que le dieu donnait sa réponse. Il existait également un oracle de Zeus à Dodone, en Epire.

D'autres sanctuaires panhelléniques devaient leur réputation à d'autres qualités. Ainsi, le sanctuaire d'Asclépios à Épidaure attirait les malades qui, après s'être purifiés et avoir passé une nuit dans le sanctuaire, recevaient du dieu soit des conseils, soit même une guérison immédiate de leurs maux. Les nombreux ex-votos et des stèles gravées témoignent de la croyance des malades en l'efficacité du dieu. À Eleusis, autre sanctuaire panhellénique, bien que situé sur le territoire d'Athènes, c'est peut-être une promesse d'immortalité que venaient chercher ceux qui se faisaient initier aux mystères de Déméter et de Corè-Perséphone.

Mais le sanctuaire panhellénique de loin le plus important était celui d'Olympie. Les grands jeux qui s'y déroulaient tous les quatre ans depuis 776 attiraient les athlètes de tout le monde grec, des athlètes qui appartenaient, au moins jusqu'au début du IVe siècle, aux familles les plus en vue des différents états grecs. Et jusqu'à la fin du monde antique, les jeux olympiques continuèrent à jouir d'un grand prestige.

❐ L. Bruit Zaidman, P. Schmitt Pantel, *La religion grecque*, Paris, 1989.
G. Roux (éd.). *Temples et sanctuaires*, Lyon, 1984.
F. de Polignac, *La naissance de la cité grecque. Cultes, espaces et société, VIII-VIIe siècles avant J.-C.*, Paris, 1984.

☞ Apollon. Delphes. Épidaure. Fêtes. Olympie. Religion civique.

SAPHO

Comme son contemporain Alcée, Sapho est originaire de l'île de Lesbos, et, comme lui, elle est représentative de la poésie lyrique dite éolienne, qui exprime des sentiments personnels et se distingue par là de la poésie lyrique traditionnelle, religieuse ou civique... Sapho appartenait à une famille noble de l'île. Elle avait trois frères, dont l'un, Charaxos, commerçait avec l'Égypte où, comme le rapporte Héro-

dote, il tomba amoureux de la célèbre courtisane Rhodopis. Dans ce milieu aristocratique, les femmes jouissaient d'une certaine indépendance, ce qui explique le rôle tenu par Sapho. Mariée à un certain Kerkolas, homme très riche originaire de l'île d'Andros, et dont elle eut une fille, elle n'en consacra pas moins une partie de sa vie à composer des poésies et de la musique pour les jeunes filles qui l'entouraient et auxquelles l'unissaient des liens étroits. On a supposé qu'il existait à Lesbos de véritables écoles de poésie, et que Sapho aurait été à la tête d'une de ces écoles. À l'époque classique, et singulièrement à Athènes, on tournait en dérision les vers amoureux de Sapho parce qu'ils s'adressaient à ses jeunes compagnes. Mais, dans la société aristocratique de Mytilène, ces relations « pédérastiques » étaient tout à fait normales entre aînés et adolescents, chez les hommes comme chez les femmes. La relation amoureuse avait valeur pédagogique et n'impliquait pas une homosexualité revendiquée. La plupart des jeunes filles auxquelles Sapho adressait les vers brûlants de passion qui sont parvenus jusqu'à nous étaient destinées à se marier, et parmi les œuvres de la poétesse on compte de nombreux chants d'hyménée. C'est souvent aussi lorsque la bien-aimée la quittait pour se marier que Sapho exprimait sa douleur, comme dans ces vers : « Et je ne reverrai jamais ma douce Attys. Mourir est moins cruel que ce sort odieux. Et je la vis

pleurer au moment des adieux. Elle disait : "Je pars. Partir est chose dure". Je lui dis : "Sois heureuse et va, car rien ne dure, mais souviens-toi toujours combien je t'ai aimée..." »

On a cependant aussi prêté à Sapho des amours masculines. Elle aurait même eu une relation amoureuse avec Alcée. Nous savons par ailleurs qu'elle fut indirectement mêlée aux événements qui marquèrent alors l'histoire de Mytilène et elle se serait exilée en Sicile pour fuir la tyrannie de Pittacos. On ne sait rien de la fin de sa vie, l'anecdote selon laquelle elle se serait suicidée en se jetant du haut d'un rocher dans l'île de Leucade par désespoir amoureux ayant peut-être été inventée de toutes pièces. Elle reste en tout cas un des plus grands poètes de la Grèce antique.

❐ D.L.Page, *Sapho and Alcaeus*, Londres, 1955.
C. Calame, *L'amore in Grecia*, Rome, 1983.
Textes traduits par M. Yourcenar, *La couronne et la lyre*, Paris, 1979.

☞ Alcée. Éducation. Grèce d'Asie. Littérature. Musique. Pédérastie. Poésie.

SCHLIEMANN

Heinrich Schliemann était un fils de pasteur, originaire du Mecklenbourg et fit fortune dans le commerce. Lecteur passionné d'Homère, époux d'une

Grecque, il décida à partir de 1868 (il avait alors 46 ans) de consacrer sa vie à la recherche des traces des héros de *L'Iliade* et de *L'Odyssée*. Il fit d'abord entreprendre des fouilles à Ithaque, à la recherche du palais d'Ulysse — sans succès, puis à partir de 1872 à Hissarlik, en Turquie, où il pensait retrouver le site de Troie. De fait, les fouilles mirent à jour un trésor qu'il baptisa aussitôt « trésor de Priam » et qu'il rapporta en Grèce, ce qui lui valut un procès du gouvernement turc. À partir de 1874, il décida de financer des fouilles à Mycènes. Et là encore la chance le récompensa : il découvrit cinq tombes renfermant un riche matériel dont de précieux objets en or, aujourd'hui exposés au Musée national d'Athènes. Schliemann repartit pour Troie, où il mena deux campagnes de fouilles en 1880 et 1883, puis fit entreprendre des fouilles à Orchomène en Béotie et à partir de 1884 à Tirynthe.

Bien que n'étant pas un savant, il multiplia les publications dans toutes les langues, à sa propre gloire, mais aussi à la gloire de cette civilisation « mycénienne » qu'il pensait être celle des héros d'Homère. On sait aujourd'hui que la Troie découverte par Schliemann était antérieure au moment supposé de la « guerre de Troie », comme d'ailleurs l'avait révélé la quatrième campagne de fouilles en 1890, quelques mois avant sa mort. Et les fouilles menées méthodiquement sur les sites de Mycènes et de Tirynthe ont révélé de nombreuses erreurs ou omissions dans ses

conclusions. Il reste cependant celui qui a pris l'initiative de ces recherches et a le premier mis à jour cette civilisation dont les anciens Grecs eux-mêmes ne soupçonnaient pas la richesse;

❑ M. I. Finley, « La Troie de Schliemann cent ans après », dans *Le Monde d'Ulysse*, Appendice H. Paris, 1986, pp. 199-221.
W. A. Mac Donald, *The Discovery of Homeric Greece*, 1967.

☞ Atrides. Héros et cycles héroïques. Premiers temps de la Grèce. Troie (Guerre de).

SCIENCE

II n'est pas aisé de distinguer dans les premiers temps de la Grèce une pensée scientifique spécifique. Les premiers « physiciens », tous originaires d'Ionie, cette Grèce d'Asie qui brille d'un particulier éclat au VI^e^ siècle, sont tout autant des philosophes que des savants. Mais leur originalité tient à ce qu'ils vont s'efforcer de comprendre le monde qui les entoure et la nature *(physis)* en substituant aux explications qui faisaient intervenir les puissances divines un raisonnement abstrait. Le premier problème qu'ils soulevèrent était celui du principe originel dans la formation du *cosmos.* Ce fut l'eau pour Thalès, l'air pour Anaxi-

mène, l'infini pour Anaximandre. Bien entendu, ce raisonnement abstrait ne s'appuyait sur aucune expérimentation, et par ailleurs les « physiciens » ioniens ne semblent pas avoir vraiment posé la question des changements qui avaient affecté cette substance primordiale.

Dans le même temps, en Grèce d'Occident, d'autres savants partant de considérations tout aussi abstraites, jetaient les bases de la science mathématique. À partir d'une croyance quasi mystique en la valeur des nombres, les pythagoriciens établissaient entre ces nombres et certaines figures géométriques des rapports constants, de même qu'ils jetaient les bases de l'acoustique à partir de semblables rapports numériques.

À partir de la fin du VI^e^ siècle, les savants grecs commencent à se préoccuper du problème du changement. Empédocle d'Agrigente explique le changement par le mélange et la séparation des substances déjà existantes dont les combinaisons sont illimitées. C'est aussi par des combinaisons d'éléments insécables (les atomes) que Démocrite rend compte de tous les phénomènes naturels. La tradition lui attribuait des traités d'astronomie, de botanique, de zoologie, malheureusement perdus.

Au V^e^ siècle, on commence à entrevoir une spécialisation plus grande des savants. Si l'on compte encore des « physiciens », comme Anaxagore de Clazomènes,

qui se préoccupent toujours d'une explication globale du monde et de la nature, il semble qu'on puisse désormais distinguer deux courants principaux parmi les savants grecs. D'une part ceux qui se livrent de plus en plus à des spéculations abstraites, en particulier dans le domaine des mathématiques. Au premier rang d'entre eux, Platon qui, définissant les quatre corps simples dont est composée toute substance naturelle, identifie chacun de ces corps simples à l'un des solides réguliers : le feu au tétraèdre, l'air à l'octaèdre, la terre au cube, l'eau à l'icosaèdre, réduisant ainsi les combinaisons de ces corps simples à des formules mathématiques. D'autre part, et c'est là le fait nouveau, ceux qui accordent à l'observation des faits une importance de plus en plus grande. Parmi ces nouveaux savants, il faut signaler d'abord les médecins de l'école hippocratique. Les traités qui nous sont parvenus sous le nom d'Hippocrate ont été composés, du moins les plus importants d'entre eux, dans la seconde moitié du Ve siècle et au IVe siècle. Ce qui en fait l'unité, c'est le souci de présenter la maladie comme un phénomène naturel et de multiplier les observations détaillées afin de préciser l'origine et le développement du mal et de pouvoir ainsi agir sur lui. Certes, lorsqu'ils définissent les éléments qui entrent dans la composition du corps humain ou le nécessaire équilibre qui doit s'établir entre eux, ils raisonnent de façon abstraite. Mais, dans le domaine de la chirurgie des os en particulier, c'est à

partir d'une connaissance empirique qu'ils établissent des règles quant à la façon de réduire une fracture ou d'affronter un traumatisme crânien.

De même, si la part d'abstraction demeure importante dans les traités d'astronomie, comme par exemple celui d'Eudoxe de Cnide, contemporain de Platon, théoricien des sphères célestes tournant autour de la terre à des vitesses et selon des axes différents, l'astronomie d'observation progresse également, bien que les instruments dont elle dispose, *gnomon* et cadran solaire, soient encore primitifs.

Mais c'est surtout dans le domaine de la zoologie et de la botanique que les sciences d'observation connaissent un développement important, singulièrement au sein de l'école aristotélicienne. Aristote lui-même écrivit des traités biologiques, dans lesquels il classe et ordonne, avec des descriptions détaillées, les différentes espèces animales. Après lui, Théophraste qui lui succède à la tête de l'école péripatéticienne, publie plusieurs traités de botanique. Les recherches empiriques, l'observation, la collecte des faits témoignent de l'importance qu'on accordait au savoir pratique. Il importe toutefois de rappeler que si les spéculations mathématiques étaient abandonnées par les savants du Lycée, l'idée cependant que tous les phénomènes répondaient à ce qu'Aristote appelait « la cause finale », limitait les possibles développements de cette recherche.

Il faut ajouter un dernier trait caractéristique de la science grecque : elle naît avec la cité, c'est-à-dire avec un type nouveau de groupement politique où le débat occupe la place prépondérante dans la conduite des affaires publiques. Or, ce que nous entrevoyons des débuts de la science grecque témoigne que le débat y tenait une place essentielle. Un débat riche de promesses, mais qui pouvait aussi, comme le remarque G. Lloyd, devenir facilement débat judiciaire, procès d'intention, et de ce fait tourner à vide. Ce n'est pas un hasard si la richesse des débats philosophico-scientifiques n'a jamais débouché sur des applications pratiques, et si le monde des sciences est demeuré étranger à celui des techniques jusqu'à la fin de l'époque classique.

❐ G. Lloyd, *Les débuts de la science grecque : de Thalès à Aristote*, Paris, 1974.

☞ Médecine hippocratique. Philosophie. Pythagore. Thalès.

SICILE

Les Grecs commencèrent à s'établir dans la partie orientale de la grande île à partir du milieu du VIII^e^ siècle, à peu près en même temps que les Phéniciens installaient des comptoirs dans sa partie occidentale. Les premières fondations furent celles de Syracuse,

de Naxos, de Zancle et de Megara Hyblaia. Les colons venaient de Grèce propre (Corinthe, Mégare) et surtout d'Eubée. Plus tard d'autres Grecs fondèrent Gela et Agrigente sur la côte méridionale de l'île, et Leontinoi un peu dans l'intérieur, à l'emplacement d'un ancien établissement sicule. Les Sicules étaient les indigènes de cette partie de l'île. Certains furent soumis et réduits à la condition de dépendants (tels les Killyriens de Syracuse) ; d'autres au contraire entretinrent de bons rapports avec les arrivants grecs et finirent à leur contact par s'helléniser.

On ne sait pas grand-chose de l'histoire des cités grecques de l'île avant la fin du VI^e^ siècle. Seule l'archéologie permet de suivre leur développement matériel, qui pour certaines d'entre elles — Syracuse, Agrigente, Zancle-Messine — fut particulièrement remarquable. À partir du VI^e^ siècle, on devine au sein de ces cités des luttes opposant un peu partout le *démos* aux grands propriétaires *(gamoroi* à Syracuse). Ceux-ci étaient apparemment les descendants des premiers colons qui avaient accaparé les meilleures terres. Le *démos* se composait sans doute de Grecs arrivés plus tard, auxquels s'étaient peut-être mêlés des indigènes hellénisés. En tout cas, dans nombre de cités, ces luttes, comme en Grèce propre, aboutirent à l'établissement de tyrannies : Panaitios de Leontinoi, Phalaris d'Agrigente furent, semble-t-il, les plus anciens tyrans de la Sicile grecque. Au début du V^e^

siècle, on trouve deux frère, Cleandros et Hippocratès, qui se succèdent au pouvoir à Gela. Hippocratès eut pour successeur Gelon, qui, à la faveur d'un conflit qui opposait le *démos* aux *gamoroi*, s'empara de Syracuse, où il établit sa tyrannie. Allié à Theron, tyran d'Agrigente, il réussit à imposer sa domination à toutes les cités grecques de l'île, en même temps que par la victoire remportée en 480 à Himère, il écartait de la Sicile orientale la menace carthaginoise. Hiéron lui succéda et exerça un pouvoir absolu jusqu'à sa mort en 467, remodelant la physionomie des cités grecques de l'île, cependant qu'à l'emplacement de l'ancienne Catane, il fondait un nouvel établissement, Etna, qui fut célébré par Pindare et par Eschyle, qui aurait fini sa vie à la cour du tyran.

La tyrannie ne survécut pas longtemps à la mort de Hiéron. Des régimes à caractère démocratique se mirent en place dans la plupart des cités grecques de Sicile. Mais très vite les troubles recommencèrent, aggravés par un vaste soulèvement vers 451/450 des populations sicules, sous la conduite d'un Sicule hellénisé, Douketios. Le soulèvement fut sans lendemain, mais la Sicile orientale demeura perturbée. En 427, certaines cités, inquiètes des ambitions syracusaines, se tournèrent vers Athènes. C'était le début de la guerre du Péloponnèse, et les Athéniens se contentèrent d'une aide symbolique. C'est seulement en 415 qu'ils se décidèrent à intervenir. L'expédition de

Sicile se solda par un grave échec. Mais la vistoire des Syracusains ne ramena pas la paix dans l'île. De nouveaux troubles et le réveil de la menace carthaginoise favorisèrent l'établissement de la tyrannie de Denys l'Ancien à Syracuse. Denys réussit à contenir les Carthaginois et à se maintenir au pouvoir pendant près de quarante ans, imposant son hégémonie à toutes les cités grecques de l'île. Mais après sa mort, les troubles reprirent sous le règne de son fils, le faible Denys le Jeune, troubles auxquels se trouva mêlé le philosophe Platon. La Sicile, déchirée par les luttes entre cités et à l'intérieur des cités, ne connut un renouveau de prospérité qu'avec l'arrivée du Corinthien Timoléon qui recolonisa la partie orientale de l'île. La paix fut cependant de brève durée, comme en témoigne l'avènement d'un nouveau tyran à Syracuse, Agathoclès, qui en 306, se proclama roi, à l'imitation des souverains hellénistiques.

Cette histoire souvent agitée ne doit cependant pas faire oublier l'éclat de la civilisation dont la Sicile grecque fut le foyer. Les restes encore impressionnants des temples d'Agrigente et de Sélinonte en font foi, comme aussi la haute qualité artistique des monnaies syracusaines. Les tyrans se plurent à attirer à leur cour les esprits les plus brillants. On a déjà cité Pindare et Eschyle au V^e^ siècle, Platon au IV^e^ siècle. Mais il faut mentionner aussi le sophiste Gorgias de Leontinoi, les historiens Philistos et Timée. À

l'époque hellénistique, sous le règne de Hiéron II, Syracuse sera encore un centre actif de vie intellectuelle : il suffit de nommer le plus brillant des savants du siècle, le physicien Archimède.

❑ *La Sicilia antica* (E. Gabba et G. Vallet éd.), Naples, 1980. M. I. Finley, *La Sicile antique*, Paris, 1985.

☞ Colonisation grecque. Denys l'Ancien. Grèce d'Occident. Syracuse. Tyrannie.

SOCRATE

Socrate est l'une des figures les plus célèbres de l'histoire de la démocratie athénienne. Né à la fin des années 70 du v^e^ siècle, il est le contemporain de Périclès. Sa vie coïncide avec l'apogée d'Athènes, mais il vécut aussi la grave crise que traversa la cité pendant la guerre du Péloponnèse; Et sa mort en 399 annonce le début du déclin d'Athènes. Socrate ne nous est connu que par le témoignage de ses disciples, Platon et Xénophon, ainsi que par quelques allusions des comiques et singulièrement d'Aristophane qui en a donné une caricacture grotesque dans sa pièce intitulée *Les Nuées.* Fils d'un sculpteur et d'une sage-femme, il était d'origine modeste et toute sa vie, il se vanta de dédaigner la richesse. Il aurait d'abord exercé aux côtés de son père le métier de sculpteur. Mais, très

vite il s’en détourna pour s’intéresser aux débats qui se déroulaient dans les milieux intellectuels d’Athènes, singulièrement autour d’hommes comme Anaxagore de Clazomènes, puis plus tard des sophistes Protagoras, Gorgias, Hippias, venus à Athènes pour y enseigner. À la différence de ces sophistes qui faisaient payer très cher leurs leçons aux jeunes gens qui les entouraient, Socrate n’enseignait pas vraiment. Il aimait à parcourir les rues d’Athènes, interrogeant tous ceux qu’il rencontrait sur les sujets les plus divers, avec l’intention de leur faire mesurer l’étendue de leur ignorance, et par la pratique de la maïeutique, d’arriver à les convaincre que mieux valait subir l’injustice que la commettre. Les dialogues de Platon mieux que les souvenirs de Xénophon permettent d’entrevoir ce qu’était la méthode de Socrate, et plus encore de mesurer l’importance de son influence sur une grande partie de la jeunesse dorée d’Athènes. On trouvait parmi ses familiers des hommes comme Alcibiade qui tenait une place importante dans la vie de la cité. Certains comme Critias ou Charmide allaient jouer un rôle de premier plan lors de la seconde révolution oligarchique qui suivit la défaite d’Athènes en 404. Et il n’est pas exclu que le procès qui fut intenté à Socrate, après la restauration de la démocratie, et dont le prétexte était de préserver l’intégrité morale et religieuse de la cité — les griefs formulés à l’encontre du philosophe étaient d’introduire de nouveaux

dieux et de corrompre la jeunesse — ait en réalité permis à certains dirigeants de la démocratie restaurée comme Anytos, de se débarrasser d'un homme qui avait été l'ami de deux des principaux chefs de l'oligarchie. Il n'est pas douteux par ailleurs que Socrate n'était pas un admirateur de la démocratie athénienne et des hommes qui la dirigeaient. Il faut certes se garder de confondre Socrate avec les deux hommes qui nous ont transmis sa pensée. Platon comme Xénophon n'étaient pas tendres pour la démocratie athénienne, et ils ont pu prêter à Socrate des opinions qui leur étaient propres. Il n'en reste pas moins que Socrate pouvait difficilement approuver le principe d'un régime qui tenait pour également compétents le sage et l'ignorant. Deux faits précis concernant son activité civique témoignent cependant que s'il se méfiait des excès de la démocratie, il n'était pas pour autant un partisan de l'oligarchie. En 406, lors du procès intenté aux stratèges qui malgré leur victoire au large des îles Arginuses n'avaient pu recueillir les marins des navires coulés, il fut le seul des cinquante prytanes de sa tribu à refuser de mettre aux voix la motion illégale qui réclamait la mort des accusés. Quelques années plus tard, alors que les oligarques étaient maîtres d'Athènes, il ne voulut pas participer à l'arrestation d'un innocent, et préféra rentrer chez lui, sans souci de la menace qui pesait sur lui. De fait, et comme Platon le lui fait dire dans un célèbre passage

du *Criton,* il avait scrupule à ne pas être respectueux des lois d'une cité où il était né et où il avait choisi de vivre. Bien que se tenant éloigné de la vie politique, il n'en accomplit pas moins ses devoirs de citoyen et il participa comme hoplite à plusieurs campagnes militaires. Quand les Athéniens le condamnèrent à mort, il refusa de suivre les conseils de ses amis et de s'enfuir et il préféra se soumettre à la sanction de ses juges, faisant de sa mort librement acceptée un symbole de grandeur et de courage.

❐ Cl. Mossé, *Le procès de Socrate*, Bruxelles, 1987.
F. Wolff, *Socrate*, Paris, 1985.

☞ Athènes. Démocratie. Philosophie. Platon. Xénophon.

SOLON

Solon d'Athènes était tenu au IV^e^ siècle pour le père de la démocratie athénienne. On lui prêtait en particulier l'institution des tribunaux populaires de l'Héliée, qui étaient en effet l'un des organes au sein desquels s'exerçait la souveraineté du *démos.* On lui attribuait également un ensemble de lois réglant tout ce qui concernait la propriété et sa transmission, le mariage, les pratiques funéraires, la vie économique, etc. Enfin, on lui reconnaissait le mérite d'avoir su régler une grave crise sociale qui menaçait l'unité de la cité. En fait, si

l’on en croit le témoignage de Solon lui-même, qui a laissé un grand nombre de poésies dans lesquelles il évoquait son action politique, l’Attique paraît en effet avoir été au début du VIe siècle le théâtre d’une très grave crise qui opposait d’une part le *démos*, d’autre part les puissants, les *gnôrimoi*. Une partie de ceux qui formaient le *démos* étaient réduits à une servitude que Solon qualifie « d’indigne ». D’autres, ceux qu’il appelle les méchants, *kakoi*, réclamaient un partage des terres égalitaire. À partir des indications fournies par les poèmes de Solon, mais aussi d’une tradition dont Aristote dans la *Constitution d’Athènes* et Plutarque dans la *Vie de Solon* se font l’écho, les modernes ont tenté de comprendre la nature de cette servitude à laquelle était condamnée une partie du *démos*. On a émis l’hypothèse qu’elle aurait été le résultat d’un phénomène d’endettement qui aurait réduit les paysans de l’Attique à la condition *d’hectémores*, de sizeniers. Mais force est d’avouer notre ignorance quant au processus exact de cet endettement. La mesure prise par Solon, lorsqu’il fut élu à la fonction d’archonte en 594, aurait consisté à arracher les bornes qui, plantées dans les champs, étaient la marque de cette servitude de la terre et des hommes, et à faire revenir en Attique ceux qui, incapables de s’acquitter de leurs redevances, avaient été vendus comme esclaves à l’extérieur, cependant que, désormais, la contrainte par corps et la servitude pour dettes

étaient interdites. Les Anciens appelaient cet ensemble de dispositions la *seisachteia,* la levée du fardeau. En agissant ainsi, Solon n'avait pas craint de s'aliéner les grands propriétaires, les puissants qui se trouvaient lésés. Mais il se refusa aussi à satisfaire aux revendications de ceux qui réclamaient un partage égalitaire de la terre civique. Bien au contraire, il aurait donné un caractère définitif à l'inégalité sociale en créant les quatre classes censitaires, pentacosiomédimnes, hippeis, zeugites et thètes entre lesquelles étaient répartis les citoyens en fonction de leurs revenus. Il aurait toutefois compensé cette inégalité sociale en rédigeant un ensemble de lois, que tous désormais pouvaient connaître, puisqu'elles étaient affichées, et qui étaient les mêmes pour tous. Cette rédaction d'un code de lois place Solon parmi les grands législateurs de l'Antiquité. Cependant, s'il n'est pas douteux qu'il fut à l'origine de nombreuses lois qui subsistèrent longtemps après lui, il est en revanche peu vraisemblable que ces lois aient couvert tous les domaines de la vie sociale, religieuse et politique, comme le prétendront les écrivains et les orateurs politiques athéniens du IV^e^ siècle. Les mesures économiques qu'on lui attribue (création des premières monnaies, réforme des poids et mesures, prohibition de l'exportation de certains produits, encouragement au développement de l'artisanat, etc.) sont difficilement concevables dans le contexte des

premières années du VI^e^ siècle. L'Aréopage, dont, selon Plutarque, il aurait été le créateur, lui est certainement antérieur. Quant à la *boulè* des Quatre Cents qui aurait été également créée par Solon, on n'en a aucune trace, et il semble bien que ce soit là une invention de la fin du V^e^ siècle, quand les adversaires de la démocratie voulurent profiter des difficultés extérieures de la cité pour renverser le régime et lui substituer une constitution oligarchique baptisée constitution des ancêtres, *patrios politeia*, dont la paternité était attribuée à Solon.

C'est là en effet que réside la difficulté la plus grande pour l'historien : dégager la figure réelle de Solon de l'image que les Athéniens de la fin du V^e^ et du IV^e^ siècle ont forgée à partir d'un ensemble de traditions, mais aussi de leurs préoccupations du moment, Solon étant présenté tantôt comme le père de la démocratie et le patron du *démos*, tantôt comme un modéré qui avait su limiter la souveraineté populaire en maintenant les privilèges de la fortune. Une seule certitude demeure : si Solon n'a pas fondé la démocratie athénienne, il l'a rendue possible en supprimant la dépendance paysanne et en affirmant l'égalité de tous devant la loi, ce que les Grecs appelleront l'*isonomie*.

❐ Ed. Will, La Grèce archaïque, *Deuxième Conférence internationale d'Histoire économique* (Aix-en-Provence, 1962), I-Paris, 1965.

Soloniana. Note critique sur des hypothèses récentes.

Revue des Études grecques, 82, 1969.
R.-J. Hopper, The Solonian Crisis, *Ancient Society and Institutions*, Oxford, 1966, pp. 139-146.
Cl. Mossé, Comment s'élabore un mythe politique : Solon « père fondateur » de la démocratie athénienne, *Annales*, XXXIV, 1979, pp. 425-437.

☞ Athènes. Démocratie. Démos. Georgoi. Hectémores. Hoplites. Justice. Patrios politeai. Pentacosiomédimnes. Pisistrate. Stasis.

SOPHISTES

On désigne sous ce nom un groupe d'hommes qui apparaissent à Athènes dans la seconde moitié du V^e^ siècle pour enseigner à des jeunes gens soucieux de faire une carrière politique les manières de convaincre un auditoire. Ces professeurs d'éloquence faisaient payer très cher leurs leçons, si l'on en croit les critiques que formule à leur encontre leur principal adversaire, le philosophe Platon, leur opposant son maître Socrate dont l'enseignement était gratuit. Mais Platon n'accusait pas seulement les sophistes de vendre leur savoir, il en faisait également des maîtres dans l'art de tenir de faux raisonnements, sens que la postérité devait retenir. Or, il faut se rappeler que sophiste en grec veut d'abord dire sage, et que les sophistes se voulaient d'abord tels, des professionnels

de la sagesse, de la *sophia*. Par ailleurs et en dépit des différences sensibles qui existaient entre ceux que l'on désignait sous le vocable de sophistes, il apparaît que ce qui les unissait était une mise en question d'un certain nombre de vérités tenues jusque-là comme immmuables et sur lesquelles les progrès des connaissances dans différents domaines amenaient à s'interroger. Parmi ces « vérités » figurait au premier chef celle de l'origine des lois. Non seulement les sophistes distinguaient entre lois de nature et lois conventionnelles, mais de ces dernières, ils affirmaient le caractère relatif : telle loi bonne pour une cité ne l'était pas pour une autre ; ce qui était tenu pour juste ici ne l'était pas nécessairement ailleurs. Quant aux dieux, il était permis de s'interroger sur leur nature et sur leur origine, à la limite de nier leur existence.

On conçoit qu'un tel courant de pensée ait pu susciter l'enthousiasme des jeunes auditeurs des sophistes, mais aussi l'inquiétude parmi ceux qui redoutaient l'influence délétère des « beaux parleurs ». La comédie d'Aristophane, *Les Nuées*, témoigne de cette méfiance à l'encontre des sophistes, maîtres dans l'art de faire passer le faux pour le vrai. Il faut cependant rappeler que dans la comédie le maître par excellence de la sophistique est... Socrate. En fait, les principaux représentants du courant sophiste à Athènes sont pour la plupart des étrangers, tels Gorgias de Leontinoi, Protagoras d'Abdère, Hippias d'Elis, Thrasymaque de

Chalcédoine, qui tous apparaissent dans les dialogues de Platon comme interlocuteurs de Socrate. Il y avait cependant des Athéniens parmi eux, dont Critias, le futur tyran de la révolution oligarchique de 404.

Il semble en tout cas que la démocratie athénienne se soit méfiée des sophistes, qui recrutaient leurs élèves parmi ces jeunes gens riches dont bon nombre allaient se trouver compromis dans les deux tentatives oligarchiques de la fin du V^e^ siècle, et qui, mettant en question les traditions de la cité, apparaissaient comme une menace pour celle-ci. Le courant sophiste n'en apparaît pas moins comme un moment important dans l'histoire de la pensée grecque, révélateur des tensions et des problèmes qu'allait connaître la démocratie athénienne à la fin du V^e^ siècle.

◨ J.-P. Dumont, *Les sophistes. Fragments et témoignages*, Paris, 1969.
J.-P. Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, 4^e^ éd., Paris, 1981.
G.-B. Kerferd, *The Sophistic Movement*, Cambridge, 1981.

☞ Aristophane. Orateurs. Philosophie. Platon. Protagoras. Socrate.

SOPHOCLE

Le second des grands tragiques athéniens. Il naquit vers 496 à Colone. Il remporta sa première victoire en 468 où il l'emporta sur Eschyle. À la différence de celui-ci, Sophocle semble avoir pris une part active à la vie de la cité, tout en faisant représenter des pièces dont nous ne possédons qu'une partie. C'est ainsi qu'il fut en 443 *hellenotamias*, c'est-à-dire membre du collège des trésoriers chargés d'administrer les finances de la ligue de Délos. En 440, il combattit comme stratège aux côtés de Périclès au siège de Samos. Après l'échec de l'expédition de Sicile, il fut l'un des dix *probouloi*, chargés de préparer une révision de la constitution. Il mourut en 406. Son œuvre est d'une extrême richesse et fut admirée pendant toute l'antiquité. Il avait introduit dans la représentation un troisième acteur, ce qui lui permit d'accroître le nombre des personnages. Comme chez Eschyle, la tragédie est chez Sophocle expression d'un conflit, d'une mise en question de la cité par elle-même. De ce conflit entre valeurs civiques et valeurs familiales, *Antigone* est certainement l'expression la plus nette. Mais c'est

avec la tragédie d'*Œdipe-Roi* que l'art de Sophocle a atteint son apogée, cependant qu'était plus fortement affirmé ce conflit tragique.

❐ J.-P. Vernant, P. Vidal-Naquet, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, I, Paris, 1972, II, Paris, 1986.
J.-P. Vernant, P. Vidal-Naquet, *Œdipe et ses mythes*, Bruxelles, 1988.

☞ Eschyle. Euripide. Littérature. Mvthologie. Œdipe. Théâtre. Tragédie.

SPARTE

De toutes les cités grecques, Sparte est certainement celle de laquelle il est le plus difficile de donner une description exacte. Si l'on peut, à l'aide de l'archéologie et du témoignage des auteurs anciens, reconstituer les grandes étapes de son histoire, depuis sa fondation, sans doute à l'aube du premier millénaire, par des Doriens, jusqu'à sa conquête par les Romains au début du second siècle, en revanche, dès que l'on veut décrire ses institutions et son fonctionnement, on se trouve en présence d'un « mirage », créé par les Grecs eux-mêmes, et singulièrement par les Athéniens, à travers lequel il faut s'efforcer de déceler quelques éléments d'une réalité qui risque encore longtemps de nous échapper.

Sparte était en effet, aux yeux des écrivains grecs de l'époque classique, la cité modèle par excellence, celle qui bénéficiait de l'*eunomia*, c'est-à-dire d'une bonne législation que l'on attribuait à un législateur très ancien, Lycurgue. Celui-ci, membre selon la tradition d'une des deux familles royales de Sparte, aurait, en tant que tuteur de l'un des rois, et après consultation de l'oracle de Delphes, donné à sa cité des lois qui réglaient à la fois l'organisation des pouvoirs par la fameuse *rhetra* (partage de l'autorité entre les deux rois, un conseil de vingt-huit membres, la *gerousia*, et le *démos)* et tous les aspects de la vie sociale et économique (partage égalitaire des terres, interdiction du commerce et de l'usage des métaux précieux, éducation rigoureusement fixée, repas pris en commun, réglementation du mariage, etc.). Nul ne songe plus aujourd'hui à accepter une telle tradition connue essentiellement par la *Vie de Lycurgue* de Plutarque. L'archéologie confirme qu'au moins jusqu'à l'aube du VI^e^ siècle. Sparte était une cité comparable aux autres, et dominée par une aristocratie de grands propriétaires. Certes, la conquête de la Messénie, au terme de deux longues guerres, avait permis d'élargir le nombre de ceux qui participaient à la fonction guerrière et qui avaient bénéficié de l'attribution de lots, de *cleroi*, pris sur le territoire conquis, cependant que la réduction à la condition d'hilotes des populations messéniennes leur permettait de se consacrer exclusi-

vement à la vie militaire. Mais c'est seulement après la seconde guerre de Messénie que la cité semble se replier sur elle-même, que décline l'artisanat, que disparaît l'usage de la monnaie d'argent. Face à la masse des populations dépendantes (hilotes de Laconie et de Messénie, périèques de Laconie, mothaques, neodamodes, etc), la classe guerrière des *Homoioi*, des Semblables, qui forme l'ensemble des citoyens Spartiates, est un groupe privilégié, qui vit replié sur lui-même, en perpétuel état de défense. D'où cette vie austère qui devait tant frapper les contemporains, et permettre à Sparte de jouer un rôle prépondérant dans le monde grec. Athènes seule pouvant lui être comparée, une Athènes démocratique qui en était aux yeux des Grecs la complète antithèse. Il n'est pas surprenant dès lors que les deux cités se soient affrontées dès après leur victoire commune sur les Perses, affrontement qui allait culminer avec la guerre du Péloponnèse (431-404). Sparte finit par l'emporter, mais au prix d'un renoncement à ce qui avait fait sa grandeur : car, pour vaincre Athènes, elle avait dû recruter des mercenaires, se constituer une flotte, et pour ce faire, accepter les subsides du roi des Perses. Pour les admirateurs de Sparte comme l'historien athénien Xénophon, c'est de ce moment que daterait le déclin de Sparte, avec l'introduction dans la cité de « l'amour des richesses ». De fait, Aristote, à la fin du IV^e^ siècle décrit la société Spartiate comme une société

inégalitaire, affaiblie par la diminution du nombre des citoyens, où la terre est concentrée en un petit nombre de mains, où les femmes tiennent une place démesurée dans la vie politique et sont à l'origine de ce processus de concentration de la propriété, où règne la corruption dans les rapports entre les rois et les éphores, ces magistrats élus chargés de les surveiller. Depuis sa défaite de Leuctres en 371 devant le Thébain Epaminondas, Sparte avait perdu l'hégémonie qu'elle exerçait jusque-là sur le Péloponnèse, cependant que la Messénie redevenait indépendante. Au IIIe siècle, elle sera le théâtre de révolutions violentes qui prendront fin avec la victoire de Rome sur le tyran Nabis.

Pour les Athéniens, Sparte était par excellence la cité oligarchique, puisque le *démos* n'y avait qu'un rôle passif, et que l'autorité réelle était entre les mains des deux rois, des vingt-huit gérontes et des cinq éphores, ces derniers élus annuellement. Plus tard, cependant, avec Aristote et surtout Polybe, on présentera la constitution Spartiate comme une constitution « mixte », et par conséquent équilibrée, où l'élément démocratique était représenté par les éphores élus directement par le *démos* des Spartiates. Et les rois réformateurs du IIIe siècle de même que le tyran Nabis se voudront des démocrates face aux monarques macédoniens et à Rome.

❑ P. Roussel, *Sparte*, 2e éd., Paris, 1960.
Cl. Mossé, La vérité sur Sparte, *L'Histoire*, no51, pp. 16-25.

☞ Agésilas. Athènes. Doriens. Hoplites. Lycurgue de Sparte. Lysandre. Oligarchie. Péloponnèse (Guerre du).

STASIS

C’est le terme par lequel les Grecs désignaient la rupture de la communauté civique provoquée par une guerre civile. C’est principalement au IVe siècle que cette rupture est ressentie avec une particulière angoisse. Il semble en effet qu’alors une grande partie du monde grec soit en proie à des luttes intestines opposant pauvres et riches, démocrates et oligarques, luttes qui sont la conséquence d’un déséquilibre né de la guerre du Péloponnèse. Cela ne signifie pas que le monde grec n’avait pas connu auparavant des troubles aussi graves. Mais, au IVe siècle, on réfléchit dans les milieux philosophiques sur les dangers que présente cette rupture de la communauté civique, et sur les moyens de l’éviter. C’est pourquoi sans doute le personnage du législateur Solon devient alors à Athènes le modèle par excellence dont il faut s’inspirer, lui qui sut tenir la balance égale entre les pauvres et les riches,, s’opposa au partage égalitaire de la terre réclamé par les premiers, mais en même temps mit fin à l’arrogance des seconds en imposant des lois somptuaires et en supprimant la dépendance paysanne. La mesure connue sous le nom de *seisachteia* était prés-

entée comme une remise des dettes, le mot d'ordre révolutionnaire par excellence avec celui d'un nouveau partage des terres. Certains s'efforçaient d'en minimiser l'importance ou d'en donner des interprétations différentes. Force était néanmoins d'en constater la réalité, revendiquée par Solon lui-même. Par ailleurs, on attribuait à ce même Solon une loi qui condamnait ceux qui, en cas de *stasis,* se refusaient à prendre parti pour l'un ou l'autre camp. Il n'est pas exclu que cette loi qui peut a priori surprendre, étant donné l'image de Solon, le modérateur par excellence, ait en fait eu un autre sens que celui que lui donnaient les hommes du IVe siècle, qu'elle ait signifié le rejet de l'indifférence en matière de participation à la vie politique.

Quoi qu'il en soit, c'est à rechercher les solutions propres à éviter le danger que représentait pour les cités la *stasis* que s'attachèrent les théoriciens politiques du IVe siècle, parmi lesquels Platon et Aristote. Ces solutions portaient aussi bien sur la répartition de la propriété selon des critères plus ou moins égalitaires que sur une adaptation des institutions propre à maintenir l'équilibre entre les membres de la communauté civique, et peut-être plus encore sur une éducation seule capable de former les élites auxquelles serait réservé le gouvernement de la cité.

Ces divers programmes que l'on trouve exprimés dans *La République* et *Les Lois* de Platon, dans

L'Aréopagitique d'Isocrate, dans *La Politique* d'Aristote ne dépassaient pas le cercle étroit des élèves des écoles philosophiques athéniennes. Concrètement, c'est seulement l'autorité militaire et politique acquise par le roi de Macédoine après sa victoire de Chéronée en 338 qui contraignit les Grecs à s'engager par serment en adhérant à la ligue de Corinthe à ne procéder à aucune remise de dettes, à aucun partage de terre, à aucun bouleversement des institutions, à aucune libération d'esclaves en vue de révolution. Philippe visait ainsi en particulier les ambitieux qui, pour s'emparer du pouvoir dans les cités, faisaient miroiter aux yeux des plus pauvres la promesse de telles mesures. Et, comme le lui conseillait Isocrate, c'est par la colonisation de l'Asie qu'il espérait satisfaire ceux qui en Grèce réclamaient des terres.

On sait ce qu'il en advint, qui ne mit pas fin aux menaces de *stasis :* le monde grec au siècle suivant allait connaître des déchirements encore plus graves.

❑ A. Fuks, *Social Conflict in Ancient Greece*, Jérusalem, 1984.
A. Lintott, Violence, *Civil Strife and Revolution in the Classical City*, Baltimore, 1981.

☞ Aristote. Isocrate. Platon. Solon.

STRATÈGES

Les stratèges étaient dans nombre de cités du monde grec les magistrats les plus importants. À Athènes, ils formaient un collège de dix magistrats élus annuellement parmi les citoyens appartenant à la première classe du cens. Ils étaient d'abord des chefs militaires, mais, dans la mesure où l'armée se confondait avec le corps de citoyens, dans la mesure aussi où la guerre occupait une place essentielle dans la vie de la cité, ils étaient de ce fait responsables de sa politique extérieure. Et parce que la cité leur confiait la direction des opérations militaires et les moyens matériels de les mener à bien, ils contrôlaient également la politique financière. Alors qu'au VI^e^ siècle, c'est en tant qu'archonte que Solon avait pu opérer ses réformes, c'est avec le titre de stratège que des hommes comme Thémistocle, Aristide, Cimon, Périclés, Alcibiade purent présider aux destinées de la cité. À la différence de nombreuses charges que l'on ne pouvait remplir plus de deux fois, la stratégie, bien que magistrature annuelle, pouvait être briguée indéfiniment. C'est en étant réélu stratège pendant quinze années consécutives que Périclès put être à Athènes ce « monarque » dont parle Thucydide. Parce qu'ils n'é-

taient pas que des généraux, les stratèges qui dominent l'histoire d'Athènes au Ve et au début du IVe siècle se devaient d'être aussi des orateurs, capables de défendre devant l'assemblée leur politique. Le récit de Thucydide met ainsi en scène des stratèges orateurs qui s'affrontent devant l'assemblée, tels Nicias et Alcibiade à la veille de l'expédition de Sicile, ou, tel encore Nicias, qui exhortent leur armée composée de citoyens soldats à la veille d'un engagement décisif.

Une évolution allait cependant se faire jour au cours même de la guerre du Péloponnèse et s'accentuer au IVe siècle. Tandis que désormais la scène politique était de plus en plus occupée par des orateurs qui n'étaient pas nécessairement investis d'une charge officielle, tel Cleon qui ne fut stratège que par accident et à la fin de sa vie, tels surtout les orateurs célèbres du IVe siècle comme Eschine, Démosthène ou Hypéride, les stratèges tendaient pour leur part à n'être de plus en plus que des généraux, des techniciens de la guerre que des campagnes de plus en plus longues tenaient éloignés de la tribune. La durée des campagnes avait une autre conséquence : aux citoyens soldats on préférait désormais les mercenaires, soldats de métier qu'il n'était pas nécessaire de débander au moment des travaux agricoles et qui demeuraient fidèles à celui qui les commandait pour autant qu'il pouvait les payer. Les grands stratèges du IVe siècle,

un Timothée, un Iphicrate, un Chabrias ou un Charès seront de tels chefs de mercenaires, le plus souvent absents d'Athènes, et parfois tentés de mener une politique personnelle qui ne coïncidait pas nécessairement avec les intérêts de la cité. Aux dires de Démosthène et d'Eschine, sur ce point d'accord, ces stratèges n'hésitaient pas à louer les services d'orateurs pour les défendre devant l'assemblée. Il leur arrivait aussi, pour trouver de quoi payer leurs soldats et s'acquitter de la mission que leur avait confiée la cité, de se louer pour quelques mois à un souverain barbare, tel Iphicrate se mettant au service du roi thrace Cotys, dont il devait d'ailleurs épouser la fille. Il n'est dès lors pas surprenant que les stratèges aient été la cible des politiciens, et on ne compte plus les procès qui furent intentés au IV^e^ siècle à des généraux.

Cependant, la technicité accrue des opérations militaires allait entraîner, vers la fin du IV^e^ siècle, quelques modifications dans le recrutement et les compétences des stratèges. D'une part les stratèges seraient désormais élus non plus à raison de un par tribu, mais indifféremment dans l'ensemble des Athéniens de la première classe du cens. D'autre part, le vote populaire assignait désormais à cinq d'entre eux une fonction déterminée : il y avait un stratège des hoplites commandant l'armée en campagne, un stratège du territoire chargé de la défense de l'Attique, deux stratèges du Pirée qui exerçaient leur contrôle sur les arsenaux,

un stratège des symmories : les cinq autres étaient affectés au gré des circonstances.

II y avait des magistrats appelés stratèges dans un grand nombre de cités grecques. Dans les confédérations de cités, il était également fréquent de trouver un ou plusieurs stratèges qui commandaient les armées fédérales. Ils étaient généralement élus comme à Athènes.

❐ H.-B. Mayor, The Strategoi at Athens in the Fifth Century, *Journal of Hellenic Studios*, LIX, 1939, pp. 45 sqq.
C.-W. Fornara, The Athenian Board of Generals from 501 to 404, *Historia*, Einzeischrirt n° 16, Wiesbaden, 1971.

☞ Armée. Chabrias. Charès. Cleon. Guerre. Iphicrate. Miltiade. Péloponnèse (Guerre du). Phocion. Timothée.

SYKOPHANTES

Les sykophantes étaient des accusateurs quasi professionnels. La justice athénienne en effet ignorait le ministère public qui, au nom de la cité, aurait requis contre ceux qui portaient atteinte à la sécurité de l'État. La défense des intérêts publics était laissée à tout citoyen qui avait le droit d'intenter une action contre quiconque lui paraissait avoir porté atteinte aux intérêts de la cité. Si l'on en croit les adversaires de la démocratie, il semble qu'à Athènes certains individus

se soient fait une spécialité de ce genre d'accusations, espérant en tirer des revenus, soit en percevant une partie de l'amende infligée à l'accusé (c'était le cas pour certaines actions, où l'accusateur recevait la moitié ou les trois quarts de l'amende infligée ou de la propriété confisquée), soit en se faisant acheter par l'accusé pour retirer la plainte, soit en servant les intérêts d'un homme politique influent en agissant pour son compte moyennant salaire. Un plaidoyer attribué à Démosthène nous a laissé un portrait d'un de ces sykophantes, un certain Aristogiton, dont l'orateur dit : « Il traverse l'agora, dressant l'aiguillon comme une vipère, allant de-ci dé-là, cherchant des yeux celui auquel il portera un coup, une injure, une calomnie et qu'il terrorisera pour lui extorquer de l'argent. Dans la ville, on ne le rencontre ni chez le barbier, ni chez le parfumeur ni dans aucune autre boutique, mais implacable, vagabond, sans ami, il ignore la reconnaissance, l'amitié, tout ce qui est le propre de l'homme » *(Contre Aristogiton*, I, 52). Les sykophantes étaient assurément l'un des points noirs de la démocratie athénienne. Aussi la cité avait-elle prévu des dispositions propres à limiter les effets d'une pratique liée à l'organisation judiciaire elle-même. C'est ainsi que l'accusateur qui renonçait sans raison à son action pouvait être frappé d'une amende. De même risquait une amende celui qui n'obtenait pas lors du procès un cinquième des voix exprimées.

Enfin la sykophantie pouvait valoir à celui qui s'y livrait de manière outrageante des actions diverses, y compris l'*eisangelie* dont la sanction pouvait être la peine de mort.

❑ R.-J. Bonner et G. Smith, *The Administration of Justice from Homer to Aristotle*, II, 1938, pp. 39sqq.
A.R.W. Harrison, *The Law of Athens, II-Procedure*, Oxford, 1971, pp. 60-62,219-220.

☞ Athènes. Démocratie.

SYMMORIES

Les symmories étaient à Athènes au IV^e^ siècle des groupes rassemblant les contribuables astreints à l'*eisphora*, l'impôt de guerre qui n'était levé que pour couvrir des dépenses exceptionnelles. Chaque symmorie représentait une même fraction de capital imposable et, à l'inférieur de la symmorie, l'impôt était réparti proportionnellement à la fortune de chacun. Les symmories auraient été instituées sous l'archontat de Nausinikos en 378/7, c'est-à-dire au moment où la constitution de la Seconde Confédération maritime d'Athènes exigeait des dépenses militaires importantes. Les symmories auraient été alors au nombre de cent. Les métèques, astreints également à l'*eisphora*, auraient été groupés en symmo-

ries distinctes. En 362, devant les difficultés qu'on éprouvait à faire rentrer l'argent, fut instituée la *proeisphora.* Les trois membres les plus riches de chaque symmorie devaient faire à la cité l'avance de l'impôt, afin d'éviter les retards dans la perception de celui-ci. Quelques années plus tard, en 357, le système des symmories fut étendu à la triérarchie, c'est-à-dire à la liturgie la plus coûteuse, afin d'en répartir la charge sur un nombre plus grand d'Athéniens (douze cents au lieu de trois cents). Il y aurait eu vingt symmories triérarchiques. Toutefois l'incertitude des données chiffrées fournies par les sources anciennes ne permet pas d'affirmer qu'il y ait eu une réelle différence entre les symmories triérarchiques et les symmories pour la levée de l'*eisphora.* Démosthène, dans le discours *Sur la Couronne*, prétend que lorsqu'il voulut supprimer la loi de Périandre, à ses yeux trop favorable aux riches, il se heurta, à l'opposition des chefs des symmories les plus riches, et que celles-ci étaient devenues de véritables groupes de pression. C'est ce caractère qu'on retrouvera ailleurs et à l'époque hellénistique.

❐ Cl. Mossé, Les Symmories athéniennes, dans *Points de vue sur la fiscalité antique*, Paris, 1979, pp. 31-42.

☞ Callistratos d'Alphidna. Eisphora. Fiscalité. Triérarchie.

SYRACUSE

Syracuse, sur la côte orientale de la Sicile, fut fondée au VIII^e^ siècle par des exilés corinthiens sous la conduite de l'*oikiste* Archias. La cité se développa très rapidement et étendit son territoire dans l'arrière-pays, aux dépens des populations indigènes dont certaines furent réduites en servitude. Sous la tyrannie des Deinoménides, au début du V^e^ siècle, Syracuse établit son hégémonie sur la plupart des cités grecques de l'île. Peu après la mort du tyran Hiéron, la démocratie fut établie, une démocratie qui, par bien des aspects, ressemblait à la démocratie athénienne, puisqu'on y connut même, pendant une brève période, une institution comparable à l'ostracisme, le pétalisme. Toutefois, si les assemblées du *démos* étaient souveraines et le recrutement de la *boulè* démocratique, il ne semble pas que Syracuse ait connu la misthophorie qui à Athènes était inséparable de la démocratie. Le régime connut au cours du V^e^ siècle des aléas divers, et fut finalement détruit par Denys, lorsque celui-ci en 407/6 établit sa tyrannie sur la cité. Denys allait reconstituer la puissance syracusaine et lutter efficacement contre la menace des Carthaginois qui occupaient la partie occidentale de l'île. Mais après sa mort, son fils Denys II fut moins heureux que lui, et

pendant quelques années, la cité fut en proie à de violentes luttes intestines, encore aggravées par la présence de mercenaires étrangers. Les Syracusains finirent par appeler le secours de leur métropole, Corinthe, qui envoya Timoléon, lequel établit à Syracuse un régime oligarchique modéré qui permit à la cité de connaître quelques années de prospérité. Mais les inégalités sociales, l'instabilité du peuplement, n'allaient pas tarder à provoquer de nouveaux troubles, auxquels mit fin provisoirement la tyrannie d'Agathoclès. Celui-ci, s'appuyant sur le *démos* et sur les esclaves qu'il avait libérés, établit un gouvernement populaire tout en n'hésitant pas lui-même à prendre, comme le faisaient au même moment (306) certains généraux d'Alexandre, le titre royal. Syracuse allait encore connaître une période de prospérité sous le règne de Hiéron II, avant de tomber, avec toute la Sicile, aux mains des Romains.

Au cours de sa brève période démocratique, Syracuse avait joué un rôle important, mais c'est surtout aux tyrans dont les noms jalonnent son histoire, Gelon, Hiéron, Denys l'Ancien, Agathoclès, Hiéron II, qu'elle dut sa splendeur monumentale et son rayonnement intellectuel.

❐ M. I. Finley, *La Sicile antique*, Paris, 1986.

☞ Colonisation grecque. Denys l'Ancien. Grèce d'Occident. Sicile.

TAMIAI

Les *tamiai* sont les trésoriers qui administrent les fonds publics ou les fonds des sanctuaires. En fait, il n'y a pas vraiment de différences entre les uns et les autres. Ainsi à Athènes, le trésor public se confond-il avec le trésor d'Athéna, et les *tamiai* les plus importants sont les trésoriers de la déesse. Ils étaient au nombre de dix, élus chaque année à raison de un par tribu, parmi les pentacosiomédimnes. Les trésoriers en effet, qui administraient l'argent de la cité, devaient pouvoir répondre sur leur fortune personnelle des fonds dont ils avaient la garde. Les trésoriers d'Athéna entraient en charge au moment des Panathénées. Leurs comptes, dont certains sont parvenus jusqu'à nous, permettent de voir qu'ils s'acquittaient d'un grand nombre de dépenses engagées par le *démos*, y compris des dépenses militaires. Les trésoriers d'Athéna étaient les principaux magistrats financiers, mais il existait à côté d'eux un collège de dix trésoriers des autres dieux, qui à plusieurs reprises fusionna avec le collège des trésoriers d'Athéna. Pendant le V^e^ siècle, il y eut également à Athènes un collège d'*hellénotamiai* qui administraient les fonds de la ligue de Délos. Eux aussi étaient élus chaque année, à raison d'un par tribu.

Ils disparurent à la fin du siècle à la suite de l'effondrement de la ligue de Délos. Enfin, il existait, à côté des trésoriers de la déesse, un autre corps de magistrats financiers, également chargés d'administrer les fonds publics, celui des *kôlakretai* : il semble qu'ils avaient en particulier la charge d'assurer le paiement du *misthos* des juges de l'Héliée. Ils disparurent après 411, et ne semblent pas avoir été remplacés.

❐ W.S. Ferguson, *The Treasurers of Athena*, 1932.
A. Andreades, *A History of Greek Public Finances*, Cambridge, 1933.

☞ Délos (Ligue de). Misthophorie.

THALÈS

Thalès est le plus célèbre des savants milésiens, celui avec lequel commence l'histoire de la science grecque. On le disait d'origine phénicienne, mais d'autres traditions le font appartenir à une vieille famille milésienne. Selon Aristote, il faisait de l'eau le principe de toutes choses. C'est le même Aristote qui lui attribue une spéculation qui lui aurait permis de s'enrichir : ayant, grâce à ses connaissance astronomiques — il aurait été le premier à comprendre les éclipses du soleil — prévu que la récolte d'olives serait particulièrement abondante, il loua tous les pressoirs dispo-

nibles sur le territoire de Milet ; quand ses prévisions se révélèrent exactes, il les sous-loua aux récoltants, à un prix élevé, réalisant ainsi un bénéfice appréciable.

Thalès avait beaucoup voyagé, et c'est en particulier à partir des mesures empiriques faites par les Égyptiens lors des crues du Nil qu'il aurait élaboré le fameux théorème sur les grandeurs proportionnelles qui reste attaché à son nom. Considéré comme un des Sept Sages de la Grèce, il n'hésitait pas, tout comme Solon auquel il aurait été lié par une grande amitié, à intervenir dans les affaires de sa cité. C'est ainsi qu'il aurait suggéré aux Ioniens de former une confédération, et de choisir une capitale unique, Téos. On rapportait sur lui de nombreuses anecdotes, en particulier sur son étourderie : un jour, absorbé dans la contemplation des étoiles, il serait tombé dans un puits. Il est mort vers 545 av. J.-C.

❐ G. R. Lloyd, *Les débuts de la science grecque, de Thalès à Aristote*, Paris, 1974.
J.-P. Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, 4e éd. 1981. *Les Présocratiques* (Bibliothèque de la Pléiade) « Les Milésiens », textes traduits, présentés et annotés par J.-P. Dumont.

☞ Grèce d'Asie. Philosophie. Science.

THÉÂTRE

Le théâtre est une des manifestations les plus éclatantes de la civilisation grecque. Il est né à la fin du VI^e^ ou au tout début du V^e^ siècle à Athènes, dans le cadre des fêtes en l'honneur de Dionysos. Dionysos était devenu, depuis l'époque des Pisistratides, une des divinités dont le culte revêtait à Athènes un éclat particulier. Deux fêtes surtout, les Lénéennes à la fin du mois de janvier et les Grandes Dionysies à la fin mars étaient l'occasion, sous la présidence de l'archonte, de concours dramatiques au cours desquels étaient représentées tragédies et comédies. Il s'agissait d'une grande cérémonie religieuse et civique par laquelle s'achevaient les fêtes en l'honneur du dieu. Aux Grandes Dionysies par exemple, non seulement les citoyens, mais des métèques et des étrangers, et les représentants des cités alliées d'Athènes venus apporter le tribut étaient présents. Les modernes ne sont pas tous d'accord sur le fait de savoir si les femmes de citoyens pouvaient se rendre au théâtre. Il semble pourtant qu'elles n'étaient pas exclues, dans la mesure où il s'agissait d'une cérémonie religieuse à laquelle elles participaient de droit. On est assez bien renseigné sur le déroulement des Grandes Dionysies.

La fête commençait par une procession suivie d'un sacrifice et d'un banquet. Un concours de dithyrambes, poésies chantées et dansées en l'honneur du dieu, précédait les concours dramatiques proprement dits. Après un nouveau sacrifice, au théâtre cette fois, on tirait au sort les juges qui, à raison d'un par tribu, auraient à se prononcer à l'issue des quatre jours de représentation : trois pour la tragédie et un pour la comédie.

Le théâtre de Dionysos était situé sur la pente S.-E. de l'Acropole. Au Ve siècle, à la grande époque du théâtre athénien, les gradins étaient en bois. C'est seulement au IVe siècle qu'ils seront remplacés par des gradins de pierre. Le théâtre pouvait contenir jusqu'à vingt mille spectateurs qui recevaient depuis la fin du Ve siècle une allocation de deux oboles dont le montant fut augmenté au IVe siècle, le *theorikon.* Au bas des gradins se trouvait l'*orchestra,* un espace circulaire d'environ 18 mètres de diamètre, où se tenait le chœur. À l'arrière, la *skénè,* un mur de bois percé de trois portes qui formait le seul « décor » était précédée d'une plate-forme étroite, légèrement surélevée où se tenaient les acteurs, comme dans le théâtre élisabéthain et comme dans certaines mises en scène modernes, le décor était réduit à sa plus simple expression, et l'imagination des spectateurs devait suppléer à l'absence de tout signe réel du lieu où était censée se dérouler l'action. Il existait cependant un machinisme

élémentaire, soit pour faire apparaître les dieux au-dessus de la *skénè*, soit pour introduire une « scène d'intérieur » par le moyen d'une machine roulante appelée *ekkyklema* qui transportait les acteurs en empruntant la porte centrale de la *skénè*. En fait, s'il n'y avait pas à proprement parler « unité de lieu », c'est en faisant raconter par un « messager » ce qui se passait à l'intérieur de la maison ou du palais qu'on suppléait à l'absence de décor. Les acteurs étaient tous des hommes, même dans les rôles de femme et portaient tous des masques, en tissu généralement, surmontés d'une chevelure. Les masques rigides, de même que les chaussures hautes (cothurnes) semblent n'avoir fait leur apparition qu'à l'époque hellénistique. Les costumes étaient de couleurs vives afin d'être vus de loin. Une peinture de vase de la fin du V^e^ siècle, représentant un acteur qui tient en main un masque, en apporte la preuve.

Depuis le milieu du V^e^ siècle, il y avait trois acteurs sur scène, qui remplissaient tous les rôles, plus quelques figurants muets. Le premier acteur, le protagoniste, tenait le rôle principal et quelques rôles secondaires. Le changement de masque permettait aux spectateurs de reconnaître le personnage dont l'acteur tenait le rôle. Le chœur comprenait entre douze et quinze personnes. Ce n'étaient pas des acteurs professionnels, mais des citoyens ordinaires recrutés et entraînés par le chorège, le riche citoyen qui s'acquittait

ainsi d'une liturgie. Les choristes étaient également masqués et portaient l'attribut symbolique du groupe qu'ils représentaient collectivement : bâton pour les vieillards, vêtements sombres pour les femmes en deuil, thyrse et peaux de faon pour les bacchantes, etc... Le chœur était accompagné dans ses récitations chantées par un joueur de flûte qui, lui, n'était pas masqué. Ses interventions scandaient le rythme de la pièce, et l'on a vu en lui une sorte d'intermédiaire entre les acteurs et le public.

Pour ce qui est des pièces elles-mêmes, leur sujet différait selon qu'il s'agissait de comédies ou de tragédies. Les comédies empruntaient beaucoup à la réalité présente de la cité, même si l'intrigue relevait de l'imaginaire pur. Ainsi Aristophane mettait-il en scène sous des déguisements grotesques des hommes politiques, des stratèges, des philosophes contemporains et même des dieux. Et au moment où la guerre faisait rage, il inventait la conclusion d'une paix séparée par son héros ou la grève de l'amour déclenchée par les femmes d'Athènes. Il tendait ainsi à la cité un miroir où elle se reconnaissait. Les Tragiques en revanche, à quelques exceptions près *(La Prise de Milet* de Phrynichos, *Les Perses* d'Eschyle) puisaient dans les récits mythiques transmis par les poètes épiques les sujets de leurs pièces, situés par là même dans un lointain passé, même si souvent les réflexions d'un personnage renvoyaient à des préoccupations

contemporaines. Cela est particulièrement sensible dans le théâtre d'Euripide, composé au temps de la guerre du Péloponnèse.

Les pièces étaient construites, singulièrement les tragédies, selon un schéma identique : un prologue avant l'entrée du chœur, qui exposait la situation, puis la *parodos*, première intervention du chœur, et ensuite l'alternance de scènes parlées et de chants jusqu'à la scène finale ou *exodos*. Le sujet de la pièce était généralement constitué par un épisode particulièrement significatif du mythe auquel il était emprunté lorsqu'il s'agissait de tragédies. Ces dernières étaient groupées en trilogie, c'est-à-dire un groupe de trois pièces. Une seule de ces trilogies nous est parvenue intégralement, *L'Orestie* d'Eschyle qui évoque trois moments importants du mythe des Atrides : le meurtre d'Agamemnon, le meurtre de Clytemnestre et d'Egisthe et la fuite d'Oreste poursuivi par les Erynnies et acquitté par l'Aréopage du crime de matricide dont il s'est rendu coupable.

On a beaucoup discuté parmi les modernes sur la « psychologie » des personnages du théâtre athénien. Pour la comédie, le problème ne se pose pas : ce que l'auteur met en scène, ce sont des types dessinés à gros traits. Même le théâtre de Ménandre à la fin du IV^e^ siècle, s'il accorde aux « sentiments », en particulier à l'amour, une importance nouvelle, élabore une typologie dont héritera la comédie romaine : le vieil-

lard, le jeune homme, la jeune fille, la courtisane, le soldat, le parasite, etc. Pour la tragédie, le problème est plus complexe, car Clytemnestre, Œdipe, Médée, apparaissent comme des personnages exceptionnels. Toutefois, plus que la peinture des caractères, c'est l'organisation de l'intrigue qui leur donne cette « personnalité » exceptionnelle.

Le Ve siècle est la grande époque du théâtre grec que résument les noms d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide pour la tragédie, d'Aristophane pour la comédie. Au IVe siècle, la production dramatique est apparemment moindre puisqu'on rejoue les pièces des auteurs du siècle précédent. Rien n'a pratiquement subsisté de la tragédie et pour les Comiques, quelques fragments des auteurs de la Comédie moyenne. C'est seulement avec Ménandre, dans les dernières décennies du siècle que la comédie connaîtra un nouvel essor.

❐ O. Navarre, *Les représentations dramatiques en Grèce*, Paris, 1929.
H.C. Baldry, *Le théâtre tragique des Grecs*, Paris ; 1975.
Théâtre grec et tragique, numéro spécial de la revue *Métis* (III, 1-2), Paris-Athènes, 1988.

☞ Aristophane. Comédie. Dionysos. Eschyle. Euripide. Fêtes. Héros et cycles héroïques. Ménandre. Mythologie. Sophocle. Tragédie.

THÈBES

À l'époque classique, Thèbes était la plus puissante des cités béotiennes. Son origine est très ancienne, et de nombreux mythes y sont localisés (en particulier celui des Labdacides). L'archéologie témoigne de l'existence à l'époque mycénienne d'un palais sur le site de Thèbes. Mais l'histoire de la cité est très mal connue avant le Ve siècle. Compromise par sa politique d'alliance avec les Perses au temps des guerres médiques, c'est seulement à partir du milieu du Ve siècle que Thèbes devient la cité dominante au sein de la Confédération béotienne. Pendant la guerre du Péloponnèse, les Thébains se rangèrent aux côtés de Sparte et des cités péloponnésiennes. À ce moment, la constitution de la cité était oligarchique. Mais, après la victoire, les Thébains se détachèrent des Péloponnésiens, et c'est à Thèbes que les démocrates athéniens trouvèrent refuge et aide lors de la seconde révolution oligarchique. Peu après, Thèbes adoptait une constitution démocratique, tout en renforçant son hégémonie au sein de la confédération béotienne. Au IVe siècle, elle allait pendant une brève période dominer la Grèce continentale sous la double conduite d'Epaminondas et de Pélopidas. Le premier, vainqueur à Leuctres en

371 des Spartiates, allait pendant dix ans, jusqu'à sa mort à Mantinée en 362, dominer le Péloponnèse et menacer les positions athéniennes dans l'Egée. Le second, au cours de la même période, allait mener des campagnes victorieuses contre le tyran Alexandre de Phères, en Thessalie, et contre la Macédoine. Après sa mort en 364 et après celle d'Epaminondas deux ans plus tard, Thèbes vit son influence décroître dans le monde grec. C'est peut-être ce qui explique la politique résolument promacédonienne qu'adoptèrent les dirigeants thébains à partir de l'avènement de Philippe en 359. Et ce n'est que très tard, et grâce à l'activité déployée par Démosthène, que les Thébains se joignirent aux Athéniens dans la guerre qui devait s'achever par la défaite de Chéronée en 338. Après la mort de Philippe, les Thébains se révoltèrent contre Alexandre, et cette révolte entraîna la destruction de Thèbes par les Macédoniens. Refondée à l'époque hellénistique, elle ne retrouva jamais son ancienne puissance.

❑ P. Cloché, *Thèbes de Béotie, des origines à la conquête romaine*, Paris-Namur, 1952.

THÉMISTOCLE

Thémistocle fut incontestablement l'un des hommes politiques athéniens qui contribuèrent le plus fortement à l'établissement de la démocratie. Il était proba-

blement d'origine aristocratique, appartenant à la famille des Lycomides, bien que ses adversaires aient souvent insisté sur sa naissance illégitime : sa mère aurait été d'origine servile. Mais, dans ces premiers temps de la démocratie athénienne, la légitimité de la naissance n'était pas une condition indispensable pour faire une carrière politique, surtout pour les membres des vieilles familles aristocratiques. C'est sans doute en remplissant d'abord les fonctions d'archonte qu'il fit son entrée dans la vie politique. Mais sa première action d'éclat fut, en 483, la mesure par laquelle il fit décider que, au lieu d'être distribué au peuple, l'argent découvert dans un nouveau gisement au Laurion serait destiné à l'équipement d'une flotte. Et c'est grâce à cette flotte que, trois ans plus tard, et alors qu'il était stratège, les Athéniens furent vainqueurs des Perses à Salamine. Thémistocle avait ainsi orienté Athènes vers la maîtrise de la mer, cependant qu'en donnant à la flotte le rôle essentiel dans la défense de la cité, il donnait du même coup au petit peuple, dans les rangs duquel se recrutaient les marins, une place prépondérante dans la cité. C'est pourquoi les adversaires de la démocratie allaient se déchaîner contre lui, l'accusant d'avoir « ôté aux citoyens la lance et le bouclier et réduit le peuple athénien au banc et à la rame ». De là allait naître l'opposition « idéologique » entre Marathon, victoire des hoplites et Salamine, victoire des marins. Après la défaite des Perses, Thémis-

tocle contribua avec Aristide à établir la puissance athénienne dans l'Egée, et fit d'Athènes, malgré l'opposition de Sparte, une cité fortifiée. Mais l'influence grandissante qu'il exerçait sur le *démos*, la popularité dont il jouissait — Plutarque rappelle qu'il plaisait à la foule parce qu'il savait par cœur le nom de chacun des citoyens — inquiétèrent ses adversaires qui, en 471, réussirent à le faire ostraciser. Thémistocle s'enfuit d'abord à Argos, puis, après diverses errances dans le Péloponnèse, à Corcyre, et jusqu'en Epire, se réfugia en Asie où le successeur de Xerxès, le roi Artaxerxès I lui confia la forteresse de Magnésie du Méandre. C'est là qu'il mourut, de maladie ou peut-être en se suicidant. Thucydide, à qui l'on doit le récit des dernières années de Thémistocle, dit de lui qu'il était un homme « qui montra la valeur naturelle la plus certaine et qui, à cet égard, méritait plus qu'un autre une admiration exceptionnelle » (1,138, 3). Il allait demeurer dans la mémoire des Athéniens comme l'un des artisans de la grandeur de la cité.

❐ Plutarque, *Vie de Thémislocle*, dans Plutarque, *Vies*, II, Paris, 1961.
J. Labarbe, *La loi navale de Thémistocle*, Paris-Liège, 1957.

☞ Aristide. Démocratie. Marine. Médiques (Guerres). Salamine.

THÉOPHRASTE

Théophraste était originaire de l'île de Lesbos où il naquit vers 372. Très tôt, il vint à Athènes suivre les leçons des philosophes qui y enseignaient, d'abord Platon jusqu'à la mort de celui-ci, puis Aristote, qui, lorsqu'il dut quitter Athènes après la mort d'Alexandre, lui confia la direction du Lycée. Théophraste y enseigna pendant trente ans, jusqu'à sa mort, y attirant de nombreux disciples, parmi lesquels Démétrios de Phalère qui gouverna Athènes pendant dix ans, entre 317 et 307.

Comme son maître Aristote, Théophraste fut un érudit qui composa, aux dires de ses biographes, près de 240 ouvrages portant sur les sujets les plus divers et dont les titres révèlent un savoir encyclopédique. De cette immense production, une infime partie est parvenue jusqu'à nous : les deux ouvrages de botanique intitulés *Recherches sur les plantes* et *Les Causes des plantes*, et un petit opuscule connu sous le nom de *Caractères*, où il présente avec ironie une galerie de portraits de personnages typiques de la société athénienne du temps, le bavard, le flatteur, le rustre, le mesquin, le superstitieux, l'oligarque, le médisant... etc... On sait que La Bruyère s'en inspira pour caricaturer la société française de son temps.

❐ G.E.R. Lloyd, *La science grecque après Aristote*, Paris, 1990.
Théophraste, *Caractères*, Texte établi et traduit par O. Navarre, 3e éd., Paris, 1964.

☞ Littérature. Philosophie,

THEORIKON

Le *theorikon* était une indemnité qui était versée aux citoyens athéniens pour leur permettre d'assister aux représentations théâtrales qui avaient lieu lors des fêtes en l'honneur de Dionysos. À l'origine, c'était donc une institution analogue aux *misthoi* qui rétribuaient la présence aux séances du tribunal, puis de l'assemblée, et l'exercice de certaines charges publiques. On ne sait exactement quand il fut institué, car on ne possède d'informations à son sujet qu'à partir du IVe siècle. À ce moment, il semble qu'une loi ait affecté à la caisse du *theorikon* tous les excédents budgétaires, et que l'administration de cette caisse soit devenue une activité essentielle dans la vie de la cité. C'est en tant que président des préposés à la caisse du *theorikon* qu'Eubule joua un rôle déterminant dans la politique de la cité à la fin des années cinquante du IVe siècle. Les versements du *theorikon* étaient alors devenus pour les citoyens les plus pauvres une véritable allocation de secours, en un

moment où le déclin définitif de l'empire privait Athènes des ressources grâce auxquelles se maintenait un certain équilibre social. Il n'est pas surprenant dès lors que lorsque Démosthène voulut affecter les fonds de la caisse du *theorikon* à la caisse militaire, il se soit heurté à l'opposition du *démos* qui condamna à une forte amende Apollodore, l'ami de Démosthène, qui avait fait la proposition. Quelques années plus tard, au plus fort de la lutte contre Philippe, Démosthène réussit néanmoins à faire admettre que les excédents budgétaires soient, en temps de guerre, versés à la caisse militaire. Mais, le *theorikon* subsista, au moins jusqu'à la chute de la démocratie.

❐ J.-J. Buchanan, *Theorika. A Study of Monetary Distributions to the Athenian Citizenry during the Fifth and Fourth Centuries B.C.*, New York, 1962.

☞ Démocratie. Démos. Démosthène. Dionysos. Eubule. Fêtes. Misthophorie. Pénètes. Théâtre.

THÉRAMÈNE

Théramène fut l'un des acteurs principaux de l'histoire d'Athènes au cours des dernières années de la guerre du Péloponnèse, l'un de ceux aussi dont le comportement prêta aux plus grandes critiques, tant chez les démocrates que chez leurs adversaires. On ne

sait pas grand-chose de ses origines familiales. Il fait une première apparition dans l'histoire d'Athènes, lors de la révolution oligarchique de 411 qu'il contribua à faire triompher. Toutefois, quand il eut pris conscience que les oligarques maîtres d'Athènes tardaient à établir le régime modéré des Cinq Mille qu'ils avaient promis, il se sépara des Quatre Cents qui dirigeaient la cité, et contribua, avec l'aide des hoplites demeurés à Athènes, à leur chute, qui devait précéder de peu le rétablissement de la démocratie. On le retrouve ensuite triérarque à la bataille des Arginuses en 406, et il fut l'un de ceux qui, malgré la victoire, contribuèrent à faire juger les stratèges coupables de n'avoir pas recueilli les naufragés des navires qui avaient été coulés : il fit en effet venir à l'assemblée de nombreux citoyens en habit de deuil, profitant de ce qu'on célébrait alors à Athènes la fête des morts, pour les faire passer pour des parents des victimes. Lorsque Athènes, dont la flotte avait été vaincue à Aigos-Potamos par le navarque Spartiate Lysandre, demanda aux Spartiates leurs conditions de paix, c'est Théramène qui fut choisi pour diriger les négocations. Il les aurait fait traîner jusqu'à ce qu'Athènes, menacée par la famine, fût prête à accepter toutes les conditions de l'ennemi. Parmi celles-ci figurait le remplacement de la démocratie par un régime oligarchique que devait mettre en place une commission de trente membres. Théramène en fit par-

tie et se trouva de ce fait associé aux premières mesures prises par les Trente et à la politique de terreur menée par eux. Mais il ne tarda pas à se désolidariser de Critias et de ses amis, ce qui lui valut d'être accusé de trahison et exécuté par ses anciens complices. Xénophon a reconstitué dans les *Helléniques* le débat qui devant le conseil l'opposa à Critias. Celui-ci accusait Théramène d'inconstance et de versatilité, rappelant le surnom de cothurne (une chaussure que l'on place indifféremment à l'un et l'autre pied) que lui avaient valu ses volte-faces successives. À quoi Théramène répliqua par une profession de foi politique qui allait être celle des « modérés » au IV^e^ siècle : « Pour moi, Critias, je n'ai jamais cessé de faire la guerre à ceux qui considèrent qu'il ne peut y avoir de belle démocratie jusqu'à ce que les esclaves et ceux qui vendraient par misère leur patrie pour une drachme participent au pouvoir ; et d'autre part, je suis un adversaire constant de ceux qui pensent qu'il ne peut pas se constituer une bonne oligarchie jusqu'à ce qu'ils aient réduit la cité à subir la tyrannie du petit nombre. Gouverner avec ceux qui sont à même de défendre la cité soit avec leur cheval, soit avec leur bouclier, voilà ce que j'estimais autrefois la meilleure politique, et je ne suis pas aujourd'hui d'un avis différent » (II, 3, 48). C'est cette profession de foi en faveur de la démocratie des hoplites qui explique la faveur dont devait jouir Théramène chez les écrivains

athéniens du IV^e^ siècle et le jugement que porte sur lui Aristote dans la *Constitution d'Athènes* où il le présente comme le modèle de l'homme de bien.

❑ S. Usher, Xenophon, Critias and Theramenes, *Journal of Hellenic Studies*, LXXXVIII, 1968, pp. 128 sqq.
P. Harding, The Theramenes Myth, *Phœnix*, XXVIII, 1974, pp. 101 sqq.
G. Razzano, C. Maria, Teramene di Steiria, *La Parola del Passato*, XXVJII, 1973, pp. 397 sqq.

☞ Arginuses (Procès des). Critias. Hoplites. Péloponnèse (Guerre du). Quatre Cents. Trente.

THÉSÉE

Thésée est l'un des principaux héros de la mythologie grecque, qui occupe une place particulière dans la mesure où, roi d'Athènes, il bénéficie de ce fait d'un statut de personnage historique, ce qui lui vaut de figurer dans la galerie des « Hommes illustres » de Plutarque.

Thésée était fils d'Egée et d'Aithra. Par son père, il descendait d'Erichtonios, le héros fondateur de l'autochtonie athénienne, né du sperme d'Héphaïstos. Quant à sa mère, elle était petite-fille de Pélops et fille de Pitthée, roi de Trézène. Craignant la menace que faisaient peser sur l'enfant ses neveux et obéissant à

un oracle, Egée envoya l'enfant auprès de son grand-père maternel qui veilla à son éducation. Lorsqu'il eut atteint l'âge adulte, sa mère Aithra lui révéla sa naissance et Thésée décida de retourner à Athènes et de se faire reconnaître par son père. Après avoir victorieusement affronté une série d'épreuves et mis à mort un certain nombre de brigands, il parvint en Attique où son père le reconnut. S'étant débarrassé de ses cousins et purifié de ses crimes qui étaient autant d'épreuves initiatiques destinées à prouver sa valeur, Thésée entreprit ce qui constitue l'épisode le plus connu du mythe : l'expédition contre le Minotaure. Athènes était en effet contrainte de verser tous les sept ans au roi de Crète un tribut sous la forme de sept jeunes gens et sept jeunes filles qui étaient livrés à un monstre hybride, le Minotaure, né des amours adultères de la femme du roi, Pasiphae, avec un taureau. Le Minotaure vivait à l'intérieur d'un palais construit par le célèbre architecte Dédale, le Labyrinthe, dont nul ne pouvait, une fois entré, espérer sortir. Thésée s'embarqua donc pour la Crète avec les autres victimes promises au monstre au début du printemps. Parvenu en Crète, il séduisit la fille du roi, Ariane, qui lui confia une pelote de fil destinée à lui permettre de retrouver son chemin. Thésée réussit à tuer le monstre et à sortir du Labyrinthe, et repartit pour Athènes en emmenant avec lui Ariane à laquelle il avait promis qu'elle serait sa femme. Mais, inconstant dans ses

amours, Thésée abandonna la jeune femme sur les rivages de l'île de Naxos, où elle fut recueillie par Dionysos. Cependant Thésée avait omis de remplacer la voile noire de son navire par une voile blanche qui devait annoncer à Egée le succès de son entreprise, et celui-ci, de désespoir, se précipita d'un rocher dans la mer qui depuis porte son nom.

C'est ici que, dans le récit de Plutarque, le mythe cède la place à ce qui veut être de l'histoire. Rentré à Athènes, et, après avoir accompli les rites funéraires en l'honneur de son père et fêté l'heureux retour des jeunes gens sauvés du Minotaure, Thésée devenu roi de la cité procéda au synœcisme, c'est-à-dire à la réunion des habitants de l'Attique en une seule cité, et promulgua la première constitution athénienne. Une constitution « démocratique » où, tandis que lui serait chef de guerre et gardien des lois, « pour tout le reste, les droits seraient également partagés entre tous ». Il aurait réparti les Athéniens en trois classes : les Eupatrides (bien nés), les Géomores (paysans) et les Démiurges (artisans). Au v^e^ siècle, à Athènes, Thésée était considéré comme le fondateur du régime démocratique. Cimon, le célèbre stratège qui domine la vie politique au lendemain des guerres médiques, avait rapporté en grande pompe les ossements de Thésée, « découverts » dans l'île de Skyros. Euripide, dans *Les Suppliantes* fait dire à Thésée, s'adressant à un héraut thébain : « Notre ville n'est pas au pouvoir d'un

seul homme. Elle est libre, son peuple la gouverne. Ses chefs sont élus pour un an. L'argent n'y a nul privilège. Le pauvre et le riche ont les mêmes droits », presque les propos mêmes que Thucydide prête à Périclès. Pourtant, le même Euripide donne de Thésée une tout autre image dans *Hippolyte.* Il est vrai qu'il s'agit d'un autre moment de la vie du héros, alors que, époux de Phèdre, il soupçonne une intrigue amoureuse entre celle-ci et le fils qu'il a eu de l'Amazone Antiope. On connaît l'histoire qui inspira une des plus belles tragédies de Racine.

Thésée allait connaître d'autres aventures : la descente aux Enfers en compagnie de son ami Pirithous, le rapt d'Hélène encore adolescente et la guerre qui s'ensuivit entre Athènes et Sparte, l'exil enfin dans l'île de Skyros, après que les adversaires de sa politique « démocratique » l'eurent chassé d'Athènes.

Thésée apparaît comme une figure originale dans la mythologie grecque. Les différentes séquences de son mythe en font un héros affronté à de multiples dangers, surmontant des épreuves qui ne sont pas sans évoquer les célèbres « travaux » d'Héraclès, le héros péloponnésien. Mais en même temps, dans l'imaginaire des Athéniens de l'époque classique, il est un personnage de leur histoire, l'un de leurs législateurs avant Dracon, Solon et Clisthène, et même le fondateur de la démocratie athénienne.

❐ Plutarque, « Vie de Thésée », dans Vies, T. I, texte établi et traduit par R. Flacelière, E. Chambry et M. Juneaux, Paris, Belles Lettres, 1964.

☞ Cimon. Démocratie. Héros et cycles héroïques. Mythologie.

THESMOPHORIES

Les Thesmophories étaient une fête en l'honneur de Déméter, célébrée dans nombre de cités grecques, mais dont nous ne connaissons le déroulement que pour Athènes. La fête avait heu au mois de Pyanopsion (octobre). C'était une fête exclusivement réservée aux femmes mariées, épouses de citoyens. La fête durait trois jours. Le second jour, les femmes passaient toute la journée, assises par terre sous des huttes de branchages, et sans se nourrir, le jeûne étant destiné à commémorer le deuil de Déméter lors du rapt de sa fille Korè par Hadès. Le troisième jour en revanche, appelé *kalligeneia*, était un jour de liesse destiné à appeler sur la cité la fécondité : on mélangeait des restes putréfiés de victimes enfouies dans la terre lors de la fête des Skyrophoria avec des graines de semence, et on les consacrait à la divinité.

Dans l'Athènes démocratique, la fête des Thesmophories était l'une des occasions qu'avaient les femmes athéniennes de jouer un rôle important dans

la vie de la cité. Le temple de la déesse était situé à proximité de la colline de la Pnyx où se tenaient les assemblées populaires, et les femmes, si l'on en croit le témoignage d'Aristophane, mais aussi d'orateurs du IV^e^ siècle, y tenaient des assemblées au cours desquelles elles élisaient celles qui avaient mission d'organiser la fête et de jouer par là même un rôle quasi politique pendant trois jours. Aristophane assurément grossit le trait quand, au début de sa pièce, les *Thesmophories*, il décrit cette assemblée de femmes qui débattent du meilleur moyen de se venger de la misogynie du poète Euripide. Mais si le trait est grossi, tout n'est pas inventé, il s'en faut, et c'est là la preuve que la religion était pour les femmes athéniennes de l'époque classique, non seulement l'occasion de sortir de leur maison, mais aussi la seule manière, d'être intégrées à la vie de la cité.

❐ L. Deubner, *Attische Feste*, Berlin, 1932.
L. Gernet et A. Boulanger, *Le génie grec dans la religion*, Paris, 1932.
H.-W. Parke, *Festivals of the Athenians*, Londres, 1977, pp. 82-88.
M. Détienne, Violentes « eugénies », dans M. Détienne et J.-P. Vernant, *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, 1979, pp. 183-214.

☞ Aristophane. Déméter. Fêtes.

THESMOTHÈTES

Les thesmothètes étaient des magistrats judiciaires qui, au nombre de six, avaient été adjoints aux archontes au VII^e^ siècle. Ils instruisaient un grand nombre de procès, privés ou publics, qui étaient ensuite jugés par les tribunaux de l'Héliée. Ils pouvaient eux-mêmes infliger des peines ou des amendes dans certains cas précis. Et, à partir du IV^e^ siècle au moins, ils pouvaient examiner les lois et, en cas d'anomalies, réclamer la désignation de nomothètes, chargés de les réviser. Aristote, dans la *Constitution d'Athènes* (LIX), définit longuement l'ensemble de leurs pouvoirs : ce sont eux, et eux seuls, qui affichent les jours où les tribunaux doivent juger, qui introduisent devant le tribunal les accusations de haute trahison portées devant l'assemblée, ainsi que les actions publiques d'illégalité *(graphè para nomôn)* et les actions en reddition de comptes contre les stratèges. Ils sont également chargés de l'examen préalable *(dokimasie)* pour toutes les magistratures. En dehors de ce pouvoir d'introduire et parfois de juger les actions publiques, ils sont également chargés d'instruire les actions privées concernant les mines, le grand commerce *(dikai emporikai)*, les esclaves. Enfin

ils ont la charge de ratifier les conventions passées avec d'autres cités, et d'introduire les procès relatifs à l'exécution de ces conventions. Ce sont donc, à côté des trois premiers archontes, et assistés de leur secrétaire, les principaux magistrats judiciaires de la cité. Comme l'ensemble des archontes, ils sont au IV^e^ siècle, tirés au sort chaque année.

❐ C. Hignett, *A History of the Athenian Constitution to the End of the Fifth Century B.C.*, Oxford, 1952.
A.R.W. Harrison, *The Law of Athens*, II-Procedure, 1971, pp. 7-17.

☞ Archontes. Dokimasie. Graphe para nomôn. Justice. Nomos.

THRASYBULE

Thrasybule fut par deux fois le restaurateur de la démocratie à Athènes. La première fois, en 411, il fut l'un de ceux qui organisèrent le soulèvement des soldats et des marins athéniens cantonnés à Samos contre les stratèges qui s'étaient ralliés à l'oligarchie établie depuis peu à Athènes. Élu stratège, il rappela Alcibiade exilé depuis 415 et remporta avec lui une série de succès militaires qui permirent la restauration de la démocratie. Lorsque, après la défaite d'Aigos-Potamos, les oligarques soutenus par le Spartiate Lysandre renversèrent une nouvelle fois la démocratie,

Thrasybule s'enfuit à Thèbes d'où il organisa le retour des démocrates. Ayant réussi à s'emparer de la forteresse de Phylè, puis à prendre pied au Pirée, il développa la résistance et, soutenu par le petit peuple, fut vainqueur des oligarques. Rentré à Athènes, il accepta que soit conclu un accord d'amnistie pour ceux qui avaient été abusés par les Trente. Dans les *Helléniques* (II, 4, 40-42), Xénophon lui prête des paroles qui témoignent de son attachement à l'idéal démocratique, de son refus d'accepter que les riches aient quelque supériorité sur le peuple. Dans la ligne de la pensée de Périclès, Thrasybule estimait que la démocratie ne pouvait vivre sans l'empire. La démocratie une fois restaurée en 403, il entreprit de rétablir les positions d'Athènes dans l'Egée, n'hésitant pas à recourir aux expédients qui avaient déjà coûté à Athènes la perte de son empire. C'est après avoir pillé la cité d'Aspendos qu'il trouva la mort, assassiné dans sa tente par des indigènes. Pendant l'occupation allemande, l'historien Jules Isaac a publié sous un pseudonyme un pamphlet intitulé *Les Oligarques* dans lequel l'épopée de Thrasybule était le prétexte d'un hommage à la résistance et à l'action du général de Gaulle.

P. Cloché, *La restauration démocratique à Athènes en 403 avant J.-C.*, Paris, 1915.

J. Isaac, *Les oligarques. Essai d'Histoire partiale*, Paris, 1945.

☞ Alcibiade : Démocratie. Impérialisme. Lysandre. Lysias. Quatre Cents. Trente.

THUCYDIDE

L’un des plus grands écrivains grecs et le premier historien qui tenta de donner des événements une explication rationnelle. Il naquit à Athènes entre 460 et 455, dans une famille aisée, apparentée à celle de Cimon et de Thucydide d’Alopékè, l’adversaire de Périclès. Il fut élu stratège en 424, mais n’ayant pas réussi à empêcher le général Spartiate Brasidas de s’emparer d’Amphipolis, il fut condamné à l’exil et se retira en Thrace où sa famille possédait des biens. C’est là qu’il commença à rassembler les matériaux de son Histoire de la guerre du Péloponnèse. Soucieux de donner à son œuvre une valeur de témoignage, d’en faire « une acquisition pour toujours », il s’efforça d’abord de retracer brièvement l’histoire du monde grec depuis les origines, et s’attarda plus longuement sur les cinquante armées qui avaient vu se constituer l’empire d’Athènes, afin de mieux mettre en lumière les causes réelles du conflit qui allait opposer pendant plus d’un quart de siècle Athéniens et Spartiates. Admirateur de Périclès, il prête au grand homme d’État trois discours qui sont autant de justifications de l’hégémonie d’Athènes et de la supériorité de son régime. Usant systématiquement de ce procédé qui lui

permettait, à la manière des sophistes, de présenter les opinions opposées, il s'attacha à démontrer qu'Athènes, en possession des moyens de vaincre aisément, fut peu à peu entraînée par la démesure *(hybris)* des dirigeants qui succédèrent à Périclès à la tête de la cité, dans des entreprises malheureuses .qui dressèrent contre elle non seulement les cités « neutres » mais encore une partie de ses alliés. Parmi ces entreprises, l'expédition de Sicile, à laquelle il consacre un très long développement, fut de loin la plus malencontreuse et la plus lourde de conséquences. Thucydide, qui avait entrepris la rédaction définitive de son travail après la défaite, ne put l'achever. Son récit se termine avec la fin de la première révolution oligarchique, et c'est à Xénophon que nous devons le récit des dernières années de la guerre. L'œuvre de Thucydide a fait l'objet de nombreux commentaires. Elle demeure l'une des sources essentielles pour la connaissance de l'histoire d'Athènes durant ce dernier tiers du V^e^ siècle qui occupe une place déterminante dans la vie et l'évolution du monde grec, comme dans le sort de la démocratie athénienne.

❑ J. de Romilly, *Histoire et raison chez Thucydide*, Paris, 1956.

☞ Athènes. Guerre. Histoire. Impérialisme. Littérature. Péloponnèse (Guerre du). Périclès. Tyrannie.

TIMOTHÉE

Timothée était le fils de Conon, ce stratège athénien qui, vaincu à Aigos-Potamos, s'était enfui d'abord à Chypre, puis auprès du Grand Roi, et, vainqueur de la flotte Spartiate à Cnide en 394, avait fourni à Athènes la flotte qui allait permettre à la cité de rétablir son hégémonie dans l'Egée. Timothée, élu lui-même stratège en 378, contribua à développer la Seconde Confédération maritime d'Athènes, n'hésitant pas, lorsque cela était nécessaire, à engager sa fortune pour recruter des mercenaires et mener à bien la politique impérialiste dont il était le défenseur. Timothée apparaît ainsi comme le type même de ces stratèges du IV^e^ siècle, qui, à la tête d'armées de mercenaires, mènent souvent une politique personnelle, indépendante des directives de la cité. C'est en partie pour cela qu'il allait être à plusieurs reprises victime de ses adversaires. Un procès lui fut intenté en 373, à la suite de quoi, bien qu'ayant été acquitté, il séjourna pendant quelques années à la cour du Grand Roi. Puis, il revint à Athènes où il mena avec encore plus d'énergie la politique impérialiste qui devait susciter la révolte d'une partie des alliés d'Athènes en 357. Réélu stratège en 356, il commandait avec Iphicrate et Charès la

flotte qui fut battue à Embata. Un procès lui fut intenté ainsi qu'à Iphicrate par des orateurs plus ou moins liés à Charès, et, alors qu'Iphicrate était acquitté, Timothée fut condamné à une forte amende et dut quitter Athènes. Il mourut peu après, en 354.

Timothée avait été dans sa jeunesse l'élève d'Isocrate. Dans le discours *Sur l'Échange*, le rhéteur se livre à une vibrante apologie du stratège, le comparant à Périclès, et déplorant qu'il n'ait pas su se concilier les orateurs et les politiciens, lui qui, sans recourir à aucune aide financière de la cité, lui avait acquis cependant des avantages considérables. On a là, avec Timothée, le type même de ces stratèges qui, tout en demeurant investis d'une charge civique, annoncent les chefs de mercenaires de l'époque hellénistique.

❑ G.-L. Cawkwell, Classica et Mediaevalia, 23, 1962, pp. 45-49.

☞ Charès, Iphicrate. Stratèges.

TRAGÉDIE

La tragédie est née du culte de Dionysos à Athènes, à la fin du VI^e^ siècle. Lors des Lénéennes à la fin du mois de janvier et des Grandes Dionysies, au début du printemps, un concours avait lieu au cours duquel s'affrontaient trois poètes, chacun présentant une tri-

logie et un drame satyrique. Selon la tradition, c'est Thespis qui aurait créé la tragédie en introduisant face au chœur un acteur qui dialoguait avec lui. Eschyle aurait eu recours à un second acteur, puis le nombre des acteurs serait passé à trois, puis quatre, ce qui permettait de mettre en scène en même temps plusieurs personnages. Les acteurs étaient tous des hommes, et acteurs et choristes étaient masqués. Les représentations avaient lieu au théâtre de Dionysos, simple structure de bois au Ve siècle, remplacée au IVe siècle par un théâtre en pierre. Les Anciens nous ont transmis les noms d'un grand nombre de poètes tragiques, mais nous ne possédons en tout qu'une petite partie de l'oeuvre des trois plus célèbres, Eschyle, Sophocle et Euripide. Les représentations tragiques étaient organisées par la cité. C'est elle qui désignait chaque année les trois, puis cinq chorèges chargés de financer les spectacles, de recruter et d'entraîner les chœurs. Dix juges, tirés au sort dans chacune des dix tribus, étaient chargés d'apprécier le spectacle. Toutefois seuls cinq d'entre eux, représentant la moitié de la cité, décernaient le prix au meilleur.

Pour comprendre la place de la tragédie dans la vie de la cité démocratique, il faut songer que le théâtre n'était pas réservé à une élite restreinte. Platon, dans *Le Banquet*, évoque le succès remporté en 416 par le poète Agathon devant trente mille personnes (175 c). Le chiffre est sans doute excessif, et l'on a calculé que

le théâtre de Dionysos n'aurait sans doute pas pu contenir une telle foule. Néanmoins, le public comprenait certainement plusieurs milliers de personnes, les mêmes en fait qui se retrouvaient aux séances de l'*ecclesia*. Toutefois, il semble bien que métèques et étrangers étaient admis parmi les spectateurs, et l'auteur d'un ouvrage récent sur la tragédie grecque pense même que des femmes pouvaient accompagner leur mari.

La tragédie puisait généralement ses sujets dans les grands mythes hérités du passé, mythes divins ou héroïques, comme ceux des Atrides ou des Labdacides. Moyen pour la cité de se mettre en question, la tragédie était, pour reprendre une formule de P. Vidal-Naquet, un miroir que la cité se tendait à elle-même, mais « un miroir brisé ». Et le héros tragique était la victime de cette mise en question qui s'achevait par le triomphe des valeurs civiques.

La grande tragédie attique s'achève avec le V^e^ siècle.

❐ H.-C. Baldry, *Le théâtre tragique des Grecs*, Paris, 1975. J.-P. Vernant et P. Vidal-Naquet, *Mythe et Tragédie* I, Paris, 1972 ; II, Paris. 1986.

☞ Dionysos. Eschyle. Euripide. Héros et cycles héroïques. Littérature. Musique. Poésie, Sophocle. Théâtre.

TRAVAIL

L’un des paradoxes de l’histoire de la démocratie grecque est le mépris dans lequel était tenu le travail manuel. Un orateur démocrate comme Démosthène n’hésitait pas devant le tribunal populaire à flétrir son adversaire Eschine en rappelant que le père de celui-ci avait exercé le métier de maître d’école, et Aristophane faisait rire le peuple rassemblé au théâtre aux dépens du tanneur Cleon. Une explication simple de ce paradoxe, incompréhensible pour l’homme d’aujourd’hui, serait de dire que l’esclavage en était la cause. Mais ce serait méconnaître cette réalité que révèlent textes littéraires, inscriptions, monuments figurés, à savoir que dans la cité démocratique par excellence qu’était Athènes, nombre de citoyens étaient contraints de travailler de leurs mains. Les paysans dans leurs champs, les artisans dans leurs boutiques, les commerçants dans les entrepôts du port, les ouvriers sur les chantiers de constructions publiques étaient souvent des citoyens qui certes partageaient leur activité avec des esclaves et des étrangers, mais n’en étaient pas moins des travailleurs. Seuls les grands propriétaires, les riches artisans et les concessionnaires de mines se contentaient de

percevoir le revenu du travail de leurs esclaves. Une autre explication serait de dire que ce mépris ne s'exprimait que dans les écrits des philosophes ou des penseurs politiques, et ne correspondait pas au sentiment général. Et il est bien vrai que les développements sur la nécessité du loisir que seule la richesse procure, sur l'infériorité physique et morale des artisans se rencontrent chez des écrivains comme Xénophon, Platon ou Aristote, dont on ne peut nier les sentiments à tout le moins réservés à l'encontre de la démocratie. Mais les exemples évoqués plus haut des accusations auxquelles se livraient auteurs comiques ou orateurs devant un public populaire laissent penser que ce mépris ne choquait pas ceux qui composaient ce public et qu'ils partageaient cette idée dévalorisante du travail. Il faut donc en chercher ailleurs l'explication. Et faire d'abord une première constatation, c'est que les Grecs n'avaient pas du travail la conception que nous nous en faisons aujourd'hui, à savoir une activité unifiée destinée à satisfaire les besoins de tous et susceptible d'être valorisée. Pour désigner ce que nous appelons le travail, ils employaient des termes divers, qui désignaient soit les travaux concrets, soit la peine prise à les exécuter. De ces travaux, certains étaient tenus pour tout à fait honorables. Ainsi, le travail du paysan, si pénible fût-il, était honorable parce qu'il relevait de la relation de l'homme à la terre et aux dieux, parce qu'il assurait à celui qui s'y livrait de quoi subvenir à ses besoins et à ceux des siens, au

sein de l'*oikos*, du domaine familial. Pour ce qui était du travail de l'artisan, les choses étaient beaucoup plus complexes. D'une part, l'artisan, en tant que possesseur d'une *technè*, d'un métier, était admiré : Socrate aimait ainsi à s'entretenir de leur « art » avec les artisans qu'il rencontrait dans les rues d'Athènes. Mais d'autre part, parce qu'il produisait des objets dont il n'avait pas l'usage, qui étaient destinés à d'autres, il se trouvait de ce fait placé dans une position de dépendance qui jetait sur lui le discrédit. C'est cette position de dépendance dans le travail qui explique que dans nombre de cités, même des cités qui pouvaient avoir un régime démocratique, les artisans n'étaient pas admis au nombre des citoyens. Il en allait différemment à Athènes, où, si l'on en croit un commentateur ancien, plus de cinq mille citoyens sur un total d'environ trente mille au début du IV^e^ siècle, n'avaient pas de terres, et vivaient d'autres activités parmi lesquelles les diverses activités artisanales. Ce commentaire concernait un discours écrit par l'orateur Lysias pour s'opposer à une proposition, faite au lendemain de la restauration démocratique de 403, de limiter l'octroi de la citoyenneté active, de la *politeia*, aux seuls propriétaires de bien-fonds. La proposition fut repoussée, ce qui est significatif à double titre : on pouvait être démocrate et souhaiter écarter de la *politeia* les artisans ; mais à Athènes, le *démos* urbain, composé en grande partie d'artisans, était si puissant qu'il était impossible de revenir en arrière.

Si la position à l'encontre des artisans se révèle ambiguë, en revanche les intermédiaires, les commerçants étaient, même à Athènes, l'objet d'un réel discrédit. Il est vrai que là plus qu'ailleurs métèques et esclaves étaient nombreux. Et ceux qui, comme Xénophon, souhaitaient que le Pirée redevienne un grand centre d'échanges et y attirer les commerçants, n'en pensaient pas moins que c'était là une activité en marge, à laquelle ne se livraient, parmi les citoyens, que les gens de peu.

On le voit par conséquent, le mépris pour le travail présentait des nuances extrêmement complexes, qui en dernier ressort se conciliaient fort bien avec l'attachement à la démocratie, dont on ne soulignera jamais assez qu'elle était d'abord politique.

❐ Cl- Mossé, *Le travail en Grèce et à Rome*, Paris, 3e éd., 1980.

A. Aymard, Hiérarchie du travail et autarcie individuelle dans la Grèce archaïque, *Revue d'Histoire de la philosophie et d'histoire générale de la civilisation*, 1943, pp. 124-146.

L'idée de travail dans la Grèce archaïque, *Journal de Psychologie*, 1948, pp. 29-45.

J.-P. Vernant, Travail et nature dans la Grèce ancienne, *Mythe et pensée chez les Grecs*, Paris, nouvelle édition, 1985, pp. 274-294.

J.-P. Vernant et P. Vidal-Naquet, *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, Bruxelles, 1988.

☞ Démocratie. Démos. Économie. Esclavage.

TRENTE

On désigne sous ce nom les trente conseillers auxquels fut confié le soin d'établir en 404 une nouvelle constitution, après le renversement de la démocratie exigé par les Spartiates, au lendemain de leur victoire d'Aigos-Potamos. Athènes, vaincue, avait dû livrer sa flotte, détruire ses murs et accepter la présence sur son territoire d'une garnison lacédémonienne. Privée de ravitaillement depuis plusieurs mois, la cité avait été contrainte de se plier aux exigences du vainqueur. La démocratie fut donc renversée et l'on décida que l'exercice des droits civiques serait réservé à trois mille Athéniens. Dès le début, il s'agissait donc d'un régime plus fermé que celui qui avait été établi en 411. Mais de même que les Quatre Cents avaient tardé à établir le régime des Cinq Mille, de même les Trente ne s'empressèrent pas de dresser le catalogue des Trois Mille. Maîtres d'Athènes, protégés par la présence de Lysandre, ils firent régner la terreur à Athènes, pourchassant les démocrates, faisant mettre à mort sans jugement leurs adversaires et s'attaquant aux métèques soupçonnés de sympathies pour la démocratie, comme les deux fils du riche armurier Kephalos, Lysias et Polémarque. Toutefois les Trente ne tardèrent pas à se heurter à une double difficulté : d'une part, les démocrates, regroupés autour de Thrasybule qui s'était réfugié à Thèbes, réussissaient à

prendre pied en Attique puis à se rendre maîtres du Pirée ; d'autre part, la discorde naissait parmi les Trente, entre ceux, comme Critias, qui voulaient poursuivre jusqu'au bout l'action entreprise contre la démocratie, et les modérés dont Théramène était le principal représentant et qu'inquiétait le régime de terreur qui régnait dans la cité ; Critias réussit à faire condamner à mort Théramène, mais lui-même fut tué peu après au cours d'une attaque contre les démocrates du Pirée. La mort de Critias entraîna la chute rapide des Trente qui s'enfuirent à Eleusis. Les oligarques de la ville tinrent encore quelques mois, puis ils furent contraints par les Spartiates eux-mêmes, en la personne du roi Pausanias, de conclure la paix avec les démocrates du Pirée. En 403, la démocratie était pleinement restaurée, mais le souvenir de la tyrannie des Trente allait profondément marquer les débats des décennies suivantes, et ce en dépit de l'amnistie qui avait été garantie à tous ceux qui n'avaient pas été directement mêlés aux crimes des Trente. Ce fut en tout cas la dernière tentative de renversement de la démocratie, qui ne serait plus mise en question jusqu'à la victoire macédonienne de 322.

❐ E. Lévy, *Athènes devant la défaite de 404. Histoire d'une crise idéologique*, Paris, 1976.
P. Krentz, *The Thirty at Athens*, New York, 1982.

☞ Critias. Démocratie. Lysandre. Oligarchie. Quatre Cents. Théramène. Thrasybule.

TRIBU

Le mot grec *phylè* que l'on traduit par tribu désignait un groupement au sein de la cité sur la nature duquel les historiens n'ont cessé de s'interroger. À première vue, ces tribus, au nombre de trois dans les cités doriennes, de quatre dans les cités ioniennes, apparaissaient comme des groupements primitifs organisés selon le principe de la parenté, les membres d'une même tribu se réclamant d'un ancêtre commun plus ou moins fictif. Ces groupements, antérieurs à la cité, auraient subsisté après la naissance de celle-ci. Cette interprétation cependant a fait l'objet de nombreuses critiques, certains croyant reconnaître dans l'organisation tribale le souvenir d'une tripartition fonctionnelle caractéristique des sociétés indo-européennes (mais alors pourquoi quatre tribus ioniennes ?). À dire vrai, il est presque impossible de se prononcer sur la nature des tribus originelles, nos seules informations étant tardives. Il est clair en tout cas qu'à un certain moment de l'évolution des cités, elles cessèrent de fonctionner et furent remplacées par d'autres formes de groupement. Une fois encore, c'est pour Athènes que nous pouvons le mieux suivre cette transforma-

tion, d'autant plus intéressante que les nouveaux groupements conservèrent le même nom de *phylai*. Les quatre tribus athéniennes primitives se présentaient comme des groupements de même nature, entre lesquels n'existait apparemment aucune hiérarchie. À la tête de chacune d'entre elles il y avait un *phylobasileus*, un roi de la tribu, et les quatre rois de tribu siégeaient au Prytanée, aux côtés de l'archonte-roi. Les noms que portent les membres des quatre tribus à l'aube des temps historiques, Hoplètes, Geléontes, Arcades, Aigicoreis, étaient par les Anciens rattachés aux quatre fils du roi mythique Ion. Les modernes seraient plutôt tentés d'y voir des catégories sociales différentes, selon une répartition qui remonterait peut-être à l'époque mycénienne. Toutefois, à l'époque archaïque, une telle répartition était oubliée depuis longtemps, et l'on peut supposer que, socialement, les quatre tribus avaient la même composition, c'est-à-dire regroupant des gens qui appartenaient aussi bien à l'aristocratie qu'au *démos*. Les *phylai* auraient servi de cadre à la mobilisation de ceux qui avaient la capacité hoplitique, ainsi qu'aux levées de taxes diverses. Elles auraient été divisées chacune en douze naucraries, qui étaient peut-être des groupements locaux. Mais là encore force est d'avouer notre ignorance sur la nature et les fonctions de ces naucraries sur lesquelles les auteurs anciens ne nous donnent que des indications partielles et souvent contradictoires.

Les quatre tribus en tout cas allaient être remplacées en 508 par de nouvelles tribus créées par Clisthène. Celui-ci, pour s'opposer à son adversaire Isagoras auquel il disputait le pouvoir au lendemain de la chute des tyrans, choisit de s'appuyer sur le *démos*. La création de nouvelles tribus au nombre de dix apparut donc comme ayant un caractère démocratique. Aristote, dans la *Constitution d'Athènes*, prétend que Clisthène porta à dix le nombre des tribus « afin de faire participer plus de gens à la *politeia* », autrement dit d'intégrer l'ensemble du *démos* et peut-être les nouveaux citoyens créés par lui à l'organisation de la cité. Mais ensuite, il indique bien que les nouvelles tribus étaient d'abord des circonscriptions territoriales, puisque chacune était constituée de trois trytties, une de la ville, une de la côte et une de l'intérieur, les trytties ayant été constituées par une division du territoire de l'Afrique, de la *chôra*, en trente groupes de dèmes. À chacune de ces tribus, il donna un nom, choisi par la Pythie de Delphes parmi ceux de cent héros *archégètes* (fondateurs) de la cité. La substitution d'une division territoriale à une division qui se perdait dans la nuit des temps avait pour conséquence de placer tous les citoyens sur le même plan, de réaliser entre eux l'*isonomie*. Désormais, toute l'organisation de la cité allait être fondée sur cette division décimale ; il y aurait dix archontes, le dernier étant le secrétaire des thesmothètes, dix stratèges, dix tréso-

riers, dix surveillants du marché, etc., désignés soit par tirage au sort, soit par élection, à raison de un par tribu. Chaque tribu désignait par ailleurs chaque année cinquante membres du nouveau conseil populaire créé par Clisthène, la *boulè* des Cinq Cents. La tribu était le cadre de mobilisation de l'armée, et elle jouait un certain rôle politique, dans la mesure où, pour certaines consultations importantes, les membres d'une même tribu étaient regroupés au moment du vote. Les phylètes, par ailleurs, tenaient des assemblées de tribu pour régler leur participation aux grandes fêtes de la cité. Entre membres d'une même tribu qui combattaient côte à côte en temps de guerre existaient des liens personnels. Les phylètes se soutenaient devant les tribunaux. Comme l'écrit un historien contemporain : « les *phylai* clisthéniennes furent pour les Athéniens des écoles de civisme et de sociabilité » (D. Roussel, *Tribu et cité*, p. 284).

❑ Denis Roussel, *Tribu et cité*, Paris, 1976.
B. Borecky, *Survival of Some Tribal Ideas in Classical Greek*, Prague, 1965.
G. Daverio Rocchi, Aristocrazia genetica e organizzazione politica arcaica, *Parola del Passato*, fasc. 148-149, 1973.

☞ Clisthène. Genos.

TRIÉRARCHIE

La triérarchie était la plus importante et la plus coûteuse des liturgies athéniennes. Elle consistait dans la charge d'équiper un navire de guerre et d'en assurer l'entretien pendant un an. Les triérarques étaient désignés chaque année par les stratèges en exercice et pris parmi les Athéniens les plus riches. Ils étaient en outre chargés du commandement du navire. On a pu, grâce à différents témoignages, évaluer la charge que représentait la triérarchie. Un client de Lysias, désigné sept fois comme triérarque, évalue sa dépense à six talents (XXI, 2). Apollodore, fils de l'ancien esclave banquier Pasion et ami de Démosthène, se plaint d'avoir dû hypothéquer une partie de la fortune qu'il avait héritée de son père pour, étant triérarque, recruter un équipage et se procurer les agrès, la cité ne lui ayant fourni qu'un petit nombre de matelots et un navire non armé (Ps-Démosthène, *Contre Polyclès*, *7).* Il n'est pas étonnant dès lors que la triérarchie ait suscité les plaintes des riches qui se voyaient presque chaque année astreints à des dépenses toujours plus élevées. À la fin de la guerre du Péloponnèse, on avait institué la syntriérarchie, qui permettait d'associer deux triérarques pour l'équipement d'une seule trière. En 357,

un ami d'Eubule, Périandre, fit passer une loi qui étendait à la triérarchie le système des symmories, ce qui eut pour effet de faire retomber le poids de la triérarchie sur un nombre plus grand d'Athéniens. Démosthène allait dénoncer cette loi qui permettait aux plus riches de se décharger d'une partie des dépenses occasionnées par l'équipement de la flotte. S'il réussit à mieux répartir la charge, il ne semble pas néanmoins que l'on soit revenu à l'ancien système. La triérarchie disparut comme les autres liturgies sous le gouvernement de Démétrios de Phalère.

❐ J.-K. Davies, *Wealth and the Power of Wealth in Classical Athens*, Salem, 1984, pp. 9 sqq.

☞ Économie. Liturgies. Marine. Stratèges. Symmories.

TROIE (Guerre de)

La guerre de Troie est assurément un de ces « événements » de l'Histoire qui ont suscité le plus grand nombre d'analyses, de débats auxquels ont participé philologues, historiens, archéologues, cependant que ses principaux acteurs, les Grecs Agamemnon, Ménélas, Ulysse, Ajax, Achille, les Troyens Hector, Enée, Paris, Priam devenaient des personnages de légende, des héros de roman, de pièces de théâtre, de films, de bandes dessinées... À

l'origine de ce destin extraordinaire, deux longs poèmes, rédigés vraisemblablement au VIII^e^ siècle avant notre ère, et qui sont attribués à un poète originaire de Grèce d'Asie appelé Homère : *L'Iliade* et *L'Odyssée*. *L'Iliade* et *L'Odyssée* ne racontent pas la guerre de Troie. La première des deux épopées relate les quelques journées qui, alors que les Grecs assiégeaient Troie depuis près de dix ans, séparent la colère d'Achille, se retirant sous sa tente et refusant de combattre parce que le chef de l'expédition, Agamemnon, l'avait privé de sa part de butin en la personne de sa captive Briséis, de la mort d'Hector, le principal guerrier troyen, tué par Achille, revenu combattre pour venger la mort de son ami Patrocle. Quant à *L'Odyssée*, c'est le récit du difficile retour d'Ulysse, après la prise de Troie vers sa patrie, l'île d'Ithaque. Et c'est seulement par des incidentes dans le corps des deux poèmes et par des traditions véhiculées par des récits postérieurs que l'on a pu reconstituer l'ensemble de l'histoire, telle que les Grecs de l'époque classique se plaisaient à la raconter : le rapt d'Hélène, l'épouse de Ménélas, par le Troyen Pâris ; la constitution d'une coalition conduite par Agamemnon, le frère de Ménélas pour venger l'honneur de celui-ci ; le long siège de Troie, enlevée seulement au bout de dix ans grâce à une ruse d'Ulysse, l'introduction dans la ville du cheval de bois dans les flancs duquel s'étaient cachés les guerriers grecs, la destruction de

Troie livrée aux flammes, puis le retour de ceux des Grecs qui avaient survécu, le vieux Nestor, Ménélas qui avait récupéré son épouse infidèle (on imagina plus tard qu'elle était demeurée fidèle à son mari, une ombre seulement ayant suivi le beau Troyen Pâris) ; Agamemnon bientôt assassiné par son épouse Clytemnestre qui vengeait ainsi le sacrifice de sa fille Iphigénie auquel Agamemnon avait consenti pour obtenir des dieux des vents favorables ; Ulysse enfin, condamné à errer dix ans sur les mers, d'îles en îles peuplées de sorcières, de monstres ou de nymphes ardentes, avant de retrouver Ithaque où l'attendait Pénélope, sa fidèle épouse (Ulysse tire alors vengeance des prétendants qui le croyant mort, pillaient sa maison pour contraindre Pénélope à choisir l'un d'entre eux pour époux).

Pour l'historien, le problème que pose ce récit est le suivant : s'agit-il d'une belle histoire inventée par un poète génial, ou bien la guerre de Troie a-t-elle réellement eu lieu ? Les anciens Grecs n'en doutaient pas. Ceux que l'on tient pour les inventeurs de l'Histoire, Hérodote et Thucydide, la situaient dans le passé lointain de la Grèce. Pour le premier, elle représentait le début d'un long conflit entre l'Europe et l'Asie, entre Grecs et barbares, tandis que le second s'interrogeait avec le plus grand sérieux sur l'importance des effectifs en présence et les raisons de la longueur du siège. Les orateurs politiques du IV^e^ siècle la donnaient en

exemple de ce qu'avaient pu réussir les Grecs unis, en un moment où les divisions des cités favorisaient les ambitions perses ou macédoniennes. Il n'est pas surprenant dès lors que l'on ait tenu pendant des siècles la guerre de Troie pour un événement historique, et c'est pour l'éclairer et le confirmer que l'Allemand Schliemann fit entreprendre, au début des années soixante-dix du XIX^e^ siècle des fouilles sur le site d'Issarlik, en Turquie, où l'on présumait que se trouvait la Troie de Priam, fouilles qui révélèrent en effet l'existence sur ce lieu d'une cité puissante et riche. Schliemann voulut alors retrouver aussi la cité d'Agamemnon, et c'est ainsi que fut révélée aux historiens et aux archéologues la brillante civilisation mycénienne. Schliemann n'était ni historien, ni archéologue. C'était un homme d'affaires épris de culture grecque. Il fut persuadé qu'il avait découvert la cité d'Agamemnon et celle de Priam, et qu'ainsi la preuve était faite que la guerre de Troie avait bien eu lieu. Les problèmes cependant n'allaient pas tarder à surgir. Des fouilles plus précises témoignaient que la Troie découverte par Schliemann n'était pas contemporaine mais antérieure de plusieurs siècles à la Mycènes d'Agamemnon ou prétendue telle. Par ailleurs, le monde des héros d'Homère apparaissait beaucoup plus modeste que ce que révélaient les fouilles menées sur les sites du Péloponnèse. Certes, il y avait des points de comparaison possibles entre la société

« homérique » et la société mycénienne, mais aussi des différences qui interdisaient de voir en Homère l'historien d'une guerre réelle. Le déchiffrement des tablettes en Linéaire B, découvertes dans les ruines des palais mycéniens dont la destruction est à peu près contemporaine de la date supposée de la guerre de Troie (fin du XIIIe — début du XIIe siècle avant J.-C.) témoignait sans équivoque qu'entre le monde des palais mycéniens et le « monde d'Ulysse » la différence était sensible. Il semble donc sage de renoncer à l'idée avancée par certains modernes d'une grande expédition menée par les Grecs à la fin du XIIIe siècle contre une puissante cité asiatique, et pour le contrôle de la région des détroits séparant l'Europe de l'Asie Mineure. La Troie contemporaine de la fin des États mycéniens a bien été détruite par le feu, mais c'était une cité de dimensions modestes, et l'on pense plutôt à un engagement local qui aurait été embelli par la mémoire des hommes. Il ne faut pas oublier que le poète qui a composé *L'Iliade* et *L'Odyssée* était un Grec d'Asie, descendant de ces émigrants qui avaient fui la Grèce d'Europe pendant les « siècles obscurs » et qu'il a pu recueillir une tradition transmise oralement par les aèdes, ces chanteurs qui allaient de manoir en manoir pour évoquer les hauts faits d'ancêtres lointains. Nous ne saurons jamais si la guerre de Troie a vraiment eu lieu. L'essentiel est qu'elle ait fourni le thème d'une des plus belles œuvres de la littérature mondiale.

❑ M.I. Finley, « The Trojan War », *Journal of Hellenic Studies*, 84, 1964, pp. 1-9.
Le monde d'Ulysse, Paris, 2e éd., 1978.
Cl. Mossé, *La Grèce archaïque d'Homère à Eschyle*, Paris, 1984.

☞ Atrides. Héros et cycles héroïques. Homère. Mythologie. Premiers temps de la Grèce. Schliemann.

TYRANNIE

La tyrannie est une forme de régime politique qui est apparue dans certaines cités grecques dans le courant du VIIe siècle. Aux dires de l'historien Thucydide, ce serait d'abord dans les cités les plus riches qu'auraient été établies des tyrannies. Cela implique-t-il que cette « richesse » avait perturbé les conditions sociales existantes, aggravé en particulier l'inégale répartition du sol, nous sommes trop mal informés sur les tyrannies archaïques pour répondre de façon satisfaisante. Mais la tradition se plaisait à faire du tyran le défenseur du peuple, du *démos*, contre les riches et les puissants. Et s'il confisquait à son profit le pouvoir politique, on lui attribuait parfois des mesures propres à satisfaire les paysans pauvres : partage des terres, abolition des dettes, prêts divers, etc. Il ne faut pas négliger cependant les conflits internes dans l'aristocratie, qui peuvent expliquer par exemple la tentative

de Cylon à Athènes, et aussi des circonstances particulières, une menace extérieure comme dans le cas des tyrannies syracusaines. À Athènes, la tyrannie de Pisistrate présente à la fois tous ces caractères, et dans le souvenir des Athéniens de l'époque classique, elle offre un double visage. D'une part, Pisistrate, chef d'une faction aristocratique, s'est néanmoins appuyé sur le *démos* pour prendre le pouvoir, et en possession définitive de celui-ci, s'est comporté en protecteur, en « patron » des plus démunis. Mais d'autre part, et bien que la réalité historique soit autre, c'est aussi contre la tyrannie que se serait affirmée la démocratie. Et l'Athènes démocratique n'hésitait pas à faire des deux aristocrates tyrannicides, Harmodios et Aristogiton, des bienfaiteurs du *démos*, l'ostracisme était d'abord destiné à empêcher tout retour de la tyrannie, en condamnant à l'exil tous ceux qui semblaient y aspirer. Encore au IV^e^ siècle, certains traités d'alliance comportaient une clause de sauvegarde contre quiconque favoriserait l'établissement de la tyrannie à Athènes. Et, au lendemain de Chéronée, on adopta une loi qui prévoyait le châtiment suprême à l'encontre de qui tenterait d'établir une tyrannie et des aréopagites qui couvriraient de leur autorité cette tentative. Cette double image du tyran, « démagogue » et autocrate, se retrouve dans les réflexions des théoriciens sur cette forme particulière de *politeia* qu'était la tyrannie.

❑ Cl. Mosse, *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, 1969.

☞ Cypsélides. Démocratie. Démos. Grèce d'Asie. Grèce d'Occident. Harmodios et Aristogiton. Monarchie. Orthagorides. Pisistrate. Politeia. Sicile. Thucydide.

VÊTEMENT

Les vêtements dans la Grèce ancienne sont généralement d'une extrême simplicité. Homme et femmes portaient également la tunique ou *chitôn* et le manteau ou *himation* . Le *chitôn* ionique était fait de laine. Le *peplos* était une variété de la tunique, spécifiquement destiné aux femmes. C'était un simple vêtement long, sans manches, serré à la taille par une large ceinture sur laquelle le corsage retombait en formant ces plis que l'on voit sur les statues de jeunes filles ou de déesses. Parfois aussi un large bandeau, le *strophion*, était placé sous les seins. Au-dessus des épaules, l'étoffe était retenue par de larges épingles. Le *peplos* était parfois décoré de broderies formant des bandes, comme on peut le voir sur certaines peintures de vases. La tunique des hommes était plus courte, retenue également sur les épaules par des épingles. L'*exomide* était une tunique qui laissait libre l'épaule droite, permettant ainsi à celui qui la portait de se livrer à des exercices sportifs ou à des activités de

natures diverses qui exigeaient le libre mouvement du bras droit.

Le manteau qu'hommes et femmes revêtaient sur la tunique était une pièce d'étoffe que l'on enroulait de différentes manières. Il était soit de lin, le plus souvent de laine.

Un dernier vêtement, spécifiquement masculin celui-là, était la *chiamyde*, une courte cape que les cavaliers en particulier jetaient sur leurs épaules. Les cavaliers portaient également un chapeau aux bords plats, le *pétase*, cependant que les voyageurs sont souvent représentés coiffés du *pilos*, de forme conique.

Comme chaussures, lorsqu'ils n'allaient pas pieds nus, les Grecs, hommes et femmes, portaient des sandales et, parfois, les soldats en particulier, de courtes bottes.

B. Abrahams. L. Evans, Ancient Greek Dress, 1964.

XÉNOPHON

Xénophon est l'historien athénien à qui nous devons le récit des dernières années de la guerre du Péloponnèse, et des guerres qui déchirèrent le monde grec dans les premières décennies du IV^e^ siècle. Mais Xénophon n'est pas seulement un historien, et son œuvre, dans sa variété, est certainement une des

sources les plus riches pour la connaissance du monde grec dans la première moitié du IVe siècle. Xénophon naquit vers 428/7. Il suivit les leçons de Socrate, et s'il ne les comprit pas toujours dans leur extrême subtilité, du moins lui devons-nous un certain nombre d'anecdotes sur son maître qui permettent de mieux connaître l'homme. Mais Xénophon était plus doué pour l'action que pour la réflexion. En 401, il suivit son ami Proxène qui s'était engagé avec une troupe de mercenaires au service de Cyrus le Jeune, et il participa à l'expédition des Dix Mille, dont il raconta dans l'*Anabase* le difficile retour, après la défaite de Cunaxa et la mort de Cyrus. Il accompagna ensuite en Asie son ami le roi de Sparte, Agésilas, ce qui lui valut de se trouver du côté des Spartiates à la bataille de Coronée en 394, et d'être condamné à l'exil. Il devait passer la plus grande partie de sa vie sur le domaine que les Spartiates lui avaient offert, à Scillonte, près d'Olympie, et c'est là qu'il rédigea l'essentiel de son œuvre. Dans cette œuvre, il fait preuve d'un certain conformisme politique et religieux, d'une grande admiration pour Sparte, mais aussi d'un solide bon sens qui fait le prix d'ouvrages comme l'*Économique* ou les *Revenus*. Il semble qu'il ait rédigé ce dernier ouvrage à Athènes où, grâce à Eubule, il avait pu rentrer. Il y propose une série de mesures propres à faire renaître l'activité du Pirée, et surtout un projet de remise en valeur des mines du Laurion qui mêle une

vision utopique à un sens aigu de certaines réalités. Il mourut vers 354.

❑ E. Delebecque, *Essais sur la vie de Xénophon*, Paris, 1957. Ph. Gauthier, *Un commentaire historique des Poroi de Xénophon*, Nancy-Paris, 1976.

☞ Eubule. Guerre. Histoire. Laurion. Littérature. Socrate.

ZEUGITES

On désignait à Athènes sous ce nom les citoyens de la troisième classe du cens, celle dont le revenu annuel était compris entre deux cents et trois cents drachmes. L'origine du nom évoque le joug *(zeugos)* et a fait penser qu'au départ étaient rangés dans cette classe les possesseurs d'un attelage, c'est-à-dire les paysans relativement aisés. Mais *zeugos* peut aussi évoquer le lien qui unit les hoplites combattant sur un même rang, et la classe des zeugites aurait aussi rassemblé tous ceux qui avaient les moyens de se procurer une panoplie hoplitique. Dans la *Constitution d'Athènes*, Aristote dit que Solon, auquel il attribue la répartition censitaire des Athéniens, ouvrit aux zeugites l'accès aux magistratures inférieures, et que c'est à partir de 457/6 qu'ils purent accéder à l'archontat (VII, 3 sqq ; XXVI, 2). On ne sait pas de façon précise combien d'Athéniens étaient inscrits

dans la classe des zeugites. On a seulement l'indication donnée par Thucydide qu'à la veille de la guerre du Péloponnèse, Athènes pouvait disposer de treize mille hoplites du catalogue, c'est-à-dire qui pouvaient être engagés dans les combats. Il faut tenir compte du fait qu'une partie des *hippeis* servaient comme hoplites, mais cela donne un ordre de grandeur que confirme l'indication d'un orateur que neuf mille Athéniens furent inscrits sur le catalogue lorsqu'en 411 les oligarques décidèrent de limiter l'exercice des droits politiques à ceux qui pouvaient servir comme hoplites ou comme cavaliers, la différence entre les deux chiffres s'expliquant par les pertes dues à la guerre et à la peste. Les zeugites formaient donc ce qu'Aristote appelle la classe moyenne.

❐ J.-H. Thiel, *On Solon's System of Property Classes*, Mnemosyne, III, 1960.
A. French, *Solon's Hoplite Assessment*, Historia X, 1961.

☞ Athènes. Cité. Hoplites. Polis.

ZEUS

Zeus est le plus important des dieux du panthéon olympien. Fils de Cronos et de Rhea, il fut à sa naissance sauvé par sa mère qui substitua une pierre au nouveau-né. Cronos en effet avait coutume d'avaler

ses enfants à leur naissance, afin de s'assurer qu'aucun fils ne le détrônerait comme il avait lui-même détrôné son père. Selon la tradition la plus répandue, l'enfant fut élevé en Crète, sous la protection des Courètes et des Nymphes, et nourri du lait de la chèvre Amalthée.

Devenu adulte, Zeus détrôna son père Cronos, après lui avoir fait régurgiter ses frères et sœurs. Avec l'aide de ces derniers ainsi que des Cyclopes et des Centbras, il réussit à vaincre les Titans, ses oncles. Il partagea ensuite le monde avec ses frères Poséidon et Hadès, le premier devenant le maître de la mer et le second du monde souterrain, tandis qu'il gardait pour lui le ciel. Il lui fallut encore, toujours aidé de ses frères, vaincre les Géants pour affirmer définitivement sa souveraineté. C'est comme tel qu'il apparaît dans *L'Iliade*, maître du monde, dispensateur des biens et des maux, armé de la foudre, don des Cyclopes.

Il s'agit là bien entendu du Zeus de la mythologie, séducteur impénitent aux nombreuses amours adultères. Dans la pratique religieuse et dans le culte, le dieu honoré sous ce nom, précisé d'épithètes diverses et multiples, était une figure beaucoup plus complexe. Il présidait à la justice parmi les hommes, protégeait les cités et les richesses privées, veillait sur les maisons. À l'époque hellénistique, sous l'épithète de Tout-Puissant (Hypsistos), il sera assimilé au Dieu des Juifs et également au Jupiter romain.

❐ A. Bonnard, *Les dieux de la Grèce*, Lausanne, 1988.
L. Bruit-Zaidman, P. Schmitt-Pantel, *La Religion grecque*, Paris, 1989.
R. Crahay, *La religion des Grecs*, Bruxelles, 1991.
J.-P. Vernant, *Mythe et religion en Grèce ancienne*, Paris, 1990.

☞ Dieux. Fêtes. Héra. Héraclès. Mythologie. Oracles. Religion civique. Sanctuaires.

Bibliographie

(On s'est borné à indiquer ici quelques ouvrages écrits ou traduits en français qui abordent l'ensemble des questions traitées dans les divers articles qui sont accompagnés d'une bibliographie plus précise et plus détaillée.)

Sur l'histoire grecque en général

C. Amouretti, F. Ruzé, *Le monde grec antique*, Paris, Hachette, 2e éd., 1990.

A. Bonnard, *Civilisation grecque*, Lausanne, Mermaud-Clairefontaine ; Bruxelles, rééd. Complexe, 1991.

M.I. Finley, *Les anciens Grecs*, Paris, La Découverte, Maspero, 1971.

Les premiers temps de la Grèce, Paris, Flammarion, 1973.

P. Lévêque, *L'aventure grecque*, Paris, Armand Colin, 3e éd., 1985.

G. Glotz, *La Cité grecque*, Paris, Albin Michel 3e éd., 1988.

Cl. Mossé, *La Grèce archaïque, d'Homère à Eschyle*, Paris, Le Seuil, 1984.

Cl. Mossé, A. Shnapp-Gourbeillon, *Précis d'Histoire grecque*, Paris, A. Colin, 1991.

Ed. Will, C. Mossé, P. Goukowsky, *Le Monde grec et l'Orient. II. Le IVe siècle et l'époque hellénistique*, Paris, PUF, 3e éd. 1990.

Sur les divers aspects de la civilisation grecque

M. Austin, P. Vidal-Naquet, *Économies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris, Armand Colin, 1972.
L. Bruit-Zaidman, P. Schmitt-Pantel, *La Religion grecque*, Paris, Armand Colin, 1989.
F. Chamoux, *La Civilisatin grecque*, Paris, Arthaud, 1981.
La Civilisation hellénistique, Paris, Arthaud, 1981.
J. Charbonneaux, R. Martin, F. Villard, *Grèce archaïque*, (L'Univers des Formes), Paris, Gallimard, 1968.
J. Charbonneaux, R. Martin, F. Villard, *Grèce classique*, (L'Univers des Formes), Paris, Gallimard, 1969.
P. Demargne, *Naissance de l'art grec*, 2e éd., Paris, Gallimard, 1974.
Y. Garlan, *Les esclaves en Grèce ancienne*, Paris, La découverte, 1982.
Guerre et Économie en Grèce ancienne, Paris, La découverte, 1989.
L. Gernet, *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, Flammarion, 1989.
L. Gernet, A. Boulanger, *Le Génie grec dans la religion*, Paris, Albin Michel, 2e éd., 1970.
N. Loraux, *L'Invention d'Athènes*, Paris, Mouton, 1981.
CL. Mossé, *Les Institutions politiques grecques à l'époque classique*, Paris, Armand Colin, 1967.
Histoire d'une démocratie : Athènes, Paris, Le Seuil, 1971.

La femme dans la Grèce antique, Paris, Albin Michel, 1983 ; Bruxelles, rééd. Complexe, 1991.

F. de Polignac, *La naissance de la cité grecque*, Paris, La Découverte, 1984.

J.-P. Vernant, *Mythe et pensées chez les grecs*, Paris, La découverte, 2e éd., 1985.

Mythe et société en Grèce ancienne, Paris, Maspero, 1974.

Mythe et religion en Grèce ancienne, Paris, Le Seuil, 1990.

J.-P. Vernant (éd.), *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, EHESS, 2e éd., 1985.

J.-P. Vernant, P. Vidal-naquet, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris, Maspero, 1972.

J.-P. Vernant, P. Vidal-naquet, *Mythe et tragédie, II*, Paris, La Découverte, 1986.

J.-P. Vernant, P. Vidal-naquet, *Œdipe et ses mythes*, Bruxelles, Complexe, 1988.

J.-P. Vernant, P. Vidal-Naquet, *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, Bruxelles, Complexe, 1988.

P. Vidal-naquet, *Le Chasseur noir*, Paris, La découverte, 2e éd., 1983.

L'Acropole d'Athènes

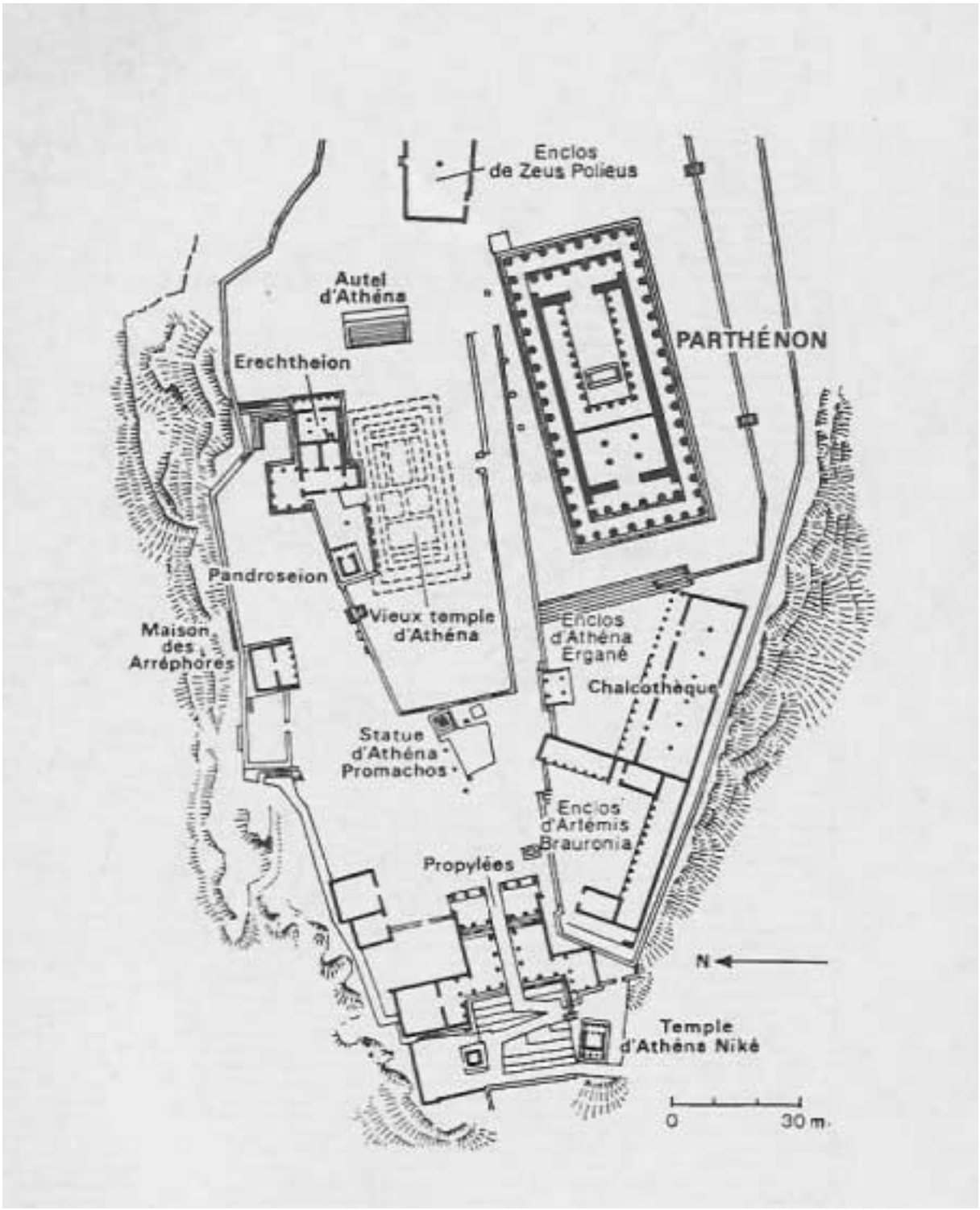

Ces deux cartes ont été tirées de *Le Monde grec et l'Orient*, par C. Mossé, P. Goukowsky et E. Will, © PUF.

*Pour une meilleure lecture, imprimez la carte.

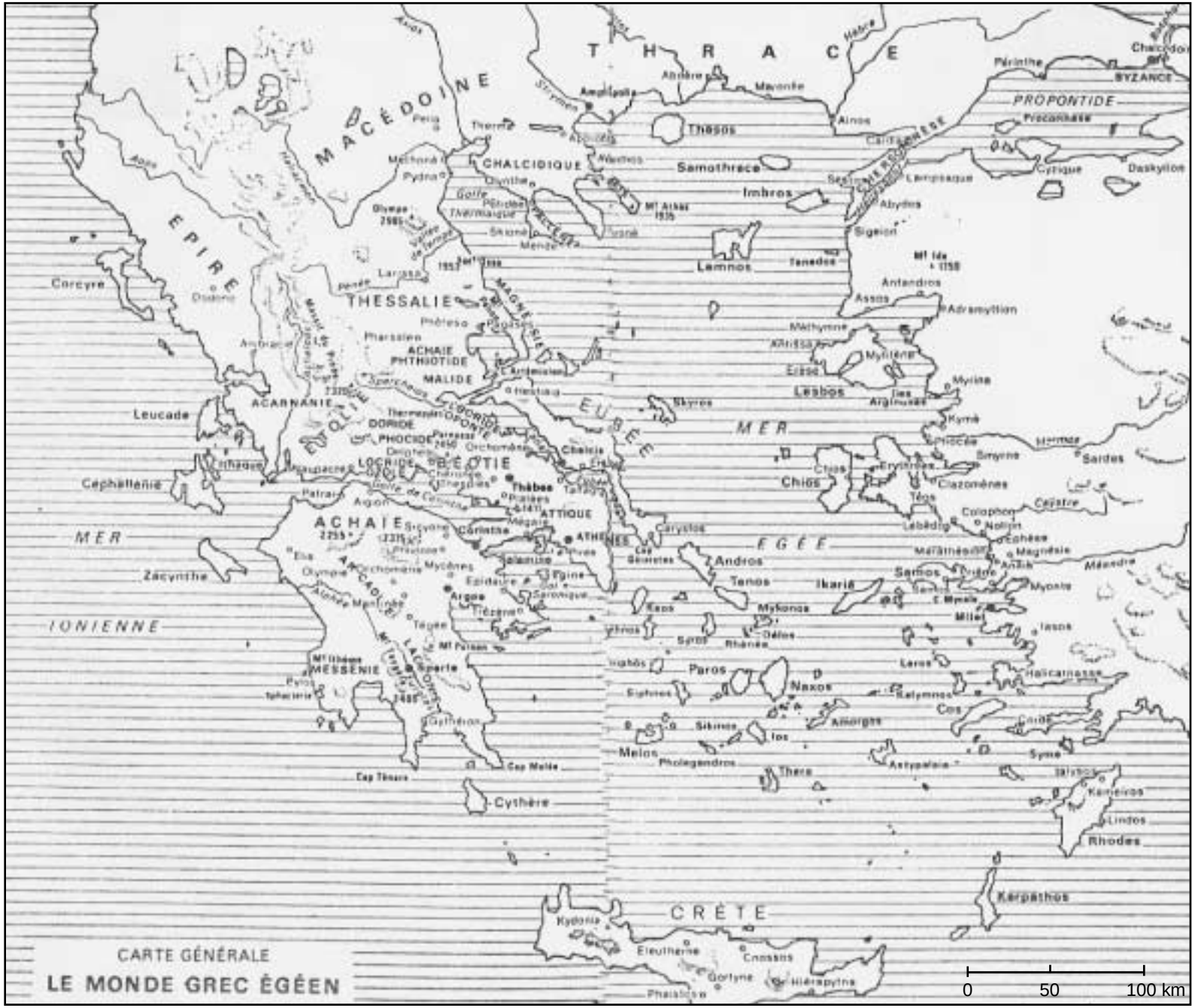
THRACE
MACÉDOINE
EPIRE
THESSALIE
CHALCIDIQUE
PROPONTIDE
BYZANCE
Amphipolis
Thasos
Samothrace
Imbros
Lemnos
Lesbos
Chios
Andros
Tenos
Mykonos
Paros
Naxos
Amorgos
Ios
Thera
Melos
Cos
Rhodes
Karpathos
CRÈTE
Corcyre
Leucade
Céphallénie
Ithaque
Zacynthe
ACARNANIE
ETOLIE
DORIDE
PHOCIDE
LOCRIDE
BÉOTIE
ATTIQUE
ACHAIE
ACHAIE PHTHIOTIDE
MALIDE
EUBÉE
ARCADIE
LACONIE
MESSÉNIE
Cythère
MER IONIENNE
MER EGÉE
Athènes
Thèbes
Sparte
Argos
Corinthe
Olympie
Delphes
Troie
Lesbos
Chios
Cythère
CARTE GÉNÉRALE
LE MONDE GREC ÉGÉEN
0
50
100 km

Index

Tous les termes figurant dans les index peuvent être retrouvés grâce à la fonction Rechercher du Menu Édition (à partir de la page 1)
Les noms auxquels est consacré un article sont imprimés en petites capitales ; les noms grecs, en italiques.

Achille
Acropole
Agamemnon
Agathoclès
AGÉSILAS
Agis
Agôgè
AGORA
Agrigente
Agyrrhios
Aigos-Potamos
Ajax
ALCÉE
ALCIBIADE
Alcman
ALCMÉONIDES
ALEXANDRE
Alexandrie
Alkinoos
Amorgos
Amphidromies
Amphipolis
Anacréon
Anaxagore
Anaxilas de Rhegion
Anaximandre
Anaximène
ANDOCIDE
Andromaque
Androtion
A*ntidosis*
Antigone
Antoginides
Antiochos

Antipatros
Apatouries
Apelle
APHRODITE
Apollodore
APOLLON
Apophora
APPROCHES ACTUELLES DE L'HISTOIRE GRECQUE
Arcésilas
Archélaos
Archiloque
Archimède
ARCHITECTURE, URBANISME
Architheoria
ARCHONTES
Archytas
ARÉOPAGE
Arès
Argéades
ARGINUSES (PROCÈS DES)
ARGONAUTES
Argos
Aristarque
ARISTIDE
Aristodémos de Cûmes
ARISTOPHANE
Aristophon
ARISTOTE
Aristoxène de Tarente
ARMÉE
Artaxerxès
Artémis
Artémision
Asclépios
Asie Mineure
ASPASIE
Atalante
ATHÉNA
ATHÈNES
ATIMIE
ATRIDES
Attalides
Atthidographes
Autourgoi

Bacchiades
Bacchylide
BANAUSOI
BANQUES, BANQUIERS
Banquet
BARBARES
Battos
Bellérophon
Bendis
Béotie
BIBLIOTHÈQUE
Bosphore
BOULÈ
Bouleuterion
Brasidas
Bysance

Cadmos

Callias
CALLISTRATOS D'ALPHIDNA
Cambyse
Cariens
Carthage
Cassandre
Cassitérides
Catane
Céramique
Cerynie
CHABRIAS
Chalcis
CHARÈS
Charondas
CHÉRONÉES (BATAILLE DE)
Chersonèse de Thrace
CHIOS
Chitôn
Chlamyde
Chœur
CHORÉGIE
Chôris oikountes
Chypre
Cimmériens
Cinq Cents
CIMON
CITÉ
Cleandros
Cléomène III
CLEON
Cleophon
Clepsydre
Cleros
CLÉROUQUIES
CLISTHÈNE
Clisthène de Sicyone
Clytemnestre
Cnossos
COLONISATION GRECQUE
COMÉDIE
COMMERCE
Concours
CONFÉDÉRATION MARITIME (SECONDE)
Conon
Corcyre
Corè-Perséphone
CORINTHE
Cos
Cotys
Crannon
Crésus
CRÈTE
CRITIAS
Crotone
Cryptie
Ctésiphon
Cûmes
Cylon
CYPSÉLIDES
Cypsélos de Corinthe
CYRÈNE
Cyrus
Cyrus le Jeune

Darius
Décélie
Dédale
Délos
DÉLOS (LIGUE DE)
DELPHES
Delphinion
Démade
DÉMAGOGUES
DÈME
DÉMÉTER
Démétrios de Phalère
DEMIOURGOI
DÉMOCRATIE
Démocrite
Démonax de Mantinée
DÉMOS
DÉMOSTHÈNE
DENYS L'ANCIEN
Didyme
DIEUX
DIOGÈNE
Dion
DIONYSOS
DIPLOMATIE
Dithyrambe
Dodone
DOKIMASIE
DORIENS
DOT
Douketios
Dracon
ECCLÉSIA
ÉCONOMIE
ÉDUCATION
ÉGALITÉ
Egine
Egisthe
Égypte
EISANGELIE
EISPHORA
Eleusis
Embata
Empédocle
EMPOROI
Enée
Engyèsis
Éoliens
Epaminondas
EPHÉBIE
Ephèse
EPHIALTE
Ephore
Ephores
Epibates
EPICLÈRE
EPIDAURE
Epire
Erechteion
Erymanthe
ESCHINE
ESCHYLE
ESCLAVAGE
Esclaves

Étrangers
Eubée
Eubule
Euclide
Eudoxe de Cnide
Eumolpides
Eupatrides
Euphronios
Euripide
Euthymidès
Evans
Evergétisme
Exomide

Famille
Féminine (condition)
Femme
Fêtes
Fiscalité
Fustel de Coulanges

Gamos
Gela
Gelon
Gennètes
Genos
Georgoi
Gerousia
Gorgias
Gortyne
Graphè para nomôn
Grèce centrale
Grèce d'Asie
Grèce d'Occident
Guerre

Hadès
Harmodios et Aristogiton
Harpale (Affaire d')
Hécatée
Hécatombe
Hectémores
Hector
Héliée
Hellénistique (civilisation)
Hephaïstos
Héra
Héraclée Pontique
Héraclès
Héraclite
Hermès
Hérodote
Héros et cycles héroïques
Hésiode
Hestia
Hétaïres
Hétairies
Hiéron
Hilotes
Himation
Hipparque
Hipparques
Hippeis
Hippias

Hippias d'Elis
Hippocrate
Hippodamos de Milet
Hipponicos
Hippotrophia
HISTOIRE
HOMÈRE
HOPLITES
HYPERBOLOS
HYPÉRIDE

Illyriens
Imbros
IMPÉRIALISME
Ionie
Ioniens
IPHICRATE
Iphicratides
Iphigénie
Ischomaque
ISÉE
Isegoria
Isis
ISOCRATE
Isomoiria
Isonomie
Italie du sud
Ithaque

Jason
Judée
JUSTICE

KAPELOI
Kerykes
Killyriens
Kyrios

Labdacides
Laconie
Lagides
LAMIAQUE (GUERRE)
LAURION
Lemnos
Léonidas
Leontinois
Léosthénès
Lerne
Lesbos
Leucon
Leuctres
LIBERTÉ (ELEUTHERIA)
Linéaire B
LITTÉRATURE
LITURGIES
Locres
Lycée
LYCURGUE
LYCURGUE DE SPARTE
Lydie
Lydiens
LYSANDRE
LYSIAS

Maccabées

MACÉDOINE
Mallia
MARATHON
MARIAGE
MARINE
Maroneia
MARSEILLE
Mausole
MÉDECINE HIPPOCRATIQUE
Médée
MÉDIQUES (GUERRES)
Mégaclès
Mégaclès l'Ancien
Mégara Hyblaia
Mégare
MÉNANDRE
Ménélas
Mercenaires
Mésopotamie
Messénie
Metaponte
MÉTÈQUES
Milet
MILTIADE
Minos
Minotaure
Misthoi
MISTOPHORIE
MONARCHIE
MONNAIE
MORT
Musée
MUSIQUE
Mycènes
Mycénienne (Civilisation)
MYTHOLOGIE
Mytilène

Nabis
NAUCRARIES
Naucratis
NAUKLEROI
Naxos
Némée
Nicanor
NICIAS
Nome
NOMOS
Nomothètes
Nothos

Ode
ŒDIPE
Œdipe à Colone
Œdipe-Roi
OIKOS
OLIGARCHIE
OLIGARQUE (LE VIEIL)
OLYMPIE
ORACLES
ORATEURS
Oreste
Orgeones
Orphée

ORTHAGORIDES
OSTRACISME

Paestum
Palestine
Palladion
Penaitios de Leontinoi
Panathénées
Pandore
PANHELLÉNISME
Pâris
Pathénon
Pasion
Patrios demokratia
PATRIOS POLITEIA
Pausanias
Péan
PÉDÉRASTIE
PEINTURE
Pélopidas
Péloponnèse
PÉLOPONNÈSE (GUERRE DU)
Peltastes
Pénélope
Pénestes
Pénètes
PENTACOSIOMÉDIMNES
Peplos
Pergame
Périandre
PÉRICLÈS
Périclès le Jeune
Périèques
Persée
Perséphone
Perses
Pétase
Phaistos
Phalange
Phalaris
Phèdre
PHIDIAS
Philaides
PHILIPPE II
Philocratès
PHILOSOPHIE
Phocée
Phocide
Phocidiens
PHOCION
Phormion
PHRATRIES
Phryné
Pilos
PINDARE
PIRÉE
PISISTRATE
Pithecusses
Pittacos
Platées
PLATON
PLOUSIOI
Plutarque
Pnyx

Poésie
Polémarque
Polètes
Poliorcétique
Polis
Politeia
Politès
Polybe
Polycrate
Polygnote
Pont-Euxin
Poséidon
Potidée
Praxitèle
Premiers temps de la Grèce
Prêts maritimes
Priam
Prière
Procession
Prodicos
Proeisphora
Proix
Prométhée
Protagoras
Protidée
Pseudo-Apollodore
Prytanée
Prytanes
Pylos
Pythagore
Pythie

Quarte Cents
Religion civique
Religion domestique
Rhaikelos
Rhegion
Rhetra
Rhodes
Rome

Sacrifices
Salamine
Samos
Sanstuaires
Sapho
Sarapes
Schliemann
Science
Scythes
Séleucides
Sélinonte
Sicile
Sicyone
Simonide
Sitophylaques
Skyros
Smyrne
Socrate
Solon
Sophistes
Sophocle
Sparte
Stasis

Stésichore
Startèges
Stratiotika
Stymphale
Sybaris
Sykophantes
Symbola
Symmories
Synedrion
Synœcisme
Syracuse
Syrie

Tamiai
Tarente
Terpandre
Thalès
Thasos
Théâtre
Thèbes
Thémistocle
Théodoté
Théognis
Théophraste
Théopompe
Theorikon
Thera
Théramène
Thermopyles
Theron
Thésée
Thesmophories
Thesmothètes
Thessalie
Thètes
Thourioi
Thrace
Thrasybule
Thrasybule de Milet
Thucydide
Thucydide d'Alopékè
Timée
Timoléon
Timothée
Tirynthe
Tragédie
Travail
Trente
Tribu
Triérarchie
Trière
Troie (Guerre de)
Tyrannie
Tyrtée

Ulysse

Vergina
Vêtement
Vix

Xanthippos
Xénophane de Colophon
Xénophon

Xerxès

Zaleucos
Zancle-Messine
Zénon
ZEUGITES
ZEUS

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise d'une part que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à l'utilisation collective », d'autre part, sous réserve du nom de l'auteur et de la source, que les « anlyses et courtes citations justifiées par le caractère polémique, pédagogique, scientifique ou d'information » (Article L. 122.-5). Toute autre copie ou reproduction intégrale ou partielle de ce texte, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon, passible des sanctions prévues par le Code de la propriété intellectuelle. Il est donc en particulier interdit de copier ce fichier pour le céder à une autre personne que son acquéreur, à titre onéreux ou à titre gratuit.

© Editions Complexe, 1998
1ère édition : ISBN 2-87027-441-6
D/1638/1992/18
2e édition : ISBN 2-87027-703-2
D/1638/1998/2

Version numérique réalisée par
Numilog
Janvier 2001

Pour retrouver tous les titres de notre catalogue :
www.numilog.com

Ce dictionnaire présente un panorama complet de la civilisation grecque, entendue comme l'ensemble des manifestations de la vie économique, politique, culturelle et religieuse de cette forme particulière d'État que fut la cité grecque, entre le VIII^e^ et le IV^e^ siècle avant J.-C.

Comment, dans un monde géographiquement limité, a pu se développer l'une des plus brillantes civilisations de l'histoire humaine, qui « inventa » la philosophie et les mathématiques, la démocratie et la politique ainsi qu'un art dont les témoignages nous touchent encore ? Et comment cette civilisation a-t-elle été ressentie au cours des siècles, comment a-t-elle nourri l'imaginaire de certains moments de l'histoire européenne (la Renaissance, le siècle des Lumières et la Révolution française, le XIX^e^ siècle libéral...) et quelles sont les grandes tendances de la recherche actuelle en histoire grecque ?

Événements, personnages, œuvres marquantes, analyses théoriques, historiographie du sujet traité sont présentés sous forme d'articles suivis d'une bibliographie spécialisée.
Un système de corrélats et de renvois entre les articles facilite la circulation entre les notions et permet au lecteur d'élargir son information autour du thème questionné.

Chronologie comparée, cartes, bibliographie, index, complètent ce dictionnaire conçu comme un tout encyclopédique.
Un ouvrage de référence indispensable pour tous ceux qui veulent aborder, étudier ou comprendre la civilisation grecque.

Spécialiste du monde grec, CLAUDE MOSSÉ a enseigné l'histoire grecque aux Universités de Rennes et de Clermont-Ferrand, avant de prendre part en 1959 à la création du Centre de Vincennes devenu Université de Paris VIII. Elle est l'auteur, entre autres ouvrages, de : *Histoire des doctrines politiques en Grèce* (PUF) ; *L'Histoire d'une démocratie, Athènes* (Seuil) ; *Les Institutions grecques* (Colin) ; *Le Procès de Socrate* (Complexe).

Couverture : Tête d'athlète vainqueur
Bronze, fin du V^e^ siècle
ISBN 2-87027-703-2